Université Paris Nanterre
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr

École Doctorale
Espaces, Temps, Cultures

Unité de recherche
Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative

Louise MONIN

A la croisée des mondes. Ethnographie des relations entre les habitants du massif jurassien, le lynx boréal et les autres espèces animales

Thèse présentée et soutenue publiquement le 17 juin 2025 en vue de l'obtention du doctorat de Ethnologie de l'Université Paris Nanterre

sous la direction de Éric GARINE WICHATITSKY (Université Paris Nanterre)

Jury :

Rapporteure :	Mme Juliette YOUNG	Directrice de recherche : INRAE - UMR AGROECOLOGIE
Rapporteur et président du jury :	M. Charles STÉPANOFF	Directeur d'études : Laboratoire d'anthropologie sociale
Membre du jury :	M. Éric GARINE WICHATITSKY	Professeur des universités : Université Paris Nanterre
Membre du jury :	Mme Anne SOURDRIL	Chargée de recherche : CNRS - UMR 7533 Ladyss
Membre du jury :	Mme Coralie MOUNET	Chargée de recherche : Pacte, Laboratoire de sciences sociales (UMR5194)
Membre du jury :	M. Fridolin ZIMMERMAN	Collaborateur scientifique : Université de Lausanne, Fondation KORA

Résumé

Eradiqué au XIXe siècle et revenu dans le massif jurassien dans les années 1970, le lynx boréal (*Lynx lynx*) est aujourd'hui une espèce protégée dont l'aire de présence française est située à 80% au sein du massif jurassien (Doubs, Jura, Ain) (Réseau Loup-Lynx, 2024). Cette situation confère au massif un fort enjeu de conservation, pris en compte par l'État qui a initié la rédaction d'un Plan National d'Actions (PNA) en faveur de l'espèce en 2019. Cependant, aucune étude n'a jusqu'à présent cherché à identifier la façon précise dont les lynx et les autres espèces du massif jurassien sont perçues par les habitants, les émotions qu'elles suscitent et la place qu'elles occupent dans le paysage et le patrimoine du massif. C'est pourquoi, j'ai mené une enquête de terrain dans le massif jurassien français (Doubs, Jura, Ain) durant 24 mois, dans le cadre de ma thèse CIFRE, issue d'une collaboration entre le Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie comparative de l'Université de Paris Nanterre et les Fédérations Départementales des Chasseurs du Jura et de l'Ain. A partir des données recueillies sur le terrain (observations participantes, entretiens semi-directifs, freelists), je suis partie de l'hypothèse qu'il existait deux catégories d'enquêtés (utilitariste, protectionniste) qui s'opposent dans leur vision du monde animal. Grâce à une analyse des discours et des pratiques liés à la faune sauvage, j'ai pu mettre en évidence que les enquêtés ne s'entendent pas sur la naturalité des comportements des animaux et que les échelles géographiques et temporelles à partir desquelles ils pensent le monde sont différentes. L'analyse a également permis de mettre en avant divers rapports d'altérité avec les animaux ; si l'ensemble des enquêtés reconnait l'agentivité des animaux, tous n'ont pas la même sensibilité : les protectionnistes mobilisant la sympathie et les utilitaristes l'empathie, au sens de Charles Stépanoff (2021). Enfin, le contrôle que les enquêtés cherchent à exercer sur les animaux est révélateur des tensions qui existent entre eux, celles-ci étant exacerbées lorsqu'il s'agit de contrôler la mort des animaux. Dans le cas du massif jurassien, c'est le retour récent des lynx qui a exacerbé ces conflits. L'intérêt de ce travail de thèse est donc de montrer que l'analyse des perceptions, des pratiques liés à la faune sauvage et aux lynx met au jour des cosmologies concurrentes où la question de gérer la vie et la mort des animaux est omniprésente puisque chaque groupe cherche à imposer qui de l'humain ou de l'animal aura le droit de tuer, qui il aura le droit de tuer et comment.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué et participé à cette étude ethnographique. Le travail d'un ethnologue n'est possible que grâce aux personnes qui lui offrent leur temps, leurs savoirs et leurs ressentis. Alors, merci du fond du cœur.

Je souhaite remercier mes directeurs de thèse : **Éric Garine Wichatitsky** et **Nicolas Lescureux** qui, chacun à leur manière et selon leurs spécialités, m'ont permis de réaliser le travail que vous allez lire. Surtout, je souhaite les remercier car ils ont cru en moi quand je ne le faisais pas et m'ont permis de grandir en tant que chercheure ; tant en termes de connaissances que de pratique du métier. Je profite donc de ces pages libres pour exprimer toute ma gratitude envers Éric Garine Wichatitsky qui m'a soutenu depuis la licence d'anthropologie (presque dix ans !) dans mes recherches et a renforcé (et parfois dû raviver) ma passion pour le métier d'ethnologue. Je serai brève mais je dois ici raconter une petite anecdote qui montre combien un professeur bienveillant, à l'écoute et passionné devrait être le fondement de tout système scolaire. Lorsque j'étais en 3ème, en fin d'année, nous devions présenter un diaporama explicitant le métier que nous souhaitions faire « plus tard ». J'étais déjà passionnée par l'ethnologie, le choix avait été simple pour moi. Je présentais donc le métier d'ethnologue devant ma classe et devant un jury de professeurs du collège. A la fin de la présentation, l'un d'eux se moqua de moi en disant que je ne parviendrai *jamais* à devenir ethnologue, que je devrai être « plus réaliste » pour la suite de mes études. Je n'ai jamais oublié ses mots et c'est seulement après avoir obtenu mon master 1 d'Histoire (parcours jugé plus réaliste) que je revins vers ma première passion. Passion renforcée et encouragée dès la L3 par Éric Garine Wichatitsky qui donnait le cours « Introduction à l'anthropologie écologique ». En tant qu'étudiante puis doctorante, j'ai ainsi pu observer la chance que j'ai eu d'avoir un tel directeur dans ce monde universitaire souvent rude. J'ai également eu la chance d'avoir un second directeur, Nicolas Lescureux, parfaitement complémentaire avec É. Garine Wichatitsky. Le métier d'ethnologue est passionnant, mais il est aussi très exigeant et demande beaucoup de rigueur, tant sur le terrain que lors de l'écriture ; c'est ce que m'a enseigné Nicolas Lescureux tout au long de ces quatre années de doctorat. C'est grâce à nos nombreux échanges et à ses conseils avisés que j'ai appris à forger mon esprit critique (bien qu'il me soit encore difficile de critiquer les travaux des auteurs sur lesquels je travaille, au grand dam de mes directeurs). C'est également N. Lescureux qui a éveillé ma curiosité et mon intérêt pour la dimension théorique

de l'anthropologie. Les conséquences de ces divers apports sur ma façon de travailler sont inestimables, merci.

Je souhaite également remercier les Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC) du Jura et de l'Ain pour m'avoir accueilli au sein de leurs entreprises dans le cadre de ma thèse CIFRE. Je voudrais remercier en particulier **Jérôme Bombois** et **Jean-Baptiste Fanjul** qui étaient mes encadrants, à l'échelle de l'entreprise, et qui m'ont toujours écouté, aidé et suivi tout au long de mes recherches doctorales. Ce travail a également été rendu possible grâce à eux, notamment pour l'étude de la chasse. Un grand merci à **Mickaël**, **Thomas**, **Adrien** et **Yoann** qui m'ont laissé les suivre régulièrement sur le terrain, m'ont appris à connaitre le territoire et la faune et pour toutes les conversations enrichissantes. Merci à tous les membres des FDC de m'avoir accueilli et d'avoir partagé vos connaissances avec moi.

Un grand merci à **Arnaud** et **Loïc** pour les nombreuses sorties sur le terrain et le partage de tous leurs précieux savoirs sur les lynx et les autres espèces animales jurassiennes. Merci à **Florian**, **Mathilde**, **Serge, Julien, Jean-Michel** et **Patrick** pour les échanges passionnants. Merci à **Marine** pour son aide, notamment au début de mon terrain. Merci à **Bernard**, **Claire, Alexandre, Michel, Jean-Louis** pour leur accueil toujours chaleureux et leurs connaissances sur la faune locale. Je ne peux malheureusement pas citer toutes les personnes qui m'ont permis de les suivre sur le terrain, m'ont invité à leur table et m'ont souvent accueilli avec beaucoup de bienveillance, merci à tous.tes.

Je voudrais remercier chaleureusement **Anne Sourdril** et **Coralie Mounet** qui ont suivi mes recherches doctorales, m'ont judicieusement conseillé et m'ont beaucoup rassuré tout au long de ces quatre années de thèse, notamment dans le cadre du CSI. Merci pour leur écoute, leur disponibilité et leur bienveillance. Leur aide a été décisive dans la poursuite de ce doctorat. Je me dois également, comme pour mon master, de remercier **Jean Wencélius** pour son aide précieuse concernant le traitement, l'analyse et la compréhension des données issues de la remémoration libre. Je remercie également les doctorants du LESC, en particulier à Marion, Gwen et Océane, avec qui j'ai pu partager mes doutes, mes joies, mes idées et mes écrits.

Merci à **Marie**, **Maëlis et Léa** qui, en tant qu'amies, ont su trouver les mots justes pour *m'obliger* à poursuivre mes recherches doctorales et à croire en moi.

Enfin, toute ma gratitude va envers mes **parents**, mon **frère**, mes **grands-parents** et mon **compagnon**, sans qui je n'aurai jamais osé imaginer un jour pouvoir faire (et finir) une thèse. J'ai cette chance d'avoir toujours été entourée par beaucoup d'amour et par des personnes qui m'ont poussé à croire en moi. Je suis extrêmement reconnaissante pour cela, je ne pourrai jamais assez vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour *toujours* me soutenir. Mes derniers mots vont à **Alexandre**, mon compagnon, qui est mon infaillible supporter, l'épaule sur laquelle je peux me reposer, sur laquelle j'ai pu (beaucoup) pleurer sans être jugée mais aussi sur laquelle j'ai acquis une force nouvelle, celle de croire un peu plus en ma légitimité à mener ce travail.

SOMMAIRE

Résumé…….. **3**

Remerciements…….. **4**

Sommaire…….. **7**

Table des illustrations…… **11**

Liste des acronymes et des sigles…… **12**

Introduction…….. **17**

Une thèse CIFRE attendue…… 21

Une volonté des FDC…… 21

Une réponse à un manque d'études en sciences sociales ?..... 24

Un parti pris scientifique. Utilitaristes, protectionnistes : deux catégories d'enquêtés comme hypothèse de départ…… 28

L'anthropologie des savoirs et de la perception…… 30

Les animaux en tant qu'agents affectifs…… 32

Des animaux idéaux sous contrôle…… 33

Le rapport à la mort des animaux…… 34

Méthodologie…… 36

Un terrain long au cœur du massif du Jura…… 36

L'enquête de terrain…….. 38

Plan du manuscrit…… 43

Partie I. Le bestiaire et les savoirs…… **45**

Chapitre 1. Le bestiaire jurassien…… **47**

1.1. Les habitants et « leurs » animaux…… 51

1.1.1. Des prédateurs et des espèces gibier…… 51

1.1.2. Des catégorisations révélatrices de vision du monde animal diverses…… 56

1.2. Les animaux significatifs du bestiaire jurassien…… 63

1.2.1. Les grands prédateurs…… 63

1.2.2. Les espèces chassables……... 69

1.2.3. Les animaux domestiques…….. 75
1.2.4. L'importance des oiseaux, signes du temps…….. 77
1.3. L'acquisition des savoirs, entre deux visions de la faune sauvage……. 81
1.3.1. La vision des utilitaristes : des savoirs centrés sur le local…… 81
1.3.2. La vision des protectionnistes : des savoirs centrés sur les discours scientifiques……..... 86
Conclusion……... 95

Chapitre 2. Apprendre à connaître, savoir arpenter…… **97**
2.1. Des régimes d'attention contrastés…….. 100
2.1.1. Des savoirs ancrés et des savoirs génériques……. 100
2.1.2. L'utilisation des sens comme outil de connaissance…….. 107
2.1.3. Une attention sélective…… 113
2.2. Connaître le territoire pour accéder aux animaux…… 116
2.2.1. Humain-animal-territoire : une relation triadique essentielle……. 116
2.2.2. Des territorialités diverses…….. 123
2.3. Suivre à la trace : l'utilisation des savoirs sur le terrain…….. 128
2.3.1. Le pistage ou l'art de décrypter et d'anticiper……. 128
2.3.2. Le piège photographique : faire de la connaissance avec un outil frontière……... 138
Conclusion…….. 143

Partie II. Les valeurs des animaux…….. **147**

Chapitre 3. Des espèces à haut potentiel émotionnel……. **149**
3.1. La place des émotions dans les relations des habitants aux animaux…….. 152
3.1.1. La reconnaissance des capacités émotionnelles et intellectuelles des animaux……... 152
3.1.2. Être affecté par les grands prédateurs……. 158
3.2. Quand les émotions bouleversent les pratiques…….. 169
3.2.1. Les émotions comme mesure de l'impact de l'humain et comme outil de changement des pratiques…….. 169
3.2.2. Les émotions comme outil de disqualification…… 175
3.3. La polyvalence des animaux : valeurs et symboliques…… 181
3.3.1. Des animaux porteurs de valeurs et de symboles opposés……. 181

3.3.2. Les lynx : un exemple jurassien du paroxysme de la polyvalence symbolique des animaux……. 191
Conclusion……. 196

Chapitre 4. La juste place des animaux…….. **199**
4.1. Le sauvage désiré……. 201
4.1.1. Qu'est-ce qu'un animal sauvage ?..... 201
4.1.2. A chacun son animal sauvage……. 204
4.2. Les prédateurs : le sauvage recherché, le sauvage subit……. 211
4.2.1. Qu'est-ce qu'un prédateur ?..... 211
4.2.2. Le lynx : face au loup, un prédateur devenu presque idéal……. 222
4.3. Les aberrations du bestiaire…….. 231
4.3.1. A chacun son nuisible : dissensus à propos de l'anormalité……. 231
4.3.2. Le sanglier : une aberration consensuelle……. 238
Conclusion…….. 243

Partie III. Consommer la nature, contrôler les animaux……. **247**

Chapitre 5. Imposer sa vision du monde, gérer la forêt……. **249**
5.1. Connaître pour mieux gérer……. 250
5.1.1. Surveiller, contrôler, gérer les animaux… et les humains……. 250
5.1.2. La production de savoirs comme arme du pouvoir : impératif scientifique et dévaluation des savoirs issus de la pratique du terrain……. 268
5.1.3. Évacuer les émotions…….. 275
5.1.4. Justifier les interventions au nom du savoir scientifique……. 278
5.2. Entre liberté surveillée et évasion : les limites de la gestion de la faune sauvage…. 286
5.2.1. Une gestion orientée vers une patrimonialisation de certaines espèces sauvages…….. 286
5.2.2. Composer avec l'imprévisible : défaillances humaines et échappement des animaux…….. 290
5.3. La marchandisation de la faune sauvage……. 297
5.3.1. La chasse et la photographie : deux modes de consommation……. 297
5.3.2. La fabrique de la nature : des moyens similaires, des justifications divergentes……. 307
Conclusion…….. 314

Chapitre 6. Une question de vie ou de mort…… **319**

6.1. Encadrer la mort des animaux…….. 321

6.1.1. Le contexte sociétal : entre dissimulation et banalisation de la mort... 321

6.1.2. La régulation ou la justification du droit de tuer……. 324

6.1.3. La protection ou qui a le droit de ne pas être tué…… 333

6.2. Faire sens de la mort des animaux…… 339

6.2.1. Les perceptions et les pratiques des chasseurs autour de la mise à mort de l'animal…… 339

Une pratique ritualisée……. 339

Tuables car coupables…….. 341

Une pratique qui doit être aléatoire…….. 342

Une éthique de la chasse…….. 344

Chasser sans faire souffrir…….. 346

Le plaisir de la traque et du travail avec les chiens…….. 350

La mise à mort comme appropriation…….. 351

6.2.2. Fascination pour les prédateurs animaux, dénonciation des prédateurs humains : les perceptions de la mise à mort des animaux chez les protectionnistes…….. 354

6.2.3. La mort des animaux comme révélateur de cosmologies opposées… 361

Conclusion……. 369

Conclusion générale…….. 375

Bibliographie……. 397

Annexe…….. 419

Annexe 1 : Guide d'entretien…….. 421

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1. Carte représentant les aires de présence régulière et non régulière du lynx pour l'année 2023…….. 18

Figure 2. Cartes de France situant le terrain d'enquête. Massif jurassien et départements du massif……. 37

Figure 3. Représentation graphique de l'échantillonnage d'enquêtés……. 39

Figure 4. Graphique représentant les 15 animaux les plus mentionnés dans les discours des habitants du massif jurassien…… 55

Figure 5. Saillance culturelle des animaux cités dans les listes (*freelisting*)…… 55

Figure 6. Graphique du nombre de personnes enquêtées, classées selon leur statut…… 57

Figure 7. Graphique représentant les distances inter-individuelles à partir de la variable 'catégorie'…… 57

Figure 8. Dendrogramme représentant la proximité des taxons cités (*freelisting*) pour la catégorie 'protectionniste'…… 62

Figure 9. Dendrogramme représentant la proximité des taxons cités (*freelisting*) pour la catégorie 'utilitariste'…… 62

Figure 10. Gîte 'Le Grand Tétras' dans le village des Rousses (Haut-Jura)……. 186

Figure 11. Logo de la RNNHCJ…… 186

Figure 12. Prise d'écran du site internet du journal Le Progrès. Article : « Quand la ville veut aider les sangliers à retrouver la forêt »…… 241

Figure 13. Couverture du réseau Loup-Lynx à l'échelle nationale, 2020……. 257

Figure 14. Poster de la campagne d'affichage de la FNC, 2020…… 323

LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

ACCA : Associations Communales de Chasse Agréées. C'est en 1964 que sont créées les ACCA, par la promulgation de la « loi Verdeille »

AG : Assemblée Générale

APN : Association pour la Protection De La Nature

BFC : Bourgogne-Franche-Comté

BMI GPT : Brigade Mobile d'Intervention Grands Prédateurs Terrestres

CDCFS : Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage

CEFE : Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive

CEREMA : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et L'Aménagement

CGAAER : Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux

CIFRE : Conventions Industrielles de Formation à la Recherche

CITES : *Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora* (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)

CMR : Capture Marquage Recapture

CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

COPIL : Comité de Pilotage

CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement

CROC : Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores

DDT : Direction Départementale des Territoires

DIR : Direction Interdépartementale des Routes

DDA : Direction Départementale de l'Agriculture

DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de Forêt

DRAS : Direction Recherche et Appui Scientifique

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EBHS : *European brown hare syndrome*, ou hépatite virale du lièvre

ECOLEMM : Etude Chasse Ongulés Lynx au sein d'un Ecosystème de Moyenne Montagne

EEE : Espèce Exotique Envahissante

ENS : Espace Naturel Sensible

ERC : Eviter-Réduire-Compenser visant à ce que les aménagements n'engendrent pas d'impact négatif sur leur environnement.

ESOD : Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts

FDC : Fédération Départementale des Chasseurs

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FERUS : Association nationale pour la défense et la sauvegarde de l'ours, du loup et du lynx en France

FLARES : *Free List Analysis under R Environment using Shiny*

FNC : Fédération Nationale des Chasseurs

FRAPNA : Fédération Régionale des Associations de Protection de la Nature de l'Ardèche (qui devient France nature environnement Auvergne-Rhône-Alpes en 2019)

FRC : Fédération Régionale des Chasseurs

GPS : *Global Positioning System*

ITTECOP : Infrastructures de Transports Terrestres, Ecosystèmes et Paysages

KORA : Fondation Ecologie des Carnivores et Gestion de la Faune Sauvage en Suisse

LCIE : Large Carnivore Initiative for Europe

LDV : Laboratoire Départemental Vétérinaire

LESC : Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative

LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement (de l'Union Européenne)

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

OFB : Office Français de la Biodiversité

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (devenu OFB en janvier 2020)

ONF : Office National des Forêts

PMA : Prélèvement Maximal Autorisé

PNA : Plan National d'Actions

PNCL : Plan National de Conservation du Lynx boréal

PNR : Parc Naturel Régional

PNRHJ : Parc Naturel Régional du Haut-Jura

PPP : Protocole Prédateur-Proies

PPPL : Programme Prédateurs Proies Lynx

PRA : Plan Régional d'Actions

RhoMéO : programme réunissant des gestionnaires, des chercheurs et des experts concernés par la connaissance et le suivi des zones humides dans le bassin Rhône-Méditerranée

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNNHCJ : Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SAGIR : réseau de surveillance de la santé de la faune sauvage terrestre. Le réseau est né en 1986 dans le but de surveiller l'état sanitaire des espèces cynégétiques, en partenariat avec les fédérations des chasseurs, le réseau des laboratoires vétérinaires des départements et l'OFB

SDGC : Schéma Départemental de Gestion Cynégétique

SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

SHS : Sciences Humaines et Sociales

TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

VHF : *Very High Frequency*

WWF France : Fonds Mondial pour la Nature France

INTRODUCTION

Eradiqué au XIXe siècle et revenu dans le massif jurassien dans les années 1970, le lynx boréal (*Lynx lynx*) est aujourd'hui une espèce protégée dont l'aire de présence française est située à 80% au sein du massif jurassien (Doubs, Jura, Ain) (Réseau Loup-Lynx, 2024). Dans ce massif, le félin a fait son retour à la suite d'opérations de réintroduction menées depuis la Suisse, dans les années 1970. Passé relativement inaperçu, le retour des lynx devient visible avec les premières attaques sur le bétail, qui ont lieu en 1984 dans l'Ain et en 1987 dans le Jura. En 1988, suite aux attaques attribuées au félin causant la mort de 129 moutons dans le département, un éleveur de moutons de l'Ain abat « une femelle et [l'exhibe] à titre d'exemple »[1]. Cependant, c'est en 1989, notamment avec la marche anti-lynx dans l'Ain, que les conflits prennent une importance sans précédent. Ces conflits opposent les éleveurs et les chasseurs aux administrations (DDA, ONF) et aux associations de protection de la nature (FRAPNA). Ces derniers sont soupçonnés par les éleveurs et les chasseurs d'avoir réintroduit illégalement des lynx dans le Massif jurassien[2]. Le préfet de l'Ain est contraint de ratifier un arrêté permettant de réguler les lynx « problématiques » (attaques répétées sur les troupeaux). Cette mesure ainsi que la mise en place d'indemnisations pour les éleveurs atténuent l'hostilité de ces derniers et des chasseurs, d'autant que le nombre d'attaques se stabilise par la suite. Cependant, les cas de destructions illégales se poursuivent (2014, 2019 et janvier, mars, octobre, décembre 2020 dans le Jura) et montrent l'hostilité persistante de certains habitants envers la présence des lynx dans le Massif jurassien. En dépit de ces destructions

[1] *Le Monde*, « La guerre du lynx est déclenchée », 2 septembre 1988. URL : https://www.lemonde.fr/archives/article/1988/09/02/la-guerre-du-lynx-est-declenchee_4087460_1819218.html

[2] Véronique Herrenschmidt (direction de la nature et des paysages du ministère de l'environnement), venue dans l'Ain pour examiner les brebis abattues, est baptisée par les éleveurs « la grande prêtresse du lynx » et est soupçonnée d'avoir organisé des lâchers de lynx (Le Monde, septembre 1988).

illégales, l'aire de présence de l'espèce au sein du massif jurassien est en augmentation[3], et en 2023, « la présence régulière du lynx […] concerne désormais la quasi-totalité des massifs forestiers montagneux » (OFB, 2024 : 4). Au niveau national, la superficie de présence régulière du Lynx augmente depuis 2018, ce qui atteste du renforcement de la population, cependant, il existe d'importantes disparités régionales (OFB, 2022 et 2024), comme on peut le voir sur la carte ci-après.

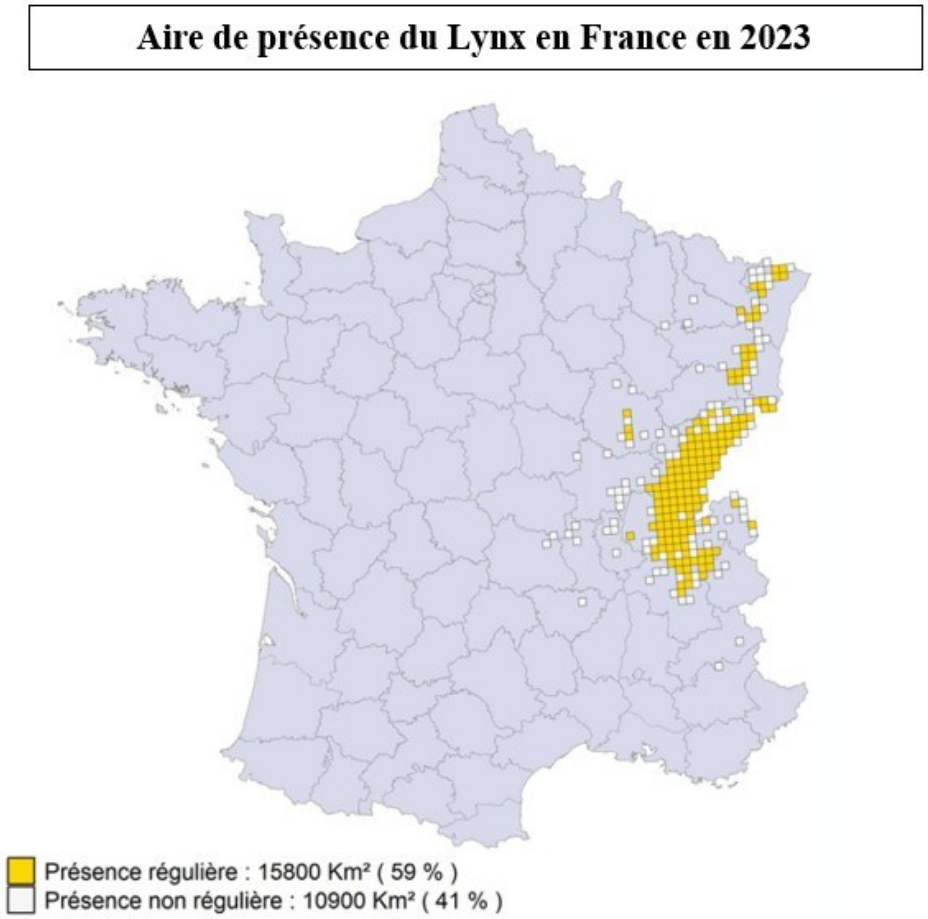

Figure 1. Carte représentant les aires de présence régulière et non régulière du lynx, pour l'année 2023. Représentée selon des mailles de 10km par 10 km. Source : OFB, 2024.

[3] « En 2023, la présence régulière du lynx concerne 11 000 km² dans la partie française du massif jurassien » (OFB, 2024 : 4). Etant donné les informations disponibles, il est difficile d'estimer le nombre de lynx présents en France ou dans le massif jurassien, c'est pourquoi la superficie de la présence régulière est retenue comme indicateur principal.

Dans le massif vosgien, l'aire de présence fût en stagnation durant de nombreuses années, malgré des opérations de réintroduction dans les Vosges durant les années 1990. Cependant, depuis 2021, « l'évolution de la présence du lynx a donné des premiers signes encourageants d'établissement de l'espèce », conséquence directe du programme LIFE de réintroduction du Lynx dans le massif du Palatinat, en Allemagne (OFB, 2024 : 5). Le fait que le noyau de population jurassien soit le socle de la population française de lynx confère au massif jurassien un fort enjeu de conservation, pris en compte par l'État qui a initié la rédaction d'un Plan National d'Actions (PNA) en faveur de l'espèce en 2019. Piloté par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) de Bourgogne Franche-Comté, ce PNA Lynx a été rédigé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), à partir des travaux déjà réalisés par l'institution elle-même, mais également par le CROC (Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores) et par la SFEPM/WWF France. En effet, la SFEPM/WWF, jugeant l'état de conservation des lynx défavorable[4], avait entrepris dès 2017 la rédaction d'un Plan National de Conservation du Lynx boréal (PNCL). Ce PNCL a été rédigé en concertation avec certains acteurs du territoire dont les chasseurs ne font pas partie. Les Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC) du massif jurassien, qui avaient été contactées par la SFEPM, ont refusé de participer aux travaux, arguant qu'un PNA devait être piloté par l'État et non par des APN, au vu des enjeux et du besoin d'impartialité. Ce refus des FDC à la demande de la SFEPM s'explique également par le fait qu'elle intervenait en même temps que le refus par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) de capturer des lynx dans le cadre du Programme Prédateurs Proies Lynx (PPPL) porté par les FDC[5]. Mené par les FDC de l'Ain, du Jura et de la Haute-Savoie, l'Office Français de

[4] « Le Lynx boréal a été classé 'En danger' sur la liste rouge nationale des mammifères de France métropolitaine, tant en 2009 qu'en 2017, son état de conservation ne s'étant pas amélioré durant cet intervalle de temps. En 2018, l'Unité mixte de service 'PatriNat' (AFB-MNHN-CNRS) a actualisé la liste des espèces prioritaires pour l'action publique en France, inscrivant le Lynx parmi les espèces prioritaires et corrigeant la tendance de la population française du félin, la faisant passer de 'augmentation' à 'diminution' ». *SFEPM*, « Le PNCL et 21 actions pour le lynx », 2020. URL : https://www.sfepm.org/le-pncl-et-21-actions-pour-le-lynx.html

[5] Proches du CNPN, certaines APN ont ainsi été associées à ce refus par les FDC.

la Biodiversité (OFB) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), le PPPL a été créé en 2017 dans le but d'étudier les « effets de la chasse et de la prédation du lynx boréal sur le fonctionnement démographique, spatial, et comportemental des populations de chevreuils et de chamois »[6]. Par la connaissance des effets de ces prédations, l'étude avait pour but d'adapter les plans de chasse à la présence des félins et d'améliorer la coexistence entre les chasseurs et les lynx. Afin de répondre à ces objectifs, le PPPL devait initialement effectuer un suivi simultané des proies (capturées et munis d'émetteurs VHF/GPS) et des prédateurs (les lynx devaient être capturés et munis de GPS), ainsi que de l'activité cynégétique analysée à partir des carnets dédiés pour les ACCA concernés par l'étude. Si le suivi des ongulés a été réalisé, suite au refus du CNPN, les FDC n'ont pas pu capturer et réaliser un suivi GPS des lynx.

Face à ce refus, les FDC ont mis en place un suivi par piège photographique afin d'estimer les densités de lynx dans le massif. Après plusieurs demandes d'autorisations de captures et de suivi des lynx rejetées par le CNPN, les FDC ont finalement décidé de focaliser les recherches sur le fonctionnement des populations de chevreuils et de chamois au sein du massif jurassien. Le CNPN a justifié ces rejets par le fait que le statut de conservation de l'espèce étant défavorable, il n'était pas envisageable de capturer un nombre élevé de lynx (dix pourcents de la population sur une durée de dix ans), ces captures impliquant des risques de mortalité trop importants. Le PPPL est ainsi devenu ECOLEMM (Etude Chasse Ongulés Lynx au sein d'un Ecosystème de Moyenne Montagne), en 2021. C'est dans ce contexte qu'a débuté la présente thèse, en novembre 2020.

[6] ECOLEMM, « Contexte et objectifs du projet », 2025. URL : https://www.ecolemm.fr/article-contexte-et-objectifs-du-projet,4,45,nos-actions.htm

Une thèse CIFRE attendue

Une volonté des FDC

L'un des objectifs principaux du PNA Lynx étant d'améliorer la coexistence des habitants avec les lynx, et les chasseurs étant désignés par les chercheurs et les protectionnistes comme le groupe d'acteurs le plus défavorable à la présence des félins, les FDC du Jura et de l'Ain ont décidé de financer une thèse en sciences humaines et sociales, dans le cadre d'ECOLEMM (Etude Chasse Ongulés Lynx au sein d'un Ecosystème de Moyenne Montagne). La thèse est le volet social du programme de recherche et s'insère dans l'axe n°1 qui a pour objectif d'analyser les dynamiques sociales issues des interactions lynx-proies-chasseurs. Initialement, le projet de thèse se focalisait sur les relations des chasseurs avec les lynx et les espèces gibier dans le massif jurassien. Des enquêtes ethnographiques préliminaires ont été menées par l'ethno-écologue Nicolas Lescureux, responsable de l'axe n°1, afin d'élaborer le projet de thèse et d'identifier les acteurs clés. Il était attendu de la thèse d'apporter des connaissances nouvelles sur les enjeux sociaux associés à la conservation du lynx et de ses proies, et d'analyser la dynamique des perceptions qu'ont les chasseurs et les autres habitants des lynx. Avec ce programme de recherche, les FDC affichent une volonté d'amélioration de la coexistence entre la chasse et le lynx, et d'amélioration de la gestion durable des espèces et des milieux.

Cette volonté des FDC de financer une thèse en SHS s'inscrit dans un cadre plus large de légitimation des chasseurs en tant que gestionnaires de la nature, dans un contexte de remise en cause de l'activité (Dalla Bernardina, 1989). Depuis les années 1990, face aux critiques de plus en plus nombreuses, les discours des chasseurs, et notamment de leurs représentants, se sont homogénéisés. Comme le souligne, l'ethnologue Sergio Dalla Bernardina, dans son article « L'invention du chasseur écologiste » (1989), « nature, tradition et écologie, constituent désormais les mots clés de tout commentaire des chasseurs sur leur pratique » (Dalla Bernardina, 1989 : 1). La chasse est dès lors présentée comme utile, impliquée dans la gestion de la biodiversité (Fabiani, 1984 ; Ballon et al.,

2012 ; Ginelli, 2012), et « l'idée des services rendus par la chasse est désormais fréquemment suggérée » (Ballon et al., 2012 : 9). Outre l'apport de savoirs, tant sur le volet social qu'écologique, ECOLEMM montre et légitime tout à la fois l'implication des FDC dans le suivi et la gestion du félin protégé, notamment à travers le PNA Lynx.

Il est important de replacer le contexte dans lequel a débuté la thèse afin de comprendre ma position en tant que doctorante-salariée et surtout les conséquences de cette position sur les recherches et les relations avec les enquêtés. La thèse CIFRE (Conventions industrielles de formation à la recherche) est un dispositif mis en place et financé par le ministère chargé de la recherche afin de favoriser à la fois l'insertion des doctorants dans le monde professionnel et les collaborations de recherche entre les entreprises et le milieu universitaire. En tant que doctorante, je suis ainsi rattachée à et je me forme dans des laboratoires de recherche (le Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative, LESC et le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, CEFE) et une université (Paris Nanterre). En tant que salariée, je travaille dans une entreprise (FDC du Jura et de l'Ain) qui me confie diverses missions. Si cette position hybride a l'avantage d'être professionnalisante et m'a permis d'avoir un meilleur accès au monde de la chasse, elle a aussi suscité beaucoup de méfiance chez certains enquêtés. Ces derniers s'interrogeaient sur, voire remettaient en cause, ma posture critique et mon impartialité vis-à-vis de mon employeur. Certains habitants ont ainsi refusé de participer à des entretiens du fait de cette position et certains hommes se sont autorisés à menacer le bon déroulement de ma thèse, en me rappelant par leurs messagers ou sur les réseaux sociaux qu'il leur était possible, du fait de leur position éminente, de mettre un terme à mon travail ou de saboter ma réputation de chercheuse. De plus, certains membres des APN et écologistes militants s'inquiétaient que les données recueillies soient mises à disposition des FDC ou soient utilisées au détriment de certaines espèces. Ces habitants m'interrogeaient longuement sur l'encadrement de la thèse et me demandaient comment je comptais « ne pas prendre parti » (Camille, biologiste, Jura). Au contraire, certains cherchaient à ce que je prenne partie, « fais attention à rester du bon côté » (Arnaud, chasseur, Jura) et que ma thèse puisse servir « ceux qui œuvrent pour l'intérêt général »

(Luc, photographe et bénévole APN, Jura). Il fallait donc que je reste impartiale tout en étant du bon côté (deux côtés existants : celui des utilitaristes et celui des protectionnistes). Si ce paradoxe me questionna d'abord, il fut aussi à l'origine de mon hypothèse centrale, à savoir qu'il existerait deux visions du monde animal, deux cosmologies différentes parmi les enquêtés. Dès les débuts du terrain et tout au long de la thèse, il a donc fallu expliquer ma position de doctorante-salariée et la façon dont fonctionnait l'encadrement de ma thèse. Dans mon cas, un contrat de collaboration, entre l'université, les laboratoires et l'entreprise, avait été mis en place au début de la thèse. Ce contrat stipule que le suivi scientifique ne peut être réalisé que par mes directeurs de thèse et mes laboratoires de recherche. Si l'entreprise a un droit de regard sur l'utilisation des documents qu'elle a mis à disposition et peut utiliser les résultats de l'enquête dans le cadre d'ECOLEMM, elle n'a pas de droit de regard sur les recherches et l'analyse des données. Le contrat de collaboration permet ainsi de garantir la liberté scientifique du doctorant et le fait que la propriété intellectuelle de chacun sera respectée pendant et après le contrat CIFRE. Outre la thèse CIFRE, le fait que je sois une jeune femme a joué un rôle dans les résultats de recherche. Cela a eu l'avantage de me donner accès à de nombreuses données : en tant que jeune femme j'étais régulièrement perçue comme novice, les enquêtés, souvent des hommes, jugeaient que je ne connaissais que peu de choses au terrain ou aux sujets évoqués. Ils s'attachaient alors à m'expliquer longuement les sujets que nous évoquions, me permettant de collecter des données étayées. Être une femme m'a également permis d'avoir accès à des informations personnelles. La féminité étant associée par certains enquêtés à l'écoute et la bienveillance, je faisais régulièrement office de psychologue lors des entretiens. Les enquêtés se confiaient sur des pans très personnels de leur vie (e.g. drame familial, accident, jalousie, braconnage) ce qui me permit d'établir certains récits de vie et de mieux comprendre la vision du monde animal de certains habitants. Cette confiance s'expliquait également par le fait que certains enquêtés savaient que les données que je récoltais allaient rester confidentielles et qu'ils seraient anonymisés dans le manuscrit de thèse. En revanche, le fait d'être une femme a aussi été source d'épreuves. Ma force physique et mon endurance ont été testés à plusieurs reprises par les enquêtés, il s'agissait notamment lors des sorties sur le terrain de ne pas

se laisser distancer, de supporter des charges lourdes, de résister aux basses températures. Lorsque ma résistance était élevée, on me félicitait, dans le cas contraire, on se moquait gentiment en me traitant de « citadine ». Si ces tests étaient supportables, en revanche, les propos et les comportements déplacés de certains enquêtés hommes m'ont contraint à annuler des sorties sur le terrain et des entretiens.

Une réponse à un manque d'études en sciences sociales ?

Les FDC tenaient également à financer une thèse en SHS car aucune étude n'a jusqu'à présent cherché à identifier la façon précise dont les lynx et les autres espèces du massif jurassien sont perçus par les habitants, les émotions qu'ils suscitent et la place qu'ils occupent dans le paysage et le patrimoine du massif. Des études sur les relations humains-lynx ont déjà été réalisées en France, notamment dans le massif vosgien, par les sociologues Maurice Wintz (2015, 2016), Anne Vourc'h (1990), Guillaume Christen (2016, 2017, 2019) et les anthropologues Colette Méchin (2012, 2015, 2016) et David Ferreira-Koch (1998). Cependant, dans le massif jurassien, seule la sociologue Véronique Campion-Vincent (1990, 1994, 1996) a étudié le retour du lynx dans le Jura et l'Ain, et uniquement sous l'angle des rumeurs. Plus récemment, à la demande du ministère en charge de l'écologie, une étude pluridisciplinaire (écologie, sciences humaines) a été menée et pilotée par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et l'Office français de la biodiversité (OFB) afin de déterminer la viabilité du lynx en France et un potentiel renforcement de sa population. Des enquêtes ethnographiques ont ainsi été menées pendant 6 mois dans les massifs où les lynx sont présents. De cette étude, il ressort que les populations de lynx en France vont croître jusqu'en 2130 puis se dégrader, notamment en raison des problèmes liés au manque de diversité génétique (dépression de consanguinité) et à la connectivité écologique (collisions, colonisation) (Arpin et al., 2024). L'étude recommande par conséquent un renforcement des populations, en particulier dans le massif vosgien, et souligne que ces renforcements nécessiteront une gestion adaptative, participative (notamment avec les chasseurs) et une amélioration de la connectivité (Arpin et al., 2024).

On remarque que ces études sur les lynx ont été majoritairement menées dans le massif vosgien auprès de chasseurs, d'éleveurs et de forestiers. L'anthropologue David Ferreira-Koch a étudié la place et l'image que les éleveurs et des chasseurs des Vosges du Nord accordaient au félin après sa réintroduction dans le massif. Le chercheur a notamment montré que les lynx étaient associés à des nuisibles, du fait de leurs prédations (Ferreira-Koch, 1998). La sociologue Anne Vourch', répondant à une demande du Ministère de l'Environnement à la fin des années 1980, a analysé la représentation du lynx et les perceptions sociales de sa réintroduction dans les Vosges (Vourch', 1990). Puis, avec le sociologue Valentin Pelosse, la chercheuse a montré que le lynx réintroduit dans les Vosges peut devenir pour certains locaux « l'emblème de ses défenseurs, des écologistes à l'Administration, bref de tous ceux qui […] semblent nier leur mode de vie et les pratiques [chasse, élevage] auxquelles ils restent attachés » (Vourch, Pelosse, 1993 : 57). Plus récemment, le sociologue Guillaume Christen a réalisé une étude pour le Parc Naturel Régional (PNR) Vosges Nord en 2016 dans le but d'« identifier les logiques sociales d'acceptation de l'espèce auprès du monde de la chasse » (Christen, 2017 : 1). En collaboration avec Colette Méchin et Maurice Wintz, il a montré que le lynx était perçu comme un perturbateur et que « derrière le rejet du lynx se cache la perte du statut de 'gestionnaire légitime' qui renvoie à des enjeux de concurrences pour la construction sociale de la 'bonne nature' », notamment entre les chasseurs et les conservationnistes (Christen et al., 2016 : 83). Selon les auteurs, les conflits avec les lynx sont à replacer dans le contexte d'une chasse dite de préservation, pratiquée dans l'Est de la France, où les chasseurs tendent à « améliorer un patrimoine cynégétique » (Christen, 2017). Or, l'arrivée du lynx remet en cause les modes d'intervention des chasseurs et leur légitimité : le lynx est alors perçu comme un perturbateur de cet équilibre que les chasseurs veulent maintenir et il peut également accroitre le sentiment de marginalisation sociale des chasseurs (Christen et al., 2016). Le félin bouleverse les pratiques gestionnaires construites en l'absence de prédateurs et les chasseurs craignent le fait qu'il détruise « le travail de patrimonialisation [du gibier] effectué » (Christen et al., 2016). Tout comme Guillaume Christen, Véronique Campion-Vincent affirme que le retour des lynx fait apparaitre des conflits « d'appropriation de l'espace [car] L'acceptation d'une nouvelle

faune sauvage par l'opinion publique d'ensemble comme par les groupes locaux où le nouvel arrivant doit trouver sa place - ne va pas de soi » (Campion-Vincent, 1996 : 4). A noter qu'il y a vingt années entre ces deux études et trente entre l'étude de Campion-Vincent et la mienne, je me demanderai dès lors quels changements se sont opérés depuis dans les perceptions des habitants. Campion Vincent soutient que les tirs illégaux reflètent « l'hostilité irréductible de certains, qui jugent le lynx comme un concurrent [et que cette opposition] correspond surtout à des perceptions de l'espace radicalement différentes » (Campion-Vincent, 1996 : 5). Elle oppose ainsi les naturalistes, qui se considèrent comme les plus à même de protéger les espaces ruraux, aux « habitants des lieux » (agriculteurs, chasseurs, élus) qui « se sentent niés dans leur existence d'habitants et de gestionnaires de l'espace par le retour d'un prédateur dans les lieux qu'ils habitent et où ils travaillent » (Campion-Vincent, 1996 : 5). En dehors de la France, peu de chercheurs en sciences humaines et sociales ont étudié les relations humains-lynx. On peut citer les travaux de l'ethno-écologue Nicolas Lescureux en Macédoine, qui a montré que le lynx reste encore aujourd'hui un animal largement méconnu, avec qui les populations locales ont peu d'interactions (Lescureux et al., 2011). Au Portugal, les anthropologues Margarida Lopes-Fernandes et Amélia Frazão-Moreira ont retracé l'appropriation du lynx ibérique (*Lynx pardinus*) : le félin étant progressivement devenu un animal emblématique du territoire (Lopes-Fernandes et Frazão-Moreira, 2016).

S'il existe peu d'études sur les lynx en anthropologie et que l'espèce est peu connue du grand public, les études en biologie de la conservation et en sciences sociales pour la conservation sont très nombreuses, tant en France qu'à l'international (Bath et al., 2008 ; Breitenmoser et al., 2007, 2010 ; Cerveny et al., 2002, 2019 ; Gervasi et al., 2014, entre autres). A l'instar de Sandbrook et al. (2013), je distingue les sciences sociales *pour* la conservation (*social research for conservation*), c'est-à-dire les recherches dont la motivation est la conservation, des sciences sociales *sur* la conservation (*social research on conservation*), qui désignent les travaux dont la conservation est le sujet de recherche, mon travail s'inscrivant dans la seconde catégorie. Il est important de souligner cette distinction car ces deux types de recherches ne partagent pas forcément les mêmes

objectifs. Comme l'explique Sandbrook et al. (2013), les sciences sociales *pour* la conservation partagent le même objectif que la biologie de la conservation : concourir à la conservation de la biodiversité. Tandis que les sciences sociales *sur* la conservation s'intéressent à la conservation en tant que phénomène social et cherchent à comprendre les pratiques de préservation dans le contexte local des relations entre les humains et les animaux ou l'environnement (Sandbrook et al., 2013). La majorité des études en SHS menées sur les lynx en Europe s'inscrivent dans la première catégorie ; celle des sciences sociales *pour* la conservation dont le but est de préserver au mieux les populations de lynx. La grande majorité de ces études montre que les chasseurs et les agriculteurs sont les acteurs dont les perceptions sont les plus négatives envers les carnivores (Bath et al., 2008 ; Breitenmoser et al., 2007, 2010 ; Roskaft et al., 2007). Ces études soulignent que les chasseurs considèrent les lynx comme des concurrents ; il existe une crainte de l'impact de leur prédation sur les populations d'ongulés (Linnell et al., 2015 ; Cerveny et al., 2002, 2019), et les mesures prises en faveur de la conservation des lynx sont ressenties comme une remise en cause de leur rôle de gestionnaire et de leur identité, ainsi qu'une privation de libertés face à d'autres groupes (Lüchtrath, Schraml, 2015). En revanche, ces études montrent que l'opinion publique, surtout composée d'urbains, est largement en faveur de la présence du lynx. De nombreux chercheurs dans le domaine de la biologie de la conservation et des sciences sociales pour la conservation se sont ainsi intéressés à la dimension émotionnelle des relations humains-lynx, et plusieurs études ont montré que les lynx suscitent une crainte bien moindre que les loups ou les ours (Liukkonen et al., 2009), et que la peur, si elle est présente chez les enquêtés, est plus élevée chez les agricultrices dans les zones de présence du lynx (Bath et al., 2008). La biologiste Tuija Liukkonen affirme que « *lynx awake irritation instead of fear* » (Liukkonen et al., 2009). Les lynx peuvent également susciter des émotions ambiguës voire contradictoires ; le biologiste Eivin Roskaft montre ainsi que l'excitation de voir un prédateur dans son environnement naturel peut laisser place à une attitude et des émotions positives (Roskaft et al., 2007). Un autre résultat majeur de ces études est que le lynx est un animal largement méconnu en Europe (Lescureux et al., 2011 ; Cerveny et al., 2019), avec qui les populations locales interagissent peu. Il existe d'ailleurs de grandes divergences au sein

de certaines populations locales sur la manière dont elles conçoivent le régime alimentaire de cet animal (Lescureux et al., 2011). Cette méconnaissance de l'espèce fait écho à la faible présence du félin dans les contes, mythes et proverbes eurasien (Lescureux et al., 2011).

Un parti pris scientifique. Utilitaristes, protectionnistes : deux catégories d'enquêtés comme hypothèse de départ

Outre le manque d'études en SHS, étudier les relations entre les habitants et les lynx, et de manière générale avec les animaux, apparait primordial dans le contexte actuel marqué par des tensions et de fortes incompréhensions entre les acteurs quant à leur rapport à la faune sauvage. Ce travail s'inscrit également dans l'actualité, en termes de conservation des lynx, puisque le second PNA Lynx est en cours d'élaboration et débutera en 2026. L'ambition de la thèse est à la fois de comprendre l'origine des conflits entre les habitants et les animaux, et entre les habitants à propos des animaux, et de proposer un regard nouveau sur la prédation (humaine, animale) et la mort dans les relations humains-animaux, dans le massif jurassien.

Constatant au fil de mes lectures d'articles scientifiques à propos des lynx et de la faune sauvage de manière générale que les chasseurs et les éleveurs étaient opposés par les chercheurs aux conservationnistes, puis constatant au cours de mon terrain que les enquêtés des deux catégories ne partageaient pas la même vision du monde animal, j'ai décidé de les regrouper *a priori* dans deux catégories inspirées de la psychologie environnementale, et en particulier des travaux du professeur d'écologie sociale[7] Stephen Kellert qui a créé une typologie des attitudes humaines envers les animaux et l'environnement pour décrire les valeurs et les significations que les personnes associent au monde non humain (Kellert, 1985b). La première catégorie, que j'ai nommée

[7] Ecologie sociale que l'on peut définir comme une spécialité des sciences de la vie qui étudie les relations entre les personnes et leur environnement, généralement l'interdépendance des personnes, des collectifs et des institutions.

« utilitariste », se compose des chasseurs, des agriculteurs, des forestiers et de certains habitants non impliqués dans la gestion de la faune. Elle est inspirée de la catégorie « *utilitarian* » de Kellert où le chercheur rassemble les personnes dont la « préoccupation première [est] la valeur pratique et matérielle des animaux » (Kellert, 1985b : 170). Cette catégorisation est apparue potentiellement pertinente sur le terrain dès le début de l'enquête. La seconde catégorie que j'ai nommée « protectionniste » se compose des salariés et des bénévoles d'APN, des photographes animaliers, des agents de l'OFB, du PNRHJ et de la RNNHCJ, de naturalistes amateurs et d'habitants non impliqués dans la gestion de la faune sauvage. Elle est inspirée de l'association de la catégorie « *ecologistic* », qui rassemble les personnes dont la « préoccupation première [concerne] l'environnement en tant que système, pour les interrelations entre les espèces sauvages et les habitats naturels » et de la catégorie « *moralistic* » de Kellert, qui rassemble les personnes dont « la préoccupation première [concerne] le bon traitement des animaux, avec une forte opposition à l'exploitation et à la cruauté envers les animaux » (Kellert, 1985b : 170). J'ai réalisé cette répartition *a priori* des enquêtés dans des catégories afin de tester l'hypothèse selon laquelle il existe deux visions du monde animal, deux cosmologies différentes parmi les enquêtés qui semblaient s'opposer dans la manière dont ils se présentaient à moi. J'attendais de cette approche dichotomique qu'elle me permette de déterminer s'il existe de grandes différences entre les enquêtés, qui se décrivent eux-mêmes sur le terrain comme très différents, quant à leur relation à la faune sauvage. Le choix de cette typologie duale a donc plusieurs sources : 1) les résultats, exposés plus haut, des travaux antérieurs sur le lynx font apparaitre cette dichotomie, notamment entre les chasseurs et les conservationnistes, 2) la manière dont ma présence a été reçue par les habitants fait également apparaitre cette dichotomie puisque l'on m'a explicitement demandé si j'étais « anti-chasse ou non », « anti ou pro prédateurs » ou encore « végétarienne ou non », 3) enfin, le fait que les habitants se décrivent eux-mêmes comme très différents, voire s'opposent, est venu renforcer ce choix d'une typologie duale. Cette approche permettra également de tester la pertinence et l'utilité des catégories issues de la psychologie environnementale et de l'écologie sociale, en comparaison au concept de

cosmologie. Concernant ce concept, je le mobilise suivant la définition récente donnée par l'anthropologue Charles Stépanoff :

> « Sous le nom de cosmologie, l'anthropologie décrit les façons dont les groupes humains conceptualisent l'architecture de leur monde et la nature des êtres visibles et invisibles qui les peuplent. Plutôt que de voir les cosmologies comme des mondes cristallins immuables et isolés, on peut s'en servir comme outils heuristiques pour décrire les tensions, les heurts et les mutations historiques au sein d'univers sociaux en mouvement » (Stépanoff, 2021 : 15).

L'anthropologie des savoirs et de la perception

Afin de comprendre les relations des habitants du massif jurassien avec la faune sauvage, il a d'abord fallu faire émerger le bestiaire des enquêtés. Le bestiaire est défini « comme façon d'ordonner l'ensemble des animaux auxquels a affaire une société à travers pratiques techniques et symboliques » (Vourc'h, Pelosse, 1993 : 51). La sociologue Anne Vourc'h rappelle que « nos relations au monde animal sont structurées au travers d'un bestiaire […] un animal n'est jamais perçu isolément » (Vourc'h, 1990), d'où l'importance d'étudier l'ensemble de la faune sauvage du massif jurassien évoquée par les enquêtés, pour mieux situer les relations humains-lynx. De plus, même si les lynx ont fait leur retour dans le massif depuis une cinquantaine d'années, l'espèce doit trouver sa place dans le bestiaire local, ce qui est un « processus lent et complexe, d'autant plus quand les images données sont contrastées voire ambiguës » (Vourch', 1990). En outre, l'anthropologue Maurice Bloch le rappelle, l'un « des buts essentiels de l'ethnographie est de donner une représentation du savoir des gens dont nous parlons », et les sciences cognitives apportent une meilleure compréhension de l'organisation de ce savoir (Maurice Bloch, 1995). C'est pourquoi, j'ai mobilisé la méthode de remémoration libre (ou *freelisting*) qui permet d'une part d'identifier les espèces les plus significatives pour les habitants du massif, la façon dont elles sont classifiées, et d'autre part d'étudier les effets des facteurs culturels et expérientiels dans l'organisation des espèces animales (Ellen, 1993 ; Winkler-Rhoades et al., 2010 ; Forth, 2016). Il est nécessaire de prêter attention à la façon dont les enquêtés appréhendent et classifient leur environnement pour comprendre comment ils interagissent avec celui-ci (Ellen, 1993). Si l'approche

cognitiviste permet d'obtenir des réponses sur les savoirs sémantiques des enquêtés et l'organisation de ces savoirs, elle ne permet pas d'appréhender directement les savoirs encyclopédiques et symboliques (cf. chapitre 1).

Afin de pallier les limites de l'approche cognitiviste, et de mieux comprendre comment les enquêtés apprennent à connaitre les animaux, l'anthropologie des savoirs et l'anthropologie de la perception seront mobilisées, en particulier les notions d'engagement perceptuel et d'éducation de l'attention développées par Tim Ingold. Pour l'anthropologue, on ne connait un environnement qu'en l'explorant ; c'est par l'engagement perceptuel, c'est-à-dire la perception directe d'un espace par le corps, que l'humain éduque son attention et qu'il construit son environnement, et ses savoirs sur cet environnement (Ingold, 2000). Les humains pensent en même temps qu'ils habitent. Ingold distingue deux façons d'appréhender l'environnement : d'une part, l'ontologie de l'habiter (*ontology of dwelling*), avec l'exemple des chasseurs-cueilleurs, où l'environnement n'est pas conçu comme un monde extérieur mais un espace habité, socialisé, et d'autre part, l'ontologie scientifique où l'humain est détaché du monde, et construit son environnement avant même de s'y engager (Ingold, 1996). Je me questionnerai sur l'importance de cette ontologie scientifique sur mon terrain occidental, notamment avec l'exemple des chasseurs qui semblent appréhender la forêt comme un environnement socialisé et construire leurs savoirs par « un engagement actif, pratique et perceptif avec les constituants du monde habité » (Ingold, 1996 : 121. Ma traduction). Cette approche a l'avantage de montrer que la territorialité de l'enquêté se construit dans la pratique et de mettre en lumière les diverses manières de faire avec les territoires : engagement perceptuel, utilisation d'outils et de techniques. Si le corps occupe une place centrale dans la construction des savoirs sur la faune sauvage, les lieux ont également une place fondamentale. Charles Stépanoff le rappelle dans son ouvrage sur la mort des animaux, il est indispensable de prendre en compte la relation triadique entre les humains, leur environnement et les animaux puisque les humains n'ont « pas d'accès aux animaux sans passer par l'intimité avec le territoire » (Stépanoff, 2021 : 368). L'analyse de la pratique, de ce que les enquêtés font avec leur territoire, est ainsi essentielle.

Les animaux en tant qu'agents affectifs

De plus en plus de chercheurs plaident pour que les études ethnologiques prennent en compte le fait que les animaux non-humains sont des actants, qu'ils interagissent avec les humains et ont ainsi des « capacités à agir sur les schèmes de comportements humains, c'est-à-dire sur leurs pratiques, leurs savoir-faire et leurs conceptions du monde » (Lescureux, Linnell, 2010 : 201). Pour l'anthropologue Florence Brunois-Pasina, les animaux ont « une incidence sur nos mondes [et il s'agit] d'appréhender [cette] incidence des non-humains sur la constitution des savoirs et savoir-faire locaux » (Brunois-Pasina, 2005 : 31-32). L'ethno-écologue Nicolas Lescureux prône une « perspective ethnoécologique qui vise à identifier l'impact de l'écologie des animaux et de leurs comportements sur les connaissances, perceptions et pratiques humaine » (Lescureux, Linnell, 2010 : 390. Ma traduction). En parallèle, de plus en plus d'anthropologues ont considéré les animaux en tant qu'acteurs ayant un rôle à jouer dans les mondes que les humains créent, *du fait des émotions qu'ils suscitent chez l'humain* (Leavitt, 1996 ; Brunois, 2005, 2015a et 2015b ; Nolan, 2006 ; Descola, 2011). Une charge émotionnelle est liée aux animaux et toutes les espèces n'ont pas la même de ce point de vue. Les émotions sont considérées ici comme des composantes clés des relations entre les animaux et les humains. Ainsi, à l'instar de l'anthropologue Thorsten Gieser, qui a analysé le rôle des émotions dans les relations humains-loups en Allemagne, je considère les animaux comme des « agents affectifs » qui incitent, voire forcent, les humains à agir (Gieser, 2024 : 66). Analyser la dimension émotionnelle des relations entre les habitants et les animaux permet de comprendre pourquoi certaines émotions sont ressenties par certains acteurs, envers certaines espèces et comment elles évoluent en fonction du contexte social mais également en fonction des interactions avec les animaux. Cette approche est intéressante car elle met en avant le fait que les émotions ne sont pas « innocemment » suscitées mais que les habitants du massif jurassien ont une histoire affective avec certaines espèces, « une structure de sentiments et de ressentis qui colorent leurs interactions et orientent leurs réponses » (Gieser, 2024 : 122).

Des animaux idéaux sous contrôle

Cette réflexion sur les animaux en tant qu'agents affectifs est liée à une réflexion sur l'idéalité des différentes espèces sauvages. Je vais m'intéresser à ce qui permet aux enquêtés de caractériser un animal idéal, en fonction des espèces. Pour cela, les notions de « juste place » et d'« aberration » seront mobilisées et notamment le travail de l'anthropologue Dan Sperber. Reprenant le travail de Mary Douglas pour travailler sur la notion d'aberration, le chercheur montre que c'est la transgression de la norme idéale qui fait l'animal aberrant, cette norme fonctionnant « non pas comme la description du monde réel, mais comme l'évocation, à partir d'un savoir sur le monde réel, d'un monde idéal où la définition inclurait tous les critères de reconnaissance » (Sperber, 1975 : 31). Par conséquent, il y a aberration lorsque les principes sur lesquels se fondent la classification des animaux sont remis en cause (Sperber, 1975). Je mobiliserai cette notion de norme idéale, non comme étant posée *a priori*, mais comme se construisant et évoluant de manière continue via les interactions des enquêtés avec leur environnement et la faune, et les interactions entre humains à propos de la faune.

Pour définir ce qu'est le comportement normal d'une espèce, les enquêtés doivent interagir avec cet animal, ou construire une image sur la base d'autres sources (tels que les médias). Je me questionnerai sur la façon dont les termes « animal sauvage » et « prédateur » sont conceptualisés et pensés par les enquêtés, à l'instar de ce qui a déjà pu être fait en anthropologie de la nature avec les termes « nature » et « sauvage ». Je m'appuierai notamment sur les recherches de Philippe Descola, et son ouvrage majeur *Par-delà nature et culture* (2005) dans lequel il s'attache à démontrer que « la discontinuité supposée, entre la nature et la culture » (Descola, 2005) est une construction de l'Occident moderne.

Définir les animaux, ce qu'ils doivent être, ce qui fait leur essence, engendre des tensions entre les enquêtés. En effet, de la définition de la norme idéale à laquelle doit correspondre l'animal dépendra sa gestion, le droit que se donnent les enquêtés d'intervenir dans son existence. Je m'inspirerai du concept de « biopolitique » de Michel Foucault pour décrire et expliquer les divers procédés qu'utilisent les enquêtés pour gérer

la faune sauvage. Chez le philosophe, le terme « biopolitique » désigne le processus de rationalisation des problématiques inhérentes à une population (santé, natalité, hygiène) que rencontre le gouvernement, qui cherche non plus à imposer son pouvoir sur des territoires mais sur des individus (Foucault, 2004). L'exercice des biopolitiques permet de « contrôler et […] modifier […] les processus de la vie […] par des procédés de pouvoir et de savoir » (Foucault, 1976 : 187). Bien que Foucault évoque les animaux dans son travail, ils ne sont pas centraux. C'est pourquoi, je m'inspirerai davantage des travaux du sociologue Antoine Doré qui reprend le concept de biopolitique de Foucault et l'applique spécifiquement aux loups. A partir de ses recherches sur le Réseau Loup, il décrit « les modalités contemporaines d'exercice des biopolitiques […] dans la gestion gouvernementale » des loups, comme la centralisation et la systématisation des fiches d'observations de loup par les agents de l'OFB (Doré, 2013 : 837). Cette notion de biopolitique est intéressante pour notre étude car elle permet de mettre en avant une chose importante : le contrôle que les enquêtés impliqués dans la gestion de la faune cherchent à exercer sur les animaux se focalise sur la gestion de la mort et de la carnivorie.

Le rapport à la mort des animaux

Ce qui m'importe dans ce travail de thèse est d'interroger le rapport qu'ont les enquêtés à la mort des animaux et de comprendre ce qui exacerbe les conflits avec les animaux et entre les habitants à propos des animaux et de leur gestion. Partant d'une catégorisation dichotomique, cette thèse sur les relations humains-animaux tend à faire apparaitre des dissonances au sein des catégories, notamment les ambiguïtés des relations à la mort et à la violence. Cette réflexion s'inscrit dans un contexte où, comme le soulignent les géographes Coralie Mounet et Laine Chanteloup, « la sensibilité animale est ainsi devenue aujourd'hui une véritable préoccupation sociétale », remettant en question la consommation carnée et la mise à mort des animaux (Mounet, Chanteloup, 2019 : 3).

Dans une société où la mort est occultée, quelles sont les perceptions et les pratiques des enquêtés autour de la mort de l'animal sauvage[8] ? Cette question, en particulier lorsqu'elle concerne les pratiques cynégétiques européennes et les animaux sauvages, a été relativement peu étudiée par les sciences sociales jusque récemment. On peut noter les travaux des sociologues Anne Vourc'h et Valentin Pelosse (1988) qui analysent la chasse dans les Cévennes en tant que jeu avec l'animal, et ceux de l'anthropologue Bertrand Hell, en particulier son livre *Sang noir* ([1995] 2012) qui traite de la pratique de la chasse en France et en Europe, et notamment du motif du sang noir, associé au mythe de l'homme sauvage. Les travaux de l'anthropologue Sergio Dalla Bernardina, dans le contexte méditerranéen et alpin, sont également éclairants ; à travers son analyse des processus de légitimation de la mise à mort des animaux par les chasseurs, l'anthropologue démontre que c'est en « décrivant l'ontologie des bêtes » que chaque groupe humain « crée les conditions de leur accessibilité [et] de leur 'tuabilité' » (Dalla Bernardina, 2020 : 7). Mounet et Chanteloup ont également analysé la signification que donnent les chasseurs à la mise à mort des animaux dans les Alpes françaises, et ont montré comment les polémiques liées à la chasse ont eu un impact sur leurs discours et leurs pratiques (Mounet, Chanteloup, 2019). On peut également citer l'ouvrage majeur de Charles Stépanoff, *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*, paru en 2021, dans lequel l'auteur voit en la chasse paysanne une des alternatives au « couple déchiré exploitation-protection » qui régit actuellement nos rapports au vivant, dans le monde occidental (Stépanoff, 2021 : 377-78). Une manière de rendre compte des relations humains-animaux et des relations ambiguës à la mort des animaux est d'écouter ceux qui sur le terrain en font l'expérience, en tant qu'acteur ou en tant que spectateur. Pour cela un terrain long était indispensable.

[8] Et des animaux domestiques dans le cas des animaux tués par les prédateurs.

Méthodologie

Un terrain long au cœur du massif du Jura

En novembre 2020, alors que ma thèse CIFRE au sein des FDC du Jura et de l'Ain débutait, cela faisait déjà un an que j'habitais dans le Jura. Retenue en juillet 2019 pour mener cette thèse, j'avais déménagé dès septembre pour commencer le terrain et me familiariser avec le massif que je ne connaissais pas. Cela a aussi été l'occasion de participer à mes premières captures de chevreuils auprès des salariés des FDC à qui j'ai pu être présentée avant le début de mon contrat. En effet, l'administratif, la covid-19 et certains rebondissements au sein des FDC avaient repoussé la date de mon recrutement, et c'est seulement le 16 novembre 2020 que je commençais officiellement mon travail de recherche. Je pus ainsi effectuer un terrain de 28 mois dans les départements du Doubs, du Jura et de l'Ain (*figure 2*). Bien que de nombreux séjours et entretiens aient eu lieu dans le Doubs et l'Ain, on notera que les données recueillies dans le département du Jura sont numériquement plus importantes car il a été mon lieu de résidence durant presque trois ans. J'ai d'abord vécu dans la commune de Saint-Claude, qui se situe au Sud du département, au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNRHJ). Petite commune d'un peu plus de 8500 habitants, Saint-Claude, du fait de sa situation géographique, offrait un regard à la fois urbain et rural des relations que les habitants pouvaient avoir avec les animaux. C'est dans cette commune que j'entendais les premières histoires de lynx, découvrais l'existence des grands tétras, mais surtout que je comprenais que les sangliers allaient occuper une place importante dans mon travail. Puis, en novembre 2020, c'est dans le petit village de Foncine-le-Bas que je m'établissais. J'y voyais alors deux avantages : d'une part, ce village de tout juste 200 habitants allait me permettre d'avoir des relations de proximité avec des ruraux, d'autre part, la FDC du Jura avait une annexe dédiée à ECOLEMM dans cette commune, ce qui me permettait de m'y rendre plus facilement et régulièrement. Si ces deux aspects furent avantageux pour mes enquêtes, le second aspect fut à double tranchant : du fait de la présence physique (annexe) de la FDC du Jura dans le village, celui-ci était régulièrement associé à la FDC et aux chasseurs,

notamment par les membres des APN et les écologistes militants. Le fait que je déménage à Foncine-le-Bas fut interprété par certains habitants comme une preuve que j'étais trop proche des chasseurs, ces habitants disaient s'inquiéter que je devienne une porte-parole des chasseurs. Outre l'encadrement de la thèse, il fallut également expliquer le choix de mon lieu de résidence. Lieu que je quittais un an plus tard pour déménager à Champagnole, petite ville de 8000 habitants. Il me fut alors reproché par certains enquêtés de « retourner chez les citadins ».

Le terrain d'enquête

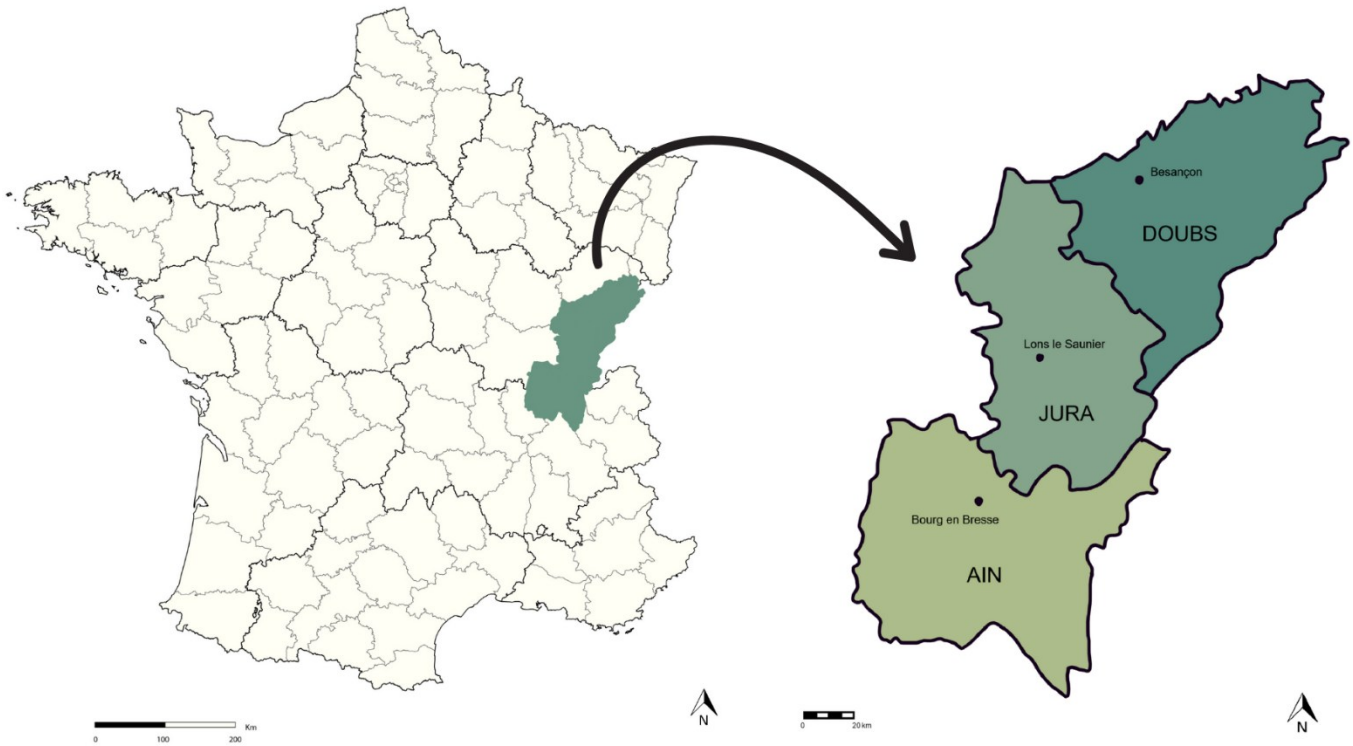

Figure 2. Cartes de France situant le terrain de l'enquête. Carte de gauche : le massif jurassien, en France. Echelle 0-200 km. Carte de droite : les départements du massif jurassien. Echelle 0-20 km.

Cependant ce déménagement me permit, tout en bénéficiant de conditions climatiques plus favorables (la commune étant plus bas en altitude que les deux précédentes), d'avoir accès à un regard plus urbain sur mes travaux de recherche et notamment sur l'importance culturelle accordée aux lynx. Outre ces lieux de résidence, je me déplaçais régulièrement dans le Haut-Doubs et dans le Haut-Bugey (Ain) dans le cadre de mes enquêtes de terrain.

L'enquête de terrain

Dans le cadre de ces enquêtes, j'ai choisi de mobiliser une méthode quantitative, la remémoration libre (ou *freelisting*), et deux méthodes qualitatives, l'entretien semi-directif et l'observation participante. Durant les 28 mois de terrain, j'ai ainsi pu mettre en pratique ces méthodes et échanger avec près de 130 habitants, lors de 126 entretiens semi-directifs et plus de 140 observations participantes (*figure 3*). On constate sur la figure ci-dessous que l'échantillonnage d'enquêtés est composé pour moitié par des chasseurs et des protectionnistes. Ce choix de focaliser les recherches sur ces deux groupes s'est fait progressivement sur le terrain et s'explique par le fait que j'ai choisi d'étudier en particulier la prédation (humaine et animale) et les habitants impliqués dans les conflits liés à la prédation.

L'exercice de remémoration libre a été réalisé auprès de 45 des 126 enquêtés rencontrés, lors des entretiens semi-directifs, suivant un protocole identique pour les 45 personnes. L'entretien semi-directif débutait par une présentation de mes recherches doctorales : je précisais que la thèse était menée en CIFRE en collaboration avec les FDC du Jura et de l'Ain, je présentais le sujet et je prévenais l'enquêté que les données récoltées restaient confidentielles, en ma seule possession, et que tous les enquêtés seraient anonymisés dans le manuscrit de thèse. Puis il était demandé à l'enquêté de réaliser l'exercice de remémoration libre. La consigne était : « s'il vous plaît, nommez tous les animaux à quatre pattes que vous connaissez ». La remémoration libre est une méthode basique qui donne accès aux savoirs sémantiques des enquêtés, elle permet d'identifier les espèces les plus significatives pour les habitants d'une aire donnée. Le déroulement de l'exercice et ses avantages sont détaillés dans le chapitre 1 (p.48).

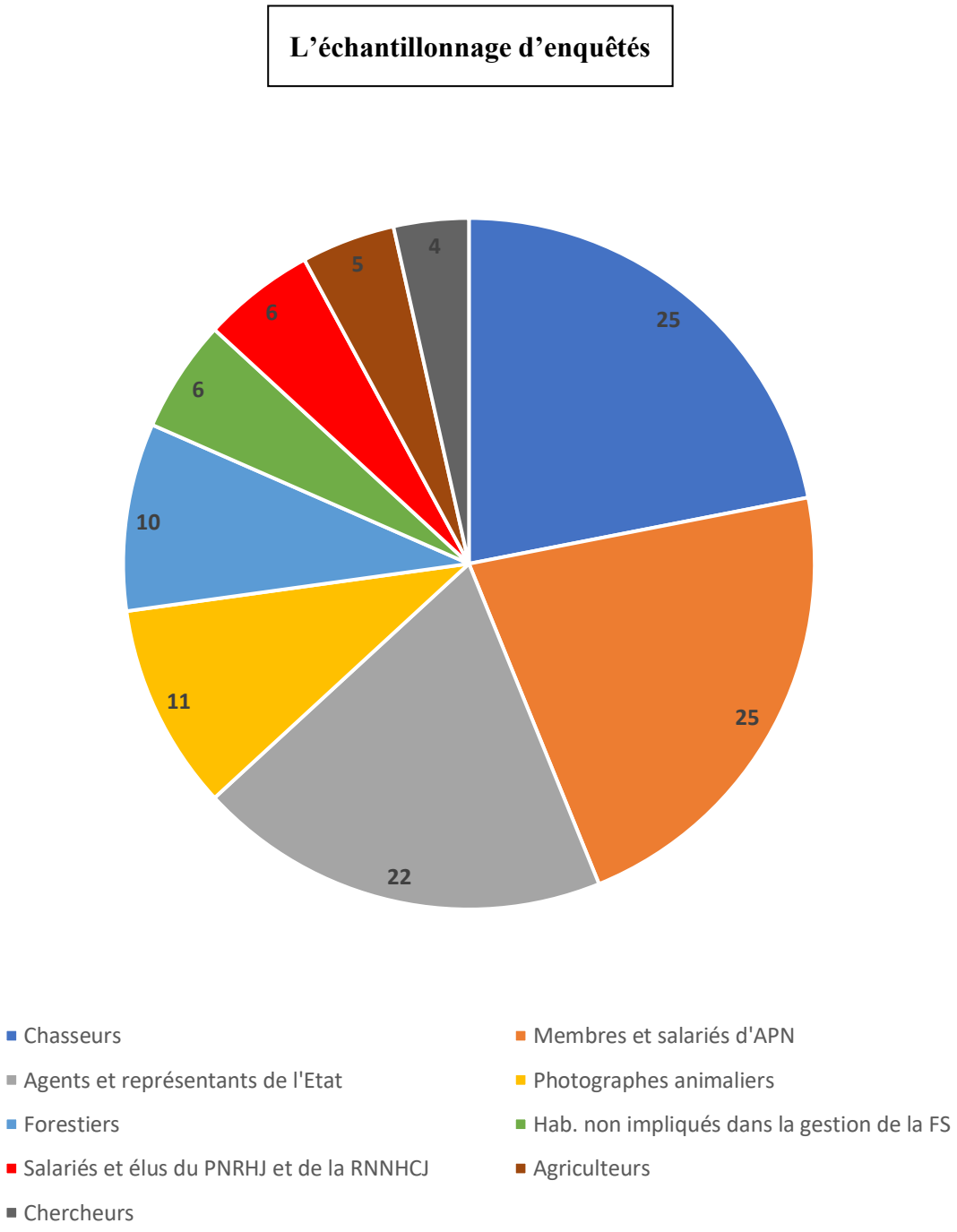

Figure 3. Représentation graphique de l'échantillonnage d'enquêtés. Le terme « chasseurs » regroupe les salariés et les élus de FDC, les chasseurs locaux, et les chasseurs-éleveurs. Le terme « agents et représentants de l'Etat » regroupe les agents de l'OFB, les agents de la DDT, les agents de la DREAL, les maires et les conseillers départementaux. Le terme « forestiers » regroupes les agents de l'Office Nationale des Forêts (ONF) et les forestiers privés. Le terme « agriculteurs » regroupe les éleveurs ovins et caprins. Enfin, le terme « chercheurs » regroupe les chercheurs en écologie, biologie et sciences humaines et sociales.

Une fois l'exercice réalisé, l'entretien semi-directif se poursuivait suivant un guide d'entretien (annexes, p.421) adapté à chaque enquêté, et enrichi au fur et à mesure de l'enquête, chaque personne enquêtée fournissant des informations permettant d'améliorer la qualité des entretiens. Ces entretiens, menés auprès d'une grande diversité d'habitants du massif (*figure 3*), ont permis de recueillir leurs différents savoirs, perceptions et pratiques. Le but de ces entretiens était de faire dire ce que les gens font, pensent et connaissent sur le sujet. Ils ont la plupart du temps eu lieu chez les enquêtés ou sur leur lieu de travail, mais également sur le terrain. Un entretien durait en moyenne une heure et demi, cela pouvant s'étendre jusqu'à 5 heures dans certains cas. Au début de l'entretien, après la présentation des recherches doctorales et l'exercice de remémoration libre, il était demandé à l'enquêté de se présenter : nom, prénom, métier et/ou loisir, et lieu de vie. Puis, l'entretien commençait par une série de questions concernant le métier ou le loisir pratiqué par la personne (rôle en tant que, depuis combien de temps), les raisons qui l'ont motivé à pratiquer ce métier ou ce loisir et d'où proviennent les savoirs acquis pour ce métier ou ce loisir. Ensuite, je demandais à l'enquêté, d'une part, quels sont les animaux qu'il observe le plus souvent et dans quels milieux, et d'autre part, quels animaux l'intéressent en particulier et pour quelles raisons. Venaient ensuite les questions ciblées sur les lynx : j'interrogeais l'enquêté sur sa perception des félins et s'il avait déjà eu l'occasion d'en voir (si oui, dans quelles conditions), mais également sur la façon dont les lynx étaient perçus, selon lui, par les autres habitants du massif, et si ces perceptions avaient évolué depuis le retour des félins. J'interrogeais également la personne sur son opinion concernant les conflits existant dans le massif avec les lynx, et entre les habitants à propos des lynx. Enfin, je demandais à l'enquêté de définir les termes « animal sauvage » et « prédateur ». Certains enquêtés faisaient l'objet de questions supplémentaires :

- concernant les enquêtés impliqués dans la gestion de la faune sauvage, tels que les agents de l'OFB, il leur était demandé ce qu'ils entendaient par la notion de « gestion »

- concernant les chasseurs, il leur était parfois demandé de décrire leurs ressentis lors de la mise à mort d'un animal.

Pour clôturer l'entretien, j'invitais la personne à me poser des questions si elle le désirait. Bien que les entretiens soient semi-directifs, lorsqu'un enquêté évoquait un autre sujet, ou s'attardait sur un sujet ou un animal particulier, je suivais ce mouvement.

De manière complémentaire aux entretiens, l'observation participante m'a permis d'être avec les personnes dans les lieux et d'observer via la pratique les savoirs, mais également les ressentis qui ne sont pas toujours verbalisables lors des entretiens. Être sur place quotidiennement, assister aux changements saisonniers, aux dates importantes (e.g. ouverture de la chasse, mise en pâturage, festival photographique) m'a permis d'échanger plus librement avec les habitants et de mieux comprendre les logiques sociales locales. Ma présence longue sur le terrain a été un atout, valorisé par les habitants eux-mêmes qui regrettent que certains chercheurs ne restent sur le terrain que quelques semaines, et a favorisé les liens de confiance avec la plupart des enquêtés. Outre les interactions quotidiennes, il s'agissait par exemple de suivre des chasseurs lors de battues en tant qu'observatrice, de participer à des captures de chevreuils auprès des FDC du Jura et de l'Ain ou encore de suivre des photographes animaliers et des agents de l'OFB lors de sorties de relève de pièges photographiques. La plupart des enquêtés suivis lors d'observations participantes étaient contactés au préalable par téléphone ou consultés directement sur le terrain pour convenir d'un rendez-vous. J'ai également eu l'occasion de suivre durant deux étés les bénévoles et l'animateur responsable du programme associatif d'information et de communication sur le lynx « Paroles de Lynx », dans le massif jurassien. Lancé en 2021 par l'association FERUS, ce programme d'éco-bénévolat qui se déroule dans le massif jurassien et dans le massif vosgien a pour but de sensibiliser les habitants et les touristes sur l'espèce et les menaces qui pèsent sur elle. Les bénévoles interpellent des habitants et des touristes sur des marchés locaux et des sites touristiques majeurs et leur font remplir un questionnaire (aire de présence de l'espèce, estimation de lynx, menaces, taille de l'animal). Les bénévoles révèlent ensuite les réponses du questionnaire et sensibilisent les personnes sur l'importance de l'espèce dans les

écosystèmes. Cela a été l'occasion, non seulement d'accéder à un public plus large, plus urbain et plus touristique, auquel je n'avais pas accès durant mes enquêtes, mais également d'appréhender l'image de l'animal et les visions du monde véhiculées par les bénévoles et les salariés de l'association sur le terrain. En termes d'observation participante dans le cadre de l'entreprise, j'ai pu participer et présenter l'exposition « Apprendre à vivre avec le Lynx », réalisée par les FDC du Jura et de l'Ain à partir des connaissances produites par ECOLEMM, auprès du grand public. A plusieurs reprises durant mon contrat CIFRE, j'ai également pu présenter mes résultats de recherches aux habitants lors de restitutions du programme ECOLEMM organisées par les FDC. Cela a été une occasion précieuse d'avoir des retours des habitants (dont des enquêtés) sur les premiers résultats de l'étude, et de les discuter.

Le corpus analysé dans la thèse se compose par conséquent de trois types de données : les listes recueillies lors de la remémoration libre, les discours recueillis lors des entretiens semi-directifs et les observations réalisées sur le terrain (observation participante). Les données issues de la remémoration libre ont été analysées à l'aide du logiciel FLARES (*Free List Analysis under R Environment using Shiny*)[9]. Quant aux données issues des entretiens et des observations participantes, elles ont fait l'objet d'une analyse manuelle qui a permis d'indexer les discours et les observations par contenus thématiques (e.g. prédation, chasse, conservation) et en fonction des espèces animales. J'ai également réalisé un comptage systématique des mentions d'animaux dans les entretiens et les observations. Ce comptage permet de déterminer si les espèces citées dans les listes (remémoration libre) et leur importance aux yeux des enquêtés sont similaires à celles qui ressortent des discours (entretiens, observations). La comparaison de ces deux types de données et ses apports seront détaillés dans le chapitre 1.

[9] Elaboré par J. Wencelius, E. Garine, C. Raimond, 2017. *FLARES*. URL : www.anthrocogs.com/shiny/flares/

Plan du manuscrit

Le manuscrit se compose de trois parties qui ont été conçues à partir de quatre notions qui forment les thèmes centraux de la thèse : connaître, ressentir, contrôler, mettre à mort. Dans la première partie, je m'attache à présenter le bestiaire jurassien et la construction des savoirs liés à ce bestiaire. Quels sont les animaux les plus significatifs pour les habitants du massif ? Est-ce que tous les habitants parlent des mêmes animaux ? Je m'intéresse aux raisons pour lesquelles ces animaux sont importants et la manière dont ils sont catégorisés par les différents enquêtés. Puis, j'expose la nature des savoirs attachés à ces animaux, et le processus de construction de ces savoirs, qui fait émerger des similitudes et des divergences, et permet de distinguer une vision locale d'une vision globale du monde animal (chapitre 1). Le chapitre 2 permet de poursuivre l'analyse de ces divergences quant aux manières de connaitre les animaux. Je discute des processus d'apprentissage et d'exploration de l'environnement, ainsi que de l'utilisation des savoirs par les enquêtés sur le terrain. Ensuite, la connaissance du territoire est abordée comme une condition essentielle à la connaissance de la faune sauvage, notamment lorsqu'il est question de suivre les animaux, qu'il s'agisse de pistage ou de l'utilisation de pièges photographiques. Ces dispositifs et leur influence sur les relations que tissent les humains avec les espèces animales sont discutés.

Dans la deuxième partie, l'incidence des comportements des animaux sur les perceptions et les pratiques des habitants ainsi que la place qu'ils leur accordent sont discutées. Le chapitre 3 permet de mettre en avant l'agentivité des animaux qui par leurs comportements, modifient les perceptions, les savoirs et les pratiques des enquêtés. Je m'intéresse en particulier aux émotions suscitées par les animaux chez les enquêtés et aux valeurs que ces derniers leur accordent. Puis, je m'interroge sur la notion de juste place des animaux et ce qui caractérise des animaux idéaux pour les enquêtés (chapitre 4). Ce qui ressort de l'analyse sémantique, réalisée auprès des habitants, des termes « animal sauvage » et « prédateur » est exposé et permet de mettre en avant des divergences entre les catégories d'enquêtés. Enfin, je discute des animaux qui n'ont pas leur place et de la notion d'aberration.

Dans la troisième partie, je questionne l'ampleur du contrôle exercé sur la faune sauvage, à l'aide de la notion de « biopolitique », au sens de Foucault (1976), et la place accordée aux prédateurs, animaux et humains, dans une société qui met à distance la mort. Le chapitre 5 décrit les diverses pratiques de contrôle que les enquêtés exercent sur la faune sauvage, et l'importance de la production de savoirs dans cette gestion. Les questions de l'impératif scientifique et de la professionnalisation des savoirs sont discutées. Je montre également les limites de la notion de biopolitique puisqu'il sera question de la capacité des animaux à échapper au contrôle des humains. Puis, je décris les modalités de la marchandisation de la faune sauvage à travers les pratiques de la chasse et de la photographie et je démontre que pour continuer de consommer cette faune, les enquêtés fabriquent la nature. Enfin, dans le dernier chapitre du manuscrit, je montre que le contexte sociétal, qui met à distance la mort, influence les représentations de l'acte de mise à mort par les chasseurs. L'encadrement de la mort des animaux sauvages par les instances gouvernementales est exposé. Puis, les pratiques et les perceptions des chasseurs et des protectionnistes autour de la mort des animaux sont analysées, ce qui permet de mettre en lumière des cosmologies opposées, où les manières légitimes de tuer et la place de l'humain en tant que prédateur sont antithétiques.

PARTIE I

LE BESTIAIRE ET LES SAVOIRS

CHAPITRE 1. LE BESTIAIRE JURASSIEN

Dans ce premier chapitre, je montrerai quels sont les animaux présents dans le monde des enquêtés et ce pourquoi ils y sont présents. Pour cela, je m'attacherai à analyser les savoirs que les enquêtés développent à propos des animaux[10]. J'évoquerai trois types de savoir - sémantique, encyclopédique et symbolique - que l'anthropologue Philippe Descola définit ainsi :

> « Le savoir sémantique est fini et porte sur les catégories […] Tout ce qui est nécessaire pour dire d'un chêne qu'il est un arbre, et d'un arbre qu'il est une plante, c'est de connaître les rapports analytiques d'inclusion entre ces trois catégories. Par contraste, le savoir encyclopédique et le savoir symbolique sont en droit infinis du fait qu'ils portent sur le monde, le premier de façon directe en spécifiant les connaissances cumulatives, révisables, et variables selon les individus, qui se rapportent à l'objet catégorisé — le chêne n'est pas la même chose selon que l'on est botaniste, forestier ou menuisier —, le second de façon indirecte, sous la forme de jugements synthétiques au sujet de propositions concernant le savoir encyclopédique, des énoncés qui ne portent ni sur les mots ni sur les choses, donc, mais qui expriment des croyances formées à partir de ce que nous savons des choses — pour dire du chêne qu'il est le roi de la forêt, il faut déjà en connaître beaucoup sur le chêne » (Descola, 2004a : 430).

Avant de parvenir aux savoirs encyclopédiques et symboliques des enquêtés, il me faut d'abord analyser leurs savoirs sémantiques et établir le bestiaire jurassien ; les espèces qui composent le monde des habitants du massif. L'anthropologue Roy Ellen le rappelle, il est nécessaire de prêter attention à la façon dont les enquêtés appréhendent et classifient leur environnement pour comprendre comment ils interagissent avec celui-ci (Ellen, 1993). Ainsi, j'ai mobilisé la méthode de remémoration libre (ou *freelisting*) qui permet d'une part d'identifier les espèces les plus significatives pour les habitants du massif, la façon dont elles sont classifiées, et d'autre part d'étudier les effets des facteurs culturels et expérientiels dans l'organisation des espèces animales (Ellen, 1993 ; Bernard, 1994 ; Winkler-Rhoades et al., 2010 ; Forth, 2016). La méthode consiste à demander aux enquêtés de nommer, pour une

[10] Le terme « savoir » désigne un système organisé de connaissances.

catégorie donnée, l'ensemble des termes qui leurs viennent à l'esprit et qui font partie de la catégorie. Élaboré dans le domaine de la psychologie cognitive, la remémoration libre est une méthode ethnographique reconnue qui repose sur trois hypothèses, 1) lorsque les individus réalisent les listes, ils ont tendance à lister par ordre de familiarité, 2) les individus qui ont plus de connaissances dans un domaine réalisent des listes plus longues, et 3) les termes mentionnés par la majorité des enquêtés ont une importance locale (Quinlan, 2005). Autrement dit, les humains utilisent les termes dont ils ont le plus besoin pour échanger concernant un domaine précis, et ils nomment les animaux auxquelles ils attribuent le plus de valeur (économique, esthétique, écologique) (Ellen, 1993). La remémoration libre permet dans les premiers temps de l'enquête d'appréhender les systèmes de connaissances (sur la faune) des populations étudiées, systèmes qui définissent et façonnent en partie les relations humains-animaux.

Si la remémoration libre est une méthode basique qui donne accès aux savoirs sémantiques des enquêtés, elle ne permet pas d'appréhender directement les savoirs encyclopédiques et symboliques. Or, pour l'anthropologue Philippe Descola, il serait réducteur d'étudier uniquement le savoir sémantique des enquêtés, car les trois types de connaissance (sémantique, encyclopédique, symbolique), qui engendrent trois modes de catégorisations des objets naturels, sont indissociables et doivent être envisagés conjointement. A l'instar de l'exemple de l'anthropologue concernant le chêne, avant de dire qu'un cerf est roi de la forêt (savoir symbolique), les enquêtés ont dû accumuler des savoirs sémantiques et encyclopédiques importants sur l'animal (Descola, 2004a). Afin d'envisager conjointement ces trois modes de catégorisation des objets naturels, j'ai mobilisé et comparé deux types de données : les données issues de l'analyse des discours (entretiens) et les données issues de l'analyse des listes obtenues grâce à la remémoration libre. Le choix de cette méthode duale permet également de pallier les limites de ces deux méthodes conduites séparément. En outre, partant de l'hypothèse que les enquêtés ne partageaient pas la même vision du monde animal, comme je l'ai expliqué dans l'introduction, j'ai décidé de les regrouper *a priori* dans deux catégories : « utilitariste » et « protectionniste ». La première catégorie, « utilitariste », regroupe les chasseurs, les

agriculteurs, les forestiers et certains habitants non impliqués dans la gestion de la faune, et la seconde catégorie, « protectionniste », se compose des salariés et des bénévoles d'APN, des photographes animaliers, des agents de l'OFB, du PNRHJ et de la RNNHCJ, de naturalistes amateurs et d'habitants non impliqués dans la gestion de la faune sauvage. J'attends de cette approche duale et de l'analyse comparée (remémoration libre, entretiens) de me permettre de déterminer s'il existe de grandes différences entre les enquêtés, qui se décrivent eux-mêmes sur le terrain comme très différents[11], quant aux espèces citées, à leur importance et à la façon de les catégoriser. C'est également l'occasion de tester l'hypothèse inverse, celle de Charles Stépanoff, qui postule qu'il n'y a pas de traitement homogène du vivant dans les sociétés (Stépanoff, 2024). L'anthropologue soutient qu'il est essentiel de « reconnaître d'emblée la complexité relationnelle et la disharmonie écologique comme des caractères constitutifs de notre condition humaine » dans le but de mieux comprendre les relations humains-animaux (Stépanoff, 2024 : 47). De plus, l'approche duale que je mobilise permet de mieux situer les espèces les unes par rapport aux autres et en particulier la place du lynx dans le bestiaire. L'anthropologue Gregory Forth, dans ses travaux sur le porc-épic chez les Nages (Indonésie), explique que pour comprendre la relation des habitants à une espèce, il est nécessaire de prêter attention aux façons dont les habitants lient cette espèce aux autres espèces (Forth, 2016). Le jeu de données issu des entretiens a été récolté auprès de 150 habitants, lors de 126 entretiens semi-directifs et plus de 140 observations participantes[12]. Ces données ont fait l'objet d'une analyse manuelle[13] qui a permis d'indexer les discours par contenus thématiques (e.g. prédation, chasse, conservation) et de réaliser un comptage systématique des mentions d'animaux dans les entretiens. Ce comptage permet de déterminer si les espèces citées dans les listes (remémoration libre)

[11] Je le montrerai tout au long du manuscrit, les enquêtés, en particulier les chasseurs, les éleveurs et les membres des APN, ont tendance dans leurs discours à mettre l'accent sur ce qui différencie leur mode de vie, leurs pratiques, leurs connaissances, leur mode de consommation (de viande notamment), des autres groupes d'habitants, qu'ils désignent eux-mêmes comme opposés.

[12] Pour une description détaillée de la tenue et du contenu des entretiens, et du déroulé des observations participantes se reporter à l'introduction.

[13] Nous n'avons pas utilisé de logiciel informatique pour analyser les discours.

et leur importance aux yeux des enquêtés sont similaires à celles qui ressortent des discours (entretiens). Le jeu de données issu de l'exercice de remémoration libre a été récolté auprès de 45 des 126 enquêtés rencontrés, lors des entretiens semi-directifs, suivant un protocole identique pour les 45 personnes. La consigne était : « s'il vous plaît, nommez tous les animaux à quatre pattes que vous connaissez ». L'utilisation de la notion « d'animal à quatre pattes » a été décidée car j'ai choisi de focaliser mon étude sur les mammifères terrestres, dont fait partie le lynx, et cette notion permet également d'englober les animaux sauvages autant que les animaux domestiques (Wierzbicka, 1992b). Par conséquent, il est important de noter que les oiseaux, les arthropodes, les poissons et les mollusques se trouvent ainsi exclus de cette étude de remémoration libre. L'analyse comparée des résultats de l'exercice de remémoration libre et des discours des enquêtés (entretiens) concerne donc exclusivement les « animaux à quatre pattes ». Les données issues du freelisting ont ensuite été analysées à l'aide du logiciel FLARES (*Free List Analysis under R Environment using Shiny*)[14].

Dans un premier temps, je présenterai le bestiaire jurassien en comparant les résultats obtenus de l'analyse des listes (remémoration libre) et de l'analyse des discours des enquêtés (entretiens). Puis, je montrerai que les prédateurs et les animaux chassables sont des animaux centraux dans le monde des enquêtés, tel qu'ils le restituent dans l'exercice de la remémoration libre, mais que l'importance de ces animaux et la façon de les catégoriser divergent selon les catégories d'habitants. Enfin, à partir de l'analyse de la construction des savoirs, et en particulier des sources d'acquisition du savoir privilégiées par les enquêtés, je démontrerai qu'il existe des divergences entre les protectionnistes et les utilitaristes, mettant au jour deux visions du monde animal.

[14] Elaboré par J. Wencelius, E. Garine, C. Raimond, 2017. FLARES. URL : www.anthrocogs.com/shiny/flares/

1.1 Les habitants et « leurs » animaux

1.1.1. Des prédateurs et des espèces gibier

L'analyse du contenu de mes notes de terrain, réalisée grâce à une indexation par grands thèmes (e.g. prédation, chasse, conservation, agriculture) et en fonction des espèces animales, me permet de montrer que les animaux mentionnés sont en grande majorité des « mammifères » ; ils représentent 74% des animaux mentionnés dans les entretiens réalisés avec les enquêtés[15]. Dans 98% des mentions, les mammifères sont cités sous la forme de taxons génériques[16] (lynx, loup, chien), et dans seulement 2% des cas, sous la forme de taxons spécifiques (chat forestier, chacal doré, renard polaire)[17]. Ces résultats sont cohérents avec les résultats obtenus grâce à la méthode du *freelisting*[18], puisque 91% des animaux cités dans les listes sont des mammifères. A noter que la phrase inductrice de l'exercice de remémoration libre ciblait les mammifères (« animaux à quatre pattes »).

L'analyse comparée des listes et des discours des enquêtés (entretiens) concernant exclusivement les « animaux à quatre pattes », c'est l'analyse du contenu des discours des habitants (entretiens) qui m'a permis de montrer que les oiseaux sont le deuxième groupe d'animaux les plus mentionnés par les enquêtés, et le premier groupe en termes de diversité d'espèces citées (104 oiseaux différents cités, contre 69 mammifères différents cités). Ils représentent 19.5% des animaux mentionnés dans les discours des

[15] Sur 1800 mentions d'animaux extraites des discours des enquêtés, 1328 mentions concernent des mammifères, soit 74% des animaux cités.
[16] Au sens de Berlin (1992), voir la note 7 ci-dessous.
[17] Les taxinomies populaires d'objets naturels ont une structure similaire qui se construit en fonction d'une hiérarchie inclusive de taxons, établie sur six rangs, le plus large est le « règne » (e.g. « animal ») qui est peu utilisé, viennent ensuite les « formes de vie » (mammifère, oiseau), le niveau « intermédiaire », le niveau « générique » qui est considéré comme le rang de base, celui qui regroupe le plus grand nombre de taxons (poule), le niveau « spécifique » (hyène brune, hyène tachetée), et enfin le dernier rang est le rang « variétal » qui regroupe les taxons de variétés cultivées (Berlin, 1992).
[18] En prenant en compte l'impact du biais de la consigne, puisqu'il était demandé aux enquêtés de nommer « tous les animaux à quatre pattes » qu'ils connaissaient, hors la plupart des animaux à quatre pattes connus sont des mammifères (Winkler-Rhoades et al., 2010).

enquêtés[19]. S'ils sont surtout mentionnés sous la forme de taxons génériques (51% des mentions) (aigle, hirondelle), ils le sont aussi très régulièrement sous la forme de taxons spécifiques (38% des mentions) (aigle royal, hirondelle des rochers) et de taxons forme de vie (11% des mentions) (oiseau). Outre les mammifères et les oiseaux, qui représentent à eux seuls 93.5% des mentions d'espèces animales dans les discours des enquêtés, le reste des animaux cités se compose à 4% d'arthropodes (arachnides, mille-pattes, insectes, crustacés), à 0.9% de reptiles, à 0.6% de poissons, à 0.6% d'amphibiens et seulement 0.4% de mollusques. Les arthropodes, tout comme les reptiles, sont évoqués sous la forme de taxons génériques dans plus de 60% des cas, et dans plus de 20% des cas au niveau de la forme de vie (insecte) pour les arthropodes et sous la forme de taxons spécifiques pour les reptiles (vipère aspic, couleuvre d'eau). Si les poissons sont mentionnés sous la forme de taxons génériques dans 75% des cas, les amphibiens sont uniquement mentionnés sous cette forme. Enfin, les mollusques, comme pour les autres formes de vie, sont principalement évoqués sous la forme de taxons génériques. La faible présence de ces animaux dans les discours des enquêtés peut s'expliquer par le fait que bien qu'il existe des contacts assez fréquents entre les enquêtés et ces animaux, ces derniers ne sont pas considérés comme un aspect important de leurs expériences (Sealey, Charles, 2013).

De manière générale, la grande majorité des animaux mentionnés le sont sous la forme de taxons génériques (87% des taxons cités). L'anthropologue Scott Atran a démontré que, dans tout système de classification populaire, les taxons génériques sont les taxons les plus nombreux (Atran, 2003). Au sens de Scott Atran, les espèces génériques sont des catégories aisément assimilables, identifiables et nommables pour les humains (Atran, 2003). Elles peuvent être divisées au niveau spécifique ; les taxons spécifiques sont généralement binomiaux (noms composés) et permettent de percevoir directement la relation hiérarchique entre une espèce et une sous-espèce (Atran, 2003). La différenciation d'une espèce générique dépend de son importance culturelle (Atran,

[19] Sur 1800 mentions d'animaux extraites des discours des enquêtés, 351 mentions concernent des oiseaux, soit 19.5% des animaux cités.

2003 ; Nolan et al., 2006). Le rang générique permet aux personnes « de percevoir et de prédire les propriétés les plus importantes qui relient les membres d'une espèce biologique et de distinguer les espèces entre elles » (Atran, 2003 : 6). D'après les cognitivistes, les espèces génériques sont les types « préférés » d'espèces qui divisent le monde animal ; elles attirent l'attention, sont facilement mémorisables et transmissibles, et elles fournissent des ancrages sur lesquels attacher les connaissances et les comportements des espèces animales (Atran, 2003 : 16). A noter qu'il est important de distinguer les espèces génériques qui sont les seules de leur genre dans une zone donnée (e.g. blaireau) et les espèces génériques qui ne le sont pas (e.g. mésange, qui peut être bleue, charbonnière, huppée). Ainsi, un enquêté aura tendance à écrire « blaireau » sur sa liste et non blaireau d'Europe car il n'y a qu'une espèce de blaireau dans la zone, et la précision semble par conséquent inutile.

L'analyse du contenu des entretiens a également permis de mettre en avant le fait que 92% des animaux cités sont des animaux sauvages, tandis que les animaux domestiques ne représentent que 8% des espèces mentionnées. Si les animaux domestiques semblent moins centraux dans le monde des enquêtés, il faut cependant rappeler que le nombre d'espèces domestiques est bien inférieur au nombre d'espèces sauvages ; il serait donc difficile d'en citer autant. Sur les 10 animaux les plus mentionnés par les habitants, on retrouve seulement deux animaux domestiques (les chiens, les chats), les autres espèces citées étant des animaux sauvages ; trois prédateurs (lynx, loup, renard), quatre ongulés (sanglier, chevreuil, cerf, chamois), un lagomorphe (lièvre) et un oiseau (grand tétras) (*figure 4*)[20]. Ces 10 animaux sont tous présents localement et trois font l'objet de mesures de protection (lynx, loup, grand tétras). De nouveau, ces résultats sont cohérents avec les résultats obtenus via la remémoration libre, puisque dans les listes, 87% des animaux sont des animaux sauvages et seulement 13% sont des animaux

[20] Ces catégories (prédateur, ongulé, lagomorphe, oiseau) sont partiellement issues de mes enquêtes, certaines personnes utilisant ces termes pour décrire les espèces en question. Bien que ces catégories ne correspondent pas aux catégories scientifiques et ne soient pas pertinentes pour l'ensemble des enquêtés, ces termes me sont apparus comme les plus commodes pour restituer les résultats.

domestiques. Les 10 animaux les plus saillants culturellement dans les listes correspondent aux 10 animaux les plus mentionnés dans les discours, à l'exception du grand tétras qui n'est pas présent dans les listes d'animaux à quatre pattes. Par conséquent, on constate une forte cohérence des résultats produits par les deux approches. On retrouve les trois mêmes prédateurs (lynx, loup, renard), les quatre ongulés (chevreuil, sanglier, cerf, chamois) et un lagomorphe, le lapin, qui peut aussi bien être domestique que sauvage. Sur ces 10 animaux, deux sont domestiques et revêtent une importance particulière pour les enquêtés : le chat et le chien.

L'analyse des listes m'a permis de déterminer le degré de saillance culturelle de chaque espèce mentionnée : cette saillance culturelle est définie par la position d'un animal dans la liste - plus l'animal se trouve au début de la liste, plus il est considéré comme important aux yeux des enquêtés - et par la fréquence de citation de l'animal dans l'ensemble des listes (Nolan, Robbins, 2001 ; Winkler-Rhoades et al., 2010). L'indice de Sutrop (en bleu sur le graphique) est intéressant car il tient compte à la fois de la position du taxon dans la liste (ce qui est le plus marquant est ordinairement cité en début de liste) et de sa fréquence de mention dans toutes les listes. Le paramètre de la position moyenne de l'animal est important pour définir les termes activement utilisés dans le domaine « animal » (Sutrop, 2001). Il existe généralement une corrélation entre la fréquence et le rang moyen d'un terme[21].

[21] Les termes les plus fréquents sont nommés en premier et les termes cités uniquement par quelques personnes sont nommés en dernier.

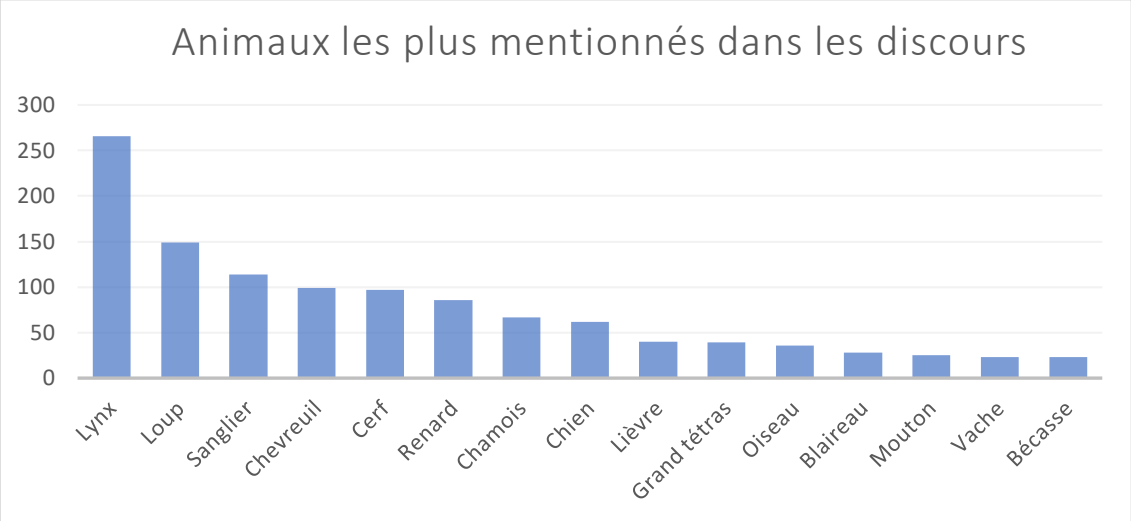

Figure 4. Graphique représentant les 15 animaux les plus mentionnés dans les discours des habitants du massif jurassien (en ordonnée : nombre d'occurrences des termes dans les énoncés lors des entretiens). Dans le cadre de cette analyse du contenu de mes notes de terrain auprès de plus de 150 habitants, j'ai relevé 1800 mentions d'animaux, dont 266 concernaient des lynx, 149 des loups, 114 des sangliers, 99 des chevreuils, 97 des cerfs, 86 des renards, 67 des chamois, 62 des chiens, 40 des lièvres, 39 des grands tétras, 36 des oiseaux, 28 des blaireaux, 25 des moutons, 23 des vaches et 23 des bécasses

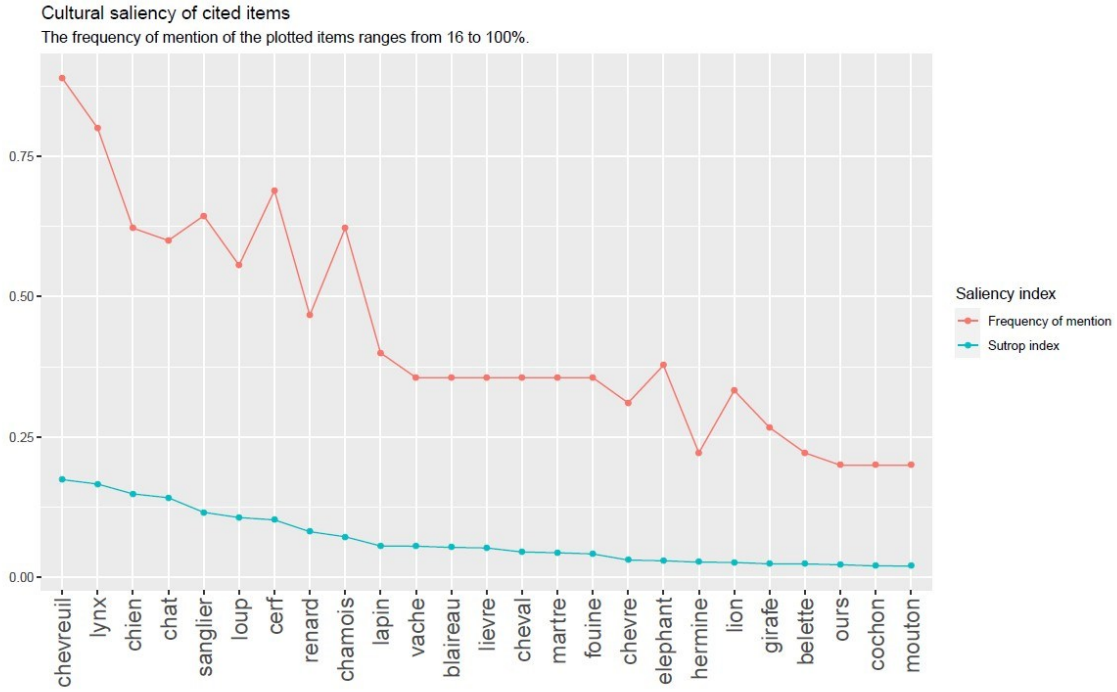

Figure 5. Saillance culturelle des animaux cités dans les listes. Indice de Sutrop (bleu) et Fréquence de mention (rouge) dans les listes. Nombre animaux cités : 101 (saturation : 27 personnes). Nombre d'enquêtés : 45 personnes.

1.1.2. Des catégorisations révélatrices de vision du monde animal diverses

L'analyse de la façon dont les enquêtés catégorisent les animaux dans les listes, comparée avec l'analyse du contenu des entretiens, permet d'appréhender les relations des enquêtés avec les animaux et leurs connaissances sur les animaux, et ainsi d'en apprendre davantage sur leurs diverses visions du monde animal. Mon analyse repose sur les données issues de l'exercice de remémoration libre réalisé auprès de 45 personnes, dont 33% sont des femmes et 67% des hommes. Conçue comme une méthode utile dans les premiers temps de l'enquête pour appréhender les systèmes de connaissances sur la faune, la remémoration libre a été utilisée lors des 45 premiers entretiens menés dans le cadre de l'étude. Deux faits m'ont amenée à ne plus mobiliser la remémoration après les 45 premiers entretiens : d'une part la pratique est apparue comme enfantine auprès des habitants, ce qui avait tendance à décrédibiliser le reste de l'entretien, d'autre part la saturation des données a été atteinte à partir de 27 participants[22]. Parmi les 45 participants, la majorité des enquêtés sont des chasseurs et/ou des salariés de fédération de chasse (soit 55.5% des enquêtés), viennent ensuite les membres (bénévoles ou salariés) d'APN qui représentent 20% du corpus, les photographes animaliers (11%) et les éleveurs agriculteurs (6%) (*figure 6*). Enfin, seuls un agent de l'ONF, un maire et un retraité ont participé à l'exercice de remémoration libre.

Grâce au logiciel FLARES, qui analyse les listes, j'ai pu vérifier s'il existait des différences significatives entre les enquêtés. Les réponses issues de la remémoration libre ont été comparées entre les enquêtés, en prenant en compte leur appartenance à l'une des deux catégories. Ci-dessous, j'ai représenté graphiquement ces distances inter-individuelles grâce à une Analyse Factorielle sur Tableau de Distance sur laquelle j'ai représenté la variable 'catégorie' (*figure 7*).

[22] Saturation des données : 27 participants ont cité la totalité des 101 espèces mentionnées. Les 18 participants restants n'ont ajouté aucune information nouvelle.

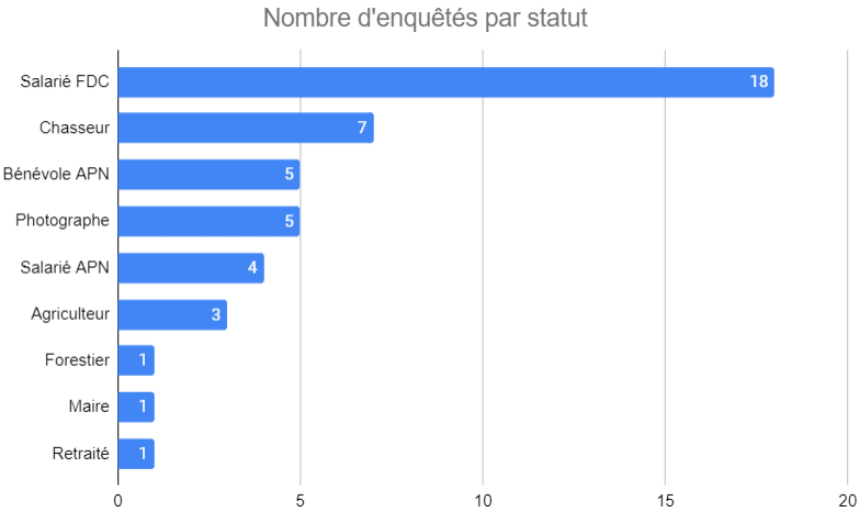

Figure 6. Graphique du nombre de personnes enquêtées, classées selon leur statut. Par « statut », j'entends le terme avec lequel la personne enquêtée s'est présentée lors de l'exercice de remémoration libre. N.45 personnes.

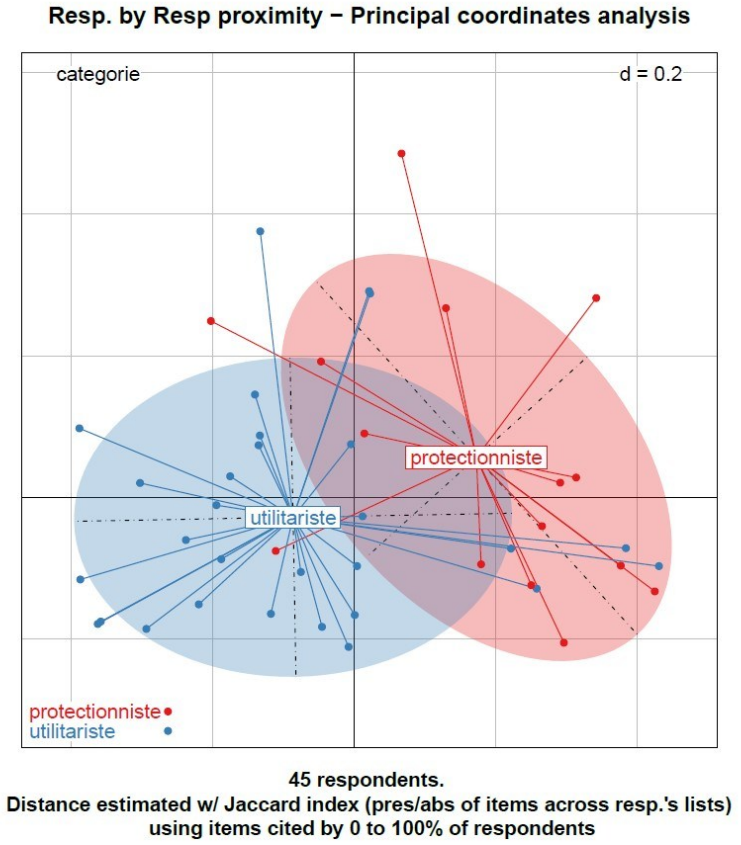

Figure 7. Graphique représentant les distances inter-individuelles, à partir de la variable 'catégorie'. Nombre d'enquêtés : 45 personnes. Utilitariste : 30 personnes. Protectionniste : 15 personnes.

A partir de l'indice de Jaccard, la distance entre les enquêtés a été évaluée sur la base de l'absence ou de la présence des taxons listés dans chacune des listes. Pour chaque catégorie, j'ai vérifié si les distances inter-individuelles (estimées à partir de l'indice de Jaccard) sont plus faibles au sein des groupes qu'entre les groupes. J'ai d'abord procédé à un test d'homogénéité de la variance au sein des différents statuts grâce à la fonction betadisper du package vegan de R. Les résultats du test pour la variable 'catégorie' (F=0,61, p=0,44) indiquent que les dispersions intra-groupes ne sont pas significativement différentes pour les sous-groupes. L'homogénéité de la variance vérifiée me permet de procéder à une analyse multivariée de la variance afin de tester l'existence de différences significatives dans les patterns de réponses entre sous-groupes. J'ai utilisé la fonction adonis du package vegan de R. Les résultats de l'analyse multivariée de la variance (R^2=0,07, p=0,003) indiquent que la variable 'catégorie' n'explique qu'une faible proportion de la variation totale des réponses observées dans le jeu de données[23]. Quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, les enquêtés ont donc tendance à citer les mêmes animaux.

S'il ressort que les enquêtés ont tendance à citer les mêmes animaux il est néanmoins important de rappeler que l'indice de Jaccard, qui m'a servi à évaluer la distance inter-individuelle, ne prend pas en compte le rang de citation des taxons ; les enquêtés sont comparés entre eux seulement sur la base des taxons qu'ils ont ou n'ont pas cités. Par conséquent, j'ai analysé de manière plus poussée à la fois le rang de citation[24] et la façon dont les enquêtés catégorisent les animaux, grâce à la comparaison entre le dendrogramme « utilitariste » d'une part, et le dendrogramme « protectionniste » de l'autre (figures 8 et 9, p.62). Les ethnobiologistes William Balée et Justin Nolan ont démontré que les clusters, rendus visibles dans les dendrogrammes, sont des « indicateur[s] fiable[s] de la réalité cognitive d'un domaine sémantique » (Balée, Nolan,

[23] Je tiens à remercier Jean Wencélius pour son aide et ses conseils précieux quant à l'analyse de ce jeu de données et les explications concernant les calculs générés par le logiciel FLARES.
[24] C'est-à-dire où se situe le taxon dans la liste et par rapport aux autres taxons, ce qui permet d'évaluer la saillance culturelle des espèces en fonction des enquêtés.

2015 : 7). Ainsi, lorsque l'on compare le rang de citation (indice de Sutrop) des dix animaux les plus significatifs pour chacune des deux catégories d'enquêtés, on constate que bien que certaines espèces soient présentes dans les listes des deux catégories, elles n'ont pas la même importance[25]. A titre d'exemple, le lynx est l'animal le plus mentionné dans les listes par les protectionnistes et apparait souvent en premier sur la liste, tandis que chez les utilitaristes, le félin n'apparait qu'au milieu de la liste et est moins fréquemment mentionné. Or je l'ai montré plus haut, les espèces marquantes sont citées au tout début des listes.

Chez les protectionnistes, le lynx, le loup et le chevreuil se démarquent des autres animaux et apparaissent comme les espèces les plus marquantes pour ces enquêtés. Si l'on retrouve également le chevreuil parmi les espèces citées en tout début de liste chez les utilitaristes, ce sont le chat, le chien et le sanglier qui apparaissent comme les animaux les plus marquants. Les animaux domestiques tiennent une place importante chez les utilitaristes : parmi les dix animaux les plus saillants, trois sont des animaux domestiques. Tandis que parmi les dix animaux les plus marquants chez les protectionnistes, on ne compte aucun animal domestique. Ces résultats sont appuyés par ceux de l'analyse du contenu de mes notes de terrain qui démontre que les protectionnistes accordent peu d'intérêt aux animaux domestiques qui ne sont peu voire pas mentionnés dans les discours (entretiens). Cela est intéressant par rapport à l'analyse de Stépanoff sur « l'exploitection » car chiens et chats font plutôt partie du domaine de protection dédié aux animaux domestiques par les protectionnistes (Stépanoff, 2021), or mon analyse montre qu'on les retrouve plutôt chez les utilitaristes.

On observe également des dissimilitudes entre les protectionnistes et les utilitaristes dans la manière de catégoriser les animaux. Les dendrogrammes (*figures 8 et 9*) me permettent de visualiser les divisions et les connexions qu'établissent les enquêtés

[25] A partir du logiciel FLARES, en utilisant l'indice de Sutrop nous avons obtenu la liste des 10 animaux les plus saillants pour les enquêtés en fonction de leur catégorie :
Utilitariste : chat, chien, chevreuil, sanglier, lynx, cerf, renard, vache, lièvre, chamois
Protectionniste : lynx, loup, chevreuil, renard, cerf, chamois, blaireau, fouine, sanglier, martre.

entre les animaux. La notion de « proximité » signifie que deux animaux sont cités l'un à la suite de l'autre lors de la remémoration, de manière récurrente dans les listes, ce qui montre que les animaux sont considérés comme étant similaires par les enquêtés, soit en termes de morphologie, d'écologie ou d'utilité. Si l'on retrouve un cluster d'animaux « exotiques » (e.g. lion, éléphant) chez les utilitaristes et les protectionnistes, on observe des différences notables quant à la catégorisation des espèces domestiques. Chez les protectionnistes, il existe deux clusters d'animaux domestiques bien distincts des autres animaux ; le chien et le chat d'une part, le cheval de l'autre. Tandis que chez les utilitaristes, s'il existe un cluster distinct qui regroupe le cochon, la chèvre et le mouton, les autres animaux domestiques (e.g. vache, cheval, chien, chat) sont associés aux grands prédateurs et aux espèces chassables, dans un large cluster. Grâce à l'analyse du contenu de mes notes de terrain, je sais que les chiens et les chats sont en partie considérés comme des prédateurs par les utilitaristes, ce qui tend à expliquer leur association aux autres prédateurs sauvages. Le chien est décrit comme un « prédateur inné » (Didier, élu FDC, Jura) en tant qu'auxiliaire du chasseur et le chat comme « un prédateur insatiable » d'oiseaux et de rongeurs (Hubert, chasseur, Jura). Quant à la vache et au cheval, d'après l'analyse textuelle des entretiens réalisés auprès des utilitaristes, leur association aux grands prédateurs et aux espèces chassables s'explique par le fait qu'ils soient régulièrement parqués en lisière de forêt au contact de ces animaux, et occasionnellement les proies des prédateurs présents dans ce cluster. En outre, leur taille semble les différencier des autres animaux domestiques comme la chèvre ou le mouton. Une autre différence notable entre les deux catégories réside dans le fait que les protectionnistes tendent à séparer les prédateurs de leurs proies, au contraire des utilitaristes qui ont tendance à associer prédateurs et proies, et tendent ainsi à catégoriser les animaux en fonction des relations que ces derniers entretiennent entre eux. Il apparait que les protectionnistes ont tendance à s'exclure des relations entre animaux tandis que les utilitaristes ont tendance à s'y insérer. Enfin, on remarque que les utilitaristes ont tendance à nommer presqu'exclusivement des espèces locales (à l'exception du petit cluster d'animaux « exotiques ») tandis que les protectionnistes associent les espèces locales à des espèces non locales (e.g. coyote, ours, bouquetin).

De manière générale, les catégorisations sont similaires, mais une étude plus poussée permet de mettre au jour des dissimilitudes qui relèvent de cosmologies différentes et d'une exposition inégale (fréquence des interactions) aux animaux : la manière de catégoriser les animaux et l'importance qui est accordée à certaines espèces divergent en fonction de la catégorie d'enquêtés. Les espèces significatives pour les utilitaristes sont des animaux domestiques (chat, chien) et des animaux chassables (chevreuil, sanglier), et l'on perçoit que les espèces domestiques sont associées à des espèces sauvages, tandis que les protectionnistes accordent plus d'importance aux grands prédateurs (lynx, loup) et à des espèces qui ne sont pas forcément locales (ours, bouquetin), ces espèces non locales étant associées aux espèces locales. On voit ainsi se dessiner deux visions du monde animal différentes, que je développerai plus bas, après avoir présenté plus finement ce pourquoi les espèces animales les plus cités sont particulièrement importantes pour les enquêtés.

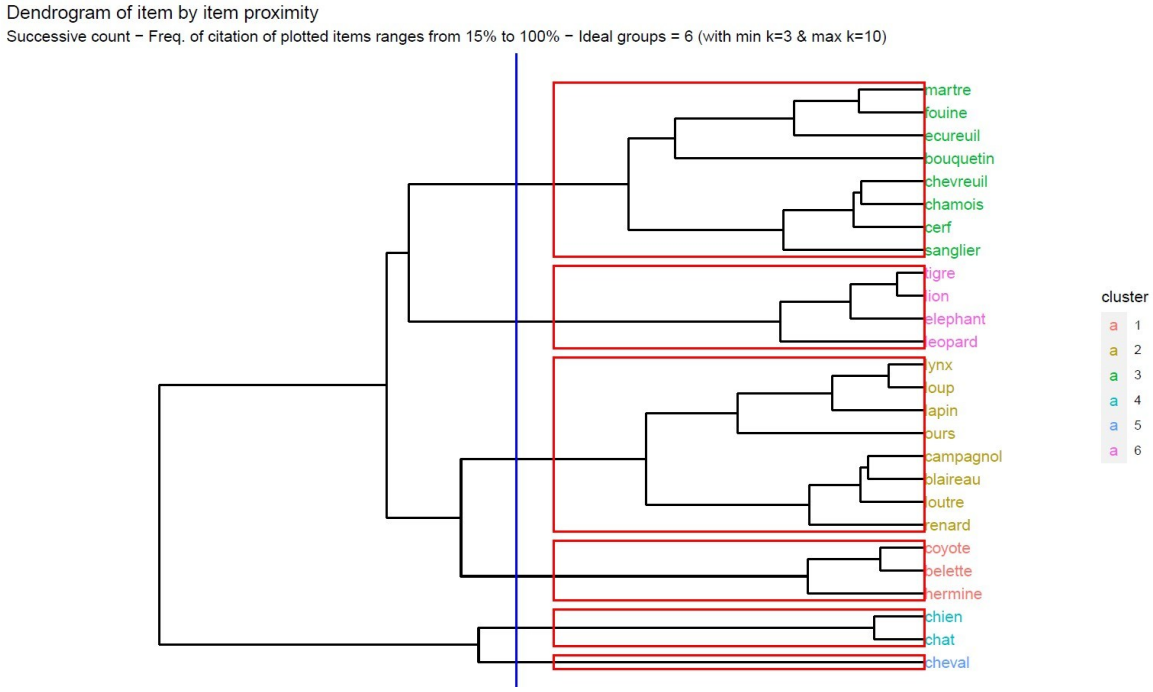

Figure 8. Dendrogramme représentant la proximité des taxons cités (freelisting) pour la catégorie 'protectionniste'. Seuls les animaux (taxons) dont la fréquence de citation excède 15% ont été pris en compte, soit un total de 26 animaux. Nombre d'enquêtés : 15 personnes.

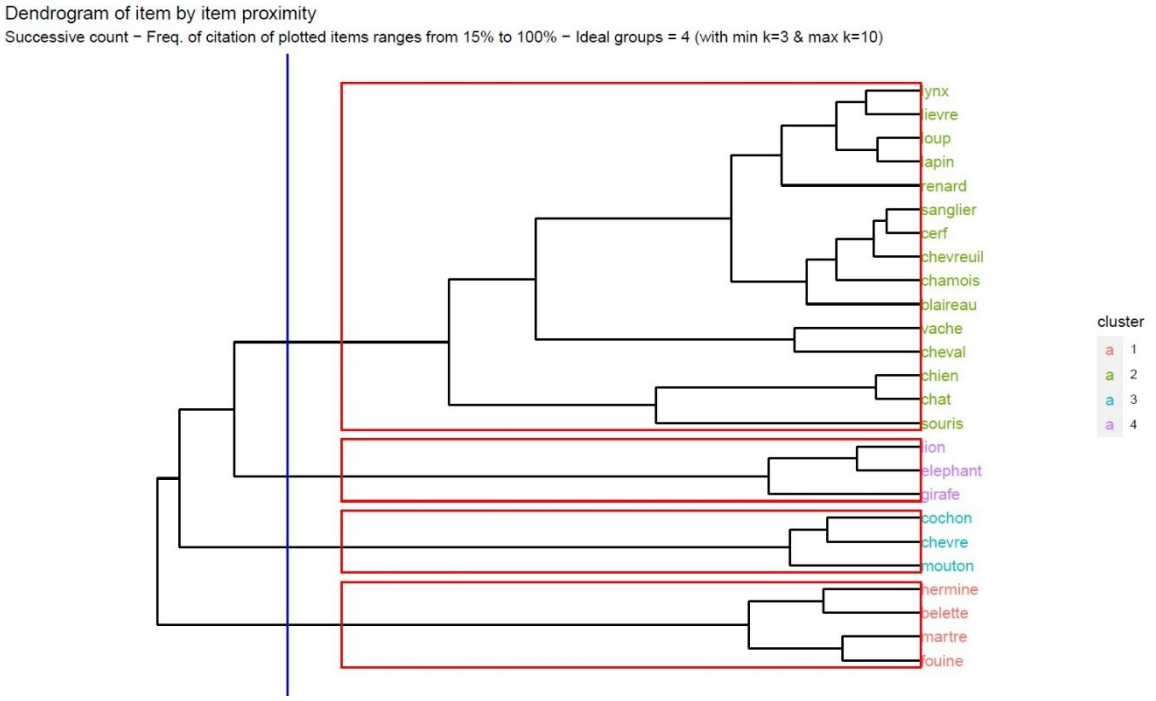

Figure 9. Dendrogramme représentant la proximité des taxons cités (freelisting) pour la catégorie 'utilitariste'. Seuls les animaux (taxons) dont la fréquence de citation excède 15% ont été pris en compte, soit un total de 26 animaux. Nombre d'enquêtés : 30 personnes.

1.2. Les animaux significatifs du bestiaire jurassien

Lynx, chevreuil, chien, chat, sanglier, loup, cerf, renard, chamois, lièvre et grand tétras sont les animaux les plus saillants culturellement pour les enquêtés ; ces animaux sont ceux dont ils parlent le plus et avec lesquels ils interagissent. Je vais dès à présent décrire les raisons pour lesquelles ces animaux marquent les habitants et ce qui ressort de leurs discours, afin de dessiner plus finement le bestiaire jurassien.

1.2.1. Les grands prédateurs

Les lynx apparaissent comme une figure centrale du corpus (remémoration libre, entretiens, observations), et occupent une place importante dans les entretiens. Les discours, des protectionnistes en particulier, sont plus longs et les anecdotes plus détaillées que pour les autres animaux. Le félin suscite aussi plus d'émotions, qu'elles soient positives ou négatives. Lors des entretiens et des observations, les rencontres avec les lynx sont l'élément le plus évoqué, elles marquent les habitants et leurs récits font rapidement le tour du village ou de la famille. Elles marquent les enquêtés par les émotions qu'elles provoquent, et par la rareté de leurs occurrences :

> *« Tout le monde sait qu'il y en a dans le massif mais peu l'ont vu » (Noémie, randonneuse, Jura).*

Pour certains, ces rencontres provoquent étonnement, joie et excitation, et pour d'autres, elles suscitent de la peur et de l'agacement, ce que j'évoquerai plus en détails dans le chapitre 3 consacré aux émotions. En revanche, tous sont impressionnés par la taille de l'animal :

> *« C'est énorme, c'est un petit chevreuil » (Karine, chasseuse, Jura).*

Ce qui étonne également nombre d'habitants est de pouvoir rencontrer le félin sur les routes, et dans des milieux anthropisés :

> *« Je n'aurai jamais pensé en voir un sur la route ! Il est sorti du ravin sur la route, j'ai été très surprise ! » (Marinette, office de tourisme, Jura).*

De ces rencontres et des anecdotes qui en découlent, les lynx sont décrits comme des animaux qui ne sont ni craintifs, ni agressifs, mais au contraire très curieux et sûrs d'eux. Ils sont presque systématiquement comparés au chat domestique :

> *« C'est un peu comme un chat, c'est méprisant, et puis c'est très curieux aussi » (Justin, garde ENS, Ain).*

Le félin apparait comme serein, discret et rare aux yeux des habitants, qui soulignent tous sa beauté. Les lynx sont également dépeints comme des animaux sauvages et mystérieux : leur rareté, leur discrétion, et le fait que l'espèce et son écologie soient peu connus en font des « animaux mythiques » (Damien, agent de l'OFB, Jura). Pour les enquêtés proches du monde de la protection de la nature, les lynx sont des animaux « emblématiques » (Renaud, bénévole APN, Ain ; Marcel et Jules, agents de l'OFB, Jura), « indicateur de la bonne santé des milieux » (Xavier, salarié du PNRHJ, Jura ; Noel, guide de moyenne montagne, Jura). Ils sont, pour les enquêtés protectionnistes, le « symbole de la forêt jurassienne » (Oscar, conservation RNN, Ain), et lui donne son aura :

> *« Le massif jurassien c'est réputé dans le milieu de la forêt comme étant un endroit sauvage et ça c'est grâce aux lynx, c'est le lynx qui donne à la forêt quelque chose, cette aura qui la rend spéciale » (Lucas, photographe, Doubs).*

Un sujet particulièrement prégnant dans les conversations avec les habitants au sujet des lynx concerne leurs comportements prédateurs. Les protectionnistes voient en eux des « régulateurs naturels » des ongulés (Joseph, bénévole APN, Jura) et des « prédateurs économes » (Valentin, agent de l'OFB, Jura), entendu comme faisant très peu de dégâts sur les troupeaux domestiques (ovin et caprin) et consommant la quasi entièreté de leur proie. Les félins sont ainsi décrits comme de « bons chasseurs » (Amaury, salarié APN, Ain), à l'opposé des chasseurs humains. Ces derniers sont partie intégrante des discours sur les lynx, puisque de nombreux enquêtés non-chasseurs pensent que les adeptes de Diane ne sont pas en faveur de la présence du félin :

> *« Les chasseurs ont une haine pour le lynx, ils le voient comme un concurrent » (Anna, bénévole APN, Jura)*

« Les chasseurs n'aiment pas les lynx car ils les privent de ressources cynégétiques » (David, photographe, Jura).

Les chasseurs sont d'ailleurs régulièrement accusés par les protectionnistes d'actes de destructions illégales, qu'une grande partie des enquêtés expliquent par le fait que les chasseurs considèrent les lynx comme des concurrents, puisqu'ils chassent les mêmes proies que les chasseurs humains (chevreuil, chamois et lièvre). Quant aux chasseurs enquêtés, si certains d'entre eux ne considèrent pas que les lynx ont un impact sur les populations de chevreuils, la majorité pense que les félins sont à l'origine de la diminution des populations de gibier (chevreuils, chamois, lièvres). Le fait de retrouver des carcasses conforte cette position :

« Quand il y a un lynx à un endroit, on le sait, on retrouve des carcasses » (Jeannot, chasseur, Ain).

Pour ces chasseurs, qui considèrent le félin comme un concurrent, les lynx seraient trop nombreux et trop proches des habitations. Deux faits viennent renforcer cette idée : apercevoir régulièrement des lynx, plus encore des femelles avec des petits, et les collisions sur les routes, signe de la dynamique des populations. Ces chasseurs sont inquiets de l'augmentation perçue des populations. Au contraire, pour nombre de protectionnistes, les lynx seraient trop peu nombreux, voire en danger d'extinction :

« C'est une espèce en danger d'extinction, il est en liste rouge de l'IUCN ! On n'a pas une population viable en France » (Renaud, bénévole APN, Ain).

Ce danger est aggravé par « l'appauvrissement génétique » (Xavier, salarié du PNRHJ, Jura), et la faible connectivité écologique des massifs forestiers français. Cependant, les principales menaces évoquées par ces enquêtés sont d'origine anthropique :

« Les menaces qui pèsent sur l'espèce c'est surtout les collisions routières […] et l'autre facteur qui est réel, c'est le braconnage, des cas sont constatés chaque année, certains ne le sont pas » (Oscar, conservateur RNN, Ain).

Si les lynx donnent lieu à des discours plus longs et détaillés que les autres animaux du corpus, leur saillance significative dans l'enquête est à nuancer. D'une part, mes

recherches de doctorat étaient présentées comme portant sur les relations humains-lynx, et par conséquent les enquêtés contactés et rencontrés sont en partie liés à l'espèce, par intérêt ou de par leurs occupations (professionnelle, loisir). D'autre part, l'intitulé du doctorat fait mention du félin, ce qui a pu influencer certains enquêtés, notamment lors de l'exercice de remémoration libre. Si les lynx occupent une place importante dans l'univers de la majorité des enquêtés rencontrés, qui sont plus ou moins liés à l'espèce, ils n'ont pas cette importance pour l'ensemble de la population du massif jurassien. De nombreux habitants et touristes n'ont pas connaissance ou sont indifférents à la présence du félin dans le massif, comme cette habitante du Doubs :

> *« Je suis indifférente à la présence des lynx, parce que je ne m'y intéresse pas » (Monique, retraitée, Doubs).*

Et cet habitant du Jura :

> *« Si y'en a [des lynx] c'est bien, s'il n'est pas là, c'est pareil » (Jean, retraité, Jura).*

Enfin, les lynx sont très régulièrement comparés par les habitants à un autre grand prédateur : le loup. La plupart des discussions au sujet du félin donnent lieu à une comparaison avec le canidé, notamment en termes de prédation. Si les prédations du lynx sont décrites comme propres, discrètes et économes, celles du loup sont, à l'inverse, décrites comme sanglantes, importantes en termes de proies tuées ou blessées, et récurrentes. La dangerosité des deux prédateurs est également discutée et comparée :

> *« Le lynx on le voit jamais, dans l'imaginaire il est moins perçu comme un danger que le loup » (Jean, retraité, Jura).*

En outre, avec l'arrivée du loup, de nombreux enquêtés se demandent comment se passera la cohabitation entre les deux grands prédateurs, certains craignent que la présence des loups soit défavorable aux félins, d'autant que le canidé s'adapte aux différents milieux, bien plus facilement que le lynx :

> *« On ne sait pas encore, mais depuis que le loup est là, on n'a plus de lynx sur les pièges photographiques […] je pense que le lynx aura le dessus sur le loup seul, mais je ne sais pas face à une meute » (Marceau, agent de l'OFB, Doubs)*

« Je me demande s'il peut y avoir une cohabitation entre les loups et les lynx » (Margot, agricultrice, Doubs).

« Le loup est beaucoup plus adaptable aux différents milieux, il mange de tout, se déplace énormément, il est capable de vivre à côté des villes… Le lynx c'est le père tranquille casanier » (Damien, agent de l'OFB, Jura).

Le loup donne lieu à de nombreux discours et laisse rarement les enquêtés indifférents, il suscite autant d'émotions positives que négatives. Il est décrit par les enquêtés comme un animal très intelligent, dont l'organisation familiale est similaire à celle de l'humain, et qui possède de grandes, voire trop grandes, capacités d'adaptation. A l'instar des lynx, les loups étant difficiles à voir, ils revêtent pour certains habitants une dimension « mythique » (Didier, élu FDC, Jura ; Hugo, photographe, Jura), et symbolisent le « retour du sauvage » en France (Valentin, agent de l'OFB, Jura ; Léo, photographe, Jura). C'est le cas notamment pour les salariés et bénévoles d'APN et les photographes animaliers, pour qui voir un loup est un « rêve » (Renaud, bénévole APN, Ain), voire le « graal » (Hugo, photographe, Jura). Un point qui revient régulièrement dans les conversations à propos des loups concerne le statut de l'animal, qui est intégralement protégé mais qui peut être l'objet de tirs de dérogations, organisés par l'Etat. Pour certains chasseurs et agriculteurs, ces tirs de dérogations ne sont pas suffisants, les loups devraient être régulés, voire ils n'auraient plus leur place dans le massif. Tandis que pour les protectionnistes, les loups occupent une place importante dans les écosystèmes. Les chercheurs et agents de l'OFB s'accordent à dire que « le loup » est un sujet très conflictuel :

« Dès qu'on parle de loup ça exacerbe les tensions. Quand le loup arrive dans une zone, c'est la flambée, les services sont surchargés. Ça monte en cacahuète très vite » (Olivia, agent de l'OFB, Jura)

« Si on veut mettre le bordel entre les acteurs, il suffit de parler du loup […] le loup a une capacité à focaliser l'attention qui est énorme » (Naël, chercheur en écologie, Jura).

Enfin, l'un des sujets les plus évoqués lorsque les enquêtés parlent du loup est la crainte liée à l'animal et son retour dans le massif. On constate qu'il existe une crainte, en

particulier chez les utilitaristes, d'être attaqué par un loup. Ces enquêtés se disent inquiets, à l'image de Margot, agricultrice dans le Doubs :

> *« Quand on a eu l'attaque, j'avais un peu peur avec les gamins… quand j'étais dans les champs et que j'entendais un bruit j'avais peur » (Margot, agricultrice, Doubs).*

Les attaques sur les troupeaux sont aussi redoutées :

> *« Avec le loup, comment dire… on est plus… angoissés » (Gaël, agriculteur, Doubs).*

Pour certains protectionnistes, cette peur n'est pas justifiée et est uniquement liée à l'imaginaire :

> *« La peur qu'en ont les Hommes est viscérale, ancestrale, c'est la peur d'être dévoré, c'est les contes à la con » (Renaud, bénévole APN, Ain).*

On constate que le fait que les loups vivent en meutes accentue le caractère effrayant de ces animaux chez les utilitaristes. Aussi, les chasseurs craignent que leurs chiens de chasse ne soient des victimes du loup :

> *« J'ai la crainte, d'aller seule dans les bois, pour mes chiens » (Karine, chasseuse, Jura).*

Les chasseurs s'inquiètent également de l'évolution des populations de cerfs, ceux-ci étant décrits comme la proie favorite des loups :

> *« On est forcément inquiets. Tu sais c'est différent quand on te dit il y a des loups et quand tu vois vraiment des prédations sur des cerfs… oui on est inquiets » (Benoît, salarié FDC, Jura)*

> *« Chez ma nièce, dans les Alpes, ils sont plein de loups, c'est moins de cerfs » (Karine, chasseuse, Jura).*

Si les chasseurs sont inquiets, ce retour rassure les forestiers et certains protectionnistes ; les loups vont permettre de réguler les populations de cerfs dans le massif.

> *« On l'attend pour réguler les cerfs » (Paul, forestier et chasseur, Jura),*

> *« Ça va faire du bien dans le Haut-Jura, là où y'a plein de cerfs » (Emeric, agent de l'ONF, Jura)*

« On dit que c'est super qu'il y ait des loups pour aider à réguler les cerfs » (Guy, conservateur RNN, Ain).

On constate que les deux grands prédateurs ne sont pas perçus de la même manière par les enquêtés en fonction de leur catégorie. Je l'avais noté plus haut à partir de l'analyse des listes (remémoration libre), les grands prédateurs apparaissent comme les animaux les plus significatifs du monde des protectionnistes enquêtés. Je viens de montrer que ces enquêtés décrivent les prédateurs de manière positive et leur attribuent une place essentielle dans les écosystèmes. En revanche, les enquêtés utilitaristes ont tendance à décrire les grands prédateurs de manière négative, ces animaux étant perçus comme des menaces (diminution des populations de gibier, attaques sur le cheptel ou les humains).

1.2.2. Les espèces chassables

Les espèces chassables occupent également une place importante dans le bestiaire jurassien, en particulier chez les enquêtés utilitaristes, et notamment les chasseurs. Ainsi, le chevreuil est le deuxième animal le plus saillant du corpus (listes, entretiens). Ongulé sauvage, évoluant principalement dans les espaces forestiers, il est la deuxième espèce la plus chassée dans le massif, derrière le sanglier. Les habitants font état d'observations régulières, essentiellement nocturnes et en lisière de forêts, mais ce sont sur les routes que les chevreuils sont les plus visibles pour la population. Les chevreuils sont culturellement saillants dans le massif, d'une part parce qu'ils sont un gibier apprécié et important pour les chasseurs, et d'autre part parce qu'ils sont l'une des proies favorites des lynx, selon les enquêtés. D'après les chasseurs enquêtés, les chevreuils seraient moins nombreux et moins visibles ces dernières années du fait de l'arrivée des lynx, qui feraient diminuer les populations et modifieraient leurs comportements, les rendant plus méfiants :

« On retrouve une quantité abominable de chevreuils prélevés [par les lynx] ! » (Hubert, chasseur, Jura)

« Les chevreuils, ça y est ils ont l'imprégnation du prédateur, ils se méfient, au début c'était super facile pour le lynx. Maintenant on voit les têtes [des chevreuils] regarder de tous côtés, on voyait pas ça y'a 17 ans » (José, chasseur, Jura).

Un autre coupable de la diminution des populations serait le réchauffement climatique, les animaux ne s'adaptant pas aux mutations :

> *« Les naissances ne sont pas décalées, donc ils ne trouvent pas l'alimentation qu'il leur faut » (Patrice, élu FDC, Jura).*

De leurs observations et des savoirs qui circulent sur le chevreuil, les enquêtés retiennent que l'animal est fragile et particulièrement craintif, du fait de la chasse et de la présence des lynx. Pour les protectionnistes, la saillance du chevreuil dans leur bestiaire s'explique principalement par le fait que l'animal est une des proies favorites du lynx, selon eux. Ainsi, lors des entretiens, l'animal est mentionné uniquement en tant que proie du grand prédateur.

Une autre espèce gibier est importante, dans le bestiaire des utilitaristes en particulier : le sanglier. La croissance exponentielle des populations de sangliers (Prunier, Boissezon, 2017) a entrainé des interactions humains-suidés plus nombreuses : les enquêtés remarquent un nombre de collisions croissant et un rapprochement des habitations. Nombre d'enquêtés, qu'ils soient utilitaristes ou protectionnistes, s'accordent à dire que les sangliers sont « trop nombreux », et les chasseurs notent une reproduction plus rapide et prolifique depuis quelques décennies. Les discours sur les sangliers se concentrent majoritairement sur les déprédations du suidé sur les cultures. Les agriculteurs se sentent désemparés face aux populations toujours plus nombreuses et aux dégâts qui en résultent, compromettant les récoltes :

> *« Ça fait quatre ans que j'ai des dégâts […] L'autre jour à 19h je sortais pour fourrager […] y'avait huit sangliers qui m'avaient tout retourné ! […] Ils ont aussi retourné mes maïs, j'ai pas pu récolter ! » (Jean-Claude, agriculteur, Jura).*

Certains chasseurs déplorent ainsi la hausse importante des cotisations due aux dégâts des sangliers, et pris en charge par les FDC. Cependant, pour les chasseurs, ils représentent et sont décrits comme l'« incarnation du sauvage » (Léon, salarié FDC, Ain), leur chasse est valorisée et décrite sur le mode du combat, la bête noire étant considérée comme un « véritable adversaire » (Léon, salarié FDC, Ain). L'animal, perçu comme dangereux et intelligent, procure de fortes émotions et des montées d'adrénaline, le voir

et savoir qu'il est présent sur le territoire suscite de la joie chez les chasseurs rencontrés. Le suidé suscite aussi beaucoup d'admiration chez les chasseurs, qui encensent ses capacités d'adaptation (à tous types d'habitat, reliefs, conditions météorologiques) et ses ruses pour déjouer les stratégies de chasse. En revanche, chez les protectionnistes, la mention de l'animal donne lieu à des discours négatifs ; trop nombreux, ils déséquilibrent les écosystèmes d'après eux.

Une autre espèce chassable, également en expansion, est significative dans le bestiaire jurassien : le cerf. Leur expansion dans le massif étant assez récente (moins d'une vingtaine d'années), l'augmentation des populations est d'autant plus frappante ; les cervidés sont plus visibles, se déplaçant parfois par harde d'une centaine d'animaux dans le bas Jura. Ces déplacements entrainent de nombreuses rencontres, en particulier sur les routes, et des collisions. Ces grandes hardes de cervidés qui impressionnent les photographes, certains habitants, et permettent le succès touristique du brame, exaspèrent les forestiers, qui se sentent dépassés par l'augmentation importante de la population de cerfs :

> *« Le problème avec les cerfs, c'est qu'ils se sont fortement développés en 10-20 ans sur le département. Ça nous inquiète, c'est beaucoup de dégâts, y'a certains endroits où on est débordés, on a du mal à gérer les populations » (Emeric, agent de l'ONF, Jura).*

Cette inquiétude des forestiers pour la régénération des forêts trouve peu d'écho chez les habitants du massif, qui les accusent de vouloir réduire drastiquement les populations de cerfs. Quant aux forestiers, ils jugent les chasseurs trop protecteurs : ceux-ci favoriseraient l'augmentation des populations de cerfs en ne prélevant pas les biches, puisqu'ils sont inquiets de la pérennité des populations avec l'arrivée des loups. On peut souligner ici une perception multi-espèces qui intègre les relations entre deux espèces : les cerfs et les loups. Au contraire, dans les discours des protectionnistes, en particulier les photographes animaliers, le cerf donne lieu à des discours positifs : ces enquêtés apprécient les rencontres avec l'animal et soulignent son esthétique.

Également très visible des habitants, le chamois est un animal incontournable du bestiaire jurassien. Considéré comme une « espèce emblématique du massif jurassien »

(Charles, élu conseil départemental, Jura), les chamois sont les emblèmes de certains villages, de brochures touristiques et de goodies. Dans certains secteurs, ils s'observent très facilement et sont devenus un atout touristique :

> *« À Champagnole c'est les chamois, ils sont très visibles, ils ne bougent pas, hier soir, j'ai pris une photo de ma voiture, ils étaient à 2 mètres… c'est l'animal qu'on voit » (Adam, office de tourisme, Jura)*

> *« Le chamois, c'est le plus courant, c'est celui qu'on arrive à voir le plus facilement » (Noémie, randonneuse, Jura).*

Les ongulés sont décrits par les enquêtés comme des animaux curieux et sont admirés pour leur agilité. De plus, les enquêtés ont tendance à comparer l'animal aux chevreuils : ils jugent les chamois moins sauvages, moins craintifs et moins fragiles que les chevreuils. En revanche, comme les chevreuils, les chamois sont identifiés comme des proies favorites des lynx, et pour certains chasseurs, leur nombre et leurs comportements auraient changé depuis l'arrivée du félin :

> *« On avait vingt-cinq chamois sur le massif il y a quelques années et maintenant on en a une dizaine […] on a une femelle lynx installée chez nous, elle a fait partir les chamois » (Roger, élu FDC, Jura).*

Tout comme le chamois, deux lagomorphes sont les proies des lynx et sont des animaux marquants dans le bestiaire des enquêtés utilitaristes : le lièvre et le lapin. Les lièvres donnent lieu à plus de discours que les lapins, en particulier chez les chasseurs. Le lagomorphe leur permet de se remémorer des récits de chasses en famille, et la chasse « d'avant » :

> *« Le Jura c'est un département de chasse aux chiens courants […] avant on allait aux lièvres avec les chiens, en famille… Avant il n'y avait pas de cerfs, de chevreuils, de sangliers » (Léonard, lieutenant de louveterie, Jura)*

> *« Ma fille vient avec moi depuis qu'elle est petite, et j'allais à la chasse aux lièvres avec mon père […] c'était le noyau, une ambiance » (Philippe, salarié FDC, Ain).*

La chasse aux lièvres est décrite comme une chasse historique et le lièvre comme un gibier digne d'intérêt car difficile à chasser. Les chasseurs regrettent que la chasse aux lièvres soit actuellement moins pratiquée suite à la baisse des populations, qui serait, d'après eux, principalement due aux pratiques agricoles :

> *« Les populations ont des difficultés à se maintenir et pourtant ils sont peu chassés. La mortalité est due pour beaucoup aux pratiques agricoles : le fauchage, avec de plus gros engins, la politique d'enlever des haies, buissons, c'est pas un bien pour l'espèce » (Didier, élu FDC, Jura).*

Cette chasse a également diminué suite à l'arrivée des sangliers, qui ont attisé la passion des chasseurs et éclipsé d'autres chasses, entrainant une baisse significative des chiens créancés aux lièvres :

> *« Les gars ils ont tous créancés leur chien aux sangliers car ça faisait mieux d'avoir des chiens à sanglier » (Benoît, salarié FDC, Jura).*

En outre, les chasseurs dépeignent les lièvres comme les dernières espèces chassables « naturelles » en comparaison à d'autres espèces comme les faisans :

> *« Les faisans c'est plus trop sauvage, plus trop naturel quoi, j'en tire pas beaucoup parce que la viande ça a pas de goût… les lièvres c'est encore naturel » (Henri, élu FDC, Ain).*

Ce gibier est aussi un important porteur de maladies, notamment lorsque les populations augmentent :

> *« Les populations ont bien augmenté, et les lièvres ont pas été plus chassés que ça, je savais que ça allait faire ça, là y'a les maladies, t'as la tularémie et l'EBHS[26] qui reviennent bien » (Benoît, salarié FDC, Jura).*

Quant au lapin, s'il est largement cité par les enquêtés chasseurs, il ne donne lieu qu'à très peu de discours, presque tous concernant la chasse. Pour certains enquêtés, il est un animal domestique, pour d'autres, il est une espèce chassable, pour tous les utilitaristes,

[26] La tularémie est une infection due à la bactérie *Francisella tularensis*. « Les lièvres et les tiques sont les principaux vecteurs en France » (Santé publique France, 2024). EBHS : European brown hare syndrome, ou hépatite virale du lièvre.

il est un apport de viande. Chez les protectionnistes, les deux lagomorphes sont peu significatifs, s'ils sont parfois mentionnés dans les listes, ils ne donnent pas lieu à des discours lors des entretiens, hormis lorsqu'ils sont désignés comme les proies des lynx.

Enfin, si les lynx et les loups occupent une place importante dans les discours des enquêtés, un autre prédateur, celui-ci chassable, est saillant : le renard. Observé très régulièrement, le canidé est présent dans leur quotidien ; les enquêtés échangent en particulier leurs anecdotes de rencontres sur les routes et de prédations de renard sur leurs poules ou leurs canards. Ces anecdotes de prédations donnent lieu à des discours sur le classement du renard en ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) et sur son statut d'animal chassable. Pour certains, comme Léon, salarié de la FDC, le renard est perçu comme un nuisible, en surnombre et doit rester classé ESOD :

> *« Y'a un paysan qui s'est fait manger six poules par semaine par les renards […] on peut pas lui dire non on ne tue pas les renards » (Léon, salarié FDC, Ain).*

Pour d'autres, comme Alma, les prédations sont imputables à l'humain qui protège mal ses poules :

> *« On s'est déjà fait manger nos poules par un renard, mais c'était de notre faute […] oui tant pis on a perdu nos poules mais je me dis que le renard a pu nourrir ses petits ! » (Alma, naturaliste amateur, Jura).*

Les propos d'Alma reflètent un discours récurrent chez les protectionnistes ; il semblerait que l'attachement aux animaux domestiques soit moindre par rapport aux animaux sauvages. Outre ses prédations sur les poules, le renard est aussi connu pour ses prédations sur les petits rongeurs, notamment les campagnols, ce qui en fait un allié des agriculteurs. Ces derniers profitent ainsi d'une protection naturelle et le renard est alors décrit de manière positive comme un régulateur naturel :

> *« Nous, les agriculteurs, on a besoin des renards ; les campagnols font de gros dégâts dans les prairies » (Gérard, agriculteur, Ain)*

> *« Je ne supporte pas s'il y a des prédateurs naturels qu'on nous dise d'utiliser des traitements » (Jean-René, agriculteur, Doubs).*

Ces propos positifs sur le renard en tant que régulateur naturel sont également très présents chez les protectionnistes. Comme pour le loup et le lynx, le renard apparait dans leurs discours comme un animal important pour le fonctionnement des écosystèmes. Le petit prédateur est également significatif pour ces enquêtés en termes esthétiques : les photographes animaliers en particulier décrivent la beauté de l'animal qu'ils s'attachent à retranscrire dans leurs clichés.

1.2.3. Les animaux domestiques

Deux autres animaux, domestiques cette fois, sont très présents dans la vie des habitants : les chiens et les chats. Les chiens sont principalement mentionnés au sujet de la chasse : figure centrale de l'activité, le chien est le compagnon essentiel du chasseur. Il est décrit comme un sportif de haut niveau dont l'éducation est primordiale :

> *« Ce sont de vrais athlètes ! […] mais il faut les éduquer très tôt si tu veux qu'ils t'écoutent et qu'ils deviennent des bons chiens de chasse » (Jean-Louis, salarié FDC, Jura).*

La complicité entre le chasseur et le canidé est largement évoquée ; le chien apparait comme un compagnon que l'on doit faire travailler pour qu'il perfectionne ses aptitudes innées de prédateur. Cette notion de travail, si elle est explicite à travers l'expression « faire travailler le chien » qu'utilisent les enquêtés, est également perceptible dans les descriptions qui sont faites du chien de chasse, où il apparait comme un auxiliaire compétent, passionné par le travail, sur lequel on peut compter. De plus, le travail des chiens est expliqué par la passion pour la chasse qui les anime. Selon les chasseurs, seules la mort et la fatigue pourraient mettre un terme à cette passion :

> *« Le chien est un chasseur inné, il est content quand on prélève. Les chiens iraient jusqu'à la mort après un sanglier, c'est des prédateurs, des passionnés » (Didier, élu FDC, Jura)*

> *« Il ne veut plus aller à la chasse, ça, ça veut vraiment dire qu'il est vieux et qu'il est fatigué » (Marc, agriculteur et chasseur, Jura).*

Le panel d'enquêtés étant surtout composé de chasseurs, on constate que la majorité des discours sur les chiens concernent les chiens de chasse. Pour les enquêtés non chasseurs,

trois types de chiens sont évoqués dans les discours : les chiens de chasse, les chiens de protection des troupeaux et les chiens errants. Les discours des enquêtés agriculteurs sont mitigés concernant les chiens de protection ; ils voient en ces animaux une aide précieuse pour protéger leurs troupeaux, mais ils soulignent également les coûts financiers et la charge de travail supplémentaires qu'impliquent le fait de dresser et d'avoir un chien de protection. Quant aux protectionnistes, s'ils encensent le rôle du chien de protection des troupeaux, qui permet selon eux d'éviter les attaques de grands prédateurs et ainsi de maintenir une coexistence moins conflictuelle entre ces derniers et l'élevage, ils décrivent les chiens de chasse et les chiens errants comme des facteurs de déséquilibre dans le fonctionnement des écosystèmes, du fait de leurs prédations sur les espèces sauvages.

Concernant le chat, s'il est culturellement saillant, il donne lieu à peu de discours, et lorsqu'il fait parler, il s'agit principalement de propos négatifs, notamment sur ses prédations (oiseaux, petit gibier). Il est peu apprécié des chasseurs et de certains protectionnistes qui voient en lui une « catastrophe environnementale » (Alma, naturaliste, Jura) et un « mauvais prédateur » (Julien, salarié FDC, Jura) qui tuerait pour son seul plaisir. En effet, les chats n'ont pas besoin de chasser pour se nourrir, ce sont des prédateurs subventionnés (Gompper et Vanak, 2008) car pâté et croquettes leur permettent d'augmenter leur densité de population au-delà du seuil que permettraient les seules ressources naturelles. Leur impact avéré sur la faune sauvage (Loss et al., 2022) semble reconnu tant par les utilitaristes que par les protectionnistes. Certains enquêtés, principalement des agriculteurs, reconnaissent néanmoins en lui une certaine utilité pour se protéger des rongeurs dans les fermes :

> *« Sur le sujet des chats et des oiseaux, moi si j'enlève le chat, [il faut] ramasser les crottes de souris » (Timothé, agriculteur, Jura).*

Le chat est également mentionné pour sa ressemblance comportementale avec le lynx. Les enquêtés comparent régulièrement les comportements du chat à ceux du lynx. Les lynx auraient les mêmes comportements que leurs homologues domestiques :

> *« Si vous vous demandez quels comportements peut avoir un lynx, pensez aux comportements de votre chat » (Michel, photographe, Doubs).*

1.2.4. L'importance des oiseaux, signes du temps

Si lors des entretiens, les oiseaux sont le deuxième groupe d'animaux les plus mentionnés par les enquêtés, après les mammifères, ils sont le premier groupe en termes de diversité d'espèces citées : 104 espèces d'oiseaux différentes sont évoquées dans les discours. Cela atteste de l'importance des oiseaux dans la vie quotidienne des enquêtés, pour qui ils sont les animaux qu'ils observent le plus fréquemment :

> *« Les oiseaux, c'est ce qu'on voit quasiment tout le temps » (Mathéo, salarié APN, Ain)*

> *« Ce qu'on voit le plus, c'est les oiseaux […] nous on leur met des graines ici et j'ai compté 25 espèces en hiver, donc il n'y avait pas encore les migrateurs ! » (Noémie, randonneuse, Jura)*

> *« Tu fais une balade tu vois 150 espèces différentes d'oiseaux » (Léo, photographe, Jura).*

Si, comme le remarque Guy, « peu de gens imagine la grande diversité d'oiseaux » (Guy, conservateur RNN, Ain) présents dans le massif, nombreux sont les habitants qui notent et déplorent une baisse des populations, voire la disparition de certaines espèces :

> *« Le constat malheureux aujourd'hui c'est qu'il y a beaucoup moins d'espèces et de variétés qu'il y a 40 ans, c'est un drame visible ! Ce printemps, on a réobservé des espèces qu'on ne voyait plus comme les torcols, c'est un petit pic, les tariers des prés… Qui avaient disparu alors qu'avant c'était commun. Les tariers des prés, ma maman les observait dans les champs… Les alouettes ont disparu, j'en observe plus que sur les sommets du Jura, avant elles chantaient dans les prés en dessous la maison… L'avifaune c'est encore plus dramatique que les mammifères, pour moi c'est un signe avant-coureur » (Noël, guide de moyenne montagne, Jura)*

> *« Avant on avait une variété folle d'oiseaux mais plus maintenant… on voyait des rouge queue à front blanc, on ne voit plus de mésanges à longue queue » (Alma, naturaliste amateur, Jura).*

Les protectionnistes s'accordent à dire que cette baisse des populations d'oiseaux est imputable à quatre grandes causes : les changements climatiques, l'agriculture intensive, la chasse et les prédations des chats domestiques. En revanche, les utilitaristes sont partagés, d'après les chasseurs cette diminution est imputable à l'agriculture intensive et

aux chats domestiques, tandis que nombre d'agriculteurs affirment qu'elle est principalement due aux changements climatiques. Concernant la chasse, plusieurs enquêtés protectionnistes déplorent le fait qu'autant d'espèces d'oiseaux soient encore chassables, alors qu'il est attesté que les populations sont à la baisse :

> *« Ils veulent aussi tuer des gélinottes, c'est irresponsable… Ça me déprime… Le premier piaf qui passe, ils tirent dessus et après ils disent qu'il n'y a plus d'oiseaux » (Raymond, photographe, Jura).*

Bien que faisant partie intégrante du quotidien des enquêtés, les oiseaux chanteurs (mésange, rouge-gorge) sont peu cités par les habitants, qui les entendent plus qu'ils ne les voient. S'ils sont très présents dans le quotidien, considérés comme des espèces banales, ils sont simplement évoqués et ne donnent pas lieu à des discours. En revanche, les oiseaux prédateurs-déprédateurs sont ceux qui donnent lieu au plus grand nombre de discours. Les corvidés (corbeau, corneille, pie) et les rapaces diurnes (buse, busard, aigle) occupent une place importante dans les discours. Il est principalement question de leurs prédations (rapaces) et des dégâts qu'ils commettent sur les cultures (corvidés). D'un côté, certains habitants, notamment des chasseurs, déplorent les comportements prédateurs de ces différentes espèces d'oiseaux, et leur nombre, perçu comme important :

> *« Ça bouffent les œufs de pigeons, et puis pour les jardins, je parle pas de mes fraises et de mes framboises, et les œufs de poules, ça bouffe même le grain des poules ! […] Qu'il y ait un peu de tout je suis d'accord mais au moins régulé […] c'est gris de buse, et les corbeaux […] on peut même plus les tirer la nuit » (Henri, élu FDC, Ain)*

> *« Les buses prennent les oiseaux avant que les chasseurs n'arrivent » (Jocelin, chasseur, Jura).*

Quant aux corvidés, ils sont décrits par les utilitaristes comme des déprédateurs des cultures, mais également comme problématiques pour d'autres habitants :

> *« Les corbeaux et les corneilles sont un vrai souci pour les agriculteurs… aussi, certains venaient toujours au même endroit, il y avait des fientes partout sur les voitures [d'un concessionnaire] et les fientes sur la carrosserie ça abime beaucoup ! » (Léonard, lieutenant de louveterie, Jura)*

« Les corbeaux font de très gros dégâts sur le maïs, je connais un agriculteur bio, il n'aura pas dix brins » (Julien, salarié FDC, Jura).

D'un autre côté, certains protectionnistes admirent les comportements prédateurs de ces rapaces et cherchent à les protéger. Ils critiquent la chasse, et les destructions illégales, des corvidés et des rapaces :

« C'est des animaux persécutés… faut pas se voiler la face […] les buses, les rapaces qui sont empoisonnés […] Ils sont souvent mal aimés par le monde de la chasse » (David, photographe, Jura).

Les oiseaux sont des animaux significatifs dans le bestiaire jurassien car ils sont des indicateurs du changement des saisons (hirondelle, oiseaux migrateurs) et du réchauffement climatique, associé au changement des milieux (oiseaux prairiaux comme le pipit farlouse, le tarier des prés), comme le remarquait plus haut Noël, guide de moyenne montagne dans le Jura. Pour les habitants, l'hirondelle est l'oiseau de référence quand il s'agit du changement des saisons : arrivant fin mars, elle signale le début du printemps. Cependant, les enquêtés notent, comme pour les autres oiseaux, une diminution des populations d'hirondelles :

« Des hirondelles on n'en voit plus beaucoup ! » (Yvon, photographe, Jura)

« Les hirondelles, avant on en voyait régulièrement, aujourd'hui ça a bien diminué. Avant toutes les fermes avaient des nids d'hirondelles » (George, chasseur, Jura).

Comme les hirondelles, bien que moins connus, les milans royaux indiquent le changement des saisons : leur venue fait savoir le tout début du printemps.

Enfin, un oiseau qui tient une place significative dans le bestiaire des habitants, et est un indicateur important des changements climatiques selon eux, est le grand tétras. Il est dépeint comme une espèce emblématique et il est largement fait mention de sa rareté et de la difficulté à l'observer dans les discours :

« Le grand tétras on fera tout ce qu'on veut, il est tellement fantôme que les personnes pensent qu'il existe plus » (Guy, conservateur RNN, Ain)

« Le grand tétras, c'est une espèce emblématique du département avec un statut de conservation compliqué, avec beaucoup d'enjeux » (Samuel, agent de l'OFB, Jura).

Comme le souligne Samuel, cet oiseau est au cœur de nombreux enjeux, il est ainsi principalement évoqué au sujet des Arrêtés de Protection de Biotope (APB) auxquels il donne lieu, et qui réduisent l'accès aux forêts pour les usagers. Pour certains chasseurs, à l'image de Benoît, cet accès réduit aux forêts aurait un tout autre but que celui de la protection du grand tétras :

« Les APB grand tétras ça leur permet [aux APN] de tout bloquer, d'interdire la chasse […] c'est surtout pour bloquer des espaces, car les grands tétras vont disparaitre » (Benoît, salarié FDC, Jura).

En plus de cet objectif caché, les APB sont critiqués car ils seraient vains, puisque les grands tétras sont voués à disparaitre, selon certains enquêtés :

« Le grand tétras me préoccupe beaucoup […] j'ai vu la diminution des effectifs qui a commencé quand les pistes de débardages ont été ouvertes et avec ces pistes, les gens ont pu se promener dans les bois […] pour moi l'avenir du tétras… c'est un des animaux qu'on va perdre, dû au dérangement » (George, chasseur, Jura).

Cet enquêté pointe un fait largement relevé par les habitants, qui serait une des causes principales de la disparition de l'oiseau, le dérangement provoqué par les humains :

« Avec les vélos électriques et la mode de la randonnée nordique, ça dérange beaucoup, surtout certains oiseaux comme le grand tétras ou la gélinotte… dans le Jura les zones APB sont bien signalées mais dans le Doubs, elles ne sont pas du tout signalées, donc les animaux sont dérangés » (Florian, photographe, Doubs).

Ainsi, bien que les principales espèces significatives du bestiaire des habitants du massif jurassien soient les mêmes pour les utilitaristes et les protectionnistes, on constate que ce pourquoi elles le sont et les descriptions auxquelles elles donnent lieu sont différentes en fonction de la catégorie (utilitariste, protectionniste) de l'enquêté.

1.3. L'acquisition des savoirs, entre deux visions de la faune sauvage

En analysant les façons dont se construisent ces savoirs et comment les enquêtés les ont acquis, j'ai constaté qu'il existait des divergences entre les protectionnistes et les utilitaristes, mettant au jour deux visions du monde animal. L'analyse des discours montre que les enquêtés protectionnistes mentionnent plus d'espèces qui ne sont pas locales. A l'inverse, les enquêtés utilitaristes ont tendance à citer principalement des espèces locales. En outre, grâce à une analyse des données issues des entretiens et des observations participantes concernant les savoirs sur la faune, j'ai pu créer une typologie des sources du savoir que privilégient les habitants. Pour chaque enquêté, à partir des échanges (entretiens) et des observations, j'ai pu déterminer les sources qu'il mobilisait pour acquérir des savoirs sur la faune sauvage. Cinq sources ont émergé : (1) la transmission orale locale (récits des proches ou de spécialistes locaux), (2) la transmission orale scientifique (conférences, colloques), (3) la littérature non scientifique (ouvrages vulgarisés, presse locale), (4) la littérature scientifique (ouvrages et articles scientifiques) et (5) l'expérience directe (rencontres, observations, relevés de trace). Ainsi, je vais montrer qu'il existe des divergences entre les enquêtés en fonction des catégories d'acteurs utilitariste et protectionniste, quant à leurs modes d'acquisition du savoir.

1.3.1. La vision des utilitaristes : des savoirs centrés sur le local

Les savoirs des enquêtés utilitaristes sont issus de deux types d'expériences : les expériences directes - rencontres, observations, relevés de traces et de piège photographique, constat de dommages, et les expériences indirectes - lecture d'ouvrages, de la presse locale (littérature non scientifique), récits de proches ou de spécialistes locaux (transmission orale). La littérature non scientifique (ouvrages vulgarisés et presse locale) tient une place importante, et est à l'origine de nombreux échanges entre les enquêtés qui discutent ces informations. En revanche, la littérature scientifique – ouvrages et articles

scientifiques - et les événements scientifiques – conférences, colloques - sont des modes d'acquisition du savoir qui sont peu usités par ces enquêtés.

Certains utilitaristes enquêtés, notamment des élus et des habitants non impliqués dans la gestion de la faune sauvage, ont peu d'interactions avec la faune. Par conséquent, ils élaborent la majorité de leurs savoirs à partir d'expériences indirectes. Films et ouvrages animaliers, presse locale et récits que leurs proches ou leurs voisins ont pu leur raconter sur leur rencontre avec des animaux, sont à la base de leurs savoirs. Certains élus ont aussi recours aux chiffres fournis par les agents de l'Etat (OFB, DDT, ONF), comme les estimations des populations de loup et de lynx. Mathilda, randonneuse dans le Jura, s'appuie sur les articles des journaux locaux et les récits des chasseurs de son village. Si les rencontres sont furtives et ne sont pas recherchées par les habitants et les élus, certaines de leurs connaissances s'élaborent à partir de ces expériences directes. Ces interactions ne donnent pas lieu à une observation fine des comportements des animaux, excepté pour les espèces les plus communes, comme les oiseaux, les chevreuils ou les renards. Cependant, elles permettent aux habitants de mieux connaitre l'apparence physique des animaux :

> *« J'aurai jamais pensé qu'un lynx soit si gros avant d'en croiser un sur la route » (Marinette, office de tourisme, Jura).*

Enfin, on voit que la majorité des interactions ont lieu en forêt lors de promenades ou sur le bord des routes lors de déplacements, elles sont furtives et ponctuelles, ce qui peut en partie expliquer les connaissances élémentaires de ces habitants sur la faune sauvage.

Contrairement aux habitants et élus enquêtés, les chasseurs, les agriculteurs et les forestiers rencontrés passent beaucoup de leur temps dans les forêts, les champs et les prairies, leurs interactions avec la faune sont par conséquent plus nombreuses et leurs savoirs s'élaborent majoritairement à partir d'expériences directes. Les agriculteurs ont ainsi l'occasion d'observer les comportements et les routines de diverses espèces animales, comme André qui observait régulièrement les sangliers lors de ses longues journées de travail, et en connait les habitudes :

« Les sangliers voyagent beaucoup, surtout les gros mâles, et ce sont les gros mâles qui se battent souvent pendant la période de rut » (André, agriculteur retraité, Jura).

Quant aux forestiers, leur travail dans les forêts leur permet d'observer directement certaines espèces et leurs comportements, ils remarquent en particulier les cycles saisonniers de certaines espèces. Les observations de terrain de Thomas, agent de l'ONF dans le Jura, lui ont permis d'identifier et de comprendre certains comportements spécifiques :

« Je reconnais les faucons pèlerins à la façon dont ils volent, ils planent et leurs ailes sont bien en arrière. Ils ne chassent qu'en vol […] les chamois, c'est impressionnant, quand ils dévalent les falaises, faut le voir pour le croire, en quatre sauts, ils sont en bas. Ils sont très agiles dans les roches et les falaises, c'est pour ça qu'ils y sont souvent, c'est leur seul endroit de protection, le lynx il peut pas les avoir quand ils sont là, ils y sont trop agiles » (Thomas, agent de l'ONF, Jura).

Cependant, ce sont surtout des observations indirectes (indices de présence, dommages) que proviennent les connaissances des forestiers. En ce qui concerne les chasseurs enquêtés, leurs connaissances de la faune sauvage dépendent presque entièrement des observations directes : ils passent la majorité de leur temps libre en forêt et ils ont par conséquent l'occasion de faire de longues observations des animaux sauvages et de leurs comportements. Ils connaissent les routines, les habitats et l'écologie des espèces, ce qui leur permet de repérer plus rapidement les animaux.

« Les sangliers ils sont surtout dans les buis mais sinon dans un milieu assez épais pour être discret durant la journée. On les trouve aussi dans les marais et les milieux humides, ils aiment le frais et l'humidité » (Didier, élu FDC, Jura).

« Les coins à bécasses, leur biotope […] c'est comme là, tu vois, une pente à l'envers, à l'ombre, elles sont jamais au soleil, avec des arbres, des troncs, elles aiment » (Jocelin, chasseur, Jura).

Chez les enquêtés chasseurs, on *sait* parce qu'on *voit.* A ce sujet, l'anthropologue Tim Ingold évoque une connaissance de la faune qui s'acquiert par la pratique et l'exploration de l'environnement ; un engagement perceptif fort (sur lequel je reviendrai dans le

chapitre suivant) qui permet d'interagir avec les non-humains et de détecter rapidement les informations utiles à la pratique de la chasse (Ingold, 1996).

Les connaissances des espèces animales se construisent également à partir de constats de dommage. Par exemple, Pierre, agriculteur dans l'Ain, connait les routines des sangliers suite aux dommages faits sur ses clôtures de protection :

> *« On avait posé des caméras et au lieu de trouver un lynx, on avait vu que les sangliers venaient toutes les nuits au même endroit, et trouaient mes clôtures […] avec les sangliers tu as beau refaire les clôtures, si c'est leur passage, parce qu'ils changent jamais ou très peu, ils te les redétruiront » (Pierre, agriculteur, Ain).*

Les chasseurs notent également la présence de certains animaux à partir des dégâts occasionnés :

> *« Les cerfs, j'ai déjà vu, quand il y en a comme ça, y'a plus de ronces, y'a plus de lierres, ils nettoient tout ! » (Eliott, chasseur, Jura).*

Quant aux forestiers, ils constatent les dommages et relèvent les indices de présence, qui leur permettent d'évaluer la présence des animaux sur certaines parcelles, et parfois les préférences alimentaires de ces derniers :

> *« En forêt, on voit surtout des traces, mais très peu d'animaux, hormis des oiseaux » (Jérôme, agent de l'ONF, Ain)*

> *« On voit pas grand-chose quand on travaille, à part des oiseaux, beaucoup de mésanges huppées en ce moment… apparemment il y a beaucoup de sangliers, mais je n'en ai jamais levé un ! » (Morgan, agent de l'ONF, Ain).*

Ces savoirs des agriculteurs, des chasseurs et des forestiers, construits à partir des observations de terrain, sont enrichis par les savoirs issus d'expériences indirectes, en particulier les récits partagés par leurs collègues respectifs, leurs proches et les chasseurs de leur commune. Ainsi, Pierre, agriculteur dans l'Ain, explique qu'il a pu en apprendre davantage sur les comportements des loups grâce à un collègue éleveur en Savoie. Quant à Emeric et Robin, agents de l'ONF dans le Jura, ils expliquent qu'ils partagent et

échangent leurs données avec leurs collègues de l'Ain et les chasseurs de leurs triages[27]. On perçoit que les chasseurs, et notamment les techniciens des FDC, sont parmi les habitants les plus mentionnés, et les plus sollicités par les enquêtés quand il s'agit de savoirs sur les animaux. Les enquêtés chasseurs s'appuient également sur d'autres spécialistes locaux, comme Marius, élu à la FDC du Jura :

> *« J'ai un ami bûcheron, il passe sa vie dans les bois, il connait hyper bien, il m'apprend beaucoup de choses » (Marius, élu FDC, Jura).*

Ainsi, on constate que les savoirs des enquêtés utilitaristes ont tendance à s'ancrer localement, qu'ils sont réduits dans l'espace et dans le temps, et qu'ils se transmettent et s'acquièrent principalement par la transmission orale et la pratique. Les plus anciens et les plus expérimentés transmettent leurs connaissances lors des chasses, des journées de travail ou des repas. Les plus âgés (au-delà de 65 ans) transmettent notamment leurs connaissances à propos des évolutions de la faune sauvage dans le temps. A titre d'exemple, André a connu et raconté à ses proches l'arrivée des sangliers dans le Jura et Marc a vécu la diminution importante des truites dans les cours d'eau de son village :

> *« Ils sont arrivés dans les années 1950-55, naturellement. La première fois qu'on en a vu, ma sœur allait chercher les vaches, elle était revenue à la maison et ne voulait plus retourner aux vaches car il y avait une 'grosse bête noire'. Mon frère y est allé et en a vu 2-3… puis ça s'est multiplié » (André, agriculteur retraité, Jura)*

> *« Avant quand j'étais petit, on allait en bas dans la rivière et on ramenait au moins 5 truites, maintenant tu y vas, bon courage pour en ramener au moins deux ! » (Marc, agriculteur, Jura).*

Cela a été constaté en particulier chez les chasseurs enquêtés qui transmettent leurs savoir sur l'évolution des comportements des animaux, des densités de population et de la disparition ou l'arrivée de certaines espèces à leurs collègues plus jeunes et à leurs proches. Ainsi, après une battue, George narre aux chasseurs présents la chasse que lui,

[27] Echelon à partir duquel travaillent les agents de l'ONF, le triage est une unité administrative et représente l'étendue de forêts que le garde forestier a à sa charge.

mais également les générations de son père et de son grand-père ont connu et la diminution progressive du petit gibier :

> *« Avant on chassait le petit gibier : des grives, pigeons, lièvres, oiseaux. Il n'y avait pas de chevreuils, la guerre a dû amener des chevreuils […] mon père et mon grand-père chassaient à Saint-Laurent, c'était des prélèvements de 40 à 50 lièvres par an et après ils ont chassé le chevreuil et le petit gibier […] on a constaté que le ramier, dans les années 1970-90, on avait des migrations de ramiers importantes, on connaissait les passages, c'était les trois premières semaines d'octobre. Aujourd'hui on en a presque plus, on sait pas à quoi c'est dû » (George, chasseur, Jura).*

1.3.2. La vision des protectionnistes : des savoirs centrés sur les discours scientifiques

Quant aux protectionnistes, les sources d'acquisition du savoir qu'ils privilégient sont diversifiées, au contraire des enquêtés précédents. Si la littérature scientifique – articles, ouvrages – est légèrement prédominante, la transmission orale (récits de proches et spécialistes locaux), les expériences directes (rencontres, observations, relevés de traces et pièges photographiques) et la littérature non scientifique (ouvrages vulgarisés et presse locale) tiennent également une place importante. Afin de mieux comprendre certaines divergences entre les deux catégories d'enquêtés, revenons à l'exemple de Mathilda (utilitariste), randonneuse dans le Jura. Ses savoirs sur les lynx se construisent d'après des informations locales (récits des chasseurs de son village, journaux locaux), ils sont situés (à l'échelle de sa commune), pratiques (problèmes de coexistence avec l'élevage) et concernent des animaux en particulier (le lynx qui est venu dans son village et aux alentours). Prenons maintenant l'exemple de Noémie (protectionniste), également randonneuse dans le Jura, elle s'intéresse à la faune locale, mais élabore ses connaissances principalement à partir de livres et de documentaires audio-visuels internationaux :

> *« J'ai de nombreux guides ornithologiques, ça m'aide pour identifier les oiseaux… Et on a aussi vu beaucoup de reportages sur Nat Geo Wild » (Noémie, randonneuse, Jura).*

Les savoirs de Noémie sont issus de médias nationaux et internationaux, qui mettent en scène une nature spectaculaire. Cette spectacularisation de la nature, produite par des médias comme Nat Geo Wild, tient un rôle important dans le domaine de la conservation

et il faut rappeler que cette notion de spectacularisation est liée au capitalisme. En effet, comme l'a montré l'anthropologue James Igoe (2010, 2017), « la conservation de la biodiversité et le capitalisme sont de plus en plus étroitement liés, les relations entre l'homme et l'environnement sont rendues spectaculaires par une profusion d'images et de médias » (Igoe, 2010 : 375. Ma traduction). Ainsi, les savoirs de Noémie sont plus globaux et concernent l'espèce en tant que telle, non un individu en particulier comme le lynx du village de Mathilda. Cela engendre des connaissances différentes : Noémie a tendance à comparer les animaux locaux à des animaux exotiques vus dans les documentaires, alors que Mathilda s'intéresse aux impacts locaux des animaux du massif, et en individualise certains, cités dans les récits qui lui ont été racontées.

> *« On a aussi vu des petits renards, c'est trop mignon, ils jouent… mais je suis étonnée chez les animaux car ils laissent les petits prendre des risques énormes […] Ça on l'a aussi vu dans les reportages sur Nat Geo Wild, avec les suricates ou d'autres animaux, bon c'est impossible de surveiller tous ses petits » (Noémie, randonneuse, Jura)*

> *« J'ai lu dans le journal que le lynx de [village du Haut-Jura] avait attaqué des moutons, apparemment c'était une femelle avec des petits. C'est des beaux animaux, mais je pense aussi aux éleveurs, et les ennuis que ça leur cause » (Mathilda, randonneuse, Jura).*

En ce qui concerne les photographes animaliers, qui parcourent très régulièrement les forêts et les prairies, leurs savoirs s'élaborent avant tout à partir des observations de terrain, ces expériences directes avec la faune sauvage étant recherchées. Elles leur permettent d'acquérir des connaissances, et de les perfectionner, sur les comportements, les routines et les habitats des espèces qu'ils suivent. La majorité des photographes enquêtés signale que l'intérêt de leur activité repose sur l'observation des comportements et des habitudes des animaux, travail long et fastidieux qui permet de mieux les connaitre. Raymond a ainsi acquis au fil des années, et des heures d'affût, une connaissance fine des grands tétras :

> *« Le grand tétras, je m'y suis intéressé dans les années 1970-75, comme le faucon pèlerin. J'allais tous les ans coucher en forêt, j'attendais le matin. J'ai trouvé des places de chant tout seul […] Ce qui m'intéressait avec ces espèces c'était les comportements, c'est difficile à voir » (Raymond, photographe, Jura).*

Les photographes enquêtés sont également consommateurs de littérature scientifique, nombre d'entre eux suivent de près les dernières études sur les espèces qui les passionnent.

Quant aux agents de l'OFB, du PNRHJ et de la RNNHCJ, même si leur travail les amène à faire moins de terrain que les photographes, il leur permet d'effectuer de longues observations et par conséquent d'obtenir une connaissance fine des comportements des espèces animales. Jeanne, agent de l'OFB BFC (Bourgogne-Franche-Comté), a appris à connaitre les loups au fil de ces interactions avec les animaux. Ses connaissances des comportements lui permettent par exemple de différencier deux espèces d'apparence très semblables, le loup et un hybride entre le chien et le loup :

> *« Les chiens loups peuvent faire les mêmes pistes que les loups mais pas sur une longue distance, ils ne tiennent pas la distance » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).*

Les agents de l'OFB, qui recueillent fréquemment les témoignages d'observation des habitants, s'appuient d'abord sur leurs propres observations, qui leur permettent de confirmer ou non les témoignages des habitants :

> *« Les chasseurs me disaient qu'il n'y avait plus de cerfs dans le Mont Noir, mais on y a été et on a été tous surpris du nombre de traces de cerfs dans cette zone. Les faits, la réalité c'est ça, c'est qu'il y a beaucoup de cerfs » (Daniel, agent de l'OFB, BFC).*

Les expériences directes apportent également des connaissances précises sur l'habitat et les interactions, voire les associations, entre les espèces :

> *« C'est rare de voir des putois dans la Haute chaine du Jura, on l'imagine plutôt dans les zones humides, de marais, mais pour peu qu'il y ait quelques cours d'eau on peut le rencontrer » (Oscar, salarié RNNHCJ, Ain).*

> *« Il y a des associations créées dans la nature, comme avec la gentiane croisette, c'est l'association d'un papillon l'Azuré des mouillères, de la gentiane et de fourmis, le papillon pond ses œufs sur la gentiane et avec des phéromones dupe les fourmis qui élèvent les œufs, les gardent sous terre […] quand on voit les œufs de ce papillon sur les gentianes on sait que le papillon est là » (Xavier, salarié PNRHJ, Jura).*

On peut noter que Xavier (salarié PNRHJ, Jura) associe savoir indirect (l'association papillon-gentiane-fourmis) et savoir direct (observation des œufs sur les gentianes). Enfin, les membres d'APN et les naturalistes amateurs acquièrent une partie de leurs connaissances lors de rencontres avec la faune. Ainsi, Mathilde, enseignante, détermine à partir de ses observations les dynamiques de population d'une année sur l'autre, ou encore la tolérance aux humains des petits renards, en fonction des comportements qu'elle observe de chez elle :

> *« Cette année c'est prolifique, on a eu un couple de faucon pèlerin, on a vu deux jeunes à l'envol, on les a vu apprendre à chasser, ils sont très sonores ! Ils sont dans les falaises […] les petits renards qui sont là, ils vivent leur vie, ils n'en ont rien à faire de nous car on fait partie de leur environnement, mais dès qu'il y a un bruit venant de la route, que ce n'est pas nous, on les voit tendre les oreilles » (Mathilde, enseignante, Jura).*

En outre, les connaissances des protectionnistes ne concernent pas uniquement les espèces du massif jurassien, nombreux sont ceux qui ont effectué des voyages à l'étranger pour observer des animaux. L'ours et le loup sont les espèces phares de ces voyages naturalistes :

> *« Les ours en Alaska, c'est énorme, j'en ai vu un à moins de 10 mètres […] Faut savoir lire les comportements des animaux… J'ai appris en les voyant, on avait vu un ours plus petit approcher un plus gros, il avait un comportement de soumission, même s'il grognait un peu… Et puis les ours c'est miro comme des taupes, il ne faut jamais les surprendre, le guide disait ça, donc on faisait du bruit, et une fois qu'ils nous avaient vu, ils vivaient leur vie » (Hugo, photographe, Jura).*

Un certain nombre des connaissances sont par conséquent issues d'observations réalisées lors de ces voyages naturalistes à l'étranger, comme pour Lina qui a rencontré des animaux à travers toute l'Europe :

> *« J'ai fait des voyages naturalistes en Pologne, en Italie dans les Abruzzes, en Espagne, en Slovénie pour les ours […] Et je suis allée dans un village en Italie, les cerfs traversent les rues, les renards viennent te manger dans les mains » (Lina, bénévole APN et éleveuse, Ain).*

Outre les observations directes, les connaissances de l'écologie et des comportements des animaux sont enrichies par des expériences indirectes : collecte

d'indices de présence, articles scientifiques, chiffres fournis par l'OFB, recensements naturalistes, viennent compléter ces savoirs. En effet, la connaissance des comportements et des habitudes des animaux passe aussi par la collecte d'indices de présence (empreintes, fèces, images issues de pièges photographiques). Florian, photographe dans le Doubs, a appris à connaitre le lynx en recueillant les indices de présence laissés par l'animal, et Lucie, bénévole d'une APN, en apprend davantage sur les animaux grâce à la pose de piège photographique :

> *« Au mois de septembre, j'ai suivi mes premières traces, puis j'ai passé tout l'hiver à pister, pour connaitre le lynx le mieux possible et je faisais du suivi avec des pièges photographiques » (Florian, photographe, Doubs)*

> *« Lorsqu'il y a des prunes, un blaireau et un renard viennent en manger la nuit. Des petits écureuils viennent aussi quotidiennement manger des noix, des noisettes et jouent devant la maison » (Lucie, bénévole APN, Ain).*

Pour les agents de l'OFB, la collecte de ces indices permet de déterminer la présence et certains comportements des animaux :

> *« Ça c'est une place de poudrage, en période sèche, le grand tétras prend des bains de poussière. Dans du sable ou de la terre, au pied d'un épicéa ou derrière un rocher, ça a une fonction antiparasitaire et d'entretien du plumage » (Mathieu, agent de l'OFB, Jura).*

Les suivis par pièges photographiques (notamment avec la méthode de Capture Marquage Recapture : CMR) et les suivis via les analyses génétiques sont également usités par les agents pour mieux connaitre les espèces et leurs déplacements. Par exemple, Daniel explicite l'intérêt de la collecte de fèces pour en connaitre davantage sur les mouvements de population de loups :

> *« Dans les indices, ce qui est super important pour nous, c'est les crottes, ça donne une explication sur ce qui se passe sur les mouvements de population » (Daniel, agent de l'OFB, BFC).*

Grâce à ces suivis, les agents ont une connaissance des densités de présence, des déplacements et de l'origine des animaux. Le suivi par piège photographique apporte des

informations supplémentaires sur le régime alimentaire des espèces suivies, comportements qui ne sont pas toujours directement observables par les agents :

> *« Les proies sauvages sont surtout des ongulés mais ça peut aussi être de plus petites proies. On a une vidéo d'un loup qui chasse un campagnol » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).*

Le recours aux chercheurs et aux proches naturalistes est courant chez les photographes. Par exemple, Florian se réfère aux études d'un chercheur qui analyse l'arrivée des cerfs dans le massif vosgien pour comparer la situation avec le massif jurassien. Ce recours aux scientifiques est également très répandu chez les agents de l'OFB, du PNRHJ et de la RNNHCJ. Il permet à la fois d'apporter des informations complémentaires ou de comparer les situations dans diverses zones géographiques, et d'appuyer les savoirs établis par les agents. Samuel a ainsi pu trouver des explications à la stagnation, voire le déclin des populations de chevreuils grâce aux résultats de « scientifiques » :

> *« Avec le réchauffement climatique, est-ce que je le chevreuil va s'adapter à tout ça ? Certains scientifiques ont montré que la date de mise bas n'a pas évolué, avant cette date correspondait à un stade végétal qui fournissait le maximum de protéines mais aujourd'hui il y a une évolution de ce stade végétal qui est presque 15 jours plus tôt mais la mise-bas n'est pas décalée donc en termes de dynamique ça peut influencer sur le nombre de faons par chevrette » (Samuel, agent de l'OFB, Jura).*

Comme les photographes, les agents du PNRHJ et de la RNNHCJ ont tendance à faire référence aux études menées sur les loups aux Etats-Unis, et comparent les résultats à ce qu'on peut observer en France. Ces enquêtés construisent ainsi des savoirs non-situés, qui tendent à uniformiser le comportement des animaux. Cette tendance dans le milieu de la conservation a été mise en avant par Edelblutte et al. (2023) qui, grâce à l'analyse de 190 études qui concernaient la conservation et la gestion de la faune sauvage, ont démontré que ces approches ont tendance à considérer que les comportements des animaux sont relativement homogènes et que la « faune sauvage présente un comportement sauvage idéalisé et préfère les habitats vierges » (Edelblutte et al., 2023 : 1). Cela constitue une « purification » de la faune sauvage, qui est associée aux habitats vierges par les

protectionnistes en général et les conservationnistes en particulier. Cette purification de la faune sauvage par les conservationnistes a été décrite par Ghosal et al. (2013) grâce à une analyse critique d'une centaine d'articles scientifiques concernant quatre grands félins en Inde : les tigres (*Panthera tigris tigris*), les léopards (*Panthera pardus fusca*), les léopards des neiges (*Uncia uncia*) et les lions d'Asie (*Panthera leo persica*). Les chercheurs ont constaté d'une part que les sciences biologiques étaient dominantes (90% des articles scientifiques) et d'autre part que la majorité des recherches étaient réalisées dans des zones protégées, bien qu'un certain nombre de félins évoluent en dehors de ces zones (Ghosal et al., 2013). Surtout, cette étude leur a permis de démontrer que ces tendances reflètent l'ontologie dualiste de la science :

> « Ce discours dominant sur la conservation cherche à recréer physiquement et matériellement sa dichotomie ontologique en séparant l'humain et la nature par la création de paysages 'purs' ou inviolés, libres de toute intervention humaine, afin de conserver la nature dans sa forme 'vierge'. Cela fait écho au 'principe de nature sauvage', qui a dominé les discours sur la conservation aux États-Unis, dans lesquels l'homme et la nature sont conceptuellement positionnés en opposition » (Ghosal et al., 2013 : 13. Ma traduction).

La nature apparait comme objective, comme un idéal, et est opposée à la société qui apparait comme subjective, perpétuant une séparation entre les humains et les animaux (Latour, 2004 ; Ghosal et al., 2013). Ainsi, ces approches prennent rarement en compte les relations humains-faune sauvage, et les conséquences que peut avoir l'agentivité des animaux sur les humains (Edelblutte et al., 2023).

En outre, articles, ouvrages, films documentaires, conférences, recensements faunistiques sont également largement mobilisés par les protectionnistes pour parfaire leurs connaissances de la faune sauvage :

> *« J'avais vu dans le film de Jacques Bertrand qu'il avait appris à repérer les loups via les bruits de corbeaux parce qu'ils ne supportent pas la présence de ces prédateurs, il a constaté ça. Ce film m'a beaucoup marqué » (Mathilde, enseignante, Jura).*

La construction des savoirs passe également par les témoignages des habitants et des proches. Bien que moins reconnu par les protectionnistes, ce mode de connaissance

reste présent, en particulier dans le cadre du Réseau Loup-Lynx pour lequel les correspondants recueillent les témoignages de rencontre et les indices de présence. Les proches de Mathieu qui connaissent les enjeux de son métier d'agent de l'OFB, l'informent régulièrement des animaux qu'ils ont vus et de leurs comportements :

> *« J'ai un copain qui a vu un aigle dans un pré à côté de chez lui, qui mangeait, il a vite regardé aux jumelles, l'aigle bouffait son chat ! […] et une fois, des habitants m'ont appelé pour me dire qu'il y avait un aigle blessé dans un pré » (Mathieu, agent de l'OFB, Jura).*

On peut noter que contrairement aux photographes, les agents de l'OFB ou de l'ONF travaillent en équipe, et qu'il y a donc un savoir constitué de manière collective et formelle.

Enfin, au contraire des enquêtés utilitaristes, les savoirs des protectionnistes sont acquis grâce à de multiples sources et s'inscrivent principalement dans des pas de temps longs (milliers voire millions d'années) :

> *« Avant, ici il y avait aussi des bisons, des élans y'a quelques siècles » (Hugo, photographe, Jura)*

> *« Y'a 8000 ans, il y avait des rhinocéros dans le massif, c'est incroyable de se dire ça ! A cette échelle, 50 ans, c'est rikiki. Y'a 500 ans, il y avait des élans dans les forêts du Jura, des bisons sur la Haute Chaine, et ils ont aussi retrouvé un mammouth pas loin, qui est au musée de Lausanne » (Léo, photographe, Jura).*

Ces références à des époques lointaines sont à mettre en lien avec une vision édenistique de l'environnement propre à la conservation (Robbins, Moore, 2012) et une purification de la nature propre aux sociétés modernes (Latour, 2004) : la faune se serait mieux portée durant ces époques lors desquelles l'humain n'avait pas ou avait peu d'influence sur la Terre[28].

Ainsi, les savoirs des protectionnistes concernent des animaux locaux autant que des espèces présentes sur l'ensemble du globe, et ces savoirs considèrent des pas de temps

[28] Cette vision édenistique de la conservation sera développée plus longuement dans les chapitres suivants.

pouvant aller jusqu'à la Préhistoire. En effet, la profondeur historique de ces savoirs est ici bien différente de celle de la vision des utilitaristes ; les enquêtés ne se réfèrent que très peu aux générations précédentes et s'appuient sur les travaux de recherches scientifiques, faisant référence à des époques lointaines, lors desquelles la faune se serait mieux portée en l'absence des humains. En outre, les sources d'acquisition du savoir privilégiées varient : plus limitées, centrées sur l'expérience directe et la transmission orale chez les enquêtés faisant partie de la catégorie utilitariste, les sources utilisées par les enquêtés de la catégorie protectionniste sont plus diversifiées, cependant elles donnent lieu à des savoirs moins situés que chez les utilitaristes.

Conclusion

Dans ce chapitre, partant de l'hypothèse que les enquêtés ne partageaient pas la même vision du monde animal, j'ai décidé de les regrouper *a priori* dans deux catégories issues de la psychologie environnementale (utilitariste, protectionniste). Afin, de tester la validité de ces types d'acteurs et de mettre au jour le bestiaire jurassien, j'ai combiné deux techniques de terrain (remémoration libre, entretien) qui m'ont permis de faire une analyse comparée. J'attendais de cette analyse comparée qu'elle permette de révéler des divergences entre les types d'enquêtés quant aux espèces citées, à leur importance et à la façon de les catégoriser. S'il ressort que les enquêtés ont tendance à citer les mêmes espèces animales - les prédateurs et les espèces chassables sont les animaux les plus saillants - et à les classer en fonction de leur habitat, j'ai démontré que leur saillance et les associations d'animaux dans les clusters divergent en fonction de la catégorie de l'enquêté. Ainsi, les protectionnistes accordent plus d'importance aux grands prédateurs tandis que pour les utilitaristes ce sont les animaux chassables et les animaux domestiques qui sont plus saillants. Cela m'a aussi permis de mieux situer les espèces les unes par rapport aux autres et en particulier la place du lynx dans le bestiaire des habitants. Cette place du lynx, qui semblait si particulière dans le corpus, a été nuancée par le fait que la plupart des personnes sélectionnées pour l'enquête ont un lien (professionnel, loisir) avec l'animal. Enfin, si les mammifères sont significatifs, les oiseaux le sont également pour les habitants puisqu'ils sont décrits comme les indicateurs du temps et du changement des saisons. Leur présence, ou plutôt leur absence, signale les changements climatiques qui touchent le massif jurassien.

Une fois établi le bestiaire jurassien, je me suis intéressée à la nature des savoirs attachés à ces animaux. La création d'une typologie des sources d'acquisition du savoir, m'a permis de comparer les enquêtés sur la base des sources que chacun d'entre eux mobilisait pour acquérir des savoirs sur la faune sauvage. Il est ressorti de cette analyse qu'il existe des divergences entre les protectionnistes et les utilitaristes quant à leurs modes d'acquisition du savoir, et que deux visions du monde animal apparaissaient. D'une part, la vision des utilitaristes, où les enquêtés s'intéressent et connaissent les

animaux qui les entourent au quotidien, et où les savoirs proviennent principalement des expériences directes et de la transmission orale, les enquêtés se référant aux savoirs des générations précédentes. D'autre part, la vision des protectionnistes, où les savoirs concernent des espèces tant locales que lointaines, et s'étendent sur des pas de temps longs, et où les sources d'acquisition du savoir, si elles sont diversifiées, se réclament principalement des études scientifiques, mais sont moins situées que chez les utilitaristes. Cette perspective comparative entre les enquêtés utilitaristes et protectionnistes m'a également permis de faire apparaitre deux rapports différents à la faune sauvage : tandis que les protectionnistes ont tendance à s'exclure des relations avec les animaux, les utilitaristes tendent à s'y insérer. Par conséquent, il sera intéressant de s'interroger dans les chapitres suivants sur la place qu'occupe l'ontologie dualiste de la science qui tend à séparer l'humain de la nature. Ainsi, maintenant que j'ai exposé les sources du savoir que privilégient les enquêtés, je vais pouvoir m'intéresser au processus de construction des savoirs et à leur utilisation pratique sur le terrain.

CHAPITRE 2. APPRENDRE A CONNAITRE, SAVOIR ARPENTER

Après avoir décrit le bestiaire jurassien et les modes d'acquisition du savoir privilégiés par les enquêtés, dans ce chapitre j'entends discuter des processus d'apprentissage et d'exploration de l'environnement : quand et comment les enquêtés ont-ils *appris à connaitre* les animaux ? Quelle place occupe le corps dans cet apprentissage ? Quel rapport de proximité entretiennent-ils avec la faune et le territoire sur lequel elle évolue ? Quels outils et techniques mobilisent-ils pour la connaitre ? Pour répondre à ces questions, l'anthropologie des savoirs et l'anthropologie de la perception seront mobilisées, en particulier les notions d'engagement perceptuel et d'éducation de l'attention développées par Tim Ingold. Pour l'anthropologue, on ne connait un environnement qu'en l'explorant ; c'est par l'engagement perceptuel, c'est-à-dire la perception directe d'un espace par le corps, que l'humain éduque son attention et qu'il construit son environnement, et ses savoirs sur cet environnement (Ingold, 2000). Comme Ingold, d'autres anthropologues ont montré l'importance des sens dans la construction des savoirs des humains sur l'environnement. Steven Feld, chez les Kaluli de Papouasie Nouvelle-Guinée, a mis en avant la co-constitution des lieux et des sens ; les lieux font sens parce que les sens font lieux (Feld, 1982). Inventeur de l'acoustémologie, il a démontré que les Kaluli identifient les lieux en saisissant les sons, en particulier les chants d'oiseaux. L'anthropologue Cristina Grasseni, d'après ses travaux sur les maraîchers aux Pays-Bas, s'est attachée à montrer que les compétences visuelles sont le résultat de processus concrets d'éducation de l'attention dans des situations pratiques : il n'existe pas de regard détaché, mais différentes façons de regarder qui sont apprises et doivent être analysées en termes de routines et d'appartenance sociale (Grasseni, 2007 et 2022). Décrire les manières de voir permet ainsi de montrer les divers régimes d'attention et d'attachement que les humains nouent avec leur environnement et la faune sauvage. L'ethnologue français, Yves Delaporte, à partir de ses recherches sur les éleveurs de rennes en Laponie norvégienne, a également démontré que le regard est un outil de connaissance, qui permet aux éleveurs de décrypter les signes dans leur environnement

et de distinguer, parmi des centaines de rennes, chaque individu (Delaporte, 2002). Ce regard est décrit par le sociologue Roger Cornu comme une intelligence pratique (montrer, voir) et est opposé à l'intelligence discursive (expliquer, savoir) (Cornu, 1996). Pour ce sociologue, ces deux types d'intelligence sont deux façons différentes de connaitre, d'aborder un environnement ou une activité, qui engendrent des savoirs et des manières d'agir différentes (Cornu, 1996). On retrouve également cette opposition entre un savoir pratique et un savoir discursif chez la sociologue Geneviève Delbos et l'anthropologue Paul Jorion. A partir de travaux de recherche sur la transmission des savoirs chez les pêcheurs et les saliculteurs bretons, les chercheurs ont démontré que les savoirs transmis dans le cadre scolaire relèvent principalement d'explications, d'informations, alors que les savoirs transmis durant la pratique de ces activités comportent également des manières de se comporter, de s'exprimer ainsi que des gestes (Jorion, Delbos, 1990).

Si le corps occupe une place centrale dans la construction des savoirs sur la faune sauvage, les lieux ont également une place fondamentale. L'anthropologue Charles Stépanoff le rappelle dans son ouvrage sur la mort des animaux sauvages, il est indispensable de prendre en compte la relation triadique entre les humains, leur environnement et les animaux puisque les humains n'ont « pas d'accès aux animaux sans passer par l'intimité avec le territoire » (Stépanoff, 2021 : 368). Connaitre les animaux suppose de connaitre le territoire, et cette connaissance passe par l'exploration et la pratique de celui-ci. Le terme territoire est entendu ici comme l'espace physique utilisé, pratiqué à la fois par les collectifs humains et les collectifs non-humains (animaux, plantes) (Descola, 2016). Le terme territoire est différent du terme espace en ce qu'il implique

> « toujours une appropriation de l'espace mais il ne peut pas être assimilé à une série d'espaces vécus, sans existence politique ou administrative reconnue. Ce n'est ni le terroir, ni l'aire de chalandise, ni les seuls lieux fréquentés, il faut quelque chose de plus, le sentiment d'appartenance […] et d'appropriation » (Brunet, Théry, 1992 : 10).

Le territoire est ainsi constitué par les pratiques, les affects, mais également par sa temporalité. Tim Ingold évoque un « *taskscape* », terme qui associe temporalité et paysage (Ingold, 1993). Selon le chercheur, ce n'est qu'en temporalisant le paysage que « nous pouvons dépasser la division qui a affecté la plupart des recherches jusqu'à présent, entre l'étude 'scientifique' d'une nature atemporelle et l'étude 'humaniste' d'une histoire dématérialisée » (Ingold, 1993 : 172). Je montrerai qu'il existe différents territoires en fonction des enquêtés ; les espaces parcourus et pratiqués, leur étendue et leur degré de socialisation variant en fonction des catégories (utilitariste, protectionniste). L'anthropologue Philippe Descola a ainsi montré que si les espaces font l'objet d'une socialisation, celle-ci varie en fonction des humains et de leur vision du monde ; il existe par conséquent des territorialités contrastées (Descola, 2016). Enfin, la relation des humains aux lieux est essentielle dans l'analyse de la construction de leurs savoirs sur les animaux, car leurs savoirs sont situés, ils doivent par conséquent être restitués dans leur contexte de production (Ingold, 1996 ; Adell, 2011).

Dans un premier temps, je montrerai qu'il existe des savoirs de natures différentes (génériques, ancrés) et que les régimes d'attention diffèrent en fonction de la catégorie de l'enquêté. Je soutiendrai que le corps, dans un engagement perceptuel avec l'environnement, joue un rôle essentiel dans la construction des savoirs sur les animaux. Puis, je montrerai que *ces* connaissances sont ancrées dans *des* territoires et que la connaissance de ces territoires, leur pratique régulière, est une condition indispensable pour accéder à la faune sauvage. Je constaterai que les territoires évoqués par les enquêtés ne sont pas les mêmes (étendue, situation géographique) et que leur degré de socialisation varie d'un individu à l'autre, en fonction des catégories d'acteurs. Enfin, je mettrai en évidence le fait que l'obtention de ces savoirs sur les animaux dépend également d'outils et de techniques, qui circulent entre les enquêtés et ont une influence sur leurs relations avec les animaux.

2.1. Des régimes d'attention contrastés

2.1.1. Des savoirs ancrés et des savoirs génériques

Dans le chapitre 1, j'ai montré que les enquêtés ont tendance à privilégier différentes sources d'acquisition du savoir, et qu'ils s'intéressent à un plus ou moins grand nombre d'animaux, en fonction des catégories d'acteurs que j'ai défini (utilitariste, protectionniste). Je vais maintenant démontrer que cela engendre des savoirs différents et que les enquêtés développent des régimes d'attention distincts. Ainsi, lorsqu'il s'agit de connaitre la faune sauvage, les enquêtés utilitaristes tendent à privilégier les expériences directes et la transmission orale, tandis que les enquêtés protectionnistes tendent à privilégier des sources plus diversifiées où les écrits tiennent une place centrale. Les savoirs construits sont par conséquent de nature différentes ; on constate que les enquêtés utilitaristes disposent surtout de savoirs « ancrés », c'est-à-dire situés localement et associés à des contextes précis, tandis que les enquêtés protectionnistes, s'ils disposent de savoirs ancrés, tendent à privilégier les savoirs « génériques », c'est-à-dire que les animaux sont d'abord connus de manière théorique (biologie, habitat, régime alimentaire, comportement), grâce aux formations universitaires et aux ouvrages scientifiques. Prenons l'exemple d'Antoine (agent de l'OFB), de Camille (biologiste), de Renaud (bénévole APN), de José (chasseur), d'Henri (chasseur) et de Marius (chasseur) pour illustrer ces constats mais également les nuancer. Grâce aux analyses du chapitre 1, on sait que Antoine, Camille et Renaud ont une vision du monde animal protectionniste (grand nombre d'animaux cités, espèces locales et internationales, importance des écrits scientifiques), tandis que José, Henri et Marius ont une vision du monde animal utilitariste (nombre moins important d'animaux cités, principalement des espèces locales, importance de l'expérience et de la transmission orale).

Je vais évoquer dans un premier temps l'exemple de Camille, Antoine et Marius. Contrairement aux autres enquêtés décrits ici, tous trois ont suivi un cursus universitaire long (master de gestion pour Marius, master de biologie pour Antoine et doctorat de biologie pour Camille) et deux d'entre eux travaillent actuellement dans le domaine de la

recherche sur les animaux : à l'OFB (Antoine) et dans des institutions conservationnistes (Camille). Tous trois se rendent régulièrement sur le terrain (massif jurassien) et ont des interactions avec la faune sauvage, ils disposent ainsi de savoirs ancrés. Cependant, on perçoit dans les discours de ces enquêtés que les savoirs génériques, en particulier les données issues de travaux scientifiques et accessibles sous la forme d'écrits, sont privilégiés lorsqu'il s'agit de connaitre les animaux.

> *« J'ai été intéressé assez rapidement par cette espèce, je suis originaire du Haut-Jura donc enfant j'ai pu faire des observations. Les lynx commençaient à coloniser, j'avais trouvé un chamois tué par le lynx, je ne le savais pas à l'époque [années 1970]. A deux cents mètres de chez moi, il y avait un agent de l'ONCFS, je lui avais raconté, il m'avait donné un document qui était les annales d'un colloque tenu en 1978 sur les lynx à Strasbourg. J'avais dévoré ce livre, les informations montraient que le chamois que j'avais trouvé était bien une prédation du lynx. Ce n'était pas ce que l'on pouvait entendre dans mon cadre familial de chasseurs » (Antoine, agent de l'OFB, BFC)*

> *« J'ai quand même entendu dire qu'il y avait une meute de 14 loups dans le Jura, c'est pas possible ! Il ne faut pas surréagir quand on entend ça […] Les données sont importantes, c'est la clé pour avancer sur le problème […] l'analyse des pièges photographiques, avoir des gens formés pour identifier la présence de prédateurs, des analyses ADN, des choses factuelles ! J'ai lu un rapport d'une chercheuse sur les loups, je vous le conseille ! » (Marius, élu FDC, Jura)*

> *« Le lynx est listé comme en danger sur liste rouge IUCN. Il est surtout victime de menaces anthropiques mais pour les autres menaces, c'est la fragmentation de son habitat [qui] peut conduire à une perte génétique, de la consanguinité, et limiter les capacités génétiques pour lutter contre des maladies. Et pour établir tout ça, il faut mener des études scientifiques, il faut des données objectives » (Camille, biologiste, BFC).*

Bien qu'Antoine dispose actuellement de savoirs ancrés, étant très présent sur le terrain, et qu'il valorise l'expérience directe, il explique vérifier systématiquement les observations de terrain en les comparant aux données issues des travaux de recherche. Contrairement aux savoirs issus de la transmission orale ou d'observations, ces savoirs issus de recherches sont selon lui plus fiables puisqu'ils émanent de protocoles qui permettent de produire des données chiffrées et reproductibles. A l'instar d'Antoine,

Marius tend à privilégier les savoirs issus de recherches scientifiques, qu'il décrit comme étant factuels, au contraire des savoirs qui circulent de manière orale. Si Marius valorise l'écrit, il ne néglige pas pour autant les savoirs issus de l'expérience directe et de la transmission orale. Cependant, tout comme Antoine, il explique préférer vérifier les savoirs issus de l'observation et de la transmission orale de terrain, par les savoirs provenant des écrits scientifiques, qu'il juge plus fiables. Enfin, Camille, qui comme Marius et Antoine dispose de savoirs ancrés issus de ses expériences de terrain, valorise des savoirs « objectifs », cette objectivité n'étant permise selon elle que par la rigueur des études scientifiques. Les savoirs scientifiques (génériques), en particulier sous la forme d'écrits, sont privilégiés par ces enquêtés, pour qui l'écrit et le scientifique sont des gages de fiabilité quand il s'agit de connaitre les animaux. Ces écrits sont essentiellement des articles scientifiques de chercheurs internationaux, qui s'intéressent à la faune qui évolue dans de vastes espaces, considérés comme encore sauvages, comme les grands parcs nationaux d'Amérique du Nord ou les forêts des pays d'Europe de l'Est. Antoine et Camille en particulier, du fait de leur métier, s'appuient sur cette littérature scientifique, où les données de terrain sont établies à partir de protocoles reconnus dans le monde de la recherche.

Quant à Renaud, José et Henri, qui n'ont pas suivi de cursus universitaire long, ils disposent principalement de savoirs ancrés ; c'est en parcourant leur territoire, mais également en écoutant et observant leurs proches (famille, amis) lors de sorties (chasse, observation naturaliste) qu'ils ont appris et apprennent à connaitre les animaux. Ainsi, Henri, septuagénaire, comme la plupart des chasseurs enquêtés de son âge, explique avoir découvert la forêt et ses habitants non-humains en suivant son père et son grand-père à la chasse durant son enfance. Henri a appris à connaitre les animaux par l'exploration du territoire de sa commune ; ses savoirs proviennent presqu'exclusivement de ses observations et des échanges avec ses proches. Il explique également obtenir certaines informations des journaux locaux qu'il lit quotidiennement. L'extrait de conversation suivant, tenue lors d'une sortie à la chasse à la bécasse avec Henri, est représentatif des savoirs dont il dispose.

« C'est la première année que je remarque que les tirs commencent que vers 10h ici. J'ai l'impression que les bécasses sont dérangées, qu'elles se déplacent tout le temps… et puis un ami, qui était l'ancien président des bécassiers de France, m'avait dit qu'on ne devrait aller à la bécasse qu'à partir de 10h, qu'on y allait trop tôt, car les bécasses doivent se poser une heure avant de lâcher leur odeur, après avoir fait la passe » (Henri, élu FDC, Ain).

Les savoirs d'Henri sont ancrés : ils sont issus de ses propres observations, ils s'implantent dans un territoire précis (la commune d'Henri) et sont contextualisés (c'est la première fois qu'Henri remarque que les bécasses sont dérangées sur le territoire de sa commune). De plus, les échanges avec ses proches et des amis chasseurs en particulier viennent compléter les savoirs issus de ses observations, et lui permettent parfois de mieux comprendre les animaux, comme dans cette situation puisque c'est un échange avec son ami bécassier qui lui a permis de comprendre les raisons pour lesquelles les bécasses étaient dérangées. A l'instar d'Henri, José et Renaud pratiquent les forêts jurassiennes depuis qu'ils sont enfants. Si José a d'abord appris auprès des « vieux de l'asso' de chasse » puis de par son métier d'agent de l'ONF, Renaud a d'abord découvert son environnement en l'explorant seul, puis en suivant des naturalistes à l'âge adulte. José et Renaud ont parcouru et continuent de parcourir très régulièrement les forêts du massif jurassien ; leurs savoirs se construisent en premier lieu sur le terrain, à partir de leurs interactions avec la faune sauvage, et en particulier avec les lynx auxquels ils s'intéressent.

« L'hiver 1999, j'ai trouvé un chamois mort, intact. Il y avait plein de traces autour, au début on croyait que c'était un chien mais c'était une empreinte qu'on n'avait jamais vue, j'avais fait deux jours de pistage pour trouver que c'était un lynx […] Maintenant, les vieux chamois ont plus d'expérience donc ils échappent plus aux lynx, on voit les têtes regarder de tous côtés, on voyait pas ça y'a 17 ans » (José, chasseur, Jura)

« Des fois, on trie jusqu'à 900 vidéos par jours… Peu de personnes ont autant de connaissances du terrain comme nous […] D'après les vidéos, les lynx ne seraient pas si solitaires que ça. On a eu sur trois jours consécutifs le jeune, la mère puis le père sur une même carcasse » (Renaud, bénévole APN, Ain).

Le discours de Renaud apparait presque comme une critique de la littérature, y compris scientifique, puisque les savoirs établis sont contestés par ses observations. Les savoirs de ces enquêtés sont ancrés ; c'est par la pratique régulière des forêts jurassiennes que José et Renaud apprennent à connaitre les animaux, remarquent l'évolution de leurs comportements ou encore repèrent la présence d'une nouvelle espèce, comme ce fut le cas avec les lynx dans les années 1990 pour José. Et c'est parce qu'ils *voient* que José et Renaud *savent*, j'y reviendrai plus bas. Leurs savoirs sont établis à partir de leurs observations de terrain, mais aussi des clichés obtenus sur leurs pièges photographiques, ce qui est une manière nouvelle d'observer la faune. Leurs savoirs sont également établis à partir des informations qu'ils obtiennent de leurs connaissances, et plus occasionnellement de la littérature spécialisée. Cependant, contrairement à Camille et Antoine, les méthodes utilisées par José et Renaud, comme la pose de pièges photographiques, n'impliquent pas ici de protocole défini scientifiquement. Principalement orale chez Renaud et José, la transmission des savoirs se fait lors d'échanges avec des proches (amis, famille) sur le terrain, des chasseurs, des naturalistes et des agents de l'OFB. Cette transmission orale a également lieu dans des cadres plus officiels, comme les Assemblées Générales (AG) de FDC, et les réunions publiques d'informations de la DDT et de l'OFB. Ces réunions et ces échanges sont également l'occasion pour José et Renaud de partager leurs connaissances de terrain. En effet, s'ils reçoivent des informations des agents de l'OFB, ils en transmettent également aux agents, qui recueillent parfois leurs témoignages. De plus, si Renaud et José consultent des journaux locaux et des ouvrages spécialisés, l'écrit n'est pas le mode de transmission privilégié, ou celui qui leur parait le plus naturel, dans la construction et le partage de leurs connaissances. Contrairement à Camille, Antoine et Marius, chez qui l'écrit est privilégié, tant pour l'acquisition de connaissances que le partage de leurs savoirs.

On le perçoit, ces savoirs de nature différente impliquent deux façons de connaitre les animaux, qui engendrent des manières d'agir opposées. Le sociologue Roger Cornu, analysant les données de l'ethnographie de Louis Cador (1982) sur les effets de deux régimes de formations (étudiant, ouvrier), démontre que pour connaitre une machine

l'ouvrier doit voir, toucher et demande à ce qu'on lui *montre* comment utiliser la machine, tandis que l'étudiant a besoin de savoir et demande à pouvoir lire la notice avant d'utiliser la machine. Lorsqu'il s'agit de connaitre la faune sauvage, tout comme l'ouvrier, Renaud, Henri et José cherchent à *voir* ; c'est en observant les animaux, leurs traces, qu'ils en apprennent davantage sur ces derniers, et c'est parce que leurs proches leur ont *montré* comment se déplacer sur leur territoire, comment repérer les animaux ou encore comment utiliser les outils de suivi. Ces savoirs ancrés se produisent lors de la pratique et par l'engagement perceptuel ; c'est parce qu'ils observent (voir) et qu'on leur a montré comment apprendre (se déplacer, observer, utiliser des outils), que Renaud, Henri et José connaissent les animaux. La connaissance passe par la pratique, et la transmission orale et gestuelle. Tandis que pour Camille, Antoine et Marius, à l'instar de l'étudiant, la connaissance passe principalement par l'enseignement et la transmission écrite ; c'est parce qu'ils lisent des ouvrages scientifiques et accumulent ainsi des informations, des savoirs qu'ils connaissent les animaux. Ainsi, Renaud, Henri et José ont certes acquis des savoirs sur les animaux par leurs observations, mais ils ont également appris à se déplacer en forêt, à utiliser des outils (e.g. jumelles, piège photographique) en explorant leur environnement et grâce à l'exemple de leurs proches, qu'ils ont pu suivre. Au vu de ces résultats, on serait tenté de faire un parallèle avec les résultats de l'anthropologue Charles Stépanoff (2021), et de lire dans l'opposition des utilitaristes et des protectionnistes une différence de classe sociale ou à tout le moins de capital culturel.

Bien que l'on perçoive dans les discours de ces enquêtés que la nature des savoirs et les manières de connaitre divergent, les savoirs ancrés et génériques ne sont pas exclusifs ; les enquêtés mobilisent les deux types de savoir, mais à des degrés différents. José et Renaud lisent occasionnellement des articles scientifiques (savoirs génériques), enrichissant ainsi leurs savoirs empiriques, et Camille et Antoine sont régulièrement sur le terrain, complétant leurs savoirs théoriques par des observations (savoirs ancrés) et mobilisant une intelligence pratique. Cependant, ces observations se pratiquent selon des protocoles établis par des scientifiques. L'opposition entre protectionnistes et utilitaristes semble ici plus nuancée ; Marius (élu FDC, Jura), catégorisé chez les utilitaristes, tend

cependant à valoriser et mobiliser les savoirs génériques, qui sont généralement privilégiés par les protectionnistes, et Renaud, protectionniste, dispose principalement de savoirs ancrés. J'ai également remarqué que la tendance à privilégier les savoirs ancrés ou les savoirs génériques semble dépendre du niveau d'étude. A l'instar des travaux de Jorion et Delbos (1990), il apparait que pour les enquêtés ayant reçu une formation universitaire connaitre les animaux passe d'abord par une connaissance théorique : il faut comprendre avant de voir. Tandis que pour les enquêtés n'ayant pas reçu de formation universitaire le savoir s'acquiert lors de la pratique : c'est en observant et en explorant son environnement que l'on connait les animaux. Cependant, on peut regretter que Cornu (1996), tout comme Jorion et Delbos (1990) ne se soient pas penchés sur les échelles (territoriales et temporelles) auxquelles sont envisagés les phénomènes par leurs enquêtés. Si l'opposition entre les deux catégories d'enquêtés semble être nuancée quant à l'utilisation des savoirs ancrés et des savoirs génériques, elle reste bien effective lorsque l'on s'intéresse de près à l'échelle à partir de laquelle les enquêtés pensent leurs savoirs sur les animaux. En effet, on constate que les enquêtés mobilisent ces savoirs à des échelles différentes : les utilitaristes, même ceux qui mobilisent les savoirs génériques, tendent à penser les savoirs sur l'étendue de leur territoire (commune, département) et pour une période réduite (génération des grands parents, pour le plus lointain) tandis que les protectionnistes, bien qu'ils disposent de savoirs ancrés, tendent à penser les savoirs à l'échelle mondiale et pour une période de longue durée (les temps géologiques sont régulièrement évoqués lorsqu'il s'agit de connaitre les animaux).

Enfin, pour revenir sur les savoirs ancrés, acquis par la pratique et l'exploration de l'environnement, j'ai constaté que cette manière de connaitre les animaux implique également l'apprentissage d'une manière d'être (gestes, comportements) qui se transmet principalement par l'exemple et le geste plus que par la parole ; c'est parce qu'on leur *a montré* que les enquêtés *ont acquis* ces manières de connaitre. Par conséquent, les enquêtés qui disposent de savoirs ancrés ont un engagement perceptuel plus actif avec l'environnement, et je vais montrer que les sens sont utilisés comme des outils de connaissance.

2.1.2. L'utilisation des sens comme outil de connaissance

Le corps occupe une place centrale dans la construction des savoirs sur la faune sauvage ; plusieurs anthropologues ont déjà montré que c'est par un engagement perceptuel actif avec leur environnement que les enquêtés éduquent leur attention et construisent leurs savoirs sur cet environnement (Feld, 1982 ; Ingold, 2000 ; Brunois, 2005). Dans le cas de mon terrain dans le massif jurassien, il est d'autant plus intéressant d'étudier ces aspects que tous les enquêtés n'ont pas le même degré d'engagement perceptuel avec leur environnement. Je viens de le montrer, les enquêtés qui disposent principalement de savoirs ancrés ont un engagement perceptuel plus important ; ils connaissent les animaux parce qu'ils parcourent leur environnement et sont ainsi en mesure de les observer, de les entendre ou de les sentir. De plus, si je me suis intéressée à ces aspects, c'est parce que ce sont les enquêtés eux-mêmes qui sur le terrain ont souligné l'importance que revêtent les sens dans leur connaissance de la faune sauvage. Pour ces enquêtés, apprendre à connaître, c'est d'abord apprendre à regarder et être attentif aux signes laissés par les animaux. Ainsi, lors de mes observations participantes, j'entendais systématiquement ces phrases de la part de mes enquêtés : « tu vois », « tu sens ça », « regarde là-bas », « écoute de ce côté », « regarde ces traces ». Si j'ai constaté que les enquêtés mobilisent l'ensemble de leur sens (vue, ouïe, odorat, toucher, goût), il est apparu que la vue occupe une place centrale dans leur processus de connaissance de la faune. Le psychologue James Jerome Gibson, dans son ouvrage *The ecological approach to visual perception* (1986), évoque la notion d'« *affordance* » (invite en français) et soutient que les objets et les vivants de notre environnement sont des invitations, c'est-à-dire des appels à l'interaction ou à l'action pour celui qui les perçoit. Gibson note que ces invites guident le comportement de celui qui voit, mais qu'elles dépendent de l'espèce (humain, animal) et des spécificités de l'individu, qui donne du sens à ces invites (Gibson, 1986). A titre d'exemple, un escalier est une invitation à monter pour un humain tandis que pour une fourmi, il apparaitra comme une falaise à gravir. Cette variation des significations de l'environnement en fonction des espèces avait notamment été décrite dans l'ouvrage de Von Üexküll (1956). Plus intéressant encore, il

existe pour Gibson des « *mutual affordance* » : lorsque deux humains ou un humain et un animal interagissent, chacun a ses propres invites et réagit en fonction (Reed, 1988).

Apprendre à bien voir est un processus long, qui nécessite de longues heures de pratiques et des explorations fréquentes. Sur le terrain, les enquêtés s'accordent à dire que celui qui possède cette capacité à bien voir est un bon connaisseur de la faune. A l'instar du travail de l'ethnologue Yves Delaporte sur les éleveurs de rennes en Laponie norvégienne, le regard de mes enquêtés apparait comme un outil de connaissance qui leur permet, en particulier dans les paysages fermés que sont les forêts jurassiennes, de décrypter les signes dans leur environnement et de détecter les animaux qu'ils recherchent (Delaporte, 2002). Alma, et son père Basile, naturalistes amateurs dans le Jura, explicitent cet art de bien voir, qui s'acquiert à force d'expériences et de pratiques :

> *« Nos yeux sont exercés à trouver la faune, je sais où sont les animaux, j'ai l'habitude des formes des animaux » (Alma, naturaliste amateure, Jura)*

> *« Mes yeux sont exercés à voir les lièvres, parce qu'on aurait pu croire un rocher là vers le saule, mais j'ai reconnu » (Basile, naturaliste amateur, Jura).*

La sociologue Isabelle Arpin évoque ainsi un « savoir voir » ; à force d'observer certains animaux, les enquêtés en connaissent les couleurs, les formes et les tailles, ils ont déjà l'image de l'animal en tête, ce qui facilite leur détection (Mauz, 2005 : 105). Robin met quant à lui en avant le fait que bien voir, outre l'expérience, nécessite de rester attentif, d'être alerte à ce qui nous entoure quand nous explorons :

> *« Une fois aussi ça m'est arrivé de me sentir observé, et y'avait bien un lynx qui me regardait, il était couché à côté d'un tronc ! Avec sa robe, c'était difficile de le voir, il se fond bien dans le paysage. Je l'ai regardé pendant une heure, il faisait la sieste... Après, je me dis les gens qui se promènent et qui sont focalisés à aller à tel endroit, ils le voient pas ! Moi je vois aussi parce que j'y fais attention, que je suis alerte » (Robin, agent de l'ONF, Jura).*

L'importance de l'attention dans l'art de bien voir est également soulignée par Xavier et Henri, qui, attentifs aux moindres indices de présence des animaux, devinent leur présence sans avoir besoin de les voir directement. Connaitre les animaux, c'est aussi savoir lire les traces que leur présence laisse sur le paysage :

« Par exemple pour les écureuils, on en n'a pas vu mais j'aurai aussi pu te montrer les traces avec les écailles de pomme de pin sous les arbres » (Xavier, salarié du PNRHJ, Jura)

« Regarde là les empreintes de sangliers, et là t'as vu tous les trous qu'ils ont fait dans les champs ? C'est frais, ils ont dû passer cette nuit » (Henri, élu FDC, Ain).

La capacité à détecter les animaux, et leurs traces, est une des qualités premières de tout bon connaisseur des animaux. Celui qui la possède est valorisé, elle est garante d'une personne régulièrement présente sur le terrain, et qui par conséquent connait aussi bien le territoire que la faune qui y vit. Cette relation triadique entre l'humain, l'animal et le territoire sera développée plus bas. Pour le débutant, les premières réussites dans la détection de la faune sont comme un rite de passage, lui permettant d'être accepté par un groupe, qui reconnait alors sa capacité à voir et à connaitre. Prenons, à partir d'un extrait de carnet de terrain, l'exemple de ma première capture de lapins, occasion pour les chasseurs et les agents des FDC de juger de mes capacités :

Janvier 2022. À mon poste, je vois un lapin sortir d'un trou qui n'est pas équipé de bourse[29] et se réengouffrer quelque part sur le dessus de la bute, je crie à Julien et aux chasseurs au-dessus « lapin, lapin là, il a sauté » et je monte le plus rapidement possible sur le haut de la butte, je ne vois rien mais Julien voit le lapin pris dans une bourse, nous l'avons. « Heureusement que tu l'as vu celui-là sinon on l'aurait pas eu ! T'as des bons yeux quand même » (Julien, salarié FDC, Jura).

Ce n'est pas la première fois que j'entends cette phrase « avoir de bons yeux », celui qui repère vite et identifie bien les animaux est toujours bien vu, valorisé. Julien ajoute :

« Le truc avec les captures de lapins, c'est qu'ils peuvent être pris dans une bourse, on ne le voit pas forcément car ils ne font aucun bruit, pas un gémissement ! » (Julien, salarié FDC, Jura).

Comme l'avait déjà remarqué Isabelle Arpin dans ses recherches doctorales sur les relations humains-animaux en Vanoise, les expressions utilisées par les enquêtés en ce qui concerne la capacité à bien voir ne sont pas anodines ; « elles traduisent l'idée qu'on

[29] Les bourses sont de petits filets qui permettent de capturer les lapins sans les blesser.

ne repère bien les animaux qu'après s'être constitué un œil perfectionné » (Mauz, 2005 : 107). Ainsi, plus haut Basile (naturaliste amateur, Jura) expliquait que ses yeux étaient « exercés » et ici, Maxime (salarié FDC, Jura) évoque de « bons yeux ». Avoir l'œil apparait à la fois comme un outil de connaissance, puisqu'il permet de détecter les animaux, et comme un savoir, puisqu'il faut apprendre à bien regarder et s'exercer de longues années pour détenir cette capacité. Pour les chasseurs et les agents des FDC, à la chasse ou lors de captures, détecter rapidement est une condition indispensable de l'activité. Celui qui ne sait pas voir n'aura jamais d'animal, qu'il soit tué ou capturé. Or, un chasseur qui n'attrape rien n'est pas un bon chasseur, et encore moins un bon connaisseur de la faune.

La connaissance des espèces passe également par l'utilisation de l'ouïe. Celle-ci permet de détecter la présence des animaux et de les identifier quand la vue n'est pas optimale, voire inutilisable, « quand il y a trop de feuilles » durant la saison estivale dans les forêts jurassiennes (Simon, chasseur, Jura). Les enquêtés soulignent que l'ouïe est particulièrement utile lorsqu'il s'agit des oiseaux, qui ne sont parfois repérables qu'à l'oreille :

> *« Je travaille beaucoup à l'oreille avec les oiseaux, je fais la repasse[30] et ça ne pose pas de problème en ornithologie, ça permet de confirmer l'identification, parfois il est difficile de confirmer via le visuel, de faire la différence entre deux espèces d'oiseaux » (Hélène, salariée bureau d'étude environnement, Ain).*

> *« Si on ne reconnait pas les chants on ne sait pas où chercher… est-ce qu'on doit chercher au sol, dans les arbres… c'est très difficile » (David, photographe, Jura).*

L'ouïe permet ainsi d'orienter efficacement son attention et de poser précisément son regard, et elle est ainsi utile parfois bien avant la vision :

[30] La repasse est une technique qui consiste à émettre des sons pré-enregistrés d'oiseaux afin de les attirer vers l'émetteur de sons ou de créer une réaction chez l'oiseau (e.g. un comportement ou un chant).

« Dans la forêt, les chamois et les chevreuils on les entend avant de les voir, avec le bruit des branches quand ils s'enfuient, il faut se tenir tranquille pour les voir » (Noël, guide de moyenne montagne, Jura)

« Quand les feuilles sèchent, il faut écouter, t'as plus de chance de les entendre [les chevreuils] que de les voir » (José, chasseur, Jura)

« Dans le Sud de l'Ain, on trouve des espèces méditerranéennes ; il y a une sauterelle qui vient du Sud. Un jour on l'a entendu, on s'est arrêté, ça nous rappelait la Crête et l'Espagne, j'ai enregistré avec mon téléphone pour avoir une preuve, qu'on me dise pas ! Et finalement on a pu la voir, c'est une grosse sauterelle, c'était bien ça » (Hélène, salariée bureau d'étude environnement, Ain).

Être attentif aux sons émis par les animaux permet également aux enquêtés d'en apprendre davantage sur les individus qu'ils entendent. Durant une sortie au brame, Maxime, salarié de la FDC du Jura, explique ainsi qu'il est possible de déterminer approximativement l'âge du cerf en fonction de sa voix :

« Ça c'est un jeune, on entend qu'il n'est pas très expérimenté, on dit que plus le cerf vieillit plus il a de l'encolure, donc il a plus de résonance » (Maxime, salarié FDC, Jura).

L'ouïe contribue aussi à identifier des milieux, Mathéo et Xavier se servent ainsi de leur ouïe pour définir les différents milieux dans lesquels ils se trouvent :

« Je peux décrire le milieu les yeux bandés en fonction des chants des oiseaux, c'est un indicateur de bonne santé des habitats… c'est souvent le premier indicateur qu'on met en place, c'est parlant ! » (Mathéo, salarié APN, Ain)

« Entendre les oiseaux donne divers indices, en fonction des espèces on sait qu'on est dans un espace de conifères, ou un espace ouvert, par exemple la mésange noire c'est les résineux, le bouvreuil c'est la forêt » (Xavier, salarié PNRHJ, Jura).

Xavier, qui n'aura de cesse durant toute la sortie de terrain d'interrompre nos pas pour écouter les oiseaux, puis les imiter, conçoit les sons comme une « approche sensible de ce qui nous entoure », il explique suivre la biodiversité par le son (Xavier, salarié PNRHJ, Jura). Cette relation, entre les sons d'animaux (en particulier les chants d'oiseaux) et les lieux, a déjà été étudiée par Steven Feld chez les Kaluli de Papouasie Nouvelle-Guinée.

L'ethnomusicologue a montré comment les Kaluli identifient les lieux en saisissant les sons (Feld, 1982). Mes données montrent que certains enquêtés, comme Xavier, se servent non seulement de leur ouïe pour connaitre les animaux, mais également les milieux à travers les sons émis par ces derniers, rappelant également l'indispensable relation triadique entre les humains, les animaux et les lieux.

Un troisième sens, l'odorat, est apparu important pour les enquêtés, en particulier les chasseurs qui prêtent une attention particulière aux odeurs des animaux. Comme les autres sens, il permet d'attester de la présence d'un animal, de l'identifier, chaque animal ayant une odeur particulière. Plusieurs chasseurs enquêtés ont ainsi repéré les animaux grâce à leurs odeurs, comme Thomas, agent de l'ONF dans le Jura et chasseur. Arrêtant ses pas pour humer l'air, il remarque :

> *« Tu as senti ? Ça sent… La tanière [du renard] doit pas être loin » (Thomas, agent de l'ONF et chasseur, Jura).*

Jocelin, chasseur dans le Jura, explique que les odeurs ont des intensités et une durée différentes en fonction de l'espèce animale :

> *« Les traces de lièvre restent beaucoup moins que certains autres animaux comme le sanglier et le cerf qui sentent très fort » (Jocelin, chasseur, Jura).*

Outre les chasseurs, l'usage de l'odorat dans la détection des animaux est utilisé par les agents de l'OFB. Jules, agent dans le Doubs, se sert de son odorat pour repérer les crottes de loups, lors des collectes de crottes pour le suivi des populations. Il explique que les crottes de loup ont une odeur très particulière :

> *« Ça sent le fauve, ça sent très fort […] quand je travaillais, j'étais à l'arrière du pick-up dans la benne et j'ai senti, j'ai dit à mon collègue de s'arrêter, il ne me croyait pas, et j'ai trouvé une crotte […] et j'ai cette odeur, le mélange des crottes et du stylo indélébile sur les sacs congélation » (Jules, agent de l'OFB, Doubs).*

On constate également dans les propos de Jules que les odeurs des animaux font appel à d'autres odeurs (stylo indélébile). En outre, ce que m'apprennent les enquêtés c'est que suivre les animaux, c'est aussi apprendre à minimiser ses propres odeurs pour ne pas se

faire repérer. A titre d'exemple, il est fréquent que lors des captures d'ongulés mises en place par les FDC du Jura et de l'Ain, plusieurs techniciens s'indignent des odeurs de parfum ou de déodorant trop fortes émanant des bénévoles, qui mettent en jeu la réussite des captures : facilement repérable à l'odeur par les animaux, ils risquent de les faire fuir.

2.1.3. Une attention sélective

L'analyse de la place du corps et des sens dans la construction des savoirs sur la faune sauvage est pertinente car elle m'a permis de constater que les habitants ne prêtent pas attention à toute la faune de manière égale. Les nombreuses observations participantes ont ainsi permis de montrer que la majorité des enquêtés ne prête attention qu'à un petit nombre d'espèces ; la capacité de détection ne s'étend pas à l'ensemble de la faune sauvage. A titre d'exemple, lors d'une sortie à la billebaude[31] avec Nathan, chasseur et photographe dans le Jura, alors que je regardais en l'air à la recherche d'oiseaux, Nathan, à la recherche d'un endroit où fixer un piège photographique, scrutait le sol à la recherche d'empreintes, de fèces et de poils de lynx. Si durant cette sortie Nathan a repéré rapidement les traces laissées par les animaux et quelques chamois dissimulés dans les bois que je n'avais pas vu, il n'a pas prêté attention aux nombreuses espèces d'oiseaux que j'avais recensé. De ses propres dires, les oiseaux ne « l'intéressent pas trop, je les avais même pas vus » (Nathan, photographe et chasseur, Jura). Quant à Mathéo, salarié dans une APN dans l'Ain, il se focalise sur les espèces rares, en particulier les oiseaux, lors de ses sorties naturalistes :

> *« C'est vrai que les chevreuils je ne note plus, alors que les oiseaux rares tout de suite je note… C'est la perception naturaliste, on est toujours aux aguets, quand on se balade, on se focalise dessus, c'est un réflexe… Si on note tout, on y arrive plus » (Mathéo, salarié APN, Ain).*

[31] Il s'agit d'une technique photographique qui consiste, au cours d'une randonnée ou d'une sortie, à prendre des clichés d'animaux lorsque les interactions se présentent. Au contraire de l'affût, lors duquel le photographe immobile et caché attend que les animaux se présentent à lui, la billebaude implique que le photographe, qui se promène aille à la rencontre des animaux.

Mathéo explique ainsi que sa « perception naturaliste » induit une attention portée uniquement aux espèces rares, excluant la faune ordinaire. Il justifie ce constat par le processus d'éducation de l'« inattention » qui s'est progressivement mis en place, qui est devenu un « réflexe » (Mathéo, salarié APN, Ain). Les chants et sons d'animaux communs deviennent un bruit de fond. Au contraire, Henri, chasseur dans l'Ain et ancien louvetier, détecte aussi bien les ongulés que certains oiseaux, ce que j'ai pu constater lors d'une sortie à la chasse à la bécasse et lors de captures de chevreuils organisées par les FDC du Jura et de l'Ain. Avoir été louvetier semble avoir renforcé son attention sur les ESOD : corbeaux, pies et geais sont ainsi rapidement repérés par Henri. Ainsi, alors que Mathéo détecte rapidement les espèces rares d'oiseaux, qu'Henri repère aussi bien les ongulés que les ESOD, Nathan détecte bien plus vite les chamois et les traces laissées par les lynx. Comme je l'ai noté plus haut, chacun a ce qu'il cherche dans l'œil (Mauz, 2005). L'intérêt que les enquêtés portent envers certaines espèces, et les habitudes qui sont liées à cet intérêt, semblent conditionner leur sens ; le corps formé par les apprentissages s'habitue à connaitre et détecter certains animaux plus que d'autres. Tim Ingold a ainsi démontré que l'humain acquiert, au fil de ses explorations, des aptitudes mais que ces aptitudes concernent majoritairement les espèces qui l'affectent le plus (Ingold, 2000). L'anthropologue Cristina Grasseni a également noté que les compétences visuelles sont le résultat de processus concrets d'éducation de l'attention dans des situations pratiques (Grasseni, 2007). Mes données montrent également que les habitants ne possèdent pas de regard détaché ; chaque enquêté possède un regard, une façon d'utiliser ses sens, qui dépend à la fois de l'intérêt qu'il porte à certaines espèces, de la fréquence de la pratique du terrain et du contexte d'apprentissage (comment ces savoirs ont été transmis et quel type de savoirs est mobilisé). Les enquêtés, qui n'ont pas tous eu la même éducation à l'attention, ne détectent pas les mêmes animaux, ils ne sont pas attentifs aux mêmes êtres, ni aux mêmes traces que laissent ces êtres. De plus, le processus d'exploration de l'environnement, bien qu'il soit généralement une expérience individuelle, comporte une dimension collective, qu'Arpin et al. (2015) ont déjà démontré dans leur étude sur l'utilisation des inventaires naturalistes par les jardiniers grenoblois. Les inventaires naturalistes y apparaissent comme des dispositifs qui invitent à prêter attention à certaines

espèces et initient une rééducation de l'attention des jardiniers, notamment par la mise en lien avec des spécialistes ou des guides (livres) (Arpin et al., 2015). A l'instar de ces résultats, j'ai constaté grâce aux entretiens que les enquêtés sont guidés par leurs proches (famille, amis) ou des personnes extérieures (membres des ACCA, naturalistes) qui leur apprennent à utiliser leurs sens, leur corps et par conséquent orientent leur attention. Ainsi, Noémie, randonneuse dans le Jura, explique que c'est parce que son père lui a appris à détecter et reconnaitre les traces laissées par les animaux sur le sol quand elle était enfant, qu'elle les connait et continue d'y prêter attention :

> *« Mon père était chasseur, il a vécu dans une maison dans les bois avec ses parents, son père était charbonnier, donc il connaissait toutes les petites passes car les animaux prennent toujours les mêmes passages. Il m'a appris à reconnaitre les empreintes d'animaux, donc je regarde toujours au sol et je montre aux autres randonneurs » (Noémie, randonneuse, Jura).*

Ce processus d'éducation à l'attention, outre le fait qu'il ait une dimension collective, est un processus long, qui n'est pas figé ; « tout au long de son existence, l'individu fabrique son environnement en l'explorant avec ses habiletés du moment, croissantes ou décroissantes, dans un processus continu » (Arpin et al., 2015 : 91). Marius, chasseur d'une quarantaine d'années dans le Jura et élu à la FDC, souligne ainsi lors de notre entretien qu'il continue à apprendre à utiliser ses sens pour connaitre la faune sauvage :

> *« Quand je fais travailler ma chienne, pour les pas, j'apprends encore. J'ai un ami bûcheron, il passe sa vie dans les bois, il m'apprend beaucoup de choses. C'est là qu'on voit ceux qui viennent d'une famille de chasseurs. Y'a un gars qui me disait 'regarde les fougères sont plus courtes là, ça veut dire que les sangliers sont passés y'a pas longtemps'. J'apprends plus vite avec lui ! Et il a un odorat de dingue, l'autre jour, il m'a dit 'ça sent le sanglier', ils étaient dans le buisson ! Et ce week-end, il me dit qu'il sent des sangliers, on était à deux mètres d'un chaudron[32], qui était dans une lésine[33], c'était impossible à voir, et il y avait deux marcassins ! » (Marius, élu FDC, Jura).*

[32] Le chaudron est le nid, confectionné à partir de végétaux, par la laie. C'est l'endroit où la laie met bas.
[33] Les lésines sont des failles rocheuses et sont fréquentes dans les forêts du massif jurassien.

On le perçoit, c'est en explorant son environnement et en étant guidés par ses proches que Marius développe son éducation à l'attention, par conséquent un regard particulier, et ses savoirs sur les animaux. Ainsi, ce n'est pas seulement l'engagement perceptuel avec l'environnement qui diverge entre les enquêtés, mais également leur éducation à l'attention ; ils ne prêtent pas attention aux mêmes espèces.

2.2. Connaitre le territoire pour accéder aux animaux

2.2.1. Humain-animal-territoire : une relation triadique essentielle

L'engagement perceptuel et l'éducation à l'attention sont des processus d'exploration active de l'environnement, ils s'ancrent par conséquent dans des territoires, ceux parcourus par les enquêtés. C'est en faisant, par la pratique de leurs activités, que les enquêtés construisent leur relation au territoire et aux animaux (Ingold, 2000). Ainsi, il apparait essentiel de porter attention à la relation triadique entre les enquêtés, les animaux et les territoires (Stépanoff, 2021). Les enquêtés le soulignent eux-mêmes : connaitre les animaux suppose de connaitre le territoire. Le « bon chasseur », le « bon photographe » ou encore le « bon naturaliste » parcourent et pratiquent régulièrement le territoire lors de battues, d'affûts, de balades à la billebaude. Nathan, photographe et chasseur, et Robin, agent de l'ONF, suivent tous deux les lynx dans le Jura depuis des années, et pour eux la connaissance du félin est indissociable de la connaissance du territoire :

> *« Pour suivre le lynx, il faut bien connaitre le territoire. Les chargés de mission de la FDC changent tout le temps, et ils sont pas du coin, ça aide pas pour le suivi » (Nathan, photographe et chasseur, Jura)*

> *« Je connais bien mon territoire, parce que je passe 5 jours par semaine là, on peut pas connaitre son territoire le cul sur une chaise dans un bureau » (Robin, agent de l'ONF, Jura).*

Quant à Yvon, photographe jurassien, il insiste sur le fait que la connaissance approfondie d'*un seul* territoire permet d'observer des comportements inédits, et facilite l'approche des animaux, qui connaissant l'intrus humain, s'habitueraient à sa présence :

> *« Certains font le choix d'aller un peu partout, moi j'ai choisi de me fondre dans un paysage pour voir des choses incroyables… Comme la tétée ! J'ai eu la chance de voir 5 bébés chamois téter leurs mères » (Yvon, photographe, Jura).*

Le témoignage d'Yvon rappelle que le terme territoire recouvre une appropriation de l'espace et implique un attachement, mais également qu'il doit être fréquenté régulièrement pendant une longue durée pour devenir territoire. Les habitants qui évoquent *leur* territoire le parcourent au moins une fois par semaine depuis des années. J'ai également constaté dans les discours des enquêtés que ceux qui ne pratiquent pas le terrain ne sont pas considérés comme de bon connaisseur de la faune sauvage :

> *« Joseph, il est très gentil, mais c'est pas un spécialiste du lynx, il est sur Paris, il est pas sur le terrain dans le Jura » (Luc, photographe et bénévole APN, Jura).*

Cela est encore plus criant dans le discours de Renaud qui s'indigne que certains habitants se disent spécialistes :

> *« Nous, on fait 200 jours sur le terrain par an, eh oui ! Le Centre Athénas eux c'est du suivi de soin… ils font pas de terrain, ils connaissent rien du terrain […] Pour la connaissance du lynx, y'en a qui sont dans un siège d'or et pensent tout savoir, avoir une connaissance parfaite » (Renaud, bénévole APN, Ain).*

Ce que Renaud reproche aux dirigeants du Centre Athénas[34] c'est de s'autoproclamer spécialistes des lynx tout en ne pratiquant pas le terrain. Pour Renaud, qui souligne le nombre de jours passés sur le terrain, connaitre effectivement les animaux, c'est parcourir leurs territoires afin de relever les traces laissées par ces derniers ou de les observer. Ainsi, Renaud, protectionniste, privilégie les savoirs situés aux savoirs scientifiques, et tend à considérer que la majorité des scientifiques ne sont pas des gens de terrain.

[34] Centre de sauvegarde de la faune sauvage dans le Jura.

Afin de connaitre leur territoire, certains enquêtés le pratiquent presque quotidiennement : les chasseurs vérifient les postes, font les pieds[35], et participent parfois aux comptages et aux captures organisées par les FDC, les naturalistes et les photographes scrutent les forêts et les prairies à l'aide de leurs jumelles, relèvent leurs pièges photographiques et passent de longues heures en affût. Pour mieux comprendre comment la connaissance du territoire, c'est-à-dire les savoirs accumulés lors de l'exploration de celui-ci, permet et facilite les interactions avec la faune sauvage, suivons trois enquêtés à travers des extraits de mes carnets de terrain. Simon et Gabriel, chasseurs expérimentés dans le Jura, tous deux traqueurs, ont l'habitude d'entrainer leurs chiens durant la semaine en parcourant les forêts de leur commune, de faire les pieds puis de traquer le week-end. Quant à Raymond, photographe naturaliste jurassien, il parcourt quotidiennement le département à la recherche d'affûts pour observer les gallinacés.

> *Novembre 2020. Bonnet vissé sur la tête et longue barbe, Simon prépare ses chiens pour la traque, il chasse depuis longtemps. Il parle peu, il écoute ses chiens. Quand la Gascogne se met à gueuler, nous la suivons. Nous nous enfonçons dans la parcelle choisie pour la traque, les branches nous fouettent le visage, la forêt reste 'fermée' (dense) pendant 9 kilomètres. Cette parcelle ne semble fermée que pour moi, Simon, lui, la connait bien, il la pratique depuis plus de 20 ans. Je lui demande comment il arrive à s'orienter en forêt : « je me retrouve pas toujours, ça m'arrive encore de me perdre, mais depuis le temps, je connais bien quand même ». Tout au long de la traque, Simon relève crottes et empreintes de sangliers, de chamois et de chevreuils. Il connait les « coins à », chaque animal a ses préférences. Il me montre les souilles[36] à sangliers : « si l'eau est trouble c'est qu'elles sont utilisées ». Les indices sont relevés, lus puis interprétés. Si nous n'avons pas vu d'animaux, nous savons pourtant qu'ils sont là.*
>
> *Décembre 2020. Je rejoins Gabriel à la butte, nous nous sommes donné rendez-vous tôt pour faire les pas (ou le pied). Gabriel chasse depuis 20 ans, il suivait les membres de sa famille à la chasse, bien avant de passer son permis, il connait son territoire de chasse comme sa*

[35] Faire les pieds consiste à repérer les traces laissées par les animaux pour les localiser avant l'action de chasse. Cela suppose également de bien connaître son territoire et les habitudes des animaux qui y vivent, leurs remises. Faire le pied permet aux chasseurs de lâcher la meute à un endroit qui facilitera la battue.
[36] Les souilles sont des trous d'eau boueux que les sangliers fréquentent pour se débarrasser des parasites et réguler leur température.

poche. Nous longeons la forêt à la recherche d'empreintes, elles attestent de la présence des animaux et permettent de repérer les passages empruntés. Aujourd'hui, Gabriel cherche surtout des empreintes de cerfs, quand il neige « ils descendent de la réserve ». Gabriel repère rapidement des empreintes : deux cerfs sont passés tôt ce matin, il se demande s'ils sont repartis dans la réserve ou s'ils sont immobiles dans un bosquet. Gabriel m'explique que les cerfs ne sont présents que depuis une dizaine d'années dans sa commune, il a déjà pu observer leurs comportements : « les cerfs, eux, ils vont traverser tout droit alors qu'un sanglier ou un chevreuil, ils longent les bosquets, les bois ». Si Gabriel connait si bien les comportements des espèces gibier, c'est qu'il pratique et parcourt plusieurs fois par semaine les forêts de la commune où il a grandi.

Août 2021. Raymond m'accueille chez lui, nous nous installons à table du salon, la pièce est emplie de guides animaliers et de photographies représentant le massif et sa faune. Nous parlons peu de lynx, ce qui intéresse Raymond ce sont surtout les gallinacés, et en particulier le grand tétras. Il fait beaucoup d'observations à l'aide de ses jumelles, parce que « avant la photo c'est bien d'être naturaliste pour voir les comportements des espèces ». Raymond m'explique que s'il a pu photographier des grands tétras c'est parce qu'il connait bien les territoires du département : « on a parcouru tout le département pour cartographier les orchidées pour la Société Orchidophile de France, on y allait trois fois par an, au printemps, à l'été et à l'automne. On a répertorié 1000 stations ! La surface du département est recouverte de ces espèces, de diversité… donc on a connu beaucoup d'endroits, et les forestiers nous ont donné des indications pour les grands tétras ». Raymond est « toujours sur le terrain », même de nuit, il « couche en forêt » et attend le matin. Cette présence quasi continue sur le terrain lui permet de « trouver des places de chant tout seul ». Raymond insiste sur le fait qu'il faut être patient quand on veut connaitre la faune : « la gélinotte m'intéresse aussi, elles sont assez dispersées, nombreuses et discrètes. C'est beaucoup d'heures d'affût, il y a très peu d'indices, il faut être très patient… Le grand tétras, j'ai fait des photos sur des places d'épouillage, c'est dur ! Il faut beaucoup de patience ».

Parcourus et pratiqués depuis de longues années, les territoires de mes enquêtés sont bien connus, ce qui leur donne accès à la faune sauvage. Ce lien entre la connaissance du territoire et l'accès aux animaux a déjà été souligné par l'anthropologue Charles Stépanoff, à propos des chasseurs de la Beauce et du Perche. On retrouve dans ses descriptions ethnographiques des similitudes avec mes enquêtés : comme eux, les chasseurs décrits par Stépanoff parcourent régulièrement forêts et bois, repèrent les traces

laissées par les animaux et connaissent les comportements et les habitudes de ces derniers (Stépanoff, 2021). Comme mes interlocuteurs, ils connaissent bien la faune sauvage parce qu'ils explorent et parcourent activement leur territoire. Qu'il s'agisse des chasseurs, des photographes ou des naturalistes amateurs, cette intimité s'acquiert au fil des années, par la pratique et l'expérience. Marius, jeune chasseur jurassien et élu de la FDC du Jura, sait qu'il a encore beaucoup de chemin à faire pour parvenir à cette intimité avec le territoire, bien qu'il y ait grandi, il n'en connait qu'une petite partie, et la chasse lui permet ainsi d'explorer le fond du bois. Comme je l'avais montré plus haut, Marius s'appuie également sur l'expérience de « ceux qui connaissent le pays » et lui apprennent à le parcourir (e.g. les chasseurs de son ACCA, son ami bûcheron). « Ceux qui connaissent » le territoire, connaissent les « coins », ils savent où aller pour observer des animaux :

> *« Je vois ces rapaces car je sais où aller » (Louis, photographe, Doubs).*

Thomas, agent de l'ONF, et Basile, naturaliste amateur, tous deux jurassiens, connaissent le même « coin à faucons pèlerins », où ils se rendent pour observer le vol particulier du rapace. Thomas a découvert cet endroit suite aux différents martelages[37] qu'il effectue dans cette parcelle, et Basile suite à ses nombreuses balades dans les forêts qui bordent sa commune. Quant à Marc et Timothé, agriculteurs dans le Jura, la surveillance quotidienne de leurs vaches leur permet de repérer les « coins à », de situer sur leurs territoires les milieux où il sera le plus probable de croiser certaines espèces :

> *« Moi je suis tout le temps dehors donc j'en vois des situations spéciales avec les animaux. Et puis, quand je surveille les vaches dans les champs, des fois je suis 30 minutes à attendre, bah je regarde partout, la dernière fois […] Regarde là t'as des buissons, un peu de bois et ça donne sur les champs, ça c'est un endroit propice aux chevreuils, du coup c'est bien pour les lynx aussi, ils sont à l'affût là » (Marc, agriculteur et chasseur, Jura)*

> *« Il y a des aigles, le couple qui est là tous les jours… les renards y'en a très peu dans la combe. D'habitude pendant la fauche on en voit mais là rien. Il y a aussi des sangliers. Les chevreuils y'en a pas trop dans la combe, mais beaucoup quand on descend dans les prés.*

[37] Action de marquage effectuée par les forestiers. Il s'agit de laisser une empreinte à l'aide d'un marteau forestier ou de peinture sur les arbres qui doivent être coupés lors de la prochaine coupe.

[Timothé montre un terrain devant la ferme] ce terrain est plus propice aux brebis, c'est de la rocaille, les brebis martèlent moins le sol » (Timothé, agriculteur, Jura).

Connaitre le territoire permet d'observer et de lire les comportements de la faune qui y est présente. José, chasseur jurassien expérimenté, suit le lynx depuis de nombreuses années sur les territoires qui bordent sa commune. Sa connaissance fine du territoire lui permet de noter les modifications des comportements des chevreuils induites par les lynx :

« Les chevreuils sortent des bois quand ils sentent le prédateur, pour mieux voir, mais après ils retournent dans leurs milieux […] Quand le lynx est dans les bois, les ongulés sortent. Quand on voit plus un chamois c'est que le lynx est là, les chamois sont allés ailleurs […] Les ongulés se sont bien adaptés aux lynx ça y est » (José, chasseur, Jura).

Quant à Basile, il sait qu'il doit éviter de promener ses chiens dans certains endroits, à certaines périodes de l'année :

« On connait les zones à serpent, donc pendant la saison des serpents on sait qu'on n'emmène pas les chiens dans ces coins » (Basile, naturaliste amateur, Jura).

J'ai également appréhendé la connaissance fine du territoire, des chasseurs en particulier, à travers leurs « ressentis » (terme emprunté aux enquêtés). Ces ressentis découlent de leur présence régulière sur le terrain et de leurs observations répétées ; on sait parce qu'on est souvent sur le terrain et parce qu'on observe. Benoit, salarié de la FDC du Jura, et Emeric, agent de l'ONF, soulignent ainsi la justesse des ressentis des chasseurs d'une ACCA, suite à un comptage :

« On a vu beaucoup moins d'animaux […] le comptage, ça conforte les dires des chasseurs, ils voient moins de cerfs sur le Mont Noir » (Benoit, salarié FDC, Jura)

« L'année dernière on est passé à 130 cerfs, alors qu'on était stabilisé à 70-80 cerfs… on l'avait ressenti sur le territoire, avec le contact des animaux, les retours des chasseurs » (Emeric, agent de l'ONF, Jura).

Ceux qui ne connaissent pas le territoire sont rapidement repérés par les habitants expérimentés ; soit ils ne sont pas vus sur le terrain, soit ils sont vus sur des « spots à faune ». Les spots à faune sont des lieux réputés pour abriter certaines espèces, ils sont

surtout utilisés par les personnes ne connaissant par le terrain pour avoir un accès rapide à la faune sauvage (observations). Ces spots sont divulgués par le biais des applications de suivis de la faune (e.g. NaturaList) où les utilisateurs ont la possibilité de mettre un point GPS à l'endroit exact où ils ont observé une espèce en particulier, ou par le biais de connaisseurs locaux (e.g. lors des stages photographiques). Ainsi, Amaury s'indigne que certaines personnes se disent spécialistes de la faune sauvage ou naturalistes alors qu'elles ne pratiquent pas le terrain, ni ne connaissent le territoire, contrairement à lui :

> *« On a beaucoup de copains naturalistes qui viennent sur le territoire pour observer le lynx, le voir, ça attire beaucoup de monde… Les gens aiment la facilité, ils reviennent toujours aux mêmes endroits… ils pourraient chercher ailleurs mais non » (Amaury, salarié bureau d'étude environnement, Ain).*

Julien, salarié de la FDC du Jura, s'indigne des aménagements récents réalisés dans une réserve où il pratique des comptages :

> *« Les aménagements c'est pas logique, ça n'a pas de sens… Nan mais regarde ça ! Regarde ça ! Ils auraient pas pu broyer les végétaux plus loin du bord du cours d'eau et faire un retour à l'observatoire ! Ils ont fait tout le long du bord, les oiseaux ils nous voient et ils ont même pas broyé devant l'observatoire ! » (Julien, salarié FDC, Jura).*

Ce que Julien reproche à ceux qui ont aménagé le bord du cours d'eau de la réserve c'est de n'avoir pas pris en compte l'influence de ces changements sur les interactions entre les humains et les animaux à cet endroit. Il souligne ainsi la méconnaissance du terrain et des animaux de ceux qui ont conçu et réalisé ces aménagements. Modifier les lieux, c'est modifier les interactions avec la faune qui y est présente, et celui qui connait le territoire doit être capable d'anticiper l'impact des interventions humaines sur ces interactions. La pratique d'un territoire, son exploration régulière font le bon connaisseur de la faune, selon la majorité des enquêtés. Cependant, ces territoires dont parlent les enquêtés sont conçus différemment d'un enquêté à l'autre.

2.2.2. Des territorialités diverses

Dans un premier temps, analysons à travers l'exemple de cinq enquêtés les façons dont ils parcourent et décrivent leur territoire. Commençons par Noémie, retraitée dans le Jura, qui effectue des randonnées plusieurs fois par semaine dans le département, depuis plus de 20 ans. Elle utilise le territoire dans le cadre d'un loisir. De plus, je l'avais montré plus haut, Noémie a grandi dans le Jura et son père chasseur lui a appris à lire les empreintes laissées par les animaux et à se déplacer en prêtant attention à ces traces. Noémie se déplace sur des sentiers qu'elle a parfois elle-même tracé :

> *« Avant on ne savait pas forcément se repérer dans les bois, on suivait les guides, à force j'ai tracé les randonnées, j'ai recueilli des informations pour se repérer » (Noémie, randonneuse, Jura).*

Ces informations tiennent aux spécificités du territoire : un pont, une petite colline, une falaise, un arbre spécifique permettent à Noémie de se repérer.

> *« On va souvent aux pertes de l'Ain, parce qu'on y guette les chamois qu'on peut voir du pont […] A Baume les Messieurs et Château-Chalon, il y a beaucoup de falaises et des faucons pèlerins… c'est un cri, un vol magnifique, impressionnant […] Et c'est vers la route de [Noémie a demandé à ce que l'endroit exact ne soit pas divulgué] qu'il y a un HLM à blaireaux, c'est sur une bosse, c'est précieux ! Il y a une bonne dizaine de trous coincés dans les racines de gros arbres, on aime bien aller là-bas » (Noémie, randonneuse, Jura).*

La toponymie des lieux est bien connue ; les actions ont eu lieu dans des endroits spécifiques du territoire. On constate que ce sont aussi ces interactions avec la faune sauvage qui marquent le territoire : spécificités physiques du territoire et interactions inter-espèces s'articulent dans la description du territoire de Noémie. Quant à George, également retraité dans le Jura, c'est dans le cadre de la chasse et de la pêche qu'il parcourt son territoire, celui-ci ne dépassant pas les limites de sa commune. Contrairement à Noémie, George se déplace principalement hors des sentiers tracés, ce qui l'oblige à connaitre parfaitement son territoire. Cette connaissance a été acquise par la pratique puisqu'il le parcourt depuis plus de 60 ans. Après un suivi sur le terrain et plusieurs entretiens, j'ai constaté que dans la description que George faisait de son territoire, ce qui

lui importait et ce qui segmentait les différents espaces dépendait principalement de l'utilisation qu'il en faisait dans le cadre de la chasse et de la pêche, et par conséquent des animaux présents. La toponymie des lieux tient également une importance particulière ; les actions de chasse sont situées.

> *« Où on chasse ça dépend du gibier recherché. Le cerf c'est surtout présent sur le Mont Noir, en limite avec Chapelle des Bois. Tous les cerfs qu'on a prélevés l'ont été au Mont Noir… et un au Lac à la Dame. Les chevreuils on les trouve au Lac à la Dame et dans les prés entre les villages et le Mont Noir […] Chez nous, on a beaucoup de ruisseaux, de rivières et quelques lacs, comme le Lac à la Dame, celui des Rouges-Truites, mais c'est des lacs privés, avant on avait le droit d'y pêcher mais maintenant on peut plus » (George, chasseur, Jura).*

A l'instar de Simon et Gabriel, dont mes extraits de carnet de terrain ont permis de montrer la manière de pratiquer le territoire et de le connaitre, George associe à chaque espace de son territoire un nom, une pratique et la présence de certaines espèces. Prenons maintenant l'exemple de deux photographes animaliers jurassiens : Léo et Hugo. Si Léo pratique la photographie presqu'exclusivement dans son département, Hugo se déplace régulièrement à l'étranger (Europe, Amérique du Nord) dans le cadre de voyages naturalistes. Dans le Jura, les deux photographes se déplacent plus fréquemment hors des sentiers et parcourent le territoire presque quotidiennement ; à l'échelle de sa commune pour Léo et à l'échelle du département pour Hugo. Comme pour George, à chaque espace correspond la présence de certaines espèces et les toponymes sont utilisés pour désigner les lieux :

> *« Les chamois, c'est l'espèce la plus répandue, et vu que je suis dans une zone à loups, je vois aussi des cerfs régulièrement. Ils aiment pas beaucoup les milieux ouverts, sauf les chamois ils s'en foutent un peu, même s'ils sont plus dans les zones escarpées. Les chevreuils et renards dans les prairies et puis le cerf c'est très forestier » (Hugo, photographe, Jura)*

> *« Ici dans le Jura, c'est des forêts boréales diversifiées et résilientes… La forêt, c'est une identité, Joux ça signifie forêt sombre, on le retrouve dans Mijoux, Lajoux […] Au printemps j'ai fait que du hibou, tous les jours pendant 5 mois, les grands ducs tu les trouves dans des milieux avec des falaises donc je voyais aussi des chamois et des faucons pèlerins » (Léo, photographe, Jura).*

Cependant, les deux photographes ont plus tendance que George à penser le territoire en termes de milieux : milieux ouverts, zones escarpées, forêts boréales sont les expressions utilisées pour décrire le territoire qu'ils pratiquent. Comme Léo et Hugo, Mathieu, agent de l'OFB dans le Jura, découpe et pense son territoire en termes de milieux. Bien qu'il connaisse parfaitement les toponymes des différentes localités qui font partie de son secteur, Mathieu décrit son territoire presqu'exclusivement en termes de milieux, puisque comme il l'explique lors d'une sortie sur le terrain ce sont les milieux et leur évolution qui l'intéressent.

Ces exemples me permettent de montrer que les territoires des enquêtés protectionnistes (Noémie, Léo, Hugo, Mathieu) et utilitaristes (George, Simon, Gabriel), en termes d'étendue, sont peu différents : hormis certains protectionnistes qui effectuent des voyages naturalistes à l'étranger, le territoire pratiqué et parcouru se cantonne à la commune ou au département. Cependant, et on a pu le percevoir dans les extraits précédents, ce qui diverge entre les enquêtés utilitaristes et protectionnistes est l'échelle à laquelle est pensé le territoire. Les protectionnistes ont tendance à penser le territoire à l'échelle mondiale, c'est-à-dire que lorsqu'ils évoquent la nature, le territoire n'est pas le référent spatial, il s'insère dans un rapport à la nature globalisé dont le territoire vécu n'est qu'une petite partie. On peut le constater à travers les comparaisons fréquentes entre le territoire jurassien et d'autres parties du monde :

> *« Ici on a des lynx, et certains disent que ça fait trop de prédations mais au Kenya et en Afrique du Sud, on voyait des prédations de lionnes sur des gnous… la prédation c'est la nature, c'est normal, ça arrive tous les jours » (Noémie, randonneuse, Jura).*

> *« Mon fil rouge c'est le loup, depuis que je l'ai vu en Alaska […] et en Pologne, où on est allés c'est la dernière forêt primaire d'Europe, eux, ils ont conservé la faune d'origine […] Aux USA, j'ai vu une vidéo de loups à côté des gens, mais là-bas ils sont tranquilles depuis longtemps et en Italie, les cerfs sont dans les villages » (Hugo, photographe, Jura).*

Outre l'étendue géographique, on constate que c'est le pas de temps auquel est pensée la nature qui diffère entre les enquêtés protectionnistes et utilitaristes.

« La nature, je vois ça à un autre rythme que celui humain, je m'intéresse beaucoup à la géologie, tout ça, et y'a 8000 ans, il y avait des rhinocéros dans le massif, c'est incroyable de se dire ça ! A cette échelle, 50 ans c'est rikiki […] On a du mal à appréhender le rythme de la forêt, on voit les choses à notre échelle humaine » (Léo, photographe, Jura)

« Avant, ici il y avait aussi des bisons, des élans y'a quelques siècles » (Hugo, photographe, Jura)

« Mon père et mon grand-père quand ils chassaient c'était des prélèvements de 40 à 50 lièvres par an et après ils ont chassé le chevreuil et le petit gibier […] En 1977 sont arrivés les premiers sangliers, et l'implantation des chamois dans la Réserve du Paradis c'est fait au même moment […] Les chamois aussi, dans le temps, les années 1960-80, on les prélevait dans le Mont Noir, aujourd'hui ils sont plus au Mont Noir » (George, chasseur, Jura).

Alors que George compare la situation actuelle à un passé remontant aux générations de ses grands-parents, Léo et Hugo font appel à des périodes bien plus éloignées, remontant à la Préhistoire. Il est intéressant de noter que Léo et Hugo se réfèrent à des lectures et non à des connaissances directes ou transmises par les générations précédentes, comme George. Comme démontré plus haut, chez les enquêtés protectionnistes, la connaissance passe principalement par l'enseignement et la transmission écrite, tandis que le savoir s'acquiert principalement par la pratique chez les utilitaristes. Comme le souligne Léo, le territoire n'est pas pensé à l'échelle humaine chez les protectionnistes. De plus, il semble que les protectionnistes pensent le territoire en termes de milieux génériques, d'écosystèmes auxquels l'humain semble extérieur. Si ces territoires sont parcourus par les protectionnistes, l'emploi de termes génériques pour les désigner semble indiquer qu'ils ne sont pas « socialisés ». À partir de l'analyse des discours et des pratiques des protectionnistes, on peut émettre l'hypothèse que les territoires parcourus sont conçus comme des espaces hors du monde humain, en ce sens que les enquêtés semblent se considérer comme des visiteurs lorsqu'ils les parcourent. En revanche, les utilitaristes ont tendance à penser le territoire à l'échelle locale ; lorsqu'ils évoquent la nature le territoire est le référent spatial, il s'insère dans un rapport à la nature ancré, local, où l'on pense à partir du territoire. On a pu le constater plus haut avec l'importance de la toponymie - les enquêtés utilitaristes pensent en termes de lieux - les pratiques, les actions sont situées.

Anthropologues et sociologues ont déjà montré que chez les chasseurs ruraux, le territoire connu et pratiqué correspond le plus souvent à l'espace communal où se déroule les battues ou la chasse à l'approche ; il est le référent spatial qui permet de penser le rapport à l'environnement (Pelosse, Vourc'h 1982 ; Mauz, 2005 ; Christen et al., 2016 ; Stépanoff, 2021). Il ressort de mon analyse que le territoire parcouru par les protectionnistes apparait moins socialisé puisqu'ils semblent se mettre en dehors du territoire, ou du moins d'une partie du territoire, dans leurs discours. Cela n'est pas forcément le cas dans les actes puisque certains s'y rendent et le parcourent. En revanche, le territoire parcouru par les utilitaristes semble socialisé - l'environnement n'est pas conçu comme un monde extérieur mais un espace habité où les humains ne sont pas des visiteurs mais des acteurs à part entière de l'environnement. C'est ce qu'Ingold entend par « perspective de l'habiter » (*dwelling perspective*), où le paysage est constitué « comme un enregistrement durable et un témoignage de la vie et des œuvres des générations passées qui y ont vécu et qui, ce faisant, y ont laissé quelque chose d'elles-mêmes » (Ingold, 1993 : 152). De ce fait, les échelles à partir desquelles les enquêtés pensent leur territoire me renseignent sur la façon de concevoir l'environnement. Chez les protectionnistes, qui pensent leur territoire à l'échelle mondiale (dont le territoire arpenté n'est qu'une petite partie) et sur des pas de temps longs, le rapport à l'environnement apparait globalisé et le territoire n'est pas pensé à l'échelle humaine. Tandis que chez les utilitaristes, qui pensent leur territoire à l'échelle locale et sur des pas de temps courts, le rapport à l'environnement apparait ancré, le territoire est pensé à l'échelle humaine, à partir du local. L'anthropologue Philippe Descola a ainsi montré que si les espaces font l'objet d'une socialisation, celle-ci varie en fonction des humains et de leur vision du monde (Descola, 2016) ; il existe par conséquent des territorialités contrastées.

2.3. Suivre à la trace : l'utilisation des savoirs sur le terrain

2.3.1. Le pistage ou l'art de décrypter et d'anticiper

Si les enquêtés utilitaristes et protectionnistes ont des visions du monde animal qui diffèrent sur maints points (échelle de conception, sources d'acquisition du savoir, territorialité) et que la finalité de leur activité n'est pas la même, tous, lorsqu'ils vont en forêt partent à la quête d'une rencontre avec des animaux sauvages. Cette rencontre est rendue possible par le pistage, qui suppose de connaitre les traces laissées par l'animal recherché. L'acception du terme « trace » utilisée dans cette étude s'inspire du travail des géographes Laurent Gagnol et Coralie Mounet, et de la sociologue Isabelle Arpin, qui ont étudié comment les spécialistes de la faune sauvage - dans les Alpes françaises et dans les sociétés pastorales du Niger et du Tchad - construisent leurs savoirs sur les animaux à partir des traces laissées par ces derniers. Ils définissent la trace comme :

> « la manifestation concrète et perceptible par les sens, en tant que produit du passage d'un corps en mouvement […] Succession d'empreintes, elle représente l'inscription sur le sol d'itinéraires tracés par l'usage, qui dessinent dans le paysage des lignes et des courbes, et qui trahissent la circulation d'êtres vivants » (Gagnol et al., 2018 : 13-14).

Empreintes, crottes, urine, poils mais aussi coulées et souilles sont autant de traces que le chasseur, le photographe, le gestionnaire ont appris à repérer, lire et interpréter. Cependant, la plupart des habitants accordent peu d'attention, voire ne perçoivent pas, ces traces.

Pour les passionnés qui savent les lire, les traces sont de précieux indices de présence qui permettent de mieux appréhender les mouvements et les comportements des animaux. Ainsi, Henri et Jean-Louis, tous deux chasseurs, prêtent une grande attention aux traces laissées par les espèces gibier, en particulier les sangliers. À partir de ces traces, ils évaluent leur nombre, leurs déplacements et leur présence récente ou ancienne. Henri, alors que je le suivais à la chasse à la bécasse, ne cessera de me faire remarquer les traces de sanglier :

« Y'en a beaucoup trop… Regarde les empreintes et les trous qu'ils font dans les champs, ils ont soulevé la terre avec la truffe là ! » (Henri, chasseur, Ain).

Quant à Jean-Louis, salarié de la FDC du Jura, en charge de constater les dégâts des suidés, il a l'œil exercé à lire les traces laissées par les sangliers :

« Regarde les différences entre des trous de l'année dernière, des trous d'il y a quelques semaines et des trous de la veille. Les premiers ont été lissés par le gel, la neige et le travail de l'agriculteur, les seconds sont encore très apparents mais ont été légèrement lissés par la pluie et le temps, ils sont plus clairs. Et, les derniers sont beaucoup plus foncés, tu vois ils font plus frais, c'est plus retourné, c'est pas lisse, tu vois que la terre est aérée. Et puis il y a toujours des pousses de pissenlits mangés, et des morceaux de vers. On voit encore les trous des vers de terre. Le paysan est en bio, donc c'est vraiment propice pour que les sangliers viennent, vu qu'il ne traite pas, il y a beaucoup de vers, c'est ultra propice pour les sangliers, surtout que cette année, il n'y a rien à manger en forêt, donc forcément ils viennent là » (Jean-Louis, salarié FDC, Jura).

Cette lecture fine des traces permet à Jean-Louis d'évaluer le nombre de sangliers présents, de dater leur présence, mais surtout d'expliquer cet engouement particulier des suidés pour cette parcelle précise : la faînée n'étant pas bonne cette année, les sangliers ont dû sortir des forêts pour se nourrir dans les champs. La trace décrit le comportement des animaux, et lorsqu'elle est associée aux connaissances du territoire et aux connaissances éthologiques, elle l'explique. Pour le pistage, cette lecture des traces permet de définir les chances de rencontre avec l'animal. Gabriel (chasseur, Jura), que j'ai suivi lors des pas, a ainsi déterminé que la traque serait possible l'après-midi, puisque les empreintes relevées le matin indiquaient que les cerfs n'étaient pas sortis de la parcelle où la battue devait avoir lieu.

Hormis pour certaines traces relativement pérennes comme les coulées, chemins formés par les passages répétés des animaux, et les souilles, la majorité des traces laissées par les animaux sont éphémères ; le temps altère leur lisibilité (Gagnol et al., 2018). Néanmoins, certaines conditions météorologiques facilitent le travail de repérage - la neige, en particulier, est un précieux allié des pisteurs, comme le souligne le photographe Didier Pépin lors d'une conférence donnée dans le Doubs en 2021 :

« On attend la neige, c'est un allié extraordinaire pour repérer la présence de lynx » (Didier Pépin, lors d'une conférence, Doubs, 2021).

Marceau, Raymond et David reconnaissent également que le suivi des lynx est facilité par la neige, qui rend les empreintes plus visibles :

« Le lynx c'est un fantôme, on ne le voit jamais […] Quand il y a de la neige, c'est nettement plus facile, on a des indices : les empreintes […] On va savoir où il habite » (Marceau, agent de l'OFB, Doubs)

« Le lynx, mes premières observations c'étaient des traces, des indices dans la neige dans les années 1980 » (Raymond, photographe, Jura)

« Quand j'ai appris que les lynx étaient revenus dans le Jura, je faisais des promenades l'hiver, c'est la meilleure période pour relever des traces, mais j'ai mis très longtemps avant de l'apercevoir » (David, photographe, Jura).

Et parfois, les empreintes suivies dans la neige montrent au pisteur qu'il est lui-même pisté par l'animal :

« Je suivais les traces d'un lynx qui suivait un chamois, et je me suis finalement rendu compte que j'avais tourné en rond… Il y avait les empreintes du lynx dans celles de mes skis ! Il m'avait suivi » (Didier Pépin, photographe, lors d'une conférence dans le Doubs, juin 2021).

Les correspondants du réseau Loup Lynx, en particulier, savent à quel point les traces sont précieuses dans le suivi des prédateurs. Ils ont appris lors des formations dispensées par les agents de l'OFB en charge du réseau à reconnaitre et différencier les traces des lynx et des loups. On leur apprend également que parfois la trace en elle-même ne suffit pas, il faut alors suivre la piste. Si les empreintes et la voie du lynx sont facilement reconnaissables comme l'explique Marceau :

« La voie c'est la succession des empreintes… Chez le lynx c'est un alignement rectiligne, très propre […] Il ne passera jamais dans la boue, il est très propre, il n'aime pas se salir […] C'est presque systématique qu'il monte sur les troncs ! » (Marceau, agent de l'OFB, Doubs).

Il en est tout autrement pour le loup : ses empreintes étant très proches de celles des chiens, elles peuvent être confondues avec celles du canidé domestique. Pour le différencier des chiens, il faut suivre sa voie :

> *« Les empreintes ça peut aussi être un gros chien, mais les pistes sont caractéristiques avec un recouvrement antéro postérieur[38]. Donc ce qui nous intéresse c'est la façon de se déplacer. Il faut aussi calculer la longueur du pas » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).*

Outre les empreintes et les voies, les agents de l'OFB enseignent aux correspondants l'importance d'un autre type de trace : les fèces. Le loup étant une espèce difficile à voir, les crottes sont parfois les seuls indices de sa présence. Ainsi, Jules, agent de l'OFB dans le Doubs, collecte les fèces de loups, à partir desquelles des analyses génétiques seront effectuées, dans le but de savoir quels animaux sont présents dans la zone, et d'où ces animaux proviennent. Lors de la collecte, il faut

> *« Prêter l'œil au sol, sur les axes […] Les fèces sont identifiables à leur grosseur, et surtout à la présence de poils et d'os. Des fois, c'est impressionnant de retrouver de gros os, parfois coupant dans les crottes… On se demande comment ils font pour ne pas se percer les intestins » (Jules, agent de l'OFB, Doubs).*

La collecte de fèces permet aux agents d'identifier les individus présents, et couplée aux pièges photographiques, d'évaluer l'utilisation de l'espace par les loups. Les fèces sont également des indices pour le chasseur qui sait différencier les fèces des espèces gibier. Leur connaissance et la récurrence de leurs observations permet l'identification et la détermination de préférences ou d'habitude chez une espèce :

> *« Regarde sur le tronc d'arbre là ! C'est une crotte de renard, ils aiment bien chier sur des troncs pour marquer leur territoire » (Julien, salarié FDC, Jura).*

Qu'il soit chasseur, photographe ou naturaliste, un bon connaisseur de la faune sait où chercher les animaux, connait leurs « coins », leurs habitudes et leurs traces. Si ces connaissances facilitent le suivi des animaux, il est un ingrédient indispensable à leur

[38] Les loups sont capables de se déplacer en posant leur patte arrière exactement dans l'empreinte laissée par la patte avant, du même côté, c'est ce qu'on appelle le recouvrement antéro-postérieur.

pistage : l'identification à l'animal. Charles Stépanoff évoque « une projection mentale dans l'espace et dans l'esprit des animaux » (2021 : 223), Isabelle Mauz parle d'une « faculté à se mettre à la place de l'animal […] d'être un peu bouquetin ou chamois soi-même » (Mauz, 2005 : 105) et Laurent Gagnol de « devenir animal » (Gagnol et al., 2018 : 23). Tous soulignent cette capacité de l'humain à prêter des états mentaux aux animaux afin de retracer des scènes, de supposer ce que l'animal a fait ou va faire. L'anthropologue Florence Brunois-Pasina, qui étudie les relations que les Kasua entretiennent avec leur environnement (Nouvelle-Guinée), évoque également une forme d'empathie qui à partir de l'observation des comportements des animaux permet leur transformation en « un être familier auquel on peut pleinement s'identifier » (Brunois, 2005 : 378-379). La chercheuse souligne que cette empathie, mobilisée par les Kasua, ne conteste pas les différences qui existent entre l'humain et l'animal, ni ne « bambifie » l'animal, mais qu'il « s'agit de reconnaitre qu'au-delà de la dissemblance, les animaux partagent un référentiel similaire. En pleine conscience de ce fait, il devient possible de s'identifier à eux » (Brunois, 2005 : 378-379). Dans son dernier ouvrage, l'anthropologue Charles Stépanoff revient également sur la question de l'empathie des humains envers les animaux, qu'il définit comme « une disposition à comprendre l'altérité et à imaginer les mondes qui ne sont pas les nôtres » (Stépanoff, 2024 : 39). Il rappelle que cette empathie peut être mobilisée par compassion mais aussi par stratégie, notamment dans le cadre de la chasse, où les chasseurs « explorent la perspective de l'animal qu'ils veulent piéger ou qu'ils traquent afin d'anticiper ses craintes, ses goûts, sa vision, ses réactions » (Stépanoff, 2024 : 39). Des données comparables à ces travaux sont présentes dans mon corpus. À titre d'exemple, Nathan, photographe et chasseur jurassien, qui suit les lynx depuis quelques années offre un témoignage illustrant très clairement cette identification à l'animal :

> *« À force de le suivre on connait ses habitudes […] Oui faut savoir se mettre à sa place, pour anticiper ses déplacements et connaitre son territoire […] Souvent à la neige, quand les chamois sont là, il passait toujours par le côté pour les coincer, pour que les chamois n'aient pas d'issue, pour arriver à en coiffer un. C'était sur son territoire, il avait conscience, pour lui il savait comment était le territoire, il savait repérer et comment s'y prendre pour que ça*

tourne en sa faveur. De toute façon, il faut le suivre pour comprendre tout ça, aux premières neiges il faut être dehors » (Nathan, photographe et chasseur, Jura).

Une fois les traces questionnées, le pisteur anticipe, se mettant à la place de l'animal, il imagine, il suppose, il prédit ses réactions. Prêter des états mentaux aux animaux, interpréter leurs comportements apporte des réponses, le pisteur *sait* où il doit chercher, et ce que l'animal va faire, il peut ainsi poursuivre sa quête. Ce travail d'identification a permis à Raymond de trouver les endroits idéaux pour installer ses affûts et rencontrer les gallinacés tant recherchés :

« Les grands tétras pour l'affût c'est un filet intégral, je m'installe à 18h et je ne ressors pas avant le lendemain matin. Avec l'expérience, j'arrivais à savoir où le mâle allait venir » (Raymond, photographe, Jura).

Les nombreux pistages de José lui ont permis de découvrir les techniques de chasse des lynx, leur « savoir chasser » et leurs ruses :

« En suivant leurs traces, en voyant comment ils font… C'est intelligent, ils savent où passer, sans être vus ni sentis, ils prennent en compte la direction du vent. Il sait où trouver les jeunes, les lieux de mise bas […] Le lynx il sait où aller, quand il y a des coupes de bois, ça fait tomber le gui et ça attire les chevreuils, ça le lynx il le sait » (José, chasseur, Jura).

Le fait de ne pas trouver de traces donne également lieu à des interprétations, ainsi Robin, qui suit le lynx depuis quelques années, se questionne sur le peu de traces trouvées durant la période estivale :

« On dirait qu'ils se déplacent moins, je sais pas pourquoi… Peut-être que c'est parce que la femelle est grosse [enceinte] et après avec la naissance des jeunes, elle reste toujours près de la tanière » (Robin, agent de l'ONF, Jura).

Pister les animaux, c'est également savoir arpenter, comme eux, se fondre dans la forêt, ne pas se faire voir, ne pas se faire entendre. Isabelle Arpin évoque une « intelligence de l'approche » (Mauz, 2005 : 108) pour décrire la capacité du traqueur à prendre en compte l'ensemble des paramètres que mobilise le pistage : la direction du vent, les bruits que pourraient faire les pas s'ils sont mal positionnés, les autres animaux qui pourraient trahir la présence du pisteur ou les autres usagers qui n'auraient pas

remarqué le pisteur (Mauz, 2005 ; Brunois-Pasina, 2015b ; Stépanoff, 2021). Quoi de mieux que l'ethnologue ne sachant pas arpenter pour découvrir toute la finesse du savoir arpenter des enquêtés, qui en me réprimandant m'apprennent cette « intelligence de l'approche ». Les trois extraits de mes carnets de terrain ci-dessous permettront d'illustrer ce savoir arpenter des enquêtés et mon ignorance :

> *Janvier 2021. Nathan m'emmène avec lui pour la relève d'un piège photographique. Quelques jours avant la relève, Nathan m'avait appelé pour s'assurer que j'avais le matériel adéquat : chaussures de marche d'hiver, raquettes, manteau chaud, gants, jumelles. Un long et pentu chemin nous sépare des pièges photographiques. Le pas de Nathan est sûr et rapide, il connait parfaitement la forêt, quand bien même nous n'empruntons aucun chemin tracé. Je pose quelques questions mais la raideur de la pente m'oblige rapidement à rester muette. Lors de la petite ascension, Nathan aperçoit un chamois, il me jette un coup d'œil pour m'indiquer la direction, puis il évalue rapidement sa position pour pouvoir photographier l'animal. Trop rapide, je ne peux pas le suivre, je redoute également que mes pas encore mal expérimentés ne fasse fuir le chamois […] Nous avons relevé les trois pièges photographiques, Nathan est heureux des clichés collectés, les 15 kilomètres en raquettes ne semblent pas l'avoir éprouvé. J'essaie de rester digne et ne montre pas ma fatigue sur le retour, mais mes jambes me trahissent et je ralentis de plus en plus. Nathan me dit alors qu'il s'interrogeait sur ma condition physique, car « le tour est assez physique, surtout en raquettes. Mon père m'a dit que j'étais fou de faire ce tour toutes les semaines, que j'étais vraiment un mordu de lynx pour faire ça ».*

> *Décembre 2021. Je suis Julien, salarié de la FDC du Jura, il doit effectuer un comptage anatidé et pister des cerfs aujourd'hui. Première erreur de la journée, j'ai oublié mes jumelles alors que nous comptons des anatidés… Julien ne dit rien mais je sens bien que cela me relègue au statut de débutante. Il me dit de bien suivre ses pas, pour ne pas me faire repérer par les oiseaux […] Deuxième erreur de la journée, alors que nous pistions depuis quelques heures des cerfs, et après avoir trouvé diverses traces signifiant leur présence toute récente, nous avons trouvé une harde, de près de 30 animaux. Heureuse de voir la harde avant Julien, je bouge le bras pour lui indiquer ce que j'ai vu… grossière erreur, Julien chuchote, un peu énervé, d'arrêter de bouger le bras. Il me dira après l'observation que le moindre mouvement est détecté par les cerfs : « ils nous repèrent bien avant nous, il ne faut pas bouger les bras et avoir le visage recouvert ».*

Décembre 2021. Lucas, photographe dans le Doubs, me permet de le suivre pour repérer des indices de présence du lynx, et poser des pièges photographiques. Il a beaucoup neigé hier et il fait très froid aujourd'hui, j'ai donc mis mon manteau de chasse, qui tient bien chaud. Lucas remarquera gentiment que lorsqu'on veut suivre la faune sauvage, il faut se faire oublier, par conséquent ne pas être voyant. Mon manteau orange, si serviable lors des observations en battue, devient ici un handicap criant et me renvoie à mon statut de débutante […] Entrant dans la forêt, les yeux de Lucas se rivent au sol, il ne marche plus au centre petit chemin mais sur les bords, il m'invite à imiter sa marche. Il faut regarder attentivement avant de poser le pied, car l'enjeu est grand : faire disparaitre des empreintes de lynx. Lucas m'explique que les lynx ont tendance à prendre les chemins, il faut par conséquent toujours marcher hors du chemin, ou alors d'abord bien observer la présence, ou non, de traces.

Ce que l'on apprend auprès des pisteurs, c'est qu'il faut se faire oublier. Si le pisteur n'est pas invisible, sa présence ne doit pas être vécue comme une intrusion. Pour arpenter, si la condition physique est primordiale, il faut également connaitre les paramètres à prendre en compte pour se faire oublier. C'est toute une « intelligence de la situation » qu'il faut mobiliser (Gagnol et al, 2018 : 19). Enfin, savoir pister c'est prendre garde à ne pas empiéter sur la trace, ne pas effacer les indices laissés par les animaux.

En outre, « le pisteur peut […] 'prolonger' ses sens par le biais d'animaux domestiques tels que les chiens dont l'odorat est plus développé » (Gagnol et al., 2018 : 20). Les chasseurs, en particulier, sont accompagnés de leurs chiens lorsqu'ils pistent et traquent les animaux. Ces chiens sont créancés[39], on leur apprend, dès le plus jeune âge, à s'intéresser et suivre l'odeur d'une espèce. Gabriel a ainsi éduqué ses chiens très jeunes à détecter et suivre l'odeur des sangliers :

« Je récupérais des pattes de sanglier, et je faisais des voies, je les entrainais en partie comme ça. Il faut le faire très tôt et puis les emmener souvent en forêt. Il détecte bien plus vite que nous, il faut les écouter gueuler et suivre » (Gabriel, chasseur, Jura).

Robin, agent de l'ONF dans le Jura, emmène son chien avec lui quand il relève ses pièges photographiques. Son « assistant », comme il le désigne, lui permet d'orienter son

[39] Un chien créancé est un chien à qui le chasseur a appris à ne suivre la voie qu'une d'une espèce de gibier. Un chien créancé aux sangliers ne poursuivra que des sangliers.

attention : si par mégarde, Robin n'avait pas relevé une trace, son chien lui montre où poser son regard. De plus, Robin a appris à son chien à ne pas effacer les traces ; s'il peut aider son maître, le chien sait qu'il doit toujours rester derrière :

> *« Il sait qu'il ne doit pas dépasser son humain et rester toujours derrière quand il y a de la neige, car je surveille les indices de présence du lynx » (Robin, agent de l'ONF, Jura).*

Enfin, pister, se mettre à la place des animaux suppose deux types de « projections mentales » (Stépanoff, 2021 : 223), deux regards différents (Mounet, 2013). Si l'ensemble des pisteurs se mettent à la place des animaux, analysent leurs interactions avec l'environnement et les autres animaux, les utilitaristes ont tendance à avoir un « regard anthropocentré », tandis que les protectionnistes ont tendance à avoir un « regard écocentré » (Mounet, 2013). Charles Stépanoff évoque « deux sensibilités » différentes, et distingue empathie et sympathie :

> « Par la sympathie, j'entre en résonance avec la personne que je vois rire ou souffrir, ses émotions me gagnent comme par contagion, je les laisse entrer en moi-même. Dans l'empathie, en revanche, je ne souffre pas de la souffrance d'autrui, mais je regarde mentalement les choses de son point de vue. L'empathie met en œuvre à la fois un mécanisme de projection vers autrui et une inhibition de l'émotion » (Stépanoff, 2021 : 367).

Dans l'ouvrage de Stépanoff, la sympathie est typique des militants animalistes et l'empathie typique des chasseurs. A l'instar de cet anthropologue, mes données montrent que les chasseurs enquêtés font appel à l'empathie ; bien qu'ils se mettent à la place de l'animal et lui reconnaissent des émotions, ils ne vont pas jusqu'à ressentir ses émotions eux-mêmes. D'autant que, comme le remarquent certains chasseurs, s'ils en venaient à

> *« trop regarder l'animal dans les yeux » (Patrice, chasseur, Jura).*

Ou à ressentir les émotions perçues, il ne leur serait plus possible de tirer sur l'animal :

> *« Quand tu commences à les observer, comme des comportements familiaux, c'est plus possible de les tirer » (Nathan, chasseur et photographe, Jura).*

Stépanoff a également relevé ce comportement chez les chasseurs du Perche et de la Beauce, qui percevant les émotions de l'animal en croisant son regard ont éprouvé des

difficultés à le mettre à mort ou n'ont pas pu (Stépanoff, 2021). En revanche, mes données montrent que certains protectionnistes articulent ou font alterner l'empathie et la sympathie, en particulier les photographes et les agents de l'OFB qui doivent eux aussi faire appel à l'empathie pour comprendre et anticiper les comportements des animaux. A noter que la majorité de mes enquêtés protectionnistes ne sont pas des sympathisants de mouvements animalistes comme les enquêtés de Stépanoff, ces derniers pouvant être rapprochés de la catégories « *moralistic* » de Kellert (1985b), explicité dans l'introduction. Il est également intéressant de remarquer que les agents de l'OFB semblent, encore une fois, dans une position intermédiaire, entre les protectionnistes et les utilitaristes. En outre, cette sensibilité dépend également de l'animal auquel font face les enquêtés, et avec qui ils ont plus ou moins de sympathie.

Bien que les utilitaristes et les protectionnistes aient des projections avec des degrés d'empathie et de sympathie différents, il existe de nombreux points communs entre eux lorsqu'il s'agit de pister les animaux. Tous les enquêtés qui pistent des animaux prêtent des états mentaux et des émotions aux animaux, tous maîtrisent l'art d'arpenter et connaissent leur territoire, et tous ont des savoirs approfondis sur l'écologie et l'éthologie des espèces suivies. En outre, tous partagent le *plaisir de la quête*, et s'accordent à dire que l'espoir d'une rencontre « maintient » le corps et fait oublier la douleur parfois ressentie lors des pistages. Julien, que je suivais lors d'un repérage de hardes de cerfs, s'est tout à coup *réveillé* lorsque nous avons aperçus les cerfs : ses yeux brillants, le changement d'intonation dans sa voix et l'accélération de ses pas ont trahi son excitation, il était comme *emporté*. La rencontre, tant attendue et recherchée, récompense la patience du pisteur, elle apporte joie et adrénaline :

> *« Quand tu as patienté longtemps, c'est jouissif de voir la bête passer, et repartir » (Léo, photographe, Jura)*

> *« La rencontre c'est une émotion fantastique » (Raymond, photographe, Jura).*

D'autant plus quand l'animal recherché est rare :

> *« C'est des moments extraordinaires car très rares » (Hugo, photographe, Jura)*

« À chaque nouvelle rencontre c'est encore plus d'émotions ! Plus fortes ! C'est aussi le graal pour les photographes car il y a cette notion de rareté » (Lucas, photographe, Doubs).

De plus, la rencontre rend heureux parce qu'elle vient confirmer ce que le pisteur avait prédit ou pressenti, elle est le signe qu'il connait bien l'animal :

« J'ai fait des rencontres, j'ai eu des occasions super intéressantes parce que je connaissais bien les passages et l'animal » (Raymond, photographe, Jura).

Il existe une autre forme de rencontre qui procure de la joie aux enquêtés : les clichés produits par les pièges photographiques.

2.3.2. Le piège photographique : faire de la connaissance avec un outil frontière

Aux projections faites durant la quête, un outil permet de confirmer ou de réfuter les hypothèses et les interprétations : le piège photographique. Cet outil est une caméra séquentielle équipée d'un détecteur de mouvement ou de chaleur. Insérée dans un petit boitier, la caméra est résistante aux conditions climatiques parfois rudes du massif jurassien. Elle est également autonome puisqu'elle fonctionne grâce à des piles, et peut être laissée en forêt pendant plusieurs mois. Elle permet de prendre en photo ou en vidéo les animaux, ou les humains, qui passent à portée de son système de détection, de jour comme de nuit. Certains pièges envoient des SMS pour prévenir le détenteur du passage d'un animal, et d'autres font directement parvenir par MMS les clichés capturés. L'usage du piège photographique semble s'être généralisé ces dix dernières années selon les habitants. Le piège photographique est particulièrement utilisé pour les espèces difficilement visibles, comme l'expliquent Valentin et Marceau, tous deux agents de l'OFB :

« Le suivi des espèces est lié à leur biologie, ça conditionne le suivi d'une espèce, donc pour le lynx qui est un animal très dur à voir, qui ne vocalise pas, qui est solitaire, dont le territoire est énorme, et qui n'est pas présent en grosse densité, c'est un suivi par pièges photographiques. Et ça a été une révolution, on ne pourrait pas faire ce qu'on fait aujourd'hui sans le piège photographique » (Valentin, agent de l'OFB, Bourgogne Franche-Comté)

« Les pièges photos c'est un outil de tous les amoureux de la nature […] Un outil qui permet d'avancer très vite […] Aujourd'hui, il y a des pièges photographiques partout […] On a un logiciel d'identification […] Les pièges photographiques sont non invasifs, on dérange pas le lynx » (Marceau, agent de l'OFB, Doubs).

Depuis quelques années, la démocratisation de cet outil, de moins en moins onéreux et d'utilisation facile, a su séduire un grand nombre d'habitants s'intéressant aux animaux et les professionnels de la gestion de la faune sauvage. Il n'est plus rare d'être pris en photo lorsque l'on se promène dans les forêts du massif jurassien, même dans les endroits les plus éloignés des sentiers. Victor, salarié de la FDC du Jura, s'étonne ainsi de la hausse impressionnante du nombre de photographies récoltées par l'OFB via le Réseau Loup Lynx, dès le début de saison :

« Jeanne m'a dit qu'ils avaient déjà récolté plus de 600 photographies de lynx, alors que l'année dernière pour l'année entière, ils avaient 1200 photographies, et ECOLEMM[40] n'a pas encore fait parvenir ses photographies, donc c'est énorme ! » (Victor, salarié FDC, Jura).

Pour obtenir des clichés d'animaux, en particulier d'animaux difficilement visibles, comme les lynx et les loups, les pièges photographiques doivent être posés à des endroits stratégiques. Afin de mieux comprendre le processus qui mène le piégeur à choisir un endroit plutôt qu'un autre, suivons Nathan, photographe jurassien, et Léon, salarié de la FDC de l'Ain.

Janvier 2021. Je suis Nathan pour la troisième fois. Il veut poser un piège photographique à [lieu-dit] car c'est un « endroit à lynx », avec des bornes forestières en pierre, des prairies, de la forêt, des souches, un peu accidenté, quasiment pas fréquenté par l'humain. Il me montre de la mousse jaunie « preuve » du passage d'un lynx qui a uriné pour marquer son territoire. Il repère et me montre des fèces de lynx. Je lui demande comment il sait que ce sont des fèces de lynx : « tu vois les poils, et puis la forme ». Nous arpentons le même chemin que la dernière fois, sur la crête, un aller-retour. Nathan observe bien pour savoir où il va poser son piège photo, il hésite un peu entre le point culminant en entonnoir et celui un peu plus bas où la mousse est jaunie sur la roche. Il se décide finalement pour la première option.

[40] ECOLEMM : Etude Chasse Ongulés Lynx au sein d'un Ecosystème de Moyenne Montagne.

Il visse le boitier métallique au bas du tronc, met la carte SD et les 8 piles nécessaires à la batterie du piège photo. Il programme ensuite le piège photo et l'insère dans le boitier. Il fait un test, se met à hauteur d'un lynx et passe plusieurs fois devant le piège. C'est bon le piège fonctionne. Il met le cadenas et le fil de fer, car il s'est déjà fait voler des pièges plusieurs fois. Il me dit qu'il fera la relève toutes les deux semaines ou tous les mois. Nous allons ensuite sur le versant opposé. Nathan me dit que « le territoire ici est trop vaste ». Je lui demande ce qu'il entend par trop vaste : « oui c'est hyper grand, le lynx peut passer n'importe où ici, ce serait hyper difficile de poser un piège photo… T'aurais pas grande chance de l'avoir […] Alors que de l'autre côté, le territoire est moins vaste, on peut savoir à peu près ses passages ».

Novembre 2021. C'est la journée de relève, Léon m'emmène avec lui. Il a deux pièges photographiques à relever et un piège à déplacer dans le cadre du programme de recherche ECOLEMM. Le premier piège photographique relevé nous livre des clichés du félin, Léon est content, c'est un lynx qu'il suit depuis 2007 : « c'est con à dire, mais quand tu suis un animal depuis si longtemps y'a un côté affectif, je me dis des fois est-ce que je vais le revoir à la prochaine relève ». Le deuxième piège ne donnera rien, nous partons pour modifier l'emplacement du troisième. Léon me demande si j'ai pu observer beaucoup de manières différentes de poser des pièges photographiques « car tu dois voir plein de manières différentes vu les gens que tu suis ». Je lui réponds que contrairement à d'autres outils ou techniques, la pose des pièges photographiques ne diffère que peu entre les enquêtés connaisseurs de la faune sauvage. Il m'explique alors sa manière de fonctionner, « pour trouver les passages à lynx, au bout d'un moment c'est instinctif quand tu poses les pièges photographiques, tu sais où il peut passer ». Arrivés à l'emplacement du troisième piège photographique, Léon inspecte très longuement l'endroit, nous avons trouvé sur le chemin des poils de lynx dans des barbelés, il dit que le lieu « ressemble à un passage à lynx ». Toutes les mousses sont inspectées, pour voir si un lynx aurait laissé un marquage d'urine, nous regardons également les troncs à la recherche de griffures. Au bout d'une longue inspection, Léon se décide pour un petit tronc d'arbre qui permettra de capturer l'image du lynx s'il se déplace, comme escompté, sur le passage. L'axe de la caméra est testé, pour obtenir le meilleur cliché d'un des flancs du félin, les herbes pouvant gêner la prise de vue sont arrachées. La caméra est programmée puis fixée solidement à l'arbre. Léon tente ensuite de la camoufler, au mieux, avec de la mousse et des branches, pour éviter tout vol ou détérioration.

La pose du piège photographique nécessite une bonne connaissance du territoire et de l'animal. Plusieurs repérages sont parfois nécessaires, et l'opération est longuement réfléchie. L'endroit choisi est qualifié par les enquêtés comme un « endroit idéal pour prendre des lynx » (Justin, garde espace naturel sensible, Ain), un « passage à lynx » (Léon, salarié FDC, Ain) ou un « endroit à lynx » (Nathan, chasseur et photographe, Jura), signalant par là qu'ils connaissent bien l'écologie de l'animal et ses préférences. Ces qualités font le bon poseur de piège photographique, comme l'explique Antoine, agent de l'OFB, en charge du suivi, la probabilité de détection des lynx varie :

> *« Selon les installations de piégeage. Une des clés est la durée de présence des appareils sur le terrain. La probabilité de détection dépend de la probabilité que le lynx passe devant le piège (choix du site, durée de suivi) et que le piège se déclenche (marque/modèle, paramétrage, orientation du radar), de la probabilité que la photo soit utilisable en photo-identification (orientation de la prise de vue, paramétrage format photo). Donc ça dépend beaucoup de la connaissance locale des déplacements du lynx, de la durée du suivi, des capacités techniques du matériel et des techniques de pose » (Antoine, agent de l'OFB, BFC).*

Poser et relever des pièges photographiques, en particulier dans le cadre d'un protocole précis qui nécessite des dizaines de pièges, est un travail contraignant qui demande beaucoup de temps et d'énergie, comme l'explique Oscar, salarié de la RNNHCJ[41] :

> *« On a quadrillé la réserve naturelle avec des mailles 2,7 par 2,7 kilomètres carrés, soit 13 mailles, ce qui fait 26 appareils mis en place. On fait cela tous les deux ans pour faire le suivi de l'espèce par piégeage photographique, c'est très lourd à mettre en place. Pour 26 pièges photographiques, il faut des boitiers de protection, des cartes SD, c'est une grosse logistique. Il faut ensuite les poser sur des zones où le lynx est espéré, où on pense qu'il y a des passages. Une fois qu'on a obtenu des photos, notamment des flans de lynx, on les transmet à l'OFB qui utilise le logiciel ExtractCompare. Les tâches du pelage sont comme une empreinte digitale, avec les deux flancs, on a sa carte d'identité à part entière. Donc avec la robe on identifie les individus. On peut le faire à l'œil nu pour des tâches bien particulières, mais pour être plus sûrs, on a ce logiciel. On peut mieux connaitre les déplacements de l'individu, savoir où il va » (Oscar, salarié RNNHCJ, Ain).*

[41] RNNHCJ : Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaine du Jura.

Ce lourd dispositif sert à collecter de précieuses données pour le suivi des animaux. Si, à l'origine, les images issues du piège photographique servaient à apporter du crédit à l'identification des lynx, c'est aujourd'hui la connaissance des densités de population, ainsi que le fait d'être capable d'identifier un individu, qui sont surtout exploités, selon Antoine, agent de l'OFB. Les données récoltées par l'OFB sont analysées sur trois ans, le but est de mesurer la permanence de la présence.

> *« La photo identification permet surtout de détecter la présence de l'espèce, pour le statut de conservation, […] Les données servent aussi pour la surveillance de l'état sanitaire : on a eu des lynx qui n'avaient pas d'oreilles, de l'alopécie[42] » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).*

En identifiant chaque individu, en calculant le nombre d'individus présents sur les mailles, les agents sont ainsi en mesure d'estimer les densités de population, de mettre en avant des dispersions, d'évaluer la reproduction. Robin, correspondant du réseau loup lynx qui suit les lynx depuis quelques années, est fasciné de pouvoir suivre les déplacements des individus grâce à la photo identification et au logiciel d'identification de l'OFB :

> *« Tu vois l'année dernière pendant le rut, un mâle qui est d'habitude dans l'Ain est venu jusqu'ici ! Ça on a pu le savoir grâce à l'identification […] Et puis je sais que F(n), que je suis depuis 2015, si jamais je ne la voyais plus, je pourrais demander au réseau, ils me diraient s'ils l'ont eu ailleurs » (Robin, agent de l'ONF, Jura).*

Le piège photographique produit de la connaissance, il permet de confirmer ou de réfuter certaines des hypothèses et des interprétations empiriques (pistage, observations) des enquêtés. Justin, garde ENS (espace naturel sensible) et passionné par les lynx, se sert ainsi des appareils pour attester de la présence des lynx en Isère, suite à plusieurs témoignages affirmant que le félin a été vu de l'autre côté de l'Ain. Dans un cadre plus officiel, Marceau et Jules, agents de l'OFB, utilisent les pièges pour le suivi des loups dans le Doubs. La présence des canidés sur leurs pièges photos, ainsi que d'autres indices

[42] Alopécie : perte partielle ou complète des poils.

de présence, a permis d'attester de la présence permanente des canidés dans une zone du département.

Si le piège photographique ne suppose pas une interaction directe avec l'animal, comme le permet parfois le pistage, les discours des enquêtés montrent pourtant que les émotions ne sont pas moins vives lorsqu'ils découvrent les clichés des animaux et que la perception de proximité à l'animal est néanmoins présente. Plus que le pistage, les images capturées par le piège photographique donnent l'impression aux enquêtés d'accéder à la vie secrète des animaux.

Conclusion

Dans la première partie du chapitre, j'ai montré qu'il existait deux types de savoir de natures différentes (ancrés, génériques) qui étaient mobilisés à des degrés différents en fonction de la catégorie de l'enquêté. A travers l'exemple de six enquêtés, qui sont régulièrement sur le terrain, j'ai démontré que si ces modalités du savoir ne sont pas exclusifs, les utilitaristes ont tendance à mettre en avant majoritairement des savoirs ancrés (locaux, situés, contextualisés) tandis que les protectionnistes ont tendance à privilégier des savoirs génériques (théoriques, globaux). J'ai souligné le rôle que peut jouer la formation universitaire dans le fait de privilégier les savoirs génériques (Jorion, Delbos, 1990). Cependant, je suis allée plus loin qu'une simple opposition entre savoirs ancrés (intelligence pratique) et savoirs génériques (intelligence discursive) (Jorion et Delbos, 1990 ; Cornu, 1996), et j'ai démontré que ce qui différencie les enquêtés tient principalement dans la façon de mobiliser ces savoirs. Tandis que les utilitaristes mobilisent des savoirs à une échelle spatiale locale (commune, département) et sur un temps réduit (génération des grands-parents), les protectionnistes mobilisent des savoirs à une échelle mondiale et sur le temps long (jusqu'à la Préhistoire).

Etudier la construction des savoirs, en s'appuyant sur l'anthropologie de la perception et l'anthropologie des savoirs, m'a permis de mettre en avant l'importance de l'engagement du corps et des sens des enquêtés dans le processus d'exploration de l'environnement et d'acquisition des savoirs (Ingold, 2000 ; Brunois, 2005). J'ai montré que les enquêtés qui disposent majoritairement de savoirs ancrés ont un engagement perceptuel avec leur environnement plus actif que les autres enquêtés et qu'ils mobilisent leurs sens comme des outils de connaissance. La vue en particulier revêt une importance particulière chez les enquêtés. Détecter les animaux suppose d'« avoir l'œil », qualité première de tout bon connaisseur de la faune, qui nécessite une longue pratique et de l'expérience de terrain. Enfin, si la vue est essentielle, dans un massif où la forêt occupe une place importante, d'autres sens sont mobilisés par les enquêtés pour détecter et identifier les animaux : l'ouïe et l'odorat. Analyser l'engagement perceptuel des enquêtés a permis de mettre au jour différents régimes de perception et de montrer que les enquêtés

ne prêtent pas attention à toute la faune sauvage de manière égale. Leurs aptitudes sont le résultat de processus d'éducation à l'attention, qui peuvent avoir une dimension collective (les enquêtés sont guidés dans leur apprentissage par leur famille, leurs proches). Il n'existe pas de regard détaché (Grasseni, 2007 et 2022). De ce fait, les enquêtés ne sont pas attentifs aux mêmes êtres. Apprendre à connaitre les animaux nécessite une éducation de l'attention qui oriente la personne vers certains animaux plus que d'autres. Dans le massif jurassien, j'ai constaté que l'attention des protectionnistes s'oriente vers les espèces rares, protégées, telles que les lynx, tandis que celle des utilitaristes, et des chasseurs en particulier, s'oriente vers les espèces chassables, telles que les sangliers et les chevreuils.

Ce chapitre a également permis de mettre en avant l'importance de la relation triadique entre les enquêtés, les animaux et le territoire, dans la construction des savoirs (Stépanoff, 2021). Connaitre les animaux suppose de connaitre le territoire et c'est la présence régulière sur le terrain qui fait le bon connaisseur de la faune. Cependant, ces territoires dont me parlent les habitants ne sont pas les mêmes. Comme les savoirs, ils sont pensés à des échelles différentes. Alors que les protectionnistes décrivent leur territoire en termes génériques, les utilitaristes évoquent des lieux ; les pratiques sont situées. Ainsi, j'ai montré que le territoire parcouru par les utilitaristes est plus socialisé que chez les protectionnistes : l'environnement n'est pas conçu comme un monde extérieur mais comme un espace habité où les humains sont des acteurs à part entière de l'environnement. Ces résultats me permettent d'appréhender la façon de concevoir l'environnement des enquêtés et en particulier la place de l'humain dans cet environnement.

Enfin, décrire les techniques de pistage et de suivi par pièges photographiques a permis de montrer que les savoir-faire réunissent plus qu'ils ne différencient les différentes catégories d'enquêtés. Tous s'accordent à dire que la connaissance du territoire est essentielle pour suivre les animaux. En outre, il faut savoir arpenter le territoire, savoir marcher, bien voir, se faire oublier, pour avoir une chance de rencontrer l'animal recherché, ou au moins repérer ses traces. Pister, plus que suivre les traces

laissées par les animaux, implique de se fondre dans la forêt, de lire puis d'interpréter ces traces, ainsi qu'une capacité à s'identifier à l'animal suivi, qui permet d'expliquer ses comportements et d'anticiper ses actions. Etudier la façon de pister des enquêtés m'a permis de démontrer que la capacité à s'identifier à l'animal, à se mettre à sa place, impliquent deux projections mentales divergentes en fonction de la catégorie de l'enquêté. Si les protectionnistes articulent sympathie et empathie, les chasseurs tendent à mobiliser seulement l'empathie ; bien qu'ils reconnaissent des émotions aux animaux, ils ne doivent pas les ressentir sous peine d'être trop affectés et de ne pas pouvoir tirer sur l'animal. J'ai également constaté l'utilisation grandissante d'une autre technique de suivi, permettant de confirmer ou de réfuter les hypothèses et les interprétations faites durant le pistage : le piège photographique. S'il ne suppose pas une interaction directe avec l'animal, les émotions suscitées par les clichés et la perception de proximité à l'animal sont toutefois présentes, d'autant que l'outil frontière permet d'accéder à la vie secrète des animaux. En outre, l'outil nécessite une certaine connaissance de la faune sauvage afin de déterminer le meilleur emplacement pour obtenir des clichés.

S'il est essentiel de comprendre les façons dont se construisent les savoirs des enquêtés et de recueillir leurs connaissances sur les animaux afin de mieux appréhender les relations des habitants à la faune sauvage, je vais montrer dans le chapitre suivant qu'il est tout autant essentiel de prendre en compte les émotions des enquêtés, suscitées par cette faune, qui influencent leurs comportements à son égard.

PARTIE II

LES VALEURS DES ANIMAUX

CHAPITRE 3. DES ESPECES A HAUT POTENTIEL EMOTIONNEL

Après avoir appréhendé de quelles manières les enquêtés connaissent les animaux, à travers la description du bestiaire jurassien et des processus d'acquisition des savoirs, ce chapitre analyse les façons dont les enquêtés ressentent et sont affectés par les animaux, en fonction des comportements de ces derniers, mais également de la valeur qui leur est attribuée. S'inspirant du travail de l'anthropologue David Graeber qui a théorisé la notion de valeur et la définit comme « la modalité par laquelle les actions prennent du sens aux yeux des acteurs en les situant dans un ensemble social plus vaste, réel ou imaginaire » (Graeber, 2022 : 388), je montrerai que les valeurs associées aux animaux n'existent pas de manière autonome. Elles émanent des pratiques des enquêtés et reflètent le choix de valoriser certaines espèces plus que d'autres en fonction d'une cosmologie particulière. En effet, bien que les enquêtés vivent au même endroit, ils regardent la diversité biologique de manière différente, en fonction de la valeur accordée à chaque espèce et des savoirs qui leur sont attachés. De fait, si les humains connaissent et reconnaissent une grande diversité d'espèces animales, ils les ressentent également ; il existe une valorisation morale, esthétique qui n'est pas nécessairement verbalisée et qui s'exprime en partie par les émotions. Une charge émotionnelle est liée aux animaux et toutes les espèces n'ont pas la même. Les émotions sont considérées ici comme des composantes clés des relations entre les animaux et les humains ; elles ont une incidence sur les comportements et les pratiques des enquêtés.

Ce n'est qu'à partir des années 1990 que de nombreux travaux, et notamment l'ouvrage du neurologue et psychologue Antonio Damasio *L'erreur de Descartes* (1994), ont démontré que l'opposition cognition / émotion était une construction occidentale. A partir de là, les sciences sociales ont accordé plus d'attention au rôle de l'affect dans le langage. En parallèle, de plus en plus d'anthropologues ont considéré les animaux en tant qu'acteurs ayant un rôle à jouer dans les mondes que les humains créent, du fait des émotions qu'ils suscitent (Leavitt, 1996 ; Brunois, 2005 et 2015a ; Nolan, 2006 ; Descola, 2011). Les humains étant des « êtres profondément émotionnels » (Luminet, 2013 : 211),

les émotions que nous éprouvons envers les animaux influencent directement nos réactions et nos comportements envers ces derniers. L'impact émotionnel d'une situation gouverne significativement les décisions prises par les individus (Zajonc, 1980). En effet, les humains « évalu[ent] en permanence [leur] relation à l'environnement […] en calculant les implications que cette relation peut avoir pour [leur] bien-être personnel » (Piolat, 2008 : 4). De plus, les émotions ont un rôle essentiel dans l'élaboration des savoirs : « une des dimensions cruciales sous-jacente à la mémoire n'est pas ce que le sujet sait ou la somme des connaissances mais plutôt ce que le sujet ressent sur ce qu'il sait » (Zajonc, 1980 : 166). L'anthropologue Leavitt a démontré par ses travaux ethnographiques chez les Kumaoni d'Inde que certains chants d'oiseaux signifient et provoquent des émotions. Les émotions ne sont pas soit des significations, soit des ressentis mais des expériences apprises et exprimées par le corps dans des interactions sociales, par la médiation de systèmes de signes, verbaux et non-verbaux (rire, pleurer) (Leavitt 1996 : 526). Selon Leavitt, « tous ces affects potentiels sont inscrits dans des occasions et ces affects typiques potentiels sont précisément ce que les ethnographes doivent décrire » (Leavitt 1996 : 532). Un autre anthropologue, Justin M. Nolan, a étudié la relation entre la cognition (processus de classification) et la signification affective des animaux dans la culture américaine. Grâce à une analyse fine des listes recueillies[43] et un suivi demandant aux enquêtés de classer les animaux cités du plus aimé au moins aimé, Nolan a montré que les émotions constituent une composante importante dans le traitement des données ethnobiologiques des êtres vivants (traitement des informations perceptives et cognitives) (Nolan et al., 2006). Etudier la dimension émotionnelle des relations humains-animaux permet également de « sortir les animaux de la passivité induite par les symboles » (Descola, 2014 : 269) et de mettre en avant leur agentivité. Dans mes travaux, l'agentivité est conçue, en partie, comme la capacité des animaux à faire ressentir des émotions aux enquêtés. Les animaux sont ainsi considérés comme des acteurs, capables d'agir sur les perceptions et les pratiques des enquêtés, du fait de leurs

[43] Les listes ont été obtenus à partir d'un groupe de 101 étudiants de premier et deuxième cycle de l'Université d'Arkansas (Etats-Unis).

comportements (Ingold, 1996 ; Brunois, 2005 ; Gieser, 2024). Il apparait essentiel d'étudier la façon dont les émotions naissent et sont associées à des objets et des êtres vivants ; il faut être attentif à ce processus pour appréhender ce que les humains ressentent face à aux animaux, comme le soutient l'anthropologue Kay Milton (2002). Ainsi, à l'instar de cette dernière, je considère les émotions comme des motivations importantes des actions humaines (Milton, 2002), et à l'instar de l'anthropologue Thorsten Gieser, je considère les animaux comme des « agents affectifs » qui incitent, voire forcent, les humains à agir (Gieser, 2024 : 66), et je mettrai en avant le fait que les émotions ne sont pas « innocemment » suscitées mais que les habitants du massif jurassien ont une histoire affective avec certaines espèces (Gieser, 2024 : 122).

Dans un premier temps, je montrerai que tous les habitants reconnaissent des émotions et une intelligence aux animaux, mais que certaines espèces, en particulier les prédateurs, suscitent des émotions plus fortes et ambivalentes, et de ce fait ont une agentivité plus importante auprès des enquêtés. Je constaterai qu'il existe des dynamiques affectives différentes en fonction des catégories d'enquêtés. Dans un deuxième temps, à travers les récits des pratiques de quatre personnes, je décrirai les bouleversements que provoquent les émotions suscitées par les animaux sur les pratiques et les comportements des habitants. Puis, je montrerai que ces émotions, bien que tous en fassent l'expérience et les mobilisent, sont utilisées par les protectionnistes et les utilitaristes pour disqualifier toute vision concurrente du monde animal. Enfin, je démontrerai que tous les animaux n'ont pas la même valeur pour les habitants et que les prédateurs, en particulier, sont porteurs de symboles opposés.

3.1. La place des émotions dans les relations des habitants aux animaux

3.1.1. La reconnaissance des capacités émotionnelles et intellectuelles des animaux

On peut l'entrevoir dans les chapitres précédents, les enquêtés attribuent aux animaux des capacités émotionnelles et intellectuelles. Analyser les diverses façons dont ces capacités sont perçues et décrites par les habitants permet de mieux appréhender les relations qu'ils tissent avec les animaux, et ce pourquoi ils sont affectés par eux. Ainsi, tous les enquêtés, qu'ils soient utilitaristes ou protectionnistes, reconnaissent aux animaux des capacités intellectuelles, qu'ils ont pu observer lors de leurs interactions avec la faune. Renaud, bénévole d'une APN dans l'Ain, a déduit de ses observations répétées que le lynx qu'il suivait le reconnaissait et adaptait ses comportements en conséquence :

> *« Le lynx a une mémoire olfactive, je suivais une maman avec ses deux petits, et quand je l'ai vue, ils se sont peu éloignés car ils avaient senti que je n'étais pas un prédateur et je pense qu'ils connaissaient mon odeur… Pourtant elle avait ses deux petits ! » (Renaud, bénévole APN, Ain).*

Cette forme d'intelligence se retrouve dans les propos de Mathéo, salarié d'une APN dans l'Ain, pour qui les lynx ont pleine conscience des risques qu'ils prennent lorsqu'ils attaquent des moutons :

> *« Il y a des lynx plus paresseux, le mouton c'est une proie facile plutôt que de courir après un chevreuil… 90% des lynx ne s'attaquent pas aux brebis car ils savent qu'ils risquent quelque chose » (Mathéo, salarié APN, Ain).*

Avoir conscience des risques est une forme d'intelligence que de nombreux enquêtés mettent en avant ; les animaux seraient conscients des dangers qui pèsent sur eux et agiraient en conséquence :

> *« Le sanglier hors période de chasse, tu peux l'approcher à une dizaine de mètres, mais dès qu'il te sent en période de chasse il se barre… Ce qui compte avec la faune sauvage c'est l'attitude. Les animaux ne parlent pas, donc ils font un scanner de la gestuelle des humains…*

Je pense qu'ils peuvent savoir si on a une attitude de prédateur ou non » (Clara, bénévole APN, Ain).

« Le lynx, l'impression qu'il donne c'est qu'il arrive à calculer les risques et dangers, on dit qu'il part tranquillement, les gens font des observations étonnantes » (Samuel, agent de l'OFB, Jura).

Il y a ici un exemple de perspectivisme, Clara (bénévole APN) imagine la manière dont les sangliers perçoivent les humains et déduisent leurs intentions. Le concept de « perspectivisme » a été développé par l'anthropologue Eduardo Viveiros de Castro à partir de son terrain auprès de peuples amazoniens. Le chercheur définit le perspectivisme comme une cosmologie selon laquelle « le monde est peuplé d'autres sujets, agents ou personnes, au-delà des êtres humains, et dont la façon de voir la réalité diffère de celle des humains » (Viveiros de Castro, 1998 : 17). Les humains et les autres êtres vivants ont la capacité d'adopter le point de vue de l'Autre pour comprendre comment cet Autre les perçoit et ainsi d'agir sur la situation ou l'environnement, car « il faut savoir personnifier, car il faut personnifier pour savoir » (Viveiros de Castro, 2009 : 27). Cependant et comme le rappelle Viveiros de Castro, tous les animaux n'engendrent pas de perspectivisme :

> « L'accent semble être mis sur les espèces qui jouent un rôle symbolique et pratique clé, comme les grands prédateurs et les principales espèces de proies pour les humains - l'une des dimensions centrales, peut-être même la dimension fondamentale, des inversions de perspective fait référence aux statuts relatifs et relationnels du prédateur » (Viveiros de Castro, 2009 : 471).

Mon terrain m'a également permis de constater que ce sont les grands prédateurs (e.g. lynx, loup) et les principales proies (e.g. cerf, sanglier, chevreuil, lièvre) qui impliquent le plus de perspectivisme, comme on va le voir tout au long de ce chapitre. En outre, perspectivisme et animisme étant liés, le perspectivisme de mes enquêtés vient renforcer l'idée d'un « animisme en mode mineur » tel que décrit par Stépanoff dans le Perche et la Beauce (2021 : 216). L'anthropologue explique qu'une forme d'animisme est présente chez ces chasseurs qui attribuent aux animaux « une organisation sociale, des apprentissages, de l'intelligence, de la ruse et des émotions qu'ils assimilent spontanément à ceux des humains » (Stépanoff, 2021 : 221). Cependant, cet animisme est

mineur puisqu'il n'existe pas d'édifice « culturel communément admis associant mythes et rites comme chez les peuples autochtones » (Stépanoff, 2021 : 221).

En plus de cette conscience des risques, ce sont les capacités d'adaptation des animaux qui viennent attester de l'intelligence d'un animal. Elliot décrit ainsi les capacités des bécasses à s'adapter aux chasseurs au fil de la saison de chasse :

> *« Les bécasses se laissent prendre plus souvent en début de saison mais après elles apprennent à reconnaitre les bruits qui signalent les chiens ou les humains et sont très méfiantes, elles se défendent mieux au fil de la saison » (Eliott, chasseur, Jura).*

Les ruses des animaux, qui déjouent ainsi les humains et s'y adaptent, sont une forme d'intelligence que les habitants soulignent, en particulier les chasseurs :

> *« Le lièvre c'est malin, il peut repasser sur ses pas, faire des sauts en arrière ou de côté pour tromper le chien ! » (Jocelyn, chasseur, Jura).*

Cependant, tous les animaux n'ont pas les mêmes capacités intellectuelles, et certains enquêtés établissent des degrés d'intelligence entre les espèces :

> *« Le sanglier ne fera jamais son chaudron dans le foin comme les chevreuils qui y laissent les faons, il les cachera mieux, c'est plus intelligent » (Stéphane, chasseur, Ain)*

> *« Je préfère suivre les mammifères, et surtout les carnivores, parce que je trouve qu'ils sont plus intelligents, au niveau de l'observation des comportements, il y a plus de comportements et ça varie beaucoup plus… Alors que les herbivores, les oiseaux ont des comportements plus… Mécaniques… C'est tout le temps la même chose […] Sauf pour quelques oiseaux… Qui sont des prédateurs comme la chouette de Tengmal ou le faucon pèlerin » (Lucas, photographe, Doubs).*

Il est intéressant de noter que Lucas affirme d'abord que les mammifères sont les espèces les plus intelligentes, puis qu'il attribue plus de capacités intellectuelles aux animaux carnivores, du fait de leurs comportements prédateurs. J'exposerai dans les chapitres suivants les raisons pour lesquelles les animaux carnivores apparaissent comme plus intelligents que les autres dans les discours des protectionnistes.

Plus encore que les capacités d'adaptation des animaux, c'est leur proximité comportementale avec les humains qui est soulignée par les enquêtés ; les ressemblances comportementales, en particulier en termes d'organisation sociale et familiale, sont décrites comme une forme d'intelligence. Hugo admire autant les capacités d'adaptation des loups, que leur organisation familiale qui les rapprochent des humains :

> *« Les loups c'est magnifique, dans leur façon de vivre, ils peuvent survivre dans tous les milieux, comme les renards, autant dans les pays chauds que par des froids extrêmes. Les canidés sont très adaptables, c'est admirable ! Il n'y a que l'Homme qui l'égale en termes d'adaptation, ils sont assez similaires à l'Homme dans leur organisation familiale, ils ont des sentiments, ils protègent leur famille, n'aiment pas les rivaux » (Hugo, photographe, Jura).*

Cette similarité avec l'humain est également soulignée par Yvon qui décrit une « leçon d'éducation et d'amour maternel » chez les chamois qu'il observe régulièrement :

> *« Les chamois ont des glandes derrières les cornes, c'est hyper mal foutu, ce n'est vraiment pas pratique pour eux, enfin la création les a fait comme ça et ils frottent ces glandes sur les branches pour marquer leur passage, la première femelle s'est frottée et s'est poussée pour que son petit le fasse mais il s'est frotté le front, elle lui a remontré, il n'y est toujours pas arrivé et puis ça s'impatientait derrière, il a pris un petit coup de cornes dans les fesses, elle a redécomposé le geste et il l'a fait correctement, alors elle lui a léché les joues. Donc il y a démonstration, répétition, punition, répétition, récompense : ça, ça s'appelle de l'éducation ! […] Les mères chamois sont d'excellentes mères » (Yvon, photographe, Jura).*

Ces observations fréquentes conduisent les habitants à donner des traits de caractère aux animaux, qu'ils décrivent comme des agents actifs, ayant des capacités décisionnelles :

> *« Les renards qui viennent bouffer chez moi, ils sont sauvages, mais ils ont décidé de ne pas craindre l'Homme. C'est bien, c'est de l'intelligence » (Hugo, photographe, Jura).*

Outre les capacités intellectuelles, les enquêtés reconnaissent aux animaux des émotions, qu'ils perçoivent et déduisent de leurs observations. Marc, agriculteur dans le Jura, décrit ainsi l'impact psychologique d'une prédation sur ses vaches :

« Quand j'ai retrouvé le corps prédaté d'un de mes veaux, la vache était à 150 mètres du corps, elle était super effrayée, tu vois elle avait la gueule ouverte, elle n'osait pas approcher du corps et les autres vaches étaient terrorisées, je ne pouvais même pas les approcher alors que c'est mes vaches, elles me connaissent »

Il ajoute :

« Elles n'ont pas peur des lynx, donc c'était un loup pour qu'elles aient peur comme ça » (Marc, agriculteur, Jura).

Observer les émotions de ses animaux a permis à Marc de déduire qu'il s'agissait d'une prédation lupine. Ces propos sont particulièrement intéressants car l'émotion d'un animal permet d'identifier un autre animal. Le perspectivisme aide les enquêtés à comprendre les animaux : les habitants se servent des émotions qu'ils perçoivent chez les animaux pour mieux comprendre leur environnement. Pour Julien, Yvon et Nathan, les émotions des animaux sont des indices de la présence d'autres êtres vivants :

« Là, c'est une harde de détresse, les animaux sont stressés, ils se regroupent et se mettent en plaine pour pouvoir surveiller les dangers autour […] là, t'as vu ils sont partis direct, ils sont stressés, on sent qu'ils sont harcelés par les photographes » (Julien, salarié FDC, Jura).

« Quand le lynx est là, les chamois sont énervés, ils se réfugient dans les falaises, mais le lendemain ils sont là, ils savent que le lynx est de passage […] Les chamois c'est des curieux finis ! Quand il y a un trail, ils s'éloignent mais ils observent les coureurs » (Yvon, photographe, Jura).

« J'étais en lisière de forêt, vers un champ, et j'avais vu trois chevreuils, ils savaient que j'étais là mais ils ne me regardaient pas, ça c'était bizarre, et puis d'un coup ils tournent tous la tête vers la forêt, j'avais senti qu'ils étaient nerveux, et y'en a un qui s'est levé sur ses pattes arrière et ils sont partis en courant. J'ai regardé et un lynx est sorti de la forêt » (Nathan, photographe et chasseur, Jura).

Les enquêtés utilisent également les émotions des animaux pour expliquer les réactions et les comportements de ces derniers. Michel, photographe dans le Doubs, prête au lynx qu'il observe des émotions qui lui permettent d'expliquer ses comportements :

« On était en affût devant une proie, le lynx arrive et va sur sa proie… Mais il nous a senti, donc il voulait mieux cacher sa proie, la mettre un peu plus à couvert. Seulement en essayant

de retourner le chevreuil, voilà le résultat, on voyait encore plus la proie… Et là, notre lynx, en bon ado, part vexé… Et puis il se demande quand même s'il doit laisser sa proie aussi visible, il s'assoit et réfléchit un moment » (Michel, photographe, Doubs).

Plus les enquêtés attribuent de complexité aux animaux (intelligence, émotions), plus les animaux semblent se distinguer entre eux, contrairement aux animaux qui ne seraient régis que par des comportements innés, des réactions physiologiques et des mécanismes figés. Attribuer des personnalités aux animaux permet aux habitants d'expliquer des comportements complexes. Un lynx qui ne fuit pas devant l'humain, comportement difficilement compréhensible chez d'autres espèces et pour certains enquêtés, est dépeint comme un animal calme ou serein :

« J'ai fait une observation à moins de 10 mètres, le lynx n'était pas du tout affolé, il m'observait, je crois qu'au début il avait pas compris ce que j'étais, alors il était près, ensuite il est allé s'asseoir puis se coucher à 40 mètres et il me regardait, moi je le regardais avec les jumelles, il était très calme ! » (Mathieu, agent de l'OFB, Jura).

« Sur la route, j'ai vu un lynx devant moi, je me suis arrêtée, je suis descendue de ma voiture et je l'ai suivi pendant 15 minutes sur un chemin blanc… Il était d'une sérénité absolue, il se retournait et me regardait, je lui ai parlé et il n'a montré aucun signe d'inquiétude, j'étais à 10 mètres pour ne pas le déranger […] C'était l'impression d'un chat qui fait la sieste… Il ne s'est pas inquiété pour nous, il donnait l'impression d'être calme, serein » (Mathilde, enseignante, Jura).

Nadia prête aux chevreuils observés lors de captures un caractère enfantin pour expliquer un comportement peu fréquent :

« J'ai déjà vu des chevreuils faire des cacas nerveux, des caprices… C'est impressionnant ! Ils se roulent par terre » (Nadia, écologue, Jura).

Enfin, si les chasseurs décrivent régulièrement les divers caractères des espèces gibiers, ils prennent également en compte la personnalité de leur chien, qui affecte leur manière de chasser :

« Mes deux chiens chassent différemment : le noir ne part jamais loin de moi et il va moins vite, il ne me ramène jamais les bécasses mais il marque bien l'arrêt. Le roux, il va plus loin

et plus vite, ça le dérange pas d'être loin de moi, et il me ramène les bécasses » (Henri, élu FDC, Ain).

C'est également le cas des agriculteurs rencontrés, qui, observant quotidiennement leurs animaux domestiques, leur attribuent des traits de personnalité et des sentiments. Marc décrit ainsi longuement ses bêtes :

« Les vaches se battent des fois, surtout quand elles ne se sont pas vues depuis un moment, faut les séparer, qu'elles s'habituent avant de les remettre ensemble […] Le poney est très caractériel, je dois le séparer des autres animaux, surtout des ânes qu'il ne peut pas voir ! Et mes ânes ont peur des veaux, ils les bourrent, les ânes doivent attendre que les veaux aient fini de manger pour aller manger » (Marc, agriculteur, Jura).

3.1.2. Être affecté par les grands prédateurs

Le fait de reconnaitre des émotions et des capacités intellectuelles à certaines espèces animales vient rappeler la proximité existante entre ces dernières et les humains (Nolan et al., 2006 ; Brunois-Pasina, 2015 ; Stépanoff, 2021 ; Callahan et al., 2021). Cette proximité perçue induit chez les enquêtés une plus grande empathie et/ou une plus grande sympathie[44] envers ces animaux ; ils sont affectés, émotionnellement, par les comportements de ces derniers, mais aussi par leur esthétique et leur dimension symbolique[45]. En effet, les émotions qu'un animal suscite ne sont pas toujours due à son agentivité, elles peuvent être dues au fait qu'il soit symboliquement important. A titre d'exemple, la rareté des lynx en France peut avoir un effet sur les émotions d'un enquêté protectionniste sans que le comportement ou l'individualité de l'animal en soient la cause. Ces émotions peuvent être positives (joie, admiration, attendrissement) tout autant que négatives (colère, peur, frustration), et varient grandement en fonction de l'espèce, du

[44] Voir la distinction faite par Stépanoff entre ces deux formes de sensibilité, qui est mobilisée dans le chapitre 2. La proximité perçue induit chez les enquêtés soit une plus grande empathie, soit une plus grande sympathie envers les animaux, en fonction de la sensibilité de chaque enquêté. Par exemple, cette proximité perçue induit une plus grande empathie chez les chasseurs, tandis qu'elle induit une plus grande sympathie chez la plupart des protectionnistes.

[45] Ici, symbolique renvoie au processus « d'attribution de sens au monde », c'est-à-dire que chaque enquêté, en fonction de sa vision du monde, attribue des « significations […] hiérarchise les objets de la réalité selon sa manière propre » (Bonte et Izard, 2010 : 688).

contexte d'interaction, et de l'enquêté. Je vais m'intéresser en particulier aux émotions que suscitent les prédateurs carnassiers car j'ai constaté que ces émotions sont plus intenses que celles suscitées par les autres espèces animales dans le massif jurassien. Il m'a paru important d'avoir une approche, suivant celle de Gieser (2024), qui prenne en compte les émotions, et les dynamiques affectives qu'elles créent, dans leurs diverses manifestations en fonction des catégories d'acteurs. Pour cela, je vais analyser les émotions suscitées par les prédateurs chez les utilitaristes, notamment celles des chasseurs et des éleveurs, et chez les protectionnistes, afin de mieux comprendre comment ces différents habitants sont affectés par ces animaux et ce que cela induit sur leurs relations avec l'espèce et les autres habitants.

Chez les éleveurs d'ovins et de caprins, les grands prédateurs suscitent principalement des émotions négatives du fait de leur carnivorie, laquelle peut se reporter sur leurs animaux. Concernant les lynx, si les éleveurs déplorent leurs attaques, ils soulignent toutefois que celles-ci sont peu nombreuses et font peu de victimes[46]. De plus, le fait que les attaques de lynx soient « propres » (Margot, éleveuse, Doubs), qu'il y ait peu d'effusions de sang, tend à favoriser un faible niveau de colère que les éleveurs ressentent envers le félin. Cependant, leur présence dans le massif induit de fortes contraintes pour les éleveurs qui ont dû mettre en place des mesures de protection (chiens de protection, installation et entretien des clôtures). Ces mesures de protection, considérées comme des contraintes et une charge de travail supplémentaire, provoquent souvent plus de colère et de frustration chez les éleveurs que les attaques en elles-mêmes. Ces émotions sont également à lier au fait que les éleveurs d'ovins et de caprins ne se sentent pas écoutés et reconnus. D'une part, ils n'ont pas de syndicats puissants dans le massif jurassien, contrairement aux éleveurs de bovins. Ce manque de visibilité accroit

[46] La DDT estime qu'il y a environ cent attaques de lynx par an sur les troupeaux d'ovins et de caprins dans le Jura, ces attaques se concentrant sur trois à quatre foyers, en lisière de forêt et peu protégés. Généralement, lors d'une attaque un lynx ne tue qu'un animal domestique. Information fournie par Maria, employée de la DDT, interviewée en 2021 dans le cadre de la thèse.

leur frustration et ils ont le sentiment que leurs revendications ne sont pas entendues, ou pire négligées :

> *« Les éleveurs par rapport au PNA Lynx, là on en est à un stade de résignation. En Avril, on était super en colère, mais là… Ce qui a été demandé n'a pas été entendu… On ne demandait pas forcément des prélèvements léthaux, mais que les lynx soient déplacés dans des secteurs où il n'y a pas de troupeaux, avec des colliers GPS, et dans le pire des cas s'ils recommençaient un tir léthal […] En Suisse, on avait entendu les gars du KORA dire que les éleveurs avaient la possibilité de prélever des lynx au bout de tant d'attaques, et souvent ça n'arrive même pas mais ils ont la mesure… Au début les écolos disaient c'est super ce que font les Suisses, mais après qu'ils aient dit ça [rires]. Ici on n'a pas cette possibilité, on a le droit de rien faire, donc les éleveurs se sentent abandonnés, c'est mauvais pour l'acceptabilité… Juste qu'ils mettent la mesure, les éleveurs se sentiraient pris en compte, même si c'était pas appliqué » (Margot, éleveuse, Doubs).*

Les propos de cette éleveuse d'ovins sont particulièrement intéressants car ils montrent que l'efficacité des mesures n'est pas forcément dans leur réalisation, ni même dans leur efficacité pratique, mais dans le fait d'offrir la possibilité de prélever des lynx après plusieurs attaques, autrement dit de permettre la réciprocité (Lescureux, 2007). Il y aurait donc une efficacité sociale au-delà de l'efficacité technique.

D'autre part, les éleveurs ont le sentiment de ne pas être soutenus par l'État (administration, OFB, DDT) et ressentent un manque de reconnaissance de la société de manière générale : leur travail qui permet de nourrir les habitants (viande, fromage) et d'entretenir les milieux n'est pas valorisé, l'État semble minimiser l'impact de la présence des prédateurs et impose des démarches compliquées afin d'être indemnisé. Si la présence des lynx suscite colère et frustration, les félins ne provoquent pas de peur chez les éleveurs qui sont peu nombreux à avoir observé l'animal et ne le perçoivent pas comme dangereux pour les humains. En revanche, les loups, dont le retour est récent dans le massif (moins d'une dizaine d'années), suscitent des émotions de peur et de colère plus intenses que les lynx. Les éleveurs expliquent que les attaques de loups étant plus nombreuses et faisant plus de victimes dans les troupeaux, malgré les mesures de protection, il leur apparait de plus en plus difficile de maintenir leur pratique. A cette

incertitude, voire un fatalisme pour certains, s'ajoute une « anxiété d'anticipation » chez les éleveurs du massif, phénomène que Gieser (2024) a également décrit chez les éleveurs allemands, qui redoutent que les attaques se produisent ou se reproduisent. La présence des loups induit ainsi un climat d'anxiété et d'insécurité. Une émotion omniprésente chez les éleveurs lorsqu'il est question des loups est la colère. D'une part la colère des éleveurs est provoquée par les prédations lupines sur les troupeaux, associée à la tristesse de perdre leurs animaux et la culpabilité de ne pas avoir pu les protéger. D'autre part, cette colère est provoquée par et tournée vers les « pro loups » qui promeuvent leur retour, qui est perçu par les éleveurs comme imposé par ces acteurs qui ne subissent pas les conséquences de sa présence. L'anxiété et la surcharge de travail associées aux accusations des pro loups (e.g. les éleveurs expliquent être accusés de tirer profit des indemnisations et d'abîmer les milieux) accroit cette colère et cette frustration. Enfin, il faut remarquer que certains éleveurs enquêtés, minoritaires et n'ayant pas subi d'attaques, ne sont pas en défaveur de la présence des grands prédateurs et cherchent à s'adapter pour parvenir à une coexistence, à l'instar de Marion :

> *« Il y a eu des attaques de loups autour de chez moi, et mon troupeau de vaches a fui, toutes dans la même direction […] Mais je ne suis pas contre le loup, j'aime bien. Faut juste s'adapter, moi je rentre mes animaux tous les soirs » (Marion, éleveuse, Ain).*

Chez les enquêtés chasseurs, ces émotions négatives, du fait des comportements prédateurs des lynx et des loups, semblent encore plus intenses, du moins elles sont exprimées plus fortement que chez les éleveurs. Concernant les lynx, l'émotion de peur est peu présente chez les chasseurs, seuls certains d'entre eux craignent que leur chien soit blessé ou qu'un lynx les attaque depuis un arbre. Cette peur que les lynx attaquent les humains depuis les arbres se retrouve également en Macédoine et serait répandue en Europe (Lescureux et al., 2011). Jocelyn, chasseur dans le Jura, se remémore avec émotion son unique rencontre avec un lynx, non loin de chez lui, et reconnait avoir eu peur du félin, en particulier pour son chien :

> *« Je promenais mon chien, et là d'un coup il était devant nous, mon chien avec le poil tout hérissé, le lynx aussi, il avait une tête comme ça, énorme ! Ses pattes aussi ça m'a*

impressionné, j'étais pas fier ! J'ai quand même eu peur, je savais pas ce qu'il pouvait faire au chien, et puis ils disent qu'il a peur des humains mais… Enfin quand il m'a vu il a détalé très vite, c'était impressionnant les bonds qu'il a fait, deux bonds et il était parti ! » (Jocelyn, chasseur, Jura).

Jocelyn a d'autant plus peur qu'il ne s'imaginait pas que les félins soient si grands. La taille des animaux est également un motif récurrent dans les discours faisant état de crainte ; les enquêtés ne s'attendaient pas à rencontrer des animaux si imposants, la rencontre est d'autant plus surprenante, voire menaçante. Si Jocelyn reconnait avoir eu peur du lynx qu'il a rencontré, peu d'enquêtés chasseurs déclarent avoir peur des félins, qui ne leur semblent pas dangereux du fait de leur caractère peu farouche, au contraire des loups qui suscitent une crainte importante. Plusieurs chercheurs, à l'instar de l'anthropologue Nicolas Lescureux, en République de Macédoine, et de l'écologue Aleksander Trajçe en Albanie, ont montré que « les caractéristiques comportementales spécifiques aux espèces très contrastées des […] loups et des lynx eurasiens influencent les perceptions locales de ces espèces » (Lescureux et Linnell, 2010 : 389). A titre d'exemple, les comportements prédateurs des lynx et des loups sont différents : les lynx tuent en général une proie à la fois, avec peu d'effusion de sang, tandis que les loups tuent plusieurs proies lors d'une attaque, qui est souvent sanglante. De plus, les loups vivent en meute tandis que les lynx sont des animaux plus solitaires. Cela a pour effet de renforcer la perception qu'ont les habitants d'une plus grande dangerosité des loups. Par conséquent, les prédateurs ne sont pas égaux quand il s'agit des perceptions des enquêtés, et les loups suscitent des émotions plus négatives que les félins (Trajce et al., 2019). Contrairement aux lynx, avec les loups, les chasseurs craignent non seulement que leur chien soit blessé mais également pour leur propre vie. En outre, ils craignent davantage l'impact des prédations lupines sur les populations de gibier que celles des lynx. Ainsi, à l'instar de l'anthropologue Gieser en Allemagne (2024), on constate que les chasseurs jurassiens propagent une atmosphère de crainte suite à l'arrivée des loups dans le massif,

relayée par les médias locaux[47] et les magazines de chasse[48] : les chasseurs enquêtés affirment qu'il n'est pas improbable que les loups attaquent les humains ou qu'ils déciment les populations de gibier. Outre la peur, les lynx et les loups suscitent également beaucoup de colère chez les chasseurs, avec qui ils partagent les mêmes proies. Le sociologue Guillaume Christen (2019), qui a étudié les perceptions des chasseurs vosgiens, explique que les lynx sont perçus comme une menace, un élément qui vient perturber la gestion des populations d'ongulés pratiquée par les chasseurs depuis des décennies. Cette colère est mêlée à de la peine, qui est associée à la disparition d'espèces gibier, imputée aux prédateurs. Ainsi, Anselme, chasseur dans le Jura, se dit soucieux, car il a constaté sur son territoire de chasse, au début de l'été, une femelle lynx accompagnée de ses deux petits, puis une seconde avec des petits à la fin de l'été :

> *« C'était pas la même femelle lynx que j'ai vue, vu la taille des petits, c'est sûr ! Donc tu vois il y en a… Ça m'embête parce qu'on le voit, on voit moins de lièvres à certains endroits alors qu'avant il y en avait beaucoup, c'est malheureux » (Anselme, chasseur, Jura).*

Constater la présence de différents lynx, qu'il associe à la disparition des lièvres, suscite chez Anselme des émotions négatives, qui viennent renforcer son sentiment d'impuissance face à la situation. Ces sentiments sont partagés par de nombreux chasseurs, qui jugent que les prédations des lynx et des loups sont conséquentes et nuisent aux populations d'espèces gibier, comme ce chasseur, très en colère, prenant la parole lors d'une réunion d'informations sur les loups, donnée par l'OFB et la DDT :

> *« Je suis inquiet… Ça m'ennuie de voir tous ces prédateurs qu'on n'avait pas avant, est-ce que c'est la fin de la chasse ? Avant on avait 35 bracelets de chevreuils, maintenant ils en*

---

[47] *Le Progrès*. « Un loup filmé à moins de cinq kilomètres de Lons-le-Saunier ». Arnaud Bastion. 10 mai 2022. URL : https://www.leprogres.fr/environnement/2022/05/10/(video)-un-loup-apercu-a-moins-de-cinq-kilometres-de-lons-le-saunier

[48] *Chassons.com*. « Multiples attaques de loups dans le Jura : 'Il faut les éliminer. Une élimination complète' selon un éleveur ». Frédéric Buszkowski. 13 septembre 2022. URL : https://www.chassons.com/actus/multiples-attaques-de-loups-dans-le-jura-il-faut-les-eliminer-une-elimination-complete-selon-un-eleveur/380074/

Le chasseur français. « Le loup s'est adapté et ses effectifs augmentent ». FA pour le Chasseur français. 5 août 2022. URL : https://www.lechasseurfrancais.com/ruralite/loup-sest-adapte-effectifs-augmentent-75361.html

ont plus que 7 ! […] Y'a le loup, le lynx […] Y'a plus de lièvres… Qu'est-ce qu'il va se passer ? » (Paulo, chasseur, Jura).

Enfin, comme l'a également constaté Gieser (2024) en Allemagne, les émotions négatives ressenties par les chasseurs envers les grands prédateurs s'insèrent dans un conflit plus large. Dans le massif jurassien, la colère, la frustration et l'agacement des chasseurs sont non seulement provoqués par les comportements prédateurs des lynx et des loups mais également par ce à quoi ces animaux sont associés : le mouvement anti-chasse et le mouvement de ré-ensauvagement (ou *rewilding*), qui promeut la présence des grands prédateurs et tend à marginaliser les prédateurs humains. Pour les chasseurs enquêtés, la présence de ces animaux est d'autant plus agaçante qu'elle vient leur rappeler les attaques et les revendications des protectionnistes, qui ont, selon les chasseurs, imposé aux ruraux une coexistence forcée avec ces animaux. Plus encore, toujours selon les chasseurs enquêtés, la présence des grands prédateurs est une façon d'évincer les chasseurs ; de rendre les prédateurs humains inutiles pour la régulation des populations d'ongulés. La présence des lynx et des loups, qui sont associés à la pression constante de la société envers les chasseurs et aux attaques anti-chasse de certains protectionnistes, provoque des émotions négatives intenses, notamment un sentiment d'agression. Enfin, il est important de souligner que malgré l'intensité des émotions négatives ressenties par les chasseurs envers ces animaux, j'ai constaté qu'il existait une forme d'admiration : la force et les stratégies de prédation des lynx et des loups ont été soulignées à plusieurs reprises par les chasseurs enquêtés. Cependant, cette forme d'admiration des capacités à tuer ne fait que renforcer la colère des chasseurs, puisqu'ils n'ont aucun contrôle sur ces animaux.

Chez les protectionnistes, les grands prédateurs en eux-mêmes ne suscitent que des émotions positives et leurs comportements une grande fascination. Dans les discours des protectionnistes, la rencontre avec un lynx ou un loup est la situation lors de laquelle les animaux suscitent le plus d'émotions positives. Cette rencontre provoque de la joie, de l'excitation mais aussi de l'émerveillement chez les enquêtés protectionnistes. Cette excitation perdure et s'exprime bien après la rencontre dans les propos et le comportement des protectionnistes, qui ne pouvant plus retenir les émotions ressenties lors de la

rencontre s'empressent de narrer leur récit. A l'instar de Bastien, croisé sur le terrain, qui se hâte de me raconter, *avant toute chose*, sa rencontre inattendue de la veille :

> *« Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé hier soir ?! Je rentrais d'un affût et j'ai entendu qu'on me suivait, je me suis retourné et c'était une femelle et son petit qui me raccompagnaient à ma voiture ! Elle grognait ! et elle n'était pas loin ! Ça ne m'était jamais arrivé ! » (Bastien, photographe, Jura).*

Lors d'une interaction avec un animal, les protectionnistes ressentent fréquemment ce qu'ils nomment « une décharge d'adrénaline », ils remarquent que leur rythme cardiaque s'accélère, leurs sens paraissent plus aiguisés, et leur attention se focalise sur un être[49] :

> *« Le jour où je l'ai vu, j'ai eu une décharge d'adrénaline très forte, c'est un félidé, qui fait penser à un gros chat, dans ses mœurs, et qui est passionnant à suivre. La piste de lynx c'est complètement prenant » (Oscar, salarié RNNHCJ, Ain).*

Lucas s'étend ainsi plus longuement sur le félin, et l'évoque avec des yeux brillants et un grand sourire :

> *« Le lynx c'est quand même le roi des prédateurs, il est au sommet… Il a une prestance, une allure… Sa tête est magnifique […] Le voir c'est comme une drogue, contrairement à certains autres animaux, et plus je le vois et plus j'ai envie de le voir, et à chaque nouvelle rencontre c'est encore plus d'émotions ! Plus fortes ! […] C'est aussi le graal pour les photographes car il y a cette notion de rareté » (Lucas, photographe, Doubs).*

Le caractère prédateur, le caractère esthétique et le caractère de rareté suscitent une importante admiration. Cette admiration pour les grands prédateurs est très fréquente chez les protectionnistes qui suivent de près ces espèces, comme Robin qui se passionne pour les félins depuis quelques années et dont les comportements l'étonnent encore :

> *« Le lynx c'est un animal qui m'étonne toujours, je suis toujours surpris, c'est ça qui est fascinant aussi… Des fois tu penses que tu vas le voir sur un piège photo et rien, et des fois quand tu poses un piège photo et que tu t'attends à rien tu l'as… C'est comme aujourd'hui, tu vois je t'avais dit que le lynx se fait pas chier à marcher dans les pentes sur les côtés de la*

[49] Il est intéressant de noter que les chasseurs décrivent des états similaires quand ils trouvent leurs proies, lors des actions de chasse.

crête, il prend le chemin fait par les chamois, et là il a pris une pente plus raide ! » (Robin, agent de l'ONF, Jura).

Plus que de l'admiration, certains enquêtés évoquent un coup de foudre, une rencontre qui marque à jamais leur vie :

« Les yeux du loup, son regard, je l'ai croisé en Alaska et j'aime pas ce concept mais ça a été comme un coup de foudre, il s'est passé quelque chose. Je n'ai pas eu peur. Je ne sais pas comment expliquer, c'est anthropomorphique mais y'a de l'intelligence dans cet animal, il se passe quelque chose, tu as l'impression de lire dans le passé. Depuis, je veux revoir ça, je veux revivre ça » (Hugo, photographe, Jura)

« Voir un lynx ça marque une vie […] et quand on fait découvrir le loup, c'est plus les mêmes personnes… C'est des animaux marqueurs, oui ils marquent les gens » (Luc, bénévole APN et photographe, Jura).

Ici, il est important de rappeler que le symbolisme existant peut avoir une influence sur les émotions ressenties par ces enquêtés. Lorsque Hugo mentionne son expérience avec les loups en Amérique du Nord, ce n'est pas seulement l'agentivité de l'animal qui provoque chez lui des émotions intenses. Le photographe s'est rendu en Alaska avec toute la charge symbolique existante associée aux loups dans notre culture, et elle est en partie responsable de l'intensité de ses émotions face à ces animaux. L'intensité des émotions peut également être impactée par la rareté de l'animal, ce qu'illustrent les propos de Lucas :

« Les chevreuils, les chamois, c'est des animaux qu'on voit tout le temps ici […] Dans le milieu, ici, les animaux les plus recherchés sont le lynx, le chat forestier et le renard… C'est la rareté aussi, des chats forestiers il n'y en a pas partout » (Lucas, photographe, Doubs).

La rareté joue un rôle dans l'attraction qu'éprouvent les habitants : plus l'animal est rare, plus il est difficile à voir, plus les émotions ressenties lors de la rencontre seront fortes. Ces émotions tiennent également au fait que les enquêtés se sentent privilégiés, fiers d'avoir pu observer un animal qu'il est rare de rencontrer. Cette fierté se lit dans les propos de certains enquêtés, photographes en particulier, qui se targuent d'observer des animaux, notamment des prédateurs, que la plupart des habitants ne peuvent pas voir,

grâce à leurs connaissances de la faune sauvage. En outre, les émotions positives suscitées par les grands prédateurs chez les protectionnistes s'expliquent par ce à quoi sont associés ces animaux : un mouvement de ré-ensauvagement (*rewilding*), valorisé par ces enquêtés. Le retour des lynx (il y a une quarantaine d'années) puis celui des loups (moins d'une dizaine d'années) dans le massif jurassien a changé la nature selon les protectionnistes enquêtés : leur retour a rendu l'environnement plus sauvage, plus naturel. Comme le suggère Gieser (2024) au sujet des conservationnistes allemands qui apparaissent proches des protectionnistes dans mon étude, cela est lié à l'aspiration de ces derniers à être « plus proche de la nature » (Léo, photographe, Jura). Si les grands prédateurs, par leur esthétique, leur symbolisme ou leur proximité aux humains, suscitent de nombreuses émotions positives chez les protectionnistes, on constate qu'ils suscitent également des émotions négatives. En effet, la rencontre avec un lynx ou un loup apporte parfois autant de peur que d'excitation. Ainsi, certains photographes et passionnés qui suivent les lynx depuis des décennies, qui connaissent parfaitement l'animal, avouent avoir ressenti de la peur lors de rencontres particulières, à l'instar du photographe et réalisateur Laurent Geslin, et de Michel, photographe dans le Doubs :

> *« Je m'installais sur un petit chemin forestier et je dormais toutes les nuits avec cette parabole à côté de moi, pour l'enregistrer et une nuit, le 17 mars, il y a encore la lune, c'est extraordinaire, le paysage est magnifique, 4h20 du matin, et là il appelle, il est à une cinquantaine de mètres de moi, il n'y a pas de vent, c'est super beau, là je commence à enregistrer, il appelle une dizaine de fois. Je garde le casque sur les oreilles, le gros micro parabolique devant moi, qui est très sensible, et je continue à enregistrer. Et là je l'entends marcher dans les feuilles, il casse même une branche, et il arrive sur le chemin où je suis allongé. Et je n'entends plus rien parce qu'un chat à 50 mètres sur un chemin forestier on n'entend pas grand-chose et je commence à entendre quelques pas et là je me dis mais c'est pas possible il est tout près et puis j'entends plus rien. Et puis après dans mon casque j'entends [il imite le bruit de la respiration du lynx] et là mais j'ai les poils littéralement, sans contrôler, qui se hérissent sur le corps, j'ai vraiment eu peur pendant un quart de seconde. Alors ce lynx je l'ai déjà filmé, je le connais bien. Et là je déplace la parabole, il est juste au bout de mon sac de couchage, il me regarde et hop il s'en va » (Laurent Geslin, avant-première du film Lynx, Mouthe, 17 décembre 2021)*

« Ma première observation ça a été du bonheur ! […] C'était le 8 mars, une nuit étoilée, de pleine lune, ça a été une émotion intense ! Un choc ! […] Il m'a approché comme s'il allait me bouffer, comme un lion avec une antilope, j'ai eu peur c'est vrai et je me suis rappelé ce qu'avait dit Jacques Rime 'il faut brider son imagination, il n'y a jamais eu d'attaques' donc c'est ce que j'ai fait, il m'a approché à 3 mètres, deux bâtons de ski ! Je n'ai pas bougé mais j'avais la trouille [rires] Et puis souvent les lynx avant de disparaitre, ils vous jettent un petit coup d'œil […] Après qu'il soit parti, j'ai pleuré, et vous voyez ça me touche encore j'en ai les larmes aux yeux de le raconter, c'était intense ! » (Michel, photographe, Doubs).

Plusieurs chercheurs ont mis en évidence cette ambivalence provoquée par les prédateurs, qui fait osciller les enquêtés entre la joie de voir ces animaux et la peur des attaques (humain, bétail) (Drouilly et al. 2021 ; Kellert 1985a ; Roskaft et al. 2007). Cependant, on peut regretter que ces études issues de l'écologie, hormis celle de Drouilly et al., 2021 qui mobilisent les méthodes ethnographiques (entretiens, observations), reposent entièrement sur des questionnaires, qui ont été réalisés par téléphone ou voie postale, ou dans le cadre d'un entretien n'excédant pas une heure par personne. Il apparait difficile de pouvoir déduire une typologie des attitudes envers les animaux et l'environnement (description des valeurs et des significations que les personnes attachent aux animaux), comme le soutient Kellert (1985b), avec des méthodes qui n'impliquent ni des observations de terrain, ni une étude de longue durée. En effet, les psychologues de l'environnement, dans leur recherche de simplification, ne semblent pas déconstruire les éléments sociaux qui conditionnent le rapport à l'animal, notamment la charge symbolique associée aux animaux, comme je l'ai montré plus haut à travers l'exemple du récit d'Hugo (rencontre avec des loups). Si la typologie des attitudes envers les animaux de Kellert (1985b) semble apporter des réponses, elle masque néanmoins la complexité des relations humains-animaux. En effet, la plupart des études de la psychologie environnementale fonctionne par questionnaires fermés, avec des items récurrents afin de détecter des typologies prédéfinies. Or, ces méthodes quantitatives ne permettent pas d'appréhender des sujets complexes qui nécessitent de la nuance, tels que le symbolisme des animaux ou les échelles (temporelles, spatiales) à partir desquelles les habitants pensent leur environnement.

Enfin, ce sont surtout les conflits liés à la présence des grands prédateurs qui suscitent des émotions négatives chez les protectionnistes ; plusieurs enquêtés évoquent un climat tendu, hostile entre eux et les habitants en défaveur de la présence des grands prédateurs, notamment les chasseurs. Les destructions illégales en particulier suscitent des émotions intenses de peine, de colère et parfois de haine ; lynx et loups étant considérés par les protectionnistes comme des espèces dont les effectifs sont faibles, chaque perte est très mal vécue.

> *« Moi, je fais ça […] c'est vraiment pour sauver des lynx et des loups, je ferai tout pour ça, j'ai pas de limites, si un gars fait du mal à un lynx, je lui casse la jambe, je le tue » (Renaud, bénévole APN, Ain).*

Si tous les protectionnistes ne sont pas aussi radicaux que Renaud, on constate que les émotions intenses ressenties envers les prédateurs et provoquées par ces derniers attestent d'une relation émotionnelle particulièrement forte entre les protectionnistes et leurs protégés.

3.2. Quand les émotions bouleversent les pratiques

3.2.1. Les émotions comme mesure de l'impact de l'humain et comme outil de changement des pratiques

Si les comportements des animaux influencent les pratiques des humains, c'est aussi parce qu'ils affectent ces derniers. Les émotions que suscitent les animaux et les émotions que les habitants attribuent aux animaux ont en effet une incidence sur les pratiques de ces derniers ; elles les marquent psychologiquement et les amènent à modifier leurs comportements envers la faune. L'anthropologue Florence Brunois-Pasina a judicieusement illustré ce point avec l'exemple de la chasse au Spilocuscus tacheté (*Spilocuscus maculatus*) chez les Kasua (Nouvelle-Guinée) : le chasseur ne doit pas croiser le regard touchant du petit marsupial sous peine de ne pas parvenir à décocher sa flèche, trop ému par l'animal (Brunois, 2005). En France, Charles Stépanoff (2021) a également illustré cette émotion chez ses enquêtés chasseurs, qui, dès lors qu'ils

perçoivent des émotions dans les yeux de l'espèce chassée, éprouvent des difficultés à mettre à mort l'animal. Les enquêtés dans le massif jurassien font régulièrement état de cette situation : plus ils observent les animaux, plus ils sont touchés par eux (attendris, troublés), plus cela engendre des modifications de leurs pratiques, qu'il s'agisse de la chasse, de la photographie ou encore de la course à pied.

Afin de mesurer l'incidence qu'ont les émotions (joie, excitation, attendrissement, peur, colère) suscitées par les animaux sur les pratiques des enquêtés, prenons l'exemple de quatre d'entre eux. Tout d'abord Mathilde, qui pratique le trail. Cette activité, durant laquelle elle peut observer les comportements des animaux, l'a amenée à se questionner sur l'impact de sa présence en forêt sur ces derniers. La jurassienne se dit partagée entre la joie de voir des animaux lors de ses sorties et le regret de constater le dérangement qu'elle induit :

> *« Je fais du trail, c'est génial parce qu'on est en dehors de ce qui a été tracé, il n'y a pas besoin de la machine pour damer, il n'y a rien, pas de traces… Mais ma présence me questionne, pour les chevreuils, les chamois qui peinent à circuler dans la neige si on les dérange… C'est à la fois de l'émerveillement et un sentiment … Merde ça peut les déranger… Et c'est une perte d'énergie énorme pour eux » (Mathilde, enseignante, Jura).*

Si le constat de ce dérangement chez les animaux n'a pas dissuadé Mathilde de pratiquer le trail hors sentiers, un événement a changé sa manière de conduire.

> *« J'ai déjà tapé un chevreuil, ça a endommagé ma voiture, j'étais malade de l'avoir tapé et il agonisait. J'ai appelé Benoit puis le président de l'ACCA, il l'a achevé et m'a donné un gigot. Ça m'attriste vraiment d'avoir été à l'origine de l'agonie et de la mort d'un animal. On voit plein de blaireaux morts sur le bord de la route […] Depuis, je fais attention, la nuit sur les petites routes là, je sais que la rencontre avec la faune est possible, aux endroits les plus propices, et à l'endroit où j'ai eu une collision avec un sanglier, j'y pense à chaque fois que j'y passe. Je le rappelle à ma fille qui est en conduite accompagnée. Sur la route, j'ai vu plein de petits renards, je leur ai dit 'mais poussez-vous !' » (Mathilde, enseignante, Jura).*

Un autre enquêté, Léo, est très sensible à l'influence des comportements humains sur ceux des animaux. Photographe dans le Jura, il se soucie de l'incidence de son métier,

et des pratiques de ses confrères, sur les animaux. Il a observé, à plusieurs reprises, lors de ses affûts les réactions des animaux face aux humains :

> *« Les randonneurs ont un impact moins important que les photographes, par exemple pour un lièvre, s'il entend le randonneur il va se tapir, le randonneur il passe et généralement il le voit pas, alors que le photographe il guette et ça l'animal il le comprend, il se sent traqué… Quand les photographes animaliers disent qu'ils aiment la nature et qu'ils ne dérangent pas, ça me met hors de moi, l'animal il le sait que le photographe est là et ça le stresse » (Léo, photographe, Jura).*

Observer le stress induit par les humains chez les animaux agace énormément Léo, qui au fil des années a appris à minimiser l'impact de sa présence et met tout en œuvre lors de ses sorties pour ne pas déranger les animaux. A l'instar de Lucas, photographe dans le Doubs, qui analyse les comportements des animaux qu'il souhaite photographier, avant de faire des images :

> *« Quand je veux prendre une hermine en photo, j'observe d'abord le comportement de l'individu. Ce sont des animaux assez stressés, je dois voir si c'est le bon sujet pour des photos […] Je vais regarder, si je vois que c'est un animal très stressé, je laisse tomber, mais si c'est un animal moins stressé, qui me tolère, qui ne donne pas de signes de dérangement alors c'est le bon sujet. Surtout que pour les hermines, il faut être très près pour faire des photos… J'ai eu une hermine, à force de me voir, quand elle surveillait, elle ne s'arrêtait même plus sur moi quand elle faisait le tour d'horizon […] L'année dernière, j'avais trouvé un chat forestier, parfait pour les photos que je devais faire, mais j'ai remarqué qu'il y avait quelque chose qui clochait… Les chats forestiers souffrent pas mal l'hiver, si on les dérange c'est une perte d'énergie énorme, ils peuvent mourir. Donc je ne l'ai pas pris en photo » (Lucas, photographe, Doubs).*

Lorsque Lucas perçoit des signes de stress chez un animal, il ne le photographie pas, bien que son métier consiste à produire des images. Le dérangement est perçu comme un échec, à la fois de la pratique photographique, et de son rapport aux animaux. Observer les comportements des animaux, décrypter et prendre en compte leurs ressentis a une incidence considérable sur le travail de Lucas. On constate ici qu'il existe une double dimension émotionnelle : les enquêtés sont affectés parce qu'ils se sentent coupables

d'affecter les animaux. Par conséquent, Lucas s'attache également à faire en sorte que les personnes qu'il côtoie aient le même comportement que lui envers les animaux :

> *« J'échangeais avec le président de l'ACCA, je lui disais que cette année, beaucoup de renards étaient morts, donc s'il pouvait éviter d'en tirer trop ce serait sympa. Après la saison de chasse, je l'ai recroisé, le président d'ACCA m'a dit : 'ouais tu fais chier, j'avais un renard dans le viseur, et puis j'ai pensé à toi, donc je l'ai pas tiré… En fait c'était une mère, les petits sont sortis après, et ils jouaient avec la mère, je savais pas qu'ils avaient ces comportements !' Donc tu vois quand les gens observent ce genre de comportements ça contribue à les sensibiliser à la faune » (Lucas, photographe, Doubs).*

D'après Lucas, observer les comportements des animaux, en particulier les interactions familiales, modifie les pratiques des habitants ; le chasseur ému par l'observation aura plus de difficultés à tirer sur des renards à présent, selon lui. C'est ce qu'illustrent les propos de Patrice, chasseur dans le Jura :

> *« Un jour avec ma belle-fille, on avait vu un chevreuil, un beau 6, je lui ai dit de faire semblant d'appuyer, on l'a tué au moins 20 fois comme ça… Et il est reparti. J'ai tiré beaucoup de chevreuils dans ma vie… J'en tire plus depuis quelques années, j'évite quand j'ai le choix… Peut-être que c'est l'âge qui intervient, je suis plus protecteur, plus sensible […] En fait protecteur je l'ai toujours été, plus sensible, plus à l'écoute plutôt, c'est tellement beau de voir un chevreuil, c'est l'animal parfait ! » (Patrice, chasseur, Jura).*

Ses nombreuses observations, son attention croissante aux comportements des ongulés ont fait grandir en lui des émotions (attendrissement, admiration) qui l'empêchent désormais d'appuyer sur la détente. Il semble ainsi que Patrice soit passé de l'empathie à la sympathie en ce qui concerne les chevreuils ; s'il s'est toujours mis à la place de l'animal pour comprendre ses comportements et lui a toujours reconnu des émotions (empathie), il ressent désormais les émotions qu'il perçoit chez les chevreuils (sympathie), ces émotions conduisant à une impossibilité de mettre à mort l'animal. En revanche, il semble que ce passage de l'empathie à la sympathie ne soit pas possible envers toutes les espèces ; si Patrice éprouve de la sympathie pour les chevreuils, cela n'est pas le cas pour les sangliers. Bien qu'il les ait observés presqu'autant que les chevreuils, Patrice n'entre pas en résonance avec les suidés, il n'éprouve pas leurs

émotions. A l'instar de Patrice, pour nombre d'enquêtés, qu'ils soient utilitaristes ou protectionnistes, les sangliers, du fait de leur physique peu attrayant et peu gracieux (des dires des enquêtés) et de leur potentielle dangerosité, semblent ne pas pouvoir être le sujet de la sympathie des habitants et suscitent régulièrement de la colère.

Les récits de ces quatre enquêtés démontrent l'incidence qu'ont les comportements des animaux sur les pratiques des humains. Un dernier exemple me permettra d'illustrer l'agentivité des animaux : les captures d'ongulés réalisées par les FDC du Jura et de l'Ain, dans le cadre du programme de recherche ECOLEMM. Ces panneautages[50] visent à capturer des ongulés (chevreuils et chamois) afin de les équiper de colliers GPS, qui permettent de suivre les animaux et d'identifier les effets de la chasse et des prédations de lynx sur les populations. Une journée de panneautage commence par la distribution de cartes représentant les parcelles où la traque aura lieu, puis par la répartition des bénévoles en groupes, avec un chef de ligne. Les bénévoles et leur chef de ligne posent ensuite les filets autour des parcelles qui seront parcourues par les traqueurs, dont le travail est de rabattre les ongulés dans les filets afin qu'ils soient capturés. Enfin, les bénévoles sont postés le long des filets, prêts à immobiliser l'animal qui se prendrait dans les filets. Lorsqu'un ongulé est capturé, il est mis en sabot (cage en bois dans laquelle sont placés les animaux avant leur manipulation). Il est ensuite manipulé par les techniciens formés des FDC, qui effectuent des prélèvements et posent le collier GPS. L'animal est ensuite remis en sabot, le temps que le stress retombe, puis il est relâché. Ce qui m'intéresse particulièrement dans ces captures est la mise en contact brutale des animaux et des humains, et son impact sur les perceptions et les pratiques des enquêtés. Pour l'appréhender, prenons l'exemple d'une capture de chevreuils.

> *23 février 2021. Maxime, chef de ligne, nous positionne le long des filets, et il me désigne l'endroit où je suis comme celui où il pense que les chevreuils vont venir se faire prendre. Je suis donc assez stressée et je prie pour que ça n'arrive pas… Mais ça ne rate pas. Vers 11h30,*

[50] Le panneautage est une technique de capture d'animaux vivants. La pose de filets tendus sur une parcelle déterminée, et le rabat des animaux vers ces filets par les traqueurs et leurs chiens, permettent de prendre les animaux dans les filets afin de les manipuler par la suite.

une chevrette est rabattue par les chiens sur notre ligne, elle me voit et dévie, Maxime me fait signe de remonter la ligne « vite, vite ! ». Je remonte et fais signe aux deux bénévoles de venir mais ils ne comprennent pas. La chevrette se prend uniquement la tête dans les filets, devant moi, et fait de grands sauts. Je suis aussi paniquée que la chevrette et ne sais pas comment m'y prendre pour immobiliser un animal de 25kg qui bondit si vigoureusement. J'appelle les bénévoles et Maxime. Les bénévoles ne savent pas tellement s'y prendre non plus mais ils semblent avoir plus de courage que moi et vont sur la chevrette qui se débat beaucoup et s'enfonce dans les fourrés ce qui nous complique la tâche. Je me précipite sur le sabot, Maxime arrive et parvient à immobiliser la chevrette. Nous sommes à quatre pour la mettre dans le sabot, elle se débat et gémit. Maxime me dit de lui prendre les pattes avant, je suis impressionnée par sa force et j'ai peur de lui faire mal, elle met des coups. Nous arrivons finalement à la mettre en sabot et emmenons le sabot à l'ombre sur une surface plane pour que la chevrette se calme, elle se débat encore dans le sabot quelques instants, puis se calme et se couche.

Prise dans la panique, je n'avais pas remarqué qu'un des bénévoles est blessé aux deux mains. La chevrette en se débattant lui a mis des coups de sabots et lui a ouvert les deux mains : « les sabots sont comme des couteaux » (Maxime). Je demande au bénévole comment il se sent, en attendant qu'on nous apporte de quoi faire un pansement sommaire, il me répond : « oui oui j'ai vu pire, ça va ». Il me raconte alors qu'il s'est déjà fait assommer par un chevreuil : « j'étais à la chasse avec mon chien, et j'ai pas vu le chevreuil en boule juste devant, il m'a sauté en plein dessus et je me suis pris ses bois juste entre les côtes sous la poitrine, ça m'a assommé ! Ça a une force, avec l'impulsion c'est incroyable ! ». Finalement, le bénévole est pris en charge par des pompiers, qui l'emmènent à l'hôpital, il a besoin de points de suture.

Nous retournons à nos postes car trois chevreuils sont encore dans la parcelle. Je dois surveiller la chevrette dans le sabot, d'autant plus qu'il fait chaud et qu'elle a stressé, un des chasseurs me dira « avec le stress comme ça, leurs cœurs peuvent exploser ». A mon poste, durant l'attente, je rejoue la scène. Je me rends compte que je ne vois plus les chevreuils comme des animaux inoffensifs et mignons mais plutôt comme des animaux potentiellement dangereux. Lorsque la fin de traque sonne, je dis à Maxime que je trouve bizarre que des chasseurs n'aient pas su comment manipuler la chevrette, il me répond : « tu sais les chasseurs ils savent pas du tout comment manipuler des animaux vivants, ils ont affaire qu'à des animaux morts, donc ils sont aussi perdus que toi ». Je lui dis qu'un bénévole m'a dit que nous devrions lancer une serviette sur le chevreuil pour le calmer l'immobiliser avant

d'aller dessus, Maxime me répond dubitatif : « tu sais les chevreuils ça reste des animaux sauvages donc quoi que tu fasses, ils se défendront et se débattront pour s'enfuir […] ça doit être impressionnant aussi pour un chevreuil de se faire capturer ».

Les captures impliquent une rencontre directe, violente, tant pour les humains qui en sont les instigateurs que pour les animaux qui la subissent. Suite à cette rencontre brutale, certains bénévoles se questionnent sur la pratique de capture ; si l'utilité de l'opération est comprise, on se demande cependant si elle justifie le stress et la peur infligés aux animaux. En outre, nombreux sont les bénévoles qui disent ne plus percevoir les chevreuils de la même façon, l'animal que les enquêtés observent généralement à distance et qui semblait inoffensif est devenu un animal potentiellement dangereux, que l'on préfère tenir à distance. Ainsi, il apparait que les interactions avec les animaux qui suscitent des émotions fortes ont non seulement pour effet de modifier la perception que les habitants ont de l'animal, leur sensibilité à leur égard, mais également de modifier les pratiques autour de cet animal.

3.2.2. Les émotions comme outil de disqualification

Ces émotions, que suscitent les animaux chez les humains et qui ont une incidence sur leurs pratiques, sont également utilisées par les enquêtés, pour convaincre un auditoire et prêcher une cause, tout en disqualifiant les visions du monde qui ne correspondent pas à la leur. Les enquêtés reconnaissent la dimension émotionnelle de leur relation aux animaux, certains d'entre eux mobilisent ce registre pour convaincre (en particulier les représentants des FDC et des APN), pourtant, les émotions sont dépeintes par nombre d'enquêtés comme problématiques. Considérées comme irrationnelles, les émotions sont décrites comme des instigatrices de trouble, un voile sur la raison qui aveuglerait certains enquêtés, et les empêcherait d'entendre raison (sous-entendu être du « bon côté »). A titre d'exemple, les représentants des FDC accusent les membres des APN de sous-évaluer les populations de lynx et de surestimer le risque d'extinction de l'espèce car les membres des APN seraient aveuglés par leurs émotions (peur de voir les lynx disparaitre, colère face aux destructions illégales). Ces émotions les empêcheraient de réfléchir à partir de données factuelles, selon les représentants des FDC. Ainsi, lorsque les émotions sont

utilisées comme une source de compréhension dans le processus de production de connaissances à propos des animaux, les savoirs ainsi produits sont dévalués. La géographe Coralie Mounet et la sociologue Clémence Massart ont également montré cette dévaluation des savoirs dès lors qu'ils impliquent des émotions. Dans leur cas, les naturalistes de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de Saint Bonnet (Isère) reprochent « aux chasseurs l'intrication entre savoir et émotion qui ne permettrait pas une objectivation de la nature » (Mounet, Massart, 2016 : 5). Les émotions délégitiment les propos de l'Autre (celui dont la vision du monde animal est différente), comme le montrent les discours des enquêtés :

> *« J'ai rencontré deux chasseurs anti lynx, mais c'est très marginal et ponctuel, on ne ressent pas ça sur le territoire. Ces chasseurs c'est plus du sentiment, de l'émotion » (Sarah, salariée PNRHJ, Jura)*

> *« Je pense que les gens sont sous le coup de l'émotion quand ils parlent du lynx […] J'ai assisté à la restitution des données du projet ITTECOP[51] 'Éviter, Réduire et Compenser (ERC) la mortalité du Lynx boréal (Lynx lynx) par collision avec les véhicules de transport'. A la fin de la restitution, les questions étaient empreintes d'émotions, c'était très protecteur, il y avait de l'émotion et de l'intérêt, et les questionnements étaient est-ce que ça va servir nos intérêts ou pas. Ils ont tous un avis » (Antoine, agent de l'OFB, BFC).*

Ce qu'Antoine explique c'est que les participants de cette réunion à propos des enjeux de la modification des infrastructures de transport sur les collisions de lynx, sont trop émus, notamment par les récentes collisions mortelles de lynx (en 2021), pour avoir une réflexion rationnelle qui prenne en compte tous les facteurs et tous les acteurs. Un enquêté prenant en compte les émotions des animaux et ses émotions propres ne sera pas pris au sérieux, on dira qu'il est « sous le coup de l'émotion », (Antoine, agent de l'OFB, BFC), disqualifiant par là même ses propos. Ainsi, quand des chasseurs se mettent en colère lorsqu'ils évoquent la présence des lynx, Sarah (salariée PNRHJ, Jura, citée ci-dessus) ne prend pas au sérieux leurs propos (estimation de l'impact de la présence des félins et des

[51] ITTECOP : Infrastructures de Transports Territoires, ECOsystèmes et Paysages est un programme de recherche lancé par le ministère de la transition écologique qui vise à prendre en compte le paysage et les enjeux écosystémiques dans la construction/modification des infrastructures de transport.

prédations) parce que les faits exposés seraient déformés par les émotions des chasseurs. Les habitants impliqués dans les conflits liés aux lynx accusent l'autre côté d'être émotif et demandent à ce que les émotions soient évacuées des débats. L'anthropologue Thornsten Gieser (2024) a décrit une situation semblable en Allemagne concernant les conflits liés aux loups et a démontré que la société contemporaine impose que les débats dépendent de la raison ; les émotions n'y ont pas leur place et sont décrites comme des facteurs de perturbation. Or comme l'a montré Gieser (2024), les émotions sont très présentes lors des débats locaux ou institutionnels, lors des manifestations, les enquêtés plaident leur cause et exposent leur colère. Cette disqualification des émotions s'opère régulièrement lors de conférences, de colloques ou de formations, qualifiés de « scientifiques » par les enquêtés, et les organisateurs. Ainsi, lors du 41ème colloque francophone de mammalogie de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM, Jura, 2021), suite à la présentation introductive du philosophe Patrick Degeorges, qui soutenait que l'empathie et le « développement émotionnel d'un enfant » ne sont normaux que s'il ne « manque pas de nature » (Patrick Degeorges, lors du 41ème colloque francophone de mammalogie de la SFEPM, Jura, 2021), un administrateur de la SFEPM a demandé à intervenir pour rappeler son antipathie envers l'usage des émotions quand il s'agit de faire connaitre et de défendre la faune sauvage :

> *« Ce sont de belles idées, c'est performatif, mais ça ne changera pas l'orgueil qui nous amène à l'anthropocène. Je n'aime pas le terme empathie, c'est de la sensiblerie, on ne négocie pas avec les émotions, je préfère rester dans la raison. Les humains sont des porte-paroles pour ces êtres vivants » (un administrateur de la SFEPM, lors du 41ème colloque de mammalogie de la SFEPM, octobre 2021).*

Les réunions et les formations données par l'OFB sont également l'occasion pour les agents de l'OFB de rappeler aux correspondants et aux habitants la primauté de la raison sur les émotions, comme le montre les propos de Jeanne, à propos du Réseau Loup Lynx :

> *« C'est une mission publique pour synthétiser l'état des connaissances de terrain sur les espèces. Une fois les données traitées, elles sont publiques, ça éclaire le processus de*

décision politique. On est là pour faire la part entre le rationnel et l'émotionnel, pour un état des lieux de terrain robuste » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).

Ainsi, pour établir des faits robustes et des savoirs légitimes, il faut rester rationnel, évacuer la dimension émotionnelle. Cette évacuation permet selon les agents de l'OFB de faire mieux accepter les lynx aux habitants, car ils affirment que l'ampleur des conflits humains-prédateurs sont avant tout causés par les émotions et le manque de connaissance de l'espèce. Par la mobilisation de la rationalité, les agents de l'OFB cherchent à contrôler les émotions négatives des habitants et à favoriser les émotions positives ; Gieser évoque une « gouvernance affective » pour désigner ce contrôle des dynamiques affectives par les gestionnaires (2024). Pour ces enquêtés, la rationalité apparait comme un principe directeur, ce qu'a également démontré Gieser en Allemagne concernant la gestion des loups :

> « La valeur de la conservation de la nature et de la conservation des espèces qui sous-tend la gestion des loups n'est pas comprise comme une valeur affective […] mais comme une valeur rationnelle, et est considérée comme étayée par la recherche et les connaissances scientifiques » (Gieser, 2024 : 170. Ma traduction).

A l'instar de ce que je constatais sur mon terrain, Gieser (2024) a montré que cette rationalisation va de pair avec une dévalorisation des émotions, qui sont utilisées pour disqualifier les habitants jugés trop émotifs. Ce type d'injonctions rationalistes se retrouve également dans les ouvrages spécialisés, à l'instar du livre *Le lynx chez nous ? Mythes et réalité*, dont le contenu se veut uniquement technique afin d'éviter des débats passionnels. Bien que le livre date de 1979, les propos, que l'on retrouve chez les enquêtés, ne semblent pas avoir vieillis :

> « Nous avons tenu à donner à ce travail un contenu technique, en vue de démythifier l'animal, de dépassionner les débats, et de permettre aux protecteurs de la nature, chasseurs, agriculteurs ou forestiers de raisonner sur des bases scientifiques saines pour une meilleure gestion globale de notre faune sauvage » (Kempf et al., 1979 : 9).

Un autre effet négatif des émotions est qu'elles amplifieraient les conflits humains-animaux, comme le soutient également Valentin, agent de l'OFB. Son long discours me permet d'appréhender la position d'un certain nombre d'enquêtés, qui soutiennent que les

émotions aveuglent les humains, qui ne réfléchissent plus à partir de faits scientifiques, sous-entendus comme étant des faits réels, mais se fondent sur des ressentis, des interprétations, qui les conduisent à croire en des faits erronés :

> *« Le PNA n'a pas encore commencé à cause de décisions politiques alors que les bases scientifiques sont solides. Les chasseurs et naturalistes utilisent du lobbying, des raccourcis et des idées fausses sur l'espèce, c'est du ressenti, on devrait dépasser ça […] Je pense que c'est culturel, en France on manque de maturité. Même en Suisse, Fridolin Zimmermann, c'est le spécialiste du lynx pour notre région franco-suisse, quand il voit les débats qu'il y a en France, il ne comprend pas. Les Suisses sont très pragmatiques : ok le lynx fait des dégâts donc on réunit une commission, on regarde l'évolution de la prédation du lynx sur les proies sauvages et domestiques, l'évolution des dégâts forestiers par les ongulés, et l'évolution des densités de lynx via les pièges photo et là-dessus ils prennent les décisions de réguler le lynx ou non. Mais il n'y a pas eu de prélèvements depuis longtemps […] Pendant les débats au PNA, c'était beaucoup de ressentis, et d'émotions, on a du mal à s'ancrer sur des discours scientifiques gestionnaires […] C'est un choix idéologique de laisser revenir les prédateurs mais ce choix doit être basé sur des faits scientifiques […] Les gens pour eux le lynx est classé en danger par l'IUCN… Mais c'est obligé, il vient de poser le pied sur le territoire donc forcément il y a peu d'individus donc forcément la population va être en dessous de 150 et donc ils le classent en danger… Mais il faut regarder la tendance ! Il y a un jeu sur la rhétorique du lynx classé en danger, ils s'en servent […] C'est donner un rôle au lynx qu'il n'a pas pour ceux qui disent que c'est un super prédateur qui a un rôle très important, un rôle clé dans l'écosystème […] Beaucoup de gens essaient d'instrumentaliser le lynx. Il ne faut pas donner plus de rôle qu'ils en ont aux animaux » (Valentin, agent de l'OFB, BFC).*

Dans ce discours, Valentin met également le doigt sur un autre point : l'utilisation des émotions par les APN et les FDC, pour prêcher la cause de certains animaux et de certains intérêts. Il fustige ainsi la rhétorique utilisée par certaines APN qui consiste à jouer sur la peur et la colère en présentant le lynx à la fois comme une espèce en très grand danger d'extinction, comme un maillon indispensable à la survie de certains écosystèmes et comme des victimes des chasseurs. Certains chasseurs et salariés des FDC utilisent également la peur et la colère, en présentant le félin comme une menace pour la survie des populations d'ongulés, et de la chasse en elle-même. Ainsi, Didier, chasseur

dans le Jura, décrit les membres des APN comme des personnes trop sensibles, qui se laisseraient submerger par leurs émotions quand il s'agit des lynx :

> *« Les protecteurs du lynx, pour eux il est à protéger à tout prix, ils trouvent toujours une excuse s'il y a des attaques sur un troupeau, je pense que c'est parce qu'ils ne sont pas directement concernés, et puis c'est des gens assez sensibles donc quand ils parlent du lynx faut le protéger à tout prix » (Didier, chasseur, Jura).*

La sensibilité que Didier attribue aux protectionnistes biaiserait leur raisonnement et expliquerait des convictions jugées non mesurées. Quant à Guy, salarié de la RNNHCJ, il s'agace de voir les représentants des chasseurs diffuser une image négative des lynx :

> *« Je pense que la majorité des chasseurs ne sont pas contre les lynx. Ce sont les représentants qui ont des discours alarmistes et qui ont donné une mauvaise image des lynx aux chasseurs » (Guy, salarié RNNHCJ, Ain).*

D'après Luc, cette image négative que les FDC et les représentants des éleveurs font circuler, en jouant sur la peur des prédateurs, sert leurs intérêts (idéologiques, économiques) aux dépens des animaux, mais aussi des autres habitants :

> *« Ils défendent leurs intérêts, nous on défend l'intérêt général […] Y'a pas de pour ou de contre le lynx, le loup, ils doivent être là point barre […] En France, il n'y a pas de changement radical. Mais le lynx c'est une espèce clé de voûte, c'est un pilier, et l'élevage remet en cause ces espèces qui sont primordiales pour les écosystèmes. Ils veulent réinventer la planète selon leurs visions et intérêts […] Nous on ne va pas réinventer les choses parce que ça nous fait plaisir, les loups, les ours, les lynx… Il faut que les détracteurs puissent faire peur » (Luc, bénévole APN et photographe, Jura).*

Luc soutient que les membres des APN, au contraire des membres des FDC et des syndicats d'éleveurs, n'écoutent pas leurs émotions lorsqu'ils prêchent une cause, mais tendent à répondre aux intérêts du plus grand nombre. Les APN ne défendent pas les lynx parce que cela leur « fait plaisir » mais parce que c'est la « chose juste à faire » (Luc, bénévole APN et photographe, Jura). Les émotions des membres des FDC et des syndicats, des chasseurs et des éleveurs les disqualifient, quand celles des APN sont dissimulées derrière une justification tout autant émotionnelle : « nous, on est du bon côté » (Luc, bénévole APN et photographe, Jura). Chacun présente sa vision du monde

comme étant celle du « bon côté » c'est-à-dire la plus rationnelle, la plus juste. Or les croyances sur ce qui est juste ou non de protéger reposent en partie sur les valeurs, diverses, que les enquêtés attribuent aux animaux, du fait de leurs comportements mais aussi de leur symbolique, comme je vais le montrer.

3.3. La polyvalence des animaux : valeurs et symboliques

3.3.1. Des animaux porteurs de valeurs et de symboles opposés

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) définit le terme « valeur » comme la « qualité de ce qui est désiré, estimé parce que donné et jugé comme objectivement désirable ou estimable […] ce qui est beau, bien, vrai, juste »[52]. Dans son ouvrage consacré à la théorisation de la notion de valeur, l'anthropologue David Graeber définit la valeur comme la mesure du désir de ce que la chose doit être et rappelle que les valeurs émanent des pratiques des enquêtés, elles ne sont pas figées et reflètent le choix de valoriser certaines choses plus que d'autres (Graeber, 2022), dans notre cas certaines espèces plus que d'autres, en fonction d'une cosmologie particulière. Par conséquent, il existe une polyvalence des animaux, en ce sens que tous les enquêtés n'attribuent pas les mêmes valeurs, ni le même symbolisme aux espèces animales[53]. Cette symbolique et ces valeurs sont liées à la fois aux comportements des animaux et aux savoirs dont ils sont l'objet, ce que leur présence manifeste pour les humains. Décrire les diverses valeurs que les enquêtés affectent aux animaux permet d'appréhender plus finement les relations qu'entretiennent les habitants avec les animaux, mais également de mettre au jour les contextes sociopolitiques dans lesquels s'insèrent ces relations, puisque les relations aux animaux sont parfois des « métaphores » des relations entre humains

[52] *CNRTL*, 2012, « Valeur, subst. fém. », CNRTL.fr : https://www.cnrtl.fr/definition/valeur
[53] La valeur est ici comprise au sens de Graeber (2022) comme le désir de ce que la chose doit être et le symbolisme renvoie au fait que chaque enquêté, en fonction de sa vision du monde, attribue des « significations […] hiérarchise les objets de la réalité selon sa manière propre » (Bonte et Izard, 2010 : 688).

(Knight, 2000 : 224). A titre d'exemple, l'anthropologue Galina Lindquist, en comparant deux groupes de suédois (les éleveurs Saami et les néo-chamanes urbains) par rapport à leurs relations aux prédateurs et notamment le loup, a montré la polyvalence des loups en tant que symbole. Si pour les éleveurs Saami le loup est une menace pour le bétail et un symbole de « l'empiètement » de la politique européenne (protection des loups), le loup représente les étendues sauvages et est le symbole « d'un soi authentique » pour les néo-chamanes urbains (Lindquist, 2000 : 186-187). Afin d'illustrer cette polyvalence dans le massif jurassien, je vais me pencher sur le cas de trois animaux saillants du bestiaire des enquêtés : le sanglier, le chamois et le grand tétras. Les habitants s'accordent pour associer le suidé à la « nature ordinaire » et le gallinacé à la « nature remarquable ». Concernent ces notions, Pellegrin et al. (2018) expliquent qu'en écologie, la nature ordinaire « se définit en opposition à la rareté, ce qui fait d'elle un objet subjectif, changeant selon l'écologie de l'espèce et l'échelle d'étude », et désigne « l'ensemble des espèces communes, non menacées et non protégées » (Pellegrin et al., 2018 : 172). Les écologues attribuent à chaque espèce un degré de banalité « en fonction de trois critères : l'aire de distribution, la taille de la population et le degré de spécialisation vis-à-vis d'un habitat particulier » (Pellegrin et al., 2018 : 172). Quant au chamois, les enquêtés le situent entre ces deux catégories. En revanche, tous les habitants du massif jurassien n'accordent pas les mêmes valeurs à ces espèces.

Les sangliers, désignés de manière récurrente par les habitants comme les animaux des chasseurs, sont porteurs de valeurs opposées, en fonction du statut de l'enquêté interrogé. C'est à partir des années 1990, lors du développement important des populations (Prunier et Boissezon, 2017), que les sangliers deviennent le gibier de prédilection des chasseurs, supplantant ainsi la chasse historique du petit gibier, en déclin, et attisant la passion des nouvelles générations de chasseurs. L'anthropologue Charles Stépanoff a ainsi montré, dans le Perche, la Beauce et les Yvelines, que les sangliers, inféodés aux forêts, sont perçus comme des animaux plus sauvages et plus combatifs que le petit gibier, attachés aux espaces proches des habitations (Stépanoff, 2021 : 90). La « bête noire » (Léonard, lieutenant de louveterie), valorisée comme un « véritable

adversaire », de par sa dangerosité et son intelligence, symbolise « l'incarnation du sauvage » (Léon, salarié FDC, Ain) pour les chasseurs. Comme l'a montré Bertrand Hell dans l'aire germanique en particulier, les battues aux sangliers sont le « cadre privilégié de l'expression d'une virilité triomphante » (Hell, 2012 : 37), et sont décrites sur le mode du combat, lors duquel l'homme doit se montrer aussi fort et courageux que l'animal. Pour les chasseurs, la présence des suidés est le signe d'une bonne gestion des forêts et de la faune chassable, d'un territoire riche. Une belle forêt est une forêt peuplée de compagnies de sangliers, et une bonne saison de chasse se mesure fréquemment au nombre de suidés prélevés. Outre cette forte valeur symbolique, les sangliers ont une valeur économique pour les fédérations de chasseurs ; les bracelets attribués et vendus sont un fonds de commerce important, parfois vital pour certaines FDC. Cette valeur économique est cependant nuancée par les sommes importantes dues par les FDC aux agriculteurs afin de les dédommager des dégâts occasionnés par les suidés. Enfin, comme je l'ai montré dans le chapitre 1, si l'animal a un fort potentiel fédérateur chez les chasseurs, il est aussi la cause de nombreux dissensus ; certains dénoncent une « dictature du sanglier » (Raymond, chasseur, Jura), qui affecte principalement les chasseurs, mais également les autres habitants. Ce dissensus au sein du groupe des chasseurs est à l'origine de la majorité des conflits intra groupe. Si pour les chasseurs de sanglier, le suidé est le gibier de prédilection, voire l'unique gibier qu'ils convoitent, leur passion pour l'animal peut les conduire à des comportements jugés « détestables » (Karine, chasseuse, Jura) par les chasseurs d'autres espèces, voire même par d'autres chasseurs de sanglier. A titre d'exemple, certaines ACCA refusent l'adhésion de chasseurs de bécasse car ces derniers dérangeraient les sangliers, les feraient bouger et rendraient ainsi la battue plus compliquée. Certains habitants expliquent également que les chasseurs de sangliers seraient plus agressifs ou enfreindraient plus de règles que les autres chasseurs.

Pour les agriculteurs enquêtés, et comme l'ont déjà démontré d'autres chercheurs, les sangliers sont porteurs de valeurs et de symboles tout autre : l'animal qui provoque d'importants dégâts sur les cultures est le symbole de la « désertification » des campagnes, de la « fermeture des paysages » (Stépanoff, 2021 : 88), ainsi que d'une

« perte progressive de légitimité économique et sociale au sein des territoires ruraux » (Mounet, 2012 : 84). Les agriculteurs se sentent désemparés face aux populations toujours plus nombreuses et aux dégâts sur les cultures et les prairies qui en résultent, compromettant les récoltes et la qualité des pâturages. Les sangliers ont une valeur économique négative, comme on avait pu le voir dans le chapitre 1 (p.70) à travers le discours de Jean-Claude, agriculteur dans le Jura. Pour les protectionnistes, les sangliers ont une valeur écosystémique négative, ils sont décrits comme des perturbateurs du bon équilibre des écosystèmes, dérangeant, voire menaçant des espèces remarquables comme les lynx ou les gélinottes, ce que démontrent également la sociologue Gaëlle Ronsin et la géographe Coralie Mounet à propos des sangliers dans le Vercors (Ronsin et Mounet, 2020). Ce dont les sangliers sont le signe, ce que leur présence manifeste sur le territoire, est mobilisé par les différents enquêtés pour faire valoir leurs valeurs et leurs intérêts propres tout en dénonçant les pratiques des autres. Dénoncer la croissance exponentielle des populations de sanglier, et ses répercussions sur les cultures ou la faune sauvage, permet aux agriculteurs, aux protectionnistes et aux gestionnaires de critiquer les dérives de la chasse (agrainage, battues estivales, battues administratives, chasse dans les réserves). Les sangliers associés aux chasseurs deviennent les symboles de ces dérives. Quant aux chasseurs, ils soutiennent que l'augmentation des populations de suidés est en partie due aux changements agricoles. Cela leur permet de critiquer les nouvelles pratiques agricoles qui affectent le gibier, comme le fauchage, l'arrachage des haies ou les monocultures de maïs. Cette critique de l'évolution de l'agriculture par les chasseurs était déjà documentée par l'anthropologue Laurence Bérard (1982) dans la Dombes voisine.

Le grand tétras, décrit comme « emblématique » des forêts du massif jurassien par les enquêtés, est une espèce protégée. Très rarement observé par les habitants, l'oiseau est pourtant largement représenté sur les brochures et les panneaux à destination des touristes. Son statut d'espèce remarquable est mis en avant par le secteur du tourisme, qui fait ainsi valoir la richesse du massif auprès du public et joue sur la valeur symbolique de l'animal. Celle-ci se lit dans le paysage puisque de nombreux gîtes et restaurants arborent

l'oiseau sur leur devanture ou lui empruntent son nom (*figure 10*), et une imposante sculpture en acier à l'effigie de l'animal orne le parvis de la mairie des Rousses, qui est un village très touristique du massif. L'image de l'animal se retrouve également sur le logo de la Réserve Naturelle de la Haute Chaine du Jura (*figure 11*). En effet, pour les protectionnistes, l'espèce a une valeur symbolique et une valeur écosystémique (espèce parapluie), en ce sens que le grand tétras, très sensible aux modifications environnementales des forêts du massif, est le « gage d'une nature préservée »[54]. A l'instar de ce qu'ont montré Ronsin et Mounet (2020) avec les gélinottes dans le Vercors, les valeurs et l'attachement accordés aux grands tétras dépendent

> « notamment du fait [que l'animal] fait l'objet de mesures de protection et d'une mise en valeur patrimoniale sur le territoire. Par son inscription dans une nature 'remarquable', elle relève du périmètre habituel de la conservation de la nature mise en œuvre par un espace protégé » (Ronsin et Mounet, 2020 : 18).

Le gallinacé symbolise à la fois les changements climatiques et les pratiques humaines qui nuisent à sa pérennité dans le massif, et le conduisent lentement à son extinction :

> *« C'est le symbole de la nature sauvage en déclin » (Raymond, photographe, Jura).*

[54] *Groupe Tétras Jura*, « Pourquoi protéger le grand tétras ? », 2022. URL : https://groupe-tetras-jura.org/le-grand-t%C3%A9tras/pourquoi-prot%C3%A9ger-le-grand-t%C3%A9tras



Figure 10. Gîte "Le Grand Tétras" dans le village des Rousses (Haut-Jura). Source : Gîte de France.

Réserve Naturelle
HAUTE CHAINE DU JURA

Figure 11. Logo de la RNNHCJ. Source : RNNHCJ.

Plus encore, l'oiseau symbolise un « fort enjeu de conservation » (Annaëlle, salariée APN, Jura) et la capacité de certains enquêtés à maintenir une espèce remarquable menacée, sur le territoire. Son statut d'espèce protégée, « à forte valeur patrimoniale » (Oscar, conservateur RNNHCJ), permet ainsi de mettre en place des mesures de protection (Arrêté de Protection Biotope, APB), qui bénéficient également à d'autres animaux (espèce parapluie), en restreignant l'accès à certaines parcelles forestières et limitant certaines activités :

> *« Le grand tétras c'est des enjeux d'espaces multiusages qui se jouent » (Guy, conservateur RNNHCJ).*

En effet, le déclin du grand tétras est également le symbole de la surfréquentation perçue des forêts par les habitants (e.g. chasseurs, sportifs, photographes, naturalistes) et les touristes, et du dérangement qui en découle pour la faune, en particulier pour l'oiseau qui y est très sensible :

> *« Le grand tétras c'est un animal très fragile, s'il est dérangé c'est fini, il se nourrira plus » (Thomas, agent de l'ONF, Jura)*

> *« Le problème des grands tétras, c'est qu'ils sont dérangés par la forte fréquentation des forêts » (Raymond, photographe, Jura)*

> *« Le grand tétras me préoccupe, il y eu une diminution des populations quand les pistes de débardages ont été ouvertes donc la forêt a été plus fréquentée, et c'est aussi le problème des pistes de ski de fond et de raquette, ils vont disparaitre, ils ne sont plus chassés, mais ils sont trop dérangés, et ils nichent au sol » (Georges, élu FDC, Jura).*

Pour Georges, le déclin des grands tétras est aussi le symbole d'une nouvelle gestion forestière, qui a permis la surfréquentation des forêts. A l'instar de Georges, d'autres se servent de ce déclin pour critiquer la gestion des forêts par l'ONF :

> *« La principale cause de sa disparition, c'est la façon dont les forêts ont été gérées. Avant la forêt était très propice aux grands coqs, mais dès qu'il y a eu les plants d'épicéas à partir des années 1960, les populations ont diminué car ce n'était plus leur biotope » (Léonard, lieutenant de louveterie, Jura).*

Pour certains chasseurs et usagers des forêts, si le gallinacé est emblématique des forêts du massif, il est avant tout le symbole de la restriction d'accès à certaines parcelles forestières et de la volonté de certaines APN d'interdire la chasse.

> *« Le GTJ [Groupe Tétras Jura] c'est une connerie car les Grands Tétras vont disparaitre, ils font tout ça juste pour garder leur boulot, et puis ils nous empêchent de chasser avec la mise en réserve » (Jocelyn, chasseur, Jura)*

> *« Avec l'arrêté biotope, en protégeant le tétras, ils protègent tous les prédateurs, mais pour protéger le tétras, il faut réduire les prédateurs parce qu'il est prédaté par les lynx, les fouines, les martres. Le GTJ c'est surtout pour bloquer des espaces, parce que les grands tétras, ils vont disparaitre » (Benoit, salarié FDC, Jura)*

> *« Les APN avec le grand tétras elles vont trop loin, j'ai vu celui dans le Risoux, le fameux coq fou de cet hiver, qui a été tué par une voiture et ils ont interdit le ski de fond sur cette route ! S'il était vraiment en danger, il ne se serait pas fait taper par une voiture… Les APN ne savent pas de quoi elles parlent… Je fais partie d'une association pour gérer des forêts » (Jean, retraité, Jura).*

Ce que les chasseurs et les habitants cités ci-dessus mettent également en avant est la vanité de la protection d'un animal qui n'est plus adapté à son milieu. Pour ces enquêtés, le grand tétras a perdu sa valeur puisque malgré tous les stratagèmes humains déployés l'espèce est condamnée à disparaitre. En outre, la prédation des aigles, des lynx et des sangliers sur les grands tétras est soulevée, et certains enquêtés se questionnent : pourquoi certains animaux (aigle, lynx) auraient le droit plus que d'autres (sangliers) de prédater les grands tétras ?

> *« Apparemment des aigles ont détruit une place de chant, quand c'est ça ils disent rien, mais si c'est des sangliers c'est pas la même… Les aigles ils ont le droit mais le sanglier il a pas le droit » (Victor, salarié FDC, Jura)*

> *« Le grand coq c'est la même problématique, le lynx fait la même chose avec, c'est le même processus de dérangement… Bon ces prédateurs faut bien qu'ils se nourrissent » (Léonard, lieutenant de louveterie, Jura).*

Si les prédations des aigles et des lynx sur les grands tétras sont épisodiques, certains enquêtés mettent en avant les droits que certains accordent à la faune remarquable et

refusent à la faune ordinaire. La critique des prédations des sangliers sur l'oiseau est perçue par certains comme une attaque des APN envers l'activité de chasse, tandis qu'elles « laissent passer » les prédations d'autres animaux remarquables, qui eux ne sont pas gérés par les chasseurs. Ainsi, bien que peu visible et en très faible effectif, le grand tétras a une valeur symbolique prégnante dans le massif, puisqu'il est un des symboles forts des oppositions entre les APN et les chasseurs, et des diverses manières de gérer la faune sauvage et les forêts.

Prenons maintenant l'exemple des chamois, moins fédérateurs que les deux précédents animaux, leurs valeurs sont essentiellement patrimoniales[55], esthétiques et économiques. Les ongulés sauvages, décrits comme emblématiques du massif par les enquêtés, qui les observent très régulièrement, font partie du quotidien des habitants. Les animaux sont largement représentés : gîtes et restaurants empruntent son nom à l'animal, tout comme certains chemins et parkings touristiques. Plusieurs sentiers pédagogiques sont d'ailleurs dédiés à l'animal et portent son nom, comme « le sentier des chamois du Jura ». Le chamois orne également les blasons de plusieurs communes, comme celle de Foncine le Bas, dans le Haut-Jura. La valeur esthétique et économique de l'animal est fréquemment mise en avant. Le fait qu'il soit considéré comme un animal montagnard renforce la valeur patrimoniale de la montagne jurassienne et rend le massif plus attractif. Le chamois est par conséquent un atout touristique, ce que s'accordent à dire la majorité des habitants. Adam, directeur d'un office de tourisme, explique ainsi la valeur économique des chamois pour le secteur :

> *« On attire l'attention du public sur les chamois, ils sont très visibles […] C'est l'animal qu'on voit, on voit pas d'autres bestioles […] Les chamois sont recherchés par les touristes, parce qu'ils sont facilement visibles, et à Bourg de Sirod, il y a une harde bien connue » (Adam, directeur office de tourisme, Jura).*

[55] Concernant la signification de la notion de valeur patrimoniale, je me réfère à Triplet (2024) : « Les habitats ou les espèces de valeur patrimoniale sont des éléments présentant un intérêt scientifique ou symbolique et vis-à-vis desquels la société [française] a une responsabilité, du fait de leur répartition ou de leur rareté sur le plan régional, national et mondial ».

De plus, les chamois ont une valeur économique pour les FDC, qui tentent de développer la chasse à l'approche.

Si l'ongulé sauvage est moins fédérateur que les animaux précédents, il illustre les dissensions qui opposent les agents des FDC aux naturalistes amateurs et aux photographes. La pose de colliers GPS, d'émetteurs VHF et de plaques visuelles sur les chamois, dans le cadre du programme ECOLEMM, est vivement contestée par les naturalistes et les photographes. Pour certains, le stress et l'inconfort imposés aux animaux ne sont pas justifiés par l'étude, d'autant que celle-ci viserait, selon eux, à prouver l'impact important des prédations de lynx sur les populations d'ongulés, afin de permettre une régulation des félins :

> *« Faut pas se voiler la face, les FDC elles font tout ça [ECOLEMM] pour montrer qu'il y a trop de lynx pour pouvoir les tirer » (Lucie, bénévole APN, Jura).*

De plus, le peu d'informations délivrées par les FDC lors du lancement des opérations a engendré une méfiance qui persiste encore aujourd'hui :

> *« Le problème c'est que les colliers irritent la peau des chamois, je l'ai vu, quand ils baissent la tête ça tombe, ça glisse sur le cou, ils ont plus de poils et puis la FDC du Jura ils se foutent du bien-être animal, ils n'enlèvent pas les colliers, et puis Victor il sait tout mieux que tout le monde, il m'a dit 'c'est vous avec votre appareil photo qui les dérangez, vous en faites des chèvres' ! Et puis la FDC, ils avaient dit qu'ils marqueraient 7 chamois, on en a compté 13, donc en plus ils mentent… C'est important d'être droit dans ses bottes » (Yvon, photographe, Jura).*

Pour d'autres, l'aspect esthétique des chamois est compromis et leur observation n'est plus si attrayante : la marque des humains sur l'ongulé le rendrait moins sauvage, il aurait moins de valeur :

> *« Les colliers sur les chamois c'est quand même pas très joli, ça fait un peu bête marquée par l'Homme » (Basile, naturaliste amateur, Jura).*

3.3.2. Les lynx : un exemple jurassien du paroxysme de la polyvalence symbolique des animaux

La polyvalence symbolique des animaux est particulièrement visible lorsqu'il s'agit des lynx, qui sont, pour les enquêtés[56], des animaux symboliquement chargés, ce qui avait déjà été remarqué par V. Campion-Vincent dans ses enquêtes dans le Jura et dans l'Ain (Campion-Vincent, 1990). Cette charge symbolique semble cependant récente ; l'animal, commun au XVIe siècle dans le massif, a disparu à la fin du XIXe siècle (Baillon, 2016) et ne semble pas avoir marqué la culture locale. Ce que constate également l'ethnoécologue Nicolas Lescureux et ses collaborateurs en Macédoine, et plus généralement en Europe, et qu'ils expliquent par la discrétion des lynx, entrainant un faible niveau d'interactions avec les humains :

> « *Hunting and travelling at night, dragging their kills into cover, spending days in rugged terrain, rarely vocalizing, and ranging over large areas, lynx are rarely seen even in areas where they are abundant. This behaviour implies there are limited possibilities for encounters between lynx and people and therefore few opportunities for local-, or experience-based, knowledge to accumulate* » (Lescureux et al., 2011 : 604).

L'écrivain Jacques Baillon, qui s'est intéressé à l'histoire du félin dans son ouvrage *Le lynx, autrefois en France*, montre que le félin était accusé d'être la « bête de la Gargaille », qui blessa plusieurs jurassiens au début du XIXe siècle et effrayait la population (Baillon, 2016 : 73). Par conséquent, et bien qu'ils ne soient plus considérés comme des animaux dangereux par les habitants, les lynx héritent d'une image historiquement négative. L'historien Éric Baratay a montré que les prédateurs carnivores (jaguars, lions, loutres, pies grièches) ont été longtemps « pourvu d'une forte connotation morale », décrits et représentés comme des bêtes féroces, avides de sang et cruelles, jusqu'au XIXe siècle, en France (Baratay, 2011 : 355). Certains enquêtés, s'ils soutiennent qu'ils n'ont pas peur de l'animal se demandent tout de même si les félins

[56] Rappelons que la majorité des personnes enquêtées sont des habitants qui connaissent ou sont concernés (profession, loisir) par l'animal. Les félins n'ont pas forcément cette charge symbolique auprès de l'ensemble de la population du massif jurassien.

seraient « capables d'attaquer des hommes » (Aria, randonneuse, Jura) ou encore « s'il est vrai que les lynx attaquent en sautant des arbres » (Jocelyn, chasseur, Jura).

Ainsi, les lynx, en particulier du fait de leur carnivorie, sont porteurs de valeurs et de symboles qui diffèrent grandement en fonction de l'enquêté. Soit les lynx sont perçus comme une « menace » puisqu'ils tuent des animaux domestiques sous la responsabilité des éleveurs, et qu'ils ont pour effet de rendre les prédateurs humains inutiles pour la régulation des populations d'ongulés, soit les félins donnent leur « aura », leur « spécificité » aux forêts jurassiennes et sont un élément indispensable à l'écosystème. Le président du WWF France, Pierre Pfeffer, dans l'ouvrage de Kempf, résumait déjà en 1979, les oppositions qu'engendrait le félin :

> « Pour certains écologistes fondamentalement opposés à la chasse, le lynx, en exerçant sa prédation sur les grands animaux qui s'attaquent aux cultures ou aux forêts lorsqu'ils sont en excédent, tels que cerfs, chevreuils ou sangliers, se substituerait à l'action des chasseurs qui n'auraient alors plus de raison d'exister. Pour ces derniers, en revanche, la réapparition de ce « fauve » dans nos forêts sonnerait le glas de certaines espèces dites gibier et notamment du chevreuil, du chamois et des grand et petit tétras » (Kempf et al., 1979 : 5).

Nombre de chasseurs sont défavorables à la présence du lynx, car ils voient en l'animal une menace pour la pérennité de leurs activités, et pour des animaux (ongulés sauvages principalement) dont ils sont ou se sentent responsables. Les félins se nourrissent de proies qui sont aussi chassées par les humains : chevreuils et chamois, et sont ainsi perçus comme des concurrents. Surtout, les chasseurs redoutent ce dont les lynx sont le symbole : une perte de contrôle sur des territoires, notamment forestiers, qu'ils avaient l'habitude de gérer depuis des décennies. Comme l'avaient montré Ginelli et Le Floch pour l'ours dans les Pyrénées, le lynx est ici « le signe le plus flagrant de leur sentiment de dépossession » (Ginelli et Le Floch 2006 : 133). S'ajoute à cela la peur de voir l'interdiction de la chasse entrer en vigueur, car le lynx est perçu comme le porte-étendard des APN dont les membres se disent anti-chasse :

> *« Ils s'en foutent du lynx, ce qu'ils veulent c'est interdire la chasse » (Benoît, salarié FDC, Jura)*

« Le lynx a le droit d'exister mais je ne suis pas d'accord pour une protection à outrance […] Les protecteurs du lynx, pour eux il est à protéger à tout prix » (Didier, chasseur, Jura).

Par conséquent, les lynx apparaissent comme des vecteurs de différentiation sociale puisqu'ils permettent aux chasseurs de légitimer leur conception de la faune sauvage et de l'environnement. L'opposition à la présence des lynx doit être comprise, en partie, comme la défense d'une identité sociale, locale, et une résistance pour conserver un droit, celui de chasser. On constate que les chasseurs sont autant en colère contre les lynx que contre les protectionnistes, qui prônent la protection de l'espèce. A ce sujet, mes résultats concordent avec ceux des sociologues Ketil Skogen et Olve Krange qui, grâce à une étude qualitative sur le front anti-carnivores et la construction symbolique de cette communauté en Norvège, ont démontré que le rejet des grands prédateurs (lynx, loup, ours), par les chasseurs en particulier, doit être compris comme la défense d'un mode de vie rural, contre les forces qui le menacent (Skogen, Krange, 2003). A l'instar de mon terrain, pour les chasseurs norvégiens, ces menaces sont les grands prédateurs, du fait de leurs prédations et des conséquences qu'elles impliquent selon eux (baisse des populations de gibier notamment), et les urbains qui « veulent transformer la campagne en réserve » et « forcent les ruraux à vivre avec des prédateurs » (Skogen, Krange, 2003 : 316 et 310). Les grands prédateurs sont ainsi associés à une conception urbaine de la nature et aux politiques conservationnistes (notamment les directives européennes), et cette nature, en tant qu'élément significatif du projet identitaire des chasseurs, permet de « construire un sentiment de collectivité qui dépasse […] les différences qui caractérisent le groupe » (Skogen, Krange, 2003 : 319). Comme le remarquent les deux sociologues en Norvège, il est important de souligner que le groupe des chasseurs jurassiens est hétérogène (e.g. âge, classe sociale) mais que ce qui permet de maintenir le groupe tient dans l'attachement à un mode de vie proche de la campagne, grâce à la chasse.

Pour les éleveurs, la présence du félin implique un changement de leurs pratiques professionnelles ; ils doivent s'équiper de moyens de protection pour défendre leurs troupeaux du prédateur afin de pouvoir être indemnisés en cas d'attaques. Cela nécessite de mettre en place des clôtures sur leurs lots et d'avoir des chiens de protection. Cette

charge de travail supplémentaire, et les coûts, apparaissent aux éleveurs comme le signe que l'État, et la société de manière générale, les négligent, et ne prennent pas en compte leurs difficultés :

> *« Ceux qui viennent pour les attaques, ils te disent 'ça n'est pas aux éleveurs de s'imposer mais au lynx', en gros on te dit si t'es pas content tu pars » (Mathias, éleveur ovin, Jura).*

Le retour du lynx ainsi que la mise en place de mesures issues de la politique environnementale dans les années 1980 ont été vécus par les chasseurs et les éleveurs comme une remise en cause de leur légitimité à gérer la faune chassable, et comme une perte du contrôle qu'ils exerçaient sur leur environnement (Christen et al. 2016).

En revanche, pour les protectionnistes, la présence des lynx est le signe du retour des grands prédateurs, du sauvage, sur le territoire. Pour ces enquêtés, les félins ont une valeur écosystémique essentielle, ils symbolisent le bon état de la biodiversité. La valeur des lynx n'est pas seulement écosystémique mais également scientifique :

> *« La grosse utilité de la réserve c'est qu'on a pu montrer que dans l'enceinte de la réserve, il y avait de la reproduction. On est les seuls sur le territoire à faire un suivi régulier de l'espèce avec le même protocole, ça permet d'avoir un historique sur les individus, et une connaissance fine de la population. Parfois les données sont différentes de ce qu'on voit dans littérature, parce que les recherches datent » (Guy, salarié RNNHCJ, Ain).*

Comme l'avait montré la sociologue Isabelle Arpin avec le bouquetin en Vanoise, « l'argument de la valeur scientifique, le fait de disposer d'un grand nombre de données sur la durée » à propos de l'animal est largement mis en avant par les protectionnistes (Arpin, 2018). Tout comme les bouquetins dans les Alpes, les lynx sont également le symbole de la protection de la nature et de la capacité des humains à « sauver » un animal qui était menacé (Arpin, 2018). Une notion de « responsabilité » est très régulièrement évoquée dans les discours des protectionnistes : c'est l'humain qui doit réparer et conserver ce qu'il a détruit par le passé, d'autant que le noyau de la population française de cet animal se trouve dans le massif jurassien. La présence actuelle des lynx serait donc aussi le signe que l'humain aurait racheté ses fautes passées, celles-ci ayant conduites à la disparition du félin, et peut, voire doit, coexister avec la grande faune sauvage. Pour

ces enquêtés, les lynx sont aussi un vecteur de communication important pour critiquer certaines pratiques agricoles et lutter contre une activité : la chasse. Les éleveurs d'ovins et de caprins sont parfois accusés par une partie des habitants et par nombre des protectionnistes de se servir des lynx : ils profiteraient de la popularité des lynx pour exprimer leurs difficultés et obtenir des indemnisations

> *« Sans faire d'efforts pour s'adapter à la présence des félins » (Luc, bénévole APN et photographe, Jura).*

De plus, les lynx sont présentés comme des « prédateurs naturels », et sont ainsi opposés aux chasseurs, prédateurs « artificiels » (Clément, salarié PNRHJ, Jura). Des prédateurs qui seraient plus « économes », dans leur consommation de proies, et plus légitimes à chasser les ongulés parce que « naturels » (Valentin, agent de l'OFB, Jura). Enfin, la valeur esthétique des lynx est mise en avant et utilisée par les protectionnistes afin de toucher le public et de le sensibiliser à la protection des félins :

> *« Le lynx c'est un contre-exemple pour la faune, il a un sex appeal hors norme, c'est un outil de communication en lui-même […] Le lynx a un côté symbolique, il se suffit à lui-même, il est vraiment présent, c'est un animal magnifique. Le lynx c'est un excellent médiateur pour faire une connexion, c'est un super prédateur, ça fascine les humains, il avait disparu et est réapparu » (Guy, salarié RNNHCJ, Ain)*

> *« C'est une espèce qui attire, qui fascine, les touristes posent des questions, où est le lynx, où on peut le voir, sa biologie… C'est une espèce mystérieuse qui attire […] On ne surfe pas sur cette image là, mais c'est une espèce hyper positive » (Sarah, salariée PNRHJ, Jura).*

L'espèce qui bénéficie d'une image positive auprès du grand public est un atout majeur de communication pour les protectionnistes.

Conclusion

Ce chapitre, consacré à la dimension émotionnelle des relations humains-animaux, m'a permis de démontrer l'incidence des émotions suscitées par les animaux sur les perceptions et les pratiques des habitants du massif. Etudier les émotions que suscitent les animaux, celles que les enquêtés attribuent aux animaux, celles que les enquêtés ressentent quand ils les évoquent, celles qu'ils expriment dans les débats publics et la manière dont les habitants sont qualifiés à cause des émotions qu'ils expriment, m'a permis de mieux comprendre les dynamiques affectives en jeu dans les relations des habitants avec les animaux sauvages, en particulier en ce qui concerne les conflits avec les grands prédateurs. J'ai montré que *tous* les enquêtés reconnaissent des émotions et des capacités intellectuelles aux animaux, et en particulier aux espèces perçues comme étant proches des humains (lynx, loup, renard, blaireau). La reconnaissance de ces capacités chez ces espèces et la proximité perçue (traits physiques, comportements familiaux) induisent chez les enquêtés une plus grande empathie ou sympathie, en fonction de la sensibilité de l'enquêté. Le degré d'agentivité des animaux passe ainsi en partie par les émotions qu'ils suscitent, ce sont des « agents affectifs » (Gieser, 2024). Les prédateurs carnassiers, en particulier, ont un grand potentiel émotionnel dans le massif jurassien ; que les émotions qu'ils provoquent soient positives (joie, excitation, admiration) ou négatives (colère, peur, frustration), elles sont plus intenses que celles ressenties pour les autres espèces. On a pu constater que les lynx et les loups suscitent des émotions opposées chez les utilitaristes et les protectionnistes ; source de colère et de frustration chez les éleveurs et les chasseurs, les prédateurs sont au contraire source de joie et d'admiration chez les protectionnistes. Ces émotions, provoquées par les animaux et leurs comportements, sont également provoquées par ce que représente la présence des animaux pour chacune des catégories : des difficultés liées à la conjoncture économique et un manque de reconnaissance de la société chez les éleveurs, un réensauvagement perçu comme une perte de contrôle sur les territoires et le mouvement anti-chasse chez

les chasseurs, et un réensauvagement perçu comme positif du massif chez les protectionnistes.

L'agentivité des animaux, due à leur capacité à provoquer des émotions chez les humains, peut induire une modification des pratiques et des perceptions qu'ont les habitants des espèces. La manière de conduire, de travailler (photographie) ou encore de chasser change à la suite d'interactions avec la faune sauvage qui ont une dimension émotionnelle forte (émotions intenses), telles que les collisions. L'exemple des captures de chevreuils montre qu'une rencontre, directe et violente, avec les ongulés, a le pouvoir de modifier durablement les perceptions qu'ont les participants de l'animal. Si tous les enquêtés reconnaissent des émotions aux animaux et qu'ils sont tous affectés par les animaux, les émotions sont pourtant utilisées, tant par les protectionnistes que par les utilitaristes, pour disqualifier la vision du monde concurrente, qui doit apparaitre comme rationnelle, et en cela doit se détacher des émotions. En effet, pour certains enquêtés, les émotions des habitants seraient coupables d'amplifier les conflits humains-animaux, en particulier les conflits humains-lynx, puisqu'elles empêcheraient toute réflexion fondée sur des faits réels. Ainsi, l'un des résultats mis en avant par ce chapitre a été de démontrer que ce n'est pas l'existence d'émotions provoquées par les animaux qui diverge entre les utilitaristes et les protectionnistes, mais la projection mentale (empathie ou sympathie au sens de Stépanoff, 2021) qu'engendrent ces émotions par rapport aux animaux et la valeur que donnent les enquêtés à ces émotions.

Dans les conflits entre les habitants et la faune sauvage du massif, on constate que les animaux sont porteurs de valeurs et de symboles opposés, en particulier les prédateurs (lynx, loup, renard) et les déprédateurs (sanglier) dont les comportements carnassiers et/ou destructeurs divisent. La mise au jour de cette polyvalence des animaux m'a permis de démontrer que les habitants, en fonction de leur vision du monde (utilitariste, protectionniste), choisissent de valoriser, et par conséquent de protéger, certaines espèces animales plus que d'autres. Ces valeurs que les habitants associent aux animaux (esthétique, économique, écosystémique, symbolique) ne sont pas figées, elles se façonnent et se modifient par la pratique de l'environnement et des comportements des

espèces. Elles sont également le reflet de ce que les habitants désirent. Analyser ces valeurs m'a ainsi permis de mieux comprendre les relations que les habitants ont avec certaines espèces animales et qui découlent parfois des contextes sociopolitiques dans lesquelles elles s'insèrent (Lindquist, 2000). Dans le massif jurassien, la polyvalence des animaux est particulièrement visible avec les lynx, qui, principalement du fait de leur carnivorie, des comportements et des conséquences associées, sont porteurs de valeurs et de symboles concurrents. Menace et signe d'une perte de contrôle sur les territoires pour nombre d'utilitaristes, les lynx sont pour les protectionnistes un élément indispensable de l'écosystème. Les félins deviennent ainsi les symboles de l'opposition entre les utilitaristes et les protectionnistes.

CHAPITRE 4. LA JUSTE PLACE DES ANIMAUX

Maintenant que l'on connaît le bestiaire jurassien, que j'ai décrit les savoirs et les valeurs associés aux espèces ainsi que les émotions qu'elles suscitent, on commence à percevoir ce que les enquêtés voudraient que les animaux soient. Je vais m'intéresser à la manière dont se construisent les animaux exemplaires et je me questionnerai à propos de l'articulation des processus d'identification et des processus relationnels (Lescureux, 2010), la primauté ou non de l'identification sur les interactions, faisant débat chez les anthropologues. Je décrirai également ce qui caractérise un animal idéal pour les enquêtés : quels sont les comportements attendus, en fonction de l'espèce et du contexte ? Quelle distance l'espèce en question doit respecter par rapport aux humains, et aux autres animaux ? Cette idéalité est-elle la même pour tous les enquêtés ? Que se passe-t-il quand l'animal ne reste pas à sa place ? Afin de répondre à ces questions, les notions de « juste place » et d'« aberration » seront mobilisées et notamment le travail de l'anthropologue Dan Sperber. Reprenant le travail de Mary Douglas pour travailler sur la notion d'aberration, le chercheur montre que c'est la transgression de la norme idéale[57] qui fait l'animal aberrant. Il y a aberration lorsque les principes sur lesquels se fondent la classification des animaux sont remis en cause (Sperber, 1975). Sperber reconnait un rapport entre anomalie et symbolicité, cependant celui-ci ne nait pas d'un « écart entre l'observation de la faune et le système des définitions taxinomiques », comme le soutenait Mary Douglas, mais « du rapport entre normes et définitions » (Sperber, 1975 : 23). Ainsi, le chercheur démontre que contrairement aux taxinomies qui sont cohérentes avec l'expérience du monde, la norme idéale produit des anomalies, puisqu'elle distingue pour chaque espèce les animaux exemplaires et les aberrations remarquables du reste des animaux : « elle évoque un monde pire, celui de l'anomalie, et un monde meilleur, celui de l'exemplarité » (Sperber, 1975 : 31). Comme expliqué dans l'introduction, je mobiliserai cette notion de norme idéale, non comme étant posée *a priori*, mais comme

[57] Dan Sperber définit la « norme idéale » comme « la conjonction, de la plupart des propositions contingentes sur la faune » (Sperber, 1975 : 25).

se construisant et évoluant de manière continue via les interactions directes et indirectes des enquêtés avec leur environnement et la faune et la prise en compte de nouvelles sources de savoirs.

Je vais m'intéresser à ce qui caractérise un animal idéal, et au contraire un animal aberrant pour les enquêtés. Pour cela, je mobiliserai les résultats de l'étude sémantique menée auprès de 100 enquêtés lors des entretiens individuels, qui consistait à demander à chaque enquêté de définir les termes « animal sauvage » et « prédateur ». Les définitions récoltées ont ensuite fait l'objet d'une analyse textuelle (sans logiciel) : les expressions et les mots clés ont été relevés et la fréquence de leur utilisation, en fonction de la catégorie (utilitariste, protectionniste) de l'enquêté, a été analysée[58]. Le but de cette étude sémantique était de tester la validité des deux catégories de personnes, et ainsi de confirmer ou d'infirmer l'existence de deux visions du monde animal qui ne partageraient pas la même norme idéale. Expliciter ces divergences permettra également de mieux appréhender les incompréhensions entre les enquêtés, qui résultent de représentations différentes d'une même entité. Ces représentations ne sont pas figées ; outre la culture, elles sont dépendantes des animaux qui, par leurs comportements, bousculent les catégories établies mais le font de façon différente selon l'espèce à laquelle ils appartiennent et selon les personnes avec lesquelles elles interagissent et, enfin, selon le contexte des interactions. En outre, tout comme les humains, les animaux ont leurs préférences (individuelles et collectives), ils ne font pas toujours ce que les humains attendent d'eux. Par conséquent, le statut et la place que les habitants leur attribuent évoluent au fil des interactions.

Dans un premier temps, j'exposerai ce qu'est un « animal sauvage » idéal pour les habitants et quelles sont les espèces qui incarnent le mieux ce « sauvage », en fonction de la catégorie de l'enquêté. Puis, je montrerai que le terme « prédateur » suscite, plus encore que le terme « sauvage », des définitions divergentes, voire opposées, et que ces

[58] Seule la synthèse des résultats, et non l'ensemble des verbatims, de l'étude sémantique est présentée dans le manuscrit.

représentations du prédateur permettent aux enquêtés de se différencier entre eux. Je démontrerai ensuite que le retour du loup dans le massif jurassien renforce l'idéalité du lynx, ce dernier apparaissant comme moins effrayant que le canidé. Enfin, les dissensus sur l'anormalité et le caractère naturel des comportements des animaux seront discutés, le sanglier apparaissant comme un animal aberrant pour nombre d'enquêtés. Je montrerai que ces animaux dérangeants provoquent des réactions de rejet chez les enquêtés, qui cherchent alors à les éliminer.

4.1. Le sauvage désiré

4.1.1. Qu'est-ce qu'un animal sauvage ?

Le terme « sauvage » renvoie à ce qui est « conforme à l'état de nature, qui n'a pas subi l'action de l'homme » et lorsqu'il est appliqué à un animal, il signifie qu'un animal « vit en liberté dans la nature, à l'écart des influences humaines [qu'il] n'est pas domestiqué (par opposition aux individus appartenant à la même espèce qui le sont) »[59]. Les définitions présentes dans les dictionnaires francophones mettent l'accent sur le fait que l'animal sauvage s'oppose à l'animal domestique et qu'il « vit en liberté dans la nature »[60]. Ce que souligne également le droit français :

> « L'animal sauvage […] est sans maître, donc n'appartient à personne (*res nullius*) et vit à l'état de liberté naturelle. L'article 211-5 du code rural précise que sont considérées comme espèces animales non domestiques, celles qui n'ont pas subi de modifications de la part de l'homme » (Antoine, 2005).

Ainsi, pour les habitants, à l'instar de ce que l'on retrouve dans les dictionnaires et le droit français, l'animal sauvage se définit avant tout par son opposition aux animaux domestiques :

> *« Un animal domestique est un animal qui est sélectionné, issu de sélections qui ne sont pas naturelles, il se reproduit dans un cadre captif. L'Homme est intervenu dans sa génétique*

[59] « Sauvage, adj. », *TLFi*, 2012. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/sauvage
[60] *Idem.*

pour arriver à des races ou espèces domestiques, ce qui n'est pas le cas des animaux sauvages » (Damien, agent de l'OFB, BFC).

« Ils n'ont pas besoin de l'Homme pour vivre, contrairement à l'animal domestique qui a besoin de l'Homme pour vivre » (Louis, photographe, Doubs).

« C'est le contraire d'animal domestique… et de comment Stépanoff appelle ça, des animaux d'exploitation, les animaux sauvages c'est le reste » (Marius, chasseur, Jura).

Contrairement à l'animal domestique, l'espèce sauvage n'a pas fait l'objet d'une manipulation génétique et comportementale de la part des humains. De nombreux enquêtés soulignent le fait que l'animal sauvage n'a

« Pas besoin de l'humain pour survivre » (Marius, chasseur, Jura ; Mathéo, salarié APN, Ain)

Et que :

« Sauvage c'est ce qui vit en toute indépendance, qui n'a pas besoin de l'Homme » (Oscar, salarié RNNHCJ, Ain).

Les notions de liberté et d'autonomie sont centrales dans les discours des habitants lorsqu'il s'agit de décrire ce que *doit* être un animal sauvage :

« Pour moi sauvage c'est un être incontrôlable par l'Homme. C'est ce qui me fascine le plus chez les animaux sauvages, c'est qu'ils sont incontrôlables, libres, ils obéissent à des choses millénaires, des règles qui leur sont propres » (Guy, salarié RNNHCJ, Ain)

« Un animal sauvage, c'est un animal capable de se gérer en fonction de la saison, quand c'est l'hiver, il hiberne, il fait des réserves, ils savent d'instinct comment s'assumer… ils sont en totale liberté » (Charles, élu conseil départemental, Jura)

« C'est un animal qui vit dans son milieu naturel […] qui est autonome » (Didier, chasseur, Jura).

Si la liberté et l'autonomie sont deux caractéristiques essentielles de l'animal sauvage, ce sont surtout ses importantes capacités d'adaptation qui sont valorisées par les enquêtés, qui soulignent dans le même temps la dureté de la vie sauvage, à laquelle les animaux ont appris à faire face pour survivre :

« C'est un animal qui est dans sa catégorie, arrivé à un tel niveau d'adaptation qu'il peut se débrouiller tout seul sur son territoire, sans artifices techniques pour subsister » (Jean-Marc, élu PNRHJ, Jura)

« Sa faculté d'adaptation, sa résistance, il est en dehors du contrôle de l'humain » (Raymond, photographe, Jura).

On le perçoit, la définition de ce qu'est un animal sauvage pour les enquêtés se construit presqu'exclusivement en fonction de son rapport à l'humain : l'animal sauvage est celui qui n'est ni imprégné de l'humain, ni contrôlé par lui : il obéit à ses propres règles, qui ne sont pas celles des humains. Le « sauvage » serait ainsi un mode de relation, ou d'absence de relations, à l'humain autant qu'une catégorie spécifique. Il est attendu de l'animal qu'il se nourrisse par ses propres moyens et fuie les humains lorsqu'il en rencontre. Pour conserver son statut d'espèce sauvage, l'animal doit respecter une certaine distance. Plus il se tiendra loin des humains, plus il sera sauvage :

« Avec tous les animaux, de base un animal sauvage va fuir, il ne va pas attaquer, la fuite c'est la solution de défense première » (Alma, naturaliste amateur, Jura)

« Un animal sauvage c'est celui qui fuit l'Homme » (Marcel, élu FDC, Jura).

Yvon, photographe dans le Jura, raconte qu'il a l'habitude d'observer deux groupes différents de chamois, dont l'un vit dans un endroit où l'afflux touristique est important tandis que l'autre est rarement dérangé par les touristes. Il explique que les chamois qui ne sont pas habitués à l'afflux touristique sont plus difficilement approchables, et en déduit que ces chamois sont « plus sauvages que les autres » (Yvon, photographe, Jura). Il établit des degrés de sauvagerie en fonction de la crainte que les animaux ont de l'humain ; plus l'animal est craintif et garde ses distances, plus il est jugé sauvage. La distance apparait comme une composante fondamentale : la proximité à l'humain tendrait à réduire la qualité sauvage de certaines espèces, à l'instar des sangliers agrainés ou des lynx guéris et relâchés des centres de soins qui se sont trop imprégnés des humains :

« Les sangliers qui sont agrainés, c'est plus des animaux sauvages » (Renan, chasseur, Jura)

« À Saint Claude, j'ai vu un homme qui prenait un selfie avec un sanglier ! À 50cm ! Ça, c'est bien quand même qu'il a été alimenté avant ! Il a perdu une part de sauvage » (Marie Christine Dalloz, députée du Jura, lors de l'Assemblée générale de la FDC39, avril 2022, Lons le Saunier)

« Le centre Athénas… Certains individus ça a modifié leurs comportements, ils sont moins sauvages, ils sont trop habitués aux hommes » (Renaud, bénévole APN, Ain).

Antoine, agent de l'OFB, apporte un autre exemple, qui permet de montrer que pour de nombreux habitants la distance à l'humain atteste que l'animal a bien des comportements naturels, sauvages :

« À plusieurs reprises, des éleveurs me disaient : 'c'est pas des lynx sauvages'. Pour eux un animal qui est assis en train de regarder les moutons, qui voit l'Homme et ne fuit pas instantanément, pour eux ce n'est pas un comportement normal d'animal sauvage, comme avec un renard, qui va automatiquement chercher à fuir » (Antoine, agent de l'OFB, BFC).

Si l'ensemble des enquêtés se rejoignent pour définir une norme idéale de ce qu'est, ou ce que doit être, un animal sauvage, l'analyse fine des discours me permet de montrer qu'il existe pourtant des divergences entre les différentes catégories d'enquêtés, et au sein de ces catégories.

4.1.2. A chacun son animal sauvage

Le sociologue André Micoud et l'anthropologue Sophie Bobbé, au début des années 2000, évoquaient déjà une opposition des « cultures du sauvage » (Micoud, 1993b : 202) ; entre un sauvage pensé « sur le mode cynégétique comme c'était le cas au XIXe siècle [et un sauvage] appréhendé comme un élément de la biodiversité écologique » (Bobbé, 2000 : 1). Il faut également rappeler que si les conceptions du terme « sauvage » sont reconsidérées en fonction des transformations sociétales, elles le sont aussi en fonction des expériences vécues par les habitants avec les animaux, et de la perception des comportements de ces derniers, qui sont jugés sauvages ou non.

Ainsi, chez les protectionnistes, l'animal sauvage est associé aux termes « nature » et « biodiversité ». Amaury, salarié d'un bureau d'étude environnement dans l'Ain définit

ainsi l'animal sauvage comme le représentant de la « biodiversité » et Raymond, photographe dans le Jura, désigne le sauvage comme ce qui « vit dans un écosystème naturel ». Les protectionnistes définissent l'animal sauvage avant tout comme un animal libre ; la notion de liberté est centrale, et plus prononcée que chez les autres enquêtés. Le mot « libre » est régulièrement le premier mot qui vient à l'esprit des enquêtés protectionnistes lorsqu'il leur est demandé de définir ce qu'est un « animal sauvage » :

> *« C'est un animal libre, qui vit sur un territoire sans avoir de contact avec les Hommes, enfin il en a avec les photographes, les vététistes, les randonneurs, mais c'est un animal libre et sauvage » (David, photographe, Jura)*

> *« Sauvage ? … C'est être libre, qui a besoin de manger sans se faire manger, qui n'est pas dans la recherche perpétuelle de confort » (Léo, photographe, Jura).*

Pour les protectionnistes, cette liberté signifie que l'animal n'est pas dépendant des humains pour se nourrir, évoluer dans son environnement et se reproduire. L'animal sauvage est parfaitement autonome grâce à ses capacités d'adaptation, et les protectionnistes rappellent que ces capacités sont le résultat d'une longue évolution :

> *« Un animal sauvage c'est un animal qui vit sa vie de A à Z, c'est des générations qui font qu'ils n'ont pas besoin de l'Homme pour vivre, contrairement à l'animal domestique qui a besoin de l'Homme pour vivre » (Louis, photographe, Doubs)*

> *« Il y a une notion d'évolution, une espèce se créé pas en un jour, elle a évolué de façon… Avec ses contraintes propres liées au milieu et pas des contraintes liées à l'Homme » (Damien, agent de l'OFB, BFC)*

> *« C'est un animal qui évolue dans son milieu sans intervention humaine. Qui est capable de survivre sans intervention humaine. Si vous relâchez un mouton dans un coin il peut survivre mais la population ne va pas durer très longtemps parce qu'on les a sélectionnés pour ça. C'est une histoire de survie sans intervention humaine » (Valentin, agent de l'OFB, BFC).*

L'accent est mis sur le fait que les animaux sauvages n'ont pas besoin des humains, qui sont exclus du milieu, et l'importante valorisation de l'animal sauvage, et de ses qualités (e.g. autonomie, intelligence à long terme, adaptation), permet de critiquer l'évolution de l'humanité et les modes de vie actuels. Jugés trop éloignés de la nature sauvage, les

humains auraient perdu leur autonomie et ne sauraient plus s'adapter aux environnements naturels, rudes, ils régresseraient :

> *« C'est l'environnement naturel qui va guider ses choix et pas l'inverse. C'est être intelligent, quand tu sais t'adapter à ton environnement. Les humains c'est une intelligence à court terme » (Léo, photographe, Jura).*

> *« Tous les animaux sont sauvages. C'est être capable de se démerder. Nous on est inadaptés au sauvage, à la vie d'avant, on est l'antithèse du sauvage. Sauvage, c'est utilisé de façon négative par les humains, pour moi c'est archi' positif, c'est quelqu'un d'autonome, oui, sauvage c'est égal autonome. L'humain est tout sauf autonome » (Hugo, photographe, Jura).*

On peut rapprocher les propos de mes enquêtés protectionnistes des discours déjà présents chez les partisans américains de la *wilderness*, pour qui les humains auraient perdu leurs capacités de survie dans la nature. Comme l'explique l'historien de l'environnement William Cronon la *wilderness*, ou nature sauvage, apparait aux conservationnistes américains comme le dernier espace où les humains n'ont pas contaminé la Terre ; ils définissent la nature sauvage comme « l'antithèse naturelle et irréfutable d'une civilisation contre nature qui a perdu son âme » (Cronon, 1995 : 80). Le sauvage devient alors une référence pour mesurer les défaillances humaines (Cronon, 1995). Mes enquêtés protectionnistes décrivent ainsi l'animal sauvage comme un exemple que les humains devraient suivre dans leur façon de vivre. Cela a trait au primitivisme, un mouvement qui s'inscrit dans le romantisme et qui promeut un retour de l'humain à la nature, l'humain civilisé étant associé à la dégénérescence (Cronon, 1995), tout comme les animaux domestiques (Lescureux, 2018). On constate également que ces discours s'inscrivent dans la pensée de la dégénérescence chez les humains, qui affirment que ces derniers n'auraient cessé de régresser depuis l'âge d'or (Robbins, Moore, 2012). Inadaptés à la vie sauvage, ils n'auraient fait que détruire les milieux et les espèces. Les géographes Paul Robbins et Sarah A. Moore, qui ont analysé la nature des préoccupations des chercheurs scientifiques dans le domaine de l'écologie, ont ainsi démontré que cette notion de dégénérescence n'est pas une « simple observation objective » des chercheurs ; elle est associée à un sentiment d'urgence, de drame et est marquée par une forte valeur négative et une

dimension morale voire religieuse dans sa référence à un Eden perdu (Robbins, Moore, 2012 : 8).

Si les capacités d'adaptation des animaux sauvages sont valorisées, on constate que tous les protectionnistes ne s'accordent pas sur l'étendue de ces capacités. Pour certains, les animaux sauvages sont cantonnés à des espaces éloignés des humains, et pour d'autres leurs capacités leur permettent d'évoluer dans des milieux anthropisés, sans leur enlever leur qualité d'espèces sauvages. Ainsi, d'après Guy, l'animal sauvage évolue idéalement

> *« dans un endroit où on ne croise pas d'humains pendant plusieurs jours » (Guy, salarié RNNHCJ, Ain).*

Au contraire, pour Angela, zoologue suisse, l'animal sauvage peut tout à fait s'adapter aux milieux anthropisés et y évoluer :

> *« Les animaux sauvages ce sont des animaux qui ont évolué naturellement. Par contre, ils n'ont pas besoin des paysages sauvages, il y a vraiment une perception fausse, on voit que ces animaux sauvages peuvent s'adapter aux paysages modifiés par l'Homme. On a de plus en plus d'influence sur ces animaux sauvages » (Angela, zoologue, Suisse).*

Ces divergences sont révélatrices du fait que certains protectionnistes, en particulier les agents de l'OFB et les chercheurs (écologue, zoologue, biologiste), ont une norme idéale de l'animal sauvage qui se fonde sur la science. Il est important de remarquer que ces enquêtés occupent une position intermédiaire entre les protectionnistes et les utilitaristes ; leurs discours montrent qu'ils ont tendance à être plus gestionnaires que protectionnistes. Leur définition de ce qu'est un animal sauvage est ainsi bien plus spécifique que celle des autres enquêtés protectionnistes, et elle s'appuie sur les recherches scientifiques internationales et l'expérience de terrain. Les discours de ces enquêtés sont plus longs, de nombreux termes techniques sont utilisés et relèvent des domaines de l'écologie et de la biologie : il est question de sélection, d'évolution, de niche écologique. On perçoit de plus en plus qu'une catégorie intermédiaire d'enquêtés gestionnaires (notamment les agents de l'OFB) émerge, remettant en cause les catégories issues de la psychologie environnementale.

Chez les enquêtés utilitaristes, il est également question de distance avec les humains : l'animal sauvage est avant tout celui qui fuit les humains, ce qui fonde sa sauvagerie tient à la distance qu'il respecte avec les humains. L'animal qui ne craint pas les humains est décrit comme moins sauvage ou déviant, il perdrait de sa sauvagerie :

> *« L'animal sauvage c'est opposé à domestique, la dichotomie pour moi est nette… est-ce que les sangliers sont encore sauvages ? Je ne sais pas… Des scientifiques ont dit qu'on fait de la sélection à rebours du loup car on favorise la survie des animaux les moins méfiants, les moins peureux, les plus proches de l'Homme. Tout ce qui est trop familier avec l'Homme, il faudrait les enlever, s'ils sont moins méfiants, l'Homme devient un congénère. Alors que c'est des animaux assez intelligents pour savoir qu'il ne faut pas s'approcher de l'Homme… Le loup ça va faire comme avec les sangliers qui viennent maintenant jusqu'en ville, qui n'ont plus peur de l'Homme…ils ont perdu la crainte de l'Homme. Moi je pense que [cette crainte] c'est naturel » (Auguste, salarié FDC, Doubs).*

On le perçoit, la crainte des humains que doit avoir l'animal est un des fondements de son statut « sauvage », l'absence de crainte est assimilée à une perte de sauvagerie. Ainsi, lors d'une sortie à la billebaude[61] avec Nathan, alors que nous marchions sur un chemin de trail très emprunté, nous avons surpris (et avons été surpris de croiser) une harde de chamois à quelques mètres seulement de nous. Les animaux nous ayant vu, ils n'ont pas montré de signes de crainte évidents, et ont poursuivi leur activité de broutage. Nathan s'est alors exclamé :

> *« Ils sont pas sauvages ceux-là […] Ça c'est des animaux faciles à photographier… C'est comme [un photographe], il ne prend que des photos de lynx qui sortent du centre, c'est des animaux qui sont quand même habitués à l'Homme, tu le sens, moi j'en ai photographié bah c'est facile » (Nathan, photographe et chasseur, Jura).*

Un autre exemple illustrant ce point s'est déroulé lors de la capture de chevreuils, organisée par les FDC du Jura et de l'Ain et déjà évoquée dans le chapitre 3 (p.173).

[61] Il s'agit d'une technique photographique qui consiste, au cours d'une randonnée ou d'une sortie, à prendre des clichés d'animaux lorsque les interactions se présentent. Au contraire de l'affût, lors duquel le photographe immobile et caché attend que les animaux se présentent à lui, la billebaude implique que le photographe, qui se promène aille à la rencontre des animaux.

Après avoir capturés et mis en sabot la chevrette, qui s'était beaucoup débattue, j'ai pu échanger avec Maxime, salarié de la FDC du Jura, sur les techniques qu'il était possible de mettre en place pour limiter l'affolement de l'animal lors des captures. D'après Maxime, aucune technique ne permet de calmer un animal sauvage qui est capturé, car l'instinct de fuite, la crainte des humains sont inhérents à l'animal sauvage :

> *« Tu sais les chevreuils ça reste des animaux sauvages donc quoi que tu fasses, ils se défendront et se débattront pour s'enfuir » (Maxime, salarié FDC, Jura).*

De plus, on constate que pour les utilitaristes, comme pour les protectionnistes, l'animal sauvage est opposé à l'animal domestique, il doit se nourrir seul et être autonome. Le nourrissage des animaux sauvages est décrié par un certain nombre d'utilitaristes :

> *« Un animal sauvage, il se nourrit par ses propres moyens, c'est comme les sangliers qui sont nourris, bon pour les dégâts, mais… Et puis c'est l'instinct de survie et de défense, sans l'être humain » (Karine, chasseuse, Jura)*

> *« C'est en opposition à l'animal domestique… L'Homme n'influe pas sur son alimentation, sa reproduction… Certains disent qu'il faut pas les nourrir car ils seront moins résistants, comme pour les abeilles, les apiculteurs qui les nourrissent, les abeilles seraient moins résistantes après » (Margot, agricultrice, Doubs).*

Ainsi, le vrai animal sauvage, autonome, n'a pas besoin des humains pour se nourrir. Chez les enquêtés chasseurs en particulier, l'animal sauvage est celui qui sait se défendre, des autres animaux, mais également des humains :

> *« C'est un animal qui a gardé tous les moyens de se défendre, qui n'existe plus chez l'animal domestique, ils n'ont plus cette peur » (Patrice, chasseur, élu FDC, Jura)*

> *« Il n'a pas besoin de l'Homme pour survivre, c'est des animaux qui ont encore la capacité, tous leurs sens pour survivre : la reproduction, la prédation… Ils sont en pleine possession de tous leurs sens pour pouvoir survivre dans leur milieu » (Marius, chasseur, Jura)*

> *« Au niveau des comportements, quand tu regardes […] les sangliers sont très malins, un sanglier c'est capable de te faire un contrepied pour aller se coucher… C'est ça un vieux sanglier, il sait défier toutes tes attaques » (Stéphane, chasseur, Ain).*

A l'instar du sociologue André Micoud et de l'anthropologue Valentin Pelosse, plusieurs chercheurs ont montré que l'animal sauvage doit pouvoir se défendre et échapper à son assaillant humain, sous peine de perdre son statut de « vrai sauvage » (Micoud, 1993b : 205). Pelosse ajoute, à propos de la chasse aux sangliers dans le Languedoc, qu'une « règle fondamentale du jeu cynégétique est que l'animal soit déclaré "sauvage" - et par là capable de se défendre contre son poursuivant » (Pelosse, 1993 : 73). Le sanglier, en particulier, est décrit comme « l'incarnation du sauvage » (Léon, salarié FDC, Ain) de par son intelligence, sa brutalité et sa capacité à échapper aux humains.

Ainsi, on constate que les utilitaristes et les protectionnistes ne semblent pas fondamentalement en désaccord lorsqu'il s'agit de définir ce qu'est un animal sauvage : tous évoquent une séparation entre le domestique et le sauvage, entre les humains et la nature. Cependant, l'animal sauvage idéal n'est pas représenté par les mêmes espèces en fonction de la catégorie (utilitariste, protectionniste) de l'enquêté. Incarnées par les espèces gibiers chez les utilitaristes, ce sont les grands prédateurs et les espèces remarquables (e.g. grand tétras) qui représentent le mieux ce que devrait être un animal sauvage pour les protectionnistes. Il ressort que pour ces derniers, c'est à l'humain de se tenir à distance des animaux sauvages pour ne pas les déranger tandis que pour les utilitaristes, ce sont les animaux sauvages qui doivent se tenir à distance des humains pour ne pas les déranger. Il semble que les protectionnistes, dans leur volonté de protéger certaines espèces, minimisent l'agentivité de ces dernières, puisque c'est à l'humain d'agir, tandis que les utilitaristes semblent attendre de l'animal sauvage qu'il se tienne à distance de lui-même, autrement dit qu'il fasse preuve d'agentivité dans la relation. L'anthropologue Charles Stépanoff (2021) a également remarqué que les relations entre le protecteur et l'animal protégé sont asymétriques, « en exerçant sa compassion, l'humain se sépare moralement du monde protégé et s'élève au-dessus de lui » (p.195), tandis que les relations entre le chasseur et l'animal chassé apparaissent symétriques, elles envisagent « l'humain comme un prédateur parmi d'autres [et] s'opposent à une vision de la nature dont l'humain serait exclu » (p. 198). Néanmoins, ces tendances sont nuancées par le fait que chez les utilitaristes, les humains doivent

également se tenir à distance des animaux sauvages en certaines occasions (e.g. refus du nourrissage) pour ne pas modifier leurs comportements et que chez certains protectionnistes cette distance avec l'animal n'est pas jugée nécessaire pour maintenir sa sauvagerie, comme on le verra plus bas. Utilitaristes et protectionnistes cherchent à conserver une distance avec les animaux mais pour des raisons différentes. Ces diverses façons qu'ont les enquêtés de définir ce que devrait être un animal sauvage me permettent d'en apprendre davantage sur les relations qu'ils tissent avec les animaux, la place qu'ils leur accordent, mais également sur les différentes visions du monde qui opposent les enquêtés. Je vais maintenant démontrer que parmi les animaux sauvages, s'il est un groupe qui divise les utilitaristes et les protectionnistes, ce sont bien les prédateurs.

4.2. Les prédateurs : le sauvage recherché, le sauvage subit

4.2.1. Qu'est-ce qu'un prédateur ?

A l'origine, le terme « prédateur », du latin « *praedetio* », ne s'appliquait pas aux animaux mais aux humains, et signifiait piller, voler, durant le Moyen-Âge. Ce n'est que tardivement, au XIXe siècle, que le terme sert à qualifier un « (animal ou plante carnivore) qui se nourrit d'espèces animales ou végétales brutalement détruites au risque de les mettre en danger »[62]. L'historien Éric Baratay, qui retrace l'étymologie du mot, montre que la connotation péjorative attachée au terme n'a pas empêché les scientifiques du XIXe siècle de l'adopter « pour désigner un ordre de mammifères carnivores » (Baratay, 2011 : 352). Bien que le terme ne soit plus si péjoratif actuellement et que les prédateurs ne soient plus représentés comme des « monstres à soumettre » (Baratay, 2011), leur carnivorie divise les habitants. Certains mettent l'accent sur la violence et la cruauté des

[62] « Prédateur, -trice, subst. et adj. », *TLFi*, 2012. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/pr%C3%A9dateur#:~:text=ANIMALE%20ET%20V%C3%89G%C3%89T.,Petit%20pr%C3%A9dateur.

prédateurs tandis que d'autres insistent sur le caractère biologique du terme, pour évincer la connotation péjorative.

L'ensemble des enquêtés s'accordent à définir les prédateurs comme des animaux carnivores, au sommet de la chaîne alimentaire, qui tuent des animaux sauvages mais aussi des animaux domestiques dans le but de se nourrir. On constate également que lorsque les enquêtés définissent ce qu'est un prédateur, ils évoquent principalement les lynx. Si cela peut être dû à un biais lié à l'intitulé des recherches et à l'échantillonnage des enquêtés, cela peut également être lié à la zone d'enquête : les ours n'étant pas présents, et les loups revenant depuis peu, les lynx apparaissent comme l'exemple local du prédateur. Si les renards et les mustélidés (e.g. fouine, hermine) sont également évoqués lorsqu'il est question de prédateur, ils apparaissent dans les discours des enquêtés comme de « petits prédateurs » (José, chasseur, Jura ; Renaud, bénévole APN, Ain ; Mathilde, enseignante, Jura), de par leur taille et de par l'ampleur de leurs prédations. Or, on constate que les habitants associent plus régulièrement les grands prédateurs à la définition du terme « prédateur », c'est pourquoi j'évoquerai ici principalement les grands prédateurs (que sont les lynx et les loups).

D'après les habitants, le prédateur est avant tout un animal qui occupe une place importante dans la chaine alimentaire et qui tue d'autres animaux pour assurer sa survie :

> *« Le lynx il va trouver son équilibre, si le gibier est abondant, qu'il fasse ses prédations ça fait partie de la chaine alimentaire, après tout ça fait partie de la vie […] Un prédateur, il chasse une proie pour la consommer, ça fait partie de la chaine alimentaire » (Charles, élu conseil départemental, Jura)*

> *« C'est un animal qui va s'attaquer à la plupart des autres animaux présents sur le territoire qu'il occupe, des animaux sauvages et domestiques… Il est en haut de la chaîne ou presque… Il va pas tuer tout ce qui bouge, mais c'est raisonné en fonction de ses besoins alimentaires, ou familiaux s'il a des petits à nourrir. S'il a besoin de proies » (Noel, guide de moyenne montagne, Jura)*

> *« Il y a tous les niveaux de prédation… Un insecte va manger la fourmi, lui-même mangé par les oiseaux, eux-mêmes mangés par les rapaces, etc… C'est prélever pour manger, c'est pas*

des assassins, c'est l'instinct de survie […] Le bon chasseur [elle sourit] prédate une partie des animaux pour maintenir l'équilibre » (Noémie, randonneuse, Jura).

On perçoit également à travers ces trois extraits que pour certains habitants, les prédateurs sont associés à une notion d'équilibre des milieux, la prédation est décrite comme raisonnée et est associée à l'instinct de survie ; les prédateurs tuent pour leurs besoins. Cet équilibre va de pair avec l'idée que les prédateurs font partie intégrante de la biodiversité :

« Le lynx c'est un habitant des Molunes, mon fils le voit souvent […] Il faut de tout, ça fait partie de la biodiversité » (Côme, retraité, Jura)

« Le lynx ne me gêne pas du tout, c'est un plus pour l'harmonie, la nature fait bien les choses. Le lynx s'attaque aux plus faibles, pas au plus fort parce que c'est plus dur, ça permet d'éliminer les éléments faibles » (Bernard, retraité, Jura).

Pour Bernard, les prédations des lynx ont un impact positif sur les populations d'animaux sauvages. En revanche, pour d'autres habitants, qui ont vécu des prédations, le prédateur suscite une appréciation négative :

« J'aime pas cette bestiole […] Ma sœur avait des moutons, on en a retrouvé un avec le gigot en moins […] J'ai déjà retrouvé un chevreuil sans les boyaux et sans le gigot, bah c'était le lynx […] Mon oncle était agriculteur, il s'est fait manger un veau ! […] J'aime pas cette bestiole pourtant je suis des newsletters d'Association de protection des animaux » (Ariette, retraitée, Jura).

Si Ariette a une mauvaise image des lynx, et des prédateurs de manière générale, suite aux prédations dont elle et sa famille ont fait l'expérience, nombre d'habitants ont une appréciation positive des prédateurs.

Cette appréciation positive est encore plus prononcée chez les protectionnistes, pour qui les prédateurs sont définis comme des indicateurs de l'équilibre et de la bonne santé des écosystèmes, notamment du fait de leur place au sommet de la chaîne alimentaire :

« On a des forêts qui sont en bonne santé car les populations de lynx se stabilisent […] C'est le haut de la chaine alimentaire, c'est un indicateur du bon équilibre de la chaine alimentaire

[…] Peut-être que si le lynx s'attaque aux moutons c'est que la biodiversité n'est pas en bonne santé, qu'il n'y a pas de gibier donc il se reporte sur d'autres proies » (Mathéo, salarié APN, Ain)

« C'est le sommet de la chaine alimentaire, il est nécessaire, s'il est absent, il y a un déséquilibre… Sa présence est normale » (Amaury, salarié bureau d'étude environnement, Ain)

« Pour manger, pour survivre, il participe à l'équilibre, les proies sont plus abondantes que le prédateur. Leur rôle est de palier à la surpopulation de proies, ils dépendent des proies, sinon ils n'existent pas […] C'est l'équilibre des espèces. La prédation est indispensable, ça fait partie du système » (Raymond, photographe, Jura).

La relation proie prédateur est mise en avant comme une relation positive, puisque les prédateurs jouent un rôle de régulateur naturel des populations de proies :

« Avoir des loups, des lynx ici c'est un marqueur fort… Les chasseurs ont une approche dogmatique sur la question, ils se disent les premiers régulateurs mais on a des régulateurs naturels, pourquoi ce serait pas eux les premiers régulateurs ? […] Les prédateurs, ils prédatent pour leurs besoins alimentaires […] La prédation c'est purement alimentaire. Y'a que nous qui sommes déréglés par rapport à ça » (Fabrice, maire, Jura).

Outre, le rôle positif de régulateur naturel, on constate dans le discours de Fabrice un jugement moral, qui est récurrent dans les discours des protectionnistes : le prédateur sauvage, contrairement aux humains, ne tue que par besoin, pour sa survie.

« C'est un animal qui chasse, tue les animaux qu'il mange. Il a l'obligation de tuer pour manger, et j'insiste sur obligation » (Hugo, photographe, Jura)

« C'est un animal qui doit se nourrir tous les jours, le lynx ou le loup c'est pas un chasseur qui vide le congélateur en septembre pour la nouvelle saison » (Amaury, salarié bureau étude environnement, Ain)

« Chaque animal est prédateur de quelque chose, mais c'est sa survie, il n'a pas le choix » (Lina, bénévole APN, Ain).

De plus, les protectionnistes soulignent que certains prédateurs, à l'instar des lynx, tuent les animaux les plus faibles, effectuant par là une saine régulation des populations :

« Le prédateur […] C'est celui qui chasse, capture et se nourrit de sa proie, qui tue qui passe à l'acte […] Il s'attaque déjà aux éléments les plus faibles d'un groupe, c'est bien pour la descendance » (Yvon, photographe, Jura).

Enfin, comme je l'avais montré dans le chapitre précédent, les prédateurs sont décrits comme des marqueurs forts des lieux qu'ils habitent et auxquels ils donnent une aura spéciale. Dans le massif jurassien, cette qualité de marqueur semble être la conséquence de l'agentivité des lynx et des loups. Difficiles à observer, les prédateurs sont d'autant plus attrayants que leur taille imposante (par rapport aux autres prédateurs présents dans le massif) les rend plus remarquables. Cependant, ce marquage s'opère surtout par la récurrence des images et des discours conservationnistes dans les médias locaux et nationaux (e.g. presse locale, brochures FERUS/JNE/Centre Athénas, brochures touristiques) qui font des lynx et des loups des marqueurs du territoire, et de la biodiversité de manière plus générale. La rencontre est présentée dans ces discours comme une chance exceptionnelle, qui se mérite. Ainsi, la rencontre avec l'un de ces prédateurs est marquante à la fois du fait de l'agentivité de l'animal, et du fait qu'elle soit socialement valorisée par les acteurs de la conservation. Cette valorisation des prédateurs sert et permet la conservation de certains milieux. Les protectionnistes insistent sur la responsabilité qui est la leur de protéger ces prédateurs :

« C'est une des espèces nobles de la forêt jurassienne typique… Il y a une notion de fierté d'avoir cette espèce dans nos forêts […] C'est une espèce parapluie[63] au sens juridique, s'il est présent, on protège tout le reste […] On a une responsabilité vis-à-vis de l'espèce, si elle disparait et qu'on n'a rien fait, ce sera un peu de notre faute » (Mathéo, salarié APN, Ain).

Comme pour la définition de l'animal sauvage idéal, on constate de légères divergences au sein des protectionnistes. Les agents de l'OFB et les chercheurs donnent une définition plus spécifique que les autres enquêtés et font appel à des termes

[63] Cette notion, issue de la biologie de la conservation, avance que la protection d'une espèce dont les « besoins écologiques recouvrent ceux de nombreuses autres espèces qui partagent son habitat » permet par conséquent la protection de toutes les espèces présentes dans cet habitat (OFB, 2019. URL : https://www.ofb.gouv.fr/le-plan-national-dactions-en-faveur-du-grand-hamster)

biologiques, il est question de mortalité additive, de mortalité compensatoire[64], de relation trophique ou encore de dépendance démographique. Le prédateur est avant tout décrit comme l'animal qui se situe au sommet de la chaine alimentaire :

> *« C'est le dernier étage de la pyramide trophique, je suis biologiste, c'est le moins nombreux dans l'édifice mais qui mange l'herbivore, et qui du coup participe » (Damien, agent de l'OFB, BFC)*

> *« C'est un animal qui se nourrit de proies et qui se trouve à la fin de la chaine alimentaire […] C'est des animaux qui ont besoin de vastes espaces et qui ont besoin de beaucoup de nourriture […] Ils peuvent avoir un effet sur les comportements des proies » (Hans, biologiste, Suisse)*

> *« Dans la chaîne alimentaire, c'est l'animal qui est au-dessus des autres et qui ponctionne ceux qui sont en-dessous » (Samuel, agent de l'OFB, Jura).*

Dans ces définitions, la proie occupe une place importante, il est rappelé que le prédateur n'existe pas sans sa proie. La relation proie-prédateur est centrale dans les discours mais également dans les recherches de ces enquêtés :

> *« J'ai une vision très biologico centrée, le terme prédation en biologie revêt différentes définitions […] C'est ce qui définit les relations trophiques. La prédation c'est des sujets intéressants, mais dans les relations prédateurs proies, on travaille plus sur la proie que sur le prédateur, ce qui nous intéresse c'est l'effet du prédateur sur la proie et la survie de la proie » (Antoine, agent de l'OFB, BFC)*

> *« Le prédateur, c'est un organisme qui va aller exploiter une ressource, en général animale, mais c'est un organisme qui développe une relation et des tactiques d'exploitation d'une ressource. Les grands prédateurs, il y a une coévolution avec les proies, on cherche à voir comment la proie s'adapte et comment le prédateur s'adapte, avec des systèmes de prédation à l'affut, à la course, qui vont changer. Le prédateur c'est un animal qui va avoir évolué*

[64] « La mortalité compensatoire est un risque additionnel de mortalité diminuant l'incidence d'autres formes de mortalité de telle sorte que la mortalité totale observée dans la population demeure au même niveau, voire même diminue. À l'opposé, la mortalité additive est quant à elle un risque additionnel de mortalité n'affectant pas les autres causes de mortalités et résultant en une augmentation de la mortalité totale » (Beauchesne et al., 2014 : 14).

pour exploiter une ressource de la façon la plus efficace possible et une ressource qui évolue elle-même, donc cela implique des stratégies » (Valentin, agent de l'OFB, BFC).

Au sommet de la chaîne alimentaire, le prédateur est synonyme d'un bon état des milieux et de la biodiversité. Cette place primordiale des prédateurs dans les écosystèmes est nuancée par certains de ces enquêtés protectionnistes, notamment à propos des lynx. D'après Valentin, si les lynx sont des prédateurs emblématiques, ils ne sont pas essentiels à la survie de l'écosystème :

« Pour moi le lynx, c'est une espèce phare, emblématique qui peut servir à la conservation, mais pas une espèce clé de voute, si on le retire, l'écosystème ne va pas se casser la figure » (Valentin, agent de l'OFB, BFC).

Enfin, un point majeur dans les discours des agents de l'OFB et des chercheurs est que le terme prédateur évoque des conflits. Tous s'accordent à dire que les prédateurs sont sources de conflits, ces conflits compliquant grandement leur travail :

« La gestion des grands prédateurs, c'est un dossier de conflits entre humains et nature, dès qu'il y a des grands prédateurs et des zones cultivées par les Hommes » (Valentin, agent de l'OFB, BFC)

« Cela m'évoque des difficultés méthodologiques […] Sur le régime alimentaire, il y a souvent des débats sans fin avec des positions extrêmes » (Antoine, agent de l'OFB, BFC)

« En France, il faut pas parler de relations prédateur-proie, ça peut créer des conflits […] Les tensions sur le dossier lynx à mon niveau, c'est des tensions politiques dans le sens où on est sur du conflit entre acteurs […] Au niveau professionnel, les lynx c'est une évaluation précise, je dois être la plus neutre possible et la plus objective car c'est une espèce à enjeux de conservation […] On doit être très rigoureux car c'est une espèce sous la rampe des projecteurs, chaque rapport doit être parfait. C'est un niveau d'exigence et de rigueur exacerbé car c'est une espèce sous les feux des projecteurs, on est scruté par les protagonistes et par l'Etat » (Olivia, agent de l'OFB, BFC).

Si les prédateurs, de par leur nature, suscitent une appréciation positive chez les protectionnistes, les conflits que leurs comportements carnivores suscitent sont une source de difficultés et de stress qui n'est pas négligeable, et qui est mise en avant par ces enquêtés.

Chez les utilitaristes, en particulier les chasseurs, le prédateur revêt une toute autre signification, et son appréciation est particulièrement négative. Si, comme pour les autres enquêtés, le prédateur est celui qui se situe au sommet de la chaine alimentaire et se nourrit d'autres animaux, pour les utilitaristes, ces comportements prédateurs sont conçus comme néfastes pour l'humain. Le prédateur n'est pas un indicateur de la bonne santé des écosystèmes, bien au contraire, il serait facteur de déséquilibre :

> *« Le lynx a le droit d'être présent mais va falloir s'occuper de sa régulation car tous les ans on fait des observations de mères avec des jeunes, s'ils survivent tous… avant les chamois on en avait pas mal, aujourd'hui on n'en a plus et je trouve régulièrement des carcasses de chevreuil » (Didier, chasseur, Jura).*

L'impact négatif des prédateurs est d'autant plus important que les utilitaristes estiment que ces derniers sont trop nombreux, ce que prouve l'augmentation du nombre de collisions sur les routes, d'après eux :

> *« Les densités de lynx augmentent régulièrement… Sur le terrain on le voit, avec les pièges photographiques et la densité d'accidents sur les routes, plus il y a de collisions plus la population est importante » (George, élu FDC, Jura).*

Plus encore, c'est la diminution des populations de proies qui serait la preuve du trop grand nombre de prédateurs présents dans le massif d'après les utilitaristes. Les lynx sont considérés comme les responsables de la baisse du nombre de chevreuils, de chamois et de lièvres, que les enquêtés ont observé lors de leurs sorties sur le terrain. Quant aux loups, encore peu présents dans le massif lors de l'enquête, les utilitaristes s'inquiètent de leur impact sur les populations de cerfs et sur les cheptels bovins :

> *« En grande partie, les chasseurs n'acceptent pas la présence du lynx, c'est dû à la prédation… si le lynx attaquait les sangliers, là ça ferait encore plus de bruit » (Didier, chasseur, Jura)*

> *« J'ai retrouvé deux carcasses en une semaine et je connais des gars qui retrouvent souvent des carcasses… Les lynx ça fait beaucoup baisser les chevreuils, c'est pour ça qu'on n'en a plus… C'est pareil pour les chamois […] Y'a pas beaucoup d'attaques sur les moutons, à*

part à Mirebel là… Mais ça fait quand même du mal aux populations de chevreuils » (Eliott, chasseur, Jura)

« On a la présence du loup, on l'a constatée, on le sait, il y a eu plusieurs prédations du loup dans le Doubs […] Ça inquiète les chasseurs, car ils ne s'attaquent pas seulement aux cerfs mais aussi aux chevreuils et aux chamois. C'est une prédation qui ne va pas être négligeable » (George, élu FDC, Jura)

« Le lynx, je vais vous dire, ça mange un chevreuil par semaine ! Y'a plus de chevreuils […] Je suis pas contre les lynx mais y'en faut pas trop… En plus on a les loups maintenant… J'ai des photos, ils ont mangé un cerf là ! Mon mari suit tout ça » (épouse d'un président d'ACCA rencontrée sur un marché local, Jura).

Les prédateurs carnassiers sont ainsi perçus comme étant trop nombreux dans le massif jurassien. S'ils sont minoritaires, certains utilitaristes nuancent l'impact des prédateurs sur les populations de proies et sur les cheptels domestiques. Ces enquêtés n'évoquent pas de surpopulation :

« Par contre, je ne pense pas qu'il puisse y avoir de pullulation ou de surpopulation, vu la taille des territoires des lynx ça me semble impossible […] Je ne pense pas que les lynx deviennent trop nombreux vu les territoires je pense pas que ça soit possible » (Léon, salarié FDC, Ain)

« Le lynx me gêne pas, oui il contribue à la diminution des populations de chevreuils mais c'est pas que le lynx, y'a aussi la sècheresse, et en 2004 les chevreuils ont été bien malades » (Thierry, chasseur, Doubs)

« On a quelques moutonniers, mais ceux qui rentrent les animaux toutes les nuits, c'est pas problématique pour eux… Les gens en parlent, il est là, il passe, mais ce n'est pas une grosse inquiétude… Ils savent qu'il est là […] Les lynx c'est la discrétion, on sait qu'il y en a plein mais on les voit jamais » (Sophie, agricultrice, éleveuse bovins, Jura).

Certains, plus rares encore, voient en certains prédateurs des auxiliaires :

« L'ennemi de nos prairies naturelles c'est le campagnol, au printemps, il y a une pullulation, qui laisse les champs noirs ! En 1997, j'ai dit ça suffit les traitements, ça ne me convient pas, on m'a toujours dit faut traiter, alors quand j'ai rencontré des gens qui ne traitaient pas, j'en revenais pas ! Il y a des protections naturelles : les chats, les renards […] Ça je ne supporte

pas s'il y a des prédateurs naturels qu'on nous dise d'utiliser des traitements » (Sébastien, agriculteur, Doubs).

Cependant, pour nombre d'utilitaristes et en particulier les chasseurs, le nombre de prédateurs ne cesse de croitre, et ces derniers affectent considérablement les populations de gibiers. Cette situation, perçue comme inquiétante, justifierait l'autorisation d'une régulation pour certaines espèces prédatrices ou certains individus.

« Ah moi je suis pour le lynx, j'aimerais qu'il y ait tous les prédateurs, comme dans les pays du Nord, mais j'aimerais qu'on puisse réguler pour les prédateurs qui posent problème, des animaux qui se spécialisent sur des proies ou des animaux domestiques… Y'a trop de lynx dans le Jura » (Patrice, élu FDC, Jura).

D'autant, que certains le rappellent, la régulation, voire l'extermination, fut autrefois autorisée :

« Le prédateur [lynx, loup], c'est une espèce qui peut gêner… Il faut de tout dans une nature mais certains prédateurs ne devraient pas prendre trop de place. Le tir de certains prédateurs pour réguler, c'est bien, pour éviter que ça ait trop d'ampleur et de dégâts financiers ! […] Ça me gêne, ça m'embête, on n'a pas besoin de ça, on a assez de prédateurs. Nos ancêtres ont tout fait pour s'en débarrasser… Je ne suis pas d'accord… Il y en a eu un loup à la sortie de Lons, pour moi c'est trop proche des maisons » (Karine, chasseuse, Jura).

On le perçoit dans les discours des enquêtés, le prédateur est perçu comme une entité incontrôlable, en partie du fait de sa stricte protection, qui vient remettre en cause « le contrôle des populations rurales sur leur environnement » (Lescureux et Linnell, 2010 : 203). On retrouve ce « registre de l'animal incontrôlé » dans les propos des chasseurs vosgiens, à travers le travail du sociologue Guillaume Christen (2016 : 27), qui montre que le lynx est identifié par ces acteurs comme un « élément perturbateur sur lequel le chasseur n'a pas prise » (Christen et al., 2016 : 26). Le félin vient perturber la gestion des populations de gibier, jusqu'alors effectuée par les chasseurs, et est décrit comme un mauvais gestionnaire :

« Nous on fait une gestion, le lynx il fait pas de gestion […] Je suis pas anti lynx mais il n'y a aucune gestion, c'est un problème » (Paulo, chasseur, Jura).

Les prédateurs sont donc synonymes d'inquiétude pour les utilitaristes, puisqu'ils menacent la proie (gibier, animal domestique), ce qui entraine la menace sur l'activité (chasse, élevage). Le discours d'un chasseur du Haut-Jura lors de l'Assemblée générale de la FDC39 en avril 2022 est particulièrement illustratif :

> *« Je m'adresse aux élus pour savoir ce qu'est la biodiversité, je suis un rural, les anciens ont fait un cheptel exceptionnel de chevreuils ! On tirait pas les femelles […] Et un beau jour, au nom de la biodiversité, on nous a lâché les lynx qui venaient de Suisse, mais faut rien dire c'est la biodiversité. Je suis triste car ce travail est réduit à néant. Dans le Risoux, le Massacre, vous n'avez plus la chance d'entendre des chiens chasser le chevreuil, il n'y a plus de chevreuils, merci la biodiversité ! Et maintenant le loup arrive ! On a fait comme avec les lynx, on nous les a déposés. On commençait à avoir un beau cheptel cervidé, on va plus en avoir, mais le loup c'est de la biodiversité, c'est protégé donc faut surtout pas le réguler ! Si le loup fait le même mal sur les cervidés que le lynx sur les chevreuils, je ne sais pas s'il y aura encore beaucoup de chasseurs dans le Haut Jura. Je dis pas qu'il faut éradiquer, tout animal a sa place mais dans le Jura et toute la France, bientôt il n'y aura plus que des loups, donc merci les élus, regardez sur le terrain ce qui se passe réellement. Essayez de faire en sorte que la chasse puisse encore exister » (un chasseur du Haut-Jura, lors de l'Assemblée générale de la FDC39, avril 2022, Jura).*

Le lynx est identifié à une « biodiversité fardeau » (Christen et al., 2015), qui est subie par les chasseurs et les éleveurs, contraints de changer leurs pratiques. De plus, cette inquiétude est accentuée par la perception d'une plus grande proximité des prédateurs avec les humains. Ceux-ci se rapprocheraient des habitations et infrastructures humaines, selon les utilitaristes. Pour certains cette proximité suscite la peur :

> *« Quand on a eu l'attaque de loup, j'avais un peu peur avec les gamins… Quand j'étais dans les champs et que j'entendais un bruit j'avais peur… Bah oui avec les deux gamins c'est pas comme quand t'es tout seul, j'aurai pas pu courir… Et puis après l'attaque, il avait mangé 8 kg de viande, on savait qu'il faisait sa sieste quelque part… Le loup ça reste un chien » (Margot, agricultrice, Doubs)*

> *« Un lynx par ci, un lynx par là, ça gêne pas, mais aujourd'hui ils sont au ras des maisons, on en voit avec des petits… J'avais la peur, peur pour mon chien… Et aux lièvres, on levait systématiquement des lynx… Oui j'ai la crainte de l'espèce, pour mon chien et on en voit de plus en plus… On a encore vu une mère avec ses deux petits à la sortie du village. Et c'est*

pas un gros chat, c'est énorme, c'est un petit chevreuil ! Maintenant on en a trop, c'est protégé, c'est protégé […] J'ai la crainte, d'aller seule dans les bois, pour mes chiens » (Karine, chasseuse, Jura).

Ainsi, les définitions et l'appréciation des prédateurs divergent grandement en fonction des enquêtés. Synonyme de l'équilibre des écosystèmes chez les protectionnistes, et définis avant tout en termes biologiques par certains d'entre eux (agents de l'OFB, chercheurs), l'appréciation du prédateur est particulièrement positive ; l'accent est mis sur son rôle de régulateur naturel, dont les prédations répondent à des besoins vitaux. On constate également chez les protectionnistes une euphémisation du caractère carnivore et carnassier du prédateur : ils évoquent plus volontiers la chaine alimentaire que la mort ou le sang. Au contraire, pour les utilitaristes, le prédateur est vecteur de déséquilibres, il est défini par les effets négatifs de ses prédations sur les populations de gibier, les animaux domestiques et de ce fait des conséquences sur les activités de chasse et d'élevage. Elément incontrôlable, trop proche des humains, les utilitaristes souhaiteraient que sa régulation soit possible.

4.2.2. Le lynx : face au loup, un prédateur devenu presque idéal

On vient de voir que la signification associée au prédateur est très différente selon que l'enquêté soit utilitariste ou protectionniste. Cependant, il est un point sur lequel les enquêtés se rejoignent : le lynx est un prédateur avec qui la coexistence est bien plus aisée qu'avec le loup. Depuis l'arrivée du canidé dans le massif jurassien, on va le voir, le félin en deviendrait presque un prédateur idéal.

De fait, l'analyse des discours montre que les lynx sont presque systématiquement comparés aux loups par les enquêtés :

« Des fois, je me demande pourquoi un lynx a tué 5-6 moutons, c'est peut-être l'adrénaline quand il est entouré de moutons, comme le loup » (Didier, chasseur, Jura)

« Le lynx c'est un animal sauvage rare, emblématique, que beaucoup de monde souhaiterait voir, c'est un grand prédateur du Jura, le loup arrive mais c'est pas la même perception… Peu de gens veulent voir le loup » (Emeric, agent de l'ONF, Jura)

« Pour moi les lynx et les loups, on a souvent tendance à les comparer, dans nos suivis on a des méthodologies de suivi communes, avec les dommages/prédation, qui sont aussi des indices de présence. C'est le contraste entre le loup et le lynx, les indices sont très différents, on peut bien les distinguer » (Damien, agent de l'OFB, BFC).

Cette comparaison entre les deux prédateurs est particulièrement présente dans les discours des agents de l'OFB, qui mobilisent fréquemment les mêmes méthodes pour recueillir des données sur les deux espèces (suivi par piège photographique, relevé d'indices de présence, constats d'attaque), notamment au travers du Réseau Loup-Lynx (qui associe de fait les deux espèces). Cette comparaison n'est pas récente puisque le lynx est associé au loup dès le Moyen-Âge, comme le montre le bestiaire de Brunetto Latini, datant du XIIIe siècle (*Livre du Trésor*) et cité ici par l'historienne Elisabeth Halna-Klein : « il existe une autre espèce de loups que l'on appelle cerviers, ou lynx, qui sont pommelés de taches noires tout comme le léopard : mais pour le reste, ils sont semblables au loup » (Halna-Klein, 1995 : 122). En 1733, dans ses *Mémoire de l'Académie royale des sciences* (tome III), M. Perrault (médecin de l'Académie royale des sciences) après une description anatomique précise du Lynx boréal (*Lynx lynx*), évoque le fait que

> « la plupart des auteurs modernes ont pris le Loup-cervier pour le Thos des Anciens, mais le Loup-cervier est un animal fort & courageux, au lieu qu'Homère parle du Thos comme d'un animal faible & timide » (Perrault, 1733 : 130).

Au sujet du terme « loup-cervier », l'historien Jean-Marc Moriceau a démontré, dans son ouvrage *Histoire du méchant loup. 3 000 attaques sur l'homme en France XVe-XXe siècle*, que les mentions de loup-cervier concernant des prédations désignaient des loups et non des lynx (Moriceau, 2007). En outre, le zoologiste Paul Schauenberg (muséum d'Histoire naturelle de Genève) a montré qu'en « France, en Italie et en Suisse, [le lynx] est resté pratiquement ignoré des populations qui ont vécu à son contact : il n'a laissé aucune trace dans le folklore des régions montagnardes » (Schauenberg, 1969 : 257), et « l'iconographie relative au lynx […] est très pauvre » (Schauenberg, 1969 : 275). A titre d'exemple, une recherche iconographique avec le mot clé « lynx » sur la base de données de la BNF (Bibliothèque Nationale de France), *Gallica*, donne 57 résultats, tandis que j'obtiens 846 résultats pour une recherche avec le mot clé « loup ». Comme le souligne

également la sociologue Véronique Campion-Vincent, « dans l'ouvrage de référence sur le sujet, la *Faune populaire de la France* d'Eugène Rolland (1967 [1877]), il y a 165 pages consacrées au loup, mais 4 seulement concernent le lynx » (Campion-Vincent, 1996 : 10). Cette faible présence du félin dans la culture européenne est également mise en avant par les anthropologues Margarida Lopes-Fernandes et Nicolas Lescureux :

> « Dans l'ensemble, la compilation d'exemples de lynx à travers le temps montre une présence discrète du lynx dans différents domaines culturels, de la mythologie grecque à la médecine et à l'ornementation du Moyen-Orient » (Lopes-Fernandes et Frazão-Moreira, 2016 : 35).
>
> « Un proverbe traitant du lynx [a été recensé], contre des centaines traitant des loups et des ours […] chassant et se déplaçant la nuit, entrainant ses victimes à couvert, passant des jours sur un terrain accidenté, vocalisant rarement, le lynx est rarement vu, même dans les zones où il est abondant. Ce comportement implique qu'il y a peu de possibilités de rencontres entre le lynx et les personnes, donc peu d'occasions d'accumuler des connaissances locales ou fondées sur l'expérience » (Lescureux et al., 2011 : 604).

Le lynx reste encore aujourd'hui un animal largement méconnu en Europe, avec qui les populations locales ont peu d'interactions (Lescureux et al., 2011).

Cette méconnaissance du félin est régulièrement mise en avant par les enquêtés qui expliquent avoir peu d'interactions avec les lynx :

> *« Le Jura, c'est beaucoup de hameaux, y'a sans arrêt des petits villages, le lynx est finalement très proche de l'Homme, les gens du coin savent qu'il est là mais n'empêche que le voir c'est pas si fréquent donc ça reste un peu mythique » (Damien, agent de l'OFB, BFC)*
>
> *« Les gens connaissent sa présence mais c'est toujours confus : qu'est-ce qu'il mange ? Sa reproduction ? Son mode de vie ? On sait pas » (Adam, directeur office de tourisme, Jura)*
>
> *« Le lynx je connais pas trop, car c'est plus récent et on a du mal à appréhender son rôle » (Charles, élu conseil départemental, Jura).*

Le peu d'interactions avec l'animal, associé à une méconnaissance de son écologie et son retour récent (une quarantaine d'années), font que les lynx apparaissent comme une espèce nouvelle pour nombre d'enquêtés. Au contraire les loups sont considérés comme une espèce ancienne et les enquêtés expliquent connaitre l'animal, bien que les

interactions avec le canidé soient aussi rares qu'avec le félin depuis son retour dans le massif :

> *« Le lynx est mal connu sur ses mœurs, et il y a l'impact du loup qui fait que certains chasseurs… On entend dire des énormités […] Le loup c'est l'inverse, on est dans une société catholique, donc l'image du loup c'est une approche culturelle : c'est le bien et le mal et le loup c'est le mal » (Arthur, salarié ARB, Jura)*

> *« Le loup est intégré dans la vie de l'Homme, il est très lié à l'Histoire de l'Homme […] Le loup a donné vie au chien, qui est le meilleur ami de l'Homme […] C'est différent avec le lynx, les chasseurs se demandent ce qu'il fait là ? Mais il a été là […] Il n'y a pas un pays qui n'a pas d'histoires de loup, le lynx c'est différent, on n'a pas d'histoires des anciens » (Marcel, élu FDC, Jura)*

> *« Le lynx on le voit jamais, dans l'imaginaire il est moins perçu comme un danger que le loup ou l'ours… C'est celui qu'on voit le moins, qui nous parait le moins dangereux… Le loup est dangereux dans l'imaginaire » (Jean, retraité, Jura).*

Deux choses sont intéressantes dans les propos de ces enquêtés. D'une part, il apparait que le loup sert de référence pour les habitants, qui expliquent disposer d'un fond historique (e.g. les récits des anciens à propos de rencontres avec des loups, les légendes), tandis que ce n'est pas le cas avec les félins, les enquêtés expliquant ne pas disposer d'histoires ou de légendes relatives aux lynx. D'autre part, on constate dans les propos d'Arthur (salarié ARB, Jura), qui reflètent le discours de nombre de protectionnistes, que le rejet du loup par les habitants est associé à la symbolique chrétienne : ce rejet serait dû au fait que l'église catholique est associée le loup au diable selon les protectionnistes. Or, il est important de rappeler que la mythologie doit être distinguée des interactions avec les animaux, les habitants ne confondent pas l'image et l'animal, et que la prégnance actuelle de l'église est faible (Lescureux, 2002). Cependant, les loups étant revenus en France depuis les années 1990, le monde rural a connaissance des dégâts occasionnés par les loups sur l'élevage, de leur propension à tuer plus qu'ils ne consomment et de leur dangerosité potentielle. Dans le massif jurassien, il apparait que c'est cette image, véhiculée notamment par les médias locaux et les journaux spécialisés, qui est prégnante, en particulier pour les utilitaristes.

Bien que l'image du félin se construise en comparaison de celle du canidé, elle s'en différencie largement, et ce, en faveur des lynx. Les comportements prédateurs des deux animaux sont le premier sujet de comparaison, celui qui suscite le plus de discours chez les habitants. Les lynx sont décrits comme des prédateurs plus raisonnés que les loups, leurs prédations sur les espèces gibier et domestiques sont moins importantes et entrainent moins de dommages :

> *« Il y a quand même eu quelques études de l'ONCFS sur prédation lynx dans les années 1990, mais les gros enjeux sont par rapport aux loups. Il y a moins de dégâts avec le lynx qu'avec le loup donc ce ne sont pas les mêmes enjeux économiques » (Éric, chercheur, Jura)*

> *« Le loup fait plus de dégâts que le lynx, c'est comme les chiens errants, il va tuer six moutons alors que le lynx n'en tuera qu'un ou deux » (Charles, élu conseil départemental, Jura)*

> *« Au niveau technique, le loup fait beaucoup de dégâts, et il fait plus de dégâts qui se voient et sont choquants visuellement : les animaux sont démembrés, y'a du sang, plusieurs proies. Le lynx, c'est un travail de l'ombre : il chasse à l'affût, il y a une victime, il consomme peu et c'est pas un tableau très saignant donc l'impact psychologique… On n'est pas dans le même registre pour l'agent et pour l'éleveur. Ça se sent sur les deux espèces, niveau dégâts ce ne sont pas les mêmes, la répartition géographique du lynx est moindre, et sa capacité de déplacement aussi donc le lynx est moins impressionnant, plus prévisible, moins prégnant » (Damien, agent de l'OFB, BFC).*

Plus raisonné que le loup, tuant moins de proies, le lynx est également dépeint comme un prédateur moins sanglant que le loup. Chasseur à l'affût, le félin réalise des approches discrètes et tue ses proies par étouffement, puis les recouvre de feuilles pour les cacher. Généralement, et s'il n'est pas dérangé, il consomme la quasi entièreté de sa proie. Ce mode de prédation, qui entraine peu d'effusions de sang, est décrit comme propre et économique par les enquêtés :

> *« Le lynx consomme plus à froid, si on l'embête pas sur sa proie, il y revient et il en consomme une grande partie. Alors que les loups dans les troupeaux de moutons, ils en tuent deux mais ils effraient tous les autres, les brebis avortent après… Le loup c'est plus dans la destruction… Comme un chien, il va courir partout » (Patrice, élu FDC, Jura)*

« Les lynx c'est pas le même impact sur les troupeaux ! […] Mon copain, quand il a vu une brebis prédatée par le lynx, il a cru que c'était un boucher qui était venu lui tuer tellement c'était propre » (Margot, agricultrice, Doubs).

Au contraire, les prédations du loup sont décrites comme sanglantes, violentes et visibles. La poursuite et la traque de la proie, sa mise à mort par morsure et sa consommation sur place rendent plus visibles la prédation, et le combat entre le prédateur et sa proie. En outre, le loup serait plus susceptible de pratiquer le *surplus killing*[65], également nommé syndrome du poulailler :

« Le lynx c'est un joyau, il a peu d'impacts sur les troupeaux […] Le loup ne tue pas pour le plaisir… Mais les canidés ils ont un mode prédation et un mode consommation, le mode prédation s'active dès qu'il voit du mouvement ou un truc bouger, ça met le mode en route, c'est le surplus killing… Les troupeaux c'est des croquettes sur pied, c'est le rapport dépense énergie et gain, les troupeaux c'est facile » (Xavier, salarié PNRHJ, Jura).

Enfin, certains enquêtés soulignent que les lynx ne s'attaquent pas à de grandes proies, telles que les vaches ou les cerfs (adultes). Dans une région où l'économie repose en grande partie sur l'élevage bovin laitier (avec des fromages d'Appellation d'Origine Protégée comme le comté), les prédations sur les bovins sont particulièrement redoutées :

« Ça va se crisper quand il bouffera un veau de montbéliarde… Ce que fera jamais le lynx » (Auguste, salarié FDC, Doubs).

Ces comportements prédateurs différenciés entrainent une nette distinction entre les deux carnivores, quant au niveau de peur qu'ils induisent chez les enquêtés. Bien que Lescureux et Linnell (2010) en Macédoine, et Bath et al. (2008) en Pologne, aient montré que les habitants craignaient les lynx, notre étude, à l'instar des travaux de Røskaft et al. (2003, 2007), montre que les lynx suscitent peu, voire aucune crainte chez les habitants, comparés aux loups qui induisent un niveau de peur important. Les enquêtés n'identifient pas le lynx à un danger potentiel pour l'humain. L'animal, peu craintif, est perçu comme

[65] Le *surplus killing* est un terme inventé par le biologiste néerlandais Hans Kruuk, qui désigne un comportement couramment observé chez les prédateurs, qui consiste à tuer plus de proies qu'il n'est possible d'en consommer (Kruuk, 1972).

calme et non hostile. Au contraire, le loup est perçu comme agressif et est identifié comme un danger pour l'humain. Certains enquêtés rappellent que les prédations lupines sur les humains étaient relativement courantes au Moyen-Age. Ce passé anthropophage du canidé serait à l'origine de la peur viscérale des habitants :

> *« Le loup c'est surtout une crainte chez le grand public, le loup c'est un animal mythique, qui va attaquer l'Homme » (Didier, chasseur, Jura)*

> *« Le loup, on attend tous qu'il bouffe le chaperon rouge ! [Pourquoi ?] C'est dans l'ordre naturel des choses, un jour ou l'autre une meute croisera un humain qui sera une proie potentielle » (Auguste, salarié FDC25, Doubs).*

D'autres enquêtés, en particulier des protectionnistes, s'ils reconnaissent que les loups suscitent de la peur chez les habitants, dénoncent cette crainte sans fondements, héritée d'un passé chrétien :

> *« Le loup c'est un animal passionnant, d'une adaptabilité exceptionnelle… La peur qu'en ont les Hommes est viscérale, ancestrale, c'est la peur d'être dévoré, c'est les contes à la con qui en fait cachent les excès sexuels, qui ont été utilisés par l'Eglise » (Renaud, bénévole APN, Ain)*

> *« On évoque aussi le danger à l'Homme, mais c'est un animal qui fuit beaucoup, qui ne s'approche pas des Hommes, le lynx est beaucoup plus discret que le loup, très difficile à observer […] L'histoire du loup et du lynx est différente du point de vue des mythes. Il n'y a pas de peur du lynx mais il y a une peur du loup, même si les faits d'attaques sur des hommes sont rarissimes. Nous n'avons pas la même image historique de ces deux espèces. Ce n'est pas la même taille et pas les mêmes comportements. Et puis la présence des lynx, je ne crois pas que ce soit une population explosive, elle se maintient depuis un moment, alors que les loups ça doit être une croissance plus rapide » (Constance, vétérinaire, Jura).*

Comme je l'ai évoqué plus haut, dans ces discours la symbolique ancienne du loup est utilisée par les protectionnistes pour discréditer le discours des utilitaristes.

Cette peur du loup est accentuée, chez nombre d'utilitaristes, par le fait que la gestion et l'expansion de l'animal sont perçues comme incontrôlables, propos que l'on retrouve également chez les chasseurs et éleveurs Macédoniens : « nombreux et très mobiles, les loups sont perçus comme difficiles à contrôler au niveau local […] d'autant

plus qu'ils sont considérés comme ayant un taux de reproduction plus élevé que les ours » (Lescureux et Linnell, 2010 : 394). Si les chasseurs s'inquiètent du nombre important de félins, cela est encore plus prononcé pour le canidé. D'autant que le loup est décrit comme bien plus adaptable, du fait de son « haut degré de plasticité comportementale » (Lescureux, 2007 : 3), comme on l'a vu plus haut avec Damien (p.67), agent de l'OFB. Ses observations l'amènent à décrire les lynx comme des animaux bien plus « casaniers » et « discrets » que les loups. Une fois encore, le lynx est dépeint comme plus raisonnable, plus tranquille que le loup :

> *« Le problème avec le loup, c'est qu'on nous dit qu'il y en a 500 mais il y en a 700 et demain ce sera 1000. Les lynx, 150 c'est ce qu'il y a… Les routes c'est bien la preuve de sa présence, pourquoi la population va pas plus loin ? Car le lynx est peut-être raisonné » (Marcel, élu FDC, Jura).*

Ainsi, de la comparaison qu'effectuent les enquêtés des deux prédateurs, l'image du lynx apparait comme étant bien plus positive que celle du loup. Le canidé est présenté comme une source considérable de conflits sociaux. Si le félin est également source de conflits, les oppositions entre les habitants que suscite le loup seraient plus violentes, plus extrêmes, plus difficiles à gérer :

> *« Socialement parlant, quand un loup arrive quelque part, c'est très difficile » (Antoine, agent de l'OFB, BFC)*

> *« La question c'est comment communiquer autour du loup, c'est plus de travail qu'avec le lynx. Avec le loup on essaie de faire plus » (Angela, zoologue, Suisse)*

Pour certains, le dialogue entre certains habitants, lorsqu'il s'agit des loups, serait même impossible :

> *« Le loup c'est même pas la peine d'en parler… Ça part en live tout de suite, les gens disent qu'il faut l'exterminer... Il y a très peu de défenseurs des loups en France… Dans la société actuelle, les loups ça fait vite peur » (Arthur, salarié Agence Régionale de la Biodiversité, Jura).*

Cette image positive est également due au fait que la gestion des prédations sur les cheptels domestiques est plus aisée avec les félins et que la mise en place de moyens de

protection s'avère efficace pour certains élevages, tandis que les moyens de protection sont décrits comme inutiles avec les loups, qui remettent en causes certaines pratiques :

> *« L'opposition aux lynx est faible comparée à l'opposition très violente envers loup et ours […] Mais le lynx c'est moindre, si c'est le loup, c'est du harcèlement permanent, quand on voit ce qui se passe dans les Alpes, les meutes vont tester en permanence les éleveurs, les troupeaux » (Valentin, agent de l'OFB, BFC)*

> *« Les loups il y a des endroits où ça n'est pas gérable ! […] Le loup ça va être la goutte d'eau, il fait tellement peur aux éleveurs, le lynx va subir les dommages collatéraux du loup » (Margot, agricultrice, Doubs)*

> *« Les loups c'est la misère… C'est la guerre… On sait pas quoi faire, avec l'élevage, ses pratiques, les protections c'est impossible ici […] C'est la panique, plus personne parle du lynx maintenant, tout le monde parle du loup » (Maxime, salarié FDC, Jura)*

> *« Avec le retour du loup, tout le monde dit que le lynx c'est pas le problème ! Le retour du loup a changé la perception envers les lynx » (Angela, zoologue, Suisse).*

Comme le soulignent Maxime et Angela, et ce que corroborent les données de terrain, depuis leur arrivée dans le massif jurassien, les loups focalisent l'attention des habitants. Face à l'image conflictuelle et plus sanglante du loup, la coexistence avec les lynx apparaitrait comme possible.

4.3. Les aberrations du bestiaire

4.3.1. A chacun son nuisible : dissensus à propos de l'anormalité

Les animaux sauvages, plus encore les prédateurs carnassiers, dès lors qu'ils sont perçus comme trop nombreux, trop près d'infrastructures humaines ou que leurs comportements ne correspondent pas à ce qui est attendu d'eux, deviennent problématiques. Les comportements jugés non naturels amènent les enquêtés à considérer l'animal comme moins sauvage, moins représentatif de son espèce. Ces comportements jugés non naturels amènent aussi les enquêtés à percevoir l'animal comme un vecteur de déséquilibre, au sein de l'écosystème ou pour les activités humaines. En conséquence, son statut change : certains enquêtés évoquent un individu, ou l'ensemble d'une espèce, comme étant déviant, anormal, quand d'autres parlent de « nuisible ». Tous ne s'entendent pas sur la terminologie et moins encore sur le caractère naturel des comportements, en revanche, tous les enquêtés s'accordent sur le fait que l'animal a une « juste place » (Mauz, 2005). Comme le remarquait déjà Isabelle Arpin, auprès des naturalistes et des chasseurs savoyards, si les visions du monde animal s'opposent, « le principe demeure : chaque espèce est arrimée à un espace, et se voit, en outre, prescrire un certain comportement » (Mauz, 2005 : 52).

Ainsi, pour les utilitaristes, le terme nuisible, sorti du cadre légal de désignation et remplacé dans les textes par le terme ESOD (Espèce susceptible d'occasionner des dégâts), a lieu d'exister et désigne les animaux qui nuisent aux activités humaines (agriculture, chasse, jardinage) et engendrent des dommages (e.g. prédation sur les animaux domestiques et le gibier, destructions des cultures et des jardins) :

> *« C'est un animal qui pose souci à quelqu'un, qui fait des dégâts à quelqu'un, ou sur d'autres animaux, terrains, plantes ou à l'humain lui-même. Le mot nuisible… On peut être nuisible à un moment et plus à un autre. Par exemple, le renard a longtemps été décrit comme un nuisible car avant tout le monde avait des poules, car les gens vivaient en autarcie, il n'y avait pas d'argent qui circulait, donc c'était une perte importante pour les gens qui en vivaient et qui n'avaient pas d'argent pour acheter des œufs, là c'est un animal nuisible […]*

C'est pas forcément toute une espèce, ou l'espèce en tant que telle qui est nuisible, c'est souvent un animal. Les corbeaux et les corneilles sont un vrai souci pour les agriculteurs… Aussi, certains venaient toujours au même endroit, il y avait des fientes partout sur les voitures d'un concessionnaire et les fientes sur la carrosserie ça abime beaucoup ! Là c'est des nuisibles, par rapport aux dégâts qu'ils provoquent… Ça peut être toutes les espèces, même les chevreuils, par exemple sur les bourgeons » (Léonard, lieutenant de louveterie, Jura)

« Maintenant on parle d'ESOD, c'est normal que ça existe [ce classement] pour moi… Je connais un paysan qui a des poulaillers et qui se fait manger 6 poules par semaine par les renards. Il va arrêter parce qu'il en a marre, il a déjà fait venir les louvetiers, il a mis des clôtures électriques… Et ça continue… Son élevage ça doit attirer les renards… Donc là, on peut pas le laisser comme ça, on peut pas lui dire non on ne tue pas les renards » (Léon, salarié FDC, Ain)

« Les pies ça bouffent les œufs de pigeons, et puis pour les jardins, je parle pas de mes fraises et de mes framboises, et les œufs de poules, ça bouffe même le grain des poules » (Henri, élu FDC, Ain).

Si les comportements prédateurs des carnivores en eux-mêmes sont considérés comme normaux, le fait que certains individus s'attaquent à des animaux et des biens (cultures, plantations) appartenant aux humains, dans un espace domestiqué, est considéré comme anormal. L'anthropologue John Knight, qui étudie les relations entre les humains et les ours au Japon, a déjà démontré que le franchissement de frontières, entendues comme les limites spatiales symboliquement marquées, fait l'aberration ou le nuisible (Knight, 2000). Je l'ai déjà montré, pour les utilitaristes l'animal sauvage *doit* vivre loin des humains et se nourrir par ses propres moyens pour assurer sa survie.

« Des animaux qui s'attaquent aux animaux domestiques, ils n'ont pas leur place […] Celui qui pose problème, il faut l'éliminer, avant le lynx qui allait aux moutons, il finissait dans les zoos […] Un animal qui ne peut pas survivre, se nourrir seul dans la nature, il faut le laisser mourir » (José, chasseur, Jura).

Tuer et se nourrir de proies domestiques est perçu à la fois comme une solution de facilité (l'individu dépense moins d'énergie en tuant des animaux domestiques) et comme étant

anormal puisque l'animal dépasse les limites spatiales ; il sort de la forêt et entre dans l'espace domestique pour subtiliser ou détruire les possessions humaines.

Si pour certains protectionnistes il existe des individus déviants, en revanche le terme de nuisible n'a pas lieu d'exister, c'est un non-sens écologique, d'autant qu'aucune étude ne prouve selon eux la nuisibilité des espèces incriminées par les utilitaristes. L'existence des ESOD dénote le besoin de contrôle de l'humain qui ne supporte plus le sauvage et les dérangements qu'il est susceptible d'impliquer :

> *« La régulation des soi-disant espèces nuisibles… Pourquoi ils continuent de chasser le renard, le blaireau, c'est un non-sens écologique ! » (Mathilde, enseignante, Jura)*

> *« Pour les naturalistes et les APN, il y a certaines choses à revoir… Surtout les ESOD, ce n'est pas justifié, il n'y a pas eu d'études qui ont prouvé que les espèces faisaient des dégâts… Nous les agriculteurs on a besoin des renards ; les campagnols font de gros dégâts dans les prairies… Et puis l'histoire de déterrage de blaireau, ce n'est pas justifié. Je n'aime pas les piégeurs. Pareil, pour les fouines et les martres, ils les piègent sans connaitre les effectifs, ce n'est pas logique… Y'a toujours ce truc de vouloir gérer la faune sauvage, ça me dérange… Si le renard bouffe les poules c'est qu'on n'a pas bien fermé, c'est notre faute… Gérer, c'est le propre de l'Homme qui aime contrôler, le sauvage lui fait peur » (Lina, bénévole APN et éleveuse, Ain).*

Lina souligne que ces « dérangements » pourraient être évités si les habitants faisaient plus attention pour protéger leurs possessions. Cela fait écho aux discours des protectionnistes qui dénoncent le fait que les termes nuisible et ESOD sont liés à une vision très anthropocentrée de certains habitants : l'animal ne peut être en lui-même nuisible, il ne l'est que du fait de l'intolérance ou de la négligence des humains. Ce combat pour faire supprimer le terme nuisible des textes officiels est ancien. Mené par les protecteurs de l'environnement depuis les années 1970 (Micoud, 1993a), ce n'est qu'en 2016 qu'ils obtiennent gain de cause et que le terme est retiré du code de l'environnement (Jolivet, 2020). Ce dernier est remplacé par l'expression ESOD qui met l'accent sur la dimension « à la fois aléatoire et comportementale » (Jolivet, 2020 : 2) des dégâts commis. Toutefois, cette modification terminologique ne fait pas écho à une modification

du statut juridique des anciens nuisibles, qui restent sujets à la destruction, comme on le verra plus bas.

Ainsi, chez les utilitaristes, qu'il s'agisse de nuisible ou d'ESOD, une espèce devient problématique lorsque des individus commettent des dégâts et transgressent les frontières, au détriment des humains. Au contraire, les protectionnistes préfèrent utiliser des termes qui mettent l'accent sur le caractère comportemental et individuel de l'animal qui commet les dégâts, on parlera d'individu « déviant », ou d'individu « malade » pour expliquer, voire justifier ces dégâts. Ainsi, on constate une distinction entre les utilitaristes et les protectionnistes : les premiers ont tendance à considérer une espèce comme nuisible, tandis que les seconds ont tendance à considérer certains individus de l'espèce comme déviants. Lina, bénévole d'une APN et éleveuse dans l'Ain, Marceau, agent de l'OFB dans le Doubs et Hans, zoologue Suisse, expliquent que s'il arrive que les lynx aient des comportements, décrits comme anormaux, cela est toujours dû à des facteurs biologiques. Le félin est soit trop jeune, soit trop vieux ou bien malade. Tous font remarquer que ces comportements sont ponctuels, que « c'est pas normal » :

> *« Le lynx, s'il rentre dans la bergerie c'est vrai que c'est pas normal, soit c'est un jeune ou un lynx malade » (Lina, bénévole APN, Ain)*

> *« En temps normal, les lynx ils ne touchent pas aux moutons, le lynx n'est pas un mangeur de moutons, s'il en mange c'est soit un animal affaibli, soit un animal âgé, soit un animal malade » (Marceau, agent de l'OFB, Doubs)*

> *« Vous avez peut-être vu ou lu quelque chose sur la 'panthère tueuse' c'était un lynx qui avait perdu toute crainte de l'homme. Elle ne voyait plus les hommes, elle a eu plusieurs traumatismes crâniens. Elle était active la journée, marchait sur la route, tout était comme si elle ne voyait plus les humains... On a expliqué que c'était un individu spécial » (Hans, biologiste, Suisse).*

Et lorsque ces comportements individuels anormaux ne s'expliquent pas par des causes biologiques, les protectionnistes affirment que la déviance est induite par les humains :

> *« Quand je parle d'animaux déviants c'est parce qu'on a l'habitude que la faune se comporte de telle manière… C'est comme les coqs fous, c'est quelque chose qu'on a induit ! […] Aussi,*

une copine me disait qu'elle voulait donner des croquettes à un renard pour le voir de plus près, mais non, ça induit des biais de comportements ! » (Mathilde, enseignante, Jura)

« Je vais te montrer la fameuse vidéo du chasseur avec le lynx. C'est un lynx qui sort du Centre Athénas, il a été élevé pendant 6 mois dans une cage pas très grande, il a appris à connaitre l'Homme… Là tu vois, il tient tête à l'homme, ce n'est pas un comportement normal, ça, ça n'existe pas dans le milieu naturel, c'est un lynx qui n'est pas normal, c'est pas normal, y'a pas cette agressivité-là, elle garde pas de distance » (Marceau, agent de l'OFB, Doubs).

On constate de nouveau dans les propos des enquêtés l'idée que la faune sauvage doit être tenue à distance (protectionniste) ou doit se tenir à distance (utilitariste) pour son bien dans le cas des protectionnistes et pour le bien des humains dans le cas des utilitaristes. Dans les deux cas, il doit y avoir une séparation entre les animaux et les humains. Dans son ouvrage *Natural Enemies* (2000), Knight a également montré cette séparation chez les conservationnistes. A l'instar de nos enquêtés protectionnistes, les conservationnistes décrits dans son ouvrage ont une vision dualiste de la nature et de la société, où la nature doit être un espace libre, c'est-à-dire où les humains ne sont que des visiteurs et ne doivent pas interférer sur les comportements des animaux (Knight, 2000).

En outre, au contraire des utilitaristes qui définissent les individus nuisibles en fonction des dommages qu'ils commettent par rapport aux activités humaines, les protectionnistes définissent les espèces à problème par rapport aux dégâts qu'elles engendrent dans les écosystèmes (e.g. déséquilibre de certains milieux, menace pour des espèces autochtones). Ainsi, les espèces à problèmes sont celles qui viennent perturber l'équilibre au sein de la nature : les espèces anormales par excellence sont par conséquent les espèces exotiques envahissantes (EEE). Introduite par les humains, l'EEE menace l'équilibre des milieux et la subsistance des espèces locales. Les protectionnistes sont catégoriques ; ces espèces non autochtones n'ont pas leur place :

« Le faisan ça n'a rien à faire ici, ou le mouflon, c'est une espèce corse, il n'est pas adapté aux Alpes » (Lina, bénévole APN, Ain)

« Le ragondin, le vison d'Amérique, le raton-laveur… C'est des espèces exotiques invasives, c'est des espèces qui n'ont pas leur place car elles sont originaires d'autres pays et gênent les espèces autochtones […] Il n'est pas question de nuisible parce que c'est un terme anthropocentrique, elles n'ont pas leur place, elles prennent la place d'autres espèces » (Mathilde, enseignante, Jura).

L'anthropologue Kay Milton a également montré que les EEE sont considérées comme des espèces nuisibles par les protectionnistes. Dans l'ouvrage de John Knight *Natural Enemies*, à partir de ses recherches sur la campagne d'élimination des canards roux menée par les conservationnistes au Royaume-Uni, la chercheuse a démontré qu'à travers l'élimination de cette espèce allochtone (originaire d'Amérique du Nord) les conservationnistes cherchaient à préserver leur compréhension du monde. Eliminer l'espèce envahissante permet de préserver l'espèce de canard autochtone (canard à tête blanche), dont le dépérissement ou l'hybridation avec l'espèce allochtone est perçue comme une perte de biodiversité. Distinguer ces espèces et préserver les espèces autochtones répond à une volonté de préserver les catégories des conservationnistes, et par conséquent leur vision du monde (Knight, 2000). En effet, l'intérêt des travaux de Milton est de montrer que les catégories des conservationnistes séparent l'humain de la nature : sauvage/domestique, natif/invasif (invasif étant entendu comme l'animal qui a été amené par l'humain). Si les espèces désignées comme des EEE n'ont pas le droit de cité, puisque l'ensemble de la population est désigné d'office comme problématique, pour les autres espèces, l'individu ne devient problématique que lorsqu'il dépasse certaines limites (spatiales, démographiques).

Arrimé à un milieu, l'animal doit respecter une certaine distance avec les humains. Lorsqu'il dépasse ces frontières physiques et culturelles, l'animal devient problématique, mais tous ne s'entendent pas sur ces frontières. Ces dissensus sont particulièrement visibles avec les prédateurs carnivores. A titre d'exemple, Benoît, salarié de la FDC du Jura, fut très étonné lorsqu'un chasseur lui raconta son observation d'un lynx dans un cimetière. Le félin, associé à l'espace forestier, dépasse les frontières physiques et culturelles (le village) pensées par les humains, mais également les frontières morales puisqu'il « ose » (Benoît) entrer dans un cimetière, lieu de sépulture des humains. De

façon semblable, Anatole, chasseur aindinois, s'alarme de la présence de loups à proximité des habitations :

> *« Ce n'est pas normal qu'on trouve un loup sur une terrasse dans le Bugey » (Anatole, chasseur, Ain).*

A l'instar des lions étudiés par l'ethnologue Amandine Buselli (Burkina Faso), certains lynx et certains loups « font plus que transgresser les frontières, ils brouillent les limites tant spatiales qu'ontologiques. Lorsque les animaux de la forêt rôdent autour des habitations, ils déplacent l'espace de la forêt avec eux » (Buselli in Cros et al., 2015 : 6). Pour Benoît et Anatole, ces individus, qui s'aventurent si près des habitations, ne sont pas normaux puisqu'ils dépassent les limites, leur venue est désignée comme le signe d'un dérèglement, d'une transgression. Cependant, tous les enquêtés ne jugent pas que ces transgressions dans les espaces anthropisés sont anormales ; les discours montrent que la distance que les animaux doivent respecter varie grandement en fonction de la vision du monde animal de l'enquêté. Ainsi, pour Lina et Hugo, leurs voyages en Italie les amènent à penser que ces individus qui pénètrent les villages ne sont pas déviants, puisque leurs expériences leur ont montré que la norme « c'est que les animaux ne devraient pas s'enfuir » (Hugo, photographe, Jura). Les comportements jugés déviants par les chasseurs sont pour Lina tout à fait normaux. On voit ainsi apparaitre des divergences de représentation de l'animal entre les enquêtés utilitaristes et les enquêtés protectionnistes, mais également au sein de la catégorie des protectionnistes. En effet, Lina et Hugo ont une définition de l'animal sauvage qui diffère de celle des autres enquêtés protectionnistes puisque j'ai montré plus haut que pour ces derniers la définition de l'animal sauvage est celle d'un animal à distance des humains. Or, Lina et Hugo ne jugent pas cette distance à l'humain comme un critère permettant de définir l'animal sauvage ou de maintenir sa sauvagerie. Hormis ces cas particuliers chez les protectionnistes, tous les enquêtés définissent le caractère naturel de l'animal sauvage en fonction de la distance qui le sépare de l'humain (mobilité, fuite), mais cette distance, et les justifications associées, sont différentes. Pour les protectionnistes, si des loups ou des lynx s'approchent trop près des habitants, l'anormalité de la situation est plus due aux humains qu'aux animaux dans ce

cas. C'est à l'humain de se retirer du monde des animaux et non l'inverse, comme le suggèrent les utilitaristes. Au contraire, chez ces derniers, la crainte (e.g. la fuite) fonde le caractère naturel de l'animal sauvage qui *doit* vivre loin des humains : toute intrusion est le signe d'un individu déviant.

Outre la transgression de frontières spatiales, c'est le nombre d'individus qui fait la déviance d'une espèce ou, plus localement, d'une population. Comme l'a démontré John Knight, lorsque le nombre d'individus d'une même espèce est jugé trop élevé, les humains ont tendance à percevoir cela comme un désordre et à concevoir l'animal comme déviant ; il existe une construction symbolique qui fait de la pullulation un phénomène anormal et inquiétant (Knight, 2000). De plus, une population trop abondante implique des dommages plus conséquents (cheptel domestique, espèces chassables, cultures) : l'espèce en question devient alors rapidement un « concurrent » (Didier, chasseur, Jura), voire un « nuisible » (Alain, chasseur, Jura). Dans le massif jurassien, ces discours sur l'abondance sont importants à propos des EEE chez les protectionnistes, et des prédateurs, chez les utilitaristes : le nombre d'individus, perçu comme trop élevé, engendre des dommages sur les milieux et sur les autres espèces, mais aussi plus d'attaques sur le cheptel domestique, et les proies sauvages. Ces espèces trop abondantes sont désignés par les enquêtés comme des vecteurs de déséquilibre : les lynx et les loups « gênent » et « prennent trop de place » (Karine, chasseuse, Jura) et les EEE n'ont simplement « pas leur place » (Mathilde, enseignante, Jura).

4.3.2. Le sanglier : une aberration consensuelle

Utilitaristes, protectionnistes, chacun a son nuisible/déviant et définit l'anormalité d'une façon qui est propre à sa vision de la faune sauvage et de la place que celle-ci doit avoir. Pourtant, il existe une espèce qui a tendance à faire consensus parmi les enquêtés : le sanglier. Connaissant une croissance exponentielle depuis plusieurs décennies (Prunier et Boissezon, 2017), les suidés sont décrits par les habitants comme des animaux proliférants dont le dynamisme démographique est anormal et difficilement contrôlable :

> *« Les populations de sangliers sont totalement dérégulées » (Fabrice, maire, Jura)*

« Les proies ça peut pulluler, comme les sangliers, bon c'est en parti à cause des chasseurs » (Hugo, photographe, Jura)

« Ils sont beaucoup trop nombreux, c'est pas normal qu'il y en ait autant » (Elie, agent de l'ONF, Jura)

« La population peut plus que doubler d'une année sur l'autre, ça prolifère. Une femelle fait 7-8 petits deux fois dans l'année ! » (Didier, chasseur, Jura).

Cette prolifération entraine une hausse importante des dommages sur les cultures, mais également sur les infrastructures humaines (e.g. clôture de protection pour le cheptel domestique) comme le soulignent les agriculteurs et bergers rencontrés :

« Avec la neige, ils veulent plus tirer les sangliers, ça je suis pas d'accord, c'est une connerie, vu les dégâts qu'ils font ici, et puis les laies elles font des portées de 9 petits, on va se retrouver avec 80 sangliers ça va pas être possible » (Marc, agriculteur, éleveur bovins, Jura)

« Y'a les dégâts dans les prairies et puis […] Les sangliers venaient toutes les nuits au même endroit, et trouaient mes clôtures » (Pierre, agriculteur, Ain).

Plus encore que les dommages, une croissance démographique anormale engendre une part d'individus dénaturés, entendus comme ayant perdu les caractéristiques naturelles propres à leur espèce. C'est ce qu'explique le géographe Ludovic Boussin, qui a étudié les représentations du chevreuil dans le Limousin, et a montré que l'abondance des populations de chevreuils (en expansion depuis une trentaine d'années) due à une « gestion rationnelle plus que favorable à son encontre, lui conf[ère] un statut d'animal semi-domestique voire d'animal 'dénaturé' » (Boussin, 2008 : 59). Cette abondance, perçue comme artificielle puisqu'elle est due en partie aux humains, produirait des individus dénaturés, dont les comportements ne correspondent pas à ce qui est attendu d'un chevreuil (proximité des habitations, déprédations dans les jardins) (Boussin, 2008). On constate un phénomène similaire avec les sangliers dans le massif jurassien. Chasseurs ou non, les enquêtés décrivent les suidés comme des animaux dénaturés, qui ont « perdus leur part de sauvage » (Alma, habitante, Jura). Cette dénaturation se traduit par le fait que

les animaux ne se nourrissent plus par eux-mêmes (ordures des humains, agrainage). Elle se traduit également par la venue des suidés dans les villes et villages du massif :

> *« On les voit plus près des habitations que jamais auparavant… Des sangliers ont été surpris entre les deux maisons là ! » (Jean, retraité, Jura)*

> *« Nous on s'occupe de régler les problèmes avec la faune sauvage qui pose problème : le gibier durant les périodes de non chasse, quand un animal a un comportement aberrant*[66]*, qu'il rentre dans les maisons ou des sangliers qui errent, comme à Saint Claude, on est intervenus car des sangliers venaient en ville » (Léonard, lieutenant de louveterie, Jura).*

Ces incursions répétées des suidés dans la ville de Saint-Claude ont ainsi fait les gros titres de la presse locale : « Quand la Ville veut aider les sangliers à retrouver la forêt » (*Le Progrès*, Jamila Chafii, mercredi 12 janvier 2022 [En ligne]), soulignant par là même que les suidés transgressent les frontières et ne sont pas à leur place. Le fait que les sangliers se rapprochent des habitations et qu'ils ne craignent plus les humains est perçu comme la preuve du dérèglement de leur population. Ces comportements anormaux sont également entérinés par le Centre Athénas qui ne recueille plus les suidés, qui sont considérés comme « trop imprégnés par l'Homme » (un correspondant du Centre Athénas, Ain). Pelosse (1993), Ginelli et Le Floch (2006) ont également montré cette remise en cause du caractère naturel des sangliers dans le Languedoc et dans les Pyrénées, et le fait qu'elle entraine un dissensus au sein des chasseurs. Ces individus, décrits comme de « faux sangliers » (Ginelli, Le Floch, 2006), sont perçus comme des mauvais représentants de leur espèce du fait de leurs comportements (proximité des habitations, incursions en ville, manque de crainte face aux humains) et du fait de leur nombre, qui ne cesse de croître.

---

[66] Si la législation ne spécifie pas ce qu'est un comportement aberrant, l'article L427-6 du code de l'environnement spécifie que la destruction d'animaux sauvages doit être effectuée « pour prévenir les dommages importants, notamment aux cultures, à l'élevage » et « dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques ». In *Légifrance*, « Code de l'environnement. Article L427-6 », 2024. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006188418/#LEGISCTA000006188418

Saint-Claude

Quand la Ville veut « aider les sangliers à retrouver la forêt »

Début janvier, la Ville a posté sur ses réseaux sociaux un message de prévention à l'adresse des habitants. La collectivité souhaite que nous « aidions à retrouver les sangliers à retrouver la forêt », notamment en ne les nourrissant pas.

Jamila CHAFII – 12 janv. 2022 à 17:00 | mis à jour le 13 janv. 2022 à 12:03 – Temps de lecture : 3 min



Figure 12. Prise d'écran du site internet du journal Le Progrès. Article « Quand la ville veut aider les sangliers à retrouver la forêt », de Jamila Chafii, le mercredi 12 janvier 2022. Source : Le Progrès.

Si ces faux sangliers font dissensus parmi les chasseurs, la dérégulation des populations et l'existence d'individus dénaturés fait consensus parmi l'ensemble des enquêtés. Ce consensus est attesté par le fait que chasseurs et protectionnistes prônent tous deux la régulation de l'espèce. Si la finalité souhaitée n'est pas la même (chasser un gibier vs réduire une population), le moyen utilisé est identique (tuer) :

« Il y a beaucoup de sangliers dans la réserve, on les voit pas la journée, ils sont planqués dans les roselières, mais ça nous arrive d'en lever […] Mais tu vois ils ont mis la réserve sous cloche, bah y'a trop de sangliers maintenant ! Par contre, y'en a eu un de tué sans autorisation dans la réserve, bah le conservateur a rien dit parce que c'est un sanglier ! Ça aurait été autre chose ça aurait pas été la même » (Julien, salarié FDC, Jura)

« C'est des espèces qu'on aimerait voir en moindre quantité » (Annaëlle, salarié APN, Jura).

« Je suis contre la chasse, enfin contre les viandards, ceux qui tirent sur les buses… Enfin c'est bien pour réguler les sangliers » (Bernard, retraité, Jura).

Un point important apparait dans les propos de Bernard. Pourtant contre la pratique de la chasse, il estime que la régulation des sangliers est indispensable et Mathilde assimile les suidés aux EEE, justifiant ainsi cette régulation.

Conclusion

Expliciter les significations, diverses, que les enquêtés attachent aux termes « animal sauvage » et « prédateur », outre le fait de montrer la diversité d'acceptions derrière un même terme, est une manière de mettre au jour comment se construit les animaux idéaux en fonction de la catégorie utilitariste / protectionniste de l'enquêté et de ses interactions avec son environnement et la faune. Et c'est dans cette définition de la nature, du caractère naturel des comportements que naissent les tensions entre les habitants. Ces définitions, qui se construisent à partir des représentations culturelles de chaque groupe, sont néanmoins loin d'être figées. En effet, elles dépendent également des interactions des enquêtés avec les animaux, qui ont par leurs comportements une incidence sur les perceptions des humains (Lescureux et al., 2011). Ainsi, tout au long de ce chapitre, j'ai pu constater que les processus d'identification et les processus relationnels s'articulent (Lescureux, 2010). Dans le cas des lynx, on constate que leur retour récent, associé à des interactions rares, font que l'image du félin se construit principalement à partir des médias locaux (journaux, brochures associations) pour nombre d'habitants, mais que ce sont les processus relationnels qui dominent chez les enquêtés qui suivent de près l'espèce malgré certains *a priori* dus à l'existence de savoirs transmis par d'autres ou acquis via la littérature.

Dans ce chapitre, l'étude sémantique m'a permis de nuancer la distinction faite entre les utilitaristes et les protectionnistes puisque j'ai constaté qu'ils ne sont pas fondamentalement en désaccord lorsqu'il s'agit de définir ce qu'est un animal sauvage : tous évoquent une séparation entre le domestique et le sauvage, entre les humains et la nature. J'ai d'abord montré que pour l'ensemble des enquêtés, l'animal sauvage se définit avant tout par son opposition à l'animal domestique, l'espèce sauvage est celle qui a conservé ses instincts naturels de survie (autonomie, liberté, indépendance). Si l'opposition sauvage / domestique n'est pas universelle (Descola, 2004b ; Stépanoff, 2021), elle est prégnante dans le massif jurassien. Libre, n'ayant pas besoin de l'humain, chez les protectionnistes, l'animal sauvage craint et fuit les humains chez les utilitaristes : si le caractère naturel des comportements est bien différent, tous définissent le « vrai

sauvage » en fonction des relations qu'il entretient avec les humains. Incarnées par les espèces gibiers chez les utilitaristes (le sanglier étant un cas ambivalent), ce sont les grands prédateurs et les espèces remarquables (e.g. grand tétras) qui représentent le mieux ce que devrait être un animal sauvage pour les protectionnistes. Surtout, il ressort que pour les protectionnistes, c'est à l'humain de se tenir à distance des animaux sauvages pour ne pas les déranger tandis que pour les utilitaristes, c'est aux animaux sauvages de se tenir à distance des humains. A l'exception de deux protectionnistes (Lina et Hugo) pour qui cette distance à l'humain n'est pas un critère permettant de définir l'animal sauvage, puisque l'exemple italien leur a permis de constater que l'animal sauvage n'aurait pas une crainte innée de l'humain. On perçoit que le mode relationnel des protectionnistes et celui des utilitaristes avec les animaux sauvages divergent : asymétrique chez les premiers, qui dans leur volonté de protéger certaines espèces, minimisent l'agentivité de ces dernières puisque c'est à l'humain d'agir, symétrique chez les seconds qui se considèrent comme des prédateurs parmi d'autres et n'évoluent pas dans la nature comme des visiteurs. Les utilitaristes apparaissent impliqués dans les relations avec les autres espèces, d'où les perturbations que peuvent entrainer le retour ou l'augmentation de la population d'une espèce comme le lynx. Le sauvage est pour les uns à protéger d'humains envahissants et pour les autres un potentiel envahissement dont les humains doivent se protéger. Chaque groupe (utilitariste, protectionniste) cherche à conserver une distance avec les animaux mais pour des raisons différentes et cela est marquant car l'enquête a été menée à la fois auprès d'enquêtés utilitaristes (e.g. chasseurs, agriculteurs) et d'enquêtés protectionnistes (e.g. APN, OFB, photographes).

Ces divergences pour définir l'animal sauvage idéal sont encore plus marquantes lorsqu'il s'agit de prédateurs carnivores. Si tous les enquêtés s'accordent sur le fait que les prédateurs sont sources de conflits entre les habitants, les définitions ainsi que l'appréciation attachées aux prédateurs sont très différentes, voire opposées. Synonyme d'équilibre de l'ensemble de l'environnement en tant que régulateur naturel chez les protectionnistes, le prédateur est au contraire synonyme de déséquilibre des milieux et un fardeau chez les utilitaristes. On notera que parmi les protectionnistes, les agents de l'OFB

et les chercheurs ont une définition plus spécifique que les autres enquêtés de ce que devrait être un prédateur ; ce dernier étant avant tout défini en termes biologiques de par les relations trophiques. Il est également intéressant de noter que chez les protectionnistes, il existe une euphémisation du caractère carnivore des prédateurs ; ils évoquent plus volontiers la chaîne alimentaire que les morsures ou le sang. De l'analyse des discours sur les prédateurs, il ressort également que les lynx sont systématiquement comparés aux loups par l'ensemble des enquêtés. Le fait que la présence des lynx dans la culture européenne soit faible (Campion-Vincent, 1996 ; Lopes-Fernandes et Frazão-Moreira, 2016 ; Lescureux et al., 2011), et au contraire que celle du loup soit importante, fait que les loups font office de référence pour les enquêtés (Fritts et al., 2003 ; Lescureux, 2007). Cependant, les enquêtés décrivent le lynx comme plus raisonné, plus propre, moins dangereux et moins conflictuel que le canidé. Ainsi, depuis l'arrivée des loups dans le massif, le lynx deviendrait presque un prédateur idéal.

Enfin, ce chapitre, consacré à la juste place des animaux, ne pouvait être complet sans évoquer les animaux (individus, population) qui ne respectent pas la norme idéale de leur espèce, ces animaux dont les comportements ne sont pas jugés naturels (Sperber, 1975). Chaque groupe d'enquêtés a son aberration et définit l'anormalité d'une façon qui est propre à sa vision de la faune sauvage. Pour les utilitaristes, l'individu ou la population aberrant se définit avant tout par ses actions et ses comportements qui nuisent aux humains, qu'il s'agisse de prédations sur le cheptel domestique ou les espèces gibier, de déprédations sur les cultures ou d'incursions dans les villages. Les protectionnistes quant à eux décrivent l'individu ou la population aberrant en fonction du déséquilibre qu'il produit sur les milieux et sur les autres espèces, en particulier sur les espèces locales ; l'allochtonie étant d'origine humaine est conçue comme un désordre. Par conséquent, c'est l'intervention humaine dans le sauvage qui fait l'aberration chez les protectionnistes, tandis que c'est l'intrusion du sauvage dans l'espace domestique qui l'aberration chez les utilitaristes. Si la distance qui doit séparer l'animal de l'humain et les justifications associées sont différentes, la transgression des frontières spatiales par ces individus ou populations est vécue par les enquêtés comme un désordre qui menace l'ordre de leur

monde. Pourtant, il existe une espèce aberrante, qui fait consensus parmi les enquêtés : les sangliers trop nombreux, trop proches, inquiètent. On constate ainsi que l'abondance fait l'animal déviant ; la prolifération des suidés est perçue comme un désordre, un phénomène inquiétant puisqu'incontrôlé, qui produirait des individus dénaturés (Knight, 2000 ; Boussin, 2008). Il apparait, paradoxalement, que la nature sauvage non humaine ne peut être définie que par les normes énoncées par les humains. Cette nature, ce naturel sur lesquels les enquêtés ne s'entendent pas.

PARTIE III

CONSOMMER LA NATURE, CONTROLER LES ANIMAUX

CHAPITRE 5. IMPOSER SA VISION DU MONDE, GERER LA FORET

Mettre au jour les façons dont les différentes catégories d'habitants façonnent l'idéalité des animaux m'a permis de mieux comprendre les relations qu'ils tissent avec les animaux. Définir les animaux, ce qu'ils doivent être, engendre des tensions entre les enquêtés car de la définition de la norme idéale à laquelle doit correspondre l'animal dépendra sa gestion ; le droit que se donnent les enquêtés d'intervenir dans son existence. Mais que signifient « gérer » et « gestion » de la faune sauvage ? Dans ce manuscrit, j'emprunterai l'acception donnée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) qui explique que la gestion de la faune renvoie aux interventions humaines ayant pour but de maintenir les espèces sauvages et leurs habitats dans un bon état de conservation, tout en prenant en compte les activités humaines. Cette gestion passe par des actions telles que la protection, l'entretien ou la restauration des milieux et s'appuie sur les travaux scientifiques[67]. Analyser les façons dont elle se pratique dans le massif jurassien me permettra de spécifier ce que l'on entend par gestion, de contextualiser cette notion jusque-là abstraite et de mettre au jour les conflits qu'elle implique. Les sociologues Emmanuel Gouabault et Claudine Burton-Jeangros ont montré que les tensions sur le statut de l'animal, et par conséquent sa gestion, sont révélatrices « d'enjeux de pouvoir (sur le monde naturel, sur les animaux, entre humains) et d'enjeux identitaires (définition de soi et de l'autre) » (Gouabault et al., 2010 : 318). Dans le cas jurassien, ces questions identitaires opposent les utilitaristes aux protectionnistes, et en particulier les chasseurs aux enquêtés impliqués dans des APN. Cependant, je soutiens ici que la gestion de la faune sauvage est plus qu'une simple question de pouvoir et d'identité, car il s'agit également de contrôler la vie et la mort. Pour reprendre les termes du philosophe Michel Foucault, il est question d'une « gestion calculatrice de la vie » (Foucault, 1976 : 184). Ainsi, dans ce chapitre, je m'inspirerai du concept de « biopolitique » de Michel Foucault pour décrire et expliquer les divers procédés qu'utilisent les enquêtés pour gérer la faune

[67] « Outils et méthodes dédiés à la gestion des espaces et des espèces », *OFB*, 2022. URL : https://professionnels.ofb.fr/fr/node/377

sauvage. Néanmoins, je montrerai les limites de cette notion puisqu'il sera question de la capacité des animaux à échapper au contrôle des humains. En outre, on verra que, dans le massif jurassien, le contrôle des populations animales implique également un contrôle sur les humains et leurs actions sur les animaux.

Dans un premier temps, je décrirai les divers procédés que mobilisent concrètement les enquêtés pour gérer les animaux (protection, suivi, restauration). Je montrerai que les savoirs sont de véritables armes du pouvoir lorsqu'il s'agit de gérer la faune sauvage, mais que tous ne se valent pas. A ce propos, la professionnalisation des savoirs et la dévaluation de l'expérience de terrain seront discutés. Puis, on verra que l'acquisition de ces savoirs nécessite généralement des interventions humaines dans la vie des animaux, qui sont discutées, voire contestées par une partie des enquêtés. Dans un second temps, je démontrerai que la gestion conduit à une patrimonialisation des animaux, qui deviennent les garants du caractère naturel des lieux, mais que cette gestion doit composer avec l'imprévisibilité des espèces sauvages et les défaillances humaines. Enfin, je décrirai les modalités de la marchandisation de la faune sauvage à travers les pratiques de la chasse et de la photographie et je montrerai que pour continuer de consommer cette faune les enquêtés fabriquent la nature. Si les mêmes moyens sont mobilisés par les enquêtés pour conserver leur monde, et ce qu'ils considèrent comme naturel, les justifications et les valeurs attachées à cette consommation et aux interventions humaines sont très hétérogènes en fonction de la vision du monde (protectionniste, utilitariste) des enquêtés.

5.1. Connaitre pour mieux gérer

5.1.1. Surveiller, contrôler, gérer les animaux… et les humains

Suivre, surveiller, détecter, identifier, estimer, limiter… Les animaux sauvages font l'objet de procédés divers mais tous orientés vers un même but : connaitre pour mieux gérer (protection, entretien, repeuplement). Il est ainsi question de biopouvoir puisque les populations animales sont contrôlées via des « dispositifs d'identification et

de suivi des individus, associés à des instruments statistiques d'analyse des processus biologiques et de simulation des dynamiques de population » (Doré, 2013 : 841). Dans le massif jurassien, la gestion de la faune sauvage est principalement orchestrée par l'État, à travers des établissements publics tels que l'OFB ou la DDT, mais elle émane également d'institutions telles que le PNRHJ ou la RNNHCJ et d'associations privées telles que les FDC et les APN. Afin d'appréhender l'application concrète de cette gestion dans le massif, et de montrer comment elle s'inscrit dans une biopolitique de la faune, je vais développer deux exemples : la gestion des lynx à travers le PNA lynx et le Réseau Loup-Lynx, et la gestion des espèces gibier par les FDC à travers les plans de chasse et le programme de recherche ECOLEMM.

« Outil de protection de la biodiversité et des espèces sauvages […] mobilisé pour atteindre l'état de conservation favorable », le PNA Lynx est un instrument de la gestion gouvernementale des populations de lynx, ces derniers étant désignés comme « une espèce prioritaire pour l'action publique »[68]. Commandé par le Ministère en charge de l'écologie au préfet de Bourgogne-Franche-Comté, le PNA est coordonné par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de BFC et l'OFB[69]. Initié suite à la diminution de l'aire de présence des félins dans le massif des Vosges, le PNA s'articule autour de 3 axes principaux : « Axe 1. Améliorer les conditions de coexistence avec les activités humaines ; Axe 2. Réduire les menaces sur la viabilité de l'espèce et lever les freins à son expansion ; Axe 3. Communiquer, sensibiliser et valoriser »[70]. Le PNA est d'abord un outil de surveillance des lynx puisqu'il cherche à renforcer le suivi des populations, notamment via le Réseau Loup-lynx qui utilise des pièges photographiques, la méthode statistique de Capture Marquage Recapture (CMR) et le suivi génétique. Le recueil et le traitement des photographies et des échantillons (traces, fèces, poils) font l'objet de protocoles standardisés qui permettent la bancarisation

[68] « Contexte et enjeux. Qu'est-ce qu'un plan national d'actions ? », *PNA Lynx*, URL : https://www.plan-actions-lynx.fr/le-pna-lynx/contexte-et-enjeux
[69] « Le PNA Lynx », *PNA Lynx*, URL : https://www.plan-actions-lynx.fr/le-pna-lynx
[70] « Actions », *PNA Lynx*, URL : https://www.plan-actions-lynx.fr/le-pna-lynx/actions

des résultats à travers des bases de données. A partir de ces procédés, il s'agit d'estimer les densités de population et d'évaluer la viabilité de l'espèce en fonction du massif. L'état de santé des félins fait également l'objet d'une surveillance : les clichés des pièges photographiques et les analyses issues des autopsies permettent de détecter les maladies et de prévenir une crise sanitaire. Des organothèque, sérothèque et histothèque sont constitués à partir des prélèvements réalisés lors des autopsies. Constance, vétérinaire dans le Jura et Antoine, agent de l'OFB, expliquent que ces autopsies sont des examens très encadrés faisant l'objet de protocoles standardisés dans le cadre du réseau SAGIR[71] :

> *« C'est un programme très encadré pour le lynx […] On ne connait pas la sensibilité des lynx aux virus des félins domestiques donc on fait des prélèvements supplémentaires, on perfectionne les examens pour arriver à une exploration fine de ce que l'espèce peut héberger » (Constance, vétérinaire, Jura)*

> *« Les examens des cadavres de lynx et loups font l'objet d'un protocole via le réseau SAGIR. Les prélèvements de ces loups dans le cadre des tirs [de prélèvements et de défense], il est prévu de faire de la sérologie, pour voir les différences avec les autres loups [accidentés]. Le but serait plus par rapport aux questions posées sur l'état sanitaire des animaux, plus que la hiérarchie dans la meute » (Antoine, agent de l'OFB, BFC).*

Avec ces autopsies, le corps de l'animal est interrogé, il s'agit de détecter et de documenter les maladies qui touchent les prédateurs. En outre, le réseau SAGIR, grâce aux bases de données sur l'état de santé des félins constituées à partir des autopsies, permet d'anticiper les risques de mortalité, qu'il s'agit de réduire :

> « Dans un contexte où toute mortalité additionnelle (ou baisse de la fécondité) est susceptible d'affecter les populations, il apparaît nécessaire de détecter précocement tout processus morbide émergent »[72].

---

[71] « SAGIR est un réseau de surveillance des maladies infectieuses des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres. Il existe depuis 1955 et repose sur un partenariat entre les fédérations des chasseurs et l'Office français de la biodiversité. Ce réseau réalise une surveillance continue des maladies létales et des processus morbides de la faune. Il peut mettre en place des enquêtes ciblées sur une espèce » (« Le réseau SAGIR », *OFB*, 2023, URL : https://www.ofb.gouv.fr/le-reseau-sagir).

[72] « Fiche objectif 2.3. Organiser la surveillance sanitaire et améliorer les connaissances sur l'état de santé des populations de lynx », *PNA Lynx*, URL : https://www.plan-actions-lynx.fr/static/bbe0f135bc986aa347eb556754065764/2_3_51acf0138b.pdf

Cette volonté de contrôler les risques de mortalité et les chances de survie des animaux se retrouve également dans plusieurs objectifs du PNA. L'objectif 1.4. : « Améliorer la connectivité et les échanges entre les populations de lynx et réduire la mortalité liée aux collisions » a donné lieu à un programme de recherche (ITTECOP : Infrastructures de transports, territoires, écosystèmes et paysages). ITTECOP a produit des modèles spatiaux qui permettent de déterminer les lieux les plus à risque en termes de collisions et qui ont pour but d'informer les gestionnaires de l'aménagement du territoire afin d'influer sur leurs décisions, ainsi que sur les mesures qui pourraient être mises en place pour réduire les risques de collision (limitation vitesse, panneaux d'avertissement de la présence des félins). Quant à l'objectif 2.5, « Lutter contre la destruction illégale de lynx »[73], il vise à améliorer les enquêtes et l'application des condamnations. Ce sont les agents de l'OFB qui sont en charge des enquêtes et montent les dossiers qui seront présentés au parquet. Ces enquêtes impliquent une autopsie des corps retrouvés, qui doit être obligatoirement réalisée en la présence d'un agent de l'OFB :

> *« Dès que l'OFB retrouve le corps, ils collectent des indices, font des photographies, l'enquête démarre à ce moment […] Hier, un collègue a récupéré le corps d'un lynx qui date de dix jours, c'est ce qu'on appelle un corps délabré, il n'y a plus de sang et les asticots avaient fait leur travail. Mais il reste des choses intéressantes à faire comme la radiographie, pour éviter de louper un tir. Pour faire cette radiographie, un tiers de l'OFB, assermenté, doit être présent. On a un compte élevé d'animaux tirés donc on vérifie systématiquement avec la radiographie » (Constance, vétérinaire, Jura).*

Les cadavres des félins sont auscultés dans le but de collecter des indices permettant d'attester des causes de la mort, en particulier lorsqu'il s'agit d'une destruction illégale. Le corps de l'animal devient alors une preuve. Enfin, l'objectif 2.6., « Optimiser le dispositif de prise en charge des Lynx en détresse ou en difficulté temporaire et leur réhabilitation », a pour but d'optimiser le recueil et les soins des lynx « en détresse », puis

[73] « Objectif 2.5. Lutter contre la destruction illégale de lynx », *PNA Lynx*, URL : https://www.plan-actions-lynx.fr/actions/axe-2-reduction-des-menaces-et-suivis-de-l-espece/lutte-contre-les-destructions

leur relâché dans leur milieu naturel. Leur capture est aussi l'occasion de recueillir des données sur l'espèce et de contribuer à la surveillance des populations et des individus :

> « La capture d'un lynx représente l'occasion d'acquérir des données précieuses lors de l'examen (état de santé, maladies, génétique, etc.) et, par la suite, en cas de relâcher, de suivre le comportement et le devenir des individus en les équipant de colliers GPS et de transpondeurs »[74].

Enfin, les prédations des félins, au cœur de nombreux conflits, sont surveillées et étudiées de près. Il s'agit pour le PNA d'établir le régime alimentaire, mais également d'affirmer le rôle bénéfique du prédateur dans les écosystèmes : « la question du Lynx n'est alors plus seulement abordée en termes d'acceptation sociale et de réduction des conflits, mais en termes de bénéfices de la présence du prédateur »[75].

Outre une surveillance des populations, le PNA permet et orchestre la gestion des lynx, et des humains. On vient de le voir, il y a une volonté de contrôle de la mortalité des félins[76] puisque l'on cherche à réduire les risques de décès. La présence des félins et le dynamisme des populations sont également gérés : l'estimation des effectifs et les études de viabilité permettent de décider si des renforcements ou des réintroductions sont possibles. A noter cependant que ces études n'entrainent pas automatiquement des renforcements ou des réintroductions, et que le contrôle et la gestion restent en cela limités. Cette limite du biopouvoir de l'État est due à la fois aux problèmes techniques, qui seront détaillés plus bas, et aux questions d'acceptabilité par la population humaine. Les prédations des lynx sont également contrôlées par la mise en place de moyens de protection pour empêcher les prédateurs d'attaquer des animaux domestiques. Ce contrôle est également limité, notamment par l'agentivité des lynx et la non-participation de certains éleveurs. Cette gestion de la prédation permet aussi à l'État de répertorier les

---

[74] « Objectif 2.6. Optimiser le dispositif de prise en charge des Lynx en détresse ou en difficulté temporaire et leur réhabilitation ». *PNA Lynx*, URL : https://www.plan-actions-lynx.fr/static/a96dc836a3d9709a1a143c318f6c14ad/2_5_6137d5bcbd.pdf

[75] « Objectif 2.4. Mieux connaître et évaluer la diversité du régime alimentaire du Lynx notamment par la prédation sur la faune sauvage et domestique », *PNA Lynx*, URL : https://www.plan-actions-lynx.fr/static/a0aee049d6999c18669b526b8406fcb5/2_4_8e9e44b9cb.pdf

[76] J'évoque une volonté de contrôle plus qu'un contrôle effectif car les facteurs de mortalité échappent en grande partie aux enquêtés, notamment les collisions qui sont le premier facteur de mortalité.

élevages qui ont des moyens de protection, et de contraindre ceux qui n'en ont pas ; sans moyens de protection l'éleveur ne peut pas toucher d'indemnisation. Ici, il s'agit bien d'un cas de biocontrôle puisque le contrôle des humains et des animaux domestiques est effectif. Ainsi, le PNA, dont l'un des objectifs est de réduire les menaces à la conservation des félins, outre le contrôle sur ces derniers, implique de contrôler les humains qui pourraient contrevenir à cet objectif. Plusieurs actions du PNA visent à contrôler les comportements et modifier les perceptions des habitants. Les sciences sociales peuvent également être utilisées pour recueillir et analyser les perceptions des habitants en vue d'améliorer l'acceptation du prédateur. Cependant, comme l'ont justement remarqué Sandbrook et al. (2013), il faut distinguer les sciences sociales directement instrumentalisées par la conservation, qui ont pour objectif l'acceptation d'un animal, des sciences sociales utilisées en seconde main, dont le travail est plus critique et vise à analyser la conservation comme phénomène social. Pour les protectionnistes, il s'agit de mettre en place des stratégies qui visent à changer les perceptions négatives envers le félin, qui *doit* être accepté. A titre d'exemple, les chasseurs sont impliqués dans le suivi des lynx en vue de favoriser « la coexistence du Lynx et des activités cynégétiques » et de les « inviter […] à intégrer des recommandations favorables à la conservation du lynx dans les SDGC »[77]. Il s'agit de modifier les perceptions négatives de certains habitants et de favoriser la conservation du félin dans le massif. Cela découle de l'idée que les perceptions négatives sont détachées de toute réalité des relations et qu'il suffirait donc d'exercer des formes de communication pour modifier les relations, une approche notamment critiquée par Lescureux et Linnell (2010). Enfin, les enquêtes sur les destructions illégales impliquent une surveillance et un contrôle des humains : les agents de l'OFB interrogent et recueillent témoignages et preuves afin de débusquer les coupables, bien que les peines soient rarement appliquées.

[77] « Objectif 1.3. Améliorer la coexistence avec les activités cynégétiques et la participation du monde de la chasse à la conservation de l'espèce », *PNA Lynx*, URL : https://www.plan-actions-lynx.fr/le-pna-lynx/actions/coexistence-chasse-1

« J'ai mené l'enquête sur [nom du village] y'a un truc louche qui s'est passé ! Je pense qu'il y a eu un truc… Mais c'est toujours pareil je n'ai pas de preuves […] Les missions de police de l'environnement, la paperasse, ça me prend un temps fou, tout ça pour que les procureurs passent 25 secondes par dossier… Parce qu'ils manquent de personnel et de temps… En 25 secondes ils décident ce qui va être classé ou jugé » (Mathieu, agent de l'OFB, Jura).

On constate ainsi les limites du « contrôle », en termes d'efficacité, et le fait que l'État joue un rôle de contrôle sans pour autant pouvoir l'exercer réellement dans certaines situations. Cette surveillance s'exerce également via l'un des services de la gendarmerie nationale : l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), dont l'un des membres m'a contacté ainsi que plusieurs enquêtés afin d'obtenir des informations sur les destructions illégales de lynx dans le massif jurassien.

« Je suis de l'OCLAESP et je recherche des renseignements sur le phénomène du Lynx notamment dans le Jura, Doubs... Si vous êtes bien la personne qui a fait une thèse sur le lynx.... Je voudrais échanger en toute discrétion sur cette thématique […] Mes vieilles oreilles ont entendu des rumeurs de cas de braconnages dans les communes de X et des X… Et aussi de trafic de peaux de lynx revendues […] Il semble que ces rumeurs soient avérées… Est-ce que vous auriez des informations ? […] Si vous me donniez des informations votre nom ne serait pas cité dans le dossier » (un gendarme de l'OCLAESP, par téléphone, septembre 2022).

Cet extrait d'un échange téléphonique avec un membre de l'OCLAESP illustre la surveillance exercée sur les humains et leurs actions sur le félin. Ayant connaissance du fait que je recueillais les discours et les témoignages des habitants à propos des félins dans le cadre de mon doctorat, ce gendarme m'a invitée à partager mes données. Invitation déclinée puisque ces données sont confidentielles.

Constitutif du PNA Lynx, le Réseau Loup-Lynx de l'OFB est un outil de suivi et de surveillance des populations de loups et de lynx en France, qui recueille, analyse et synthétise des données en rapport à l'évolution de la répartition et de la densité de lynx en France. Le but de ces données est « d'éclairer la décision publique en matière de

conservation et de gestion de ces deux espèces protégées »[78]. Comme le rappellent Samuel et Antoine, agents de l'OFB, le Réseau est sous l'autorité de l'État, il applique et fait appliquer la réglementation en vigueur tout en apportant des données qui sont utilisées par les décideurs concernant la gestion des prédateurs :

> *« L'État demande un certain nombre d'actions, on a un contrat d'objectifs et de performances qui précise les grandes missions, les activités de police, le volet connaissance… On ne fait pas ce qu'on veut, le ministère demande de s'impliquer plus sur les espèces avec des enjeux forts en termes de conservation… Celles qui créent aussi des conflits comme les grands prédateurs » (Samuel, agent de l'OFB, Jura)*

> *« C'est un suivi orienté par la réglementation, il doit la servir, pour aider les décideurs à prendre de meilleures décisions […] Il y a deux textes importants : la Directive Habitat Faune Flore et la Convention de Bern, qui sont des textes européens. Plus, le Code de l'environnement, c'est la réglementation nationale pour la conservation des espèces protégées, les PNA » (Antoine, agent de l'OFB, BFC).*

Outil servant les réglementations européennes et nationales, le réseau doit répondre à un certain nombre d'objectifs imposés par l'État. Le réseau opère une surveillance à l'échelle nationale, il se focalise sur les départements qui sont concernés par la présence des deux prédateurs (*figure 13*), « le passage du réseau du mode 'sentinelle' (en jaune) au mode 'multipartenaires' (départements en vert […]) intervient dès lors que des indices de présence (loup et/ou lynx) récurrents sont détectés »[79].

[78] « Réseau Loup-lynx », *Portail technique de l'OFB*, 2023, URL : https://professionnels.ofb.fr/node/1045
[79] *Idem.*

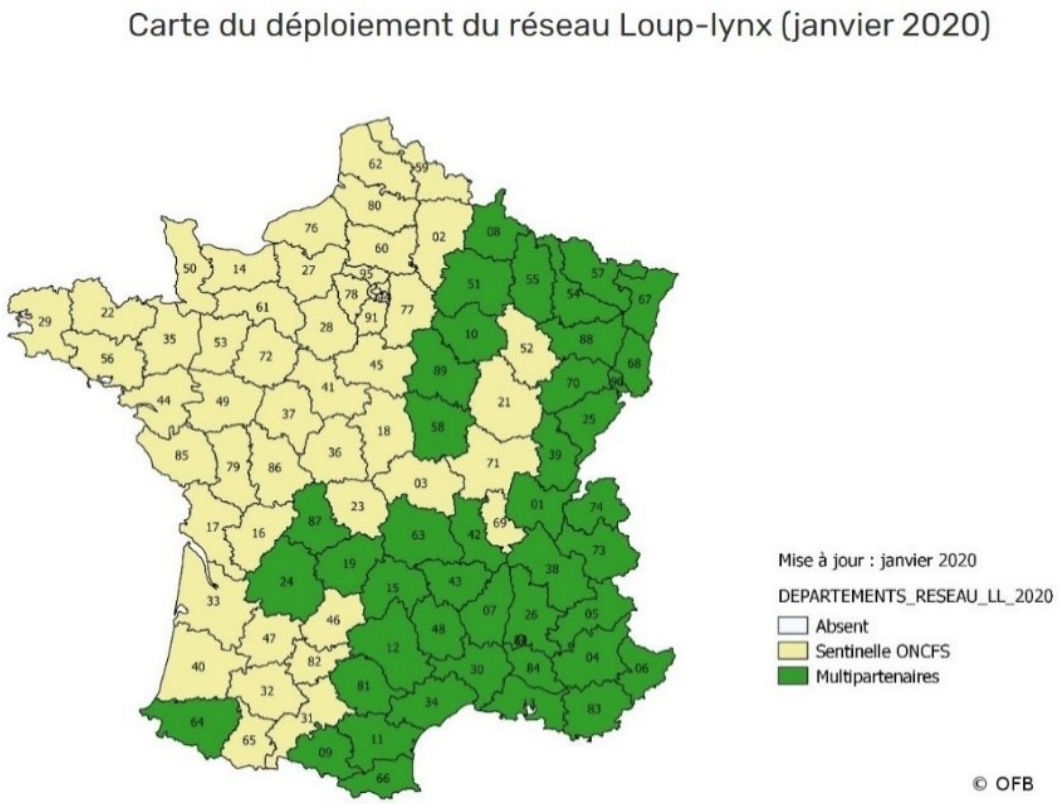

Figure 13. Couverture du réseau Loup-lynx à l'échelle nationale, 2020. Source : OFB

Le réseau fonctionne grâce à la participation de correspondants, qui sont formés par les agents de l'OFB à la collecte d'indices de présence sur le terrain. Les correspondants, qui proviennent de catégories socio-professionnelles diverses, sont principalement des agents de l'OFB, des forestiers (notamment des agents de l'ONF), des agents des PNR et des RNN, des chasseurs, des techniciens de fédération de chasse et des particuliers. Jeanne, agent de l'OFB, délivre des chiffres plus précis concernant le statut socioprofessionnel des correspondants, à l'échelle du département du Jura :

> *« Les chiffres au niveau départemental pour le Jura c'est : 22% forestiers, 20% particuliers, 18% protection de la nature, 15% monde cynégétique, 10% agents de l'OFB, 8% administration État, 3% espaces naturels, 3% autre, 1% agriculture […] En termes de participation dans le Jura, on a de très bons chiffres » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).*

Suite à la formation, le travail du correspondant est de récolter des indices de présence sur le terrain (empreintes, pistes, urines, fèces, poils, observation visuelle). Jeanne résume ainsi le rôle du réseau et celui du correspondant :

> *« Le réseau c'est une mission ministérielle confiée à l'OFB. L'OFB assure la coordination technique et scientifique des suivis loups lynx. Les suivis des deux espèces, on a mutualisé les efforts car ils ont de très grands territoires […] Il y a 4 500 correspondants et les sentinelles de l'OFB, qui sont formées au cas où ces espèces coloniseraient ces départements qui ne le sont pas encore. Il y a 48 départements où le réseau est en place. C'est un réseau multipartenaire […] 420 personnes sont formées en BFC et 104 dans le Jura, dont 91 actifs. Votre rôle de correspondant c'est de nous rapporter les comportements des loups, les comportements atypiques. Si vous faites la formation, vous vous engagez à recueillir et à transmettre les informations. Notre rôle c'est de documenter ce genre d'événements, de voir les évolutions de comportements des loups » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).*

Jeanne rappelle ici le rôle de surveillance des correspondants, qui *s'engagent* à collecter et transmettre des informations sur les prédateurs au réseau. Les données sont récoltées selon un protocole précis et sont retranscrites sur des fiches de recueil de données, qui sont spécifiques à l'indice récolté. Par exemple, lorsque le correspondant trouve des empreintes et/ou une piste, il doit compléter la fiche « Empreinte(s) et piste(s) ». Il renseigne alors son identité, ou celle de l'observateur lorsqu'il ne s'agit pas de lui, la date et le lieu de l'observation, le nombre d'animaux identifiés, il trace le schéma des pistes et note la longueur des pas. Les conditions d'observation (substrat, contour et fraicheur des empreintes) sont spécifiées, les empreintes (longueur, largeur, numéro de l'empreinte et de la piste) et leur forme (rondes, ovales, symétriques) sont décrites. Enfin, le correspondant est invité à donner son avis sur l'appartenance des empreintes (lynx, loup, chien, indéterminé). Le correspondant est également formé à recueillir les témoignages des habitants lorsqu'une observation visuelle se produit :

> *« Pour recueillir les témoignages, il ne faut pas influencer le témoin, il faut questionner, ne pas induire la réponse, rechercher les incohérences, identifier l'expérience de l'observateur vis-à-vis des animaux […] Quelqu'un qui veut absolument voir un lynx, verra un lynx […] C'est une construction mentale […] Il faut prendre en compte le biais cognitif de l'observateur » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).*

Les agents de l'OFB formateurs rappellent aux correspondants que ces fiches feront partie d'un protocole scientifique standardisé, exclure le biais observateur est par conséquent primordial lors du recueil de témoignage. Une fois complétées les fiches sont envoyées aux agents de l'OFB en charge de leur vérification et de leur validation. Ces fiches sont ensuite utilisées pour évaluer le statut de conservation et adapter la gestion des prédateurs. Lors des formations, les correspondants sont responsabilisés : des indices qu'ils récolteront dépendra en partie le statut de conservation des espèces. Outre la récolte d'indice de présence, les agents de l'OFB, et certains correspondants, utilisent des pièges photographiques pour suivre les prédateurs, en particulier les lynx. Cet outil, primordial dans le suivi du félin, permet de détecter puis d'identifier l'individu, de suivre ses déplacements dans l'espace et dans le temps (dispersion, déplacements longue distance) et de détecter les problèmes sanitaires :

> *« On a deux grandes échéances pour le suivi : le bilan hivernal au 31 mars et le bilan estival en septembre-octobre […] Le but est de mesurer la permanence de la présence dans le temps […] La photo identification permet surtout de détecter la présence de l'espèce, pour le statut de conservation, et ça permet de suivre individuellement les lynx dans l'espace et dans le temps […] Les données servent aussi pour la surveillance de l'état sanitaire : on a eu des lynx qui n'avaient pas d'oreilles, de l'alopécie » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC)*

> *« On a des photos, notamment des flans de lynx, on les transmet à l'OFB qui utilise le logiciel Extract Compare. Les tâches du pelage sont comme une empreinte digitale, avec les deux flans, on a sa carte d'identité à part entière. Donc avec la robe on identifie les individus […] 7 mailles[80] ont été positives en 2021 […] Ça nous permet de déterminer la zone échantillonnée, en prenant les moyennes hautes des déplacements des individus, on fait un cercle de cette moyenne kilométrique. Cela nous aide pour le calcul de la densité de lynx. On fait 100 jours de suivis. On a obtenu 14 236 clichés […] En termes de bilans, ça nous permet d'avoir un catalogue des différents individus. On a recensé 11 individus différents […] La grosse utilité de la réserve c'est qu'on a pu montrer que dans l'enceinte de la réserve il y avait de la reproduction » (Oscar, salarié RNNHCJ, Ain).*

[80] La maille est « l'unité géographique de restitution […] 10km x 10km, standard utilisé au niveau européen » pour établir la carte de détection de présence du Lynx (« Suivi du lynx - Analyses et indicateurs », *OFB*, 2018. URL : https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1044)

Les lynx, sous surveillance photographique, sont identifiés et recensés, leurs déplacements sont retracés, leur densité, leur reproduction et leur santé sont évaluées. Cette surveillance est primordiale puisque de l'évolution de l'aire de présence du félin et de sa viabilité dépendent son statut de conservation, et par conséquent les mesures de gestion qui pourront s'appliquer.

Les félins sont également surveillés et suivis de près par les FDC du Jura et de l'Ain, dans le cadre du programme de recherche ECOLEMM, qui vise à déterminer les effets de la chasse et de la présence des lynx sur les populations de chevreuils et de chamois dans le massif, afin de garantir la pérennité de ces populations[81]. La gestion et la compréhension du fonctionnement des espèces gibier passe par la surveillance de leurs prédateurs. Ainsi, les FDC participent activement au Réseau Loup-lynx via le suivi des félins par pièges photographiques. Pour les FDC, il s'agit d'identifier les lynx dans l'espace, d'estimer les densités et « d'élaborer des modèles statistiques permettant de mettre en avant des probabilités de 'présence' du lynx en fonction des conditions environnementales »[82].

Le but étant de déterminer les impacts de la prédation des félins sur la démographie et les comportements des ongulés, ces derniers font également l'objet d'une surveillance étroite. Chevreuils et chamois sont capturés et équipés de colliers VHF (*Very High Frequency*) munis de détecteurs de mortalité[83]. Une fois équipés, les ongulés sont suivis individuellement, trois fois par semaine à l'aide de la télémétrie (émetteurs GPS/VHF) ; lorsqu'un animal meurt, il bipe en mortalité (détecteur de mortalité). Il s'agit alors pour les techniciens des FDC de récupérer le corps afin de déterminer les causes de la mort (e.g. prédation, maladie). Les émetteurs GPS permettent aussi d'évaluer la période

[81] « Contexte et objectifs du projet », *ECOLEMM*, 2023. URL : https://www.ecolemm.fr/article-contexte-et-objectifs-du-projet,4,45,nos-actions.htm
[82] « Projet 2 : Cartographie de la pression de chasse et de la présence du lynx », *ECOLEMM*, 2023, URL : https://www.ecolemm.fr/article-projet-2-cartographie-de-la-pression-de-chasse-et-de-la-presence-du-lynx,4,98,nos-actions.htm
[83] « Projet 3 : Fonctionnement démographique et spatial des populations de chevreuils et de chamois », *ECOLEMM*, 2023, URL : https://www.ecolemm.fr/article-projet-3-fonctionnement-demographique-et-spatial-des-populations-de-chevreuils-et-de-chamois,4,99,nos-actions.htm

de mise-bas des femelles équipées et de suivre les déplacements des individus marqués, ce qui permet d'en apprendre davantage sur les comportements des ongulés (e.g. heures d'activité, composition des domaines vitaux)[84]. Les techniciens cherchent à établir les causes majeures des modifications de comportements des ongulés. Ils évaluent également la reproduction (observation visuelle) et la classe d'âge des ongulés (observation des anneaux sur les cornes des chamois et des dents des chevreuils). L'ensemble de ces indicateurs permettent la création de modèles de population qui estiment les taux de croissance des populations des deux espèces, ainsi que leur structuration en sexe et âge[85]. Outre la démographie, les techniciens des FDC cherchent à caractériser l'habitat des ongulés et leurs manières de l'utiliser.

Véritables outils de surveillance, les émetteurs GPS sont munis d'un détecteur d'activité, qui indique les périodes de repos et d'activité de l'animal. En parallèle, les techniciens effectuent des relevés de végétation au sein des zones d'habitat établis par les données GPS, qui permettent de déterminer la pression des ongulés sur les forêts. L'ensemble de ces procédés vise à établir l'impact de la présence des félins sur les comportements des ongulés et sur leur démographie. Estimer les populations d'ongulés, et par conséquent l'impact des prédations sur ces dernières, est essentiel puisque de cette estimation dépendront les plans de chasse.

Outil de gestion par excellence des FDC, les plans de chasse fixent le nombre d'animaux qui pourront être prélevés durant la saison de chasse, en fonction de l'espèce, des prélèvements de l'année précédente et des comptages qui ont été réalisés en amont pour estimer la population. La détermination d'un plan de chasse se fait en plusieurs étapes : tout d'abord, le détenteur du droit de chasse fait une demande du nombre d'animaux qu'il souhaite prélever pour la saison de chasse et fait parvenir le nombre d'animaux prélevées l'année passée à sa FDC. Ensuite, la FDC rassemble l'ensemble des demandes et organise des groupes de travail avec les acteurs concernés (en particulier les

[84] *Idem.*
[85] *Idem.*

forestiers), lors desquels elle présente les résultats des comptages, les prélèvements de l'année passée et les dégâts occasionnés, en fonction de l'espèce. Ces bilans sont présentés au préfet qui, suivant l'avis de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS), décide des minima et maxima de prélèvements[86]. En effet, les chasseurs « ont l'obligation de recueillir des données sur l'état des populations »[87]. C'est cette surveillance obligatoire qui permet de définir des quotas d'animaux à prélever. Une fois ces quotas fixés, les FDC distribuent les bracelets aux détenteurs de droit de chasse.

> « Chaque bracelet doit être fixé sur l'animal immédiatement après sa capture, et ce, avant tout déplacement. Les bracelets sont attribués à un détenteur de droit de chasse et à un territoire précis. Les espèces qui sont obligatoirement soumises au plan de chasse sont le chevreuil, le cerf, le daim, le mouflon, le chamois, l'isard » (FNC, 2019)[88].

Ces bracelets, qui marquent les corps des animaux tirés, permettent de contrôler et de surveiller les prélèvements des chasseurs. Si les plans de chasse permettent de contrôler les animaux, ils sont également l'occasion de contrôler les actions des humains sur les animaux. Il n'est plus possible de prélever n'importe quelle espèce, n'importe où : on limite les prélèvements, et les animaux tués sont traçables ; chacun doit être porteur d'un bracelet qui spécifie l'espèce, le sexe, la date du prélèvement, sous peine d'amende pour le chasseur qui transporte le corps.

Prenons l'exemple du plan de chasse pour le cerf dans le Jura et de ce qu'il implique. En expansion ces dernières décennies dans le massif jurassien, le cerf fait l'objet d'une surveillance particulière de la part des chasseurs, mais également des forestiers qui s'inquiètent des répercussions de sa présence sur la régénération des forêts. Comptages aux phares, suivi des indices de consommation, recensement des dégâts

---

[86] « Plan de chasse des espèces : Quelles espèces et quelles règles ? », FNC, 2023, URL : https://www.chasseurdefrance.com/agir/plan-de-chasse/

[87] *Idem*.

[88] A noter que pour le sanglier, les détenteurs de droit de chasse peuvent acheter autant de bracelets qu'ils le souhaitent, le suidé, du fait de la croissance exponentielle de sa population et des dégâts importants qu'il engendre, n'est pas soumis à un plan de chasse.

forestiers et agricoles, mise à jour des cartes de répartition, la surveillance des cerfs impliquent de nombreux procédés :

> *« Le suivi équilibre forêt gibier, ça passe par la participation à la commission plan de chasse, la CDCFS, et les comptages aux phares, c'est moi qui pilote, en lien avec la FDC. On a aussi un suivi flore avec les IC, vous savez ce que c'est, les indices de consommation. On a trois sites de suivi IC, on le fait tous les deux ans car c'est une grosse charge de travail. Et puis les recensements des dégâts forestiers, on fait des fiches dégâts » (Emeric, agent de l'ONF, Jura)*

> *« On fait partie du Réseau ongulés sauvages et tous les cinq ans, il y a la mise à jour de la carte de répartition du cerf, cette année, cet été. Nous le Jura, ça va augmenter beaucoup comme les départements qui nous touchent. Il y a un gros travail de connaissances à faire, il faut être précis et honnête, il faut pas cacher les informations […] S'il y a du cerf, il faut pas le cacher, on pourrait se dire vaut mieux le cacher, mais non. Ce qui est important c'est de voir la colonisation du cerf […] On ne sait pas estimer la population, c'est difficile, on fait des comptages, en même temps que l'Ain et la Suisse, parce que les cerfs bougent […] Mais partout dans le département ça monte […] On surveille la population vers Bersaillin car on veut éviter les collisions, donc il faut limiter la population. On est vigilants par rapport aux collisions et aux dégâts forestiers » (Maxime, salarié FDC, Jura).*

Ces suivis ont pour but de recenser la population de cerfs, sa répartition dans le département, et d'évaluer les dégâts commis. Une fois ces données acquises, les groupes de travail sont organisés : il s'agit pour les acteurs impliqués de décider le nombre d'animaux à prélever au vu de ces données, et des intérêts de chacun. Le biocontrôle s'exerce aussi sur la pyramide des âges ; les techniciens de la FDC cherchent à gérer le vieillissement des populations, afin de favoriser la présence de vieux mâles, qui sont recherchés par les chasseurs. Cette gestion permet également de limiter les populations afin de maitriser les dégâts, dédommagés par la FDC. Quant aux agents de l'ONF et aux forestiers privés, ils cherchent à faire augmenter les quotas de prélèvements dans les secteurs affectés par les dégâts forestiers, et à gérer la reproduction des ongulés par un prélèvement plus important de biches.

Le contrôle des populations animales par les FDC passe également par la surveillance de leur état sanitaire. Les techniciens des FDC participent activement au

réseau SAGIR, en collectant les corps d'animaux morts et en les remettant au Laboratoire Départemental d'Analyses du Jura (LDA39) afin de trouver les causes de mortalité, et de détecter les maladies. Les cadavres des animaux recueillis sont examinés par les vétérinaires qui sont chargés d'apporter des réponses afin de prévenir et d'éviter de possibles épidémies. Il n'est pas rare pour les techniciens de collecter les corps d'animaux morts, signalés par les chasseurs locaux. Les corps des animaux sont inspectés sur place (traces de diarrhée, de déshydrations, de prédation), puis emmenés au LDA39. Les techniciens collectent également des échantillons (oreille, sang) sur les animaux tirés par les chasseurs dans le cadre de recherche de maladie :

> *« On fait ou on demande aux chasseurs de faire des prélèvements sur les chevreuils qu'ils vont tirer, c'est pour une étude sur la maladie de Lyme, il me faut l'oreille du chevreuil, un morceau de rate et un tube de sang […] Souvent aussi, on récupère des lièvres, y'a pas mal de maladies en ce moment, comme l'EBHS[89] » (Benoit, salarié FDC, Jura).*

Techniciens de fédération et chasseurs sont coutumiers des prélèvements et demandeurs des résultats qui indiquent la bonne ou mauvaise santé des populations de gibier. Un membre du conseil départemental désigne ainsi les chasseurs comme les sentinelles de la nature, à la fois agent de surveillance et de protection :

> *« Les chasseurs sont bien les sentinelles de la nature, au contact de ces risques qui menacent d'autres catégories que la chasse et les chasseurs » (Arnaud, conseiller départemental, Jura).*

La santé animale est d'autant plus importante qu'elle impacte la santé des humains, puisque certaines maladies sont transmissibles à l'humain, comme la tularémie[90].

Enfin, depuis décembre 2021 dans le Jura, et depuis l'automne 2022 dans le Doubs et l'Ain, les FDC ont mis à disposition une application mobile gratuite de recensement de

[89] L'EBHS (*European brown hare syndrome*) est une hépatite virale du lièvre
[90] La tularémie est une maladie infectieuse provoquée par la bactérie *Francisella tularensis*. Elle touche particulièrement les lièvres et les rongeurs, et est transmissible à l'humain.

la faune sauvage et de prévention des collisions. Vigifaune[91] est une application qui repose sur la participation des utilisateurs : ils signalent leurs observations d'animaux vivants ou morts, et d'indices de présence. Lorsqu'il observe un animal vivant, l'utilisateur doit renseigner la position géographique (géolocalisation intégrée) et l'heure exactes de son observation, le nombre d'individus, l'âge et le sexe de l'animal observé[92]. S'il dispose de photographies, il peut les ajouter. Lorsque l'utilisateur répertorie un animal mort sur l'application, il renseigne les mêmes informations que pour l'observation d'un animal vivant, mais doit préciser la cause de la mortalité (collision, prédation, autre à préciser). Il est également possible de déclarer des dommages (agricoles, forestiers, prédations sur animaux domestiques) et des indices de présence (empreinte, fèces, poils). Ces données parviennent aux FDC, qui vérifient et valident (ou non) les observations, qui sont ensuite entrées dans des bases de données gérées par les FDC.

> *« Vigifaune est une application sur téléphone qui sert à rentrer les observations de mortalité, les observations d'animaux vivants, les indices de présence. Elle a été développée au niveau régional, par la fédération régionale de chasse. La région AURA l'avait déjà, c'est un projet privé à la base. Nous, ça nous sert à valoriser notre réseau mortalité. Le but est de proposer des aménagements, d'avoir un meilleur suivi. C'est Nadine qui se chargera de vérifier et de valider les observations du grand public, pour les observateurs professionnels, on sera sûrs de leurs observations donc se sera validé automatiquement […] Nous ça va nous permettre d'avoir un outil dynamique et on va avoir plus de poids et d'informations. Le gros avantage c'est que c'est géolocalisé » (Maxime, salarié FDC, Jura).*

Outil de suivi et de surveillance, Vigifaune permet aux FDC de collecter des informations sur la présence et la localisation des diverses espèces dans le département et de localiser précisément les lieux de collisions. Ces données contribuent à renforcer la gestion des

[91] L'application mobile Vigifaune « a été créée en 2017 par la Fédération Régionale des Chasseurs avec le soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpe, initialement pour géolocaliser les animaux sauvages morts par collisions routières. Ceci dans le but d'améliorer les déplacements de la faune et sécuriser les usagers de la route » (« Vigifaune : une appli pour porter à connaissance les zones de tranquillité hivernale du Tétras-lyre », *Parc Naturel Régional de la Chartreuse*, 2022, URL : https://www.parc-chartreuse.net/biodiversite/vigifaune-une-appli-pour-porter-a-connaissance-les-zones-de-tranquillite-hivernale-du-tetras-lyre/)

[92] Si l'utilisateur ne connait pas l'âge et du sexe de l'animal, il peut cocher « indéterminé ».

populations, comme l'explique Jérôme Bombois, responsable du pôle chasse et faune de la FDC du Jura, dans un article publié par Le Progrès en décembre 2021 :

> « L'objectif premier est d'acquérir des données, de documenter encore plus précisément la présence des espèces qui vivent dans le département et les lieux où elles vivent. A l'aide de cet outil participatif, la fédération des chasseurs espère améliorer encore sa gestion des populations animales […] La découverte d'animaux morts […] doit nous permettre d'affiner notrse connaissance des lieux où les collisions avec des véhicules sont les plus fréquentes. De les localiser plus clairement, souligne Jérôme Bombois […] Cela va nous indiquer où intervenir, où placer nos dispositifs d'effarouchement afin de prévenir ces accidents […] Cela aura aussi un impact sur notre gestion des populations animales jurassiennes »[93].

Ainsi sujets de la surveillance des chasseurs, les animaux, notamment les espèces gibier, font l'objet d'un biopouvoir : de leur recensement à leur reproduction en passant par le suivi de leur état sanitaire et des collisions, c'est l'ensemble du processus de la vie et de la mort de ces animaux que les enquêtés cherchent à contrôler. A titre d'exemple, les faons de chevreuils sont tués les années de sécheresse car ils feraient de mauvais reproducteurs selon les salariés de la FDC du Jura :

> *« Les années de sécheresse c'est pas bon pour la reproduction du chevreuil, normalement on doit tirer tous les faons qui sont nés l'année de sécheresse ; le lait n'est pas si gorgé en nutriment, ils n'ont pas pu se développer normalement et ne pourront pas rattraper ça, donc c'est pas des bons reproducteurs, donc cette année il faut qu'on tire des faons » (Maxime, salarié FDC, Jura).*

Comme l'a constaté Antoine Doré, « l'un des principaux enjeux des biopolitiques est de contrôler à distance des individus réputés libres » (Doré, 2013 : 853), et ce contrôle se fait grâce aux dispositifs qui permettent de déterminer précisément les caractéristiques d'une population (reproduction, déplacements, taux de croissance, état sanitaire, nombre) et ainsi de mieux la maitriser. Le philosophe Gilles Deleuze évoquait un « contrôle à l'air libre » (Deleuze, 1990), où gestion et savoirs sont étroitement liés. Cependant, et comme le souligne justement Charles Stépanoff, « le biopouvoir cynégétique est à l'exact opposé de

[93] « Une appli mobile pour recenser les animaux », *Le Progrès*, 20 décembre 2021, URL : https://www.leprogres.fr/culture-loisirs/2021/12/18/bientot-une-appli-mobile-pour-recenser-les-animaux

l'éthique de l'aléa et du don de la chasse paysanne » (Stépanoff, 2021 : 143). Concernant les espèces gibier, les biopolitiques, qui cherchent à contrôler l'aléatoire « inhérent à une population d'être vivants » (Stépanoff, 2021 : 143), dépendent principalement des techniciens et des représentants des FDC, mais aussi du contrôle de l'État via l'OFB et les préfets. Ces acteurs participent à leur mise en place, au contraire des chasseurs pour qui l'imprévisibilité des animaux et les aléas de la chasse participent à la rendre intéressante.

5.1.2. La production de savoirs comme arme du pouvoir : impératif scientifique et dévaluation des savoirs issus de la pratique du terrain

Afin d'exercer cette gestion sur la faune sauvage, les enquêtés doivent imposer leur expertise, faire valoir la légitimité de leurs savoirs et de leurs savoir-faire. Les sociologues Céline Granjou et Isabelle Arpin ont déjà montré à quel point la capacité d'expertise donne accès au pouvoir décisionnel (Granjou, Mauz, 2007). Toute décision concernant la gestion de la faune sauvage doit être justifiée par l'avis d'un ou plusieurs experts. Mais qu'est-ce qu'un expert ? Qu'est-ce qu'un savoir légitime ? Granjou et al. (2010a) définissent l'expertise comme l'usage par les pouvoirs publics et les décisionnaires de savoirs émanant de personnes, qui, reconnues comme disposant d'une grande expérience et de connaissances dans un domaine spécifique, sont les plus à même d'éclairer les preneurs de décision. Ainsi, certains enquêtés, du fait de leurs savoirs et de leur position, sont désignés comme des experts par les habitants, et leur expertise est mobilisée pour prendre et faire valoir les décisions. Cependant, on verra qu'il n'y a pas toujours consensus entre les enquêtés lorsqu'il s'agit de désigner les experts. Afin de déterminer qui sont les experts pour les habitants du massif jurassien, j'ai demandé aux enquêtés lors des entretiens auprès de qui ils se tourneraient s'ils avaient besoin d'informations sur les animaux. En outre, j'ai réalisé une analyse systématique de l'ensemble des discours des enquêtés à propos des savoirs sur la faune : lorsqu'une ou des personnes étant associées à des informations, des savoirs, elle était recensée. Cela m'a permis d'identifier les personnes citées régulièrement par les habitants à ce sujet.

Dans le massif jurassien, l'OFB, largement cité par les enquêtés lorsqu'il s'agit d'expertise, est l'exemple par excellence de l'usage par les pouvoirs publics de savoirs émanant d'experts, pour appuyer les actions des politiques publiques, auprès de la société. Jeanne, agent de l'OFB, explique que l'expertise permet d'éclairer les décisions politiques, légitimant par-là les savoirs produits :

> *« L'OFB est un établissement public au service de la biodiversité […] Nous avons un rôle de police de l'environnement, de connaissance et d'expertise, d'appui aux politiques publiques, de gestion et de restauration des espaces protégés […] Le réseau Loup-lynx, c'est une mission publique pour synthétiser l'état des connaissances de terrain sur les espèces. Une fois les données traitées, elles sont publiques, ça éclaire le processus de décision politique » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).*

Outre la production de savoirs, les agents de l'OFB ont une mission de conseil auprès des décisionnaires et des politiques. Les sociologues Arnaud Cosson et Isabelle Arpin ont également montré, à travers une étude sur la légitimation des politiques de biodiversité dans les aires protégées françaises, que les experts présentent les savoirs produits comme une « ressource majeure pour des actions de protection » (Cosson, Arpin, 2017 : 185-186). Cependant, comme je l'avais montré dans le chapitre 2, si le statut d'expert dépend essentiellement de la pratique et de l'expérience de terrain, seuls les experts possédant des diplômes universitaires peuvent produire des savoirs scientifiques, reconnus comme étant légitimes et difficilement discutables lorsqu'il s'agit de prendre des décisions pour gérer la faune sauvage (e.g. PNA Lynx). Cette autorité de l'expertise se fonde principalement sur les données chiffrées, issues de protocoles précis et standardisés :

> *« Les éléments chiffrés, avérés scientifiquement c'est la clé […] Ça fait des années que l'on se bat pour que nos chiffres soient reconnus » (Oscar, salarié FDC, Jura)*

> *« Dans le suivi des populations, c'est protocolé, notamment avec l'OFB, donc il faut être rigoureux et être sûr que les comptages nous permettent d'avoir des résultats scientifiquement reconnu » (Maxime, salarié FDC, Jura)*

> *« Le scientifique pour moi c'est un protocole solide » (Annaëlle, salariée APN, Jura)*

« En 2020, ça a été une année record pour la mise au point des protocoles pour le lynx […] On veut standardiser les protocoles sinon les données ne sont pas reproductibles et donc pas comparables, le but c'est de standardiser » (Constance, vétérinaire, Jura)

« Nous on applique les protocoles du conservatoire : RhoMeO, c'est une boîte à outils, on fait aussi des chrono-inventaires […] C'est sous l'égide de l'Europe, les cellules pensantes, pour penser les protocoles, les inventaires… Ce n'est pas une promenade, il faut s'astreindre à un protocole » (Amaury, salarié bureau étude environnement, Ain).

Les données chiffrées, l'utilisation de protocoles de terrain et leur standardisation sont les garants de l'établissement d'expertises robustes, selon les enquêtés impliqués directement dans la gestion de la faune sauvage (e.g salariés FDC, salariés APN, agents de l'OFB et de l'ONF, salariés des PNRHJ et RNNHCJ, salariés de bureau d'étude environnement). La quantification est de plus en plus utilisée dans un contexte où l'autorité de l'expert est de plus en plus remise en cause (Granjou et al. 2010a). Les données produites doivent être justifiables et traçables : le processus de réflexion doit pouvoir être suivi et les protocoles doivent être reproductibles. Granjou et al. (2010a) expliquent que la quantification est un outil utilisé par les experts pour créer de la confiance. Cela explique le succès grandissant de l'usage de pièges photographiques dans le suivi de la faune. Outil de suivi et de surveillance à distance, le piège photographique est employé selon des protocoles précis et reconnus, et le cliché est une donnée difficilement contestable. Pour Mounet et Massart, cet outil est privilégié dans la production d'expertise car il induit un « protocole standardisé donc partageable mais aussi parce qu'il est passif, comme doit l'être un observateur scientifique, il fait entrer la nature dans le monde de l'objectivation » (Mounet, Massart, 2016 : 6). Plus objectif que pourrait l'être une observation humaine, le piège photographique apparait comme une preuve, une donnée robuste.

Dans cette recherche de légitimation de leurs savoirs, les APN et les FDC, en particulier, se professionnalisent, ce qui implique une « spécialisation des hommes [et une] sophistication des techniques » (Granjou, Mauz, 2007 : 1). APN et FDC font appel et nouent des collaborations avec des scientifiques ou des institutions scientifiques telles que les laboratoires d'écologie et les centres de recherche. Ainsi, la SFEPM a mis en place, dans le cadre du projet Œil de Lynx, un protocole de suivi par pièges

photographiques, en lien avec le réseau Loup-lynx de l'OFB, et un protocole de collecte de fèces de lynx, dont les « analyses scientifiques »[94] sont réalisées par le laboratoire Chrono-Environnement de l'Université de Franche-Comté. Quant aux FDC du Jura et de l'Ain, dans le cadre du programme de recherche ECOLEMM, elles utilisent le suivi par pièges photographiques, et revendiquent la scientificité du programme via leur collaboration avec différentes institutions scientifiques, telles que la DRAS (Direction Recherche et Appui Scientifique), l'OFB et le CNRS. Outre le recours à des référents scientifiques pour légitimer leurs savoirs, APN et FDC mobilisent des outils de plus en plus sophistiqués. Pièges photographiques, logiciel d'identification, bases de données, émetteurs GPS, analyses génétiques, autrefois réservées aux chercheurs, ces techniques sont aujourd'hui utilisées par les salariés des APN et des FDC dans le suivi de la faune sauvage. Granjou et Mauz ont démontré que la sophistication des techniques favorise « l'acquisition de cette capacité d'expertise » (Granjou, Mauz, 2007 : 1). Cette professionnalisation engendre par conséquent une dévaluation des savoirs issus de l'expérience de terrain. En particulier des chasseurs qui construisent leurs savoirs à partir d'un engagement perceptuel actif avec leur environnement (Ingold, 1996), comme je l'avais montré dans le chapitre 2. Ces savoirs, qui engagent le corps et les sens des enquêtés, ne répondent pas aux exigences de traçabilité, de reproductibilité et de rationalité. Cependant, il faut également remarquer que le grand public a actuellement accès à certains des outils mobilisés par les APN et les FDC tels que les pièges photographiques.

La sophistication des techniques, la quantification et le statut d'expert n'évitent pas toujours la remise en question des savoirs par certains enquêtés (représentants nationaux d'acteurs locaux : APN, FNC, syndicats agricoles). Ainsi, les estimations des populations de loups et de lynx, produites par l'OFB, sont régulièrement mises en doute par les enquêtés, qu'il s'agisse de chasseurs, de photographes naturalistes ou de salariés d'APN. Ces remises en question de la fiabilité des données de l'OFB se déroulent en

[94] « Etude et connaissance du lynx boréal », *SFEPM*, 2023, URL : https://www.sfepm.org/etude-et-connaissance-du-lynx-boreal.html

particulier lors des réunions publiques, mais elles se déroulent également dans le cadre privé (e.g conversations entre les habitants, hors réunions, ou avec l'ethnologue). Ces enquêtés reprochent aux agents de l'OFB de ne pas être suffisamment transparents sur les données, voire même d'être influencés par les lobbies (chasse, agriculture, conservation) dans la production de savoirs :

> *« On ne donne pas ses données à l'OFB parce qu'il ne joue pas son rôle, il joue le jeu des chasseurs, y'a 20 ans c'était des vrais scientifiques qui travaillaient dessus, y'a eu un vrai changement, les dés sont pipés aujourd'hui… C'est politique, c'est du pipeau… C'est le lobby de la chasse qui est dans tous les relais politiques » (Amaury, salarié bureau étude environnement, Ain)*

> *« Hier, il y a eu un atelier loup au niveau national, on y a participé avec Victor. Les agriculteurs se sont retirés du groupe national loup, ils ne sont pas d'accord sur le nombre de loups, ils pensent que l'OFB cache les chiffres réels du nombre de loups et ils veulent que les chasseurs soient plus impliqués dans la régulation du nombre de loups […] C'est quand même fou, on en donne des données, et il n'y a rien qui ressort. J'ai l'impression qu'ils nous cachent la vérité et que les populations de loups sont beaucoup plus importantes que ce qu'on nous dit » (Maxime, salarié FDC, Jura)*

> *« S'il y a un message à faire passer à l'OFB, commencez à être plus transparent. On a quand même des infos, le principal apporteur d'infos dans le réseau c'est la fédé' » (Auguste, salarié FDC, Doubs)*

> *« Je fais partie du réseau Loup-lynx, et les colliers émetteurs sont financés par la DREAL et par l'OFB, et Albert [directeur d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage] n'envoie pas les données GPS, on n'a rien ! […] Le KORA le suivi c'est transparent, on sait ce qu'il se passe, en France c'est impossible d'être transparent » (Léonard, lieutenant de louveterie, Jura).*

Les arguments utilisés par les enquêtés pour remettre en cause la scientificité des données de l'OFB se fondent sur le manque de transparence du processus de production des savoirs. On l'a vu plus haut, la traçabilité des données est essentielle dans le processus de production, il faut pouvoir justifier en présentant la méthode les résultats présentés. Les enquêtés remettent non seulement en cause l'expertise mais également l'indépendance des experts : pour les APN, l'OFB répond aux lobbies de la chasse en recensant, voire

augmentant les populations de prédateurs, afin de permettre leur régulation, quand pour les FDC, l'OFB est trop proche des APN et tend à protéger les prédateurs en minimisant leur nombre. Chacun soupçonne l'Autre d'influencer les producteurs des savoirs légitimes, ici l'OFB. Granjou et al. ont également analysé cette « crainte de partialité dans le secteur de la gestion de la nature » et ont montré que la remise en question de l'expertise résulte de l'idée que les experts, étant fréquemment impliqués dans la défense de l'environnement, ne peuvent être impartiaux du fait de cet engagement (Granjou et al., 2010a). Dans le cas jurassien, les APN reprochent également à l'OFB son manque d'impartialité en raison d'une collusion supposée avec le monde de la chasse. APN et FDC, chacun reproche à l'Autre d'avoir conditionné l'étude en fonction de ses intérêts, de ses visées. Les savoirs issus de ces études ne seraient pas légitimes du fait de la partialité de leurs producteurs. Ainsi, les chasseurs (en particulier les salariés de FDC) et les membres d'APN délégitiment leurs savoirs respectifs à propos des lynx. Pour les membres d'APN, les savoirs produits par les chasseurs, dans le cadre d'ECOLEMM, ne sont pas légitimes puisque le but de l'étude serait de réguler les populations de lynx afin de maintenir les populations d'ongulés chassables. D'une part, la visée (démontrer que les lynx sont trop nombreux) orienterait les méthodes et les résultats, les données ne pourraient donc être recevables, et d'autre part, le but perçu de l'étude (réguler les lynx pour pouvoir chasser suffisamment d'ongulés) disqualifierait les savoirs des chasseurs. Mounet et Massart (2016) ont également montré cette délégitimation des savoirs des chasseurs par les naturalistes à travers l'exemple des comptages de sangliers dans la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de Saint Bonnet (Isère). Les savoirs des chasseurs sont décrits par les naturalistes comme « empreints de partialité et de subjectivité », notamment du fait de la dimension récréative de la chasse qui discrédite toute légitimité des savoirs selon les naturalistes (Mounet, Massart, 2016 : 5). En outre, la délégitimation des savoirs des chasseurs répond à un objectif : il s'agit pour les membres des APN de « conserver sur la nature remarquable un monopole » (Mounet, Massart, 2016 : 3), à la fois de la connaissance et de l'action. Dans le cas de mon terrain, les APN disqualifieraient les savoirs des chasseurs parce que les méthodes et les résultats sont jugés contestables du fait de leur visée, et parce qu'ils entendent conserver le monopole

des savoirs et des actions, et par conséquent de la gestion, sur les félins. J'aborderai les raisons pour lesquelles les APN cherchent à conserver ce monopole dans le chapitre suivant. On observe la même logique chez les chasseurs, pour qui les savoirs des APN sont conditionnés par la volonté de protéger et de faire prospérer les populations de lynx. Ces derniers sont par conséquent présentés comme une espèce menacée par les protectionnistes, qui selon les chasseurs, cacheraient des données pour conforter ce statut. Pour certains chasseurs, outre le but de protéger, les APN minimisent les effectifs car « faire croire » (Léonard, lieutenant de louveterie, Jura) que les populations de lynx sont faibles leur permet de justifier de leur existence, et des subventions qui leur sont accordées :

> *« Athénas, il donne tout le temps les mêmes chiffres depuis 10 ans […] Les associations vivent du lynx, elles récupèrent des lynx et ils ont des subventions à chaque fois, c'est des dizaines de milliers d'euros, ils récupèrent des fonds partout : de la DREAL, du département, des aides européennes… Donc il faut justifier qu'il est en voie d'extinction pour justifier son existence. Le problème c'est la désinformation totale car il est nécessaire pour eux de faire croire qu'ils sont irremplaçables et que les choses vont mal… C'est purement mercantile » (Léonard, lieutenant de louveterie, Jura).*

On retrouve aussi cette accusation dans les discours des APN, pour qui l'attrait des FDC dans le processus de production de savoirs à propos des félins, outre le but de réguler l'espèce, se veut mercantile : il s'agit d'obtenir des écocontributions[95] qui permettent de financer le fonctionnement des FDC et la pratique de l'activité.

> *« Ils sont malins à la fédération du Jura de s'intéresser aux lynx… Et puis ça leur permet de demander tout un tas d'écocontributions, et je ne suis pas sûre que ce soit utilisé pour étudier les lynx » (Lucie, bénévole APN, Jura).*

[95] « Crée en 2019, l'écocontribution est un fonds créé dans le cadre de la loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité. Ce fonds destiné aux Fédérations départementales, régionales et nationale des chasseurs a pour objectif de renforcer la contribution du réseau cynégétique à la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la biodiversité », in « Le programme Ecocontribution », *OFB*, 2023, URL : https://www.ofb.gouv.fr/le-programme-ecocontribution

A travers ces discours, on perçoit à quel point l'indépendance du producteur de savoirs est essentielle : l'engagement pour une cause vient disqualifier les savoirs. Cela a incité certains enquêtés à minorer leur engagement et leur attachement à une cause, afin de crédibiliser leur travail d'expertise, à l'instar de ce qu'avaient montré Granjou et al. à propos des travailleurs de la nature, ces enquêtés « ont abandonné une posture jugée trop militante pour affirmer des formes d'expertise en matière de connaissance et de gestion de la nature leur permettant de mieux asseoir leur crédibilité » (Granjou et al., 2010b : 1-2). Ainsi, les FDC mettent en avant le fait que leur rôle de protection de la biodiversité et d'expertise est inscrit dans la loi. L'article 13 de la loi du 24 juillet 2019 stipule que les FDC ont l'obligation « de conduire ou de concourir financièrement à des actions de protection de la biodiversité »[96], et la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs), dans un article sur l'utilité de la chasse, rappelle sur son site internet que

> « Grâce à la nouvelle loi chasse du 24 juillet 2019, la FNC va pouvoir jouer son rôle d'expertise sur tous les dossiers emblématiques de la chasse et se positionner en soutien aux fédérations tout particulièrement sur des dossiers techniques, scientifiques, juridiques ou au niveau de la communication »[97].

Confortées par la législation, les FDC entendent exercer leur rôle d'expert et faire reconnaitre la légitimité de leurs savoirs. Il importe par conséquent de se garder des émotions.

5.1.3. Évacuer les émotions

Pour être rationnel, le scientifique ou le producteur de savoirs doit évacuer l'émotionnel, taire l'expérience sensible, pourtant inhérente au processus de production de savoirs (Hornborg 1996 ; Ingold 1996). J'avais montré dans le chapitre 2 que lorsque les émotions sont utilisées comme une source de compréhension dans le processus de

---

[96]« Rapport d'information n°2734 », *Assemblée Nationale*, 2019, URL : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-dvp/l15b2734_rapport-information#:~:text=L'article%2013%20de%20la,biodiversit%C3%A9%20(%5B7%5D).

[97] « A quoi sert la chasse ? : Les missions des chasseurs et des fédérations de chasse », *FNC*, 2023, URL : https://www.chasseurdefrance.com/comprendre/nos-missions/

production de connaissances à propos des animaux, les savoirs ainsi produits sont dévalués par les scientifiques et les enquêtés cherchant à produire des savoirs rationnels, objectifs. Les émotions empêcheraient une « objectivation de la nature » (Mounet, Massart, 2016 : 5). Les agents de l'OFB, en particulier, lors des réunions et des formations qu'ils organisent, rappellent aux correspondants la primauté de la science sur l'émotionnel. Pour produire des savoirs légitimes, il faut par conséquent évacuer la dimension émotionnelle. La recherche de crédibilité, de reconnaissance de l'expertise, mène ainsi de nombreux enquêtés à minimiser, voire taire, la passion qui les anime et les expériences sensibles de terrain qui jalonnent le processus de production.

> *« S'il y a de la passion chez mes collègues c'est la passion pour la donnée et le bilan, le diagnostic biologique, l'espèce en elle-même n'est pas le moteur. On peut avoir autant de plaisir à travailler sur le vers de terre et le lynx, c'est la démarche qui nous intéresse » (Antoine, agent de l'OFB, BFC)*

> *« Le rôle du scientifique c'est l'impartialité, faire la différence entre ce que l'on sait et ce que l'on croit. On ne peut pas travailler sur des croyances. Il faut mettre du rationnel dans le débat, c'est le rôle du scientifique » (Ernest, chercheur, Doubs).*

La donnée, le diagnostic, l'impartialité s'opposent à la passion, à la croyance, à l'expérience sensible ; le scientifique doit être le garant du rationnel. Pour reprendre les mots de Mounet et Massart, « le plaisir ne peut se dire dès lors qu'on entre dans le domaine de la gestion » (Mounet, Massart, 2016 : 7). Cette dévaluation de l'expérience de terrain, de l'engagement corporel et des émotions dans le processus de production de savoirs, amplifiée par l'usage des technologies modernes, est cependant critiquée par de nombreux enquêtés, en particulier les utilitaristes. Ces derniers expliquent que les savoirs issus de l'expérience de terrain sont des savoirs du réel, du pratique, tandis que les savoirs scientifiques sont déconnectés de la réalité de terrain, ce sont des savoirs « via l'ordinateur ».

> *« L'État nous fait confiance dans ce domaine, pour la biodiversité, puisqu'il verse des écocontributions. Tous ceux qui mentent pour nous nuire, nous sommes bien une association qui [sauvegarde la biodiversité]. Il y a une écologie qui s'agite, celles des bobos parisiens, et une écologie qui agit […] Les chasseurs, eux savent ce qui est néfaste… Alors que les*

spécialistes auto-proclamés ne peuvent pas différencier un pigeon d'un corbeau » (Christian Lagalice, Président de la FDC39, lors de l'Assemblée générale de la FDC39, le 2 avril 2022, Lons le Saunier)

« Je défends la chasse et la ruralité, la chasse c'est une identité, une culture acquise depuis la Révolution et de haute lutte. Certains connaissent la nature via l'ordinateur, vous [les chasseurs] vous connaissez la nature dans la réalité ! » (Danielle Brûlebois, députée du Jura, lors de l'Assemblée générale de la FDC39, avril 2022, Lons le Saunier).

Ces discours politiques d'élus doivent être analysés en tant que discours écrits et proclamés dans un but précis lors de réunions publiques, et on constate que ce sont surtout les savoirs des « spécialistes auto-proclamés » (Christian Lagalice, président FDC, Jura) et des écologues militants qui sont disqualifiés dans ces discours, qui émanent des représentants des FDC et des représentants politiques. Il leur est reproché de connaitre la faune sauvage au travers de données numérisées (e.g. résultats des comptages, des suivis par pièges photographiques, des analyses ADN) et par conséquent de prôner une gestion qui n'est pas en adéquation avec la réalité de terrain. Si les représentants des FDC revendiquent leur professionnalisation, il existe néanmoins une valorisation des savoirs de terrain, qui sont bien plus mobilisés par les chasseurs, que les savoirs scientifiques. Les utilitaristes reprochent aux spécialistes d'être de moins en moins présents physiquement dans les lieux qu'ils étudient ou disent connaitre.

« Y'a un haut placé qui est venu sur le terrain, et eux ils te disent comment faire ton travail, ils te disent quoi faire, mais qu'ils viennent sur le terrain, ils savent pas […] C'est pas en étant dans des bureaux que tu sais quoi faire » (Eliott, chasseur et bûcheron, Jura).

Si certains enquêtés, à l'instar d'Eliott, dénoncent le fait que les producteurs de savoirs ne soient pas suffisamment sur le terrain, certains de ces producteurs de savoirs regrettent également cette diminution du temps de présence sur le terrain due à l'augmentation du temps de travail dans les bureaux.

« Ça me désole de passer beaucoup moins de temps qu'avant sur le terrain, on doit faire de plus en plus d'heures de bureau, devant l'ordi avec toute la paperasse… J'en discutais hier avec un ancien de l'ONCFS avant c'était 95% du temps dehors et 5% au bureau » (Matthieu, agent de l'OFB, Jura).

Les technologies permettent un suivi systématique, quantifiable et reproductible des animaux mais elles induisent également une réduction du temps de présence sur le terrain, en partie afin de traiter les données recueillies et numérisées. Isabelle Arpin soulignait déjà au début des années 2000 le fait que le temps de travail en bureau augmentait avec les technologies de suivi à distance des animaux et le fait que certains enquêtés regrettaient le peu de temps passé sur le terrain (Mauz, 2005). Plus récemment, Lauret et al. (2024), à partir de leurs recherches sur la perception des agents des Aires Marines Protégées (AMP) quant à la place des données écologiques dans le fonctionnement de ces AMP, ont mis en avant le fait que les politiques de sous-financement et par conséquent le manque de personnel affectent le temps de travail sur le terrain et induisent un plus grand nombre de tâches administratives. En outre, on constate à partir des propos des enquêtés ci-dessus que tous les enquêtés ne considèrent pas que les scientifiques et certains experts soient les meilleurs connaisseurs de la faune. Pour ces enquêtés, qui sont pour la plupart des utilitaristes, les connaisseurs de la faune sauvage sont ceux qui parcourent l'environnement, et par conséquent dont la présence effective sur les lieux est visible par les habitants. Si les meilleurs connaisseurs de la faune ne sont pas tous des scientifiques, en revanche ce rôle de scientifique, en tant que producteur de savoirs, semble leur donner le droit d'intervenir sur le sauvage.

5.1.4. Justifier les interventions au nom du savoir scientifique

Plans de gestion et technologies favorisent le suivi de la faune sauvage, mais tendent à « renforcer une intervention anthropique sur le sauvage » (Christen, 2019 : 388). Se pose alors la question de ce que s'autorisent les enquêtés par rapport aux animaux dans le but de les connaitre et de les gérer. Trois exemples vont me permettre d'appréhender l'éthique, ou plutôt les diverses conceptions de l'éthique, des enquêtés lorsqu'il s'agit de connaitre et de gérer la faune sauvage. Premièrement, je porterai mon attention sur le débat qui opposent les enquêtés à propos de l'emploi de méthodes invasives, en particulier la pose de colliers GPS sur des lynx. Deuxièmement, j'expliciterai l'ambivalence de certains enquêtés lorsqu'il s'agit de connaitre et de suivre les félins. Enfin, je montrerai

que la capture et la pose de colliers émetteurs sur des ongulés interrogent les enquêtés, mais induit moins de questionnements éthiques que pour les lynx.

« Pour toutes les personnes rencontrées, contribuer à la science constitue une justification importante de ce qu'elles s'autorisent à faire à des animaux sauvages » (Mauz et al., 2014 : 259-260). A l'instar du travail de Mauz et al. concernant le Protocole Prédateur-Proies (PPP) loup dans le Mercantour, mon étude montre que le dérangement de la faune sauvage est largement cautionné lorsqu'il s'agit de produire des savoirs scientifiques. Dans le cadre d'ECOLEMM (anciennement Programme Prédateur-Proies-Lynx, PPPL), la volonté d'équiper des félins de colliers GPS a soulevé de nombreux débats, entre ceux qui considèrent que la méthode est trop invasive et met en danger les félins, et ceux qui considèrent que le dérangement inhérent à la capture et la pose du collier GPS se justifie par l'obtention de données inédites sur l'espèce. Les seconds regrettent que ces méthodes dites invasives soient si difficiles à mettre en place, à cause de questions d'éthique, d'autant qu'elles sont utilisées dans d'autres pays, comme la Suisse, et que cela fonctionne sans impliquer de dommages importants pour la population de lynx.

> *« Les suivis sont aussi conditionnés par les moyens humains. En France on est pas mal sur le suivi, mais on s'interdit beaucoup de choses. Quand je vois ce qu'on peut faire en Amérique du Nord, ils posent des colliers GPS… C'est une approche beaucoup plus pragmatique. En France on aime bien se torturer le cerveau, avec des questions d'éthique, et c'est très bien que ces questions se posent, mais on s'interdit beaucoup de choses » (Valentin, agent de l'OFB, BFC)*

> *« On manque de la possibilité d'équiper des lynx de colliers, certaines associations sont contre car les résultats n'iraient pas dans leur sens et que ça pourrait tuer des lynx. Alors que ça se fait en Suisse et ça ne met pas en danger les lynx » (George, élu FDC, Jura).*

La capture de lynx et la pose d'un collier GPS, qui engendre une rencontre directe et forcée avec l'animal, est essentielle pour ces enquêtés puisque le suivi qui en découle permettrait de recueillir des données, jusqu'alors incertaines dans le massif jurassien français, sur les déplacements, la dispersion et le régime alimentaire des lynx.

« Il y a la possibilité de poser des colliers pour voir ce qu'ils font, on a un suivi chevreuil, chamois. On a vu les déplacements, des choses qu'on ne savait pas, qu'on ne soupçonnait pas… Les migrations en fonction des saisons, de la prédation, des changements […] Quand il y a de grosses chaleurs, les lynx délaissent leur proie car la viande n'est plus fraiche, ils aiment bien la viande fraiche, plutôt que passée. Donc les chiffres de consommation d'un chevreuil par semaine… J'aimerais bien avoir les colliers pour savoir vraiment. Les proies on sait pas, on n'a pas de bon suivi […] Mon souhait, ce serait d'arriver à mettre des colliers sur 2-3 lynx du secteur pour avoir des trucs sûrs » (José, chasseur, Jura).

On le perçoit dans les propos de José, ces données permettraient de clarifier, voire de clore, les débats houleux sur le régime alimentaire des félins. Pour ce dernier, équiper plusieurs félins de colliers GPS serait d'ailleurs la *seule* possibilité d'obtenir des réponses « sûres », scientifiques, concernant le régime alimentaire des lynx. D'autres enquêtés sont en faveur de la pose de colliers GPS, bien qu'étant conscients du dérangement qu'elle implique. Ils considèrent l'opération nécessaire, car les savoirs scientifiques qui en ressortiront permettront de protéger l'espèce.

« Au KORA[98], ils capturent des lynx […] Ils ont développé ces techniques depuis longtemps [avec] des pièges à lacets très bien développés, ils ont jamais blessé de lynx, c'est safe pour les animaux […] L'état de santé de l'animal est très surveillé pendant la capture […] Lors de la capture de cette femelle, ils ont découvert qu'elle était gestante, donc ils lui ont posé un collier pour voir ses déplacements […] La mère détecte la présence intrusive des humains, donc elle change de tanière pour mettre ses bébés en sureté […] Si toutes ces manipulations peuvent sembler intrusives, elles permettent la survie de l'espèce » (extrait du film Le retour fragile du lynx, propos du réalisateur Laurent Geslin, 2021).

Déranger les animaux, voire les mettre en danger, afin de mieux les connaitre dans le but de les protéger est une justification courante et acceptable, que l'on retrouve pour d'autres espèces protégées, comme le grand tétras.

« Idéalement, et là ça pose une question d'éthique, il faudrait trois périodes de collecte des crottes de tétras, avant reproduction, pendant la couvaison (avril mai) et une période après

[98] Écologie des carnivores et gestion de la faune sauvage. Le KORA est une fondation suisse d'utilité publique.

éclosion (mai juin juillet) en pleine période sensible. Est-ce que ça a un impact sur les œufs et les poussins ? Si on veut faire une étude qui tienne la route, c'est ça qu'il faut faire. Il faudra faire une demande de dérogation espèce protégée, elle est justifiée, elle se fait pas par plaisir mais elle est justifiée […] Être conscient de l'impact, le minimiser c'est déjà ça et là en plus on le justifie, on sait pourquoi on va déranger ces zones-là, c'est plus tenable que de ne pas savoir pourquoi on y va. Malheureusement on n'a pas tellement le choix que d'aller sur ces zones sensibles » (Annaëlle, salariée APN, Jura).

Dans ces deux derniers discours, les enquêtés déplorent le dérangement occasionné par les études et évoquent des réticences à agir ainsi envers des espèces qu'ils estiment menacées. Cependant, une considération éthique (la protection de l'espèce) l'emporte sur une autre considération éthique (la protection de l'individu en évitant son dérangement). Selon Annaëlle (salariée APN, Jura), cela est d'autant plus justifié dans le cas des grands tétras puisque l'espèce est menacée à court terme. Il s'agit alors de « minimiser » le dérangement qui est « justifié », « on n'a pas tellement le choix » pour protéger ces animaux (Annaëlle, salarié APN, Jura). Mounet et Mauz (2010) ont déjà mis en avant le fait que le dérangement imposé aux animaux dans le cadre de programme scientifique se justifie par le but final : mieux comprendre l'espèce, faire progresser les savoirs et par conséquent, pour certains, mieux la protéger.

Pour d'autres, le débat concernant les méthodes de suivi de la faune est l'occasion d'évoquer ce qui est fait au nom de la science, cela produit une réflexion éthique, comme l'avait montré Mauz et al. avec l'exemple du PPP loup (Mauz et al., 2014). Dans le massif jurassien, ce sont principalement les protectionnistes qui prônent l'utilisation de méthodes non invasives, car elles ne nécessitent pas la capture ni le dérangement de l'animal. Mauz et al. (2014) évoquent une « figure de l'abstention » pour décrire ces enquêtés qui choisissent de ne pas forcer le contact direct avec la faune sauvage et ne s'autorisent pas certaines méthodes, quand bien même cela contribuerait au savoir scientifique.

« Le lynx, je ne le cherche pas vraiment, je veux pas déranger les bestioles […] Je suis pour des suivis non intrusifs, comme la collecte de fèces par exemple […] Je préfère ne pas savoir certaines choses que de voir des lynx avec des colliers… De quel droit on fait des trucs comme ça ? » (Xavier, salarié PNRHJ, Jura)

« On travaille aussi avec la SFEPM, on contribue à la collecte de crottes… On suit 40 lynx dans l'Ain, sans colliers… On veut faire un travail avec les lynx orphelins, mais sans captures, on est pour un suivi non-invasif » (Renaud, bénévole APN, Ain)

« C'est un animal qui vit en très faible densité donc les moyens c'est surtout les camera trap… Si tu captures l'animal ça induit du stress… On est en désaccord sur les méthodes employées avec le KORA, nous c'est du non-invasif et eux de l'invasif » (Christine, chercheuse, Doubs).

Pour ces enquêtés, l'obtention de connaissances sur les lynx, malgré la portée qu'elles pourraient avoir pour la protection de l'espèce, n'autorise pas les humains à imposer aux animaux une capture, des manipulations (prise de sang, mesure des pattes) et de porter des outils de surveillance (colliers GPS). Le stress induit par ces méthodes serait nocif pour les animaux, et est évitable puisqu'il existe des méthodes de suivi non invasives, comme la collecte de fèces. Christine, chercheuse en biologie, note qu'un certain nombre de chercheurs français sont en désaccord avec leurs homologues suisses concernant la capture de lynx et la pose de colliers GPS. En outre, certains s'interrogent même sur l'impact du suivi par pièges photographiques et plusieurs notent les réactions de gêne observées chez les loups.

« On a constaté que les loups étaient très clairement sensibles aux pièges photos. Chez le lynx, son problème, c'est qu'il a une attitude débonnaire, tranquille, on interprète ça comme un animal qui n'est pas dérangé, mais il y a un seuil à partir duquel nous on va percevoir le dérangement. Il détecte qu'il y a une lumière, je peux pas dire que ce soit trop dérangeant, et est-ce qu'il se pose la question de ce que c'est […] On s'interroge de plus en plus sur la pression qui est de plus en plus forte des pièges photos, on devrait communiquer là-dessus. On le voit encore plus avec le loup, notamment au Marchairuz, entre 200 et 300 pièges photographiques sont installés par tout le monde, on voit les réactions des animaux, ça interpelle. Il est possible que certains qui aient des informations n'ont pas toujours une éthique adaptée, même s'ils sont membres du réseau, ils doivent respecter les règles en vigueur » (Guy, salarié RNNHCJ, Ain).

Le piège photographique est considéré comme une méthode de suivi non invasive. Cependant, sa démocratisation, et par conséquent un nombre très important de pièges en forêt, entraine un dérangement de la faune sauvage, d'autant plus lorsque les détenteurs

du piège n'ont pas « une éthique adaptée » (Guy, salarié RNNHCJ, Ain) et profitent du dispositif pour approcher les lynx.

S'il existe un désaccord entre les enquêtés sur le type de méthodes (invasif, non invasif) à employer pour suivre et connaitre les félins, on perçoit également dans les discours de certains une ambivalence. Ces enquêtés oscillent entre le désir de mieux connaitre les félins et la volonté de ne pas les déranger, cette ambivalence se lisant dans des comportements et des propos contradictoires. Ainsi, Robin, agent de l'ONF, qui suit depuis plusieurs années les lynx dans le massif jurassien, bien qu'il soit contre les méthodes de suivi invasives, adopte lors de ses suivis des comportements qui pourraient déranger les félins.

> *« Quand les gens trouvent une proie, ils m'appellent, comme ça je pose des pièges photos vers la proie et des fois je fais des affûts… Mais je suis partagé, avant je voulais pas en faire, parce que tu peux déranger les lynx… Mais je suis tellement passionné que j'y vais quand même. Si je vois que je dérange le lynx, je m'en vais… Mais souvent, ils en ont rien à foutre » (Robin, agent de l'ONF, Jura).*

Cette ambivalence est reconnue par Robin qui explique que sa passion pour l'espèce, sa soif de connaissances, le poussent parfois à déranger les félins. Cette ambivalence se retrouve également chez le réalisateur Laurent Geslin, qui a suivi les chercheurs du KORA lors d'opérations de capture, de pose de colliers GPS et de prélèvements sur des lynx.

> *« Alors la scène des jeunes dans la tanière, je l'aurais jamais jamais faite si je n'avais pas été accompagné des scientifiques en fait. Moi je travaille depuis 2010 avec les scientifiques du KORA, qui chaque année cherchent les tanières et quand ils trouvent des tanières, ils prennent les jeunes un par un et ils vont prendre un petit peu de sang, un petit peu de poils, ils vont les mesurer, regarder le sexe etc. Et moi je suis avec eux donc je fais des images, mais il arrive aussi que quand il y a deux trois chatons, je retourne juste à l'entrée de la tanière. Et cette année, c'était la première fois qu'on trouvait quatre jeunes, donc pendant qu'ils manipulaient un des jeunes, y'avait les trois qui étaient dans la tanière et ce qui est assez incroyable à cette période-là de la vie des lynx, on n'y va pas… C'est vraiment c'est assez précis, il faut y aller quand ils ont trois semaines, si vous y allez trop tôt, ils sont trop petits, les manipulations sont un peu dangereuses, et si vous y allez juste un peu après, on*

l'a fait, ça nous est déjà arrivé, et on voit vraiment les jeunes lynx griffent, sont assez agressifs, en fait ils se défendent, mais à trois semaines ils sont vraiment super cool, ils nous regardent avec des yeux tout émerveillés. Et là vraiment littéralement j'étais à l'entrée de la tanière, et comme les scientifiques travaillaient depuis 10-15 minutes plus loin, je les filme et vraiment ils ferment les yeux comme ça, ils s'endorment devant moi. Je n'aurai jamais fait autrement, même si j'avais trouvé une tanière, j'aurais jamais fait ça tout seul, là effectivement il y a un dérangement » (Laurent Geslin, avant-première du film Lynx, Mouthe, 17 décembre 2021).

Le vidéaste reconnait le dérangement qu'entrainent ces manipulations sur les félins, en particulier les manipulations sur de jeunes lynx qui peuvent être dangereuses, puisqu'elles pourraient pousser la femelle à changer de tanière, le déplacement des petits étant à risque. S'il se refuse à filmer de jeunes lynx dans leur tanière lorsqu'il est seul, le vidéaste suit pourtant les scientifiques du KORA et filme les lynx dans leur tanière et lors des manipulations. Dans le discours du vidéaste, le dérangement qu'occasionnent les scientifiques du KORA est autorisé puisque ces derniers participent à produire des savoirs qui permettront de protéger l'espèce. En outre, Laurent Geslin affirme que les scientifiques « savent ce qu'ils font » et minimisent les effets de ce dérangement sur les félins.

Si les débats sont plus houleux lorsqu'il s'agit des méthodes employées pour suivre les félins, celles utilisées pour suivre les ongulés interrogent également les enquêtés. Nombreux sont ceux qui, après avoir assisté à des captures, se demandent jusqu'où peut aller l'humain pour *savoir*. En effet, les captures d'ongulés induisent un stress élevé chez l'animal, en particulier chez le chevreuil qui peut en mourir. Elles induisent également un contact forcé et parfois violent avec l'animal : les chevreuils ayant des pattes fragiles, il peut arriver qu'un des membres soit cassé lors de la capture, l'animal est alors condamné à mort. Les captures d'ongulés entrainent ainsi un certain nombre de décès, bien que tout soit mis en place pour minimiser les risques de blessures et de mort par les techniciens des FDC.

« Il y a le problème du stress lors des captures. Mais on a une soif de connaissance, connaitre l'impact des prédateurs sur les chamois. Mais il y a déjà eu d'autres études de faites là-dessus, je pense qu'on va juste arriver aux mêmes résultats » (David, photographe, Jura).

Pour David, cette « soif de connaissance » de l'humain ne peut justifier d'infliger un tel niveau de stress à un animal, voire de mettre sa vie en danger, d'autant que les études menées dans le cadre d'ECOLEMM ont déjà été réalisées ailleurs selon lui. On constate de nouveau avec cet exemple l'opposition entre les protectionnistes et les utilitaristes : si pour David les autres études vaudraient pour le Jura, pour les utilitaristes, il est nécessaire de faire des études locales pour comprendre ce qui se passe localement.

Pour Basile et Alma, naturalistes amateurs dans le Jura, la pose de colliers émetteurs sur les ongulés par les FDC est justifiée par le besoin de compréhension de l'espèce :

« Les colliers sur les chamois, c'est quand même pas très joli […] Ce n'est pas très naturel de leur mettre des colliers mais ça permet d'en apprendre sur ce qu'il se passe autour de nous, c'est indispensable, on a une grande soif de connaissance en tant qu'Homme. Il n'y a pas d'espèces au-dessus de l'Homme pour poser un collier » (Basile, naturaliste amateur, Jura)

« Les colliers me dérangent pas si ça apporte des données scientifiques […] Je pense pas que ça a pas un impact direct sur les déplacements qu'ils vont faire. En théorie, ils vivent leur vie […] Mais forcément il y a un impact sur l'espèce, quand on fait des captures, il y a du stress, quand on relâche, les animaux sont shootés et stressés » (Alma, naturaliste amateur, Jura).

Ainsi, on constate que le désaccord sur le type de méthodes (invasives, non-invasives) à employer pour connaitre la faune sauvage dépasse les catégories (utilitariste, protectionniste) et qu'il existe des divergences notamment au sein des protectionnistes, les utilitaristes ne remettant pas en cause l'utilisation des méthodes invasives. En effet, pour certains protectionnistes, les méthodes invasives sont proscrites du fait de leur nocivité sur les animaux (mise en danger, stress) et parce qu'elles sont évitables, par l'emploi de méthodes non-invasives (e.g. collecte de fèces). Tandis que pour les autres protectionnistes, les méthodes invasives se justifient par l'obtention de données inédites

qui permettraient de mieux connaitre l'espèce et par conséquent de mieux la protéger. Deux éthiques s'opposent : celle qui prône la préservation de l'espèce au prix du dérangement d'individus et celle qui prône la préservation des individus au prix (éventuel) de la préservation de l'espèce.

5.2. Entre liberté surveillée et évasion : les limites de la gestion de la faune sauvage

5.2.1. Une gestion orientée vers une patrimonialisation de certaines espèces sauvages

Si les enquêtés ne s'entendent pas sur les méthodes à employer pour suivre, étudier, protéger certaines espèces sauvages, tous cherchent néanmoins à les contrôler de plus en plus. A l'instar de l'anthropologue Sophie Bobbé, je viens de montrer à quel point « tous les moyens sont mis en œuvre pour maintenir ce sauvage en liberté surveillée » (Bobbé, 2000 : 2), à travers les opérations de suivi, de sauvetage, de détection des maladies et de régulation. Bobbé, qui questionne les conceptions du sauvage et leur évolution, démontre également que l'animal sauvage est de plus en plus pensé comme une entité qui doit être sauvegardée, en tant qu'il constitue une partie intégrante de la biodiversité (Bobbé, 2000). On l'avait vu dans le chapitre 4, pour nombre de protectionnistes, l'animal sauvage est associé aux termes « nature » et « biodiversité », sa présence atteste de la richesse de la biodiversité. Les espèces protégées en particulier, comme les lynx et les loups, sont décrites par ces enquêtés comme les représentants de la bonne santé écologique des lieux qu'ils habitent, et qu'ils rendent plus naturels (Bobbé, 2000). Je l'avais constaté plus haut, pour Mathéo (salarié APN, Ain), à l'instar de nombreux protectionnistes, la présence des lynx dans les forêts jurassiennes signifie que ces milieux sont en bonne santé. Ce concept de « santé de l'environnement » est présent dans de nombreux discours protectionnistes ; la présence des grands prédateurs y est décrite comme le signe le plus évident de la santé des écosystèmes, ces animaux, en tant que régulateur, y apportant l'équilibre. Leur présence rend également les forêts jurassiennes plus naturelles aux yeux des protectionnistes qui les décrivent comme

typiques, avec une « aura spéciale » (Léo, photographe, Jura). Si chez les utilitaristes, l'animal sauvage n'est pas associé à la biodiversité écologique, incarné par les espèces chassables, il est toutefois le témoin du plus ou moins grand caractère naturel du lieu, comme on vient de le voir dans le chapitre 4. A ce sujet, Sophie Bobbé évoque une patrimonialisation de la faune sauvage, qu'elle définit comme l'appropriation de certaines espèces animales par un groupe de personnes, qui leur assignent des valeurs et les considèrent comme dignes d'intérêt ; ces espèces doivent par conséquent être conservées, pour se perpétuer dans le futur, et sont ainsi transformées en objets du patrimoine naturel (Bobbé, 2000). Les enquêtés décident ainsi des espèces animales qu'il convient de protéger, de conserver ou de réintroduire. Quant au sociologue André Micoud, il évoque des animaux sauvages « naturomètres » (Micoud, 1993b). L'animal sauvage devient l'équivalent sémantique de « naturel » et associé à un habitat, il n'en est plus seulement l'habitant mais devient le garant du caractère naturel de cet habitat.

Dans le massif jurassien, on perçoit que les animaux sont protégés notamment parce qu'ils sont considérés comme emblématiques des milieux qu'ils habitent et rendent plus naturels, et dignes d'intérêt (en termes écologiques, symboliques). Cependant, la patrimonialisation, c'est-à-dire le processus de conservation, ne concerne pas toutes les espèces présentes dans le massif jurassien, et sur mon terrain, elle a été particulièrement perceptible dans le cas de la gestion des lynx et des espèces gibier. On l'a vu, lynx et espèces gibier sont considérés comme les garants du caractère naturel des forêts jurassiennes ; les lynx pour les protectionnistes, et les espèces gibiers pour les utilitaristes. Comme le rappelle la sociologue Isabelle Arpin à propos des bouquetins en Vanoise (Savoie), la patrimonialisation d'espèces animales implique et nécessite une relation d'attachement aux espèces en question (Mauz, 2012) ; hautement signifiantes pour les enquêtés, lynx et espèces gibier ont été suivis, photographiés, étudiés ou chassés. En d'autres termes, les enquêtés ont établi une relation avec ces espèces. Les lynx, s'ils ne sont pas les seuls animaux dont les protectionnistes se soucient et auxquels ils s'intéressent, sont au centre des préoccupations de cette catégorie d'habitants. A l'instar des bouquetins d'Isabelle Arpin, les lynx sont décrits comme des animaux beaux, rares et

parfaitement adaptés à un milieu décrit comme difficile (les moyennes montagnes jurassiennes). Leur patrimonialisation passe, comme pour les bouquetins dans le cas de Mauz (2012), par la justification de leur valeur scientifique, touristique et esthétique. Considérés par ces enquêtés comme menacés, les lynx ont un intérêt scientifique et symbolisent la capacité des humains à conserver une espèce menacée. Mathéo, salarié d'une APN dans l'Ain, décrivait ainsi les lynx comme une « espèce parapluie » ; leur présence sur un territoire permettant de protéger l'ensemble des espèces présentes dans ce milieu (p.215). Effigies de clubs de sport, présents sur les brochures touristiques, représentés sous la forme de statues dans divers lieux très fréquentés (e.g. les cascades du hérisson), les lynx sont de plus en plus présents dans l'iconographie jurassienne et deviennent des labels touristiques. Leur image rend le territoire plus naturel, sauvage et spécial aux yeux des touristes, et de certains habitants. La valeur patrimoniale[99] des félins se comprend donc en termes d'image du territoire, leur présence rend les montagnes jurassiennes plus attractives.

A l'instar des protectionnistes avec les espèces protégées, les chasseurs, en particulier les agents des FDC, tendent à patrimonialiser les animaux qui les préoccupent : les espèces gibier. Le sociologue Guillaume Christen a déjà montré, dans les Vosges, l'orientation des institutions cynégétiques vers une patrimonialisation des espèces gibier. A l'instar du massif des Vosges, les instances cynégétiques jurassiennes valorisent les pratiques de gestion visant à conserver et restaurer les habitats qui abritent les espèces gibier. Les milieux désignés comme patrimoniaux (e.g. forêt du Massacre, forêt du Mont-Noir, étang Vaillant) le sont du fait de la présence même des espèces gibier, comme le montre le discours d'un élu de la FDC du Jura :

> *« Nous sommes impactés par la protection des zones humides, on a signé la convention de RAMSAR il y a 17 ans, parce que nous estimons que les zones humides c'est du patrimoine pour les chasseurs, effectivement parce qu'ils y trouvent des animaux » (René, élu FDC, Jura).*

[99] La valeur patrimoniale renvoie à la valeur culturelle, symbolique et historique d'une espèce qui en fait une espèce digne d'être conservée (Bobbé, 2000).

Point essentiel de la notion de patrimoine, les chasseurs évoquent ce qui sera légué aux futurs chasseurs grâce à la gestion des FDC, notamment face aux prédations des lynx et des loups. Sur notre terrain, ce sont notamment les grands ongulés forestiers qui sont patrimonialisés par les enquêtés chasseurs, ces espèces symbolisent à leurs yeux les forêts jurassiennes et leur présence détermine le degré du caractère naturel de ces forêts. J'ai montré dans le chapitre 3 que les chamois étaient décrits comme des animaux emblématiques des moyennes montagnes du massif et qu'ils étaient largement représentés, des blasons de communes aux noms de restaurants et de gîtes. Le fait que les chamois soient des animaux désignés comme étant montagnard renforce la valeur patrimoniale de la montagne jurassienne et rend le massif plus attractif. Le chamois est un véritable atout touristique. Un autre exemple est celui du sanglier, qui aux yeux des chasseurs symbolise « l'incarnation du sauvage » (Léon, salarié FDC, Ain). L'image du suidé est omniprésente sur les voitures des chasseurs (stickers) et dans les cabanes de chasse (stickers, photographies, trophées). Sa présence en forêt est le signe d'un territoire riche, pour les chasseurs enquêtés, une belle forêt est une forêt peuplée de compagnies de sangliers. Comme les lynx pour les gestionnaires et les protectionnistes, ces animaux transforment l'image des forêts jurassiennes, ils les rendent plus sauvages et plus naturelles aux yeux des chasseurs.

Les enquêtés ne patrimonialisent pas les mêmes espèces, néanmoins, qu'ils soient protectionnistes ou utilitaristes, tous veulent patrimonialiser celles qui sont selon eux les garantes du caractère naturel des milieux. Les animaux en question, lynx et espèces gibier, deviennent par conséquent des animaux « naturomètres » (Micoud, 1993b), leur présence atteste du caractère naturel du milieu qu'ils habitent. Au-delà de la patrimonialisation, il existe également une identification des enquêtés aux animaux qu'ils érigent en étendard et en patrimoine. Symbole et acteur de ce caractère naturel du milieu, la pérennité de la présence de ces animaux apparait fondamentale à de nombreux enquêtés, qu'importe leur catégorie. Cependant, cette pérennité ainsi que la volonté de patrimonialiser certaines espèces semble limitées par l'imprévisibilité des animaux mais aussi des humains.

5.2.2. Composer avec l'imprévisible : défaillances humaines et échappement des animaux

Le besoin de gérer ou la « soif de connaissance » de l'humain (Basile, naturaliste amateur ; David, photographe) sont cependant limités ; les enquêtés doivent composer avec l'imprévisibilité des animaux et les défaillances techniques et humaines. Les comportements des animaux, loin de toujours suivre les règles déduites par les scientifiques et mises en place par les gestionnaires, surprennent parfois les enquêtés et remettent en question les savoirs qu'ils se sont forgés à leur sujet, venant leur rappeler l'agentivité des animaux. Edelblutte et al., chercheurs en biologie de la conservation, définissent l'agentivité animale comme la capacité des animaux à influencer activement les actions de conservation et de gestion « par le biais de leurs comportements adaptatifs, spécifiques au contexte […] qui sont fondés sur leur sensibilité, leur individualité, leurs expériences vécues, leur cognition, leur socialité » (Edelblutte, 2023 : 1). A l'instar d'Edelblutte et al. (2023), le zoologiste David L. Mech a rappelé l'importance de l'agentivité animale et a souligné le fait que les chercheurs en biologie de la conservation avaient tendance à sous-estimer cette agentivité animale. A partir de ses recherches sur les loups, Mech a démontré la défaillance d'un modèle de prédiction des lieux de colonisation des loups (Mladenoff et al. 1995, 1997, 1999), car celui-ci ne prenait pas en compte l'adaptabilité des loups (Mech, 2006). De part cette agentivité, les animaux apparaissent parfois comme insaisissables, les enquêtés s'étonnent des comportements qui ne correspondent pas à ce qu'ils connaissent et s'attendent à observer. Les renards sont perçus comme particulièrement difficiles à cerner, et par conséquent à suivre et à contrôler :

> *« Les renards, c'est bizarre car ce soir ils fuyaient tous, alors que certaines fois, juste ils se couchent. Et je ne comprends pas pourquoi les renards étaient sortis et pas les chevreuils » (Benoît, salarié FDC, Jura)*

> *« Regarde les traces de renards, c'est bizarre, y'a une trace de chaque côté dans le même sens, on dirait qu'ils étaient côte à côte, ça j'ai jamais vu, ils sont seuls les renards d'habitude » (Marc, agriculteur, Jura)*

« Les renards sont très bizarres, des fois ils restent à 10 mètres et des fois ils détalent dès qu'ils vous sentent » (Yvon, photographe naturaliste, Jura).

Ces interactions déconcertent les enquêtés, ce qu'ils pensaient connaitre des renards est remis en cause, et leur rappellent les limites du savoir humain sur les espèces animales et la part d'agentivité de chaque individu. Ces observations viennent aussi confirmer l'adage d'un certain nombre d'agents de l'OFB, selon lequel il y a de grandes règles comportementales que viennent bousculer les comportements particuliers de certains individus.

« En matière de comportement de la faune sauvage, il faut être prudent, les scientifiques parlent souvent au conditionnel… On connait des choses de base mais on s'aperçoit que les choses évoluent et certains individus sortent de la norme. Par exemple, certains disent que les grands prédateurs mangent les plus faibles mais c'est pas si simple que ça… Ou ça mange un mouton, un chevreuil de telle façon […] Parfois les manières d'attaquer ne sont pas académiques… Il y a les grandes règles en termes de comportement mais on est parfois surpris » (Samuel, agent de l'OFB, Jura)

« Cette année, on a eu pas mal de cas particuliers : une femelle avec un mâle et ses petits, 5 individus différents au même lieu en quelques jours… Il y a la généralité mais il y a toujours des cas particuliers, ça reste des espèces sauvages » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).

Malgré les nombreux suivis et les connaissances de terrain, la généralisation des comportements en fonction de l'espèce se heurte à l'imprévisibilité des animaux sauvages ; les comportements observés ne correspondent pas toujours à ce qui se trouve dans la littérature scientifique et certaines questions restent sans réponses.

« On ne sait pas ce que ça fait sur les lynx qui s'habituent à manger des moutons. Enfin, on a vu que les petits ne sont pas forcément sur des moutons à l'âge adulte. Les petits nourris aux moutons ne sont pas systématiquement des tueurs de moutons après » (Valentin, agent de l'OFB, BFC)

« Je ne comprends pas, même en tapant fort sur les populations de cerfs, les comptages de cette année ont explosé […] La courbe stagnait et cette année elle est montée d'un coup… Mais y'a plein d'effets qu'on ne maitrise pas, qu'on connait mal… On arrive pas à savoir où on va. D'une année sur l'autre on ne montre pas le vrai niveau de population… Par exemple,

quand il y a beaucoup de fruits forestiers, beaucoup moins d'animaux sont contactés donc on sait plus trop quoi en penser » (Emeric, agent de l'ONF, Jura).

On le perçoit dans ces discours, l'imprévisibilité de certaines espèces animales et leur capacité d'évitement compliquent leur suivi, voire rendent impossible leur contrôle. Mounet et Mauz (2010) ont déjà analysé cette imprévisibilité des animaux et ont montré ce qu'elle engendre en termes de difficultés dans les protocoles de suivis et de gestion mis en place par les humains, qui doivent apprendre à improviser, et « faire avec cette imprévisibilité liée à chaque animal » (Mounet, Mauz, 2010). Ainsi, à Saint-Claude, petite ville du Haut-Jura, habitants et gestionnaires de la faune sauvage ont dû improviser avec des sangliers qui se sont invités dans la ville, à partir de décembre 2021. Je l'avais évoqué dans le chapitre 4, la présence des suidés en ville est considérée comme anormale, voire dangereuse, par les enquêtés qui ont cherché à « aider les sangliers à retrouver la forêt »[100]. Pour cela, les agents du service technique de sécurité de la mairie de Saint-Claude ont d'abord effectué une campagne de sensibilisation auprès des habitants afin de limiter les dépôts de nourriture[101] et d'inciter les habitants à ne pas nourrir ni approcher les animaux. Cependant, la suppression de nourriture et la création de lieux d'agrainage en dehors de la ville n'ont pas dissuadé les sangliers de se rendre à Saint-Claude et il a été décidé par arrêté préfectoral (février 2022) de permettre le tir des suidés dans la commune. La direction départementale des territoires (DDT 39) a été chargée de la problématique des sangliers du secteur, afin de réguler au mieux leur présence. Les tirs de nuit ont été autorisés dans la commune, et des lieutenants de louveterie sont intervenus à plusieurs reprises, sans succès, montrant ainsi la capacité des sangliers à échapper aux humains. Les suidés, imprévisibles puisqu'ils continuent de venir en ville alors même que les points de nourriture ont été supprimés et déplacés, échappent au contrôle des humains.

---

[100] Chafii Jamila, « Quand la Ville veut 'aider les sangliers à retrouver la forêt' », *Le Progrès*, 12 janvier 2022, URL : https://www.leprogres.fr/insolite/2022/01/12/quand-la-ville-veut-aider-les-sangliers-a-retrouver-la-foret

[101] Courageot Sophie, « Des policiers à la poursuite d'un sanglier en pleine ville à Saint-Claude dans le Jura », *Le Progrès*, 2 février 2022, URL : https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/jura/video-des-policiers-a-la-poursuite-d-un-sanglier-en-pleine-ville-a-saint-claude-dans-le-jura-2445279.html

A l'instar de ce qu'évoque Antoine Doré (2010) à propos des loups dans le Mercantour, les sangliers apparaissent comme des animaux récalcitrants.

Cette imprévisibilité de l'espèce et cette capacité à échapper au contrôle humain se retrouvent également chez les lynx et plus encore chez les loups, qui parviennent à déjouer les stratégies humaines mises en place dans le cadre des suivis et de la protection des troupeaux. Les méthodes de suivi (piège photographique, observation visuelle, pistage) ne permettent pas toujours de surveiller et d'estimer précisément les prédateurs. Comme le souligne Jeanne, agent de l'OFB, malgré un suivi performant, les loups ne se laissent pas connaitre :

> *« On a une lecture qui n'est pas du tout exhaustive de ce qui se passe. Ça ne permet de donner que des estimations de la population de loups. Il y a une marge d'incertitude. Il faut anticiper sur leur arrivée plutôt que de la prédire. Mais c'est quasiment impossible à anticiper, le loup peut vivre dans n'importe quel milieu tant qu'il a à manger » (Jeanne, agent de l'OFB, BFC).*

Imprévisibles, les loups sont aussi insaisissables, les enquêtés reconnaissent la marge d'incertitude qui existe lorsqu'il s'agit d'estimer les populations et de déterminer des zones de présence. Les enquêtés soulignent également la capacité des canidés à déjouer les dispositifs de suivi. Ainsi, lors d'une relève de pièges photographiques dans le cadre du suivi loup de l'OFB, Jules, agent de l'OFB, remarque la photographie d'un loup montrant des signes de peur et d'évitement d'un piège photographique. On voit sur le cliché, le loup, toutes pattes devant, freiner juste devant la caméra. Les canidés ne seront pas repris sur ce piège photographique après cela. Jules explique que les loups sont très sensibles aux lumières infrarouges et aux bruits qu'émet l'appareil, et qu'il est courant de voir des signes (traces, empreintes) de loups contournant le piège photographique. Si les loups savent échapper à la surveillance des humains, ils savent également déjouer les moyens de protection mis en place pour les empêcher d'attaquer les animaux domestiques. Les enquêtés mettent l'accent sur la capacité d'adaptation des loups face aux moyens de protection :

> *« Les animaux s'adaptent très vite, par exemple les loups avec les filets ou les chiens de protection » (Timothé, agriculteur, Jura).*

Les enquêtés, en particulier les agriculteurs et les agents de l'OFB, insistent sur le fait que les meutes de loups « ça n'est pas gérable » (Margot, agricultrice, Doubs), certains prêtent même des intentions aux loups :

> *« Les loups testent en permanence les éleveurs, les troupeaux » (Valentin, agent de l'OFB, BFC).*

Pierre, éleveur Aindinois, m'expliqua les stratégies mises en place par les loups pour déjouer l'attention des chiens de protection, et attaquer les moutons. Renaud, bénévole d'une APN dans l'Ain, expliquait que les loups franchissent facilement les clôtures de protection car ils en « ont l'habitude » (Renaud, bénévole APN, Ain) et qu'ils ont les capacités de détecter les clôtures électriques. L'exemple du suivi et du contrôle des loups, prédateurs peu visibles, illustre les limites de la gestion humaine, face à des animaux imprévisibles. Cela a également été démontré par Meuret et al. (2020). A partir de données recueillies en France et dans d'autres pays, les chercheurs ont montré qu'au-delà de la défaillance de certaines mesures de protection c'est surtout la capacité d'adaptation des loups qui explique la croissance des attaques malgré ces mesures. A titre d'exemple, les chercheurs ont constaté que les loups se sont mis à attaquer les troupeaux majoritairement durant la journée, après que les animaux domestiques aient commencé à être protégés la nuit (Meuret et al., 2020).

Si l'imprévisibilité des animaux sauvages est une limite à la connaissance et à la gestion, les défaillances humaines, qu'elles soient techniques ou liées au biais personnel de chaque enquêté, en sont également une. Des colliers émetteurs et GPS qui ne fonctionnent pas ou qui ne se décrochent pas, des pièges photographiques avec des batteries dysfonctionnelles, des cartes SD altérées ; les technologies humaines ne sont pas toujours fiables et compliquent la surveillance et la gestion de la faune sauvage. Mounet et Mauz ont déjà montré à quel point les difficultés techniques affectent les études et les suivis, dans le cadre du PPP (Mercantour) : certains loups équipés de colliers GPS ne pouvaient être suivis du fait de la défaillance du GPS et de la couverture réseau (Mounet, Mauz, 2010). Dans le massif jurassien, les techniciens de la FDC du Jura en charge des suivis d'ECOLEMM font également face à ces difficultés techniques, à plusieurs reprises

ils ont pu constater les défaillances liées aux technologies. Ainsi, des colliers émetteurs posés sur des ongulés se sont avérés être défectueux, ils bipaient en mortalité alors que l'animal était vivant, créant une fausse alerte et faisant se déplacer inutilement les techniciens. Certains colliers GPS, ces appareils devant se décrocher de l'ongulé après un an de suivi, ne se sont pas détachés, et les techniciens ont dû attendre la mort de l'animal ou sa recapture pour disposer des données. Des batteries de pièges photographiques défaillantes ont écourté le fonctionnement de l'appareil sur le terrain, et n'ont pas permis de récolter autant de données qu'espéré.

Outre les défaillances techniques, ce sont les erreurs et les biais humains qui tronquent le suivi et la gestion de la faune sauvage. A plusieurs reprises sur le terrain, les enquêtés ont pointé ces erreurs humaines, à l'instar d'Emeric, agent de l'ONF, qui regrette que les comptages aux phares, effectués pour estimer les populations de cerf, ne soient pas toujours réalisés par des personnes fiables qui suivent de près le protocole. Ou encore Louis, photographe, et Christine, chercheuse en biologie, qui soulignent la faillibilité des humains, et même des spécialistes, lorsqu'il s'agit de reconnaitre les fèces d'une espèce en particulier.

> *« Bon parfois la fiabilité des comptages n'est pas conforme à ce qu'on attend » (Emeric, agent de l'ONF, Jura)*
>
> *« Il faudra faire attention aussi pour la collecte de crottes que ce soit du sanglier, parce que je connais un grand spécialiste du lynx qui a ramassé une crotte pensant que c'était du lynx et c'en était pas ! Et j'ai vu la photo, même moi je me serais fait avoir » (Louis, photographe, Doubs)*
>
> *« La moitié des crottes récoltées via la SFEPM, c'est pas du lynx ! » (Christine, chercheuse, Doubs).*

Les humains sont par conséquent à l'origine d'erreurs qui affectent le suivi, ce qui est produit en termes de savoirs, et la gestion des animaux, ce qui s'applique concrètement. Cette faillibilité des humains est largement reconnue, et les enquêtés impliqués dans la gestion de la faune sauvage, qu'ils soient utilitaristes ou protectionnistes, tentent de la réduire autant que possible. Ainsi, les agents de l'OFB en charge du Réseau Loup-lynx

prêtent une attention particulière aux indices recueillis par les correspondants, et ils vérifient minutieusement chaque indice afin de le valider ou non. Le cas de l'application Vigifaune est également intéressant. On l'a vu, les utilisateurs partagent leurs observations d'animaux morts ou vivants, il s'agit de recenser la faune présente et observée, et les lieux de collisions. Cependant ces observations ne sont pas une retranscription des animaux qu'observent réellement les utilisateurs, mais plutôt de ce qu'ils veulent voir, de ce qu'ils leur semblent important de relever. Ainsi, pour Julien, technicien de la FDC du Jura, il est important de noter les « espèces les plus rares » (Julien, salarié FDC, Jura) tandis que pour Maxime, également technicien de la FDC du Jura, il faut « prioriser certaines espèces : les petits carnivores, les mustélidés » (Maxime, salarié FDC, Jura), enfin pour Marie, randonneuse dans le Jura, l'application a surtout vocation à recueillir et trouver les points « à fort taux de collisions » pour les limiter, elle note donc uniquement les animaux morts par collisions. L'application, et son usage par les utilisateurs, illustre à quel point le biais humain influence le suivi et les études sur la faune sauvage. En effet, les enquêtés, loin d'être neutres, suivent et gèrent les animaux en fonction de leur sensibilité, de leurs centres d'intérêt et des expériences vécues. Granjou et al. ont montré que les humains restent au « cœur de la construction des indicateurs » et des savoirs. Par conséquent, indicateurs et savoirs ne sont pas neutres (Granjou et al., 2010a : 122). A l'instar de Mounet et Mauz, la faillibilité des humains et l'imprévisibilité des animaux me permet de « nuancer l'image d'un biopouvoir appelé à régner sur l'ensemble du vivant » (Mounet, Mauz, 2010). Si la notion de « biopouvoir » m'a permis de mettre en exergue le contrôle que cherchent à exercer les enquêtés sur certaines populations animales et notamment sur leur mort et la carnivorie, il semblerait que les biopolitiques sont limitées par l'agentivité des animaux et les biais humains.

5.3. La marchandisation de la faune sauvage

5.3.1. La chasse et la photographie : deux modes de consommation

Erigés en patrimoine naturel vivant, symbole et acteur du caractère naturel des milieux, les lynx et les espèces gibier font l'objet d'une marchandisation, dont je vais analyser les modalités à travers deux activités : la photographie et la chasse. Je m'appuierai sur les concepts de « *lively commodities* » et d'« *encounter value* » de la philosophe et primatologue Donna Haraway (2008), qui avancent que les animaux ne sont pas des marchandises inertes dans le processus de consommation : leur agentivité influence leur marchandisation, dont les modalités ne peuvent pas être toujours planifiées. Je m'appuierai également sur le travail du géographe environnemental Maan Barua, qui utilise les concepts d'Haraway afin d'expliciter la marchandisation des lions et des éléphants en Inde, dans le cadre de l'économie de l'écotourisme et de la conservation de la biodiversité. Il rappelle que l'utilisation du concept d'*encounter value* est intéressant puisqu'il permet de « souleve[r] la question de savoir qui et quels types d'activités produisent de la valeur » (Barua, 2016 : 4).

Parmi les activités qui transforment les animaux en marchandises, c'est-à-dire qui leur attribuent une valeur, un prix, la chasse offre un exemple intéressant. Stépanoff retrace les débuts de cette marchandisation au début des années 1940, période durant laquelle le gouvernement de Vichy amorce une politique « dirigiste et corporatiste » de la chasse, qui consiste à faire du gibier une « richesse nationale » dont les chasseurs doivent assurer la pérennité (Stépanoff, 2021 : 135). L'anthropologue explique que cette marchandisation est favorisée par la libéralisation du marché foncier qui permet « la transformation du droit de chasse en valeur négociable » (Stépanoff, 2021 : 133). Les sociologues Valentin Pelosse et Guillaume Christen ont également montré la transformation en marchandises des espèces gibier à travers la mise en place des plans de chasse et des locations de baux, dans les Vosges et le Languedoc (Pelosse, 1993 ; Christen, 2019). Cette marchandisation fait des espèces gibiers des animaux « rendement » : de par leur présence sur un territoire ils en augmentent la valeur et attirent

les chasseurs locaux et étrangers, qui achètent des cartes aux ACCA et aux chasses privées où se trouve une densité de gibier importante (Stépanoff, 2021 : 91). Ainsi, plusieurs chasseurs enquêtés ont expliqué choisir, lorsqu'ils le pouvaient, les ACCA dans lesquelles ils chassaient en fonction de la densité de gibier présent. Nicolas, passionné de battues aux sangliers, chasse dans sa commune, cependant celle-ci ne dispose pas de populations suffisamment importantes selon lui. Il a donc choisi d'adhérer à deux autres ACCA, dont les territoires sont réputés être habités par de grandes compagnies de sangliers. La présence du gibier ajoute de la plus-value au territoire, l'animal a donc une valeur marchande. Cette valeur marchande des espèces gibier est encore plus évidente avec les plans de chasse : les FDC attribuent à chaque espèce, et à chaque animal en fonction de son sexe, un prix, qui est matérialisé par un bracelet. Sans ce bracelet, un chasseur n'a pas le droit de prélever une espèce gibier, il doit par conséquent, via son ACCA, et à chaque début de saison, acheter les bracelets, c'est-à-dire acheter le droit de prélever un animal chassable. La FDC du Jura, pour la saison 2023/2024, a ainsi fixé le prix des bracelets (battue) chevreuils, chamois et sanglier à 25 euros (unité) tandis que les bracelets cerf s'élèvent de 100 à 200 euros. Ce sont les bracelets pour les cerfs mâles qui coûtent le plus cher (200 euros pour un individu) car leur chasse est plus valorisée et le trophée, en fonction du nombre de cors, plus apprécié. Cependant, l'achat des bracelets cerfs représente un budget conséquent pour certaines ACCA. D'autant que, la chasse aux cerfs étant encore récente dans le massif, les chasseurs n'y sont pas habitués et les prélèvements ne sont pas toujours réalisés. Dans ce cas, « le bracelet est perdu » (Gabriel, chasseur, Jura), il n'est pas remboursé par la FDC. Le fait que les prélèvements ne soient pas toujours réalisés s'explique également par l'agentivité des cerfs, qui parviennent régulièrement à échapper à leurs prédateurs humains lors des battues. Plusieurs enquêtés évoquent cette difficulté à prélever des cerfs, ils décrivent des animaux craintifs et alertes, leur rappelant que l'achat du bracelet ne garantit pas le prélèvement de l'animal. S'ils sont transformés en marchandises par les humains, les cerfs ne sont pas des marchandises inertes. Comme le rappelle Haraway, il s'agit de « *lively commodities* » (commodités vivantes), dont l'agentivité influence la consommation, et parfois ne la permet pas (Haraway, 2008).

Cette marchandisation de la faune chassable est exacerbée avec la chasse commerciale, ou chasse à la journée. Dans le massif jurassien, cette chasse commerciale s'illustre en particulier dans la forêt de Chaux : réputée pour ses nombreux cerfs, les baux attirent en particulier des chasseurs fortunés ne résidant pas dans le massif, qui sont guidés par des locaux. Ces chasseurs achètent des chasses à la journée et paient pour pouvoir tirer un animal. Cet animal, qui ne fait pas ici l'objet d'un suivi tout au long de l'année, est ainsi transformé en marchandise. La chasse commerciale s'illustre également par la vente de journées de chasse à l'approche à des chasseurs non-résidents. On notera l'absence de la relation triangulaire humain animal territoire, décrite dans le chapitre 3, dans ces chasses commerciales puisque ceux qui chassent ne vivent pas dans le massif jurassien, ils n'entretiennent pas les lieux et ne les connaissent pas (Stépanoff, 2021). Dans le massif jurassien, ces chasses à l'approche concernent surtout la chasse aux chamois. Prenons l'exemple d'une chasse privée jurassienne qui vend des bracelets de chamois adultes. Il est précisé sur l'annonce que la densité de gibier (ici les chamois) est élevée sur le territoire, le chasseur-acheteur a par conséquent plus de chance de réussir à prélever un animal[102]. Il est également précisé que l'hôte pourra accompagner l'acheteur sur le terrain pour le guider sur le territoire et lui permettre de repérer les animaux. Le prix de ce bracelet, c'est-à-dire le prix d'un chamois adulte, de la venaison et de l'accompagnement est ici fixé à 1085 euros. Plus explicite encore que le prix que l'on attribue à l'animal, et à la prestation de l'hôte, la marchandisation de l'animal se lit dans le petit bouton sur lequel le chasseur-acheteur peut cliquer : « m'avertir quand il y a du stock », qui lui permettra de recevoir une alerte par mail, lorsque de nouveaux bracelets chamois seront disponibles. On peut ici faire un parallèle avec les travaux de la sociologue Jocelyne Porcher, qui dans son ouvrage *Cochons d'or, l'industrie porcine en questions* (2010) expose l'accroissement important de la productivité des animaux dans le cadre de la production porcine industrielle. Elle y démontre que la logique productiviste et la recherche de profit transforment les relations des salariés avec leur métier mais surtout

[102] « Bracelets de chasse – Jura », *Journée de chasse*, 2023, URL : https://www.journeedechasse.com/evenement/bracelet/628c996f7fb9050011b47a25

avec les animaux : on parle de cochon et non de porc, et la viande est désignée sous le terme de « minerai » (Porcher, 2010). L'anthropologue Sergio Dalla Bernardina, qui a étudié la pratique de la chasse dans divers pays européens, démontre que lorsque l'animal a une valeur monétaire, sa vie devient « une quantité mesurable et, en tant que telle, une unité remplaçable. Le fait même qu'il soit reproductible prive l'animal de la condition de créature pour lui assigner celle de produit, d'objet manufacturé » (Dalla Bernardina, 1996 : 157). Dans ces chasses commerciales, même lorsque l'animal n'est pas tué, il cesse d'être un acteur et devient une marchandise. Dès 1980, l'ethnologue Laurence Bérard mettait en avant la marchandisation de la faune chassable dans les Dombes, qui impliquait une transformation de la relation du chasseur à sa proie (Bérard, 1982), et Valentin Pelosse montrait dans les années 1990 cette marchandisation dans le Languedoc, à travers la vente par les chasseurs locaux de journée de chasse à l'approche du mouflon à des chasseurs étrangers, que l'auteur décrit comme des « amateur[s] de safari » (Pelosse, 1993 : 81). Néanmoins, tous les chasseurs n'apprécient pas ces chasses et tous ne sont pas en mesure de les pratiquer, du fait de leur coût financier. Victor, salarié de la FDC du Jura, critique vivement ces chasses élitistes et privées qu'il décrit comme des safaris à destination des « bourgeois qui viennent tuer le week-end » (Victor, salarié FDC, Jura). Jocelin, chasseur dans le Jura, se souvient de la colère de son père, lorsque, invité à l'une de ces chasses commerciales dans les Ardennes, il tira un cerf :

> *« J'étais jeune, mon père avait été invité à la chasse dans les Ardennes par François Sommer. On n'était pas du même monde. Ils m'ont posté et m'ont dit 'tu ne tires pas en dessous de 6 [cors]'. Et puis j'entendais que ça arrivait, là je vois un beau cerf arriver, je compte 1, 2 … 6, 8 je me dis c'est bon alors ! Et je tire ! Un beau tir, un seul coup a suffi. Ils sonnent le cor et viennent voir, mon père arrive et dis 'quel est l'imbécile qui a tiré ?' … Bah oui un cerf c'était 1000 francs… Et après on a fait la fête il a fallu payer les caisses de champagne ! » (Jocelin, chasseur, Jura).*

Cette opposition entre la chasse populaire, pratiquée dans les ACCA, et une chasse élitiste, pratiquée dans des chasses privées, était déjà mise en avant par les sociologues Michel Bozon, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Louis Fabiani dans les années 1980, qui montraient ainsi « une typologie sociale des pratiques » (Bozon et al., 1980 ; Fabiani,

1982). Cette typologie, qui met en avant une opposition entre la chasse en tant que loisir populaire traditionnel, pratiquée dans le cadre des ACCA, et une chasse en tant que loisir bourgeois, pratiquée grâce à la possession ou à la location de domaines (Bozon et al., 1980), se retrouve dans le massif jurassien.

Si les finalités sont différentes de l'activité précédente, la photographie, exercée en tant que profession, est également une activité qui favorise la marchandisation de la faune sauvage. Dans un monde où les clichés d'espèces sauvages sont largement médiatisés et où les interactions avec ces dernières sont recherchées, qu'il s'agisse de parcourir des zoos ou de participer à un safari, le spectacle de la faune sauvage est largement consommé par les Occidentaux (Igoe, 2010). Les géographes Louis Defraiteur, Laine Chanteloup et Clémence Perrin-Malterre, qui ont étudié le tourisme d'observation de la faune sauvage dans les Alpes françaises, ont montré que ces animaux, érigés en patrimoine naturel, sont transformés en ressources touristiques (Defraiteur et al., 2023). Qu'il s'agisse de stages de photographie animalière, de vente de photographies et de livres de photographies animalières ou encore d'expositions et de conférences, les photographes du massif vendent non seulement l'image de l'animal mais également une expérience : la rencontre avec l'espèce dans son environnement naturel. Sur les onze photographes enquêtés, neuf sont professionnels et tirent un revenu de la vente de stages de photographie animalière et de clichés de la faune sauvage du massif. Les stages en particulier permettent aux photographes de vivre de leur activité. Durant ces stages, ils initient leurs clients au pistage, aux techniques de la photographie animalière, et les guident à travers le territoire, ils permettent à leurs clients de consommer une rencontre avec les espèces convoitées, qui sont principalement des mammifères carnassiers.

> *« Je fais surtout des stages animaliers, orientés vers un sujet précis, pour des photographes déjà plus ou moins confirmés. En fait je leur sers de guide de terrain, ils achètent mes connaissances du territoire et de la faune […] C'est des gens qui ont déjà des connaissances en photo et parfois sur la faune, on cherche un animal en particulier […] Dans le milieu ici, les animaux les plus recherchés sont le lynx, le chat forestier et le renard… c'est la rareté aussi, des chats forestiers, des lynx, il n'y en a pas partout » (Lucas, photographe, Doubs).*

« Les sorties découvertes c'est des gens qui veulent voir la nature, avoir une proximité avec les animaux » (Florian, photographe, Doubs)

« Les séjours que j'organise, le sujet c'est le loup, c'est ce qu'on met en avant : avoir un contact avec les animaux, des animaux que les clients ne verront jamais tout seuls » (Hugo, photographe, Jura).

Les photographes vendent ce que leurs clients recherchent : un instant de proximité avec l'animal, une rencontre qui leur permet de rapporter avec eux l'image de cet instant. Dans cette recherche de contact, comme le remarquent ces photographes, certaines espèces sont plus prisées que d'autres par les clients. Les animaux emblématiques des milieux jurassiens, comme les chamois, les cerfs, les petits prédateurs (renard, chat forestier, hermine) et surtout les grands prédateurs (lynx, loup) sont les plus demandés. Defraiteur et al. ont également démontré que les offres touristiques d'observation de la faune concernaient principalement des animaux perçus comme symboliques des espaces visités par les clients (Defraiteur et al., 2023). Cependant l'animal phare du massif jurassien, le plus recherché par les amateurs de photographies, est le lynx. D'après les photographes enquêtés, le lynx est l'animal qui *fonctionne* le mieux, c'est-à-dire qui fait l'objet du plus grand nombre de demandes de suivis (stages) et qui fait le plus de ventes (clichés, livres). Les photographes expliquent que la rareté de l'animal, et par conséquent la rareté des rencontres, le rendent plus attractif. Cette rareté augmente donc sa valeur marchande. Cette valeur marchande des félins a également été mise en avant par les anthropologues Margarida Lopes-Fernandes et Amélia Frazão-Moreira au Portugal, qui ont retracé l'appropriation du lynx ibérique (*Lynx pardinus*) à travers l'utilisation de clichés photographiques lors de campagnes de protection dès la fin des années 1970. Le félin est progressivement devenu un animal emblématique du territoire, c'est-à-dire qu'il représente les milieux naturels du territoire, et s'est transformé en objet souvenir avec le développement du tourisme (Lopes-Fernandes et Frazão-Moreira, 2016). Si le lynx est une espèce phare du massif en termes de photographie, contrairement aux Portugais, les habitants et l'industrie touristique jurassiens n'ont pas fait de l'animal un emblème du territoire, ce que souligne Lucas, photographe dans le Doubs :

« Je ne comprends pas que le comité départemental du tourisme, et le tourisme en général ne se servent pas plus du lynx, qu'ils ne l'érigent pas en emblème des départements, pour jouer là-dessus pour le tourisme » (Lucas, photographe, Doubs).

Si Lucas voudrait utiliser l'image du lynx pour promouvoir le tourisme dans le massif, comme d'autres photographes, il s'inquiète également de l'ampleur des demandes de suivis :

« Je fais des stages sur les lynx mais qu'avec des personnes avec qui j'ai déjà travaillé ou que je connais, qui ne vont pas venir comme dans un zoo et qui savent qu'on ne verra pas forcément le lynx parce que c'est difficile… Et aussi des personnes dont je suis sûr qu'elles ne reviendront pas seules après sur ces spots […] C'est aussi parce que je veux éviter que les animaux soient dérangés, si plein de gens reviennent automatiquement les lynx seront dérangés » (Lucas, photographe, Doubs)

« Certains pensaient que je pouvais leur montrer un lynx ! Le lynx c'est une espèce discrète, avec des faibles densités, des territoires immenses… J'ai de gros doutes sur la fiabilité du photographe qui garantit de voir quelque chose » (David, photographe, Jura).

Les connaissances de terrain, l'expérience directe des lieux et les connaissances éthologiques des photographes maximisent les chances de rencontre, puisqu'ils connaissent les « spots » ; ces lieux dans lesquels ils ont l'habitude d'observer des animaux et où ils emmènent leurs clients. Il s'agit de consommer la rencontre avec l'animal dans son environnement, de vendre un moment, perçu comme intime par les clients, avec l'espèce. Cependant, les photographes rappellent à quel point la rencontre ne dépend pas que de leurs connaissances de terrain mais également de l'agentivité de l'animal et que par conséquent il est impossible d'assurer une observation aux clients. La rencontre, généralement éphémère, dépend presqu'entièrement de la volonté de l'animal de se laisser voir ou non. Comme le souligne Defraiteur et al., « une des particularités de ce tourisme est de commercialiser l'imprédictible » (2023 : 2). Ainsi, les photographes prennent soin d'avertir leurs clients que la rencontre n'est jamais assurée avec un animal sauvage :

« Moi ce que je fais c'est naturel, je n'appâte pas les animaux, donc je dis aux personnes qu'avec les animaux on est jamais sûr de rien » (Florian, photographe, Doubs).

Enfin, ces stages participent à donner une image sauvage au massif jurassien, dont l'industrie touristique tire profit ; les voyages nature et d'observation de la faune sauvage étant de plus en plus plébiscités (Newsome et Rodger, 2013 ; Defraiteur et al., 2023). La marchandisation de la faune sauvage à travers les stages favorise également l'économie locale, puisque les clients paient non seulement la prestation du photographe mais aussi un logement et s'alimentent dans les magasins et les restaurants locaux, comme l'explique Lucas :

> *« Les stages c'est ce qui me permet de vivre […] Et ça fait vivre pas mal de monde autour aussi, car quand mes clients viennent, ils doivent se loger, manger quelque part, donc les gens qui ont des gîtes ici sont bien contents quand je les indique sur mon site. J'ai environ 130 clients par an, sachant qu'ils viennent souvent avec leur famille, je te laisse faire le calcul » (Lucas, photographe, Doubs).*

Outre les stages photos, qui représentent les principaux revenus des photographes enquêtés, la marchandisation de l'image de l'animal, à travers la vente de photographies (site internet, expositions) et de livres de photographies animalières, n'est pas négligeable.

Néanmoins, cette marchandisation de la rencontre avec l'animal et de son image est rarement mise en mot par les photographes enquêtés. En revanche, ils justifient le fait de faire voir les animaux (rencontre, image) par le fait de les faire connaitre. Les retombées positives d'une meilleure connaissance des espèces permettraient de mieux les protéger :

> *« Je veux montrer aux gens la nature proche qui les entoure, les sensibiliser à ça pour la protéger » (Lucas, photographe, Doubs)*

> *« Les stages photos c'est pour faire découvrir la photo nature, les techniques photographiques et la connaissance des espèces » (Florian, photographe, Doubs)*

> *« Pour revenir à la photo, le côté transmission, je me suis servi de la carte photo pour essayer de transmettre au public, un certain public, des notions de protection, de danger pour certains animaux, des notions de dérangement » (Louis, photographe, Doubs)*

« Je me suis dit que la photo était un moyen de promouvoir la faune autour de nous qui était méconnue. La photo c'est un moyen de promouvoir la nature […] C'est pour apprendre aux jeunes photographes le respect de la nature, et surtout le respect des animaux » (David, photographe, Jura).

Vendre l'image de l'animal permettrait ainsi de transmettre des connaissances et de sensibiliser le public, les clients à la conservation des espèces sauvages. La marchandisation des animaux servirait ainsi leur protection. Tous les photographes enquêtés ne justifient pas leur pratique de cette façon et certains dénoncent une approche consommatrice ; ils distinguent les « photographes naturalistes », qui pratiquent la photographie pour comprendre puis faire connaitre et protéger les animaux, et les « photographes animaliers » qui pratiquent la photographie pour produire des clichés à succès et vendre des « safaris » (David, photographe, Jura). Selon Lucas, David, Bastien, Florian et Léo, la distinction est importante, le photographe naturaliste est celui qui s'intéresse avant tout aux animaux, à leurs comportements, qui possède une éthique et évite tout dérangement. Ces photographes regrettent la marchandisation, qu'ils jugent excessive, des animaux et de leur image :

« Je regrette que ce soit la course à la gloire et au sensationnel sur les réseaux parmi la nouvelle génération de photographes… On a plein d'anecdotes, ils respectent pas les animaux » (Bastien, photographe, Jura)

« Celui qui a gagné le concours, qui photographie les requins marteaux, il fait quand même déverser des tonnes de béton pour fixer ses rampes projecteurs ! Y'a tout l'envers de la photo, c'est une démarche fric… Moi je les sens les gens qui viennent juste pour voir des animaux. Quand j'ai posté ma première photo de lynx, 15-20 personnes m'ont appelé pour que je les emmène voir un lynx » (Florian, photographe, Doubs)

« Je n'emmène pas les gens pour qu'ils photographient des animaux, c'est juste technique. Je n'ai pas envie que les gens consomment la prise de vue, par exemple un gars m'a appelé la semaine dernière, il venait dans le Jura et voulait que je lui permette de photographier des lynx… Ça, je fais pas. Je donne les billes, en restant le plus éthique possible, et puis je veux garder mes coins tranquilles où je suis bien. Avant, je faisais ça et un gars avait pris toutes les coordonnées GPS et y retournait après ! Les gens ont des comportements inadaptés, comme s'ils étaient dans un zoo […] Je suis naturaliste avant d'être photographe,

ça veut dire que je connais et je respecte les animaux avant de les photographier […] Maintenant, c'est la course à l'image la plus impressionnante qui soit, on oublie la beauté et la simplicité des choses… Les photographes ne baignent plus dans les choses, ils ne sont pas immergés… Quand ils font ça, j'ai l'impression qu'ils utilisent les animaux » (Léo, photographe, Jura)

« On voit trop souvent que certains se donnent le permis d'envahir la nature, des gens qui ne connaissent pas la nature, des gens qui pour faire des photos sont prêts à piétiner des plantes. Je déplore ce qu'ils appellent les spots, on donne à tout le monde les infos, où ça se passe et ça fait le jeu des 'cocheurs fous'[103], et ça, ça créé des perturbations pour la faune et les milieux ! » (David, photographe, Jura).

Ces photographes dénoncent la démarche prédatrice et consommatrice de certains de leurs collègues jurassiens, qui participent à une marchandisation de la nature. Ils refusent de pratiquer ce qu'ils nomment des « safaris », que mettent en place leurs collègues, où la faune sauvage est vendue et consommée sans être connue, comprise et protégée.

Enfin, il faut noter qu'au contraire des chasseurs, le photographe animalier ne modifie pas la structure du paysage, les chaines trophiques et n'intervient pas dans les relations entre les espèces, lorsqu'il consomme la faune sauvage à travers sa pratique. Au contraire du chasseur, il essaie de ne pas faire partie de son environnement : il est un observateur et se cantonne à cette contemplation tout en permettant à d'autres de s'adonner à cette contemplation par l'intermédiaire de ses photos. Par conséquent, il est important de remarquer la différence entre consommation et production : si les photographes animaliers consomment la faune sauvage, ils ne produisent pas au travers d'un prélèvement des ressources naturelles, comme le font les chasseurs. En outre, ce qui est intéressant dans le cas des photographes animaliers réside dans le fait que bien qu'ils soient protectionnistes, ces enquêtés dépendent de la faune en tant que ressource financière. En effet, ce sont la présence des espèces animales sauvages et leur rencontre

[103] Dans le cadre de notre enquête, les « cocheurs fous » sont décrits par les enquêtés comme des photographes qui ne respectent pas toujours les animaux en termes de dérangement, dans le but de cocher (c'est-à-dire photographier pour la première fois une espèce) le plus d'animaux possible. Ce terme provient des listes d'espèces présentes à la fin des ouvrages ou des guides ornithologique où le possesseur de l'ouvrage peut cocher les espèces qu'il a observé.

qui permettent aux photographes de vivre, à travers la vente de photographies et de stages photographiques. Les photographes animaliers se trouvent dans une position intermédiaire entre la contemplation et la consommation ; leur activité est dépendante du milieu mais leur action directe sur ce milieu (e.g. dérangement) est peu importante.

5.3.2. La fabrique de la nature : des moyens similaires, des justifications divergentes

Pour continuer de consommer la faune sauvage, les enquêtés cherchent à conserver le monde dans lequel ils évoluent, ou à créer le monde dans lequel ils aimeraient évoluer en fonction de leur vision (utilitariste ou protectionniste). Dans le massif jurassien, on observe que les enquêtés, qu'ils soient utilitaristes ou protectionnistes, tendent à utiliser les mêmes moyens pour maintenir leur monde : des restaurations de milieux, des repeuplements, des réintroductions et la protection d'espèces sont ainsi mis en œuvre. Je vais maintenant montrer que si ces interventions ne concernent pas les mêmes espèces en fonction des catégories d'enquêtés, les moyens utilisés pour fabriquer la nature sont similaires.

Prenons l'exemple des actions de restaurations de milieux. Dans le Jura, la FDC et l'association JNE (Jura Nature Environnement) restaurent les milieux agricoles à travers la plantation de haies. Les deux associations expliquent que ces actions visent à accompagner le monde agricole tout en permettant le maintien de la biodiversité.

> « Il s'agit d'accompagner le monde agricole (filière Comté, maraîchage, arboriculture…) dans la résilience de leurs exploitations par le maintien et la restauration des milieux à 'aménités écologiques'. L'objectif est de répondre tant à des enjeux agronomiques (régulation climatique, amélioration du confort des animaux d'élevage, accueil d'espèces auxiliaires, etc.) qu'aux enjeux environnementaux (eau, climat, biodiversité). JNE souhaite contribuer à accélérer la transition agro-écologique des systèmes agricoles pour anticiper les impacts du changement climatique et augmenter la résilience des écosystèmes » (JNE[104])

[104] « Nos actions. Agroécologie », *Jura Nature Environnement*, 2024, URL : https://jne.asso.fr/nos-actions/agroecologie/

« En ces temps où la biodiversité s'érode - avec notamment l'importante régression des populations d'espèces dites 'ordinaires' des espaces agricoles -, il est urgent de rechercher et d'encourager les pratiques agricoles qui concilient production agricole et conservation de la biodiversité et du petit gibier […] La haie remplit de nombreuses fonctions écosystémiques : régulation climatique, agronomie, biodiversité, stockage de carbone. Pour toutes ces raisons la FDC s'engage dans différents programmes d'actions qui permettent de repositionner la haie dans les systèmes agro-paysagers. Cela se concrétise le plus souvent par des plantations de haies ; réalisation et accompagnement des ACCA, collectivités, agriculteurs et particuliers » (FDC, Jura[105]).

Si les deux associations utilisent le même moyen (plantation de haie en partenariat avec les agriculteurs) pour maintenir ou restaurer les milieux agricoles, la biodiversité animale qu'il s'agit de préserver s'avère être différente. En termes de biodiversité animale, on perçoit à travers les propos du chargé de mission agroécologie de JNE que cette restauration cherche à favoriser la présence des insectes pollinisateurs et des oiseaux :

« On va choisir des essences qui vont permettre d'offrir une nourriture aux pollinisateurs, aux oiseaux, mais aussi un gîte » (le chargé de mission agroécologie de JNE[106]).

Tandis que l'on constate à travers les propos de la FDC et des chasseurs enquêtés, que c'est principalement la présence des petits mammifères chassables qu'il s'agit de pérenniser :

« Le lièvre est un gibier intéressant […] Dans le haut, les populations ont des difficultés à se maintenir et pourtant ils sont peu chassés. La mortalité est due pour beaucoup aux pratiques agricoles : le fauchage (avec de plus gros engins), la politique d'enlever des haies, buissons, c'est pas un bien pour l'espèce […] C'est pour ça que la fédé' fait replanter des haies » (Didier, élu FDC, Jura)

« [Il s'agit de] favoriser l'implantation de haies et leur maintien [pour] contribuer au nouvel essor du petit gibier » (Schéma Départemental de Gestion Cynégétique Jura 2019-2025).

---

[105] « Agro-environnement », *Fédération Départementale des Chasseurs du Jura*, 2024, URL : https://www.chasseurdujura.com/agro-environnement.htm

[106] « La biodiversité dans les milieux agricoles : Qu'est-ce que c'haie ? », *Jura Nature Environnement*, 2024, URL : https://www.jne.asso.fr/actions/arbres-et-haie/2024/01/26/la-biodiversite-dans-les-milieux-agricoles-quest-ce-que-chaie/

Oiseaux et insectes pollinisateurs d'un côté, petit gibier de l'autre, chacun restaure le milieu en faveur des espèces dont la présence est perçue comme nécessaire au bon fonctionnement du monde dans lequel il vit. A noter que les chasseurs enquêtés ont également évoqué l'importance de la présence des oiseaux, que les haies favorisent. On observe cette même logique avec la mise en place d'actions, dans le cadre du PNA Lynx, par les protectionnistes, dans le but de favoriser la protection et la présence des lynx, ou encore chez les chasseurs avec la mise en place d'actions de repeuplement de lapins de garenne. Les enquêtés, qu'ils soient utilitaristes ou protectionnistes, mobilisent les mêmes moyens (e.g. restauration de milieux, plantation de haies) dans le but de pérenniser la présence des espèces qu'ils estiment essentielles.

Cependant, les espèces que les enquêtés cherchent à préserver ne sont pas les mêmes. Plus encore, ce sont les justifications et les valeurs associées à la mise en œuvre des interventions sur ces espèces qui s'avèrent être divergentes entre les catégories d'enquêtés. Chez les protectionnistes, les interventions sur les milieux et les espèces se justifient par le fait que les humains auraient trop endommagé les écosystèmes et la faune sauvage.

> *« L'environnement ça doit être une de nos préoccupations premières […] Le grand problème c'est l'Homme, c'est linéaire comme principe ; l'Homme reste la plus grande de ses menaces » (Fabrice, élu du PNRHJ, Jura)*

> *« Je n'ai pas de scrupules à intervenir sur des milieux où les Hommes ont fait des dégâts. Des milieux où il n'y a pas d'interventions humaines en France ça n'existe plus. L'Homme fait partie de la nature et en dépend énormément » (Clément, salarié PNRHJ, Jura).*

Les humains sont décrits comme étant à l'origine des problèmes environnementaux. En conséquence, c'est à eux de rattraper leurs erreurs, il est de leur « responsabilité » de restaurer ce qu'ils ont détruit et de conserver ce qui doit l'être. Cette responsabilité, tant évoquée par les protectionnistes, se pense à l'échelle nationale, voire mondiale. J'avais déjà constaté dans le chapitre 2 consacré à la construction des savoirs que les protectionnistes et les utilitaristes pensaient le territoire à différentes échelles. On constate ici que la responsabilité par rapport au territoire est également pensée selon différentes

échelles. Quand les protectionnistes pensent leur responsabilité à l'échelle mondiale, les utilitaristes, dont le rapport à l'environnement est pensé à l'échelle locale, conçoivent leur responsabilité à l'échelle de leur commune ou de leur département. Pour les premiers, restaurer un milieu ou protéger une espèce locale telle que le lynx permet de préserver la biodiversité, de manière globale, quand pour les seconds, restaurer un milieu et pérenniser les populations de gibier permet de préserver des espèces ciblées et un milieu local, spécifique (e.g. forêt du Mont-Noir) que l'on connaît et que l'on arpente régulièrement.

Cependant certains protectionnistes regrettent de devoir intervenir sur la faune sauvage. Ils expliquent que ces interventions sont devenues nécessaires face à l'ampleur des dégâts provoqués par les humains. Ainsi, les discours concernant les interventions humaines sur les animaux donnent également lieu à une dénonciation des dérives de la civilisation moderne (surconsommation, urbanisation massive) et de la déconnexion de l'humain à son environnement.

> *« On a perdu le fil de ce que la nature représente, on est déconnectés de ce patrimoine naturel, on ne se rend pas compte de ce qu'il fait pour nous » (Fabrice, élu PNRHJ, Jura).*

A l'instar de nombre de protectionnistes, Fabrice dénonce le fait que les habitants du massif, et plus généralement les Français, ne sauraient plus vivre avec et dans la nature. Les modes de vie Occidentaux sont critiqués et comparés aux modes de vie d'autres peuples, souvent éloignés géographiquement de la France, qui eux seraient encore connectés à leur environnement et vivraient en harmonie avec la faune sauvage.

> *« L'idéal, le poétique du sauvage, c'est les chasseurs cueilleurs […] Quand on voit les peuples d'Amazonie, eux ils vivent de façon harmonieuse avec la nature » (Lucas, photographe, Doubs).*

Le discours de Lucas, qui idéalise les relations de certains humains avec leur environnement, n'est pas isolé et fait écho à ceux de nombreux protectionnistes qui encensent ces « peuples » lointains qui auraient conservé des relations harmonieuses avec leur environnement. On peut citer le travail de l'historien de l'environnement Guillaume Blanc, qui a étudié la construction de la nature en Ethiopie de la période coloniale à nos jours, et a montré que les conservationnistes en Afrique ont tendance à idéaliser les

peuples autochtones et leur rapport à la nature (Blanc, 2020). A partir de l'exemple du cas africain, Guillaume Blanc soutient qu'il existe une transformation néolibérale de la nature rendue possible grâce aux aires protégées où les acteurs chargés de la gestion de l'environnement « font de la nature ce qu'ils croient qu'elle fut » (Blanc, 2020 : 36). Cela fait également écho à ce qu'a démontré l'historien de l'environnement William Cronon : les discours conservationnistes font de la nature sauvage « la référence pour mesurer les défaillances de notre monde humain [occidental] La nature sauvage est l'antithèse naturelle et irréfutable d'une civilisation contre nature qui a perdu son âme » (Cronon, 1995 : 80).

Dans le massif jurassien, cette volonté de reconstituer une nature originelle se traduit notamment par la protection et la réintroduction de certaines espèces, en particulier des grands prédateurs, comme le lynx. La sociologue Véronique Campion-Vincent, qui a analysé les réactions face au retour des lynx en France, explique que les réintroductions participent d'une nouvelle conception de la faune sauvage qui fait « des animaux sauvages réintroduits l'emblème d'un équilibre et d'une richesse retrouvée, dans une nature reconstituée après avoir été jusque-là saccagée par les activités humaines » (Campion-Vincent, 1996 : 4). Réintroduits en Suisse et revenus naturellement dans le massif jurassien, les lynx sont devenus les symboles de ce « retour du sauvage », et les interventions sur l'animal ont été justifiées par la volonté de reconstituer cette nature pensée comme originelle. Cette volonté met au jour une pensée récurrente chez les protectionnistes selon laquelle la nature aurait été complète et qu'il est ainsi du rôle de l'humain de la reconstituer telle qu'elle fût. C'est la vision édenistique de la nature que décrivent Paul Robbins et Sarah Anne Moore (2012). Les auteurs ont démontré que les « sciences édéniques », telles que la biologie de la conservation ou l'écologie de la restauration, partagent un même « engagement épistémologique » : leurs études se fondent sur le fait qu'il aurait existé une nature complète avant que les humains ne la dégradent, « un avant la Chute » (Robbins, Moore, 2012 : 4). A l'instar de Véronique Campion-Vincent, les sociologues Claudine Burton-Jeangros et Emmanuel Gouabault ont montré que la protection des espèces et les opérations de réintroduction dénotent

« cette aspiration à un retour à une nature sauvage idéalisée » (Gouabault et Burton-Jeangros, 2010 : 307). Pour les protectionnistes, certains humains, par leurs interventions sur la faune sauvage, qu'il s'agisse de favoriser la présence des oiseaux, des insectes et en particulier des grands prédateurs, rattrapent leurs erreurs et tentent de reconstituer ce qu'a été la nature par le passé (lointain), ils la réensauvagent. Ce terme de réensauvagement (ou *rewilding*) est important, mobilisé par les enquêtés protectionnistes, il est polysémique et doit être interrogé comme l'a bien montré Salomé Dehaut, géographe dont la thèse porte sur le *rewilding*. La doctorante en géographie démontre que le réensauvagement « repose sur l'idée qu'il faudrait rétablir un état naturel et sauvage qui existait dans le passé. Il semble ainsi réactiver le mythe de la *wilderness*, dans son sens d'espace de nature intacte, vierge de toute trace humaine » (Dehaut, 2023 : 12). Salomé Dehaut relève deux aspects importants : le réensauvagement implique une vision dualiste de l'environnement et il existe différents types de réensauvagement qui se rapportent à des périodes différentes ; la référence de base utilisée varie (e.g. fin du Pléistocène, colonisation du continent américain) (Dehaut, 2023). Cependant, lorsque cette référence temporelle est « explicite, elle renvoie toujours à un état défini comme stable et antérieur à une perturbation apportée par les activités anthropiques » (Dehaut, 2023 : 11). Dans le cas jurassien, les enquêtés évoquent et prônent un réensauvagement par la présence (ou la réintroduction) des grands prédateurs dont le rôle de régulateur permettrait de restaurer la biodiversité recherchée, et ils font référence notamment à la Préhistoire.

Il en est tout autrement chez les utilitaristes, pour qui les interventions sur la faune sauvage se justifient par le fait que ce sont les humains qui sont les plus à même de maintenir l'équilibre, puisqu'ils gèrent depuis des centaines d'années les animaux domestiques et la faune sauvage.

> *« On nous gave de mots : biodiversité, protection […] Il y a belle lurette que le monde de la chasse pratique ça […] Ça fait des millénaires qu'on fait ça, qu'on maitrise ça » (Marcel, élu FDC, Jura).*

Contrairement aux protectionnistes, l'humain n'est pas le problème mais une solution. Benoit, salarié de la FDC du Jura, explique ainsi que ce sont les régulations via les plans de chasse qui permettent aux populations de lièvres de se maintenir.

> *« Les populations ont bien augmenté et les lièvres n'ont pas été assez chassés, donc ils sont trop nombreux. Je savais que ça allait faire ça, là y'a les maladies, t'as la tularémie et l'EBHS qui reviennent bien » (Benoit, salarié FDC, Jura).*

Sans l'intervention humaine, les populations de lièvre se dérégulent, les animaux sont plus sensibles aux maladies et la mortalité augmente. Les interventions humaines, qu'il s'agisse de régulation ou de plantation de haies, permettraient donc de conserver des populations pérennes de lièvres. C'est l'humain, ici le chasseur, par sa gestion de l'environnement, qui assure l'équilibre et le maintien des populations animales. Cette conception était également perceptible dans le discours d'un chasseur du Haut-Jura, explicité dans le chapitre 4 (p.216), qui s'attristant des prédations des loups sur les ongulés sauvages, expliquait que la croissance et la viabilité des populations de chevreuils et de chamois était due à la gestion humaine, les chasseurs ayant permis et constitué « un cheptel exceptionnel ». Les chasseurs sont ici décrits comme étant responsables de la pérennité des populations d'ongulés sauvages, qu'ils doivent défendre contre toutes menaces à l'échelle locale, qu'il s'agisse des mauvaises pratiques agricoles ou, dans ce cas, des prédateurs. Ainsi, deux chasseurs âgés, rencontrés lors d'une capture de chevreuils organisée par la FDC du Jura, se sont confiés sur leurs inquiétudes quant à la pérennité de certaines espèces face à l'interdiction de certaines pratiques envers les prédateurs et de la perte de maitrise des utilitaristes sur leur environnement.

> *« Avant on avait le droit d'utiliser du poison, on pouvait réguler… Y'avait moins de problème et maintenant on peut plus rien faire et ça fait n'importe quoi » (chasseur rencontré lors d'une capture chevreuil, novembre 2021).*

Ces chasseurs regrettent de ne plus pouvoir réguler les prédateurs. Cette interdiction créerait selon eux un déséquilibre entre les prédateurs et leurs proies, dont les populations diminueraient rapidement. Ils associent cette perte de maitrise aux nouvelles politiques environnementales imposées par l'État qui sont identifiées comme problématiques et

viennent contrevenir à l'équilibre de leur monde. Il s'agit en particulier de la mise en protection des grands prédateurs, d'autant que le retour de ces animaux menacerait les espèces gibier, constitutives de leur monde.

Tout comme les protectionnistes, les chasseurs dénoncent une déconnexion, un éloignement des humains à leur environnement. Cependant, cette déconnexion concernerait ici uniquement les urbains et les néo-ruraux (les habitants vivant dans les villes et les nouveaux arrivants, en particulier ceux provenant de villes), comme on peut le constater dans le discours de cet élu de la FDC du Jura :

> *« On était au brame… Avec des collègues urbains… Eh bien, dès qu'il a fait nuit, ils étaient perdus, ils ne reconnaissaient aucun bruit d'animaux, ils avaient peur […] Il y a vraiment un éloignement entre les Hommes et les animaux […] Et pourtant l'Homme a, à un moment donné, dominé le monde animal » (Albert, élu FDC, Jura).*

Cet élu de la FDC, rappelle également la conception, prégnante chez les utilitaristes, selon laquelle l'humain maitrise l'environnement et par ses interventions permet la conservation de la faune sauvage.

Si les enquêtés cherchent à faire valoir leur vision du monde (utilitariste, protectionniste) c'est aussi parce que, comme l'explique l'anthropologue Sergio Dalla Bernardina, « présenter la nature de telle façon plutôt que de telle autre revient à s'arroger le droit d'accomplir certaines actions tout en délégitimant celles des autres » (Dalla Bernardina, 1996 : 9).

Conclusion

Ce chapitre m'a permis de montrer que c'est l'ensemble du processus de la vie et de la mort des animaux que les enquêtés impliqués dans la gestion de la faune sauvage cherchent à contrôler. M'inspirant du concept de biopolitique, à travers les exemples du suivi et de la gestion des lynx par le PNA et le Réseau Loup-Lynx, et des espèces gibier par les FDC avec les plans de chasse, j'ai montré que ces animaux sont l'objet d'une surveillance et d'un contrôle sur de nombreux aspects de leur vie et de leur mort (e.g. recensement, reproduction, état sanitaire, collisions). Il s'agit pour les enquêtés de maîtriser les populations animales tout en contrôlant les actions des humains envers les animaux. Afin de pouvoir exercer cette gestion, les enquêtés doivent imposer leur expertise. Les savoirs sont alors de véritables armes du pouvoir, mais tous les savoirs ne se valent pas selon les habitants. J'ai montré que ces savoirs, notamment pour les enquêtés impliqués dans la gestion de la faune sauvage, doivent répondre à un impératif scientifique qui valorise les données chiffrées issues de protocoles standardisés (e.g. données issues du protocole de suivi par piège photographique). Ces données doivent pouvoir être partageables, reproductibles et justifiables : la quantification apparait comme un outil de confiance auprès des enquêtés impliqués dans la gestion de la faune sauvage (Granjou et al. 2010a ; Mounet, Massart 2016), bien qu'elle n'empêche pas la remise en cause d'expertises émanant d'institutions telles que l'OFB. Cet impératif scientifique entraine une professionnalisation des savoirs : APN et FDC se spécialisent et mobilisent des outils de plus en plus sophistiqués (pièges photographiques, analyses ADN, suivi télémétrique) par lesquels se construit un savoir acquis à distance et où l'importance de l'expérience directe semble diminuer. Elles collaborent également avec des scientifiques dans le cadre de programme de recherche (Œil de Lynx, ECOLEMM). Cette professionnalisation incite certains enquêtés à minimiser leur engagement et leur attachement à une cause, afin de crédibiliser leur travail d'expertise, comme le montre Granjou et al. (2010b) à propos des travailleurs de la nature en France (PNR, Aires Marines Protégées, conservatoire du littoral). Émotions et expérience sensible de terrain sont alors dissimulées voire disqualifiées par un certain nombre d'enquêtés, bien qu'elles

soient inhérentes au processus de production de savoirs (Hornborg 1996 ; Ingold 1996). Les savoirs des chasseurs en particulier sont dévalués ; se construisant à partir d'un engagement perceptuel actif avec leur environnement, leurs savoirs ne répondent pas aux exigences de traçabilité, de reproductibilité et de rationalité. S'il faut évacuer les émotions et taire la passion pour produire des savoirs scientifiques, cette dévaluation des savoirs de terrain est critiquée par certains enquêtés, en particulier les utilitaristes. Pour ces derniers, les savoirs de terrain sont des savoirs du réel et du pratique, contrairement aux savoirs scientifiques qui leur apparaissent comme déconnectés de la réalité, les chercheurs étant perçus comme peu présents sur le terrain (dans des lieux singuliers).

Si le chapitre précédent sur la juste place des animaux m'a permis de démontrer que les dissensus entre les enquêtés proviennent de la manière dont ils conçoivent le caractère naturel des comportements des animaux, ce chapitre me permet de montrer que ces dissensus sont associés à des controverses éthiques à propos des droits que les habitants s'accordent par rapport aux animaux. J'ai constaté que les enquêtés se donnent le droit d'agir en particulier sur les animaux dont les comportements sont jugés comme non-naturels ou trop imprévisibles (e.g. sangliers de Saint-Claude). En outre, ces questions éthiques divisent les protectionnistes, notamment quant à l'usage de méthodes invasives (e.g. capture, pose de colliers GPS,). Si pour certains d'entre eux ces méthodes sont nocives pour les animaux et évitables (emploi de méthodes non invasives telle que la collecte de fèces) pour d'autres elles se justifient par l'obtention de connaissances permettant de mieux protéger l'espèce.

Analyser les pratiques de gestion de la faune sauvage m'a également permis de mettre au jour un processus de patrimonialisation par lequel les enquêtés s'approprient les espèces animales, auxquelles ils attribuent des valeurs et qu'ils considèrent comme dignes d'intérêt, dans le but de les conserver. Les espèces en question, lynx dans le cas des protectionnistes et espèces gibier dans le cas des utilitaristes (en particulier les chasseurs), deviennent des animaux « naturomètres » (Micoud, 1993b) puisque leur présence garantit le caractère naturel du milieu. Cette volonté et ce besoin de connaître et de contrôler la faune sauvage se heurtent néanmoins à l'agentivité des animaux et aux

défaillances humaines. L'exemple de sangliers récalcitrants et de loups insaisissables m'a permis de démontrer que l'imprévisibilité des animaux et leur capacité d'échappement, mais également la faillibilité des technologies et des humains eux-mêmes, peuvent compliquer le suivi et la gestion, cette dernière pouvant même devenir impossible dans certains cas. Si la notion de biopolitique m'a permis de mettre en exergue le contrôle que cherchent à exercer les enquêtés sur certaines populations animales et notamment sur leur mort et la carnivorie, l'emprise des biopolitiques doit être nuancée par l'agentivité des animaux et les biais humains. D'autant que tous les enquêtés ne cherchent pas à contrôler les animaux. Avec l'exemple de la chasse, j'ai montré que les biopolitiques dépendent principalement des techniciens et des représentants des FDC qui participent à leur mise en place et beaucoup moins des chasseurs pour qui l'imprévisibilité des animaux et les aléas de la chasse participent à la rendre intéressante.

Enfin, j'ai démontré que cette gestion, qui induit la patrimonialisation de certaines espèces sauvages, sert et permet leur marchandisation. Prenant l'exemple de la chasse et de la photographie, j'ai décrit les diverses modalités de marchandisation des espèces gibier et des lynx en m'appuyant sur le concept de « *lively commodities* » de la philosophe Donna Haraway (2008). Bien que transformés en marchandises par ces deux activités, ce concept a permis de souligner la part d'agentivité des animaux, qui ne se laissent pas toujours consommer par les humains. J'ai également pu montrer l'hétérogénéité du processus de marchandisation entre ces deux activités, mais également au sein de ces activités, avec des degrés de marchandisation de l'animal très différents. Surtout, j'ai constaté que chasseurs et photographes n'ont pas le même rapport à l'environnement, les premiers ayant un impact direct sur les milieux (modification paysage et chaine trophique) et produisant au travers du prélèvement de ressources naturelles, tandis que les seconds ne s'insèrent pas dans leur environnement ; ils consomment mais ne produisent pas. Les photographes animaliers occupent ainsi une place intermédiaire entre consommation et contemplation. Pour finir, j'ai montré que cette consommation est rendue possible par la mise en place d'interventions humaines qui visent à maintenir les animaux constitutifs du monde des enquêtés. Si ces derniers mobilisent les mêmes

moyens (restauration de milieux, repeuplement, réintroduction), les espèces visées (lynx, espèces gibier), les valeurs et les justifications associées à ces actions divergent. Quand les interventions se justifient par l'ampleur des dégâts causés par les humains, qui apparaissent comme le problème chez les protectionnistes, ils en sont la solution et apportent l'équilibre aux populations sauvages pour les utilitaristes. En outre, protectionnistes et utilitaristes pensent leurs responsabilités envers la faune sauvage à différentes échelles. Pour les protectionnistes, qui pensent leurs responsabilités à l'échelle mondiale, restaurer un milieu ou protéger une espèce locale telle que le lynx permet de préserver la biodiversité, de manière globale, quand pour les utilitaristes, restaurer un milieu et pérenniser les populations de gibier permet de préserver des espèces ciblées et un milieu local, spécifique (e.g. forêt du Mont-Noir).

CHAPITRE 6. UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT

« L'époque de la prédation est terminée. Il est temps de réparer » (Dalla Bernardina, 1996 : 7). En 1996, dans son ouvrage *L'utopie de la nature*, l'anthropologue Sergio Dalla Bernardina soulignait déjà « l'évolution de la sensibilité occidentale » envers les animaux, en particulier concernant leur mise à mort par les humains (Dalla Bernardina, 1996 : 8). Depuis, comme l'a montré la sociologue Jocelyne Porcher, les mouvements animalistes et antispécistes ont pris de l'ampleur, et la cause animale est devenue « un nouvel étendard civilisationnel » (Porcher, 2022 : 1). La notion de « bien-être animal » occupe désormais une place prégnante dans les débats sociaux, et si législativement les animaux sont encore des « objets de droit », le fait qu'ils soient des êtres sensibles est depuis 2015 reconnu et inscrit dans le code civil français[107] (Porcher, 2003 ; Boukala, Givre, 2019). Comme le soulignent les géographes Coralie Mounet et Laine Chanteloup, « la sensibilité animale est ainsi devenue aujourd'hui une véritable préoccupation sociétale », remettant en question la consommation carnée et la mise à mort des animaux (Mounet, Chanteloup, 2019 : 3).

Dans une société où la mort est occultée, quelles sont les perceptions et les pratiques des enquêtés autour de la mort de l'animal sauvage ? Cette question, en particulier lorsqu'elle concerne les pratiques cynégétiques européennes et les animaux sauvages, a été relativement peu étudiée par les sciences sociales jusque récemment. On peut noter les travaux des sociologues Anne Vourc'h et Valentin Pelosse (1988) qui analysent la chasse dans les Cévennes en tant que jeu avec l'animal, et ceux de l'anthropologue Bertrand Hell, en particulier son livre *Sang noir* (1995) qui traite de la pratique de la chasse en France et en Europe, et notamment du motif du sang noir, associé au mythe de l'homme sauvage. Les travaux de l'anthropologue Sergio Dalla Bernardina, dans le contexte méditerranéen et alpin, sont également éclairants ; à travers son analyse

[107] *Légifrance*, « LOI n° 2015-177 du 16 février 2015 relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures (1) », 2024. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000030248589

des processus de légitimation de la mise à mort des animaux par les chasseurs, l'anthropologue démontre que c'est en « décrivant l'ontologie des bêtes »[108] que chaque groupe humain « crée les conditions de leur accessibilité [et] de leur 'tuabilité' » (Dalla Bernardina, 2020 : 7). Mounet et Chanteloup ont également analysé la signification que donnent les chasseurs à la mise à mort des animaux dans les Alpes françaises, et ont montré comment les polémiques liées à la chasse ont eu un impact sur leurs discours et leurs pratiques (Mounet, Chanteloup, 2019). On peut également citer l'ouvrage majeur de Charles Stépanoff, *L'animal et la mort*, paru en 2021, dans lequel l'auteur voit en la chasse paysanne une des alternatives au « couple déchiré exploitation-protection » qui régit actuellement nos rapports au vivant (Stépanoff, 2021 : 377-78). Analyser la mise à mort des animaux sauvages me permettra d'en apprendre davantage sur les façons qu'ont les enquêtés de consommer et de concevoir les animaux, et plus généralement des diverses cosmologies des enquêtés (utilitariste, protectionniste) qui cohabitent ou s'affrontent.

Dans un premier temps, j'exposerai la façon dont la société dans un contexte sociétal particulier met à distance la mort tout en cherchant à la contrôler, et influence les représentations de l'acte de mise à mort par les chasseurs. Je montrerai ensuite comment la mort des animaux est encadrée par les instances gouvernementales, qui l'empêchent ou l'encouragent, et décident ainsi du sort des animaux. Puis, je décrirai les diverses pratiques et perceptions des chasseurs et des protectionnistes autour de la mort des animaux, ce qui permettra de dégager deux modes de relations aux animaux (protection, prédation). Enfin, je montrerai que les conflits entre les enquêtés autour de la pratique de la chasse et de la présence des prédateurs mettent en lumière des cosmologies opposées, où les manières légitimes de tuer et la place de l'humain en tant que prédateur sont antithétiques.

[108] L'ontologie désigne ici les discours des enquêtés sur la réalité des phénomènes qu'ils perçoivent et qui renvoient à des réalités différentes en fonction des enquêtés.

6.1. Encadrer la mort des animaux

6.1.1. Le contexte sociétal : entre dissimulation et banalisation de la mort

Dans son ouvrage *L'animal et la mort* (2021), l'anthropologue Charles Stépanoff démontre que toute société exerce sur son environnement une violence, mais que ce qui diverge entre les sociétés tient au degré de violence exercée sur l'environnement et au degré de socialisation de cette violence. En Occident, cette violence est largement occultée : sensibilisés au bien-être animal, les Occidentaux sont devenus intolérants à la violence, quand bien même, et c'est le paradoxe que souligne Stépanoff, l'Occident exerce une « formidable puissance destructrice » sur les animaux (Stépanoff, 2021 : 8). Cette mise à distance de la mort camoufle une violence amplifiée : la mise à mort industrielle de millions d'animaux d'élevages, dans les abattoirs, en périphérie des villes (Mounet, Chanteloup, 2019 ; Stépanoff, 2021). Stépanoff évoque une « désocialisation de la mort », tout en soulignant que cette désocialisation ne concerne pas tous les Occidentaux. Dans les milieux ruraux français, une partie des habitants est confrontée ou fait l'expérience de la mort des animaux, qu'il s'agisse de tuer des poules et des lapins pour leur consommation personnelle, ou de tuer des animaux sauvages lors des chasses. La mise à mort des animaux est une « violence socialisée » (Stépanoff, 2021). Cependant, cette désocialisation concerne une majeure partie des français qui, en outre, est de plus en plus sensibilisée à la cause animale par les mouvements animalistes et antispécistes, qui condamnent la mort des animaux et les conditions de leur mort, ce qui oblige « à repenser les pratiques de mise à mort et leurs recompositions » (Boukala, Givre, 2019 : 4).

Bien que la critique de la chasse soit ancienne, puisqu'elle trouve ses origines chez les philosophes de l'Antiquité, elle « n'a finalement atteint un poids social critique qu'au cours des années 1970 » (Stépanoff, 2021 : 345). Stépanoff lie l'ampleur récente de cette opposition à la chasse à deux causes principales. Tout d'abord, la chasse est devenue une pratique populaire, ce qui a permis de la disqualifier : « à mesure que la chasse a cessé d'être une prérogative des élites sociales, elle a perdu de son prestige et a pu être disqualifiée en tant que pratique populaire » (Stépanoff, 2021 : 346). Ensuite, la chasse,

en tant que pratique qui rend la mort des animaux visible, vient contredire « le mouvement séculaire de la modernité qui industrialise et camoufle la violence […] comme civilisation qui a évacué la violence et le sang, il y a quelque chose […] de non civilisé […] d'archaïque dans la chasse qui fait scandale », comme l'explique l'anthropologue Charles Stépanoff (Erner, 2021 : Charles Stépanoff au micro de France Culture, 30 novembre 2021). La chasse, où la mort demeure socialisée, expérimentée, apparait alors comme une anomalie, un acte de barbarie dans une société qui rejette la mort et la violence (Stépanoff, 2021). D'autant que, comme l'ont déjà montré Mounet et Chanteloup, les opposants à la chasse tendent à présenter la mise à mort de l'animal comme le but ultime des chasseurs, qui sont ainsi cantonnés « avant tout au statut de tueur » (Mounet, Chanteloup, 2019). Si les chasseurs apparaissent comme des tueurs c'est également parce que les animaux sauvages, au contraire des animaux d'élevage, n'apparaissent pas comme des animaux tuables : « la forte valeur attribuée à l'animal sauvage et l'absence *a priori* d'une destinée 'de viande' rendent sa mort difficilement pensable pour les non-chasseurs, contrairement aux animaux domestiques élevés pour être consommés » (Mounet, Chanteloup, 2019 : 6). Cette non-tuabilité des animaux sauvages est en outre renforcée par le fait que la chasse n'est plus une pratique vivrière. Selon une étude menée en 2021 par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), la consommation de venaison ne représente « qu'un pourcent des viandes consommées en France » (CGAAER, 2021). La chasse apparait ainsi comme un acte de barbarie, puisqu'elle ne répond plus à une logique vivrière ; la mise à mort de l'animal n'est justifiée que par la pratique d'un loisir, ce qui ne peut être accepté d'un point de vue moral en France (Mounet, Chanteloup, 2019). Selon les deux géographes, il est primordial d'analyser la relation des humains à la souffrance et à la mort, puisque cette relation est au cœur des conflits liés à la chasse (Mounet, Chanteloup, 2019). Dans ce contexte de remise en cause, les institutions cynégétiques ont cherché à légitimer leur pratique en faisant valoir l'aspect écologique et gestionnaire de la chasse (Ginelli, 2012 ; Mounet, Chanteloup, 2019 ; Zuppi, 2020). L'image du chasseur qui est présentée par les institutions cynégétiques, loin du tueur assoiffé de sang, est celle d'un chasseur sensible à son environnement, qui gère la faune sauvage de manière rationnelle (Zuppi, 2020).

Cela est particulièrement visible avec la campagne d'affichage de la FNC « Les chasseurs, premiers écologistes de France »[109] (l'une des affiches de la campagne ci-dessous). Cette légitimation de la pratique tend à invisibiliser la mort des animaux sauvages, par la justification de la nécessité de la régulation.



Figure 14. Poster de la campagne d'affichage de la FNC, 2020. Source : FNC.

Enfin, la relation que notre société entretient avec la mort est liée au pouvoir. On vient de le voir dans le chapitre précédent, les enquêtés exercent une emprise sur les animaux et leur gestion de la faune sauvage modifie parfois le cycle de vie des animaux. A travers cette gestion, qu'il s'agisse de raisons sanitaires (épizooties), économiques (dégâts sur les cultures) ou écologiques (espèces invasives), les enquêtés décident quels animaux peuvent être tués et ceux dont il faut éviter la mort. Autrement dit, ils contrôlent la mort des animaux.

[109] *FNC*, « Les chasseurs, premiers écologistes de France », 2020. URL : https://www.chasseurdefrance.com/decouvrir/photos-videos/ceci-est-une-video-de-la-fnc/

6.1.2. La régulation ou la justification du droit de tuer

La régulation se définit comme le fait « d'assurer le fonctionnement correct d'un système complexe »[110]. Appliquée à la faune sauvage, elle est présentée par les institutions étatiques et les enquêtés utilitaristes comme une « nécessité » qui permet de maintenir l'équilibre des populations animales et des écosystèmes mais également la coexistence entre les animaux et les activités humaines. Pour le sociologue André Micoud, le terme de régulation « présente l'avantage d'adoucir ce qui peut choquer des sensibilités […] Elle est, au sens précis, ce qui se donne pour objectif de lisser les oscillations naturelles des effectifs des populations animales » (Micoud, 1993a : 204). En France, ce sont principalement les chasseurs et les lieutenants de louveterie qui se chargent et sont chargés de la régulation de la faune sauvage, qui peut aussi être occasionnellement réalisée par les agents assermentés de l'État (OFB). Cette régulation est réglementée par le Code de l'environnement, qui stipule que les plans de chasse sont obligatoires, ceux-ci fixant le nombre minimal et le nombre maximal d'espèces gibier qui peuvent, ou doivent, être tuées (Article R425-1-1)[111]. Outre les espèces gibier, la régulation concerne également les ESOD (Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts), dont les listes sont fixées par le ministre en charge de la chasse et les préfets, par arrêté. Selon l'article 427-6, l'inscription d'une espèce sur ces listes, et par conséquent sa régulation, est décidée lorsque l'espèce menace « l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques » ou « la protection de la flore et de la faune », ou encore suscite des « dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles » ou « à d'autres formes de propriété »[112]. Les textes de lois issus du Code de l'environnement insistent donc sur le fait que la régulation est une activité nécessaire puisqu'elle permet d'assurer

---

[110] *Le Robert*, « Régulation », 2023. URL : https://dictionnaire.lerobert.com/definition/regulation
[111] *Légifrance*, « Section 3 : Plan de chasse (Articles R425-1-1 à R425-17) », 2023. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006176909/#:~:text=Le%20plan%20de%20chasse%20est%20annuel.,une%20p%C3%A9riode%20de%20trois%20ans
[112] *Légifrance*, « Sous-section 1 : Classement des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (Article R427-6) », 2024. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037125721/

l'équilibre agro-sylvo-cynégétique des territoires[113]. Surtout, ces textes, en citant les raisons pour lesquelles les animaux peuvent être abattus, permettent de créer les conditions de leur « tuabilité » (Dalla Bernardina, 2020). En outre, le vocabulaire utilisé dans ces textes invisibilise la mise à mort des espèces gibier ; on y évoque des prélèvements, des régulations ou encore un nombre maximal d'animaux fixés pour un plan de chasse. Pourtant, cette forme de gestion de la faune sauvage est indissociable de la mort des animaux, comme le souligne l'ethnologue Andrea Zuppi qui a étudié les relations des chasseurs aux animaux en France et en Italie : « la gestion du gros gibier consiste principalement dans la mise à mort des animaux. Gestion et mise à mort sont ainsi fatalement liées : pas de gestion sans mise à mort, et pas de mise à mort sans gestion » (2020 : 164). En revanche, on peut noter que le rapport à la mise à mort des animaux pour les ESOD est plus explicite dans ces textes, qui évoquent des « destructions collectives » et des « destructions d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts »[114].

Déléguée aux chasseurs, cette *nécessité* de réguler la faune sauvage leur a permis, face aux critiques grandissantes, de faire valoir et de perpétuer leurs pratiques en les « inscrivant […] dans des enjeux écologiques » (Christen et al., 2016 : 62). De nombreux chercheurs ont déjà montré comment les représentants des chasseurs et les chasseurs se sont saisis et ont développé le thème du chasseur écologiste (Fabiani, 1984 ; Fortier, Alphandéry, 2012 ; Christen et al., 2016 ; Hubert, 2019 ; Mounet, Chanteloup, 2019 ; Zuppi, 2020 ; Stépanoff, 2021). Dans ces discours, les chasseurs sont présentés comme des prédateurs mesurés et rationnels qui, en suivant les plans de chasse et en respectant les quotas, ne tuent ni trop, ni trop peu. Zuppi a ainsi mis en avant la manière dont la FNC s'attache à montrer que les plans de chasse ont permis aux chasseurs de devenir

[113] *Légifrance*, « Plan de chasse. Article R425-6 », 2023. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006159406/#LEGISCTA000006159406

[114] *Légifrance*, « Destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts et louveterie. Article R427-1 », 2023. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006159408/#LEGISCTA000037125811

des prédateurs raisonnés (Zuppi, 2020). On peut ainsi lire dans le manuel d'examen du permis de chasser que

> « La chasse ne peut plus être une cueillette aveugle […] La faune sauvage doit être gérée pour se maintenir et prospérer. Il appartient aux chasseurs, c'est leur devoir et leur fierté, d'organiser cette gestion […] Le plan de gestion a pour objectif la protection, l'amélioration et l'exploitation rationnelle de la faune sauvage et de ses habitats » (FNC, 2019 : 26).

Pratique raisonnée, la chasse, à travers son action de régulation, est présentée comme permettant de maintenir les populations d'espèces chassables et les écosystèmes dans lesquels elles évoluent. Cette gestion est décrite comme une « mission d'utilité publique » :

> *« C'est dans le cadre de leurs missions de service public et d'intérêt général que les chasseurs ont pu obtenir des dérogations à l'interdiction de se déplacer durant ce confinement, au motif du maintien de la régulation de la faune sauvage et des espèces animales classées nuisibles […] Cette pandémie aura malgré tout mis en lumière le rôle des chasseurs dans des missions considérés par l'État comme d'utilité publique » (Gabin, élu FDC, Jura).*

Cet élu de la FDC du Jura insiste sur le caractère utile du chasseur en tant que régulateur ; par ses actions, ce dernier sert l'intérêt général, il limite les ESOD, donc les dégâts potentiels, et il maintient des populations de gibier suffisantes, donc il conserve la biodiversité. Dès les années 1980, le sociologue Jean-Louis Fabiani constatait que l'activité se voulait de plus en plus gestionnaire et que les institutions cynégétiques décrivaient le chasseur comme le garant des équilibres. Plus récemment, les ethnologues Alix Hubert et Charles Stépanoff ont montré que ce mouvement de gestionnarisation et d'écologisation de la chasse se renforçait (Hubert, 2019 ; Stépanoff, 2021), permettant de mettre en scène le chasseur comme un « indispensable régulateur [qui] ne tue ni pour manger ni pour le plaisir, mais par sens de ses responsabilités écologiques » (Stépanoff, 2021 : 139). Ce mouvement traduit également une logique d'efficacité dans la pratique de la chasse : le chasseur écologiste est avant tout un gestionnaire de la faune sauvage (Hubert, 2019).

En tant que gestionnaires, les chasseurs du massif jurassien sont encouragés par les FDC à tirer des animaux qui viendraient compromettre le standard génétique d'une population : les animaux malades, porteur d'un défaut physique (e.g. un sanglier à la robe trop claire, un chevreuil à trois pattes) ou encore les animaux considérés comme trop nombreux sont abattus. Fabiani (1984), Christen et al. (2016) et Stépanoff (2021) ont déjà démontré dans d'autres régions de France la façon dont les chasseurs et leurs représentants légitiment la pratique en faisant valoir une gestion qui permet de préserver les populations d'espèces gibier et les équilibres écologiques, par l'élimination des individus qui correspondent le moins au standard perçu de l'espèce, selon eux. La régulation, décrite comme un outil de préservation et d'amélioration, permet de légitimer la mise à mort d'animaux, notamment ceux qui ne correspondent pas à la norme idéale de leur espèce, comme évoqué dans le chapitre 4 sur la juste place des animaux. Ce discours écologisant, outre le fait de minimiser la dimension de loisir de la chasse, a pour effet d'invisibiliser la mise à mort animale « pour laisser place à l'importance du service socio-écosystémique fourni par la chasse » (Mounet, Chanteloup, 2019 : 14).

Néanmoins, cette régulation se justifie également par le maintien d'un équilibre avec les activités humaines (foresterie, élevage), comme l'illustre cet extrait d'un communiqué de presse de la FNC, relayé par les FDC du Jura et de l'Ain à leurs adhérents :

> « La régulation des populations de grands gibiers (sangliers, cervidés) qui sont responsables de dégâts agricoles et forestiers, de risque sanitaire (peste porcine africaine, tuberculose, brucellose, …) et de collisions routières est une mission de service public pour les chasseurs qui doivent maintenir la pression de chasse »[115].

Dans le Jura, les techniciens et les élus de la FDC justifient la régulation des sangliers et des cerfs, avant tout par les dégâts agricoles et forestiers que ces animaux occasionnent. Ainsi Maxime, technicien de la FDC du Jura, lors d'une sortie ouverte au grand public et

[115] *FNC*, « Ouverture 2022 : la chasse, contributrice nette au budget de l'État pour la sauvegarde de la nature », septembre 2022. URL : https://www.chasseurdefrance.com/actualites/ouverture-2022-la-chasse-contributrice-nette-au-budget-de-letat-pour-la-sauvegarde-de-la-nature/

destinée à faire découvrir le brame, expliquent aux personnes présentes les raisons pour lesquelles les chasseurs « prélèvent » des cerfs :

> *« On chasse en période de rut car ici en altitude, la neige vient vite, et on ne peut pas chasser quand il neige, mais les cerfs font des dégâts forestiers […] C'est pour ça qu'il y a de la chasse […] 150 cerfs sont prélevés sur la zone. Le quota maximum cette année pour le département est de 900 cerfs. On distribue des bracelets […] Ça permet d'éviter le braconnage et le dépassement des quotas […] On est vigilants par rapport aux collisions et aux dégâts forestiers, on surveille la population car on veut éviter ces dommages, donc il faut limiter la population » (Maxime, salarié FDC, Jura).*

Face à un public non chasseur, Maxime s'attache à présenter la chasse aux cerfs comme une pratique nécessaire et encadrée. La mise à mort des cerfs, qui peut apparaitre comme étant questionnable pendant la période de reproduction, est décrite comme nécessaire puisqu'elle permet d'éviter les dégâts forestiers, dans un département où la filière bois occupe une place importante dans l'économie locale (ONF, 2024). La chasse permettrait également de protéger les usagers de la route de potentielles collisions avec les animaux, en réduisant le nombre d'individus. En outre, Maxime donne à voir une pratique encadrée, qui repose sur des quotas définis, dont le respect est assuré par la distribution de bracelets. Cette logique est également mobilisée pour la chasse aux sangliers. Si la mise à mort de ces derniers soulève moins de polémiques que celle des cerfs, en partie du fait de la croissance exponentielle des populations de suidés, elle est tout de même justifiée dans les discours des chasseurs par la prévention et la réduction des dégâts agricoles. Ainsi, lors des groupes de travail concernant les plans de chasse, lorsqu'il est question de la régulation des sangliers, il est avant tout question de réduire les dégâts occasionnés dans les cultures. Il s'agit non seulement de les préserver, mais également d'apaiser le climat de tension entre chasseurs et agriculteurs, ainsi que de réduire les dépenses liées aux indemnisations des dégâts agricoles, qui dans certaines ACCA sont si élevées qu'elles entrainent des difficultés financières.

Dans les discours des chasseurs, la régulation des espèces chassables est également justifiée par le risque de transmission de maladies. L'anthropologue Nicolas Baron, dans une étude sur les épizooties chez les renards au XXe siècle, évoque une

« mise à mort légitimée » par les risques sanitaires que fait encourir le renard, décrit comme un « ennemi sanitaire » (Baron, 2019 : 12). Si des études en Angleterre ont montré que la chasse a peu d'effet sur la démographie des populations de renards (Baker et al. 2002 ; Baker, Harris, 2006), il faut néanmoins noter que la chasse n'a pas que des effets en termes démographiques mais également en termes de géographie animale (déplacement, comportement des animaux). Ainsi, on retrouve ces justifications sanitaires dans les discours des officiels de la chasse dans le massif jurassien :

> *« En ce qui concerne les maladies qui touchent la faune sauvage, les chasseurs sont bien les sentinelles de la nature, au contact de ces risques qui menacent d'autres catégories que la chasse et les chasseurs […] Il ne faut pas classer le renard protégé… Ce serait d'une stupidité ! S'il y a un animal qui est capable de s'adapter à toutes les situations, c'est bien celui-là… Quand je pense aux campagnes, auxquelles j'ai participé et qui ont été menées contre le renard pendant l'épisode de l'épizootie de rage dans les années 1970 et 80, le renard a résisté ! Donc euh… Par contre ce qu'on peut craindre c'est qu'il soit sorti de la liste des nuisibles, c'est-à-dire l'interdiction de le piéger et de le tirer hors période d'ouverture de chasse, c'est pourquoi je me bats pour que la chasse d'été ne soit pas interdite, parce qu'elle sert à réduire les populations de renards » (Gabin, élu FDC, Jura).*

> *« Quand on tue les renards, les agriculteurs gueulent parce qu'ils mangent les campagnols… Mais bon les renards ça véhiculent des maladies très dangereuses comme l'Echinococcose*[116] *et la rage… Enfin la rage plus maintenant mais ça a fait des dégâts à l'époque, ils avaient traité les renards par hélicoptères ! » (Henri, élu FDC, Ain).*

Si la rage ne représente plus un risque aujourd'hui, l'échinococcose alvéolaire, qui est transmissible à l'humain et peut lui être fatale, est mise en avant par les représentants afin de justifier le maintien du renard dans la catégorie d'ESOD. La maladie et le risque de transmission aux humains viennent modifier les rapports de ces derniers aux animaux (Baron, 2019). Ainsi que le résume l'anthropologue Sergio Dalla Bernardina, « le chasseur continue de faire ce qu'il a toujours fait : tuer des animaux sauvages ; à cette

[116] L'échinococcose alvéolaire est une « maladie parasitaire du foie qui peut être mortelle pour les humains et dans laquelle le renard joue un rôle en évacuant les œufs du parasite dans ses excréments » (Baron, 2019 : 20).

différence près, qu'au lieu d'invoquer sa subsistance ou son divertissement, il opère aujourd'hui dans l'intérêt de la collectivité » (Dalla Bernardina, 1996 : 180).

Si les représentants des chasseurs insistent sur la nécessité de cette « mission » de régulation qui est la leur et qui sert l'intérêt général, celle-ci se transforme parfois en une pression à tuer pour les chasseurs. Il est ainsi spécifié dans l'article L425-11 du code de l'environnement que :

> « Lorsque le bénéficiaire du plan de chasse ne prélève pas le nombre minimum d'animaux qui lui est attribué, il peut voir sa responsabilité financière engagée pour la prise en charge de tout ou partie des frais liés à l'indemnisation mentionnée à l'article L. 426-1 et la prévention des dégâts de gibier mentionnée à l'article L.421-5 »[117].

Lorsque les chasseurs d'une ACCA ne prélèvent pas le nombre minimal d'animaux assignés dans le plan de chasse, ils écopent d'une amende. Dans le massif jurassien, si les plans de chasse sont généralement réalisés pour la plupart des espèces gibier, les minima étant peu élevés, il n'en est pas de même pour les sangliers et les cerfs, dont les plans de chasse augmentent chaque année. Pour ces deux espèces, les chasseurs sont incités, voire « forcés à tuer », ce qu'avait également montré l'ethnologue Alix Hubert dans les Ardennes belges pour le cerf (Hubert, 2019).

> *« La population peut plus que doubler d'une année sur l'autre, ça prolifère. Une femelle fait 7 à 8 petits deux fois dans l'année ! Donc les chasseurs sont incités, voire menacés, pour tuer des sangliers » (Didier, élu FDC, Jura)*

> *« Au plan de chasse cerf départemental, on a environ 900 cerfs, donc ça commence à être important. Le plan de chasse cerf augmente chaque année, le cerf continue à coloniser des zones, le plan de chasse suit. On doit être vigilant à ce que les plans de chasse soient réalisés, mais dans la forêt de Chaux, on sent vraiment que ça peine […] Et pour les sangliers, on fait une réunion ce soir pour que les chasseurs comprennent qu'il faut se mobiliser, mais eux, ils veulent pas qu'il y ait une régulation des sangliers » (Maxime, salarié FDC, Jura).*

[117] *Légifrance*, « Section 3 : Plan de chasse (Articles L425-6 à L425-13) », 2024. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006176549

Élus et salariés des FDC reconnaissent la pression exercée sur les chasseurs pour faire respecter les minimas des plans de chasse et expliquent faire régulièrement face à la réticence des chasseurs, qui regrettent de faire « de l'abattage plus que de la chasse » (Patrice, chasseur, Jura). Cependant, les salariés des FDC subissent également cette pression, puisqu'il est de leur devoir de surveiller et de faire appliquer les plans de chasse.

Enfin, bien que les discours de légitimation de la mise à mort des animaux soient moins prégnants chez les protectionnistes, ils les mobilisent également. Le discours de Mathilde (enseignante, Jura) sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) exposé dans le chapitre 4 est illustratif de cette légitimation de la mise à mort des animaux chez les protectionnistes. Pour ces derniers, la naturalité d'une espèce se fonde en partie sur son autochtonie, or les EEE sont allochtones et leur présence est due à l'ingérence humaine. Les EEE sont ainsi décrites comme une menace pour l'équilibre des milieux et la subsistance des espèces locales. Pour ces raisons, leur mise à mort est légitime, il s'agit de maintenir la « biodiversité originelle » et de rétablir l'ordre (Mathilde, enseignante, Jura). Les discours des agents de l'OFB concernant la gestion des loups sont également illustratifs. J'ai souligné plus haut qu'il était fréquemment reproché aux agents de l'OFB de collecter des données sur les populations lupines qui servaient ensuite au gouvernement à définir le plafond autorisé de loups tués chaque année. Du fait de ces accusations mais également de leurs missions de sensibilisation et de formation, les agents de l'OFB sont régulièrement amenés à expliquer la stratégie de gestion du loup décidée par l'État.

> *« La stratégie de gestion qui implique des plafonds de prélèvements, ça se rapproche plus de PMA[118] que de quotas. Sur le loup, on est plus proche du PMA, il est directement calculé à partir de l'effectif modélisé. Ce plafond est plutôt tonique, pour juguler le développement de l'espèce. Au niveau technique, le loup fait beaucoup de dégâts, et il fait des dégâts qui se voient » (Damien, agent de l'OFB, BFC)*

[118] Le Prélèvement Maximal Autorisé (PMA) « consiste à limiter le prélèvement opéré par un chasseur sur une espèce chassable, soit par jour, soit pour une saison de chasse. Chaque capture doit être inscrite sur un carnet de prélèvement restitué à la fin de la saison de chasse à la Fédération Départementale des Chasseurs » (OFB, « questions/Réponses – Chasse », 2023. URL : https://www.ofb.gouv.fr/questions-reponses-chasse

> *« Avec le loup, ce qu'on entend par gestion, c'est la gestion des dommages et les prélèvements. Il existe un système dérogatoire, à condition qu'il n'existe pas une autre solution satisfaisante et que la dérogation ne nuise pas au maintien dans un état de conservation favorable des populations […] Le système dérogatoire existe pour prévenir des dommages importants à l'élevage… Pour des raisons d'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique… C'est une prise en compte de l'impact psychologique chez les éleveurs. Le pourcentage de loups tirés, c'est une décision politique » (Yvan, agent de l'OFB, BFC).*

Cette gestion, bien que le loup soit une espèce protégée, fixe un plafond autorisé de prélèvements (qui ne doit pas excéder 19% de la population). Le plafond autorisé de prélèvements se définit à partir de la population existante et de son taux de croissance, cependant, il n'existe pas de prélèvement annuel défini, les prélèvements sont faits suite à des autorisations de tirs liés aux dégâts. Ces loups sont prélevés dans le cadre de tirs de défense, sur dérogation, par une brigade dédiée de l'OFB : la Brigade Mobile d'Intervention Grands Prédateurs Terrestres (BMI GPT). Les agents de l'OFB expliquent que ces mises à mort sont décidées par le gouvernement, à titre dérogatoire, afin de prévenir et de limiter les dommages sur les troupeaux. On perçoit également dans les discours des agents que ces prélèvements dérogatoires décidés par le gouvernement permettent de limiter le développement des populations lupines. La mise à mort des loups se justifie par le fait qu'elle permet le maintien d'un équilibre entre les humains, « on achète la paix sociale » (Yvan, agent de l'OFB, BFC). Si les agents justifient ces tirs de défense, certains, à l'instar d'Yvan, déclarent ne pas les approuver et insistent sur le fait que la décision est politique, qu'elle n'émane pas de l'OFB. En outre, la différence entre les tirs de défense et une chasse de régulation est mise en avant : les tirs sont réalisés par des « professionnels » et se font dans une « logique de légitime défense, pas dans une logique de chasse » (Yvan, agent de l'OFB, BFC). Les tirs de défense sont distingués de la chasse, et la protection des troupeaux est mise en avant pour légitimer les prélèvements. La mise à mort des loups est encadrée pour permettre la protection des animaux d'élevage, si l'on choisit qui peut être mis à mort, on choisit également qui doit vivre.

6.1.3. La protection ou qui a le droit de ne pas être tué

Tout comme la régulation, la protection de certaines espèces sauvages est un mode de gestion qui passe par des formes d'ingérences dans le processus de vie des animaux. La protection vise à réduire les risques de mortalité chez les espèces qui font l'objet de mesures de conservation. En France, l'État liste par arrêtés ministériels les espèces protégées ; l'Article L411-1 du Code de l'environnement spécifie que la décision de protéger ou non un animal sauvage dépend de son « intérêt scientifique particulier, [de son] rôle essentiel dans l'écosystème ou [d]es nécessités de la préservation du patrimoine naturel »[119]. Ces décisions dépendent également de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), qui à l'échelle internationale réglemente le commerce de ces espèces et définit leur degré de protection : l'annexe I regroupe les espèces menacées d'extinction, l'annexe II les espèces qui ne sont pas menacées d'extinction mais dont le commerce est strictement interdit, et l'annexe III l'ensemble des espèces protégées par au moins l'un des pays participant à la convention[120]. A l'échelle européenne, la directive Habitats Faune Flore, entrée en vigueur en mai 1992, est un élément majeur de la protection des espèces en France ; elle exerce des contraintes fortes sur la gestion de la faune sauvage. A l'échelle nationale, le gouvernement a l'obligation d'élaborer des Plans Nationaux d'Action (PNA) pour conserver ou rétablir les espèces protégées listées par la CITES. Ces PNA, dirigés par l'État, sont élaborés en collaboration et à partir des données « des instituts scientifiques compétents et des organisations de protection de l'environnement »[121]. Si la protection des espèces est une mission de l'État, les associations de protection de la nature jouent un rôle notable par leur implication dans les PNA, à travers leurs actions de

---

[119] *Légifrance*, « Conservation de sites d'intérêt géologique, d'habitats naturels, d'espèces animales ou végétales et de leurs habitats (Articles L411-1 à L411-3) », 2024. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000033035415

[120] *Service Public*, « Quelles sont les espèces animales protégées ? », 2024. URL : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34977#:~:text=Une%20esp%C3%A8ce%20animale%20prot%C3%A9g%C3%A9e%20est,la%20part%20de%20l'homme

[121] *Légifrance,* « Article L411-3 », 2024. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000033035415

sensibilisation et de communication auprès du grand public et leurs actions visant à réduire les risques de mortalité chez les espèces protégées. Ainsi, les actions de protection (e.g. sensibilisation, construction de passages à faune) sont principalement mobilisées par les enquêtés protectionnistes. A l'instar de ce qu'ont montré d'autres chercheurs en France (Micoud, 1993b ; Ronsin et Mounet, 2020), ces acteurs focalisent leur attention et leurs actions sur les espèces qui font l'objet de mesures de conservation, et qui relèvent à leurs yeux de la nature remarquable[122]. Outre le cadre réglementaire, ces enquêtés justifient le choix de protéger certaines espèces plus que d'autres par le fait que ces dernières rendent des services écosystémiques essentiels et permettent le maintien d'une biodiversité équilibrée. Les grands prédateurs en particulier font l'objet de nombreuses mesures de conservation et sont décrits comme des espèces clés pour le maintien des équilibres, notamment du fait de leur rôle de régulateur de la faune sauvage, comme je l'avais démontré dans le chapitre précédent. Certains enquêtés mettent en avant le fait qu'en régulant les herbivores sauvages, les prédateurs réduisent les dégâts de ces derniers sur les forêts ; lynx et loups permettent ainsi de protéger les forêts du massif. Outre les herbivores sauvages, ce sont les populations d'animaux sauvages de manière générale que les prédateurs régulent ; ils évitent ainsi toute surpopulation et le risque de voir des maladies se propager. Leur protection est présentée comme servant l'intérêt de tous :

> *« Les chasseurs et les éleveurs défendent leurs intérêts, nous on défend l'intérêt général […] Le lynx c'est une espèce clé de voûte, c'est un pilier, et l'élevage [de bovins, d'ovins et de caprins] remet en cause ces espèces qui sont primordiales pour les écosystèmes. Ils veulent réinventer la planète selon leurs visions et intérêts […] Nous on va pas réinventer les choses parce que ça nous fait plaisir » (Luc, photographe et bénévole APN, Jura)*

> *« L'État demande un certain nombre d'actions, on a un contrat d'objectifs et de performances qui précise les grandes missions, les activités de police, le volet*

[122] Le Ministère de la transition écologique définit la nature remarquable comme celle qui « regroupe les espèces rares, endémiques et patrimoniales, les habitats essentiels pour leur cycle de vie ainsi que les sites exceptionnels en raison de leurs qualités représentatives et de leur importance écologique ou scientifique » (Ministère de la transition écologique. 2020. « Protéger la nature remarquable ». URL : https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/inline-files/GuideSF_1bisok_Natureremarquable_web.pdf)

connaissance… On ne fait pas ce qu'on veut, le ministère demande de s'impliquer plus sur les espèces avec des enjeux forts en termes de conservation… Celles qui créent aussi des conflits comme les grands prédateurs. Le bon mot c'est l'équilibre. Il faut faire en sorte que les éleveurs puissent continuer à élever des moutons sans trop de contraintes et de dommages, et pour les chasseurs qu'ils puissent continuer à chasser » (Samuel, agent de l'OFB, Jura).

D'après les discours des enquêtés protectionnistes, au contraire de l'élevage ou de la chasse qui répondent à des intérêts particuliers, les protectionnistes agissent en faveur de tous, puisqu'en protégeant les grands prédateurs, ils participent à conserver l'ensemble du patrimoine naturel, qui sera légué aux générations futures, du massif mais également de l'ensemble de l'humanité. De surcroit, les actions liées à la protection sont aussi pensées dans l'intérêt des chasseurs et des éleveurs, afin de leur permettre de pratiquer leurs activités. L'intervention de Samuel (agent de l'OFB, Jura) est importante car il souligne que les agents de l'OFB sont contraints de se focaliser sur certaines espèces protégées, au détriment d'autres, du fait des directives de l'État. En effet, l'État priorise les espèces à « enjeux forts en termes de conservation » (Samuel, agent de l'OFB, Jura) ; soit que ces espèces sont en danger d'extinction, soit qu'elles suscitent des conflits avec et entre les humains, soit qu'elles sont emblématiques de par leur esthétique. J'ai montré dans le chapitre 5 que les lynx, désignés par le gouvernement comme une espèce prioritaire pour l'action publique, faisaient partie des espèces protégées sur lesquelles se focalisent les protectionnistes.

Ainsi, l'exemple de la conservation du lynx boréal dans le massif jurassien, notamment à travers les actions du PNA Lynx, va me permettre de décrire les pratiques de protection mises en place par les enquêtés afin de réduire les risques de mortalité pour l'espèce. Comme le rappelle Camille, très impliquée dans le PNA, l'objectif premier de celui-ci est de

« Rétablir le Lynx dans un état de conservation favorable en France et éliminer les menaces qui pèsent sur sa survie à long terme » (Camille, chercheuse et bénévole d'APN, Jura).

Cette volonté de contrôler et d'éliminer les risques de mortalité chez le félin se lit en particulier dans trois objectifs du PNA : l'objectif 1.4 « améliorer la connectivité et les

échanges entre les populations de lynx et réduire la mortalité liée aux collisions », l'objectif 2.5 « lutter contre la destruction illégale de lynx » et l'objectif 2.6 « optimiser le dispositif de prise en charge des Lynx en détresse ou en difficulté temporaire et leur réhabilitation » (Gatti, 2022). Les deux premiers objectifs ayant déjà été décrits dans le chapitre 5, rappelons seulement que les collisions routières et les destructions illégales sont identifiées parmi les principales menaces à la survie des félins en France. Il s'agit pour les enquêtés impliqués dans ces actions de réduire ces menaces anthropiques, par la sensibilisation des habitants du massif à la présence et à l'écologie des lynx, mais également par la mise en place d'aménagements routiers, et par l'amélioration des procédures judiciaires. Il s'agit de faire prendre conscience aux habitants des

> *« Menaces quotidiennes auxquelles [le lynx] est confronté […] Les menaces peuvent être mieux comprises et réduites » (Camille, chercheuse et bénévole d'APN, Jura).*

Les propos de Camille illustrent le discours protectionniste : l'espèce est menacée d'extinction en partie du fait des menaces anthropiques, que les protectionnistes se doivent de limiter. Le mot d'ordre est de réduire autant que possible la mortalité des félins, d'autant qu'elle est souvent due à des facteurs anthropiques. Si ces deux objectifs (1.4 et 2.5) impliquent des actions indirectes (aménagements routiers, sensibilisation) pour influer sur le risque de mortalité des lynx, le troisième objectif relevé, « optimiser le dispositif de prise en charge des Lynx en détresse ou en difficulté temporaire et leur réhabilitation », agit directement sur le cycle de vie des animaux. Dans le massif jurassien, le centre Athénas est l'un des acteurs majeurs de cet objectif, puisqu'il est le seul centre de soins pour animaux sauvages habilité à recueillir et soigner des lynx. De nouveau, les menaces anthropiques sont mises en avant (e.g. accidents, tirs) ; les mesures de conservation et les interventions humaines dans le cycle de vie des félins se justifient d'autant plus que ce sont les humains qui les menacent et freinent le développement des populations :

> « [Il faut] mettre en œuvre les moyens nécessaires au secours, aux soins et à la réinsertion en milieu naturel des lynx en détresse […] Selon leur état et le succès des soins apportés, ces animaux ont vocation à être relâchés dans leur milieu naturel » (Gatti, 2022).

Dans cet extrait tiré du PNA Lynx, les interventions humaines réalisées par le centre Athénas sont décrites comme essentielles à la survie des lynx blessés ou affaiblis. Le centre lui-même se décrit comme indispensable à la survie des animaux : « lourdement blessés ou trop jeunes, ces animaux ne pourraient pas survivre dans le milieu naturel sans l'intervention du Centre et de ses bénévoles »[123]. Le centre, spécialisé dans la prise en charge et la réhabilitation des lynx, a mis en place une cellule de veille qui lui permet de recueillir les signalements de lynx en détresse afin d'intervenir rapidement et de capturer l'animal pour lui prodiguer les soins nécessaires. Lorsque le lynx est guéri, les membres du centre équipent l'individu d'un collier GPS et le relâchent dans son environnement naturel. Avec 22 lynx relâchés depuis les trente dernières années, le centre Athénas s'est imposé comme un acteur incontournable de la conservation des félins. Cependant, les actions du centre sont de plus en plus critiquées et ouvrent le débat sur le degré d'intervention que peuvent se permettre les humains dans le cycle de vie des lynx. Si l'utilité du centre n'est pas remise en cause, les ingérences humaines font l'objet d'un vif débat entre les enquêtés, qu'ils soient protectionnistes ou utilitaristes. Il est reproché au centre d'une part de s'acharner à soigner et relâcher des lynx qui seraient trop malades ou blessés, et d'autre part de recueillir de jeunes lynx qui ne seraient pas orphelins. Pour certains enquêtés, ces interventions sur la vie des animaux relèvent de l'acharnement :

> *« Pour la gestion des orphelins, en Suisse, si un orphelin est en mauvais état, il n'y a pas d'acharnement comme en France, on l'euthanasie » (Valentin, agent de l'OFB, BFC)*

> *« Il [Gilles Moyne] dit qu'il a sauvé plus de 30 lynx, mais c'est pas vrai, un lynx relâché c'est pas un lynx sauvé, y'en a combien qui sont morts après avoir été relâchés ?! » (Renaud, bénévole APN, Ain).*

Pour ces enquêtés, certaines actions du centre vont trop loin dans le contrôle qu'exerce l'humain sur la vie des animaux. Bien que ces actions se fassent en faveur de la conservation des félins, l'acharnement à les garder en vie se fait au détriment des animaux relâchés : comme le note Renaud, un lynx relâché ne survit pas systématiquement. Le

[123] Centre Athénas, « A propos », 2024. URL : https://www.athenas.fr/

sauvetage des lynx orphelins est également l'objet de vifs débats entre les enquêtés. Leur sauvetage et leur réhabilitation sont décrits comme essentiels par le centre, mais également par les acteurs de la conservation et les écologues, qui dans un récent article ont montré que la réhabilitation devenait un « outil de conservation et de gestion de plus en plus utilisé » (Molinari-Jobin et al., 2024 : 1). Ces interventions sont d'autant plus justifiées, selon certains protectionnistes, qu'une fois de plus, comme le soutient le centre Athénas, ce sont les humains qui sont la cause du problème : « les lynx orphelins sont l'un des symptômes visibles du braconnage chronique » (Centre Athénas, post Facebook, novembre 2021). Si tout est fait pour diminuer les risques de mortalité chez les jeunes félins, des enquêtés, à l'instar de Valentin ou de Marceau (agents de l'OFB), affirment que certains sauvetages ont été réalisés alors que les petits lynx n'étaient pas orphelins, la mère pouvant s'absenter pour chasser. De plus, d'autres enquêtés soulignent le fait que les jeunes orphelins ne sont pas toujours le résultat de destructions illégales :

> *« Quand il y a des portées de 3-4 jeunes, la femelle ne peut pas tous les emmener à 10 mois donc elle en abandonne… J'ai déjà vu une femelle qui a mis à l'écart un jeune pour manger […] Les animaux chassés par leur mère, on doit laisser faire la nature, c'est la sélection naturelle, il faut pas les récupérer. S'ils ne sont pas capables de survivre dans la nature, il faut les mettre dans des zoos mais pas dans la nature » (José, chasseur, Jura).*

Ce comportement a également été observé par des enquêtés agents de l'OFB et naturalistes. Pour José, le fait que le centre sauve ces animaux pour les relâcher ensuite est contre nature ; si les humains réduisent la mortalité chez les félins, ces actions n'ont rien de naturel et engendrent de relâcher des animaux qui ne sont pas préparés à survivre dans leur milieu naturel.

Ces débats entre les enquêtés à propos des pratiques de gestion visant à augmenter la probabilité de survie des lynx ou à réguler les populations de gibier sont intéressants car ils permettent d'examiner la façon dont les enquêtés impliqués se positionnent par rapport aux animaux : qu'est-ce qu'impliquent ces modes de relation aux animaux ? Quels droits s'arrogent les enquêtés vis-à-vis du cycle de vie des animaux ? Comment la mise à mort des animaux est rationalisée ? Si l'analyse des pratiques de régulation et de

protection m'a permis de montrer comment les enquêtés justifiaient officiellement l'encadrement de la vie et la mort des animaux sauvages, pour répondre à ces questions, je vais m'attacher à décrire ce que les enquêtés disent et font, de manière plus personnelle, avec la mort animale afin de comprendre comment ils font sens de la mise à mort des animaux. Il s'agira par conséquent d'analyser, non seulement la mise à mort des animaux provoquée par les humains dans le cadre de la chasse, mais également la mort provoquée par les animaux dans le cadre des prédations de lynx, afin de rendre compte de l'ensemble des modes de relation entre humains et animaux (Boukala, Givre, 2019).

6.2. Faire sens de la mort des animaux

6.2.1. Les perceptions et les pratiques des chasseurs autour de la mise à mort de l'animal

L'analyse des discours et des pratiques des chasseurs recueillis et observés sur le terrain montre que la relation à la mise à mort des animaux est plus ambiguë que ce que laissent penser les discours des institutions cynégétiques. On verra que, loin de se réduire à un acte de régulation, la mise à mort des animaux dans le cadre de la chasse est un acte à la fois redouté et désiré par les chasseurs.

Une pratique ritualisée

Dans un premier temps, il faut noter que la majorité des chasseurs suivis et rencontrés sont des chasseurs ruraux qui ont expérimenté la mise à mort des animaux dès leur enfance, dans le cadre de la chasse et dans le cadre domestique (e.g. tuer des poules)[124]. Nos données rejoignent ainsi les constats de Mounet et Chanteloup (2019) ; pour la majorité des chasseurs enquêtés, la mise à mort est acceptable puisqu'elle a été expérimentée, apprise dès l'enfance.

[124] Il existe une différence notable entre tuer un animal domestique et tuer un animal sauvage, les relations de confiance, de familiarité et de réciprocité n'étant pas les mêmes dans le cas de l'élevage et le cas de la chasse (voir Poplin, 2008 et Willersley et al., 2015).

« Ça me fait rien de tirer sur un animal, parce que mon grand-père, mon père, ils m'ont toujours appris qu'on élevait des animaux pour les tuer… Pour moi c'est normal, c'est pas choquant, t'élèves des poules, des lapins, des vaches, c'est pour les manger » (Eliott, chasseur, Jura).

A l'instar d'Eliott, cette familiarisation à la mort des animaux, le fait qu'elle ait été expérimentée tôt dans l'enfance dans le cadre domestique permet aux chasseurs de l'appréhender plus facilement dans le cadre sauvage. Cependant, bien que la plupart des chasseurs soient familiarisés à la mort, on constate dans leurs pratiques et leurs discours que la mise à mort des animaux doit être ritualisée pour être acceptable. Comme l'avait montré Dalla Bernardina, ces rituels « exorcise[nt] le potentiel anxiogène » de la mise à mort, ils la préparent et la permettent (Dalla Bernardina, 1996 : 17). Cette ritualisation passe par la manière de s'habiller, de se comporter, de suivre les protocoles et la temporalité de la chasse (Dalla Bernardina, 1995). Analysons un extrait de carnet de terrain pour comprendre l'importance des rituels qui conditionnent et rendent accessible la mise à mort de l'animal.

Décembre 2020. Ce matin, nous avions rendez-vous à 8h devant la cabane de chasse. Nous sommes 16, dont 4 traqueurs. Tous les chasseurs présents sont vêtus de pantalons kaki et de manteaux de chasse, ces manteaux aux motifs camouflage orange ou kaki, avec des poches partout. Tous ont de bonnes chaussures de marche, et tous ont au moins un vêtement orange fluo, que les consignes de sécurité leur imposent. Réunis en cercle, les fusils déchargés sur l'épaule, alors que les chiens dans les voitures s'impatientent et jappent, les chasseurs écoutent plus ou moins attentivement les consignes de sécurité d'avant battue délivrées par le président de l'ACCA. Il signale également quels animaux peuvent être abattus (les bracelets dont dispose l'ACCA) et comment ils doivent être abattus : il faut bien tirer, 'on ne veut pas de recherche au sang'. Une fois les consignes énoncées, le président attribue à chacun un rôle et un poste, qu'il devra respecter durant toute la battue. Les postés partent en premier se placer, puis les traqueurs se rendent aux points de début de traque définis et lâchent les chiens. La battue peut commencer (extrait du carnet de terrain, décembre 2020).

Outre les réglementations en vigueur, ce qui rend la mise à mort acceptable tient au rituel mis en place par les chasseurs : il faut être vêtu de l'attirail du chasseur (en partie imposé par les consignes de sécurité), il faut respecter le plan de chasse et les consignes de

sécurité, il faut respecter sa place et savoir tenir ses chiens. Les chasseurs qui ne respectent pas ces rituels sont d'ailleurs décrits comme de mauvais chasseurs, voire des braconniers : ils viennent briser les conditions qui rendent la mise à mort acceptable, ils ne chassent plus, ils « tuent gratuitement » (Marius, chasseur, Jura). Ainsi que l'explique Dalla Bernardina, « est gibier tout ce qui est chassé selon la norme […] Tuer un chevreuil d'un coup de pistolet, arme destinée aux êtres humains […] dans une situation ordinaire, déritualisée, ressemble fort à un assassinat » (Dalla Bernardina, 1996 : 113).

Tuables car coupables

Outre les rituels, les chasseurs s'attachent à trouver des fautes à l'animal pour créer les conditions de sa tuabilité (Dalla Bernadina, 2020). Les chasseurs enquêtés expliquent qu'ils tuent parce que les animaux sont trop nombreux, qu'il faut les réguler pour éviter les maladies ; ils tuent parce que les animaux sont nuisibles, les dégâts qu'ils occasionnent affectent négativement les humains ; et ils tuent parce que les animaux sont agressifs, dangereux. D'autres chercheurs ont mis en avant ce processus de criminalisation de l'animal : Stépanoff et Hell ont montré que la mise à mort des sangliers est rendue acceptable par le fait que le suidé est à l'origine de dégâts importants dans les cultures et qu'il est perçu comme agressif, sa mort contribuant ainsi à protéger les cultures et les paysans (Hell, 2012 ; Stépanoff, 2021). Knight (2000) a montré que la mise à mort des renards est légitimée par le fait que les canidés prédatent des animaux domestiques qui devraient être tués par les humains. Ainsi, Maurice et Alain, chasseurs dans le Jura, expliquent que s'ils tuent autant de renards et de pies, c'est parce que ces animaux prédatent leurs poules, leurs canards et leurs œufs :

> *« Faut réguler les pies et les renards. Quand j'avais des canards, les pies venaient tout le temps me bouffer mes œufs, alors j'avais mis en place un système pour les tirer, j'ai eu 14 pies comme ça » (Maurice, chasseur Jura)*

> *« Je me suis fait attaquer mes poules. J'en avais trente et il m'en reste qu'une… Les renards il faut les tuer » (Alain, chasseur, Jura).*

Coupables de prédations sur des animaux domestiques qui sont consommés par les enquêtés, le renard devient à leurs yeux un « tueur illégitime » (Knight, 2000 : 208) ; son comportement fait de lui un nuisible et il peut ainsi devenir l'objet « d'un abattage légitime » (Knight, 2000 : 208). Si l'on observe bien un processus de criminalisation de l'animal chez nos enquêtés chasseurs, au contraire de ce qu'a démontré Dalla Bernardina dans ses travaux sur la chasse en Europe (Dalla Bernardina, 1991), je n'observe pas de réification[125] de l'animal par les enquêtés. À titre d'exemple, les propos de Jean-Louis, chasseur et salarié de la FDC du Jura, démontrent que l'animal n'est pas transformé en chose pour être tué, au contraire l'agentivité de l'animal, notamment sa capacité à échapper aux chasseurs, est mise en avant :

> *« On a lancé la chasse et on a lâché les chiens pour la traque. Ils suivent la voie du lièvre et nous on court derrière, après ça, je t'assure que tout le monde est épuisé. Les lièvres, suivre leur voie, c'est difficile, elle marque pas trop, et ils savent comment s'échapper et ils font tourner les chiens en rond ! Donc souvent on rentre sans rien […] Mais l'autre jour, les chiens ont coiffé le lièvre, ils l'ont forcé et on a fait la curée. On a mis le lièvre devant la meute de chiens, et c'est là que les trompes racontent l'histoire de l'action de chasse, ce qui s'est passé, et après on laisse les chiens dévorer le lièvre. Après des journées comme ça tu es éreinté » (Jean-Louis, salarié FDC, Jura).*

Une pratique qui doit être aléatoire

Un point qu'illustre le discours de Jean-Louis est que pour que la mise à mort soit acceptable, il faut en outre que l'action de chasse soit difficile et qu'elle puisse échouer : les chasseurs ne doivent pas économiser leurs forces mais ils doivent laisser une chance à l'animal. Jean-Louis souligne ainsi dans son récit que la chasse à courre du lièvre est une chasse qui laisse une chance à l'animal qui est surtout confronté aux chiens et qui est tout à fait capable d'échapper à ces derniers et aux humains. De plus, Hell et Stépanoff

[125] Réification est ici défini comme « Transformer en chose, réduire à l'état d'objet (un individu, une chose abstraite) » (*CNRTL*, « Réifier », 2022. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9ifier#:~:text=R%C3%89IFIER%2C%20verbe%20trans.-,R%C3%89IFIER%2C%20verbe%20trans.,Synon.)

ont démontré que le fait que la pratique de la battue soit incertaine et que l'animal sauvage résiste aux stratégies humaines permet de désamorcer la charge morale associée à la mise à mort des animaux (Hell, 2012 ; Stépanoff, 2021). Nos données vont dans ce sens puisque les chasseurs enquêtés décrivent la chasse comme une pratique dont on ne peut pas prévoir les résultats, notamment du fait de l'imprévisibilité des animaux et de leurs ruses, allant encore une fois contre l'hypothèse de la réification de l'animal par les chasseurs, évoquée par Dalla Bernardina.

> *« On est limité à trois bécasses par jour, mais ça ne m'intéresse pas d'en faire autant, ou de faire des perdrix, des faisans qui ont été lâchés la veille. La chasse il faut qu'il y ait une quête, que ce soit difficile » (Didier, élu FDC, Jura)*
>
> *« Je trouve ça nul que des chasseurs utilisent des colliers à bipeur pour les chiens, des colliers GPS, avec leurs Garmin et leur 4x4… Ça laisse moins de chance à l'animal de s'en sortir, c'est pas vraiment de la chasse » (Eliott, chasseur, Jura)*
>
> *« Si le chevreuil est en fuite, le tirer c'est quelque chose, par contre s'il vient devant toi et ne fuit pas, j'ai pas envie de le tirer, il faut de la difficulté… Laisser une chance à l'animal » (Léon, salarié FDC, Ain).*

La chasse apparait dans ces discours comme une pratique aléatoire : le chasseur se confronte à un Autre (l'animal sauvage) qui lui résiste et qu'il ne domine pas toujours. Cette incertitude et la difficulté associée à la chasse permettent de rendre la mise à mort acceptable. On constate que pour les enquêtés, chasser un animal qui ne résiste pas, qui ne fuit pas ou que l'on ruse avec des technologies ne procure aucun plaisir. A l'instar de ce que note Dalla Bernardina, chez les chasseurs italiens qu'il a suivi, « le véritable plaisir de la chasse doit être recherché dans la souffrance éprouvée pendant les phases qui précèdent l'abattage » (Dalla Bernardina, 1996 : 40). Enfin, le fait que la mise à mort d'un animal dans le cadre d'une battue relève d'un acte collectif permet également de décharger la responsabilité émotionnelle de la mort pour le tireur. C'est l'ensemble des chasseurs présents à la battue qui permet la mise à mort, comme le note Hell, « la chasse est ici un acte délibérément et ostensiblement collectif » (Hell, 2012 : 31).

Une éthique de la chasse

Perceptible dans les discours des chasseurs cités plus haut, on constate qu'il existe une éthique de la chasse, où la mise à mort des animaux est conçue par les chasseurs comme une responsabilité, un acte qui doit être réfléchi, et où la souffrance animale est reconnue et prise en compte.

> *« Ça m'énerve que les gens comparent le fait de tirer un animal au fait de le prendre en photo, ce n'est pas du tout la même émotion… Et puis ça ne pose pas les mêmes questions, tu te poses plus de questions, tu as plus de responsabilités quand tu tires un animal ! » (Aurel, salarié FDC, Jura)*

> *« Ce n'est pas anodin de tirer un animal, jamais… Ce n'est pas divertissant, je le prends au sérieux. J'essaie d'être cartésien, je me pose la question de pourquoi je tire ceci ou cela… C'est le plan de chasse et éthiquement je réfléchis… J'ai les réponses avant de commencer la partie de chasse. Quand j'appuie sur la détente, je sais que la balle est bien placée, que c'est le bon calibre par rapport à l'animal… Je veux faire le truc technique le mieux possible » (Marius, élu FDC, Jura)*

> *« L'éthique de la chasse […] C'est prélever des animaux sans les stresser, choisir mes animaux. Prélever le plus chétif, le plus bizarre… On fait beaucoup de chevreuils à l'approche, c'est le respect des beaux animaux… Et je suis pour le bien-être animal… On chasse, on tire, on tue… La battue c'est beaucoup de stress […] Les chevreuils tu as bien vu aux captures : quand ils sont pris le cœur explose, les yeux sortent […] Je ne prélève plus de chevreuils en battue, je préfère tuer proprement… Quand les meutes de chiens sont derrière c'est pas terrible […] Et il faut respecter le gibier, l'éviscérer, mettre en bonne position, faire les brisées[126] » (José, chasseur, Jura).*

On peut noter que deux des trois citations présentées ici sont dues à des salariés de FDC. Cela reflète le fait que cette éthique de la chasse, cette façon particulière de chasser est plus présente chez les chasseurs qui travaillent dans les FDC et qui *doivent* donner

[126] La brisée est un rituel qui se déroule à la fin de l'action de chasse et qui consiste pour le tireur à rendre hommage au gibier tué. Ce rituel est effectué seulement pour les ongulés, et en particulier pour les mâles. Le chasseur coupe une extrémité de branche (la brisée) et la trempe dans le sang de l'animal puis lui place dans la bouche. Cette branche symbolise à la fois le respect du chasseur pour l'animal tué et la prise de possession du corps de l'animal par le chasseur.

l'exemple et prôner cette éthique. Donner la mort n'est pas un acte « anodin » pour ces chasseurs. Ce geste, bien qu'il intervienne de manière subite lors des battues, fait suite à une réflexion qui vise d'une part à respecter les plans de chasse et d'autre part à réduire la souffrance animale. Le chasseur doit s'assurer qu'il tue un animal, dont l'espèce, l'âge et le sexe correspondent au plan de chasse et que l'animal poursuivi n'est pas une femelle suitée. Le chasseur doit également s'assurer que son tir ne mettra pas en danger les humains et ne causera pas de souffrances inutiles à l'animal. Après le tir et avant de vider l'animal, le chasseur doit effectuer certains rituels, comme la dernière bouchée, qui consiste à déposer une branche de sapin dans la bouche de l'animal ; le chasseur rend ainsi hommage à sa victime. L'acte de mise à mort engage le chasseur en tant qu'il est *responsable* de la mort d'un animal et de la souffrance qui lui est infligée. Les chasseurs, soucieux de l'éthique de la chasse, cherchent à réduire cette souffrance. Il s'agit de choisir son calibre en fonction de l'espèce, de bien penser et de bien placer son tir : il faut « tuer proprement » (José, chasseur, Jura). A l'instar de José, certains chasseurs estiment que les battues, lors desquelles les chiens et les humains poursuivent les animaux, sont trop stressantes, en particulier pour les chevreuils qui sont décrits comme très sensibles au stress. Selon ces chasseurs, la chasse à l'approche est plus soucieuse du bien-être des espèces gibier puisqu'elle n'engendre pas le même degré de stress que la battue et permet d'effectuer des tirs plus propres. Au contraire, d'autres chasseurs arguent que si la chasse à l'approche comporte les avantages cités ci-dessus, elle ne laisse pas de chance à l'animal, qui surpris n'a pas le temps de s'échapper. Les techniques visant à rendre la mort plus acceptable diffèrent entre les enquêtés chasseurs, mais tous reconnaissent la souffrance animale et tendent à la réduire. Si les discours reprenant le thème du chasseur écologiste et gestionnaire émanent principalement de chasseurs impliqués dans les FDC, on retrouve également ces arguments dans les discours des chasseurs non représentants d'institutions cynégétiques. Ces chasseurs soulignent que l'acte de mettre à mort des animaux ne se réduit pas à une passion ou un loisir, mais répond aussi à une obligation : celle de respecter les quotas fixés dans le cadre des plans de chasse.

Cette responsabilité évoquée par les chasseurs enquêtés fait également référence au fait qu'à travers la chasse, ils ne délèguent pas la mise à mort des animaux. Contrairement aux autres consommateurs de viande, les chasseurs tuent eux-mêmes ce qu'ils mangent. A l'instar de ce qu'avaient montré d'autres chercheurs, nos chasseurs enquêtés dénoncent le coût moral qu'ils subissent, alors que les autres consommateurs, décrits comme hypocrites, « n'assument pas les conséquences de leurs propres choix alimentaires » (Mounet, Chanteloup, 2019). En outre, les chasseurs insistent sur le fait que les animaux tués sont consommés et qu'une partie de la viande est donnée à l'entourage. Dans ce cas, la mise à mort n'est pas vaine : l'animal tué permet un apport de viande.

> *« Moi, je ramène le gibier, je le cuisine, j'en donne à ma mère, elle fait des terrines, des trucs, on profite, y'en a qui ramènent rien et qui après vont au McDo ! Il faut valoriser le gibier […] Ma nièce, avec son copain, ils chassent en haute montagne. Eux, ils perdent pas un morceau de viande : ils font des terrines, des civets de marmottes » (Karine, chasseuse, Jura)*

> *« À chaque fois que je tire c'est réfléchi et si je tire c'est pour manger » (Marius, élu FDC, Jura).*

Si la chasse n'est plus une pratique vivrière, la consommation de la viande de gibier reste importante : boudins, terrines et civets sont partagés ou vendus à l'occasion de bals organisés par les ACCA. Et pour certains chasseurs, comme Marius, la mise à mort est indissociable de la consommation ; ce que l'on tue, on le mange. Sans consommation, la mise à mort de l'animal apparait comme étant vaine, et du point de vue moral comme étant moins acceptable.

Chasser sans faire souffrir

Ainsi, les chasseurs enquêtés mobilisent divers rituels et divers arguments pour justifier et accepter la mise à mort des animaux. Cependant certaines expériences, comme blesser un animal ou l'observer de manière prolongée, mettent à mal cette légitimation et remettent en question l'acte de mise à mort. A l'instar des résultats de l'enquête de

Mounet et Chanteloup (2019) auprès des chasseurs alpins, nos données montrent que les récits de blessure et de recherche au sang occupent une place particulière dans les discours des chasseurs. A travers ces récits, on constate que la souffrance animale est prise en compte et que l'expérience de voir, d'entendre un animal souffrir, est une épreuve émotionnellement difficile.

> *« L'année dernière, j'ai fait une recherche au sang et j'ai dû achever un sanglier à l'agonie… C'est difficile aussi, j'avais pas envie […] Mais j'allais pas le laisser comme ça » (José, chasseur, Jura)*

> *« J'étais dans une autre ACCA, c'était à une battue au sanglier et un des chasseurs avait tiré sur un sanglier, mais il lui a tiré une balle dans l'arrière train, la pauvre bête était encore vivante et il a pas voulu lui tirer une balle dans la tête ! Et les autres sont arrivés, et attends ! C'est des chasseurs mais ils avaient même pas de dagues ! Ils avaient que des petits Opinels ! Et ils le piquaient de partout au lieu de l'égorger ! C'était horrible ! J'y suis jamais retourné » (Renan, chasseur, Ain)*

> *« Ça m'est déjà arrivé de rater mon tir sur un chevreuil… Je me suis remis en question, le regard de la bête… C'est clair… Je me suis dit, je dois faire différemment, me poser des questions, j'avais pas mis toutes les chances de mon côté » (Marius, élu FDC, Jura)*

> *« Depuis que j'ai blessé un chevreuil à la chasse, je peux plus… J'avais raté mon tir, et je l'ai entendu pleurer, gémir, c'était affreux… Ça m'a traumatisé et depuis je peux plus » (Victor, salarié FDC, Jura).*

Ces chasseurs regrettent que l'action de chasse ait mené à infliger une douleur à l'animal qui n'a rien de légitime. Pour Renan et Victor, ces expériences traumatisantes les ont poussés à arrêter la chasse aux chevreuils (Victor), voire à arrêter complètement la pratique (Renan). Reconnaitre et voir la souffrance que l'on a infligé à l'animal, en d'autres termes faire l'« expérience d'une commune corporéité entre humains et animaux », remet en cause la légitimité de l'acte de mise à mort (Mounet, Chanteloup, 2019 : 15). José rappelle également qu'il est du devoir du chasseur d'abréger les souffrances de l'animal blessé ; si l'acte est éprouvant, le chasseur *doit* à l'animal une mort rapide et digne. Outre les expériences traumatisantes, l'agentivité des animaux, le fait de les observer, jouent un rôle dans la décision et la capacité de les mettre à mort. Il

est important de montrer la relation entre l'agentivité des animaux et le fait de les observer, qui révèle cette agentivité. Ce n'est pas uniquement parce que le blaireau épouille ses petits que Nathan ne le chasse plus, c'est parce qu'il a vu le blaireau épouiller ses petits.

> *« Je pratique la chasse à l'approche et c'est plus difficile de tirer quand on observe l'animal. J'ai déjà été attendri par un chevreuil après l'avoir observé, et j'ai raté mon tir… Plus ou moins intentionnellement […] Une fois, j'observais une laie qui passait devant moi et les petits marcassins, encore rayés, la suivaient, ils sautaient par-dessus le tronc un par un… Bah c'était super mignon, là tu tires pas » (Didier, élu FDC, Jura)*

> *« Je vais plus beaucoup à la chasse, j'y vais de temps en temps mais je peux plus tirer sur des chevreuils depuis que je les prends en photo. Quand tu commences à les observer, c'est plus possible » (Nathan, photographe et chasseur, Jura).*

Outre les chevreuils, ce sont également les blaireaux que Nathan n'arrive plus à mettre à mort, ses observations répétées de l'animal, en particulier un épisode d'épouillage des petits par une mère blaireau, ont transformé sa manière de percevoir l'espèce et les conséquences de sa mise à mort. Le fait d'observer les animaux, des comportements familiaux en particulier, suscite chez ces chasseurs des difficultés, voire l'impossibilité, de les tirer, du fait de l'empathie ressentie à leur égard. De plus, les animaux perçus comme étant mignons (e.g. ceux qui attendrissent de par leurs comportements familiaux ou leurs traits juvéniles) sont ceux qui suscitent le plus d'empathie et sur lesquels certains chasseurs ont le plus de mal à tirer ; de nombreux chasseurs enquêtés disent qu'il ne faut pas croiser le regard de l'animal avant de le mettre à mort[127].

On vient de voir que l'acte de mise à mort doit répondre à une éthique de la chasse et qu'il est pris au sérieux. Les chasseurs qui respectent l'éthique se différencient ainsi des mauvais chasseurs : ceux qui rendent la mise à mort inutile et inacceptable. Mounet, Chanteloup (2019) et Stépanoff (2021) ont déjà montré, chez les chasseurs Alpins et les

[127] Les chevreuils sont les espèces gibier qui sont le fréquemment décrites comme mignonnes par les chasseurs. Ces derniers sont nombreux à témoigner de leurs difficultés à tirer sur ces animaux du fait de leur mignonnerie.

chasseurs des Yvelines, l'importance pour les chasseurs de se distinguer des pratiques excessives de certains de leurs collègues. Les chasseurs qui tuent par plaisir du tir et de la mise à mort, et ceux qui ne respectent pas les animaux sont ainsi discrédités. Pour Jean-Louis, salarié de la FDC du Jura, les chasseurs, qui tuent des dizaines de sangliers par battue dans le cadre de chasses privées, sont de mauvais chasseurs car ils rendent la mort des sangliers inutile :

> *« Là ils tuent pour tuer, ils ne consomment même pas la viande, ça n'a pas de sens, c'est pas de la chasse » (Jean-Louis, salarié FDC, Jura).*

Jean-Louis, à l'instar d'autres chasseurs enquêtés, dénonce les chasses commerciales où l'animal est réduit à sa valeur marchande, « ils paient pour tuer » (Jean-Louis, salarié FDC, Jura). Pour Roger et Claude, ce type de chasseur, désigné sous le terme de « viandard », ne respecte ni les animaux ni la chasse :

> *« Des fois, je me demande si certains chasseurs de cerfs n'ont pas du tout de sentiment pour les biches et les faons qu'ils doivent tirer, ils s'en foutent, ils veulent tirer que des cerfs, ils te laissent les biches et les faons là au fond de la cabane, ils les regardent même pas ! On doit respecter l'animal qu'on prélève ! » (Roger, élu FDC, Jura)*

> *« Ils ne veulent chasser que du sanglier… Ils veulent de la viande, de la viande ! C'est infernal […] Je les appelle les presse détente ! Ces gars-là ne veulent que tirer ! Samedi j'ai fait 20 kilomètres parce qu'un d'eux avait mis une balle de cuisse dans un chevreuil, il disait que c'était un cerf en plus, mais il s'en foutait, il n'est même pas venu à la recherche au sang ! […] Ils respectent plus l'éthique de la chasse […] C'est surtout les chasseurs invités qui posent problème car ils ne veulent que tirer et de la viande » (Claude, chasseur, Jura).*

Les « viandards » sont particulièrement critiqués car ils ne respectent pas les animaux, qu'ils soient vivants ou morts. Ces chasseurs sont décrits comme excessifs, qu'il s'agisse de tirer des animaux ou de consommer la viande. Au contraire de la plupart des chasseurs enquêtés, les viandards n'ont pas de relation avec l'animal, qui est réifié du fait de sa valeur marchande. Pour les chasseurs enquêtés ce type de relation à l'animal et les motivations qui poussent à tuer tendent à rendre la mise à mort inacceptable.

Le plaisir de la traque et du travail avec les chiens

Si les chasseurs qui tuent pour tuer et y prennent plaisir sont dénoncés, il ne faut néanmoins pas occulter la dimension de plaisir dans la chasse et l'acte de mise à mort. Pour la majorité des chasseurs enquêtés, le plaisir ne réside pas seulement dans la mise à mort, mais est ressenti durant l'ensemble du processus de l'action de chasse. Comme le notait justement Dalla Bernardina à propos des chasseurs français et italiens, ce qui compte « c'est moins le résultat que la manière dont celui-ci est obtenu » (Dalla Bernardina, 1996 : 39). Cela est bien illustré par les propos de Thibault :

> *« À la chasse, le tir, c'est un tout petit moment […] Beaucoup de chasseurs ont du mal à exprimer une notion de passion de chasse, parce qu'elle est caricaturée en plaisir de tuer un animal, bon ça fait partie, mais c'est le plaisir de le chasser. Recherche, traque et capture du gibier, c'est un tout » (Thibault, chasseur, Doubs).*

La majorité des chasseurs enquêtés expliquent ainsi que le plaisir qu'ils ressentent durant la chasse est principalement suscité par la traque, mais également et surtout par le travail des chiens.

> *« J'aime beaucoup aller à la bécasse, les chevreuils et les sangliers aussi […] Mais j'y vais pas pour tirer, ce que j'aime c'est voir travailler mon chien » (Henri, élu FDC, Ain)*

> *« Souvent plus que le prélèvement, ce qui nous intéresse c'est la quête, l'action de chasse, faire travailler les chiens… Moi, ça me passionne la relation qui existe entre l'homme et le chien, et comment ils collaborent pour chasser ensemble » (Jean-Louis, salarié FDC, Jura)*

> *« Je tire des bécasses, c'est surtout pour mon chien, c'est comme une sorte de récompense, tu verrais comme il est heureux quand il a sa bécasse ! » (Eliott, chasseur, Jura)*

> *« Le petit gibier, la plume, on est tellement dans l'action de chasse, avec le chien, l'optique c'est d'essayer que ça tombe pour faire plaisir au chien […] Quand on entend les chiens, s'il y a de bonnes conditions, c'est le plaisir de l'action de chasse : les gens ont fait les pieds, les chiens ont travaillé, ils méritent, il faut tuer pour les chiens » (Karine, chasseuse, Jura).*

La relation avec le chien tient une place primordiale dans la pratique et est à l'origine de nombreuses émotions positives. Auxiliaire privilégié du chasseur, le chien participe activement à la réussite de l'action de chasse : en ce sens, la mise à mort de l'animal est

décrite comme une récompense pour le chien qui s'est tant donné. J'avais perçu plus tôt dans le récit de chasse à courre aux lièvres de Jean-Louis que la mise à mort est désignée comme une récompense pour les chiens qui ont ardemment poursuivi le fuyard. Les chasseurs enquêtés décrivent régulièrement l'ardeur des chiens durant l'action de chasse et la peine qu'ils se donnent pour poursuivre le gibier, puis la fatigue intense d'après battue. Les récits de blessures tiennent une place importante dans les récits de chasse : les chiens y sont alors décrits comme combatifs et courageux lors de leurs face à face avec les espèces gibier. Par conséquent, le chasseur se doit de mettre à mort l'animal que le chien a permis de trouver, car le canidé mérite sa récompense. Le travail et la joie du chien permettent ainsi au chasseur de légitimer la mise à mort.

La mise à mort comme appropriation

Si le plaisir ressenti durant la chasse dépend de l'ensemble du processus, et que le travail des chiens y occupe une part importante, la mort de l'animal poursuivi reste centrale ; elle vient clôturer l'acte de chasse et procure de fortes émotions. On entend régulièrement chez les chasseurs qu'une belle saison de chasse est une saison où le nombre d'animaux tués est important (e.g. une trentaine de sangliers). Outre le nombre, ce qui fait une bonne saison de chasse tient à la valeur des animaux abattus : les vieux mâles (cerfs et sangliers), plus difficiles à chasser du fait de leur expérience, de leurs ruses et de leur force, procurent plus de fierté et de prestige. On retrouve ici la valeur de la chasse comme un affrontement avec un adversaire valorisé, ce qui était le cas dans l'antiquité et au Moyen-Âge (Vigne, 1993 ; Descola, 2004b). Pour certains chasseurs enquêtés, comme Léon et Marius, ce plaisir et cette fierté ressentis lors de la mise à mort s'expliquent par la volonté de s'approprier l'animal :

> *« Tu fais un peu de photo toi, et bien quand tu prends un animal tu ressens quoi ? Eh ben la chasse c'est pareil, tu suis un animal, tu le traques et puis le tuer c'est une finalité, c'est une forme d'appropriation c'est vrai, on veut s'approprier l'animal » (Léon, salarié FDC, Ain)*

> *« L'homme c'est l'hyper prédateur […] Il y a une notion sanguinaire, d'imposer sa supériorité par la violence. On arrive à la plus simple expression du mode de survie, avec un*

qui survit et l'autre qui est prédaté, c'est la fondation du système du vivant » (Marius, élu FDC, Jura).

La mise à mort, acte final de l'action de chasse, répond à une volonté d'appropriation de l'animal, qui est décrite par ces chasseurs comme un moyen d'affirmer leur supériorité sur l'animal et sur le sauvage. Cette relation au sauvage est également perceptible dans le rapport au corps de l'animal mort, et en particulier au sang. Hell a déjà montré à quel point le rapport au sang comporte une charge symbolique « car la culture occidentale est puissamment imprégnée par la mythologie du sang » (Hell, 2012 : 10). C'est en particulier lors des observations participantes que j'ai pu noter l'importance que revêtent les perceptions et les pratiques liées au sang. Ainsi, à l'occasion d'un entretien, un chasseur jurassien m'a expliqué que pour lui

« Le contact intime avec un animal c'est avoir les mains dedans, sentir ça, sentir la chaleur » (Armani, chasseur, jurassien).

Et à l'instar de ce qu'a déjà démontré Dalla Bernardina (1991), j'ai pu constater que les opérations de vidage et de découpage sont l'occasion pour les chasseurs enquêtés de montrer leur familiarité avec le sauvage : celui qui ne ressent pas de dégoût lors de ses opérations est crédibilisé et valorisé auprès de ses pairs. Je vais m'appuyer sur cet extrait de carnet de terrain afin de mieux comprendre ce qui est en jeu dans le rapport au sang :

Janvier 2021. Au poste depuis deux minutes, Marc reçoit déjà un coup de téléphone : Donovan a tiré un chevreuil, on peut les rejoindre en haut de la colline pour mettre le bracelet […] Les chiens sont excités avec l'odeur du sang et le cadavre du chevreuil. Les chasseurs sont contents 'une chasse efficace c'est une chasse rapide'. Ils pèsent le chevreuil : quasiment 17kg […] Nous redescendons ensuite à la ferme pour vider le chevreuil et partager la viande. Ils attachent l'animal aux fourches du tracteur pour le pendre en hauteur afin de la vider. Marc a décidé qu'il allait m'apprendre à vider un animal, les autres chasseurs me regardent d'un air amusé et semblent attendre ma réaction. A leur grande surprise, je prends le couteau et m'approche du chevreuil. Marc commence à me montrer comment enlever la peau du chevreuil. Délicatement, j'enlève la peau de l'animal pendant que les autres chasseurs me demandent en riant si je ne suis pas dégoûtée par la vue du sang et de la viande fraîche. Marc me montre ensuite comment vider proprement l'animal, il ne faut surtout pas percer la panse. Je continue de vider l'animal sous la surveillance de Marc, et les autres

chasseurs semblent commencer à me prendre au sérieux. Au fur et à mesure de l'opération de vidage, ils font de moins en moins de blagues. A la fin de la matinée, j'ai l'impression d'avoir réussi le rite de passage et d'être un peu plus crédible aux yeux des chasseurs (extrait de carnet de terrain, janvier 2021).

Si les discours des chasseurs enquêtés faisaient déjà apparaitre la relation particulière au sang dans le cadre de la chasse, cet épisode sur le terrain m'a permis de constater à quel point avoir un rapport familier avec le sang était central. Celui (ou celle) qui a prouvé qu'il pouvait vider et découper un animal, qu'il ne ressentait pas de dégoût à la vue du sang, devient crédible. Initié, il peut faire partie du groupe. J'ai également pu noter ce processus chez les enfants des chasseurs ; certains enquêtés ont expliqué avoir initié leurs enfants à la découpe de l'animal avant même que ceux-ci puissent chasser, et avoir porté attention aux réactions de leurs enfants pour « savoir s'ils étaient prêts » à tuer et manipuler l'animal mort (Marc, chasseur, Jura).

Enfin, dans les discours des chasseurs visant à rendre la mise à mort acceptable, on constate qu'il existe un chevauchement entre les discours officiels (institutions cynégétiques), qui valorisent le chasseur écologiste et gestionnaire, l'utilité de la régulation et ont tendance à réifier les animaux, et les discours des chasseurs, qui mettent en avant la passion de la chasse, et où les animaux sont anthropomorphisés. Zuppi (2020) et Mounet, Chanteloup (2019) ont également démontré qu'il existait un chevauchement plutôt qu'une opposition nette entre les discours officiels et les discours de terrain, en France. On vient de le voir dans les extraits précédents, certains chasseurs enquêtés mobilisent les deux discours : s'ils font valoir l'utilité de la chasse via leur gestion de l'environnement et de la faune sauvage, ils évoquent également la passion qui les anime et les diverses finalités qu'ils attachent à la mise à mort. Par conséquent, l'acte de mise à mort ne peut être réduit ni à sa dimension gestionnaire ni au plaisir qu'il suscite chez les chasseurs. Les relations à la mise à mort et les pratiques de chasses sont diverses et complexes. Comme l'a démontré Stépanoff (2021) et comme le note justement Zuppi, ce serait une erreur que de « simplifier un phénomène social qui est pourtant désordonné, complexe et dont les représentations sont essentiellement variables en fonction des sujets et des situations » (Zuppi, 2020 : 169). L'analyse des pratiques et des discours des

chasseurs m'a également permis de démontrer que les récits et les rituels mis en place visent à rendre la mise à mort de l'animal plus acceptable. Comme le rappelle Dalla Bernardina, le rôle du rituel est de « résorber les contradictions qui menacent l'ordre symbolique d'une société […] et de protéger les membres du groupe face aux événements anxiogènes » (Dalla Bernardina, 1995 : 677). Ce qui est en jeu pour les chasseurs enquêtés est de neutraliser à la fois les effets anxiogènes (se protéger soi) et les controverses à propos de la chasse (se protéger des autres), en donnant une version de l'acte de mise à mort qui soit moralement acceptable.

6.2.2. Fascination pour les prédateurs animaux, dénonciation des prédateurs humains : les perceptions de la mise à mort des animaux chez les protectionnistes

L'analyse des discours des protectionnistes montre qu'ils entretiennent également une relation ambigüe à la mise à mort des animaux : si l'on constate une fascination pour les animaux prédateurs, on constate également que les prédateurs humains sont fortement critiqués. Dans un premier temps, analysons les raisons pour lesquelles les animaux prédateurs, les lynx en particulier, fascinent les protectionnistes. Dans les discours de ces derniers, j'avais déjà noté plus haut que les lynx sont décrits comme des symboles du sauvage et de la liberté. Cette liberté se traduit par la capacité de l'animal à affronter la dureté de la vie sauvage, notamment le fait de devoir chasser pour survivre et nourrir sa progéniture. Le prédateur est alors décrit comme un chasseur exemplaire :

> *« Les femelles lynx, quand elles ont les petits, elles chassent davantage parce qu'il faut bien les nourrir, c'est plus d'efforts, elles dépensent beaucoup d'énergie à cette période » (Clara, bénévole APN, Ain)*
>
> *« Depuis que les lynx et les loups sont là, ça va mieux, ils chassent les animaux les plus faibles donc les populations sont en meilleure forme, et ils ne vident pas le frigo » (Hugo, photographe, Jura)*
>
> *« Le prédateur, c'est un animal qui tue pour se nourrir, avec un acte de mise à mort. Des fois c'est peut-être dégueu' mais c'est vital » (Louis, photographe, Doubs).*

On peut également noter que les protectionnistes insistent régulièrement sur le fait que les prédations du félin sont propres et rapides : peu d'effusion de sang et peu de douleurs infligées à la proie. Ainsi que le remarque Dalla Bernardina, un parallèle peut être fait entre les récits de prédation du lynx et ceux du chasseur : « l'accent est mis sur la propreté et l'instantanéité du trépas […] Il est donc permis de s'attendre à ce que ses conduites ressemblent fort à celles du chasseur idéal qui ramène sa propre intervention à une action foudroyante et élégante » (Dalla Bernardina, 1996 : 227). En outre, si l'aspect sanglant et violent de l'acte de mise à mort n'est pas occulté, on constate que les protectionnistes enquêtés ont besoin de justifier l'acte de prédation du lynx : si l'animal tue, c'est qu'il est question de survie. De plus, le prédateur tend à sélectionner des proies faibles ou malades, il permet ainsi une régulation saine des populations d'ongulés. Ces résultats concordent avec ceux de l'anthropologue Sergio Dalla Bernardina qui a montré que les écologistes italiens ont tendance à décrire les prédateurs comme des chasseurs exemplaires et de véritables techniciens de l'environnement, ce qui tend à rendre la scène sanglante plus acceptable (Dalla Bernardina, 1996). Outre le besoin de justifier l'acte de prédation de l'animal, on remarque que les protectionnistes valorisent et sont fascinés par les scènes de prédation. Prenons l'exemple des propos du réalisateur Laurent Geslin, lors de la première de son film LYNX, qui illustrent l'importance particulière de la prédation chez les protectionnistes. La séquence en question montre une attaque de lynx sur un chevreuil, de l'approche jusqu'à la mise à mort de l'ongulé par le lynx :

> *« La scène de l'attaque sur le chevreuil, ce n'est pas moi qui l'ai filmé malheureusement […] Et évidemment cette scène là mais j'en étais jaloux à mourir ! Evidemment quand j'ai vu ça, je me dis mais c'est extraordinaire cette scène, parce que moi déjà, j'étais super fier de toutes mes petites scènes où j'ai le lynx qui s'approche, parce que déjà voir des lynx qui font des approches sur des chevreuils, des chamois, déjà j'étais fou de joie, mais des scènes comme ça, réussir à les filmer en fait, voir une attaque comme ça ! […] Et quand le gars a filmé ça, ça devait être une sacrée belle émotion ! […] Evidemment on a coupé, la scène est plus longue que ça et puis je voulais quand même en mettre un petit peu plus, voilà pour montrer la dureté aussi, finalement, de la vie sauvage […] Mais oui c'est une scène assez incroyable » (Laurent Geslin, avant-première du LYNX, décembre 2021).*

Assister à une scène de prédation est un événement décrit comme extraordinaire par les protectionnistes. Observer et rendre compte d'un acte de prédation est non seulement extraordinaire, mais également utile, puisque le témoin peut faire parvenir ses observations, ou ses images, aux scientifiques et au grand public afin d'accroitre les connaissances du félin. Ainsi, comme le chasseur, le naturaliste, le photographe ou le vidéaste collecte des « souvenirs sanglants » et par le récit des actes de prédation « veut nous en rendre témoins » (Dalla Bernardina, 1996 : 219). A l'instar de Dalla Bernardina, on peut voir dans les récits de prédation des protectionnistes une ressemblance avec les récits cynégétiques, dans le sens où la mise à mort est rendue acceptable par la construction d'un récit et d'un contexte : le prédateur (animal ou humain) évolue dans un milieu conçu comme hors de la civilisation (ici les forêts jurassiennes) et sa violence est justifiée par le fait qu'il est présenté, ou se présente, comme un technicien de l'environnement (un régulateur qui apporte l'équilibre). On peut cependant noter une différence notable : au contraire du chasseur, le protectionniste n'est pas l'auteur de la mise à mort d'un animal sauvage, il n'est que l'observateur.

Si les récits des protectionnistes concernant l'acte de mise à mort par le prédateur ont des points communs avec les récits cynégétiques, on constate que les deux prédateurs (animal et humain) sont opposés. Bien que les chasseurs enquêtés insistent sur l'utilisation qu'ils font de la viande des animaux tués, les protectionnistes insistent quant à eux sur le fait qu'il n'est pas question de survie pour le chasseur, au contraire du prédateur animal. Décrite comme un rapport violent à la nature, la chasse apparait comme une pratique immorale dans les discours des protectionnistes ; tuer pour le plaisir n'est pas moralement acceptable.

> *« Je ne connais aucune activité de loisirs qui se fait avec une arme, ça pose question… Dans le fond j'essaie de comprendre les uns et les autres mais c'est plus possible de défendre la chasse, même les chasseurs ont du mal, c'est des pratiques de plus en plus difficiles à soutenir sur le point de vue moral et écologique » (Fabrice, maire, Jura)*

> *« J'ai dû mal à concevoir l'acte de tuer un animal juste pour le loisir » (Mathilde, enseignante, BFC)*

« Les armes c'est un rapport que je n'aime pas, de la violence […] Pour les chasseurs c'est : on a le droit de se servir, de réguler tout, c'est la chasse prédatrice de tout et une méconnaissance du reste […] En France, c'est une chasse loisir qu'on a maintenant » (Xavier, salarié PNRHJ, Jura).

Pour ces enquêtés, ce qui est immoral est d'utiliser une arme dans le cadre d'un loisir et de tuer pour le loisir. Comme l'avait déjà montré l'anthropologue Garry Marvin, dans le cas de la chasse aux renards en Angleterre, nos données démontrent que la chasse est perçue par les protectionnistes comme un moyen pour les humains de soumettre un animal, décrit comme innocent, à la violence, voire à la cruauté (Marvin, 2000). Ainsi que le constate l'anthropologue, l'animal chassé devient le personnage central « d'un drame social et politique qui concerne les formes légitimes ou illégitimes de tuer par les humains dans les espaces ruraux » (Marvin, 2000 : 209. Ma traduction). Les protectionnistes enquêtés décrivent ainsi les animaux chassables comme les victimes de la violence des chasseurs, et la chasse comme un loisir de consommation de la faune sauvage.

« En France, la faune elle est au service d'un loisir : la chasse, ou alors on supporte pas cette faune… Le pépé l'autre jour disait qu'il y avait beaucoup trop de lynx » (Amaury, salarié bureau étude environnement, Ain)

« Moi je veux la fin de la chasse, c'est un sentiment de guerre civile pour les animaux […] Et puis niveau environnement c'est une catastrophe : 8000 tonnes de plombs dans l'environnement juste pour s'amuser ?! » (Luc, photographe et bénévole d'APN, Jura)

« Ce qui me pose aussi problème c'est que la chasse c'est presque toute l'année maintenant avec la chasse d'été, ils veulent prolonger la chasse du renard… On doit laisser un moment aux animaux sans chasse… Et puis le renard, il a pas besoin de nous » (Xavier, salarié PNRHJ, Jura).

Les espèces gibier apparaissent comme étant au service de la chasse, ce qui n'est pas concevable pour les protectionnistes. Ils dénoncent la cruauté qu'implique la pratique pour les animaux : le stress de la traque et de la poursuite par les chiens, la souffrance provoquée par les mauvais tirs, mais également le peu de répit accordé aux animaux du fait des périodes de chasse de plus en plus longues.

À travers cette dénonciation de la cruauté de la pratique, on perçoit que les protectionnistes établissent entre eux et les chasseurs une séparation morale ; ils se désignent comme des humains plus évolués que les chasseurs, en ce sens qu'ils se seraient mieux adaptés que ces derniers aux évolutions sociétales (e.g. bien-être animal, condamnation de la violence) et seraient ainsi les mieux placés pour protéger les animaux. Si j'ai relevé le fait que les chasseurs se présentent comme servant le bien commun grâce à la régulation des espèces gibier, ce phénomène est plus prégnant chez les protectionnistes. On a pu voir dans les propos des protectionnistes qu'ils se désignent comme étant du « bon côté » (Renaud, bénévole APN, Ain), « plus humains » (Luc, photographe et bénévole APN, Jura), et travaillant « pour le bien commun » au contraire des chasseurs (Xavier, salarié PNRHJ, Jura). Dans ce mouvement de séparation morale, la chasse est décrite comme une pratique incohérente avec le contexte actuel (diminution de la biodiversité) et les évolutions sociétales (prise en compte du bien-être animal, intolérance à la violence, retour des grands prédateurs). De plus, les chasseurs sont dépeints comme étant essentiellement cruels et agressifs. Selon les protectionnistes, ils auraient un besoin irrépressible de dominer et de détruire :

> *« [Les chasseurs] c'est : on a le droit de se servir, on doit dominer, c'est la chasse prédatrice de tout » (Xavier, salarié PNRHJ, Jura).*

Le sociologue Jean-Louis Fabiani a démontré que cette dénonciation de l'agressivité des chasseurs faisait appel à la psychanalyse afin de « pathologiser la pratique de la chasse et […] relever la condamnation morale » (Fabiani, 1984 : 84). Dalla Bernardina (1991) et Stépanoff (2021) ont également montré, sur leurs terrains respectifs, le lien que faisaient les écologistes et les antispécistes entre la cruauté et les couches populaires, et la séparation morale entre les écologistes et les couches populaires que cela engendrait. On retrouve également ces oppositions de classe dans le massif jurassien : j'ai constaté que de nombreux protectionnistes dénoncent l'agressivité des chasseurs, et expliquent les comportements et actions des chasseurs et des agriculteurs par une ignorance des enjeux et des équilibres environnementaux. Dalla Bernardina (1991) et Stépanoff (2021) expliquent que cette critique de la cruauté envers les animaux est ancienne, et trouve ses

origines dans l'Antiquité. Le rôle de protecteur de la faune sauvage était, au Moyen-Âge, tenu par le roi ou le seigneur, qui avait pour devoir de protéger le gibier contre les paysans (Dalla Bernardina, 1996). Plus tard, au cours du XIXe siècle, ce sont les sociétés écologistes françaises, telles que la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature), qui prennent le relais du roi et se mobilisent « pour une répression plus sévère du braconnage paysan. Reprenant une stigmatisation sociale classique destinée à durer jusqu'à nos jours » (Stépanoff, 2021 : 344). Il existe un lien profond et ancien entre l'attitude de protection de la nature et une mission civilisatrice des classes dominantes. Ainsi, les protectionnistes décrivent régulièrement la chasse comme une pratique arriérée qui ne s'adapte pas, et ne veut pas s'adapter, aux évolutions sociétales. Ils expliquent qu'il est de leur rôle de défendre les animaux contre les chasseurs, d'autant que le braconnage est perçu comme important du fait que les chasseurs ne supportent pas de concurrents qui viennent du monde animal.

> *« Les chasseurs aiment pas les prédateurs parce qu'ils leur mangent leurs lièvres, leurs oiseaux [insistance sur les pronoms possessifs]… C'est des prédateurs donc ils aiment pas ça. Ils tolèrent pas que d'autres prédateurs leur volent leurs animaux » (Lucas, photographe, Doubs)*

> *« Pour moi, la chasse aux renards ou le déterrage de blaireaux c'est une aberration… Le renard est tellement utile dans l'environnement, surtout que la rage a été éradiquée, ils peuvent plus avoir cet argument » (Xavier, salarié PNRHJ, Jura)*

> *« Derrière le monde de la chasse, il y a toute la question de la chasse traditionnelle, c'est barbare… En 2021 on en est là ! On vient seulement d'interdire la chasse à la glu ! Les périodes de chasse, le nombre d'espèces chassables c'est les plus grandes d'Europe ! On parle d'effondrement de la biodiversité et on chasse des espèces en danger. Pour les chasseurs, la faune sauvage c'est un vivier dans lequel on peut se servir… C'est des comportements incohérents avec l'état de la biodiversité. La régulation des soi-disant espèces nuisibles… C'est un non-sens écologique ! » (Mathilde, enseignante, BFC).*

On perçoit dans ces discours que les animaux apparaissent comme les victimes d'une pratique non seulement cruelle mais également intolérante à toutes évolutions. On perçoit également que l'argument des chasseurs quant à l'utilité de la régulation ne tiendrait pas

selon les protectionnistes, qui soulignent les services écosystémiques rendus par les espèces chassées, en particulier les petits prédateurs tels que le renard ou le blaireau. De plus, le fait que les chasseurs se comparent ou s'assimilent à des prédateurs n'est pas concevable pour les protectionnistes. Je l'avais explicité plus haut, la mise à mort par le prédateur se justifie par une question de survie, au contraire du chasseur qui tue dans le cadre d'un loisir et non pour survivre.

> *« Je ne comprends pas comment ils peuvent oser se dire concurrent du lynx alors que le lynx c'est un prédateur naturel, c'est pas comparable » (James, naturaliste amateur, Jura)*

> *« Le rôle de régulateur peut être fait artificiellement par les chasseurs, mais les animaux le font » (Clément, salarié PNRHJ, Jura)*

> *« Les chasseurs ont une approche dogmatique sur la question, ils se disent les premiers régulateurs mais on a des régulateurs naturels, pourquoi ce ne serait pas eux les premiers régulateurs ? » (Fabrice, maire, Jura).*

Pour les protectionnistes enquêtés, chasseurs et prédateurs ne peuvent être mis en parallèle car si tous deux mettent à mort des animaux sauvages, la finalité de l'acte (tuer pour survivre, tuer dans le cadre d'un loisir) et les moyens utilisés (sans armes, avec armes) ne sont pas comparables. Ces enquêtés opposent les prédateurs : le lynx est désigné comme un prédateur naturel tandis que le chasseur n'est qu'un prédateur artificiel. En outre, l'argument de l'utilité de la régulation ne tient pas, d'une part car les animaux n'ont pas besoin de l'humain pour se réguler, et d'autre part, car le retour des grands prédateurs permet une régulation naturelle.

> *« Les chasseurs quand il n'y avait pas de prédateurs, ils justifiaient leurs activités par la régulation, mais maintenant que les prédateurs sont là, ils peuvent plus se justifier, ça les met dans leurs contradictions » (Amaury, salarié bureau étude environnement, Ain).*

Pour les protectionnistes, avec le retour des grands prédateurs dans le massif jurassien, les chasseurs n'ont plus de justifications pour tuer des animaux sauvages ; l'activité apparait alors d'autant plus superficielle qu'elle ne peut plus être pensée comme nécessaire.

6.2.3. La mort des animaux comme révélateur de cosmologies opposées

Je viens d'analyser les perceptions et les pratiques des chasseurs et des protectionnistes autour de la mise à mort des animaux, ce qui a permis de mettre en avant deux modes de relations à la faune sauvage différents : la prédation et la protection. Ces deux modes de relations aux animaux impliquent des pratiques, et surtout des visions du monde concurrentes. Chez les protectionnistes, l'attitude protectrice vis-à-vis des animaux engendre une relation asymétrique entre les protecteurs et leurs protégés. Pour l'anthropologue Philippe Descola, la protection est un mode de relation aux animaux qui se caractérise par des relations qui ne s'exercent que dans un sens (une relation de dépendance de l'animal envers l'humain) et qui implique par conséquent des rapports entre « termes non équivalents » (Descola, 2003 : 658). En d'autres termes, les humains protecteurs exercent une domination sur les animaux protégés, ils parlent au nom des animaux dont ils s'arrogent le droit d'établir les besoins (Descola, 2003 ; Milton, 2005). Les discours des protectionnistes enquêtés et les actions mises en place dans le PNA Lynx illustrent cette relation asymétrique entre protecteur et protégé : l'humain y est conçu comme ayant un « rôle de protection » indispensable (Lina, bénévole APN, Ain), il doit porter « secours » à des animaux « en détresse » (Gatti, 2022). On retrouve ici ce que l'anthropologue Charles Stépanoff appelle le « scénario du sauvetage » de l'animal en détresse, où le protecteur « en exerçant sa compassion […] se sépare moralement du monde protégé et s'élève au-dessus de lui » (Stépanoff, 2021 : 373). Si la prédation engendre également une relation asymétrique entre l'humain et l'animal, puisque le chasseur s'approprie l'animal et cherche à le dominer, elle n'implique pas une vision où l'humain est exclu de la nature (Descola, 2003 ; Stépanoff, 2021). Descola évoque une « relation de similitude entre termes équivalents » pour décrire la prédation (Descola, 2003 : 662). Ainsi, pour les chasseurs enquêtés, l'humain est un prédateur parmi d'autres qui arpente les forêts habitées par les espèces gibier - Stépanoff parle de « familiarité partagée » - et il affronte des animaux qui sont capables de lui résister (Stépanoff, 2021 : 127). En effet, la prédation dans le cadre de la chasse implique que les animaux chassés résistent et puissent échapper aux chasseurs : cette résistance de l'animal vient rappeler

au chasseur les limites de sa domination (Stépanoff, 2021). Pour décrire la relation de prédation entre les chasseurs et les espèces gibier, Stépanoff mobilise la notion d'amphibiose qui désigne un mode relationnel flexible « qui [repose sur] une cohabitation à bonne distance, mêlant selon les circonstances respect […] défense et représailles en cas d'empiètement » (Stépanoff, 2021 : 128). L'amphibiose est une notion intéressante car elle met en avant le fait que les relations humains-animaux ne sont pas uniquement binaires (opposition amitié/hostilité ou protection/extermination). L'amphibiose est une relation qui fait alterner le mutualisme (les chasseurs coexistent avec les animaux à bonne distance) et le parasitisme (lorsque les animaux franchissent les limites spatiales des chasseurs ou dans le cadre de la chasse, les chasseurs affrontent et tuent ces animaux).

Ces deux modes de relation aux animaux sont révélateurs des conceptions différentes des enquêtés concernant les rapports légitimes des humains aux animaux : d'un côté les protectionnistes prônent un rapport de coexistence qui valorise la contemplation et la protection mais qui exclut toute prédation humaine, et de l'autre, les chasseurs ont un rapport de coexistence qui fait alterner les affrontements et les rencontres, et où le chasseur est un prédateur parmi d'autres. Ces visions des rapports que l'humain peut entretenir avec les animaux étant antagonistes, elles engendrent des conflits entre les enquêtés.

Les protectionnistes, en particulier, remettent en cause la légitimité de la prédation (dans notre cas, la chasse) en tant que mode de relation des humains aux animaux. Cette remise en cause s'inscrit dans un mouvement plus large « d'épuration morale » (Stépanoff, 2021). Pour l'anthropologue, la chasse est de plus en plus condamnée parce qu'elle ne se conforme pas au mouvement séculaire de la modernité qui cherche à occulter la violence et la mort, inhérentes à l'activité. Dans une société qui a occulté la mort, la chasse apparait comme une pratique archaïque, « c'est un conflit entre une notion de civilisation et une notion de barbarie qui en dit long sur […] notre définition de civilisation par évacuation de la violence » (Erner, 2021. Charles Stépanoff au micro de France Culture). De plus, par « épuration morale », l'anthropologue met en avant le fait que les humains sont sommés de choisir leur camp, entre la protection et la prédation car

il n'est plus possible de cultiver « une pluralité d'affects polymorphes en tension, qu'une injonction de cohérence et une purification des éthos rendent désormais inadmissible » le fait que les chasseurs puissent ressentir de l'empathie envers les animaux (Stépanoff, 2021 : 304). A ce sujet, la philosophe Donna Haraway propose de vivre avec le « trouble » qu'implique cette pluralité d'affects et invite à réfléchir à de nouvelles formes de cohabitation entre les humains et les animaux, à cultiver des relations différentes tout en s'extrayant de l'exceptionnalisme humaniste (Haraway, 2020). Nos données montrent également que les habitants du massif jurassien, tout comme l'ethnologue, sont sommés de choisir leur camp, entre les chasseurs et les protectionnistes ; l'impartialité de certains est mal perçue et suscite la méfiance. A titre d'exemple, Bastien, photographe professionnel dans le Jura, qui dans le cadre de son activité a travaillé aussi bien pour des FDC que des APN, et entretient le dialogue ouvert avec tous les acteurs, est discrédité tant par les chasseurs que par les protectionnistes, du fait de sa position intermédiaire prônant le dialogue. Comme les animaux aberrants, les habitants impartiaux sont rejetés, voire méprisés. Ainsi, plusieurs protectionnistes enquêtés ont expliqué que la chasse et la photographie étaient deux activités incompatibles. Selon eux, le chasseur qui pratique la photographie doit choisir entre les deux pratiques ; il n'est pas concevable pour eux d'observer et d'aimer les animaux tout en pouvant les tuer en d'autres occasions. Le fait de devoir choisir entre deux camps implique que certains humains se désignent comme étant meilleurs que d'autres : on assiste à une criminalisation de la chasse populaire, et en particulier des chasses dites traditionnelles, qui sont décrites comme arriérées. Cette criminalisation de la chasse, et en particulier des modes de chasse populaires, est ancienne, comme je l'ai montré plus haut. En outre, cette criminalisation de certaines pratiques passe par une dénonciation de la chasse en tant que loisir ; si les sociétés dites « primitives » sont valorisées par les protectionnistes car elles chassent par nécessité de survie et sont décrites comme vivant en harmonie avec leur environnement, la chasse en France est décriée puisqu'elle n'est plus vivrière, et tuer par loisir n'est pas concevable. Cette criminalisation de la pratique est ressentie par les chasseurs enquêtés qui décrivent à la fois leur colère de voir leur activité dénigrée et réduite au plaisir de tuer, et s'inquiètent de voir leur monde (e.g. la pratique de la chasse, le rapport à la faune

sauvage : leur cosmologie) peu à peu démantelé. Ils expriment ainsi leur crainte de voir la chasse interdite :

> *« Ça nous pend au nez que la chasse soit interdite […] De plus en plus, ils interdisent de tirer certains animaux, ils veulent interdire le week-end aussi, ils veulent interdire la chasse ! […] Les écolos nous en veulent parce qu'on a une arme » (Henri, élu FDC, Ain).*

Conscients du mouvement sociétal d'éradication de la violence et des critiques qui sont faites à la chasse, les chasseurs sont d'autant plus inquiets que l'interdiction de certaines pratiques, comme les chasses traditionnelles, s'annonce comme « la mort d'un rapport au monde » (Stépanoff et al., 2023 : 29), de leur cosmologie, où la prédation en tant que mode de relation aux animaux est centrale et où la nature n'est pas conçue comme un monde extérieur à l'humain mais comme un espace habité.

C'est bien la cosmologie des chasseurs que les protectionnistes cherchent à modifier, voire à éradiquer : ils décrivent ainsi les chasseurs, et dans une moindre mesure les éleveurs, comme les humains qui posent problème, notamment en termes écologiques et éthiques.

> *« Le thème de la diplomatie concerne deux types de mammifères : les humains et les non-humains, et les humains viennent enquiquiner les non-humains, donc à nous de trouver des solutions […] Cela se cristallise beaucoup sur l'aspect grands prédateurs […] Certains humains ne sont pas trop diplomates [il évoque les éleveurs, les chasseurs et certains usagers de la nature] Nous on est diplomates, on est du bon côté du manche » (Christian Arthur, lors de l'ouverture du 41ème colloque de mammalogie de la SFEPM, 23 octobre 2021, Lons le Saunier)*

> *« Il faut savoir écouter […] C'est aux personnes les plus affûtées, donc vous, d'écouter les personnes les moins affûtées, c'est à nous de savoir écouter puis d'expliquer, d'apporter des faits » (Arthur, salarié ARB, lors du 41ème colloque de mammalogie de la SFEPM, 23 octobre 2021, Lons le Saunier)*

> *« La défense de certaines traditions, comme la chasse à la glu, c'est une posture qui n'a aucun avenir, comme le disait un ami, c'est un futur qui n'a pas d'avenir » (Robert, consultant environnement, Jura).*

On le constate dans les propos de ces enquêtés protectionnistes, ils se perçoivent comme les humains les plus à même de trouver des solutions face à la crise environnementale et d'entretenir des relations harmonieuses avec la faune sauvage ; ils sont du « bon côté » (expression utilisée à plusieurs reprises par de nombreux protectionnistes). A l'instar des écologistes italiens étudiés par l'anthropologue Dalla Bernardina, les protectionnistes enquêtés apparaissent comme les porteurs d'un message de salut global, et en tant que tel, il leur incombe de « liquider les conceptions archaïques en contraste avec [leur] nouvelle doctrine » (Dalla Bernardina, 1996 : 261). Conscients des dangers qui menacent l'environnement et la faune sauvage, les protectionnistes s'élèvent, plus ou moins intentionnellement, au-dessus des chasseurs qui eux sont décrits comme inconscients, ou conscients et c'est là bien pire, des menaces (e.g. disparition d'espèces) et qui pourtant perpétuent un mode de vie en inadéquation avec le contexte de crise climatique et de prise en compte du bien-être animal. Il est alors du rôle du protectionniste d'éduquer, de propager ses connaissances afin d'améliorer non seulement la protection de l'environnement mais également les humains. A ce sujet, l'anthropologue Charles Stépanoff évoque une lutte des classes sociales et affirme que les « frictions entre cosmologies dans l'Occident contemporain […] manifestent silencieusement des rapports de pouvoir et une lente œuvre de conversion-éducation des milieux populaires par les élites » (Stépanoff, 2021 : 221). Dans le massif jurassien, les protectionnistes considèrent que leur rôle est de défendre les animaux contre les autochtones (dans notre cas les chasseurs et les agriculteurs) et d'éduquer ces derniers :

> *« Notre rôle dans l'asso' c'est justement d'aller parler à des chasseurs et des éleveurs et de leur expliquer que les lynx sont importants, parce qu'ils ne connaissent pas leur rôle dans l'environnement » (Louis, photographe et salarié APN, Doubs)*

> *« On a un travail d'éducation à faire auprès des habitants, surtout les chasseurs, et transmettre ce qu'on sait pour protéger la nature » (Noah, bénévole APN, Jura).*

Ce processus opéré par les protectionnistes dans le but de délégitimer la chasse, et de manière plus générale la cosmologie qui y est attachée, est également mobilisé par les chasseurs. Cependant, au contraire des protectionnistes, les chasseurs ne trouvent pas

l'accueil favorable de la société, qui dans sa grande majorité condamne la violence, et toutes formes socialisées de mise à mort des animaux (Stépanoff, 2021). Il est important de rappeler ici que de nombreux enquêtés protectionnistes ne connaissent pas cette socialisation et les normes qui la régissent. Ainsi, on constate que les enquêtés, qu'ils soient chasseurs ou protectionnistes, à travers leurs récits de prédation, se servent de la faune sauvage afin de prouver à l'autre que sa cosmologie n'est pas légitime. Et si les chasseurs et les lynx se trouvent au centre de ces conflits, c'est parce qu'ils sont les représentants des manières légitimes ou illégitimes de tuer. Le félin est ainsi pris dans un conflit qui le dépasse : quand sa présence (notamment l'impact de ses prédations) et sa protection favorisent la biodiversité pour les protectionnistes, elles sont au contraire une menace pour la biodiversité chez les chasseurs. Plusieurs enquêtés soulignent le fait que les lynx deviennent les instruments d'un « combat idéologique » qui va au-delà de leur simple présence :

> *« Le lynx c'est l'oriflamme des uns et des autres, ceux qui veulent plus de chevreuils, ceux qui veulent interdire la chasse » (Arthur, salarié ARB, Jura).*

A l'instar des résultats de la sociologue Maïa Martin, qui a étudié les conflits liés aux prédations lupines dans les Cévennes, on constate que les enquêtés, qu'ils soient pros ou anti prédateur, convoquent la défense de la biodiversité afin de légitimer le rejet ou la protection du prédateur (Martin, 2012). Si les enquêtés mobilisent la même argumentation, les significations qu'ils attachent au terme de biodiversité sont toutefois différentes et révèlent de profonds désaccords ; Maïa Martin évoque des « biodiversités concurrentes » (Martin, 2012 : 29). Prenons l'exemple de l'impact perçu des loups sur la biodiversité pour illustrer ces biodiversités concurrentes dans le massif jurassien. J'avais exposé dans le chapitre 4 (p.221), le discours d'un chasseur du Haut-Jura qui s'inquiétait de l'arrivée des loups dans le massif, qu'il percevait comme des menaces pour la biodiversité. Pour ce chasseur, la biodiversité se traduisait par la présence importante d'ongulés et devait être gérée par les humains, notamment par la chasse des populations animales. Or, les prédations des loups viendraient mettre à mal la pérennité de la chasse non seulement en diminuant les populations d'ongulés mais également en remettant en

cause la légitimité du rôle de prédateur que se sont octroyés les chasseurs. Au contraire, pour les protectionnistes, la présence des loups est synonyme de biodiversité :

« On réimplante le loup et c'est un équilibre qui revient » (Hugo, photographe, Jura).

Par leurs prédations, les loups permettraient de maintenir l'équilibre dans les écosystèmes et sont par conséquent indispensables. De plus, leur présence symbolise à la fois un retour du sauvage prôné par les protectionnistes, et un moyen décrit comme naturel de réguler les populations animales, en opposition à la chasse, décrite comme un moyen artificiel de régulation. Tantôt menace, tantôt allié, le prédateur, plus que les autres animaux, met en lumière ces cosmologies opposées car il interroge les manières légitimes de tuer et la place de l'humain en tant que prédateur. Ainsi, pour l'anthropologue Sergio Dalla Bernardina la faute du chasseur tient au fait de rendre visible la mort des animaux dans une société qui l'occulte plutôt que dans l'acte de les tuer (Dalla Bernardina, 2006). Si nos données tendent également à montrer que la faute du chasseur est bien de rendre visible la mort des animaux dans une société intolérante à la violence, ce que dénoncent les protectionnistes enquêtés tient surtout au droit que s'arroge le chasseur de donner la mort. Pour les protectionnistes, ce droit de tuer est illégitime, puisqu'il ne repose pas sur une question de survie, comme pour le prédateur animal, mais qu'il repose sur un loisir. En outre, ce droit de tuer ne peut plus être justifié depuis le retour des grands prédateurs qui assurent une régulation naturelle des populations animales, et pour lesquels ce droit apparait comme légitime puisque naturel. Surtout, la cosmologie des protectionnistes tend à exclure tout rapport de violence avec la faune, l'acte de mise à mort des animaux par l'humain apparaissant comme archaïque et cruel. Dans le discours des protectionnistes, le rapport à l'animal apparait comme profondément lié au degré civilisationnel des humains, or les chasseurs, qui entretiennent des rapports qui peuvent être violents avec la faune sauvage, ne semblent pas suivre ce mouvement civilisationnel qui prend en compte le bien-être animal (Stépanoff, 2021). S'arroger le droit de tuer un animal, d'autant plus dans le cadre d'un loisir, serait révélateur d'un degré de civilisation moindre, ce pourquoi les protectionnistes cherchent à *éduquer* ces humains moins civilisés.

Enfin, il est intéressant de noter que si les chasseurs et les protectionnistes ont des cosmologies opposées, tous entretiennent une relation ambiguë à la mise à mort et à la violence. J'ai montré que les chasseurs redoutaient et désiraient tout à la fois la mise à mort des animaux lors des actions de chasse, et que les protectionnistes, tout en dénonçant la violence des chasseurs étaient fascinés par l'acte de mise à mort chez les prédateurs. De plus, l'utilisation de la violence est présente chez les deux catégories d'enquêtés : j'ai recueilli de nombreux témoignages de violences physiques perpétrés par les chasseurs sur d'autres usagers du massif (e.g. agriculteur, photographe animalier), mais j'ai aussi des témoignages de protectionnistes qui s'attachent à détruire les infrastructures cynégétiques (e.g. mirador) ou à s'attaquer aux chiens de chasse. De manière récurrente, chez certains protectionnistes, on observe une intolérance à la violence envers les animaux qui contraste avec un appel à la violence envers les chasseurs. Ainsi, Renaud, bénévole d'une APN dans l'Ain, dit ressentir un profond dégoût en ce qui concerne toutes les formes de violence qui peuvent être infligées aux animaux, mais se dit prêt à « casser une jambe à celui qui fera du mal à un lynx » (Renaud, bénévole APN, Ain).

Conclusion

Analyser les perceptions et les pratiques autour de la mise à mort des animaux m'a permis d'en apprendre davantage sur les façons qu'ont les enquêtés de consommer et de concevoir les animaux, et de mettre au jour des cosmologies concurrentes dans le massif jurassien. J'ai d'abord montré que le contexte sociétal met à distance la mort tout en cherchant à la contrôler. Si l'on retrouve une désocialisation de la mort chez la majorité des habitants du massif jurassien, la mort des animaux fait pourtant l'objet de biopolitiques, mises en place par les institutions étatiques à travers les pratiques de régulation et de protection de la faune sauvage. Les enquêtés impliqués dans la gestion de la faune sauvage décident quels animaux peuvent être tués et ceux dont il faut éviter la mort. La régulation apparait ainsi comme une justification du droit de tuer, dans un contexte où la chasse est de plus en plus critiquée. Cette mission confiée par l'État permet aux chasseurs de légitimer la pratique en l'inscrivant dans des enjeux écologiques (Christen et al., 2016). Les institutions cynégétiques développent ainsi le thème du chasseur écologiste et gestionnaire, où celui-ci est présenté comme un prédateur raisonné, garant des équilibres écologiques (Fabiani, 1984 ; Fortier, Alphandéry, 2012 ; Christen et al., 2016 ; Hubert, 2019 ; Mounet, Chanteloup, 2019 ; Zuppi, 2020 ; Stépanoff, 2021). Ces discours ont pour effet non seulement de minimiser la dimension de plaisir suscité dans le cadre de ce loisir mais également d'invisibiliser la mort animale (Mounet, Chanteloup, 2019). Puis, j'ai montré que si les humains choisissent quels animaux peuvent être tués, ils choisissent également ceux qui doivent vivre, à travers la pratique de protection, qui cherche à minimiser les risques de mortalité des espèces concernées. Dans le massif jurassien, ce sont surtout les grands prédateurs (lynx, loup) qui font l'objet de mesures de protection, qui sont justifiées selon les protectionnistes par les services écosystémiques rendus par ces animaux grâce à leur rôle de régulateur. Ainsi, j'ai pu démontrer que les protectionnistes et les institutions cynégétiques mobilisent la même argumentation pour légitimer la protection des

grands prédateurs ou la pratique de la chasse : les prédateurs animaux et humains sont présentés comme les garants des équilibres du fait de leur rôle de régulateur.

Si l'analyse des pratiques de régulation et de protection m'a permis de montrer comment les enquêtés justifiaient officiellement l'encadrement de la vie et la mort des animaux sauvages, c'est l'analyse de ce que les enquêtés disent et font, de manière plus personnelle, avec la mort des animaux, qui m'a permis de comprendre comment ils faisaient sens de la mise à mort de ces derniers. La relation des chasseurs à la mise à mort des animaux s'est avérée plus ambiguë et complexe que ce qu'avaient pu laisser transparaitre les discours officiels des représentants cynégétiques. L'acte, loin d'être anodin pour les chasseurs, est à la fois redouté et désiré. J'ai montré que les chasseurs mettent en place des rituels et construisent des récits qui visent à rendre la mise à mort de l'animal moralement plus acceptable. Ces récits font de l'animal poursuivi soit un coupable, soit un adversaire dont les fautes ou les ruses rendent sa mise à mort plus acceptable. Cependant, au contraire des résultats de l'anthropologue Sergio Dalla Bernardina auprès des chasseurs italiens (Dalla Bernadina, 1991), je n'ai pas constaté de réification de l'animal chassé. Au contraire, son agentivité est largement mise en avant par les chasseurs enquêtés. En effet, cette agentivité, notamment la capacité de l'animal à échapper aux chasseurs, rend la pratique incertaine et par conséquent moralement plus acceptable. C'est également le fait que la pratique soit collective, ce qui implique que la mise à mort repose sur l'ensemble de l'équipe et non le seul tireur, qui permet de décharger la responsabilité émotionnelle de la mort (Hell, 2012). J'ai également pu démontrer que la souffrance animale est reconnue et prise en compte par certains chasseurs qui revendiquent une éthique de la chasse et dénoncent les viandards, ces 'mauvais chasseurs' qui rendent la mise à mort des animaux inutile et inacceptable (tuer par plaisir, tuer sans consommer la viande). De plus, bien qu'elle soit peu mise en avant dans un contexte de remise en cause de la pratique, la dimension de plaisir reste importante et repose sur l'ensemble de l'action de chasse, en particulier sur la relation au chien, fervent auxiliaire du chasseur qui doit être récompensé pour son

dur labeur par la mise à mort de l'animal poursuivi. Ce plaisir repose également sur l'acte de mise à mort en lui-même puisqu'il suscite de fortes émotions chez les chasseurs en répondant à une volonté d'appropriation de l'animal. L'acte permet également d'affirmer sa familiarité avec le sauvage, notamment au travers de la relation que le chasseur entretient avec le sang et le cadavre de l'animal. Ce rapport ambigu à la mise à mort des animaux a également été démontré chez les protectionnistes dont la fascination pour les prédateurs animaux fait pendant à une dénonciation des prédateurs humains. A l'instar des discours des représentants cynégétiques défendant les chasseurs, j'ai pu constater chez les protectionnistes un besoin de justifier l'acte de mise à mort des animaux par les grands prédateurs. Ces derniers sont décrits comme des chasseurs moralement et écologiquement exemplaires, ne tuant que pour survivre et faire survivre leur descendance, au contraire des chasseurs humains qui eux tuent par loisir. La chasse apparait dès lors comme une pratique archaïque, incohérente avec le contexte actuel puisque, selon les protectionnistes, elle ne s'adapte pas à la prise en compte de la sensibilité animale et de la crise écologique.

Enfin, ce dernier chapitre a permis de démontrer que si les prédateurs humains et animaux suscitent autant de débats et de conflits dans le massif jurassien c'est parce qu'ils interrogent les manières légitimes de tuer et la place de l'humain en tant que prédateur. Plus encore, cela interroge la place de l'humain dans son environnement et le degré d'intervention des humains dans la nature. J'ai constaté que de nombreux protectionnistes prônent un retrait des humains d'un environnement qui fonctionnerait en autonomie et où les prédateurs animaux se chargent de la régulation des herbivores. Ce réensauvagement que prônent certains protectionnistes implique une vision dualiste de l'environnement, d'où les humains sont exclus. La légitimité d'un mode de relation aux animaux impliquant la prédation (la présence et l'action humaine) est ainsi remise en cause par les protectionnistes et s'inscrit dans une critique ancienne de la chasse populaire (Dalla Bernardina 1991 et 1996 ; Stépanoff, 2021). Cette critique et la dénonciation de la cruauté des

chasseurs permet aux protectionnistes d'établir entre eux et les adeptes de Diane une séparation morale ; il est alors du rôle du protectionniste de défendre les animaux contre les chasseurs et les agriculteurs et d'éduquer ces derniers en modifiant des conceptions apparaissant comme archaïques aux yeux des protectionnistes (Dalla Bernardina, 1991 ; Stépanoff, 2021). Cette dénonciation permet également aux protectionnistes d'exclure les chasseurs de la gestion des territoires puisqu'ils apparaissent dans leurs discours comme des humains problématiques qui n'ont pas su s'adapter aux évolutions sociétales et climatiques et ne sont par conséquent pas les humains les mieux placés pour protéger la faune sauvage. Ainsi, le rapport à l'animal apparait profondément lié au degré civilisationnel des humains. Or, la chasse, où la mort demeure socialisée, ne semble pas suivre le mouvement séculaire de la modernité qui occulte la mort et la violence envers les animaux sauvages comme domestiques (Stépanoff, 2021 ; Porcher, 2022). On constate que dans ces rapports aux animaux et de manière plus globale, dans ces rapports à l'environnement et aux problèmes climatiques se joue une lutte des classes sociales, et ce que Stépanoff appelle une « lutte des places géo-sociales » entre des « façons différentes d'habiter la terre et de s'en nourrir » (Stépanoff, 2021 : 146). Le sociologue Jean-Baptiste Comby a également montré que « l'ordre symbolique reflète l'ordre social », grâce à son analyse de la dépolitisation du problème climatique. Il évoque un « paradoxe de l'écocitoyenneté » et démontre que les « injonctions […] aux conduites écovertueuses », émanant principalement des classes dominantes, « portent sur les gestes les plus communs, les plus partagés », ce qui permet de mettre de côté les pratiques les plus émettrices de gaz à effet de serre des classes aisées (Comby, 2017 : 26). Si la chasse est ainsi réduite à une pratique archaïque et cruelle par les protectionnistes, l'analyse des discours et des pratiques des chasseurs démontre que la souffrance animale est pourtant reconnue et prise en compte, et que le rapport à la mort des animaux est complexe et met en jeu des relations diverses à la faune sauvage. On peut mettre en parallèle les travaux de la sociologue Jocelyne Porcher sur la condamnation du monde de l'élevage, de la violence et de la mort qui y sont reliées, par les activistes de la cause animale

(Porcher, 2019). Ces conflits, quant au rapport de domination légitime de l'humain à l'animal, et en particulier au droit de tuer, mettent au jour des cosmologies concurrentes, bien que tous les enquêtés entretiennent des relations ambiguës à la mort et à la violence.

CONCLUSION GENERALE

Cette thèse avait pour ambition de comprendre l'origine des conflits entre les habitants du massif jurassien et certains animaux, notamment les lynx, et entre les habitants à propos de ces animaux, ainsi que de traiter le thème de la prédation (humaine, animale), en particulier la mort dans les relations humains-animaux, dans le contexte jurassien. Ce contexte est particulièrement intéressant car il existe une polarisation des habitants autour du lynx, depuis leur retour il y a une cinquantaine d'années. Partant de l'hypothèse que les différentes catégories de personnes ne partagent pas la même vision du monde animal, le manuscrit était composé de trois parties, reposant sur quatre modalités de la relation entre les humains et les animaux : connaître (partie 1), ressentir (partie 2), contrôler et mettre à mort (partie 3). Cette hypothèse sur les différentes catégories d'habitants s'était formée à la lecture d'articles issus des sciences sociales (anthropologie, sociologie, géographie) et des sciences environnementales concernant les lynx qui avaient tendance à opposer les chasseurs et les éleveurs aux conservationnistes. Cette hypothèse s'était ensuite imposée comme pertinente lors de mes premières observations de terrain, où deux groupes avec des visions du monde animal concurrentes étaient apparus. Très présente dans les études en sciences sociales *pour* la conservation, j'ai souhaité tester la validité de ces catégories sur mon terrain jurassien et questionner la dichotomie protectionniste / utilitariste. Tout au long de ce manuscrit, j'ai remis en cause ces termes, et leur redéfinition est un des résultats de ma thèse.

Dans la première partie, j'ai étudié le bestiaire des habitants du massif jurassien afin de donner une représentation de leurs savoirs sur les animaux et de mieux situer les relations humains-lynx. La combinaison de deux techniques de terrain (remémoration libre, entretiens) m'a permis de faire une analyse comparée et de mettre au jour des divergences entre les catégories d'enquêtés (utilitaristes, protectionnistes) dont je testais la validité. Il est apparu que, dans le massif jurassien, les chasseurs, les agriculteurs, les forestiers et certains habitants non impliqués dans la gestion de la faune appartenaient à la catégorie des utilitaristes, et que les salariés et les bénévoles d'APN, les photographes

animaliers, les agents de l'OFB, du PNRHJ et de la RNNHCJ, les naturalistes amateurs et certains habitants non impliqués dans la gestion de la faune sauvage appartenaient à la catégorie des protectionnistes. J'ai montré que si les habitants ont tendance à citer les mêmes espèces animales (prédateurs, espèces chassables) et à les classer en fonction de leur habitat, en revanche, la saillance et les associations d'animaux dans les clusters de remémoration divergent en fonction de la catégorie de l'enquêté. Choisir cette partition m'a permis de mettre en avant le fait que les protectionnistes accordent une plus grande importance aux grands prédateurs tandis que pour les utilitaristes ce sont les animaux chassables et les animaux domestiques qui sont plus saillants. Une fois le bestiaire établi, je me suis demandée quelles sources étaient mobilisées par les enquêtés pour acquérir leurs savoirs sur les animaux. Une analyse systématique des discours des enquêtés et la création d'une typologie des sources d'acquisition du savoir, permettant de comparer les enquêtés sur la base des sources que chacun d'eux mobilisait pour connaitre la faune, m'ont permis de faire apparaitre deux visions du monde animal, confortant l'hypothèse de départ selon laquelle il existe deux catégories d'enquêtés qui se distinguent jusque dans leur manière de se remémorer les noms des animaux qu'ils connaissent. D'une part, la vision des utilitaristes, où les enquêtés s'intéressent et connaissent les animaux qui les entourent au quotidien, et où les savoirs proviennent principalement des expériences directes et de la transmission orale, les enquêtés se référant aux savoirs des générations précédentes. D'autre part, la vision des protectionnistes, où les savoirs concernent des espèces tant locales que lointaines, concernent la longue durée du temps de l'évolution des espèces, et où les sources d'acquisition du savoir, diversifiées, sont constituées principalement par des études scientifiques, mais sont moins situées dans le territoire local que chez les utilitaristes. Plus encore, de cette perspective comparative entre les enquêtés utilitaristes et protectionnistes sont ressortis deux rapports différents à la faune sauvage : les protectionnistes tendent à s'exclure des relations avec les animaux et de l'environnement tandis que les utilitaristes tendent à s'y insérer. Cette typologie générale des sources d'acquisition du savoir a par conséquent une validité locale ; elle est applicable et pertinente dans le massif jurassien. En outre, ces premiers résultats m'ont poussé à prêter une attention particulière sur mon terrain jurassien à la place de l'ontologie

dualiste de la science, qui tend à séparer l'humain de la nature ; une posture proche de celles des protectionnistes.

Dans cette perspective, j'ai continué de tester la validité des deux catégories, en poursuivant l'analyse de la construction des savoirs. Je me suis d'abord demandé quand et comment les enquêtés avaient appris à connaitre la faune sauvage. L'analyse des modes d'acquisition du savoir (chapitre 1) m'a permis de montrer dans le chapitre 2 que ces modes produisaient des savoirs de natures différentes (ancrés dans le territoire local ou génériques). Si ces modalités du savoir ne sont pas totalement exclusives, les utilitaristes ont tendance à mettre en avant majoritairement des savoirs ancrés (locaux, situés, contextualisés) tandis que les protectionnistes ont tendance à privilégier des savoirs génériques (théoriques, globaux). J'ai également souligné le rôle que peut jouer la formation universitaire dans le fait de privilégier les savoirs génériques, en prônant un savoir qui passe d'abord par la connaissance théorique et non la pratique. Cependant, je suis allée plus loin qu'une simple opposition entre savoirs ancrés (intelligence pratique) et savoirs génériques (intelligence discursive) (Jorion et Delbos, 1990 ; Cornu, 1996), et j'ai démontré que ce qui différencie les enquêtés tient principalement dans la façon de mobiliser ces savoirs. Tandis que les utilitaristes mobilisent des savoirs à une échelle spatiale locale (commune, département) et sur un temps réduit (génération des grands-parents), les protectionnistes mobilisent des savoirs à une échelle mondiale et sur le temps long (parfois jusqu'à la Préhistoire). J'ai ensuite cherché à comprendre ce qu'engendraient ces différents modes d'acquisition du savoir sur les pratiques des enquêtés. Ayant perçu l'importance du corps sur mon terrain, je me suis appuyée sur l'anthropologie de la perception et notamment sur la notion d'engagement perceptuel d'Ingold (2000). J'ai montré que les enquêtés qui disposent majoritairement de savoirs ancrés ont un engagement perceptuel avec leur environnement plus actif que les autres enquêtés et qu'ils mobilisent leurs sens comme des outils de connaissance. La vue en particulier revêt une importance particulière pour l'ensemble des enquêtés ; « avoir l'œil » est la qualité première de tout bon connaisseur de la faune, elle nécessite une longue pratique et de l'expérience de terrain. Cette analyse de l'engagement perceptuel

des enquêtés m'a permis de mettre au jour l'existence de différents régimes de perception et de montrer que les enquêtés ne prêtent pas attention à toute la faune sauvage de manière égale. Leurs aptitudes sont le résultat de processus d'éducation à l'attention et de ce fait, ils ne sont pas attentifs aux mêmes êtres. Ainsi, j'ai pu montrer que, dans le massif jurassien, l'attention des protectionnistes s'oriente vers les espèces rares, protégées, telles que les lynx, tandis que celle des utilitaristes, et des chasseurs en particulier, s'oriente vers les espèces chassables, telles que les sangliers et les chevreuils. En outre, l'analyse de l'engagement perceptuel des enquêtés permettait de mettre en avant un autre aspect de la construction des savoirs : l'importance de la relation triadique entre les enquêtés, les animaux et le territoire (Stépanoff, 2021). J'ai montré que c'est la présence régulière sur le terrain qui fait le bon connaisseur de la faune, mais que les territoires dont parlent les habitants ne sont pas les mêmes. Quand les chasseurs et les éleveurs évoquent principalement des territoires situés, proches de leur commune, les membres d'APN, les photographes et certains agents de l'OFB évoquent et comparent des territoires tant proches que lointains. Le rapport à l'environnement apparait globalisé chez les protectionnistes puisque le territoire est pensé à l'échelle mondiale tandis qu'il apparait ancré chez les utilitaristes qui pensent le territoire à l'échelle humaine, à partir du local. Il est également ressorti que le territoire parcouru par les utilitaristes apparait plus socialisé que chez les protectionnistes : l'environnement n'est pas conçu comme un monde extérieur mais comme un espace habité où les humains sont des acteurs à part entière de l'environnement. Ces résultats viennent nuancer l'importance de l'ontologie de la science (Ingold, 1996) dans le monde occidental. Si cette ontologie est très présente chez les enquêtés protectionnistes, on constate qu'elle l'est beaucoup moins chez les enquêtés utilitaristes qui tendent à moins s'exclure de leur environnement et construisent leurs savoirs par un engagement actif dans ce dernier. En cela, mes travaux se rapprochent de ceux de l'anthropologue Charles Stépanoff qui nuance le naturalisme et parle d'« animisme en mode mineur » pour les chasseurs auprès desquels il a enquêté (Stépanoff, 2021 : 216). L'anthropologue Vanessa Manceron, à travers l'étude des relations et des pratiques des naturalistes anglais, a également nuancé l'importance de l'ontologie de la science chez ses enquêtés occidentaux, et a démontré que « le dualisme

moderne n'est pas étanche » (Manceron, 2022 : 25). Par rapport à nos catégories, les naturalistes anglais étudiés par Vanessa Manceron occupent cependant une position intermédiaire, scientifique mais localisée dans un territoire précis. Contrairement à mes enquêtés protectionnistes, les naturalistes anglais auprès desquels elle a réalisé son enquête ne se pensent pas en dehors de la nature, ils arpentent leur environnement en tant que vivant parmi les autres vivants dans un engagement actif, mais contrairement à mes enquêtés utilitaristes, ils ont tendance à concevoir leur environnement moins comme un espace approprié que « comme un assemblage de relations et d'intrications » (Manceron, 2022 : 266). On constate ici que la population de naturaliste anglais étudiée par V. Manceron ne semble pas relever de la typologie des acteurs pertinente dans le massif jurassien car V. Manceron n'a pas enquêté dans les mêmes milieux que les miens : ses enquêtés naturalistes ne sont pas des environnementalistes et des conservationnistes, comme peuvent l'être mes enquêtés protectionnistes. Mes résultats auraient probablement été différents si j'avais suivi des mycologues ou des passionnés d'orchidées sauvages. Enfin, s'intéresser à la relation triadique supposait également d'appréhender les outils et les techniques mobilisés par les habitants. Grâce à l'étude des techniques de pistage, j'ai démontré que la capacité à s'identifier à l'animal, à se mettre à sa place, impliquent deux projections mentales divergentes en fonction de la catégorie de l'enquêté. Si les protectionnistes articulent sympathie et empathie (au sens de Stépanoff, 2021), les chasseurs tendent à mobiliser seulement l'empathie ; bien qu'ils reconnaissent des émotions aux animaux, ils évitent de les ressentir sous peine d'être trop affectés et de ne pas pouvoir tirer sur l'animal.

Décrire le bestiaire jurassien et les processus d'acquisition des savoirs était une étape essentielle à une meilleure compréhension des relations entre les habitants et la faune sauvage. Cependant, et c'était l'enjeu de la deuxième partie, j'ai montré qu'une autre dimension de ces relations a une incidence importante sur les comportements, les perceptions et les pratiques des enquêtés : la dimension émotionnelle. J'ai montré que les enquêtés, qu'importe leur catégorie, ont tendance à attribuer plus d'émotions et de capacités intellectuelles aux prédateurs (lynx, loup, renard, blaireau), qu'ils perçoivent

comme les espèces les plus proches des humains (traits physiques, comportements familiaux). Ainsi, les prédateurs carnassiers suscitent des émotions, qu'elles soient positives (joie, excitation, admiration) ou négatives (colère, peur, frustration), plus intenses que celles ressenties pour les autres espèces, en partie du fait de leur carnivorie. Le degré d'agentivité des animaux passe ainsi en partie par les émotions qu'ils provoquent, ce sont des « agents affectifs » (Gieser, 2024). Dans le cas des lynx et des loups, l'étude de la dimension émotionnelle était d'autant plus intéressante que les émotions suscitées chez les utilitaristes et les protectionnistes étaient opposées : source de colère et de frustration chez les éleveurs et les chasseurs, les prédateurs sont au contraire source de joie et d'admiration chez les protectionnistes. Comme le soutient l'anthropologue Kay Milton, qui plaide pour une meilleure compréhension des humains en tant qu'êtres profondément émotionnels, il faut étudier la façon dont les émotions naissent et sont associées à des objets et des êtres vivants ; il faut être attentif à ce processus pour appréhender ce que les humains ressentent face à ces êtres (Milton, 2002). L'étude de la dimension émotionnelle des relations humains-animaux est fondamentale, d'autant que je l'ai montré, les émotions des habitants motivent leurs actions. Pour Milton, les émotions sont mêmes les principales motivations des actions humaines sur l'environnement (Milton, 2002). Ces émotions, provoquées par les animaux et leurs comportements, sont également provoquées par ce que représente la présence des animaux pour chacune des catégories : 1) des difficultés liées à la conjoncture économique et un manque de reconnaissance de la société chez les éleveurs, 2) un réensauvagement perçu de manière négative car il signifie une perte de contrôle sur les territoires (Höchtl et al., 2005) et la frustration causée par le mouvement anti-chasse chez les chasseurs, et 3) un réensauvagement du massif perçu comme positif chez les protectionnistes. Outre l'intérêt de me renseigner sur les contextes socio-économique et politique locaux, l'analyse de la dimension émotionnelle m'a permis de démontrer que ce n'est pas l'existence d'émotions provoquées par les animaux qui diverge entre les utilitaristes et les protectionnistes, mais la projection mentale (empathie ou sympathie au sens de Stépanoff, 2021) qu'engendrent ces émotions par rapport aux animaux et la valeur que donnent les enquêtés à ces émotions. En outre, j'ai démontré que les animaux, en tant

qu'agents affectifs, influencent les comportements des habitants (e.g. conduire, chasser, photographier). Des épisodes émotionnels intenses induisent fréquemment une modification des pratiques et des perceptions des habitants envers les espèces concernées. On a pu le constater avec l'exemple des captures de chevreuils, qui par la mise en contact abrupte avec les animaux, les font apparaitre comme un potentiel danger pour les humains, moins inoffensifs qu'ils ne paraissaient aux habitants avant cette expérience. Bien que les émotions soient inhérentes aux relations humains-animaux, elles sont largement dissimulées par les enquêtés, tant protectionnistes qu'utilitaristes, dans le but de faire apparaitre leur vision du monde comme étant rationnelle, et en cela devant se détacher des émotions. Cette rationalité sous-tend ce qui est juste ou non de protéger et repose par conséquent sur les valeurs, diverses, que les enquêtés attribuent aux animaux. Dans le massif jurassien, ce sont les prédateurs (lynx, loup, renard) et les déprédateurs (sanglier) qui sont apparus comme les animaux les plus polyvalents, c'est-à-dire porteurs de valeurs et de symboles opposés. Si ces valeurs que les habitants associent aux animaux ne sont pas figées puisqu'elles se façonnent et se modifient par la pratique de l'environnement et des comportements des espèces, elles servent néanmoins aux enquêtés, en fonction de leur vision du monde (utilitariste, protectionniste), de valoriser, et par conséquent de protéger, certaines espèces animales plus que d'autres. Enfin, sur mon terrain, cette polyvalence a été particulièrement visible avec les lynx, qui, principalement du fait de leur carnivorie, sont porteurs de valeurs et de symboles concurrents. Menace et signe d'une perte de contrôle sur les territoires pour nombre d'utilitaristes, les lynx sont pour les protectionnistes un élément indispensable de l'écosystème. Les félins deviennent ainsi pour les utilitaristes et les protectionnistes un moyen de s'opposer et de revendiquer leur vision du monde.

Ces valeurs étant le reflet de ce que les habitants désirent, des animaux idéaux commençaient à apparaitre. Expliciter les significations que les enquêtés attachent aux termes « animal sauvage » et « prédateur » permettait non seulement de mettre au jour la diversité d'acceptions derrière une même notion, mais également les façons dont se construisent les animaux idéaux en fonction de la catégorie de relation à la nature et des

interactions des habitants avec l'environnement et la faune. Et c'est dans cette définition de la nature, du caractère naturel des comportements des animaux que naissent les tensions entre les habitants. Ces définitions, qui se construisent à partir des représentations culturelles de chaque groupe, sont néanmoins loin d'être figées puisqu'elles dépendent aussi des interactions des enquêtés avec les animaux, qui ont par leurs comportements une incidence sur les perceptions des humains (Brunois, 2005 ; Lescureux, Linnell, 2010). L'existence des animaux idéaux vient soutenir l'idée de Descola (2005) selon laquelle les processus d'identification priment sur les processus relationnels, puisque les comportements de certaines espèces sont attendus avant d'interagir avec elles. Toutefois, l'existence d'individus, de populations, voire d'espèces déviant de cette idéalité montre que les processus relationnels peuvent influencer les processus d'identification. Tout comme pour les ours en Macédoine (Lescureux, Linnell, 2010), il semblerait que les processus relationnels puissent primer dès lors que les interactions sont nombreuses et viennent remettre en cause les savoirs et les perceptions que les enquêtés ont de certains animaux. Cette hypothèse demanderait cependant à être développée, lors d'entretiens semi-directifs avec des questions ciblées sur les interactions directes qu'ont les habitants avec les animaux.

Grâce à l'étude sémantique, j'ai également pu percevoir les limites des catégories issues de la psychologie environnementale et nuancer la distinction faite entre les utilitaristes et les protectionnistes. Il est apparu que ces derniers ne sont pas fondamentalement en désaccord lorsqu'il s'agit de définir ce qu'est un animal sauvage puisque tous évoquent une séparation entre le domestique et le sauvage, entre les humains et la nature. Si l'opposition sauvage / domestique n'est pas universelle (Descola, 2004b ; Stépanoff, 2021), elle est prégnante dans le massif jurassien. Libre, n'ayant pas besoin de l'humain, chez les protectionnistes, l'animal sauvage craint et fuit les humains chez les utilitaristes : si le caractère naturel des comportements est bien différent, tous définissent le « vrai sauvage » en fonction des relations qu'il entretient avec les humains. Incarnées par les espèces gibiers chez les utilitaristes (le sanglier étant un cas ambivalent), ce sont les grands prédateurs et les espèces remarquables (e.g. grand tétras) qui représentent le

mieux ce que devrait être un animal sauvage pour les protectionnistes. Surtout, il ressort que pour les protectionnistes, c'est à l'humain de se tenir à distance des animaux sauvages pour ne pas les déranger tandis que pour les utilitaristes, c'est aux animaux sauvages de se tenir à distance des humains. Deux modes relationnels sont mobilisés : un mode asymétrique chez les protectionnistes, qui dans leur volonté de protéger certaines espèces, minimisent l'agentivité de ces dernières puisque c'est à l'humain d'agir, et un mode symétrique chez les utilitaristes qui se considèrent comme des prédateurs parmi d'autres et n'évoluent pas dans la nature comme des visiteurs. Les utilitaristes apparaissent impliqués dans les relations avec les autres espèces, d'où les perturbations que peuvent entrainer le retour ou l'augmentation de la population d'espèces comme le lynx ou le loup. Chaque groupe (utilitariste, protectionniste) cherche à conserver une distance avec les animaux mais pour des raisons différentes et cela est marquant car l'enquête a été menée à la fois auprès d'enquêtés utilitaristes (e.g. chasseurs, agriculteurs) et d'enquêtés protectionnistes (e.g. APN, OFB, photographes). De nouveau, il est intéressant de comparer mes résultats aux travaux de Vanessa Manceron car les naturalistes anglais, bien qu'ils s'assurent que les animaux et les plantes sur lesquels ils veillent attentivement soient toujours présents dans leur environnement, n'adoptent pas un mode relationnel asymétrique qui fait de l'humain le porte-parole des vivants et le place ainsi en surplomb (Manceron, 2022). Contrairement à mes enquêtés protectionnistes, les naturalistes anglais étudiés par Vanessa Manceron « ne parlent pas en leur nom [les vivants] à la manière des environnementalistes, ni ne les prennent en charge à la manière des conservationnistes » (Manceron, 2022 : 24). Cependant, on peut se demander si cette différence entre mon travail et celui de Vanessa Manceron démontre une divergence entre l'Angleterre et la France ou s'il est question de population enquêtée. En effet, Vanessa Manceron semble indiquer dans cet extrait que les naturalistes anglais sont différents des environnementalistes et des conservationnistes, et il s'avère que mes enquêtés protectionnistes sont pour la plupart des conservationnistes plutôt que des naturalistes. Il y a toutefois des naturalistes sur mon terrain qui se rapprochent de la population cible de l'étude de V. Manceron. A titre d'exemple, j'ai pu échanger avec deux habitants passionnés de libellules qui effectuent régulièrement des suivis et des identifications sur le terrain.

Tout comme avec les émotions et les valeurs, les divergences pour définir l'animal sauvage idéal sont encore plus marquantes lorsqu'il s'agit de prédateurs carnivores. Synonyme d'équilibre de l'ensemble de l'environnement en tant que régulateur naturel chez les protectionnistes, le prédateur est au contraire synonyme de déséquilibre des milieux et un fardeau chez les utilitaristes. Encore une fois, l'analyse a remis en question les catégories (utilitariste, protectionniste) pointant l'émergence d'une catégorie intermédiaire (les agents de l'OFB et les chercheurs) qui a une définition plus spécifique que les autres enquêtés de ce que devrait être un prédateur ; ce dernier étant avant tout défini en termes biologiques par les relations trophiques. Enfin, si les définitions m'ont renseigné sur ce que sont les animaux idéaux pour les habitants, elles m'ont également permis de comprendre ce qui fait qu'un animal est considéré comme anormal. J'ai montré que c'est l'intervention humaine dans le sauvage qui fait l'aberration chez les protectionnistes, tandis que c'est l'intrusion du sauvage dans l'espace domestique qui constitue l'aberration chez les utilitaristes. Il apparait que la nature sauvage non humaine ne peut être définie que par les normes énoncées par les humains. Cette nature, ce naturel sur lesquels les différentes catégories de personnes ne s'entendent pas.

Dans la troisième et dernière partie, il a été question du droit que se donnent les habitants d'intervenir dans l'existence des animaux. Définir préalablement ce que sont les animaux sauvages et les prédateurs pour les enquêtés était primordial car de la définition de la norme idéale à laquelle doit correspondre l'animal (individu ou espèce) dépend sa gestion. M'inspirant du concept de biopolitique, j'ai montré que les enquêtés impliqués dans la gestion de la faune sauvage cherchent à contrôler l'ensemble du processus de la vie et de la mort des animaux, mais que pour exercer ce contrôle, ils doivent disposer de savoirs répondant à un impératif scientifique qui valorise les données chiffrées issues de protocoles standardisés (e.g. données issues du protocole de suivi par piège photographique). On observe par conséquent que certains enquêtés taisent leur engagement émotionnel dans le but de crédibiliser leur expertise. On assiste ainsi à une professionnalisation des savoirs qui passe par la spécialisation des enquêtés impliqués dans la gestion qui mobilisent des outils de plus en plus sophistiqués du point de vue

technologique (pièges photographiques, analyses ADN, suivi télémétrique) par lesquels se construit un savoir acquis à distance et où l'importance de l'expérience directe semble diminuer. Ce sont en particulier les savoirs des chasseurs qui sont dévalués ; se construisant à partir d'un engagement perceptuel actif avec leur environnement, leurs savoirs ne répondent pas aux exigences de traçabilité, de reproductibilité et de rationalité. Cette dévaluation des savoirs de terrain est critiquée en particulier par les utilitaristes car ces savoirs sont pour eux des savoirs du réel et du pratique, contrairement aux savoirs scientifiques qui leur apparaissent comme déconnectés de la réalité, les chercheurs étant perçus comme peu présents sur le terrain. En outre, un dissensus majeur, associé à des controverses éthiques à propos des droits que les habitants s'accordent par rapport aux animaux, oppose les utilitaristes et les protectionnistes mais également les protectionnistes entre eux (e.g. méthodes invasives). Cependant, on constate qu'une grande partie des enquêtés se donnent le droit d'agir en particulier sur les animaux dont les comportements sont jugés comme non-naturels ou trop imprévisibles (e.g. sangliers de Saint-Claude). Les enquêtés se donnent également le droit de désigner certaines espèces comme ayant plus de valeur et devant de ce fait être conservées. Dans le massif jurassien, cette patrimonialisation s'exerce principalement sur les lynx dans le cas des protectionnistes et sur les espèces gibier dans le cas des utilitaristes (en particulier les chasseurs), qui deviennent des animaux « naturomètres » (Micoud, 1993b) puisque leur présence garantit le caractère naturel du milieu. Cette volonté et ce besoin de connaître et de contrôler la faune sauvage se heurtent néanmoins à l'agentivité des animaux et aux défaillances humaines. L'exemple de sangliers récalcitrants et de loups insaisissables m'a permis de démontrer que l'imprévisibilité des animaux et leur capacité d'échappement, mais également la faillibilité des technologies et des humains eux-mêmes, compliquent le suivi, voire rendent impossible la gestion de ces animaux. Ces résultats permettent de nuancer l'emprise des biopolitiques, d'autant que tous les enquêtés ne cherchent pas à contrôler les animaux. Cette emprise a également été nuancée grâce à la mobilisation du concept de « *lively commodities* » de la philosophe Donna Haraway (2008) lors de l'analyse de la marchandisation des espèces gibier et des lynx qui ne se laissent pas toujours consommer par les humains, dans le cadre de la chasse et de la photographie. De

plus, analyser ces deux activités sous le prisme de la marchandisation m'a permis de démontrer d'une part que les photographes animaliers occupent une place intermédiaire entre consommation et contemplation, et d'autre part qu'ils n'ont pas le même rapport à l'environnement que les chasseurs. Ces derniers ont un impact direct sur les milieux (modification paysage et chaine trophique) et produisent un « cheptel » au travers du prélèvement de ressources naturelles, tandis que les photographes ne s'insèrent pas dans leur environnement ; ils consomment mais ne produisent pas. Si cette consommation existe, c'est qu'elle est en partie rendue possible par les interventions humaines qui visent à maintenir les animaux constitutifs du monde des enquêtés. Intervenir sur les milieux ou sur le cycle de vie des animaux doit cependant se justifier : il s'agit de réparer les dégâts causés par les humains, qui apparaissent comme le problème chez les protectionnistes, tandis que pour les utilitaristes, il s'agit d'apporter l'équilibre aux populations sauvages, les humains étant une solution face aux dérèglements. Ces interventions sont conçues en termes de responsabilité par les deux groupes, mais cette responsabilité n'est pas appréhendée de la même façon : pour les protectionnistes, qui pensent leurs responsabilités à l'échelle mondiale, restaurer un milieu ou protéger une espèce locale telle que le lynx permet de préserver la biodiversité, de manière globale, quand pour les utilitaristes, restaurer un milieu et pérenniser les populations de gibier permet de préserver des espèces ciblées et un milieu local, spécifique.

Si gérer permet de consommer, gérer permet surtout de déterminer qui a le droit de tuer, qui peut / doit mourir et qui peut / doit vivre. Ce qui m'amène à l'enjeu devenu central de la thèse qui est d'appréhender les perceptions et les pratiques des habitants autour de la mort de l'animal sauvage, dans une société où la mort est occultée. Cette question, en particulier lorsqu'elle concerne les pratiques cynégétiques européennes et les animaux sauvages, a été relativement peu étudiée par les sciences sociales, du moins jusque récemment puisqu'il s'agit du thème central de l'ouvrage de Charles Stépanoff, *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*, publié en 2021. Pourtant son étude est essentielle car si les prédateurs humains et animaux suscitent autant de débats et de conflits dans le massif jurassien c'est parce qu'ils interrogent les manières

légitimes de tuer et la place de l'humain en tant que prédateur. Ainsi, j'ai montré que la régulation apparait comme une justification du droit de tuer, dans un contexte où la chasse est de plus en plus critiquée. Cette mission confiée par l'État permet aux chasseurs de légitimer la pratique en l'inscrivant dans des enjeux écologiques (Christen et al., 2016) ; le thème du chasseur écologiste et gestionnaire est omniprésent (Fabiani, 1984 ; Fortier, Alphandéry, 2012 ; Christen et al., 2016 ; Hubert, 2019 ; Mounet, Chanteloup, 2019 ; Zuppi, 2020 ; Stépanoff, 2021). Ces discours, principalement portés par les représentants des chasseurs, ont pour effet non seulement de minimiser la dimension de plaisir suscité dans le cadre de cette activité mais également d'invisibiliser la mort animale. Si les enquêtés choisissent quels animaux doivent être tués, ils choisissent également ceux qui peuvent vivre, à travers la pratique de protection, qui cherche à minimiser les risques de mortalité des espèces concernées. Dans le massif jurassien, ce sont surtout les grands prédateurs (lynx, loup) qui font l'objet de mesures de protection, qui sont justifiées selon les protectionnistes par les services écosystémiques rendus par ces animaux grâce à leur rôle de régulateur. Il est intéressant de constater que les protectionnistes et les institutions cynégétiques mobilisent la même argumentation pour légitimer la protection des grands prédateurs ou la pratique de la chasse : les prédateurs animaux et humains sont présentés comme les garants des équilibres du fait de leur rôle de régulateur. Si ces enquêtés mobilisent la même argumentation pour légitimer leurs pratiques, en revanche, ils divergent sur les questions de pouvoir : les chasseurs ont tendance à choisir qui *peut* vivre et qui *doit* mourir, tandis que les protectionnistes ont tendance à choisir qui *doit* vivre (les espèces protégées) et qui *peut* mourir (les espèces non protégées), voire qui *doit* mourir (les EEE). En ne tuant pas, les enquêtés permettent à l'animal de vivre (il peut vivre), et si l'animal doit vivre, alors les enquêtés mettent en place de quoi le faire vivre.

Cependant, j'ai cherché à aller plus loin que l'analyse des discours officiels en m'attachant à comprendre comment les enquêtés, individuellement, faisaient sens de la mise à mort des animaux. La relation des chasseurs à la mise à mort des animaux s'est avérée plus ambiguë et complexe que ce qu'avaient pu laisser transparaitre les discours officiels des représentants du monde de la chasse. A la fois redouté et désiré, l'acte de

mise à mort nécessite des rituels et des récits qui visent à le rendre moralement plus acceptable. Cependant, au contraire des résultats de l'anthropologue Sergio Dalla Bernardina auprès des chasseurs italiens (Dalla Bernadina, 1991), je n'ai pas constaté de réification de l'animal chassé. Au contraire, son agentivité est largement mise en avant par les chasseurs enquêtés. En effet, cette agentivité, notamment la capacité de l'animal à échapper aux chasseurs, rend la pratique incertaine et par conséquent moralement plus acceptable. Cette pression à rendre la pratique moralement plus acceptable tend à minimiser la dimension de plaisir, pourtant inhérente à la pratique. Bien que l'acte de mise à mort en lui-même suscite de fortes émotions, le plaisir repose sur l'ensemble de l'action de chasse, en particulier sur la relation au chien, fervent auxiliaire du chasseur qui doit être récompensé pour son dur labeur par la mise à mort de l'animal poursuivi. Ce rapport ambigu à la mise à mort des animaux a également été démontré chez les protectionnistes dont la fascination pour les prédateurs animaux fait pendant à une dénonciation des prédateurs humains. A l'instar des discours des représentants cynégétiques défendant les chasseurs, j'ai pu constater chez les protectionnistes un besoin de justifier l'acte de mise à mort des animaux par les grands prédateurs. Ces derniers sont décrits comme des chasseurs moralement et écologiquement exemplaires, ne tuant que pour survivre et faire survivre leur descendance, au contraire des chasseurs humains qui eux tuent par loisir. La chasse apparait dès lors comme une pratique archaïque, incohérente avec le contexte actuel puisque, selon les protectionnistes, elle ne s'adapte pas à la prise en compte de la sensibilité animale et de la crise écologique.

Plus encore que les manières légitimes de tuer et la place de l'humain en tant que prédateur, cela interroge la place de l'humain dans son environnement et le degré d'intervention des humains dans la nature. De nombreux protectionnistes prônent un retrait des humains d'un environnement qui fonctionnerait en autonomie et où les prédateurs animaux se chargeraient de la régulation des herbivores. Ce réensauvagement que prônent certains protectionnistes implique une vision dualiste de l'environnement, d'où les humains sont exclus. La légitimité d'un mode de relation aux animaux impliquant la prédation (la présence et l'action humaine) est ainsi remise en cause par les

protectionnistes et s'inscrit dans une critique ancienne de la chasse populaire (Dalla Bernardina 1991 et 1996 ; Stépanoff, 2021). Cette critique et la dénonciation de la cruauté des chasseurs permet aux protectionnistes d'établir entre eux et les adeptes de Diane une séparation morale ; il est alors du rôle du protectionniste de défendre les animaux contre les chasseurs et les agriculteurs et d'éduquer ces derniers en modifiant des conceptions apparaissant comme archaïques aux yeux des protectionnistes (Dalla Bernardina, 1991 ; Stépanoff, 2021). Par conséquent, le rapport à l'animal permettrait de mesurer le degré de qualité morale des humains selon les protectionnistes. Or, la chasse, où la mort demeure socialisée, ne semble pas suivre le mouvement séculaire de la modernité qui occulte la mort et la violence envers les animaux sauvages comme domestiques (Stépanoff, 2021 ; Porcher, 2022). On constate que dans ces rapports aux animaux et de manière plus globale dans ces rapports à l'environnement et aux problèmes climatiques se joue une lutte des classes sociales, et ce que Stépanoff appelle une « lutte des places géo-sociales » entre des « façons différentes d'habiter la terre et de s'en nourrir » (Stépanoff, 2021 : 146). Si la chasse est ainsi réduite à une pratique archaïque et cruelle par les protectionnistes, l'analyse des discours et des pratiques des chasseurs démontre que la souffrance animale est pourtant reconnue et prise en compte, et que le rapport à la mort des animaux est complexe et met en jeu des relations diverses à la faune sauvage. Ainsi, plus que des conflits humains-lynx ou humains-humains à propos des lynx, ces conflits entre les habitants du massif jurassien sont liés à des cosmologies antithétiques, et les conceptions de la mort des animaux, du droit de tuer sont très révélatrices de ces différentes cosmologies et des droits que les habitants s'accordent envers les animaux. Ces oppositions entre les habitants quant aux lynx et à la faune sauvage doivent néanmoins être replacées dans un contexte plus global : si les lynx occupent une place importante dans l'univers de la majorité des enquêtés rencontrés, qui sont plus ou moins liés à l'espèce, ils n'ont pas cette importance pour l'ensemble de la population du massif jurassien. De nombreux habitants et touristes n'ont pas connaissance ou sont indifférents à la présence du félin dans le massif et n'ont pas conscience des conflits qu'il suscite.

On pourrait reprocher à mon étude de reposer sur une approche hypothético-déductive qui, partant d'une hypothèse, la confronte à la réalité du terrain, approche peu courante en ethnologie, qui en outre mobilise des catégories issues de la psychologie environnementale. Cependant, ce choix méthodologique, qui n'avait pas été fait avant dans le massif jurassien, a fonctionné, car contrairement aux méthodes classiques de l'ethnologie, je n'ai pas réalisé que des entretiens et des observations opportunistes (Van Zanten, 2010) et contrairement aux méthodes de la psychologie environnementale, je n'ai pas utilisé de questionnaires directifs avec des questions fermées (Steg et al., 2012 ; Gifford, 2016), réalisés par mail ou par téléphone et analysés statistiquement comme si l'échantillonnage était représentatif.

On pourrait appliquer cette méthode à d'autres cas, comme celui du procès du chasseur qui a tué l'ourse Caramelles en Ariège (où se trouve le noyau de la population d'ours dans les Pyrénées). Pour rappel, lors d'une battue au sanglier dans le massif pyrénéen en 2021, un chasseur avait abattu l'ourse, accompagnée de ses deux petits, « qui venait de l'attaquer »[128], dans la réserve domaniale du Mont-Valier (zone gérée par l'ONF où l'ACCA de Seix n'était pas autorisée à chasser). Dans ce procès, face aux seize chasseurs accusés, une vingtaine d'APN s'étaient constituées partie civile dont Pays de l'ours, Ferus, France nature environnement et l'ASPAS. D'après les avocats des parties civiles, il n'était « pas question de faire le procès de la chasse et des chasseurs »[129] mais de rappeler aux chasseurs qu'ils se doivent de respecter les lois et les règles en vigueur[130]. Pour les médias, ce procès relançait « le débat sur la présence de l'ours dans les

[128] *Huffington Post*. « Ourse Caramelles : ce que l'on sait de sa mort dans les Pyrénées avant le procès qui débute ce mardi ». Le HuffPost avec AFP. 18 mars 2025. URL : https://www.huffingtonpost.fr/justice/article/ourse-caramelles-ce-que-l-on-sait-de-sa-mort-dans-les-pyrenees-avant-le-proces-qui-debute-ce-mardi_247595.html

[129] *Le Parisien*. « Mort de l'ourse Caramelles : quatre mois de prison avec sursis requis contre le chasseur auteur du coup de feu ». Paul Périé, 19 mars 2025. URL : https://www.leparisien.fr/faits-divers/mort-de-lourse-caramelles-quatre-mois-de-prison-avec-sursis-requis-contre-le-chasseur-auteur-du-coup-de-feu-19-03-2025-KKYWPHQ67VGQTMO2MB4TY5BPV4.php

[130] *La République des Pyrénées*. « Ourse Caramelles tuée en Ariège : 'J'ai paniqué et j'ai tiré' confie le chasseur de 81 ans jugé pour destruction d'espèce protégée ». 18 mars 2025. URL : https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pyrenees/ourse-caramelles-tuee-en-ariege-un-chasseur-de-81-ans-juge-pour-destruction-d-espece-protegee-23686813.php

Pyrénées »[131], qui est très contestée par les éleveurs du fait de leurs prédations sur les troupeaux ovins. Les éleveurs ont d'ailleurs apporté leur soutien aux chasseurs lors du procès à travers le président de la chambre d'agriculture d'Ariège (Philippe Lacube), qui estime que « par ce procès c'est la présence de l'homme dans nos territoires de montagne qui est en question [et que le chasseur a] été marqué dans sa chair par la sauvagerie de l'ours qui l'a attaqué »[132]. En face, les APN (parties civiles) via leur avocate, ont rappelé que les « ours sont menacés d'extinction, la disparition d'une femelle reproductrice, c'est grave et préjudiciable pour la survie de l'espèce » et que « ces hommes [les chasseurs] ne devaient pas aller sur le territoire de Caramelles »[133]. Ce cas pyrénéen illustre bien la polarisation entre les deux catégories de personnes (utilitariste, protectionniste) que l'on a constaté dans le massif jurassien : d'un côté, on retrouve les chasseurs et leur soutien (notamment les agriculteurs) et de l'autre, on retrouve les APN constituées en parties civiles, dont certaines sont anti-chasse. On peut également constater que la question de la place de l'humain dans l'environnement, comme dans le cas jurassien, est essentielle : si l'humain a sa place dans ces territoires de montagne, où il s'insère pleinement, chez les chasseurs et les agriculteurs, en revanche, il a tendance à en être exclu, afin de protéger les espèces sauvages, dans le discours des APN. On constate que c'est principalement la place de l'humain en tant que prédateur est remise en question par les APN, qui conçoivent les prédateurs animaux comme des régulateurs naturels. A l'instar de l'ASPAS, qui dans le cadre du procès, se demande pourquoi les battues aux sangliers ont lieu alors que les suidés sont « naturellement dispersés et régulés par les grands prédateurs »[134] présents dans le massif pyrénéen. En France, ces alliances se retrouvent

---

[131] *France Info*. « Ariège : ouverture du procès du chasseur qui avait tué l'ourse Caramelles ». 18 mars 2025. URL : https://www.francetvinfo.fr/environnement/biodiversite/chasse-et-braconnage/ariege-ouverture-du-proces-du-chasseur-qui-avait-tue-l-ourse-caramelles_7137192.html

[132] *Huffington Post, 18 mars* 2025. *Op. cit.*

[133] *Ibid.*

[134] *ASPAS*. « Justice pour l'ourse Caramelles : une réforme de la chasse s'impose ! ». 2025. URL : https://www.aspas-nature.org/justice-pour-lourse-caramelles-une-reforme-de-la-chasse-simpose/#:~:text=ASPAS-,Justice%20pour%20l'ourse%20Caramelles%20%3A%20une%20r%C3%A9forme,de%20la%20chasse%20s'impose%20!&text=Les%2018%20et%2019%20mars,chasse%2C%20%C3%A0%20Seix%20en%20Ari%C3%A8ge.

dans le massif jurassien, mais également dans le massif des Vosges (Vourch, Pelosse, 1993) et illustrent la pertinence des catégories mobilisées dans cette étude.

Ainsi, les catégories issues de la psychologie environnementale sont efficaces pour donner une vision globale des différents groupes présupposés d'enquêtés et des différentes manières de gérer et de protéger l'environnement, de manière plus ou moins interventionniste. Ces catégories ont été créés afin de classer les individus selon leurs attitudes environnementales, celles-ci étant définies comme « une tendance psychologique à évaluer les environnements naturels et bâtis, ainsi que les facteurs qui affectent leur qualité, avec un certain degré d'appréciation » (Gifford, 2016 : 95. Ma traduction). Selon les chercheurs en psychologie environnementale, les outils de mesure des attitudes environnementales permettent « d'indexer de manière fiable les différences individuelles de préférence pour la préservation ou la dégradation de l'environnement » (Gifford, 2016 : 95. Ma traduction). En revanche, ces catégories sont beaucoup moins efficaces pour appréhender les sujets complexes qui nécessitent de la nuance, tels que les perceptions de la mise à mort des animaux ou les échelles (temporelles, spatiales) à partir desquelles les habitants conceptualisent les relations entre les humains et les autres êtres vivants, notamment du fait que la majorité des méthodes employées par cette discipline ne permettent pas une vue de l'intérieur : des pratiques dans leur contexte et des vécus sur le terrain. Robert Gifford (2016), psychologue et professeur en études environnementales, reconnait que les méthodes qualitatives sont rarement utilisées et explique ce choix par le fait que les études qualitatives reposent selon lui sur l'intégrité personnelle du chercheur, au contraire des études quantitatives qui peuvent être vérifiées grâce aux mesures mobilisées :

> « Alors que dans les études quantitatives, le chercheur dispose d'un large éventail de dispositifs théoriques et méthodologiques pour démontrer et vérifier les mesures, les équivalences et les relations, le chercheur qualitatif doit s'appuyer sur son intégrité personnelle, son dévouement, sa persévérance et sa créativité comme fondements et moteurs majeurs d'une recherche précise et convaincante […] la faiblesse potentielle de la recherche qualitative réside dans les interprétations superficielles, artificielles et inexactes qui déforment les individus et les situations réelles que la recherche prétend représenter » (Gifford, 2016 : 130. Ma traduction).

Les chercheurs en psychologie environnementale mobiliseraient peu les méthodes qualitatives du fait de leur potentiel manque de fiabilité et d'impartialité. Or, on peut se questionner sur l'impartialité des méthodes quantitatives mises en place et mobilisées dès lors que le but affiché des recherches en psychologie environnementale réside dans « l'amélioration des problèmes environnementaux en favorisant les comportements pro-écologiques » (Gifford, 2016 : 94). On comprend par conséquent ce pourquoi la biologie de la conservation est une amatrice des travaux de la psychologie environnementale. En outre, une différence majeure entre l'ethnographie et la psychologie environnementale est que la première ne prétend pas à la représentativité car elle s'intéresse aux mécanismes, à la construction, tandis que la seconde notamment lorsqu'elle est quantitative, prétend à la représentativité et à la reproductibilité. Ainsi, la psychologie environnementale est une recherche de simplification, les habitants sont mis dans des catégories figées, en fonction de leurs réponses au questionnaire. Or, ces réponses succinctes, que le participant coche, ne permettent pas d'approfondir le sujet, surtout, elles peuvent être ambivalentes. Prenons l'exemple de l'échelle des attitudes écocentriques et anthropocentriques envers l'environnement (Thompson et Barton, 1994). Cette échelle mesure et détermine les attitudes des participants à l'aide de trente-trois items, comme l'explique Gifford dans son ouvrage :

> « La sous-échelle de l'écocentrisme mesure le degré de croyance des individus en la valeur intrinsèque de la nature et comprend 12 items (par exemple, 'Je peux apprécier de passer du temps dans des environnements naturels simplement pour le plaisir d'être en pleine nature'). La sous-échelle de l'anthropocentrisme mesure le degré de croyance des individus en la valeur instrumentale de la nature ; autrement dit, la nature a de la valeur dans la mesure où elle profite aux humains. Cette sous-échelle comprend 11 items (par exemple, 'Nous devons préserver les ressources pour maintenir une qualité de vie élevée'). La troisième sous-échelle mesure l'apathie générale ou le manque général d'intérêt ou de préoccupation à l'égard des problèmes environnementaux, à l'aide de 9 éléments (par exemple, 'Je me fiche des problèmes environnementaux') » (Gifford, 2016 : 101. Ma traduction).

Si l'on prend maintenant l'exemple de la majorité des chasseurs jurassiens enquêtés, ils cocheraient probablement des items tel que « je peux apprécier de passer du temps dans des environnements naturels simplement pour le plaisir d'être en pleine nature », et ne

cocheraient probablement pas « je me fiche des problèmes environnementaux » (Gifford, 2016 : 101. Ma traduction), ce que j'ai pu constater dans leurs discours. Ainsi, sans un approfondissement du sujet, ces réponses auraient pour résultat de les placer dans la catégorie écocentrique. Au contraire, l'ethnologie est une recherche de la complexité des relations ; si certains habitants rentrent effectivement dans des catégories telles que celles de Kellert (1985b) (*utilitarian, ecologistic, moralistic*), il existe de nombreuses nuances et certains se trouvent dans des positions intermédiaires. Une autre critique importante que l'on peut adresser aux méthodes quantitatives de la psychologie environnementale est l'absence de travail sur les significations émiques des termes employés dans les questionnaires. Autrement dit, des questions sont posées, des réponses sont données, mais il n'y a que peu de garantie que les termes employés aient la même signification pour ceux qui posent les questions et ceux qui y répondent.

L'idée de cette conclusion n'est pas de rejeter les méthodes quantitatives de la psychologie environnementale mais plutôt de réfléchir à de nouvelles recherches en sciences sociales *sur* la conservation qui ne polarisent pas les méthodes quantitatives et qualitatives. Holly Caggiano, professeur en politiques publiques environnementales, et Elke U. Weber, psychologue spécialisé sur les questions environnementales, ont publié en 2023 dans la revue *Annual Review of Environment and Resources* un article de synthèse sur les recherches qualitatives en lien à l'environnement et à la gestion des ressources dans lequel ils soutiennent que les recherches quantitatives devraient s'intéresser aux méthodes qualitatives, qui permettent aux chercheurs « d'appréhender la profonde complexité des systèmes socioécologiques », et que ces deux types de méthodes ne sont pas incompatibles (Caggiano, Weber, 2023 : 793). Les chercheurs soulignent également le manque de financement et d'attention que reçoivent les recherches qualitatives en sciences sociales dans le domaine de la conservation (Caggiano, Weber, 2023). A l'instar de Caggiano et Weber (2023), de plus en plus de chercheurs dans le domaine de la conservation plaident pour une utilisation complémentaire des deux types de méthodes de recherche (quantitative, qualitative) et affirment que les approches qualitatives apportent une meilleure compréhension des relations complexes entre

l'humain et l'environnement (entre autres Brown, 2003 ; Sutherland et al., 2018 ; Bercht, 2021). L'une des critiques principales que j'ai formulées plus haut à l'égard des méthodes par questionnaire est l'absence de compréhension mutuelle concernant le vocabulaire employé dans les questionnaires mobilisés par la psychologie environnementale. Or, la réalisation d'entretiens qualitatifs en amont de la construction de ces questionnaires permettrait non seulement de dépasser ce problème, mais également d'enrichir le contenu de ces questionnaires par l'apport d'informations qualitatives. Cela contribuerait à améliorer la compréhension des relations entre les humains, les animaux et leur environnement, qui sont complexes, multiples et ne sont pas figées dans le temps.

Du fait de mes enquêtes sur le terrain et sur le temps long, il a été possible de montrer que les termes utilisés pour conceptualiser ou décrire la faune sauvage ne revêtent pas la même signification en fonction des enquêtés et que les relations évoluent ; les positions ne sont pas figées. De plus et comme l'a remarqué l'anthropologue Thorsten Gieser, on peut regretter que ces études sur les attitudes humaines envers la faune sauvage, omniprésentes dans le domaine de la conservation des animaux, reproduisent la dichotomie nature / culture qui de fait exclut les animaux du monde social des humains, « comme si leurs vies ne s'influençaient pas mutuellement » (Gieser, 2024 : 63). Enfin, si les résultats de mon enquête ont des similitudes avec ceux de Charles Stépanoff (2021) à propos de la chasse en France (animisme en mode mineur, empathie et sympathie, lutte des classes), on ne peut pas parler de chasse paysanne dans le cas du massif jurassien, dans le sens où, bien qu'un grand nombre d'espèces tuées soient consommées, les chasseurs jurassiens ne tuent pas pour se nourrir, ils tuent dans le cadre d'une activité, que la régulation ou le plaisir justifie. Ainsi, dans le cadre de mon ethnographie de longue durée, les approches mobilisées m'ont permis de déconstruire les images parfois caricaturales d'une part des chasseurs dont les connaissances sur la faune sauvage et le fonctionnement des milieux seraient limitées et qui considèreraient les espèces chassables uniquement en termes utilitaires, et d'autre part des protectionnistes qui seraient des néo-

ruraux déconnectés de la réalité du terrain[135]. A l'instar de ce qu'avait démontré la sociologue Isabelle Arpin avec les loups en Vanoise (Mauz, 2005), lorsque mes enquêtés jurassiens défendent ou attaquent les lynx, ce ne sont pas des lubies ou le résultat d'une pensée irrationnelle : il s'agit de garantir la pérennité de leur monde.

[135] Ces images sont propagées par les deux groupes d'acteurs dans les médias, mais aussi de manière informelle dans les conversations qui peuvent avoir lieu dans la vie quotidienne et sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

ADELL Nicolas. 2011. *Anthropologie des savoirs*. Paris, Armand Colin.

ANTOINE Suzanne. 2005. *Rapport sur le régime juridique de l'animal par la Présidente de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris et trésorière de la Ligue française des droits de l'animal*. 10 mai 2005. URL : https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/054000297.pdf

ARPIN Isabelle, MOUNET Coralie, GEOFFROY David. 2015. « Inventaires naturalistes et rééducation de l'attention ». *Études rurales,* 195 : 89-108.

ARPIN Isabelle, au micro de Taïeb, Olivier et Degeorges Patrick. 20 février 2018. « Entretiens sur le Sauvage - Isabelle Arpin – Sociologue ». *Fondation François Sommer, YouTube*. URL : https://www.youtube.com/watch?v=C8XV8QiYX34

ARPIN Isabelle, SARRAZIN François, BAL Guillaume, DROUET-HOGUET Nolwenn, DUMEZ Richard et al. 2024. « Étude portant sur les conditions de réussite préalables à la décision de recours à une opération de renforcement de population du lynx boréal en France ». *Rapport final*. OFB, MNHN.

ATRAN Scott. 2003. « Théorie cognitive de la culture ». *L'Homme,* 166 : 107-144.

BAILLON Jacques. 2016. *Le lynx autrefois en France. Ressources bibliographiques*. Hallennes-lez-Haubourdin, The book edition.

BAKER Philipp J., HARRIS Stephen, WEBBON Charlotte C. 2002. « Effect of British hunting ban on fox numbers ». *Nature*, 419 : 34-34.

BAKER Philipp J., HARRIS Stephen. 2006. « Does culling reduce fox (Vulpes vulpes) density in commercial forests in Wales, UK? ». *European Journal of Wildlife Research,* 52 : 99-108.

BALÉE William, NOLAN Justin M. 2015. « Freelisting as a Tool for Assessing Cognitive Realities of Landscape Transformation: A Case Study from Amazonia ». In Christian Isendahl, and Daryl Stump (eds), *The Oxford Handbook of Historical Ecology and Applied Archaeology*. Oxford, Oxford Handbooks.

BALLON Philippe, GINELLI Ludovic, VOLLET Dominique. 2012. « Les services rendus par la chasse en France : Regards croisés en écologie, économie et sociologie ». *Revue forestière française*, LXIV (3) : 305-318.

BARATAY Éric. 2011. « Des monstres à soumettre ! Les prédateurs dans l'imaginaire des naturalistes au XIXe siècle ». In Jean-Philip Brugal, Armelle Gardeisen, Arnaud Zucker, *Prédateurs dans tous leurs états,* Actes des rencontres (21-23 octobre 2010), Antibes, APDCA, p.529-539.

BARON Nicolas. 2019. « Le renard, le virus et la mort (France, 1925-1998) ». *Frontières* [En ligne], 30(2). DOI : 10.7202/1062446ar.

BARUA Maan. 2016. « Lively commodities and encounter value ». *Environment and Planning D: Society and Space,* 34(4) : 725-744.

BATH Alistair J., OLSZANSKA Agnieszka, OKARMA Henryk. 2008. « From a Human Dimensions Perspective, the Unknown Large Carnivore: Public Attitudes Toward Eurasian Lynx in Poland ». *Human Dimensions of Wildlife,* 13(1) : 31-46.

BEAUCHESNE David, CADOTTE Myriam, DUSSAULT Claude, ST-LAURENT Martin-Hugues. 2014. *Revue de littérature critique sur le contrôle des prédateurs dans un contexte de conservation du caribou forestier au Québec*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et Université du Québec à Rimouski, Rimouski (Québec).

BERARD Laurence. 1982. « Chasse, agriculture et pêche en Dombes ». *Etudes Rurales,* 87-88 : 153-63.

BERCHT Anna Lena. 2021. « How qualitative approaches matter in climate and ocean change research: Uncovering contradictions about climate concern ». *Global Environmental Change*, 70 : 1-14.

BERNARD Harvey Russell. 1994. *Research Methods in Anthropology: Qualitative and Quantitative Approaches* (2nd ed.). Walnut Creek. Alta Mira Press.

BLANC Guillaume. 2020. *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'éden africain*. Lonrai, Flammarion.

BLOCH Maurice. 1995. « Le cognitif et l'ethnographique ». *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 17 : 45-54.

BOBBE Sophie. 2000. « Les nouvelles cultures du sauvage ou la quête de l'objet manquant. État de la question ». *Ruralia* [En ligne], 7. URL : http://journals.openedition.org/ruralia/180.

BONTE Pierre, IZARD Michel. 2010 [1991]. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, Quadrige / PUF.

BOUKALA Mouloud, GIVRE Olivier. 2019. « Multiplicité et transformations des morts animales dans les sociétés contemporaines ». *Frontières* [En ligne], 30(2). DOI : 10.7202/1062439ar.

BOUSSIN Ludovic. 2008. « L'animal sauvage à travers ses représentations, l'exemple du chevreuil en Limousin ». *Annales de géographie,* 5(663) : 48-64.

BOZON Michel, CHAMBOREDON Jean-Claude, FABIANI Jean-Louis. 1980. « Les usages sociaux du cadre naturel. Elaboration sociale et conflit des modes de consommation de la campagne : l'exemple de la chasse ». *Revue forestière française,* 32(S) : 273-279.

BREITENMOSER Urs, BREITENMOSER-WÜRSTEN Christine, CAPT Simon, MOLINARI-JOBIN Anja, MOLINARI Paolo, ZIMMERMANN Fridolin. 2007. « Conservation of the lynx Lynx lynx in the Swiss Jura Mountains ». *Wildlife Biology*, 13(4) : 340-355.

BREITENMOSER Urs, RYSER Andreas, MOLINARI-JOBIN Anja, ZIMMERMANN Fridolin, HALLER Heinrich, MOLINARI Paolo, BREITENMOSER-WÜRSTEN Christine. 2010. « The changing impact of predation as a source of conflict between

hunters and reintroduced lynx in Switzerland ». *Biology and Conservation of Wild Felids*, OUP, Oxford, p. 493–506.

BROWN Phil. 2003. « Qualitative methods in environmental health research ». *Environ Health Perspect*, 111(14) : 1789-1798.

BRUNET Roger, THERY Hervé.1992. « Territoire ». In Brunet, Ferras et Théry (dir.), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. Reclus, La Documentation française, 1992.

BRUNOIS Florence. 2005. « Pour une approche interactive des savoirs locaux : l'ethno-éthologie ». *Journal de la Société des Océanistes*, 120-121 : 31-40.

BRUNOIS-PASINA Florence. 2015a. « L'animal dans une société sans miroir : les Kasua de Nouvelle-Guinée ». *Anthropologie et Sociétés,* 39(1-2) : 85–101.

BRUNOIS-PASINA Florence. 2015b. « Une forêt de signes ou l'interspécificité de la narration chez les Kasua de Nouvelle-Guinée ». *Multitudes,* 3(60) : 56-64.

BUSELLI Amandine. 2015. « Lions au village, ânes en forêt. Des animaux transgresseurs de frontières dans la périphérie du Parc National du W (Burkina Faso) ». In Cros, Michèle, Julien Bondaz, et Frédéric Laugrand. *Bêtes à pensées. Visions des mondes animaux*. Paris, Editions des archives contemporaines, p.49-62.

CADOR Louis. 1982. *Etudiant ou apprenti : des effets comparés de deux régimes de formation*. Paris, PUF.

CAGGIANO Holly, WEBER Elke U. 2023. « Advances in Qualitative Methods in Environmental Research ». *Annual Review of Environment and Resources*, 48 : 793-811.

CALLAHAN Megan M., SATTERFIELD Terre, JIAYING Zhao. 2021. « Into the Animal Mind: Perceptions of Emotive and Cognitive Traits in Animals ». *Anthrozoös*, 34(4) : 597-614. DOI : 101080/08927936.2021.1914439.

CAMPION-VINCENT Véronique. 1990. « Histoires de lâchers de vipères : une légende française contemporaine ». *Ethnologie française,* 20(2) : 143-55.

CAMPION-VINCENT Véronique. 1994. « Les réactions sociales à l'arrivée du lynx dans l'Ain et le Jura ». *Rapport inédit* [Étude réalisée pour le Ministère de l'Environnement - Direction de la Nature et des Paysages], Paris.

CAMPION-VINCENT Véronique. 1996. « Le retour du lynx ». *Anthropozoologica,* 23 : 3-12.

ČERVENÝ Jaroslav, KOUBEK Petr, BUFKA Ludek. 2002. « Eurasian Lynx (*Lynx Lynx*) and its Chance for Survival in Central Europe: The Case of the Czech Republic ». *Acta Zoologica Lituanica,* 12(4) : 428–432.

ČERVENÝ Jaroslav, KROJEROVA-PROKESOVA Jarmila, KUSTA Tomas, KOUBEK Petr. 2019. « The change in the attitudes of Czech hunters towards Eurasian lynx: Is poaching restricting lynx population growth? ». *Journal for Nature Conservation,* 47 : 28-37.

CGAAER (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation). 2021. *Valorisation de la venaison. Mission n° 21032*. Etablie par Didier Gueriaux et Michel Reffay. URL : https://agriculture.gouv.fr/valorisation-de-la-venaison-0.

CHRISTEN Guillaume, MECHIN Colette, WINTZ Maurice. 2016. « Le lynx : partenaire ou perturbateur de l'équilibre sylvo-cynégétique ? Regard sur les jeux d'acteurs qui s'approprient le retour du lynx dans la réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald ». *Annales scientifiques de la réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord,* 18 : 60-88.

CHRISTEN Guillaume. 2017. « Le lynx : un prédateur dans une nature jardinée ? Le cas du retour du lynx dans la réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord-Palatinat ». *Le courrier de la Nature*, 303 : 39-45.

CHRISTEN Guillaume. 2019. « De la gestion à la naturalité : le lynx vient-il déplacer les savoirs de la nature ? ». *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande,* 51(2) : 387-406.

COMBY Jean-Baptiste. 2017. « Dépolitisation du problème climatique. Réformisme et rapports de classe ». *Idées économiques et sociales,* 190 : 20-27.

CORNU Roger. 1996. *« Voir et savoir ». Savoir faire et pouvoir transmettre*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

COSSON Arnaud, ARPIN Isabelle. 2017. « Légitimer les politiques de biodiversité Droit, science et participation dans les aires protégées françaises ». In Daniel Compagnon et Estienne Rodary. *Les politiques de biodiversité*. Paris, Presses de Sciences Po., p.183-204.

CRONON William. 1995. « The Trouble with Wilderness; or, Getting Back to the Wrong Nature ». In William Cronon ed., *Uncommon Ground: Rethinking the Human Place in Nature*. New York, W. W. Norton & Co, p. 69-90.

CROS Michèle, BONDAZ Julien, LAUGRAND Frédéric. 2015. *Bêtes à pensées. Visions des mondes animaux*. Paris, Editions des archives contemporaines.

DALLA BERNARDINA Sergio. 1989. « L'invention du chasseur écologiste : Un exemple italien ». *Terrain*, 13 : 130-139.

DALLA BERNARDINA Sergio. 1991. « Une Personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut ». *L'Homme*, 31(120) : 33-50.

DALLA BERNARDINA Sergio. 1995. « Pour qui est le don ? La comédie de l'innocence dans l'imaginaire cynégétique contemporain ». *Ethnologie française*, 25(4) : 668-680.

DALLA BERNARDINA Sergio. 1996. *L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes*. Paris, Imago.

DALLA BERNARDINA Sergio. 2006. *L'éloquence des bêtes. Quand l'homme parle des animaux*. Paris, Éditions Métailié.

DALLA BERNARDINA Sergio. 2020. « Montrer ou cacher ? [Frontières] À propos des ours, des loups et de leurs habitudes alimentaires ». *Sesame,* 2(8) : 5.

DAMASIO Antonio R. 1994. *L'Erreur de Descartes, la raison des émotions*. Paris, Editions Odile Jacob.

DEFRAITEUR Louis, CHANTELOUP Laine, PERRIN-MALTERRE Clémence. 2023. « Aller voir des animaux : analyse des offres touristiques d'observation de la faune sauvage dans les Alpes françaises ». *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 111-4.

DEHAUT Salomé. 2023. « Fondements pour une géographie plus qu'humaine du *rewilding* : revue de littérature et proposition de définition ». *Natures Sciences Société,* 31 : 3-17.

DELAPORTE Yves. 2002. *Le regard de l'éleveur de rennes (Laponie norvégienne). Essai d'anthropologie cognitive*. Paris, Peeters.

DELEUZE Gilles. 1990. « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle ». *L'autre journal,* 1.

DESCOLA Philippe. 2003. « Figures des relations entre humains et non-humains (suite et fin) ». *Cours magistral, Anthropologie de la nature*. Paris, Collège de France.

DESCOLA Philippe. 2004a. « Anthropologie de la nature. La catégorisation des objets naturels *». Cours magistral, Anthropologie de la nature*. Paris, Collège de France.

DESCOLA Philippe. 2004b. « Le sauvage et le domestique ». *Communications,* 76 : 17-39

DESCOLA Philippe. 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard, coll. Folio essais.

DESCOLA Philippe. 2011. « Prologue ». In Houdard Sophie, Thiery Olivier, (eds), *Humains non humains. Comment repeupler les sciences sociales*. Paris. La Découverte, p.15-21.

DESCOLA Philippe. 2014. « All too human (still): A comment on Eduardo Kohn's How forests think ». *HAU: Journal of Ethnographic Theory*, 4(2) : 267-273.

DESCOLA Philippe. 2016. « Les usages de la terre. Cosmopolitiques de la territorialité (suite) ». *Cours magistral, Anthropologie de la nature*. Paris, Collège de France.

DORE Antoine. 2010. « Le devenir politique des corps recomposés : la circulation des animaux dans l'espace public ». *Sociologie et sociétés,* 42(2) : 181-204.

DORE Antoine. 2013. « L'exercice des biopolitiques. Conditions matérielles et ontologiques de la gestion gouvernementale d'une population animale ». *Revue d'anthropologie des connaissances,* 7(4) : 837-855.

DROUILLY Marine, NATTRASS Nicoli, O'RIAIN J.M. 2021. « Beauty or beast: Farmers' dualistic views and the influence of aesthetic appreciation on tolerance towards black-backed jackal and caracal ». *PLoS ONE*. 16(3) : e0248977. DOI : 10.1371/journal.pone.0248977.

EDELBLUTTE Émilie, KRITHIVASAN Roopa, NASSIF HAYEK Matthew. 2023. « Animal agency in wildlife conservation and management ». *Conservation Biology* [En ligne], 37(1). DOI : 10.1111/cobi.13853.

ELLEN Roy. 1993. *The Cultural Relations of Classification: An Analysis of Nuaulu Animal Categories from Central Seram*. Cambridge, University Press.

ERNER Guillaume. 2021. « L'homme face à l'animal, une histoire de violence et d'empathie. Avec Charles Stépanoff ». *L'invité(e) des matins. France Culture*. URL : https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-invite-e-des-matins/l-homme-face-a-l-animal-une-histoire-de-violence-et-d-empathie-avec-charles-stepanoff-4267490.

FABIANI Jean-Louis. 1982. « Quand la chasse populaire devient un sport. La redéfinition sociale d'un loisir traditionnel ». *Études rurales,* 87-88 : 309-323.

FABIANI Jean-Louis. 1984. « L'opposition à la chasse et l'affrontement des représentations de la nature ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales,* 54 : 81-84.

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU JURA. 2019. *Schéma Départemental de Gestion Cynégétique Jura 2019-2025*. FDCJ, Arlay.

FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS. 2019. *L'examen du permis de chasser 2020. Préparation officielle aux questions théoriques*. Vanves, Hachette livre.

FELD Steven. 1982. *Sound and Sentiment. Birds, Weeping, Poetics, and Song in Kaluli Expression*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

FERREIRA-KOCH David. 1998. « Les éleveurs et les chasseurs des Vosges du Nord et leurs relations au Lynx (*Lynx lynx*). Image et place de l'animal dans notre société ». *Ann. Sci. Rés. Bios. Vosges du Nord*, 6 (1997/1998) : 77–94.

FORTH Gregory. 2016. *Why the Porcupine is Not a Bird: Explorations in the Folk Zoology of an Eastern Indonesian People*. Toronto, University of Toronto Press.

FORTIER Agnès, ALPHANDERY Pierre. 2012. « Les enjeux d'une gestion durable de la faune sauvage. La mise en œuvre des ORGFH en France ». *Économie rurale*, 327-328 : 52-64.

FOUCAULT Michel. 1976. *Histoire de la sexualité, vol. 1 : La volonté de savoir*. Paris, Gallimard.

FOUCAULT Michel. 2004. *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979).* Édition établie sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana, par Michel Senellart. Paris, Gallimard.

FRITTS Steven H., STEPHENSON Robert O., HAYES Robert D., BOITANI Luigi. 2003. « Wolves and Humans ». In L. David Mech and Luigi Boitani (editors). *Wolves: behavior, ecology, and conservation*. The University of Chicago Press, Chicago, p.289-316.

GAGNOL Laurent, MOUNET Coralie, MAUZ Isabelle. 2018. « De la piste animale aux lignes de désir urbaines. Une approche géoichnologique de la trace ». *L'Information géographique,* 2(82) : 11-38.

GATTI Sylvain. 2022. *Plan National d'Actions en faveur du Lynx boréal (Lynx lynx) : rétablir le Lynx dans un état de conservation favorable en France (2022-2026).* France.

GERVASI Vincenzo, ERLEND BIRKELAND Nilsen, ODDEN John, BOUYER Yaëlle, LINNELL John. 2014. « The spatio-temporal distribution of wild and domestic ungulates modulates lynx kill rates in a multi-use landscape ». *Journal of Zoology*, 292(3) : 175-183.

GHOSAL Sunetro, ATHREYA Vidya, LINNELL John D.C., VEDELD Pal Olav. 2013. « An ontological crisis? A review of large felid conservation in India ». *Biodiversity and Conservation* [En ligne], 22. DOI : 10.1007/s10531-013-0549-6.

GIBSON James Jerome. 1986 [1979]. *The ecological approach to visual perception*. London, Routledge.

GIESER Thorsten. 2024. *Living With Wolves: Affects, Feelings and Sentiments in Human-wolf-coexistence*. Bielefeld, Transcript.

GIFFORD Robert. 2016. *Research Methods for Environmental Psychology*. Chichester, Wiley-Blackwell.

GINELLI Ludovic, LE FLOCH Sophie. 2006. « Chassés-croisés dans l'espace montagnard. Chasse et renouvellement des liens à l'environnement en Hautes-Pyrénées ». *Terrain* [En ligne], 47 : 123-40.

GINELLI Ludovic. 2012. « Chasse-gestion, chasse écologique, chasse durable… Enjeux d'une écologisation ». *Économie rurale,* 327-328 : 38-51.

GOMPPER Matthew E., VANAK Abi. 2008. « Subsidized predators, landscapes of fear and disarticulated carnivore communities ». *Animal Conservation,* 11 : 13-14.

GOUABAULT Emmanuel, BURTON-JEANGROS Claudine. 2010. « L'ambivalence des relations humain-animal : Une analyse socio-anthropologique du monde contemporain ». *Sociologie et sociétés*, 42(1) : 299-324.

GRAEBER David. 2022. *La fausse monnaie de nos rêves. Vers une théorie anthropologique de la valeur*. Paris, Les Liens qui Libèrent.

GRANJOU Céline, MAUZ Isabelle. 2007. « Un ‘impératif scientifique’ pour l’action publique ? Analyse d’une compétition pour l’expertise environnementale ». *Socio-logos* [En ligne], 2.

GRANJOU Céline, MAUZ Isabelle, COSSON Arnaud. 2010a. « Le recours aux savoirs dans l’action publique environnementale : un foisonnement expérimental ». *Sciences de la société* [En ligne], 79.

GRANJOU Céline, MAUZ Isabelle, COSSON Arnaud. 2010b. « Les travailleurs de la nature : une professionnalisation en tension ». *SociologieS* [En ligne].

GRASSENI Christina. 2007. *Skilled Visions: Between Apprenticeship and Standards*. New-York, Berghahn Books.

GRASSENI Cristina. 2022. « More than visual: The apprenticeship of skilled visions ». *Ethos* [En ligne]. DOI : 0.1111/etho.12372.

HALNA-KLEIN Elisabeth. 1995. « Sur les traces du lynx ». *Médiévales,* (28) : 119-128.

HARAWAY Donna. 2008. *When Species Meet*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.

HARAWAY Donna J. 2020. *Vivre avec le trouble*. Vaulx-en-Velin, Les éditions des mondes à faire.

HELL Bertrand. 2012. *Sang noir. Chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*. Paris. Editions L’œil d’Or.

HÖCHTL Franz, LEHRINGER Susanne, KONOLD Werner. 2005. « Wilderness: what it means when it becomes reality - a case study from the southwestern Alps ». *Landscape and Urban Planning*, 70 : 85-95.

HORNBORG Alf. 1996. « Ecology as semiotics ». In P. Descola and G. Pálsson, editors. *Nature and Society: Anthropological perspectives*. Routledge, London-New York, p.45-62.

HUBERT Alix. 2019. « 'Forcés à tuer' : les chasseurs ardennais face au plan de tir cervidés ». *Revue forestière française*, 71(4-5) : 381–392.

IGOE Jim. 2010. « The spectacle of nature in the global economy of appearances: Anthropological engagements with the spectacular mediations of transnational conservation ». *Critique of Anthropology,* 30 (4) : 375-397.

IGOE Jim. 2017. *The Nature of Spectacle: On Images, Money, and Conserving Capitalism*. Tucson, University of Arizona Press.

INGOLD Tim. 1993. « The Temporality of the Landscape ». *World Archaeology,* 25 : 152-174.

INGOLD Tim. 1996. « Hunting and gathering as ways of perceiving the environment ». In R. F. Ellen & Katsuyoshi Fukui (eds.). *Redefining nature: ecology, culture, and domestication*. Berg. Washington D.C., p. 117-155.

INGOLD Tim. 2000. *The Perception of the Environment. Essays in Livehood, Dwelling and Skill.* Routledge, London & New York.

JOLIVET Simon. 2020. *Les animaux " nuisibles " en Droit : permanence, évolutions… et contingence(s).* (Thèse). Marianne Faure-Abbad, David Gantschnig, Laurence Gatti, Adrien Lauba, Jean-Victor Maublanc. Poitiers, Presses universitaires juridiques de Poitiers.

JORION Paul, DELBOS Geneviève. 1990. *La transmission des savoirs.* Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

KELLERT Stephen R. 1985a. « Public perceptions of predators, particularly the wolf and coyote », *Biological Conservation,* 31(2) : 167-189.

KELLERT Stephen R. 1985b. « American Attitudes Toward and Knowledge of Animals: An Update ». In Fox, M.W., Mickley, L.D. (eds) *Advances in Animal Welfare Science 1984*. Dordrecht, Martinus Nijhoff Publishers.

KEMPF Christian, BALESTRERI Alain, FERNEX Michel, WOTCHIKOWSKY Ulrich. 1979. *Chez nous, le lynx ? Mythes et réalité*. Paris, Les guides GESTA.

KNIGHT John. 2000. *Natural enemies. People-Wildlife Conflicts in Anthropological Perspective*. Londres, Routledge.

KRUUK Hans. 1972. « Surplus killing by carnivores ». *Journal of Zoology,* 166(2) : 233-244. DOI : 10.1111/j.1469-7998.1972.tb04087.x.

LATOUR Bruno. 2004. *The politics of nature: how to bring science into democracy*. Cambridge, Harvard University Press.

LAURET Valentin, GIMENEZ Olivier, LABACH Hélène, LESCUREUX Nicolas. 2024. « Smokescreen or groundwork? The paradox of ecological monitoring in the management of Marine Protected Areas ». *Marine Policy* [En ligne], 170. DOI : 10.1016/j.marpol.2024.106383.

LEAVITT John. 1996. « Meaning and feeling in the Anthropology of Emotions ». *American Ethnologist,* 23(3) : 514-39.

LESCUREUX Nicolas. 2002. *Représentation collective du loup dans un village du Mercantour. Les inquiétudes d'une communauté rurale face à son avenir.* DEA Environnement : Milieux, Techniques, Sociétés. Muséum National d'Histoire Naturelle. Paris.

LESCUREUX Nicolas. 2007. *Maintenir la réciprocité pour mieux coexister ? Ethnographie du récit kirghiz des relations dynamiques entre les hommes et les loups*. (Thèse). Département Hommes, Natures, Sociétés. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

LESCUREUX Nicolas. 2010. « Le bon, la brute et le fantôme. Influence des interactions avec les ours, les loups et les lynx sur les perceptions des chasseurs et des éleveurs de république de Macédoine ». *Annales de la fondation Fyssen,* 24 : 10-27.

LESCUREUX Nicolas, LINNELL John D.C. 2010. « Knowledge and Perceptions of Macedonian Hunters and Herders: The Influence of Species Specific Ecology of Bears, Wolves, and Lynx ». *Human Ecology,* 38 : 389-99.

LESCUREUX Nicolas, LINNELL John D.C., SABIT Mustafa, MELOVSKI Dime, STOJANOV Aleksandar, IVANOV Gjorge, AVUKATOV Vasko, VON ARX Manuela et BREITENMOSER Urs. 2011. « Fear of the unknown: local knowledge and perceptions of the Eurasian lynx Lynx lynx in western Macedonia ». *Oryx,* 45(4) : 600-607.

LESCUREUX Nicolas. 2018. « Beyond wild and domestic. Human complex relationships with dogs, wolves, and wolf-dog hybrids ». In C. Stepanoff and J.-D. Vigne, Editors, *Hybrid Communities. Biosocial Approaches to Domestication and Other Trans-species Relationships*. London, Routledge, p.83-98.

LINDQUIST Galina. 2000. « The wolf, the Saami and the urban shaman: predator symbolism in Sweden ». In Knight, John. *Natural Enemies. People-wildlife conflicts in anthropological perspective*. London, Routledge, p. 170-188.

LINNELL John D. C., KACZENSKY Petra, WOTSCHIKOWSKY Ulrich, LESCUREUX Nicolas, BOITANI Luigi. 2015. « Framing the relationship between people and nature in the context of European conservation ». *Conservation Biology,* 29(4) : 978-985.

LIUKKONEN Tuija, MYKRÄ Sakari, BISI Jukka, KURKI Sami. 2009. « Conflicts and Compromises in Lynx Lynx lynx Conservation and Management in Finland ». *Wildlife Biology*, 15(2) : 165-174.

LOPES-FERNANDES Margarida, FRAZAO-MOREIRA Amélia. 2016. « The (in)visibility of the Iberian lynx: from vermin to conservation emblem ». *Anthropological Journal of European Cultures,* 25(2) : 25-56.

LOPES-FERNANDES Margarida, ESPÍRITO-SANTO Clara, FRAZÃO-MOREIRA Amélia. 2018. « The return of the Iberian lynx to Portugal: local voices ». *Journal of Ethnobiology and Ethnomedicine* [En ligne], 14(3). DOI : 10.1186/s13002-017-0200-9.

LOSS Scott R., BOUGHTON Brooke, CADY Samantha M., LONDE David W., MCKINNEY Caleb, O'CONNELL Timothy J., RIGGS Georgia J., ROBERTSON Ellen P. 2022. « Review and synthesis of the global literature on domestic cat impacts on wildlife ». *Journal of Animal Ecology*, 91 : 1361-1372.

LÜCHTRATH Angela, SCHRAML Ulrich. 2015. « The missing lynx — understanding hunters' opposition to large carnivores ». *Wildlife Biology*, 21(2) : 110-119.

LUMINET Olivier. 2013. *Psychologie des émotions. Nouvelles perspectives pour la cognition, la personnalité et la santé*. Bruxelles, De Boeck Supérieur.

MANCERON Vanessa. 2022. *Les Veilleurs du vivant. Avec les naturalistes amateurs*. Paris, La Découverte.

MARTIN Maïa. 2012. « Entre affection et aversion, le retour du loup en Cévennes comme problème public ». *Terrains & travaux,* 1(20) : 15-33.

MARVIN Garry. 2000. « The problem of foxes. Legitimate and illegitimate killing in the English countryside ». Dans Knight, John. *Natural Enemies. People-Wildlife Conflicts in Anthropological Perspective*. Londres, New-York, Routledge.

MAUZ Isabelle. 2005. *Gens, cornes et crocs.* Nancy, Éditions Quae.

MAUZ Isabelle. 2012. « Les justifications mouvantes de la patrimonialisation des espèces 'remarquables'. L'exemple du bouquetin des Alpes ». *Ethnographiques.org* [En ligne], 24. URL : https://www.ethnographiques.org/2012/Mauz.

MAUZ Isabelle, MOUNET Coralie, GRANJOU Céline. 2014. « XIII. Scrupules et abstention dans l'exploration des relations entre humains et animaux ». In Vinciane Despret (éd.), *Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux*. Paris, Hermann, p. 251-265.

MECH David L. 2006. « Prediction failure of a wolf landscape model ». *Wildlife Society Bulletin,* 34(3) : 874-877.

MEURET Michel, MOULIN Charles-Henri, BONNET Olivier, GARDE Laurent, NOZIERES-PETIT Marie-Odile, LESCUREUX Nicolas. 2020. « Missing shots: has the possibility of shooting wolves been lacking for 20 years in France's livestock protection measures? ». *The Rangeland Journal,* 42 : 401-413.

MICOUD André. 1993a. « Comment en finir avec les animaux dits nuisibles ». *Etudes Rurales,* 129/130 : 83-94.

MICOUD André. 1993b. « Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage “naturalisé vivant” ? ». *Natures, sciences, sociétés,* 1(3) : 202-10.

MILTON Kay. 2002. *Loving Nature. Towards an ecology of emotion*. Londres, New-York, Routledge.

MOLINARI-JOBIN Anja, ZIMMERMAN Fridolin, BOREL Stéphanie, LE GRAND Luc, IANNINO Elena, ANDERS Ole, BELOTTI Elisa, BUFKA Ludek, DUSKO Cirovic, DROUET-HOGUET Nolwenn, ENGLEDER Thomas, FIGURA Michal, FUXJAGER Christian, VOGT Kristina. 2024. « Rehabilitation and release of orphaned Eurasian lynx (Lynx lynx) in Europe: Implications for management and conservation ». *PLOS ONE*, 19(3). URL : https://doi.org/10.1371/journal.pone.0297789.

MORICEAU Jean-Marc. 2007. *Histoire du méchant loup. 3 000 attaques sur l’homme en France XVe-XXe siècle*. Paris, Fayard.

MOUNET Coralie, MAUZ Isabelle. 2010. « Hommes et animaux sauvages : la distance comme performance ». *Une lecture du programme prédateur - proies en cours dans les Alpes françaises. Ce que nous savons des animaux*. Cerisy-la-salle, France.

MOUNET Coralie. 2012. « Conflits et reconfigurations socio-spatiales autour du sanglier : des postures générales aux arrangements locaux en territoire rural ». *Économie rurale,* 327-328 : 79-95.

MOUNET Coralie. 2013. « Quel vivre ensemble possible avec le loup et le sanglier ? ». In Stéphane Frioux et ÉmilieAnne Pépy. *L’animal sauvage entre nuisance et patrimoine : approches socio-historiques des relations homme-nature*, ENS Editions, p.71- 82.

MOUNET Coralie, MASSART Clémence. 2016. « Contradiction autour de la (de)légitimation de l’engagement corporel. Pratiques cynégétiques et naturalistes ». In Marie Goyon ; Franck Dahlem ; Bernard Guy. *Quatrièmes ateliers sur la contradiction*, ASLC 2016 : Actes Experience, expertise et experimentation. Ecully, Lyon, 14, 15 et 16 avril 2016, Presses des Mines, p.61-70.

MOUNET Coralie, CHANTELOUP Laine. 2019. « Les pratiques de chasse face à la sensibilité animale. De l'invisibilité à l'éthique de chasse ? ». *Frontières* [En ligne], 30(2). DOI : https://doi.org/10.7202/1062442ar.

NEWSOME David, RODGER Kate. 2013. « Feeding of wildlife: An acceptable practice in ecotourism? ». In Roy Ballantyne et Jan Packer (éd.), *International Handbook on Ecotourism*. Edward Elgar, Cheltenham p.436–451.

NOLAN Justin M., ROBBINS Michael C. 2001. « Emotional Meaning and the Cognitive Organization of Ethnozoological Domains ». *Journal of Linguistic Anthropology,* 11(2) : 240-249.

NOLAN, Justin M., JONES Katlin E., WADE MCDOUGAL Kenneth, MCFARLIN Matthew J., WARD Michael K. 2006. « The lovable, the loathsome, and the liminal: Emotionality in Ethnozoological Cognition ». *Journal of Ethnobiology,* 26(1) : 126-138.

OFB. RESEAU LOUP-LYNX. 2022. « Mise à jour de l'aire de présence détectée du Lynx boréal (*Lynx lynx*) en France ». *Lettre d'information du réseau Loup-lynx - Lynx flash info*, 11.

OFB. RESEAU LOUP-LYNX. 2024. « Bilan de l'aire de présence du Lynx boréal en France ». *Lettre d'information du réseau Loup-lynx - Lynx flash info, 12*.

OFFICE NATIONAL DES FORETS. 2024. « Les forêts généreuses de Bourgogne-Franche-Comté ». ONF. URL : https://www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires/gerer-les-forets-publiques/+/6c::onf-en-bourgogne-franche-comte.html.

PELLEGRIN Claire, SABATIER Rodolphe, NAPOLEONE Claude, DUTOIT Thierry. 2018. « Une définition opérationnelle de la nature ordinaire adaptée à la compensation écologique. Le cas contrasté des régions Centre, Champagne-Ardenne et Paca ». *Natures Sciences Sociétés,* 26(2) : 170-188.

PELOSSE Valentin, VOURC'H Anne. 1982. « Chasse au sanglier en Cévennes ». *Études rurales,* 87-88 : 295-307.

PELOSSE Valentin. 1993. « Construction de l'animal cynégétique. Mouflons et sangliers en Languedoc ». *Etudes Rurales*, (129-130) : 73-82.

PERRAULT Claude. 1733. *Mémoires de l'Académie royale des sciences. Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux. Première partie*. *Tome III*. Paris, La Compagnie des Libraires.

POPLIN François. 2008. « Prologue archéozoologique : animal vrai, sacrifice et domestication laitière ». *Archaeology of the near east*, 8 : 21-45.

PORCHER Jocelyne. 2003. « Bien-être et souffrance en élevage : conditions de vie au travail des personnes et des animaux ». *Sociologie du travail*, 45(1) : 27-43.

PORCHER Jocelyne. 2010. *Cochons d'or, l'industrie porcine en questions*. Paris, Quae éditions.

PORCHER Jocelyne. 2019. *Cause animale, cause du capital*. Lormont, Le Bord de l'eau.

PORCHER Jocelyne. 2022. « Un monde végane : pour quoi et pour qui ? ». *Études rurales*, 210(2) : 8-17.

PRUNIER Patrice, BOISSEZON Aurélie. 2017. « Du Reculet aux sommets alpins : quels changements sur les crêtes ? ». *Les cahiers de la Réserve naturelle,* 1.

QUINLAN Marsha. 2005. « Considerations for Collecting Freelists in the Field: Examples from Ethobotany ». *Field Methods,* 7(3) : 219-234.

REED Edward S. 1988. « The affordances of the animate environment: social sciences from the ecological point of view ». In Ingold Tim (Ed.), *What is an animal?*. London, Routledge, p.110-126.

ROBBINS Paul, MOORE Sarah A. 2012. « Ecological anxiety disorder: diagnosing the politics of the Anthropocene ». *Cultural Geographies*, 20(1) : 3-19.

RONSIN Gaëlle, MOUNET Coralie. 2020. « Les gélinottes, les sangliers et les cerfs. L'émergence d'une vision cosmopolitique dans le conseil scientifique du Vercors ». *VertigO* [En ligne] 20(1). URL : http://journals.openedition.org/vertigo/27734.

RØSKAFT Eivin, BJERKE Tore, KALTENBORN Bjørn, LINNELL John, ANDERSEN Reidar. 2003. « Patterns of self-reported fears toward large carnivores among the Norwegian public ». *Evolution and Human Behavior,* 24 : 184-198.

ROSKAFT Eivin, HÄNDEL Barbara F., BJERKE Tore, KALTENBORN Bjorn P. 2007. « Human Attitudes Towards Large Carnivores in Norway ». *Wildlife Biology,* 13(2) : 172-85.

SANDBROOK Chris, ADAMS William M., BÜSCHER Bram, BHASKAR Vira. 2013. « Social Research and Biodiversity Conservation ». *Conservation Biology*, 27(6) : 1487-1490.

SCHAUENBERG Paul. 1969. « Le lynx *Lynx lynx* (L.) en Suisse et dans les pays voisins ». *Revue Suisse de Zoologie,* 76(9) : 257-87.

SEALEY Alison, CHARLES Nickie. 2013. « What Do Animals Mean to You? Naming and Relating to Nonhuman Animals ». *Anthrozoös*, 26(4) : 485-503.

SFEPM. 2021. *Lynx boréal, nouvelles d'ici et d'ailleurs. La lettre d'actualités sur le lynx boréal* (8).

SKOGEN Ketil, KRANGE Olve. 2003 « A wolf at the gate: The anti-carnivore alliance and the symbolic construction of community ». *Sociologia Ruralis,* 43 : 309-325.

SPERBER Dan. 1975. « Pourquoi les animaux parfaits, les hybrides et les monstres sont-ils bons à penser symboliquement ? ». *L'Homme*, XV(2) : 5-24.

STEG Linda, VAN DEN BERG Agnès E., DE GROOT Judith I. M. 2012. « Environmental psychology: History, scope and methods ». In E. M. Steg, A. E. van den Berg, & J. de Groot (Eds.), *Environmental Psychology: An introduction* (1 ed., pp. 1-12), Wiley-Blackwell, p.2-11.

STEPANOFF Charles. 2021. *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*. Paris, La Découverte.

STEPANOFF Charles, CHERIX DORSAZ Tiffany, FILIU Léa, TROPINI Gabriel. 2023. « Oiseleurs en temps d'extinction. Les 'chasses traditionnelles' en France et leurs

écosystèmes ». *Revue d'ethnoécologie*, [En ligne] 24. DOI : 10.4000/ethnoecologie.10229.

STEPANOFF Charles. 2024. *Attachements. Enquête sur nos liens au-delà de l'humain*. Paris, La Découverte.

SUTHERLAND William J., DICKS Lynn V., EVERARD Mark, GENELETTI Davide. 2018. « Qualitative methods for ecologists and conservation scientists ». *Methods in Ecology and Evolution*, 9 : 7-9.

SUTROP Urmas. 2001. « List Task and a Cognitive Salience Index ». *Field Methods,* 13(3) : 263-276.

TRAJCE Aleksander, IVANOV Gjorge, KECI Erjola, MAJIC Aleksandra, MELOVSKI Dime, MERSINI Kujtim, MUSTAFA Sabit, SKRBINŠEK Tomaž, STOJANOV Aleksandar, TODOROVSKA Aleksandra, VON ARX Manuela, LINNELL John. 2019. « All carnivores are not equal in the rural people's view. Should we develop conservation plans for functional guilds or individual species in the face of conflicts? ». *Global Ecology and Conservation* [En ligne], 19. DOI : 19.10.1016/j.gecco.2019.e00677.

TRIPLET Patrick. 2024. *Dictionnaire encyclopédique de la diversité biologique et de la conservation de la nature*. Dixième édition [En ligne]. URL : https://laccreteil.fr/IMG/pdf/p__triplet_dictionnaire_conservation-2.pdf?3630/1bc98563a37f9b081cf2f8bc501e1ecb2fb0a3f9.

VAN ZANTEN Agnès. 2010. « Ethnographie ». In Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p. 33-34.

VIGNE Jean-Denis. 1993. « Domestication ou appropriation pour la chasse : histoire d'un choix socio-culturel depuis le Néolithique. L'exemple des cerfs (*Cervus sp.*) ». In Desse, J., Audoin-Rouzeau, F. (Eds.), *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps*. Juan-les-Pins, Editions APDCA, p.201-220.

VIVEIROS DE CASTRO Eduardo. 1998. « Cosmological Deixis and Amerindian Perspectivism ». *The Journal of Royal Anthropological Institute,* 4 : 469-488.

VIVEIROS DE CASTRO Eduardo. 2009. *Métaphysiques cannibales. Lignes d'anthropologie post-structurale*. Paris, Presses Universitaires de France.

VON UEXKÜLL Jacob. 1956. *Mondes animaux et mondes humains*. Paris, Denoël.

VOURC'H Anne, PELOSSE Valentin. 1988. *Chasser en Cévennes : un jeu avec l'animal*. Aix-en-Provence, Édisud/ CNRS.

VOURC'H Anne. 1990. « Représentation de l'animal et perceptions sociales de sa réintroduction. Le cas du lynx des Vosges ». *Revue d'Écologie (La Terre et La Vie),* Suppl. 5 : 175-187.

VOURC'H Anne, PELOSSE Valentin. 1993. « Du bestiaire au paysage. (Ré)introduire des espèces animales ». *Études rurales*, 129-130 : 51-58.

WIERZBICKA Anna. 1992. « What Is a Life Form? Conceptual Issues in Ethnobiology ». *Linguistic Anthropology*, 2(1) : 3-29.

WILLERSLEV Rane, VITEBSKY Piers, ALEKSEYEV Anatoly. 2015. « Sacrifice as the ideal hunt: a cosmological explanation for the origin of reindeer domestication ». *JRAI*, 21 : 1-23.

WINKLER-RHOADES Nathan, MEDIN Douglas, WAXMAN Sandra R., WOODRING Jennie, ROSS Norbert O. 2010. « Naming the Animals that Come to Mind: Effects of Culture and Experience on Category Fluency ». *Journal of Cognition and Culture,* 10 : 205–220.

ZAJONC Robert B. 1980. « Feeling and Thinking. Preferences Need No Inferences ». *American Psychologist,* 35(2) : 151-75.

ZUPPI Andrea. 2020. « Gestion de la chasse et des chasseurs : l'entrelacement des niveaux cynégétiques officiel et non officiel dans la chasse en battue au grand gibier (Pyrénées Orientales) ». In Dalla Bernardina, Sergio. *De la bête au non-humain : perspectives et controverses autour de la condition animale*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.

ANNEXE

GUIDE D'ENTRETIEN

Nom/Prénom	Genre	Commune	Profession et/ou loisir

Exercice de remémoration libre (réalisé avec 45 des 126 enquêtés)
Consigne : « s'il vous plaît, nommez tous les animaux à quatre pattes que vous connaissez ».

1 Est-ce que vous pourriez me décrire votre rôle en tant que (métier/statut) ?

Vous êtes (loisir/occupation. e.g. chasseur) depuis combien de temps ?

2 Qu'est-ce qui vous a poussé à faire ce métier / pratiquer cette activité ?

3 Qui vous a appris à (la pratique) ?

Quelle formation avez-vous suivi ?

4 Quels sont les animaux que vous voyez le plus souvent ? Dans quels milieux ?

5 Vous vous intéressez en particulier aux (animal/animaux en question), pour quelles raisons ?

6 Comment vous percevez le lynx ? Vous l'avez déjà vu ?

7 Selon vous, comment les lynx sont perçus par les habitants du massif jurassien ?

Est-ce qu'il y une évolution des perceptions depuis son retour ?

8 Selon vous, pourquoi il existe des oppositions concernant la présence et la gestion du lynx ?

9 Comment vous définiriez un prédateur ?
Comment vous définiriez un animal sauvage ?

10 Avec les enquêtés impliqués dans la gestion de la faune sauvage, j'ai demandé ce que signifiait selon eux la notion de "gestion"

Avec certains chasseurs, j'ai demandé ce que cela faisait de tuer un animal

* **Les entretiens ont été adaptés à chaque enquêté en fonction de leur métier ou de leurs loisirs. Nombre d'enquêtés ayant participés à un ou plusieurs entretiens : 126 personnes.**